

SAINTE-CLOUD, — IMPRIMERIE DE DELIN-MANDAR.

# OEUVRES COMPLÈTES

DU BIENHEUREUX

# A.-M. DE LIGUORI,

ÉVÊQUE DE SAINTE-AGATHE DES GOTHES,

TRADUITES DE L'ITALIEN EN FRANÇAIS ET MISES EN ORDRE,

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ECCLÉSIASTIQUES,

sous la direction

DE MM. LES ABBÉS VIDAL, DELALLE ET BOUSQUET.

OUVRAGE DÉDIÉ A MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

—  
TOME QUATORZIÈME.

—  
OEUVRES ASCÉTIQUES.

SERMONS.



PARIS,

PAUL MELLIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PLACE SAINT-ANDRÉ DES ARTS, 11.

PARENT-DESBARRES,  
RUE DE BUSSY, 12 ET 14.



LAGNY FRÈRES,  
RUE BOURBON-LE-CHATEAU, 1.

1842.

appelée à satisfaire, c'est celui des enseignements sévères de la morale évangélique. Ces hommes croient. Ce qui leur manque, ce n'est pas la foi; c'est la pratique, c'est la charité. Le prédicateur doit donc être surtout un prédicateur de morale.

Chez nous, au contraire, nation indifférente, incroyante, oublieuse d'un symbole appris superficiellement à l'âge de l'enfance, c'est d'abord, c'est surtout, c'est sans-cesse le dogme catholique qui doit faire l'objet des prédications. Les diverses solennités de l'église offrent le plus magnifique ensemble dogmatique à exploiter au zèle et au talent de l'orateur sacré. Déduite de l'enseignement du dogme, la morale, portant ainsi avec elle sa sanction, pénétrera les âmes de sa force et de sa lumière désormais invincibles, et si les nombreuses stations quadragésimales, données dans nos grandes villes, ne ramènent pas les populations dans les voies qui conduisent à Dieu, c'est que pour l'ordinaire ceux qui exercent le ministère de la parole, dans ces occasions, quelquefois avec un talent si rare, ne se sont point dit assez à eux-mêmes que la foi est le premier et le plus pressant besoin de leurs auditeurs.

Puison donc dans cet arsenal sacré que nous ouvre le docte prélat : armons-nous-y du glaive de la parole, et sachons nous servir de cet instrument de conquêtes évangéliques en la manière que l'exigeront les ennemis que nous aurons à combattre. La parole de Dieu ne saurait être enchaînée : Malheur donc à nous si nous n'évangélisons !

---

## BUT DE L'OUVRAGE.

---

Nous ne donnons point à ce livre le titre de DOMINICALE OU D'ANNUEL, mais seulement celui de SERMONS ABRÉGÉS, pour tous les Dimanches de l'année. Nous disons abrégés, parce que bien qu'ils renferment assez de matière pour chaque sermon, néanmoins les sentiments qui en ressortent sont exposés d'une manière courte, succincte. Ce n'est pas au point cependant que le lecteur ne puisse en saisir la substance; ce qui donne encore à cet ouvrage l'avantage de pouvoir servir de lectures spirituelles. Nous nous sommes abstenus de donner à chaque sujet l'étendue qu'il semblerait demander, afin de laisser chaque compositeur libre d'y ajouter les détails qu'il croira convenables. Il est impossible qu'un prédicateur débite avec chaleur les sentiments de son sermon, s'il ne se les est pas rendus propres et personnels en quelque manière. Aussi n'avons-nous fait qu'effleurer ces différents sujets, lui laissant la liberté de les étendre à son choix et par ce moyen de se les approprier.

Nous y avons encadré un grand nombre de maximes, des écritures et des SS. Pères, et une foule de réflexions variées (bien au-delà de ce qu'il en faut pour chaque sermon), afin que le lecteur puisse les choisir et en faire usage selon son goût. Nous nous sommes attachés en outre à les revêtir d'un style simple et facile, tel que le demande le bien des âmes, lorsqu'on annonce la parole de Dieu. Pour enflammer les autres, il faut d'abord être enflammé soi-même.

### AVERTISSEMENT INDISPENSABLE.

I. Le premier devoir de tout prédicateur, s'il veut que sa parole porte des fruits abondants, est de moins s'attacher à satisfaire ses intérêts matériels et ceux de son amour-propre, qu'à conquérir des âmes au ciel. Il est donc nécessaire, avant tout, que celui qui se consacre à la haute mission d'apôtre de Dieu, le supplie avec ferveur d'allumer dans son âme le feu sacré de son divin amour, afin que ses sermons produisent d'heureux résultats. Quelqu'un ayant demandé au R. P. Jean Avila ce qu'il fallait faire pour bien prêcher. « Aimer beaucoup Jésus-Christ, répondit-il. » En effet, il est arrivé bien souvent que des prédicateurs, doués de cette grâce ineffable, ont plus fait avec un seul prône, que d'autres avec un grand nombre.

II. Saint Thomas de Villeneuve prétend que les paroles du prédicateur doivent être autant de flèches de feu, qui frappent l'auditoire et l'embrâsent de l'amour de Dieu. « Mais quel feu (ajoute-t-il) peuvent porter dans les cœurs ces longs sermons monotone-ment récités, et qui semblent couler d'une montagne de neige ? » On lit dans St.-François de Sales que la langue parle à l'oreille, et que le cœur parle au cœur; ce qui veut dire, qu'il est impossible d'exciter chez les autres des sentiments dont on n'est pas soi-même vivement pénétré. Les lampes sont comme des lampes de feu et de flammes. *Lampades ejus, lampades ignis atque flammarum.* (Cant. VIII. 6.) Il n'appartient qu'au feu seul de brûler, et à la flamme seule d'éclairer. St.-Bernard exprime la même idée d'une autre manière : « Il faut, dit-il, être à la fois réservoir, et aqueduc. *Réservoir*, pour amasser dans son âme des

trésors d'amour et de zèle; *aqueduc*, pour les faire passer chez les autres.

III. Venons maintenant à la matière des sermons. Il faut avoir soin de choisir les sujets qui sont le plus propres à faire naître l'horreur du péché et l'amour de Dieu. Aussi doit-on surtout parler des fins dernières, de la mort, du jugement, de l'enfer, du paradis et de l'éternité; selon le conseil de l'Esprit Saint. « Souvenez-vous de vos fins dernières et vous ne pécherez jamais. » *Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis.* ( Eccl. vii. 40. ) Il est bon de rappeler souvent la pensée de la mort, l'incertitude de ce moment terrible qui met fin aux joies ainsi qu'aux douleurs de ce monde; et de mettre sous les yeux des auditeurs la peinture effrayante de la mort du pécheur, et le tableau consolant de la mort heureuse du juste.

IV. Il ne faut laisser passer aucune occasion de parler de l'amour que nous porte Jésus-Christ, de l'obligation où nous sommes de l'aimer, et de la confiance que nous devons avoir en sa miséricorde, lorsque nous voulons nous corriger de nos défauts. Il est des prédicateurs qui ne cessent de fulminer, ne sachant parler que de vengeance céleste, de terreurs, de menaces et de châtimens. Sans contredit, rien n'est plus capable de réveiller les pécheurs du sommeil de l'iniquité; mais il est nécessaire de leur faire sentir en même temps, qu'ils ne sauraient persévérer longtemps dans la voie du salut, si la crainte seule les retient. L'amour est ce lien d'or qui unit les âmes à Dieu, qui les rend supérieures à la tentation, et leur donne la force de pratiquer la vertu. « Aime et fais ensuite ce que tu voudras, dit St.-Augustin. » *Ama et fac quod vis.* Celui qui aime sincèrement Dieu, fuit avec soin les occasions de l'offenser, et ne cherche qu'à

lui complaire. Et c'est ici le cas de citer encore ces belles paroles de St.-François de Sales : « *Il est bien faible, l'amour qui ne prend pas sa source dans la passion de J.-C.!* » Voulant par là nous apprendre que rien n'est plus propre que la passion à nous faire aimer Jésus-Christ.

V. Pour arriver à ce but, il est utile aussi d'entretenir les pécheurs de la confiance qu'ils doivent avoir en Jésus-Christ, s'ils veulent renoncer au péché. *Viam mendaciorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum.* ( Ps. cxviii. 32. ) Le cœur qui s'ouvre à la confiance marche facilement dans les voies du Seigneur. On doit encore revenir souvent sur les heureux effets de l'intercession de la mère de Dieu, et, sans parler ici des sermons qu'on prêche les jours de ses fêtes, tels que l'Annonciation, l'Assomption, N.-D. de Bon-Secours, N.-D. des Douleurs etc, il ne faut pas non plus négliger, dans les autres prédications, de faire naître dans les âmes la dévotion à la B. Vierge. Il est des prédicateurs qui n'oublient jamais dans leurs prônes, de citer le nom de Marie, rappelant, ou quelque grâce accordée par elle à un de ses serviteurs, ou quelque dévotion pratique à son intention, ou quelque prière bonne à lui adresser.

VI. On doit de plus revenir souvent sur les moyens de se maintenir en grâce auprès de Dieu, tels que fuir les occasions dangereuses et les mauvaises compagnies, fréquenter les sacrements, et surtout ne cesser de se recommander à Dieu et à la B. Vierge, pour en obtenir les grâces nécessaires au salut, et principalement celle de la persévérance et de l'amour de Jésus-Christ, sans lesquelles nous ne pouvons nous sauver.

VII. Enfin on doit encore s'élever souvent contre le sacrilège dont se rendent coupables ceux qui, par fausse honte, cachent quelque péché en confession.

Ce crime n'est malheureusement que trop fréquent , surtout dans les petits endroits , et il envoie bien des âmes en enfer. Il sera bon de leur mettre de temps à autre sous les yeux l'exemple de quelque malheureux , damné pour avoir cédé en confession quelques-unes de leurs fautes.

VIII. Nous allons maintenant dire quelques mots touchant les parties du sermon. On en compte neuf : l'exorde ou proposition , la division , l'introduction , la preuve , la réfutation , l'amplification , la péroraison ou conclusion , l'épilogue et les mouvements oratoires : elles peuvent se réduire à trois principales , savoir : 1° l'exorde ; 2° la preuve , qui renferme l'introduction qui la précède et la réfutation qui la suit ; 3° la péroraison ou conclusion , qui contient l'épilogue , la moralité et les mouvements affectueux.

IX. Les rhéteurs divisent l'exorde en sept parties : l'introduction , la proposition générale , la confirmation , la répétition , le complément , la proposition particulière et la division : on ne lui en donne néanmoins ordinairement que trois principales : 1° la proposition générale ou affection ; 2° le complément ou nœud qui la lie à la proposition particulière ; 3° la proposition particulière , ou principale , du sermon , qui renferme la division des points. Exemple : I. *Il est nécessaire de se sauver , parce qu'il n'y a point de milieu ; celui qui ne se saure point est damné.* Voilà la proposition générale. II. *Mais pour se sauver , il faut faire une bonne mort c'est le complément du nœud.* III. *Mais il est trop difficile de faire une bonne mort , après une mauvaise vie.* Voilà la proposition particulière ou principale du sermon , qui doit être à la fois claire , brève , facile , et nue ; elle doit surtout avoir ce dernier caractère , sans quoi l'on ne ferait plus un sermon , mais bien plusieurs sermons.



C'est pourquoi tous les points doivent tendre à prouver une seule proposition. Exemple : *Celui qui a contracté de mauvaises habitudes se sauve difficilement, parce que les mauvaises habitudes 1°. aveuglent l'esprit ; 2°. endurent le cœur. Ce seront là les deux points du sermon.* Ces points doivent être courts et en petit nombre, deux ou trois tout au plus ; il suffit quelquefois d'un seul, comme par exemple : *Le péché mortel est un grand crime, parce qu'il renferme un outrage à Dieu.* Soit encore : *Celui qui abuse trop de la miséricorde de Dieu, sera abandonné de Dieu.*

X. Nous allons maintenant nous occuper du corps du sermon, et en premier lieu de la *preuve*. Elle doit être un syllogisme parfait, sans toutefois en affecter la forme, prouvant la majeure avant de passer à la mineure, et la mineure, avant de tirer la conséquence. Ce'a arrive ainsi quand la majeure ou la mineure ont besoin de preuves, lorsqu'elles sont par elles-mêmes claires, et évidentes, il suffit de les amplifier sans les prouver.

XI. Pour ce qui est de l'ordre des preuves, il est d'usage de mettre d'abord en avant l'autorité des écritures et des SS. Pères ; puis viennent les raisons, les comparaisons et les exemples. Les textes des écritures doivent être prononcés d'une voix grave et solennelle. Il vaut beaucoup mieux de n'en prendre qu'un ou deux, et de les bien développer, que d'en entasser un grand nombre sans les commenter. Il faut user sobrement des maximes des Pères, choisir les plus courtes, et prendre garde qu'elles renferment quelque belle sentence. Viennent ensuite les raisons. Il en est qui veulent qu'on se serve d'abord des plus faibles et puis des plus fortes ; mais je pense avec d'autres, que, s'il est indispensable de réserver les plus puissantes

pour la fin, il est bon néanmoins d'en placer quelques-unes au commencement, gardant les moins fortes pour le milieu. Produire dès le principe une raison peu puissante, serait porter une fâcheuse impression dans l'esprit des auditeurs. Après les raisons, arrivent les comparaisons, les exemples. C'est là l'ordre qu'il est d'usage d'observer; cependant il peut être utile quelquefois de renverser cette symétrie et de mettre en premier lieu les preuves que nous avons réservées pour la fin. C'est ce que nous laissons au goût et à la sagesse du prédicateur.

XII. La transition d'un point à un autre doit avoir lieu naturellement, évitant de passer brusquement d'une idée à une autre qui fait disparate. Voici les formules les plus usitées et les plus faciles : « *Venons maintenant sur l'autre point, etc.*, ou bien : *Nous venons de faire observer etc.* Et, pour passer d'une raison à l'autre, on peut dire : « *Joignez à cela etc.*, ou bien : « *Il faut en outre considérer etc.* : Ayant soin, autant que possible, que le dernier motif du point précédent ait quelque rapport avec celui du point qui va suivre.

XIII. Quant à l'amplification des preuves, on en distingue de deux sortes; la *verbale*, qui consiste dans les mots, et la *réelle*, qui a lieu ou par *progression*, par exemple : *C'est une vertu de supporter patiemment les tribulations, c'est une vertu plus méritoire de les désirer, et c'est une vertu bien plus méritoire encore de les supporter avec allégresse* : ou bien elle ressort des circonstances mêmes du sujet, ou de sa comparaison avec un autre sujet d'égale ou de moindre importance. C'est à la pèroraison que se placent ordinairement les moralités; l'on peut cependant se permettre, quand on vient d'avancer quelque preuve puissante, d'en tirer quelque sentence morale. C'est le soin que doivent avoir les

missionnaires, appelés à prêcher devant des gens ignorants et grossiers, sur l'esprit desquels les moralités font le plus d'impression : mais il faut bien se garder d'en faire un trop fréquent usage ; il faut les rendre d'une manière claire et concise, sans quoi elles provoquent l'ennui et ne font que refroidir le discours.

XIV. *La péroraison* renferme trois parties : l'épilogue, la moralité, et les mouvements affectueux. *L'épilogue*, n'est autre chose qu'un résumé du sermon, un faisceau de tout ce qu'on a déjà dit de plus convaincant, pour préparer les voies aux mouvements affectueux. D'où il suit que le prédicateur doit commencer à s'y livrer en faisant cette récapitulation.

XV. Pour ce qui est de la *moralité* ; elle doit être exprimée d'une manière claire et chaleureuse, c'est de là que dépend principalement le succès d'un sermon, quand on prêche devant le peuple. C'est pourquoi l'on doit tonner contre les vices les plus communs ; la haine, l'impudicité, le blasphème (si fréquents, hélas ! dans le royaume de Naples,) les occasions dangereuses, les mauvaises compagnies ; s'élever avec force contre les pères qui permettent à leurs enfants de s'entretenir avec de jeunes personnes du sexe, et surtout contre les mères qui ouvrent aux jeunes gens l'entrée de leurs maisons, pour leur procurer des tête-à-tête avec leurs filles ; exhorter les pères de famille à bannir de leur demeure les mauvais livres, et particulièrement les *romans*, poison secret qui séduit et corrompt le cœur de la jeunesse ; enfin contre les jeux de hasard, qui sont à la fois la ruine des familles et la perdition des âmes.

XVI. En somme, le prédicateur ne doit jamais manquer, dans ses sermons, de rappeler à ses auditeurs les moyens d'échapper aux vices et de persévérer dans la

bonne voie ; tels que fuir les occasions et les compagnies dangereuses, se faire violence pour ne pas s'abandonner à sa colère, et se livrer à des paroles ou à des actes outrageans, leur conseillant, quand ils se sentent près de tomber dans le blasphème ou l'imprécation, de prononcer avec ferveur quelque prière pieuse, comme : « Seigneur, accordez-moi la patience : Sainte Marie, secourez-moi : Que Dieu vous sanctifie etc. , ou autres semblables. Voici encore quelques bons conseils à leur donner : entrer dans quelque confrérie, entendre la messe chaque matin, se livrer à des lectures édifiantes, renouveler chaque jour en se levant la ferme résolution de ne pas offenser Dieu et lui en demander la grâce, faire des visites journalières au St.-Sacrement, ne point oublier de faire chaque soir, avec componction, son examen de conscience, faire un acte de contrition aussitôt après avoir commis un péché, et s'en confesser le plutôt possible. Il doit principalement s'attacher à leur persuader d'avoir recours à Dieu et à la bienheureuse Vierge, au moment de la tentation ; en prononçant souvent et avec ferveur les SS. noms de Jésus et de Marie, et ne cessant d'invoquer leur secours, qu'après que la tentation se sera dissipée. Le prédicateur doit avoir soin de revenir souvent, dans ses sermons, sur l'efficacité de ces divers moyens, sans se mettre en peine des critiques des gens lettrés qui pourraient lui reprocher de se répéter. Ce n'est point pour s'attirer les suffrages des gens de lettres que l'on doit prêcher, mais bien pour être agréable à Dieu et lui conquérir des âmes ; celles surtout de ces pauvres ignorants, qui retirent bien moins de fruit des raisonnemens et des belles sentences, que de ces pratiques simples et faciles, qu'on ne doit cesser de leur rappeler, de peur qu'ils les oublient.

XVII. Les jeunes prêtres, avant de prêcher, doivent avoir le soin d'écrire leurs sermons et de les apprendre par cœur. Il n'appartient qu'à ceux qui ont depuis plusieurs années l'habitude de la chaire, d'improviser et de parler d'abondance; leur discours alors est plus naturel et plus familier; mais vouloir s'y hasarder, avant d'avoir acquis une longue expérience, serait courir le risque de s'embarasser et de tomber dans la confusion des idées. Les jeunes prédicateurs doivent écrire leurs sermons sans employer le style fleuri, l'enflure, la haute métaphisique, et les périodes sonores. Le célèbre littérateur Louis Mulatori, dans son précieux traité sur *l'Éloquence populaire*, démontre que tous les sermons prononcés devant un auditoire composé de savants et d'ignorants, doivent être non seulement familiers, mais encore populaires; d'un style facile et simple, comme parle le peuple; fuyant avec le même soin la boursoufflure et la triavilité, également indignes l'une et l'autre de la chaire. *Le peuple, dit-il, est pour la plupart composé d'ignorants. Si vous lui jetez à la face des sujets et des réflexions abstraits, revêtus d'un style au-dessus de l'intelligence commune, quel succès espérez-vous obtenir auprès de ceux qui ne peuvent vous comprendre? Aussi faut-il bien se garder de prendre pour modèle ceux qui loin de chercher à se mettre au niveau du plus grand nombre, semblent s'étudier au contraire à ne se faire comprendre que des lettrés seuls, comme s'ils dédaignaient de se faire entendre de tant de pauvres gens qui n'ont pas moins de droits que les savants à la parole de Dieu. C'est le devoir de tout prédicateur de s'adresser à chacun en particulier, comme s'il n'y en avait pas d'autres qui l'écoutassent. Celui qui affecte de hauts raisonnements que la foule ne peut concevoir, trahit à la fois la volonté de Dieu, sa mission, et les besoins de la majeure partie de son auditoire.*

*Aussi le concile de Trente ordonna-t-il à tous les curés d'accommoder leurs sermons à la capacité de leurs paroissiens : Les archiprêtres et les curés doivent eux-mêmes, ou par le ministère de personnes compétentes, nourrir de paroles salutaires l'intelligence des ouailles confiées à leur soin, selon leur capacité. (Sess. v. cap. 2. de reform.)*

XVIII. St.-François de Sales prétend que les mots choisis et les périodes harmonieuses sont la peste des sermons; et la raison qu'il en donne, c'est que l'esprit de Dieu abandonne ceux qui s'y livrent. Ces belles phrases ne peuvent convenir qu'aux savants, mais non point aux ignorants qui forment la plus grande partie des auditeurs. Les sermons, au contraire, écrits d'un style de conversation et familier plaisent également aux uns et aux autres. Muratori ajoute que, lorsqu'on s'adresse au peuple ou aux gens de la campagne, il faut se servir du langage le plus vulgaire possible, pour se conformer à leur intelligence bornée. Le prédicateur doit alors se figurer qu'il est un des leurs qui cherche à persuader quelque chose à un de ses compagnons; ses phrases doivent être courtes et brisées, afin que celui qui n'aura pas saisi le premier sens puisse saisir le second, il manquerait son but en faisant un sermon suivi, parce qu'alors celui qui n'aurait pas compris la première période, ne comprendra point la seconde ni la troisième.

XIX. Muratori conseille encore à ceux qui prêchent devant le peuple, d'employer fréquemment l'*antiphrase*, figure par laquelle on peut se faire à la fois la demande et la réponse, comme par exemple : *Dites-moi, pourquoi tant de pécheurs, après la confession, retombent dans les mêmes fautes? moi je vais vous le dire : c'est parce qu'ils n'en évitent pas l'occasion.* Il faut avoir soin de ranimer souvent l'attention de l'auditoire, surtout

lorsqu'on arrive à quelque point important, par des mots tels que ceux-ci : *Remarquez bien ce que je vous dis, etc.* Il est aussi convenable de proférer dans le cours du sermon quelque pieuse exclamation; par exemple: *O Dieu bon et miséricordieux, vous venez à nous exprès pour nous sauver et nous, nous vous fuyons pour nous damner!* On doit aussi répéter avec force quelque grande maxime; par exemple : *Il n'y a point de remède, il faut mourir tôt ou tard; tôt ou tard il faut mourir; ou bien : mes chers frères, il est certain qu'après cette vie nous serons ou éternellement heureux, ou éternellement malheureux; comprenez bien, ou éternellement heureux, ou éternellement malheureux.*

XX. Nous ne nous étendrons pas d'avantage sur ce point, selon moi très-important, ayant été obligés de le traiter plus au long dans la lettre apologétique, que nous avons faite imprimer, en réponse à un religieux qui désapprouvait notre opinion sur le style simple et vulgaire des sermons. Nous y exposons succinctement ce qu'en pense Muratori, en ce qu'en ont écrit les SS., autant que notre mémoire a pu nous le rappeler. Nous l'avons renvoyée à la fin du présent volume, et nous engageons fortement le lecteur à la parcourir (1).

XXI. Nous allons parler brièvement de la modulation de la voix et du geste, propres à la chaire. Pour ce qui est de la voix, on doit éviter de l'avoir trop rouflante, monotone et haute. Le plus sûr moyen de se concilier l'attention des auditeurs est de prendre

(1) Cette lettre, d'après notre édition, se trouve dans le volume XV, des OEuvres Ascétiques, intitulé : *Pratique des Exercices des Missions.*

des intonations tantôt fortes, tantôt médies, tantôt basses, suivant les sentimens que l'on exprime (en ménageant toutefois les transitions) par exemple : placer ici une exclamation, là, faire une pause, et puis reprendre avec un soupir. Cette variété de tons et de manières tient toujours l'auditoire attentif.

XXII. Pour ce qui est du geste, il faut éviter l'affectation, l'uniformité, les mouvemens trop impétueux qui ébranlent tout le corps. On doit remuer les bras avec beaucoup de modération, se servir ordinairement de la main droite, peu de la gauche, ne jamais les élever au-dessus de la tête, ni les trop étendre sur les côtés, ni les trop rapprocher du corps, si ce n'est sur la poitrine. Le prédicateur doit prononcer l'exorde debout, et sans quitter le milieu de la chaire, point de gestes à la première période, à la seconde seulement il doit commencer à mouvoir la main droite, tenant la main gauche appuyée sur sa poitrine ou bien sur la chaire. Il faut s'abstenir de porter les bras sur les côtés, de les élever en forme de croix, ou de les jeter derrière le dos; frapper des mains ou sur la chaire ne doit se faire que bien rarement. Il est très-inconvenant de frapper des pieds, ou de relever son surplis. Que les mouvemens de la tête répondent à ceux de la main, mais que celle-ci seule dirige l'action. C'est un défaut de tordre la tête, de trop l'agiter, et de la tenir continuellement haute ou très-inclinée sur la poitrine. Les yeux doivent suivre le mouvement de la tête; aussi doit-on se garder avec soin de les tenir fermés ou toujours baissés, ou fixés plutôt d'un côté que d'un autre, et particulièrement du côté des dames. On peut s'asseoir de temps à autre, mais peu souvent. Il ne faut jamais non plus se porter brusquement d'un côté de la chaire à l'autre. Du reste, le pré-



dicateur doit presque toujours se tenir au milieu, afin d'être également vu de partout; il est bon cependant qu'il se tourne parfois tantôt du côté droit, tantôt du côté gauche, sans néanmoins tourner jamais entièrement le dos à une partie de l'auditoire. Enfin, pour ce qui regarde la durée des sermons, ceux du carême ne doivent jamais dépasser une heure, ceux des fêtes et des dimanches trois quarts d'heure; quant aux simples prônes de paroisse, ils ne doivent jamais dépasser une demi-heure, y compris l'acte de contrition, qu'il est utile de faire pratiquer au peuple, l'exhortant, en terminant, à se recommander à la Ste.-Vierge, pour en obtenir quelque grâce particulière, comme la persévérance, une bonne fin, l'amour de J.-C., et autres semblables. Il est nécessaire, pour faire place à ces actes, d'abrégier le temps du prône, attendu qu'ils en sont le fruit le plus important.

Le prédicateur doit aussi quelquefois exhorter ses auditeurs à rapporter à d'autres soit à leurs parents, soit à leurs amis, ce qu'ils viennent d'entendre, afin que de cette sorte le sermon soit encore utile à ceux qui n'y ont point assisté.



# SERMONS ABRÉGÉS

POUR

**TOUS LES DIMANCHES DE L'ANNÉE.**

---

## SERMON I.

POUR LE PREMIER DIMANCHE DE L'AVEUT.

Sur le jugement dernier. IIII

*Et videbunt filium hominis venientem in nubibus cæli cum virtute multâ et majestate. (Matth. xxiv. 30.)*

De nos jours Dieu est méconnu , aussi les pécheurs le méprisent-ils , comme s'il ne pouvait pas, quand il le veut , se venger des outrages qui lui sont faits. *Et quasi possit nil facere omnipotens, æstimabant eum.* ( Job. xxii. 17. ) Mais le Seigneur a fixé irrévocablement un jour, que les écritures appellent *Dies Domini*, où le souverain juge doit enfin se montrer tel qu'il est. *Cognoscetur Dominus judicium faciens.* ( Ps. ix. 17. ) Aussi ce jour est-il appelé, *Dies iræ, dies tribulationis et angustiarum, dies calamitatis et miseriæ.* ( Soph., i. 15. ) Nous allons exposer :

Dans le I. point. La comparaison différente des justes et des pécheurs.

Dans le II. L'examen des consciences.

Dans le III. La sentence des élus et celle des damnés.

## PREMIER POINT.

Comparution des justes et des pécheurs dans la vallée de Josaphat.

I. Le commencement de ce jour sera marqué par le feu qui descendra du ciel, et brûlera la terre avec tous les hommes vivant alors et toutes les choses de ce monde : *Terra et quæ in ipsâ sunt opera exurentur.* (2. Petr. III. 10.) Tout cela ne sera plus qu'un monceau de cendres.

II. Les hommes étant morts, la trompette sonnera, et tous ressusciteront, comme le dit l'Apôtre : *Canet enim tuba, et mortui resurgent.* (1. Cor. xv. 52.) St.-Jérôme s'écrie (In Matth. Cap. 5) : *Quoties diem judicii considero, contremisco. Sive comedam, sive bibam, sive aliud faciam, semper insonare videtur auribus meis illa terribilis tuba : Surgite mortui, venite ad judicium.* Et St.-Augustin confesse que rien ne l'arrachait aux plaisirs d'ici bas, comme la crainte du jugement.

III. Au son de cette trompette, descendront du ciel les âmes pures des élus, pour reprendre la forme sous laquelle ils ont servi Dieu sur cette terre ; et surgiront de l'enfer les âmes coupables des damnés, pour revêtir l'enveloppe maudite sous laquelle ils ont offensé Dieu. Combien ils seront différents les uns des autres ! les damnés apparaîtront hideux et noirs comme autant de tisons de l'enfer ; et les élus resplendiront comme autant de soleils. *Tunc justi fulgebunt sicut sol :* (Matth. XIII. 43.) Ah ! combien auront à se réjouir alors ceux qui auront mortifié leurs corps par la pénitence. Nous pouvons nous en convaincre par les pa-

roles que St.-Pierre d'Alcantara adressa à Ste.-Thérèse lorsqu'il lui apparut après sa mort : *O felix pœnitentia, quæ tantam mihi promeruit gloriam !*

IV. Aussitôt après leur résurrection tous les hommes seront appelés par les Anges dans la vallée de Josaphat pour y être jugés : *Populi , populi in vallem concisionis , quia juxta est dies Domini.* ( Joel. III. 14. ) Les Anges viendront ensuite, qui sépareront les réprouvés des élus, plaçant ceux-ci à la droite, les autres à la gauche. *Exibunt angeli, et separabunt malos de medio justorum.* ( Matth. XIII. 49. ) Oh ! quelle honte éprouveront alors les misérables condamnés, écrit l'auteur du livre des *OEuvres imparfaites* ( homél. 54. ) : *Quomodo putas impios confundendos, quando segregatis justis , fuerint derelicti !* Ce châtiment seul, nous dit St.-Chrysostôme, suffirait pour remplacer tous les tourments de l'enfer : *Et si nihil ulterius paterentur , ista sola verecundia sufficeret eis ad pœnam.* ( Sur St.-Math. chap. 24. ) Le frère sera séparé du frère, le mari de sa femme, le fils du père, etc.

V. Mais voici que les cieux s'ouvrent, les Anges en descendent pour venir assister au jugement, portant le signe de la croix et les autres instruments de la passion de notre divin Rédempteur, comme l'écrit St.-Thomas, le docteur Angélique : *Veniente Domino ad judicium , signum crucis, et alia passionis indicia demonstrabuntur* ( St.-Thom. opusc. 2. Chap. 244. ) Cela est confirmé par ces paroles de St.-Matthieu ( xxiv. 30. ) : *Et tunc apparebit signum Filii hominis in cœlo, et tunc plangent omnes tribus terræ.* Les pécheurs verseront les larmes cruelles des remords, en voyant la croix du Sauveur et, comme dit St.-Chrysostôme s'adressant à l'impie, les clous se plaindront de toi, les plaies et la croix élèveront contre toi leur voix puissante : *U'avi*

*de te conquarentur , cicatrices contra te loquentur , crux Christi contra te perorabit. ( Homil. 20, sur Matth. )*

VI. A ce jugement suprême assistera encore la reine des saints et des anges , la très-sainte-Vierge Marie et enfin apparaîtra le souverain juge , porté sur des nuées , brillant de lumière et de majesté. *Et videbunt Filium hominis venientem in nubibus cœli, cum virtute multâ, et majestate. ( Matth. xxiv. 30. )* O quel tourment pour les réprouvés que cette vue face à face de leur juge ! *A facie ejus cruciabuntur populi. ( Joel. ii. 6. )* St.-Jérôme écrit que la présence de Jésus-Christ sera pour eux un supplice plus terrible que ceux de l'enfer même : *Damnatis melius esset inferni pœnas , quam Domini præsentiam ferre.* Aussi , à ce jour suprême , comme l'a prédit St.-Jean , ils diront eux-mêmes aux montagnes de tomber sur eux , et de les dérober à la vue de leur juge irrité : *Dicent autem montibus : cadite super nos , et abscondite nos a facie sedentis super thronum , et ab irâ Agni. ( Apoc. vi. 6. )*

## DEUXIÈME POINT.

### Examen de conscience.

VII. *Judicium sedit et libri aperti sunt. ( Dan. vii. 10 )* Les livres des consciences sont ouverts et le jugement commence. Rien alors ne restera caché : L'apôtre dit que le Seigneur *illuminabit abscondita tenebrarum. ( 1. Cor. iv. 5. )* Dieu lui-même dit , par la bouche du prophète Sophonie. ( 1. 12. ) : *Scrutabor Jerusalem in lucernis.* La lumière de ce flambeau éclairera toutes les choses cachées.

VIII. On lit dans St.-Jérôme ( hom. iii. sur Dav. ) : *Terribile judicium , sed peccatoribus , justis autem optabile*

*et suave.* Ce jugement sera terrible au pécheur : il ne sera que joie et douceur aux justes. Dieu lui-même fera à chacun de ces derniers l'éloge mérité de ses bonnes œuvres. ( 1. Cor. iv. 5. ) L'apôtre dit que les élus seront en ce jour élevés dans les aîs sur les nuées pour augmenter le cortège des Anges qui accompagnera le Sauveur : *Rapiemur cum illis in nubibus obviam Christo in aera.* ( 1. Thess. iv. 16. )

IX. Ces mondains , qui jadis taxaient de folie les Saints, mortifiés et humiliés maintenant, font retomber cette même injure sur eux-mêmes, et s'écrient : *Nos insensati vitam illorum æstimabamus insaniam , et finem illorum sine honore ; ecce quomodo computati sunt inter filios Dei et inter sanctos sors illorum est.* ( Sap. v. 4. ) Dans ce monde on répute heureux ceux qui possèdent les richesses et les honneurs tandis que la seule fortune véritable est de devenir Saints. Réjouissez-vous donc, vous, âmes chrétiennes, qui menez ici-bas une vie pleine de tribulation : *tristitia vestra vertetur in gaudium.* ( Jean , xvi. 20. ) Dans la vallée de Josaphat vous serez placés près du trône de gloire.

X. Tout au contraire les réprouvés seront placés à gauche, comme autant de boucs immondes , destinés au couteau du boucher ; ils y attendront leur dernière condamnation *Judicii tempus*, dit St.-Chrysostôme, *misericordiam non recepit.* Il n'y a plus, à ce grand jour du jugement, aucun espoir ni miséricorde pour ces malheureux pécheurs. St.-Augustin nous dit : *Magna jam est pœna peccati, metum et memoriam divini perdidisse judicii.* ( Serm. xx. de Temp. ) Le premier châtiment de ceux qui ont perdu la grâce de Dieu, c'est de perdre avec elle la mémoire et la crainte du jugement de Dieu. Sache, sache, misérable pécheur, obstiné dans le péché, dit l'Apôtre, que par cette obstination tu amasses pour

le grand jour du jugement un trésor de colère de la part de Dieu. *Secundùm autem duritiam tuam, et impœnitens cor, thesaurizas tibi iram in die iræ.* (Rom. II. 5.)

XI. Alors, dit St.-Anselme, les pécheurs voudront envain se cacher, ils seront contraints de comparaître devant leur juge en éprouvant une douleur insupportable. *Latere enim impossibile, apparere intolerabile.* Les démons feront leur office d'accusateurs et diront au juge, suivant les paroles de St.-Augustin: *Judica esse meum qui tuus esse noluit.* Les damnés entendront contre eux le témoignage 1° de leur conscience: *Testimonium reddente illis conscientia ipsorum;* (Rom. II. 5.) 2° celui des créatures, car les murailles elles-mêmes des maisons où ils ont péché parleront et dévoileront leurs crimes: *Lapis de pariete clamabit,* (Abac. II. 11.) 3° et celui de leur juge, qui leur dit: *Ego sum judex et testis, dicit Dominus.* (Jer. XXIX. 23.) Il dira spécialement aux chrétiens réprouvés, ainsi que l'écrit St.-Matthieu (XI. 21.): *Væ tibi, Corozain, væ tibi Bethsaida, quia si in Tyro et Sidone factæ essent virtutes quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio et cinere pœnitentiam egissent.* Chrétiens, dira-t-il, si j'avais fait aux Turcs et aux Idolâtres les mêmes grâces que vous avez reçues de moi, ils auraient, eux, fait pénitence de leurs fautes, tandis que vous avez persévéré dans le péché jusqu'à l'heure de votre mort. Et alors il fera apparaître, aux yeux de tous, leurs crimes les plus cachés. *Retelabo pudenda tua in facie tuâ.* (Nuham. III. 5.) Il découvrira et rendra publiques leurs débauches, leurs injustices et leurs cruautés cachées. *Ponam contra te abominationes tuas.* (Ezech. VII. 4.)

XII. Quelle excuse fondée, quelle excuse même quelconque pourront-ils présenter? *Omnis iniquitas operabit os suum* (Psaume, CVI. 42.) Leurs nombreux péchés leur fermeront la bouche, en sorte qu'au lieu

de chercher à s'excuser ils prononceront eux-mêmes leur propre condamnation.

### TROISIÈME POINT.

Sentence prononcée sur les élus et sur les réprouvés.

XIII. St.-Bernard dit (serm. 8. sur le psaume 90.) que la sentence concernant les justes sera prononcée la première, et les appellera à jouir de la gloire céleste afin d'aggraver la peine des réprouvés par le spectacle du bien qu'ils ont perdu : *Prius pronuntiabitur sententia electis, ut acrius ( reprobis ) doleant, videntes quid amiserint.* Jésus-Christ se tournera donc vers les élus et leur dira, avec amour et sérénité : *Venite, benedicti Patris mei : possidete paratum vobis regnum, à constitutione mundi.* ( Matth. xxv. 34. ) Il bénira toutes les larmes qu'ils ont versées dans la pénitence, et toutes leurs bonnes œuvres, leurs oraisons, leurs mortifications, leurs communions : pardessus tout il bénira la part de douleur qu'ils ont ressentie de sa passion, et du sang versé par lui pour leur salut. Et tout glorifiés de cette bénédiction, les élus chantant *alleluia, alleluia*, entreront dans le paradis pour y louer et aimer Dieu éternellement.

XIV. Se retournant ensuite du côté des réprouvés, le souverain juge prononcera leur sentence en ces mots : *Discedite à me maledicti, in ignem æternum.* ( Matth. xxv. 34. ) Ils seront donc maudits et comme tels séparés de Dieu, et condamnés à brûler pour toujours dans les feux de l'enfer : *Et ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam.* ( Matth. xxv. 46. )

Après cette sentence, dit St.-Éphrem, les damnés seront forcés de faire un éternel et dernier adieu à



leurs parents, au ciel, aux saints, à la Sainte Mère de Dieu : *Valete justî, vale crux, vale paradise, valete patres ac filii, nullum siquidem restrûm visuri sumus ultrâ : vale tu quoque Dei genitrix Maria.* St.-Éphrem (*de variis sermonibus inf.*) Ensuite un gouffre s'ouvrira dans le milieu de la vallée, où les damnés seront engloutis, et ils sentiront, derrière eux, se fermer ces portes qui ne s'ouvriront plus pendant une éternité. O funeste péché, à quelle fin misérable tu dois conduire un jour tant d'âmes, rachetées par le sang précieux de J.-C. ! O âmes malheureuses, à qui une fin si déplorable est ainsi réservée !

Mais vous, chrétiens mes frères, réjouissez-vous ; vous pour qui Jésus-Christ est encore un père, et non un juge ; il est tout prêt à pardonner au pécheur repentant. Implorons de suite ce pardon salutaire. ( Ici on fait faire au peuple les actes de pénitence et de résolution de meilleure vie, et la prière à Jésus et à Marie pour obtenir la grâce de persévérance. Ces actes doivent se faire à la fin de chaque sermon. )

## SERMON II.

POUR LE SECOND DIMANCHE DE L'AVEUT.

De l'utilité des souffrances.

*Cùm audisset Joannes in vinculis opera Christi.* Matth. xi. 2.

Dieu, dans les tribulations, enrichit les âmes qu'il aime de ses plus grandes grâces. Voilà St.-Jean qui, dans les fers et dans la gêne d'une prison, apprend à connaître les œuvres de J.-C. : *Cùm audisset Joannes*

*in vinculis opera Christi.* On ne peut trop apprécier l'avantage que nous apportent les tribulations. Le Seigneur nous les envoie non comme des maux qu'il veut nous infliger, mais comme un bien dont il nous gratifie; d'où il suit que nous devons les recevoir, quand elles nous arrivent, avec un sentiment de reconnaissance, non pas seulement en nous résignant à la volonté divine, mais en nous réjouissant de ce que Dieu nous traite comme il a traité Jésus son fils, dont la vie sur la terre fut remplie de peines et de douleurs. J'entreprendrai donc de vous faire voir :

Dans mon 1<sup>er</sup> point, combien les tribulations nous sont utiles.

Et dans mon 2<sup>e</sup> point, comment nous devons nous comporter dans les tribulations.

### PREMIER POINT.

Combien les tribulations nous sont utiles.

I. *Qui non est tentatus, quid scit? Vir in multis expertus, cogitabit multa, et qui multa didicit enarrabit multa.* (Eccl. xxiv. 6.) Celui qui n'a vécu que dans la prospérité et n'a point l'expérience du malheur, ne sait rien de l'état de son âme. L'adversité, pour premier effet, nous fait ouvrir les yeux que la prospérité nous tenait fermés. St.-Paul resta comme aveuglé quand J.-C. lui apparut, et dans ce moment il reconnut l'erreur dans laquelle il vivait. Le roi Manassès, prisonnier à Babylone, recourut à Dieu dans son affliction, rappela ses fautes et en fit pénitence : *Postquam coangustatus est, oravit Dominum... et egit pœnitentiam talitè cordm Deo.* (2 Paral. xxxiii. 12.) L'enfant prodigue, se voyant réduit à garder les pourceaux et souf-

frant de la faim dit : *Surgam et ibo ad patrem meum* ( Luc. xv. 18. )

La tribulation sert en second lieu à nous détacher des choses terrestres. La mère qui veut sévrer son enfant met du fiel à son sein , afin de dégoûter son fils et de le forcer ainsi à prendre une meilleure nourriture. Dieu nous détache des biens terrestres par un semblable moyen, il les enduit de fiel pour que nous les trouvions amers et que nous les quittions, et reportions nos affections vers les biens célestes.

Troisièmement. Ceux que la prospérité accompagne sont sous le joug de mille tentations , de l'orgueil , de la vanité , du désir immodéré d'augmenter leurs richesses , de se procurer de nouveaux honneurs , de nouveaux plaisirs. La tribulation nous délivre de toutes ces tentations , et nous rend humbles et satisfaits de l'état où nous a placés la volonté du Seigneur.

II. En quatrième lieu , les souffrances qui nous arrivent servent d'expiation pour les péchés commis , encore mieux que les mortifications que nous nous imposons volontairement. *Intellige*, dit St.-Augustin , *medicum esse Deum , et tribulationem medicamentum esse in salutem*. Oh ! quel puissant remède que les tribulations pour guérir les plaies que nous ont faites nos péchés ! Job estime heureux celui qui est repris de Dieu par les tribulations , parce que Dieu guérit et sauve de la même main dont il nous afflige et nous frappe. *Beatus homo qui corripitur à Deo , quia ipse vulnerat , et medetur ; percutit , et manus ejus sanabunt*. ( Job. v. 18. ) Aussi St.-Paul se glorifiait-il des souffrances par lesquelles il était éprouvé : *Gloriamur in tribulationibus*. ( Rom. v. 3. )

III. Cinquièmement , les tribulations nous forcent à nous souvenir de Dieu , et à recourir à sa miséri-

corde en nous faisant comprendre que lui seul peut et veut apporter du soulagement à nos misères. *Venite ad me omnes*, nous dit-il, pour nous donner du courage, *qui laboratis, et onerati estis, et ego reficiam vos.* (Matth. XI. 28.) Aussi se fait-il appeler : *Adjutor in tribulationibus.* (Ps. XLV. 2.) David écrit encore : *Cum occideret eos querebant eum et revertebantur.* (Ps. LXXVII. 34.) Les hébreux, vaincus et taillés en pièces par leurs ennemis, se ressouvenaient de Dieu et se tournaient vers lui.

IV. Sixièmement. Les souffrances nous font acquérir un grand mérite auprès de Dieu, en nous donnant occasion d'exercer les vertus qui lui sont le plus agréables, l'humilité, la patience et la conformité à sa volonté souveraine. Le R. P. Jean d'Avila disait : « Un Béni soit Dieu, prononcé dans les choses contraires est d'un bien plus grand prix que les plus ferventes actions de grâce rendues pour les choses heureuses. » O quel trésor de mérite acquiert un chrétien qui souffre patiemment les mépris, la pauvreté, les infirmités ! Les mépris surtout qui nous viennent des autres sont l'objet des plus ardents désirs des saints, qui n'aspirent qu'à être soumis aux humiliations pour l'amour de Jésus-Christ, à qui elles les rendent en quelque sorte semblables.

V. De plus, combien ne gagne-t-on pas à souffrir la pauvreté ! *Deus meus et omnia*, disait St.-François d'Assises, et, en parlant ainsi, il se trouvait plus riche que tous les rois de la terre. Quelle profonde vérité dans ce mot de Ste.-Thérèse : *Moins nous aurons possédé ici bas, plus nous aurons là haut.* Bienheureux qui peut dire dans toute la sincérité de son cœur : « Jésus, ô mon Dieu, vous seul me suffisez. » Si je t'estime malheureux, parce que tu es pauvre, dit St.-Chrysostôme, si je te répute malheureux et digne de com-

passion, ce n'est pas uniquement parce que tu es pauvre mais parce qu'étant pauvre tu n'embrasses, pas avec joie la pauvreté ; voilà pourquoi je te trouve malheureux : *Sanè dignus es lacrymis, ob hoc quod miserum te existimas, non ideo quod pauper es.* (St.-Chrysost. Serm. 2. ep. ad Philip.)

VI. Considérez en outre , que supporter patiemment les douleurs et les infirmités , c'est s'emparer à l'avance d'une grande portion de la couronné qui nous est préparée dans le ciel. Un malade se plaint que , dans son état d'infirmité , il ne peut rien faire ; ah ! comme il se trompe : il peut tout faire au contraire , car tout est remplacé par sa résignation et sa patience dans ses douleurs.

VII. St.-François de Sales dit : C'est toute la science des saints que de souffrir constamment pour Jésus-Christ , et c'est par-là que nous avançons en sainteté. Et l'Apôtre : *quem diligit Dominus castigat , flagellat autem omnem filium quem recipit.* ( Hébr. XII. 6. ) Aussi Jésus-Christ disait un jour à Stè.-Thérèse : « Sache que les âmes que mon père aime et favorise sont celles qu'il éprouve par les plus grandes douleurs. » Job s'écrie à cause de cela : *Si bona suscipimus de manu Domini, mala quare non suscipiamus ?* ( Job. II. X. ) C'est-à-dire , si nous avons reçu volontiers de Dieu les biens , dont on peut jouir sur cette terre , pourquoi n'accepterions-nous pas avec plus de joie encore les tribulations, bien autrement profitables que la prospérité ?

VIII. Les tribulations les plus cruelles pour une âme sainte sont les tentations dont le démon se sert pour nous porter à offenser Dieu ; mais aussi qui les chasse et les souffre avec patience en recourant à l'aide de Dieu , acquiert par elles un bien plus grand mérite : *Fidelis autem Deus est qui non patietur vos tentari supra*

*id quod potestis , sed faciet etiam cum tentatione proventum ut possistis sustinere.* (1. Cor. x. 13.) C'est pour cela que Dieu permet que nous soyons tourmentés par les tentations , afin qu'en les chassant nous en ayons plus de mérite. *Beati qui lugent , dit le Seigneur , quoniam ipsi consolabuntur.* ( Matth. v. 5. ) Heureux , dit aussi l'Apôtre , puisque nos tribulations sont si courtes , et si légères en comparaison de l'immensité de gloire qu'elles nous font acquérir dans le ciel : *Quod in præsenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ , supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis.* (2. Cor. iv. 17.)

IX. Il est donc nécessaire , dit St.-Chrysostôme , de souffrir sans murmure les tribulations , car si vous les acceptez avec résignation , *magna lucraberis* , vous faites un gain inappréciable , tandis que si vous les prenez avec mauvaise volonté , loin de diminuer votre misère , vous l'augmentez : *Si autem ægrè feres , neque calamitatem minorem facies et majorem reddes procellam.* (Vide Hom. 64. ad Pop.) Nous n'avons pas de meilleur moyen si nous voulons nous sauver : *Per multas operationes oportet introire in regnum Dei.* (Act. xiv. 21.) Un grand serviteur de Dieu disait , que le ciel était une demeure destinée aux pauvres , aux persécutés , à ceux qui souffrent l'humiliation et l'affliction ; car tels ont été tous les martyrs et tous les saints. D'où St.-Paul conclut ; *Patientia enim vobis necessaria est ut voluntatem Dei facientes reportetis remissionem.* (Hébr. x. 36.) Mais , dit St.-Cyprien , parlant des souffrances des Saints : *Quid hæc ad Dei servos quos paradusos invitat ?* (Epit. à Démétr.) Que peuvent offrir de difficile à supporter les courtes afflictions de cette vie à ceux qui se confient à la promesse des joies éternelles du paradis ?

En somme, les fléaux que Dieu nous envoie ne nous frappent que pour notre bien : *Flagella Domini quibus quasi servi corrigimur, ad emendationem et non ad perditionem nostram evenisse credamus.* (Judith. VIII. 27.) St.-Augustin, sur le psaume 89, dit : *Deus irascitur quem peccantem non flagellat.* Quand un pécheur se voit affligé dans cette vie, il doit y voir la volonté de Dieu de lui faire miséricorde dans l'autre, en changeant un châtement éternel en une peine temporelle qui est par conséquent infiniment moindre. Malheureux au contraire est le pécheur que Dieu ne châtie point ici-bas ! C'est une marque que le Seigneur conserve toute son indignation contre lui et lui réserve le châtement éternel.

XI. Le prophète Jérémie demande à Dieu : *quare via impiorum prosperatur ?* (Jér. XII. 1.) Seigneur, pourquoi les pécheurs prospèrent-ils ? Le prophète lui-même répond à cette demande : *Congrega eos quasi gregem ad victimam, et sanctifica eos in die occisionis.* (1. b. v. 3.) Ainsi qu'au jour du sacrifice les victimes arrivent assemblées en troupeau, ainsi les impies sont destinés à la mort éternelle, comme victimes de la colère divine. *Destina eos est victimas furoris tui in diem sacrificii*, ce sont les paroles de Duhamel, commentant le texte cité.

XII. Quand donc nous nous voyons éprouvés par les tribulations, disons avec Job : *Peccavi et vere deliqui et ut eram dignus non recepi.* (Job. XXXIII. 27.) Seigneur, mes péchés méritent une punition bien plus sévère que celle que vous m'avez envoyée. Aussi devons-nous prier Dieu avec St.-Augustin : *hic ure, hic seca, hic non parcas ut in æternum 1 arcas.* Le plus grand châtement du pécheur est que le Seigneur dise de lui : *Misereamur impio et non discet justitiam.* (J, s. 26.) Lais-

sons cet impie dans l'impunité pendant sa vie mortelle; qu'il reste dans les liens du péché et qu'il arrive ainsi au jour où l'attend un châtement éternel. De là ce que dit St.-Bernard à ce sujet : *Misericordiam hanc nolo ; super omnem iram miseratio ista.* (42. in Cant.) Seigneur, je ne veux pas d'une telle miséricorde, c'est la peine la plus cruelle sur toutes les peines.

XIII. Ainsi celui qui se voit sur cette terre en proie aux afflictions et à la douleur possède un signe certain de l'amour de Dieu pour lui : *Et quia acceptus eras Deo*, dit l'ange à Tobie, *neesse fuit ut tentatio probaret te.* (Tob. XII. 13.) Aussi St.-Jacques appelle heureux l'homme soumis aux tribulations, car cette épreuve des afflictions lui assure la conquête de la vie éternelle. *Beatus vir qui suffert tentationem, quoniam cum probatus fuerit, accipiet coronam vitæ.* (Jac. I. 12.)

XIV. Celui qui souhaite entrer dans la gloire avec les Saints doit donc se résigner à souffrir dans cette vie, comme ont souffert les Saints. Il n'en est pas un en effet qui ait vécu dans le monde heureux et bien traité, mais tous ont été repoussés et persécutés et leur exemple a complètement vérifié cette parole du même Apôtre : *Omnes qui pie volunt vivere in Christo Jesu, persecutionem patientur.* (II. Tim. III. 12.)

#### DEUXIÈME POINT.

Comment nous devons nous comporter dans les tribulations.

XV. Celui qui se trouve dans la tribulation en ce monde doit avant tout se dégager du péché et chercher à rentrer en grâce avec Dieu; sans quoi toutes ses souffrances, pendant qu'il est en état de péché, sont entièrement perdues pour lui. St.-Paul disait : *Si tradidero corpus meum, ita ut ardeam, charitatem autem non habuero, nihil mihi prodest.* (I. cor. XIII. 3.) Si un homme



souffrait tous les tourments du martyr, jusqu'au supplice même du feu, sans être en état de grâce, il n'en retirerait aucun profit pour le salut.

XVI. Tout au contraire celui qui souffre, et qui souffre avec Dieu et pour Dieu, avec une entière résignation, voit ses afflictions se tourner en consolations et en joie. *Tristitia vestra vertetur in gaudium.* (Jean. xvi. 20.) C'est ainsi que les Apôtres, après avoir été baffoués et maltraités par les Juifs, s'éloignèrent pleins de joie d'avoir souffert pour l'amour de Jésus-Christ.

*Ibant gaudentes à conspectu concilii quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.* (Actes. v. 41.) Il faut donc, quand Dieu nous éprouve par la douleur, dire avec Jésus-Christ : *Calicem, quem dedit mihi pater, non bibam illum?* (Jean. xviii. 11.) Nous avertissant que les tribulations qui nous viennent par le moyen des hommes nous viennent pourtant de la part de Dieu, qui est celui qui nous les envoie.

XVII. De plus, quand nous nous voyons dans la détresse, affligés et tourmentés de tous les côtés, nous ne devons avoir de recours qu'à Dieu. Voilà pourquoi le roi Josaphat parlait ainsi au Seigneur : *Cum ignoremus quid agere debeamus, hoc solum habemus residui, ut oculos nostros dirigamus ad te.* (2. Par. xx. 12.) Ainsi faisait David dans ses peines ; il recourait à Dieu et Dieu le consolait : *Ad Dominum cum tribularer clamavi, et exaudivit me.* (Ps. xix. 1.) Nous devons donc recourir à Dieu, le prier et le prier sans cesse, jusqu'à ce que nous soyons exaucés : *Sicut oculi ancillæ (dit le même prophète) in manibus Domine suæ, ita oculi nostri ad Dominum Deum nostrum, donec misereatur nostri.* (Ps. cxxii. 2.) Il ne faut détourner les yeux de Dieu ni cesser de le prier, qu'il n'ait eu enfin pitié de nous.

Il faut avoir une confiance entière dans le cœur de Jésus-Christ, pour nous tout plein de miséricorde, et ne pas imiter ceux qui ayant à peine commencé à prier, et ne se voyant point exaucés encore, perdent le courage et l'espoir. A eux convient cette parole du Sauveur, adressée à St.-Pierre : *Modicæ fidei, quare dubitasti ?* (Matth. xiv. 31.) Pourvu que les grâces que nous demandons soient spirituelles, ou tendent au bien et à la perfection de nos âmes, nous sommes sûrs de les obtenir de Dieu, en priant avec persévérance et pleins de confiance : *Omnia quæcumque petieritis, credite quia accipietis, et evenient vobis.* (Marc. xi. 24.) Ainsi donc au milieu de nos souffrances, il est essentiel de ne jamais désespérer du secours de la divine bonté, et si nos tribulations continuent, répétons : *Etiamsi occiderit me, in ipso sperabo.* (Job. xiii. 15.)

XVIII. Les âmes de peu de foi, au lieu d'avoir recours à Dieu dans leurs afflictions ne cherchent du soulagement que dans les moyens humains, et ainsi, méprisant Dieu, elles restent en proie à leurs misères. *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.* (Ps. cxxvi. 1.) St.-Augustin écrivant sur ce texte dit : *Ipse ædificat, ipse intellectum aperit, ipse ad fidem applicat sensum vestrum; et tamen laboramus et nos tanquam operarii; sed nisi Dominus custodierit civitatem, etc.* Tout bien, tout secours, doit nous venir de Dieu, autrement les créatures ne peuvent rien pour notre soulagement.

XIX. De là ces plaintes du Seigneur contre son peuple : *Numquid Dominus non est in Sion ?... Quare ergo me ad iracundiam concitaverunt in sculptilibus suis ?... num quid resina non est in Galaad ? aut medicus non est ibi ? quare igitur non est obducta cicatrix filix populi mei ?* (Jér. viii. 19. 22.) Ne suis-je donc plus dans Sion,

dit le Seigneur, que ces hommes m'irritent en recourant aux créatures, en adorant leurs idoles en qui ils mettent toute leur espérance ? Ils cherchent un remède à leurs maux ! et pourquoi ne le cherchent-ils pas dans Galaad ( montagne d'Arabie, pleine de parfums et d'aromates et qui est prise ici pour le symbole de la miséricorde divine ) où ils trouveront et le médecin et le remède à tous leurs maux ? Pourquoi donc, ajoute le Seigneur, vos plaies demeurent-elles sans guérison ? parce que vous voulez recourir aux créatures et non à moi.

XX. Dans un autre endroit le Seigneur dit : *Numquid solitudo factus sum Israël, aut terra serotina ? quare ergo dixit populus meus : Recessimus, non veniemus ultra ad te ?... populus vero meus oblitus est mei diebus innumeris.* ( Jer II. 31, 32. ) Dieu se plaint et dit : Pourquoi dites-vous, vous mes fils, que vous ne voulez plus recourir à moi ? Quoi ! suis-je devenu pour vous une terre stérile, qui ne donne plus de fruit ou le donne trop tard ? est-ce pour cela que vous m'avez oublié si long-temps ? Par ces paroles Dieu nous fait entendre que son désir est que nous ayons recours à lui, afin qu'il puisse nous verser le trésor de ses grâces. Et en même temps il nous apprend que quand nous le prions, il ne retarde pas son secours, mais commence à nous l'accorder aussitôt.

XXI. Non, le Seigneur ne dort pas, s'écrie David, lorsque nous recourons à sa bonté pour obtenir des grâces nécessaires au salut de nos âmes. Alors il nous écoute, voulant très-ardemment notre bonheur : *Non dormitabit, neque dormiet, qui custodit Israël.* ( Ps. cxx. 4. ) Et quand ce sont des grâces temporelles que nous lui demandons, alors dit St.-Bernard, *Aut dabit quod petimus, aut utilius.* Ou il nous accordera la grâce de

mandée, toutes les fois qu'elle sera profitable à notre âme, ou il nous donnera une grâce plus utile, comme serait celle de la résignation à sa divine volonté, et de la patience à souffrir les tribulations, ce qui augmentera de beaucoup nos mérites pour le paradis.

( Acte de pénitence, de bonne résolution et prière à Jésus et à Marie. )

---

## SERMON III.

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

Des moyens nécessaires au salut.

*Ego vox clamantis in deserto : Dirigite viam Domini.*

Jo. 1. 23.

Tout le monde désire être sauvé et jouir du paradis ; mais pour y parvenir il faut suivre la voie droite qui y conduit. Cette voie droite est l'exacte observation des préceptes divins. De là la prédication de St -Jean Baptiste : *Dirigite viam Domini*. Afin que nous puissions suivre cette voie sans nous détourner à droite ou à gauche, il faut que nous employions les moyens nécessaires pour cela. Ces moyens sont :

- I. Défiance de nous-mêmes.
- II. Confiance en Dieu.
- III. Résistance aux tentations.

### PREMIER MOYEN.

Défiance de nous-mêmes.

- I. L'Apôtre dit : *Cum metu et tremore vestram salutem operamini.* ( Phil. 11. 12. ) Pour conquérir la vie

éternelle, nous devons toujours être en crainte et en appréhension de nous-mêmes (*cum metu et tremore*) nous défiant de nos propres forces, sachant que sans la grâce divine nous ne pouvons rien faire : *Sine me*, dit J.-C., *nihil potestis facere*. Nous ne pouvons rien faire de bon pour nos âmes. St.-Paul dit que par nous-mêmes nous ne sommes pas capables même d'une bonne pensée : *Non quod sufficientes simus cogitare aliquid a nobis, quasi ex nobis, sed sufficientia nostra ex Deo est*. (2. Cor. III. 5.) Nous ne pouvons pas même prononcer avec humilité le nom de Jésus, sans l'assistance de l'Esprit-Saint : *Et nemo potest dicere, Domine Jesu, nisi in Spiritu Sancto*. (1. Cor. 12. 3.)

II. Malheur à celui qui, dans le chemin du salut, se confie à lui-même. Ce malheur, St.-Pierre le sentit vivement, lorsque J.-C. lui prédisait que dans la nuit même il le renierait : *In hac nocte, priusquam gallus cunctet, ter me negabis*. (Matth. xxvi. 34.) Lui se confiant en ses forces et dans ses intentions, répondit : *Etiamsi oportuerit, non mori tecum, non te negabo*. (Ibid. v. 35.) Mais qu'advint-il ? que se trouvant la nuit même de la prise de J.-C. dans la maison de Caïphe, à peine lui eut-on reproché d'être un des disciples du Sauveur, pressé par la crainte, il renia trois fois son maître, attestant en outre qu'il ne l'avait jamais connu. Grand exemple ! Ainsi pour nous apprendre à être humbles, Dieu quelquefois permet que nous tombions dans le péché, afin de nous faire sentir la nécessité de l'humilité, par la considération de notre faiblesse. La même disgrâce arriva à David, qui, après son péché, s'écria : *Priusquam humiliarer, ego deliqui*. (Ps. cxviii. 67.)

III. Aussi le Saint-Esprit appelle-t-il heureux l'homme qui craint toujours de tomber en faute :

*Beatus homo qui semper est pavidus.* (Prov. xxviii. 14.)  
Celui qui craint de tomber, se défie de ses propres forces, fuit les tentations, a souvent recours à Dieu, et se maintient ainsi dans l'éloignement du péché. Mais celui qui ne craint pas est confiant en lui-même, s'expose à la tentation, se recommande rarement à Dieu et tombe facilement. Figurons-nous un homme au sommet d'une montagne, suspendu à une corde au-dessus d'un affreux précipice : à la vue de ce péril imminent ferait-il autre chose que prier celui qui tiendrait la corde par l'autre bout ? ne lui crierait-t-il pas : » Tenez, tenez bien, par charité, et ne m'abandonnez point ? » Nous sommes tous dans cette position, exposés à tomber dans l'abîme du péché, si Dieu ne nous soutient de sa main puissante. C'est pourquoi nous devons sans cesse le prier de ne pas retirer sa main protectrice, et de nous secourir dans tous nos périls.

IV. St.-Philippe de Néri, chaque matin en se levant, disait à Dieu : » Seigneur, tiens toujours ta main sur Philippe, pour que Philippe ne te trahisse pas. » Et un jour (comme on le lit dans sa vie) le saint marchant dans une rue de Rome, et tout à l'idée de sa misère spirituelle se prit à crier : » Désespoir ! Désespoir ! » Il fut entendu par un certain religieux qui, pensant qu'il fût véritablement livré au désespoir, accourut à lui, et l'exhorta à espérer dans la bonté divine. Mais le saint lui répondit : » Je suis en désespoir de moi-même, mais plein de confiance en Dieu. » Il est donc nécessaire qu'en traversant cette vie où nous courons tant de dangers de perdre Dieu, nous vivions dans une perpétuelle défiance de nous-mêmes, mais pleins de confiance en Dieu.

## DEUXIÈME MOYEN.

## Confiance en Dieu.

V. Nous lisons dans St.-François de Sales, que si nous nous bornons à la défiance de nous-mêmes, ne gardant que le sentiment de notre faiblesse, cela ne peut nous servir qu'à nous rendre pusillanimes, et nous mettre en grand danger ou de nous relâcher dans la vie spirituelle, ou de désespérer totalement. Plus donc nous nous défions de nous-mêmes, plus nous devons avoir confiance en la divine miséricorde. C'est, dit le même saint, une balance telle que plus le plateau de la confiance en Dieu s'élève, plus s'abaisse celui de la défiance de nous-mêmes.

VI. Écoutez-moi, pécheurs, qui par malheur avez offensé Dieu dans le passé par vos péchés, et vous êtes rendus dignes de l'enfer ; si le démon vous dit pour vous décourager que peu d'espoir vous reste pour votre salut éternel, répondez lui avec l'Écriture : *Nullus speravit in Domino et confusus est.* (Eccl. II. 11.) Aucun pécheur qui s'est confié au Seigneur n'a été perdu. Et ainsi formez une ferme résolution de ne plus pécher : abandonnez-vous dans les bras de la divine miséricorde, et ne doutez pas que Dieu prendra pitié de vous et vous sauvera de l'enfer. Le Seigneur dit un jour à Ste.-Gertrude, comme nous l'apprend St.-Blaise : » Qui se confie à moi, me fait une telle violence que je ne puis m'empêcher de l'exaucer en tout ce qu'il me demande. »

VII. Écoutons le prophète Isaïe : *Qui autem sperant in Domino, mutabunt fortitudinem, assument pennas sicut aquilæ, current, et non laborabunt, ambulabunt et non deficient.* (I. S. XL. 31.) Ceux qui placent leur con-

fiance en Dieu, changent leur faiblesse en force, ils perdent leur débilité propre pour revêtir la force divine, ils voleront dans la voie du Seigneur comme des aigles; sans se fatiguer et sans faire de chute. David dit encore : *Sperantem autem in Domino misericordia circumdabit.* (Ps. xxxi. 10.) Celui qui espère dans le Seigneur sera tellement rempli de sa grâce qu'elle ne l'abandonnera plus.

VIII. St.-Cyprien nous apprend que la miséricorde divine est une fontaine d'une abondance intarrissable: qui y porte un plus grand vase en recueille plus de grâces. De là cette parole du prophète-roi : *Fiat misericordia tua super nos, quemadmodum speravimus in te.* (Ps. xxxii. 22.) Quand donc le démon cherche à nous épouvanter en remettant sous nos yeux combien il est difficile de persévérer dans la grâce de Dieu au milieu des tentations et des dangers si nombreux de cette vie; sans lui répondre, levons nos yeux vers le ciel et espérons que Dieu dans sa bonté nous aidera à surmonter tous les assauts auxquels nous sommes exposés. *Levavi oculos meos in montes, undè veniet auxilium mihi.* (Ps. cxx. 1.) Et quand l'ennemi nous représentera notre faiblesse, disons avec l'Apôtre : *Omnia possum in eo qui me confortat.* (Phil. iv. 13.) Par moi-même je ne peux rien, mais je me confie en Dieu, et avec sa grâce je peux tout.

IX. Ainsi, au-milieu des dangers que peut courir notre salut, nous devons tenir nos yeux tournés vers Jésus-Christ, en nous abandonnant entre les mains de celui qui nous a rachetés par sa mort et lui disant : *In manus tuas commendo spiritum meum : redemisti me, Domine, Deus veritatis.* (Ps. xxx. 6.) Et en priant ainsi nous devons conserver une entière assurance de par-



venir à la vie éternelle, ajoutant ensuite : *In te, Domine, speravi; non confundar in æternum.* (Ibid. v. 1.)

### TROISIÈME MOYEN.

#### De la résistance aux tentations.

X. C'est une chose bien certaine que lorsque, dans les occasions périlleuses, nous recourons à Dieu avec confiance, il vient à notre secours; mais quelquefois aussi, dans des moments plus imminents, le Seigneur exige que, de notre côté, nous fassions tous nos efforts par repousser la tentation. Il ne suffit point alors d'avoir recours une ou deux fois à Dieu, mais il faut redoubler de prières, aller souvent se prosterner et gémir devant les images de la B. Vierge et aux pieds du crucifix, s'écriant avec larmes : « Marie, ma mère, secourez-moi; Jésus, mon Sauveur, sauvez-moi; par pitié ne m'abandonnez pas, ne souffrez pas que j'aie le malheur de vous perdre.

XI. Rappelons-nous les paroles de l'Évangile : *Quam angusta porta, et arcta via est quæ ducit ad vitam! et pauci sunt qui inveniunt eam.* (Matth. vii. 14.) Le chemin qui mène au paradis est étroit, comme on a coutume de le dire, il ne peut point contenir de carrosse; ceux qui veulent y aller en carrosse n'y pourront point entrer. Bien peu y arrivent, parce que bien peu se font violence pour résister aux tentations; *Regnum cælorum vim patitur, et violenti rapiunt illud.* (Matth. xi. 12.) Le royaume de cieux *vim patitur*, remarque un auteur, *vi quæritur et invaditur, occupatur*; il faut le chercher et le conquérir en se faisant violence; celui qui pense le gagner sans se gêner, en menant une vie libre et indolente, ne l'obtiendra point et en sera exclu.

XII. Les Saints, pour se sauver, sont allés, ceux-ci vivre dans un cloître, ceux-là s'enfermer dans une grotte; d'autres ont embrassé les tourments et la mort, comme l'ont fait les martyrs. *Violenti rapiunt illud.* Quelques-uns se plaignent de ce qu'ils n'ont pas confiance en Dieu; mais ils ne s'aperçoivent point que leur peu de confiance naît du peu de résolution qu'ils ont de le servir. Ste.-Thérèse dit : *Ce ne sont point les âmes faibles et irrésolues que craint le démon.* Et on lit dans le Sage : *Desideria occident pigrum.* (PROV. XXI. 25.) Il en est qui désiraient se sauver et devenir saints, mais ils ne peuvent se résoudre à mettre en œuvre les moyens qui y conduisent, la méditation, la fréquentation des Sacrements, le détachement des créatures; ou bien s'ils les pratiquent ils les abandonnent bientôt. En somme, ils se repaissent de désirs inutiles, et vivent, en attendant, dans la disgrâce de Dieu, que leur tiédeur finit par leur faire perdre, ce qui vérifie le proverbe : *desideria occident pigrum.*

XIII. Si nous désirons nous sauver et devenir saints, il est indispensable que nous formions une ferme résolution, non seulement, en général, de nous donner à Dieu, mais encore, en particulier, de prendre tous les moyens nécessaires; puis après les avoir embrassés de ne plus les abandonner. Pour cela, ne cesser d'intercéder auprès de Jésus-Christ et de sa sainte mère, pour en obtenir la grâce de la persévérance.

---

---

## SERMON IV.

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE DE L'AVEÏT.

Sur l'amour que nous porte Jésus-Christ et sur l'obligation où nous sommes de l'aimer.

*Et videbit omnis caro salutare ejus. Luc. III. 6.*

Ce Sauveur du monde prédit, par le prophète Isaïe, que les hommes le verront un jour sur cette terre, et *videbit omnis caro salutare ejus* ; il est déjà venu, et nous l'avons vu, non seulement converser parmi les hommes, mais encore souffrir et mourir pour l'amour de nous. Arrêtons-nous donc ce matin à considérer l'amour que nous devons porter à Jésus-Christ, au moins par reconnaissance de celui qu'il nous porte lui-même. D'où nous verrons :

Dans le I<sup>r</sup> point, combien est grand l'amour que nous a témoigné Jésus-Christ.

Dans le II<sup>e</sup> point, combien nous sommes obligés de l'aimer.

### PREMIER POINT.

Combien est grand l'amour que nous a témoigné Jésus-Christ.

I. On lit dans St.-Augustin que Jésus-Christ est venu pour faire connaître à l'homme combien il est aimé de Dieu : *Propterea Christus advenit ut cognosceret homo, quantum eum diligit Deus*. Il est donc venu pour nous faire voir l'amour infini que nous porte ce Dieu, qui s'est donné tout entier pour nous, se soumettant à toutes les peines de cette vie, à la flagellation, à la

couronne d'épines, enfin à toutes les douleurs et à tous les outrages qu'il subit dans sa passion, jusqu'à mourir abandonné de tous, sur le bois infâme de la croix. *Dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis.* (Galat. II. 20.)

II. Jésus-Christ pouvait bien nous sauver sans mourir sur la croix et sans souffrir. Il suffisait pour nous racheter d'une seule goutte de son sang, il suffisait d'une simple prière, offerte par lui au père éternel, sa prière étant d'un prix infini, à cause de sa divinité, suffisait pour sauver le monde et mille mondes; mais non, dit St.-Chrysostôme (ou quelque autre auteur ancien) : *Quod sufficiebat redemptioni, non sufficiebat amori.* C'était assez pour notre rédemption, mais pas assez pour le grand amour qu'il nous portait. Aussi voulut-il, pour nous témoigner combien il nous chérissait, non seulement verser une partie de son sang, mais le répandre tout entier à force de tourments. C'est ce que signifient les paroles qu'il proféra la nuit qui précéda sa mort. *Hic est enim sanguis meus novi testamenti, qui pro multis effundetur etc.* (Matth. XXVI. 28.) Le mot *effundetur* veut dire que le sang de Jésus-Christ, dans sa passion, fut tout répandu, jusqu'à la dernière goutte; c'est pourquoi, lorsqu'après sa mort, la lance de Longin lui ouvrit le côté, il en sortit du sang et de l'eau, en signe que c'étaient là les dernières gouttes qui lui restaient; en sorte que, pouvant nous sauver sans souffrir, Jésus-Christ voulut embrasser une vie toute de douleur, et puis mourir d'une mort amère et ignominieuse sur la croix. *Humiliavit semetipsum, factus abediens usque ad mortem, mortem autem crucis.* (Phil. II. 8.)

III. Nous lisons dans St.-Jean (XV. 13) : *Majorem hâc dilectione nemo habet, ut animam suam ponat quis pro*

*amicis suis.* Que pouvait faire de plus le fils de Dieu , pour nous montrer l'amour qu'il nous portait, que de mourir pour nous ? Que peut faire de plus un ami pour son ami , que de donner sa vie pour lui ? *Majorem hâc dilectione nemo habet.* Dites-moi , mon très-cher frère, si un de vos serviteurs , si l'homme le plus vil de la terre avait fait pour vous ce qu'a fait Jésus-Christ, en mourant de douleur sur une croix, pourriez-vous vous le rappeler , et ne point l'aimer ?

IV. St.-François d'Assises ne pouvait penser qu'à la passion de Jésus-Christ ; cette idée faisait sans cesse couler ses larmes, il en versa tant qu'il en devint presque aveugle. Un jour on le trouva tout en pleurs aux pieds du crucifix, gémissant et soupirant à haute voix. Interrogé pourquoi il se lamentait ainsi : « *Je pleure* , répondit-il , *sur les douleurs et les humiliations de mon Sauveur. Et ce qui me fait le plus pleurer, c'est de voir que les hommes, pour lesquels il a tant souffert, vivent sans se le rappeler.*

V. Si tu doutes encore , ô chrétien , si Jésus-Christ t'aime ou ne t'aime point , lève les yeux et contemple-le suspendu sur cette croix. Ah ! Ce ne sont que de trop certains témoignages de l'amour qu'il te porte , s'écrie St.-Thomas de Villeneuve , que cette croix sur laquelle il est cloué , que ces douleurs intérieures et qu'il souffre , et que cette mort amère qu'il subit pour toi : *Testis crux , testes dolores , testis amara mors quam pro te sustinuit.* (Conc. 3.) N'entends-tu pas , dit St.-Bernard , la voix de cette croix , de ces plaies , qui crient pour te faire comprendre qu'il ta réellement aimé ? *Clamat crux , clamat vulnus , quod ipse verè dilexit.*

VI. On lit dans St.-Paul que c'est moins encore la flagellation, la couronne d'épines, l'ascension doulou-

reuse du calvaire, l'agonie des trois heures sur la croix, et toutes les autres souffrances et humiliations, coups de poings, soufflets, crachats à la figure, que supporta Jésus-Christ, qui doivent nous porter à l'aimer, que l'amour qu'il nous a témoigné, en voulant tout souffrir pour nous ; cet amour, dit l'Apôtre, non seulement nous oblige, mais en quelque sorte nous force et nous contraint d'aimer un Dieu qui nous a tant aimés : *Charitas Christi urget nos.* (2. Cor. v. 14.) St.-François de Sales écrit sur ce texte : *Savoir que Jesus, vrai Dieu, nous a chéri au point de subir pour nous la mort, et la mort de la croix, n'est-ce pas avoir son cœur dans un étaiu, et le sentir fortement pressé, et l'amour en être exprimé par une violence d'autant plus puissante qu'elle est plus douce ?*

VII. L'amour dont le cœur de Jésus-Christ brûlait pour nous fut tel que non seulement il voulut mourir pour nous, mais encore qu'il soupira ardemment toute sa vie après le jour qui devait le voir périr pour l'amour de nous. Aussi, il allait disant : *Baptismo habeo baptizari, et quomodo coarctor, usquedum perficiatur!* (Luc. xii. 50.) Le baptême que je dois recevoir dans ma passion, c'est le baptême de mon propre sang, pour laver les péchés des hommes ; et *quomodo coarctor, et combien je me sens pressé* (comme le remarque St.-Ambroise) du désir de voir luire bientôt le jour de ma mort ! C'est pourquoi la nuit qui précéda sa passion, il dit : *Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum.* (Luc xxii. 15.)

VIII. Nous lisons dans St.-Laurent Justinien : *Vidimus sapientem præ nimietate amoris infatuatum.* Nous avons vu, dit-il, le fils de Dieu devenir comme insensé à cause de son excès d'amour pour les hommes. Les Gentils, quand on leur prêchait la passion que Jésus-

Christ a soufferte par amour pour les âmes, la regardaient comme une démence à laquelle ils ne pouvaient jamais croire, ainsi que l'atteste l'Apôtre : *Prædicamus Christum crucifixum, Judæis quidem scandalum, Gentibus autem stultitiam.* ( 1. Cor. 1. 23. ) Et qui pourra jamais croire, disaient-ils, qu'un Dieu infiniment heureux par lui-même, et qui n'a besoin de personne, ait voulu revêtir la forme humaine, et mourir pour l'amour des hommes ses créatures ? Autant vaudrait croire un Dieu devenu fou par amour pour les hommes : *Stultum visum est* (écrit St.-Grégoire, Homel. 6.) *ut pro hominibus auctor vitæ moreretur.* Mais que ne disaient point les infidèles de notre ferme croyance : que le fils de Dieu a versé tout son sang, pour en faire un bain et laver nos âmes de tous leurs péchés : *Dilexit nos, et lavit nos à peccatis nostris in sanguine suo.* (Apoc. 1. 5.) Delà vient que les saints en, considérant l'amour de Jésus-Christ, restaient muets de stupeur. St.-François de Paule, à la vue du crucifix, ne pouvait faire autre chose que s'écrier : *O amour ! ô amour ! ô amour !*

IX. *Cum dilexisset suos, in finem dilexit eos.* ( Jean. XIII. 1. ) Ce Sauveur aimant ne se contenta pas de nous prouver son amour en expirant pour nous sur la croix ; mais arrivé à la fin de sa vie, il veut de plus laisser sa chair elle-même pour nourriture à nos âmes, et s'unir ainsi tout entier avec nous, en disant : *Accipite et comedite, hoc est corpus meum.* ( Matth. XXVI. 26. ) Nous parlerons ailleurs plus au long de ce nouveau don et de cet excès d'amour, quand nous traiterons du St.-Sacrement de l'autel. Passons maintenant à l'autre point.

## DEUXIÈME POINT.

Combien nous sommes obligés d'aimer Jésus-Christ.

X. Celui qui aime veut être aimé. St.-Bernard s'écrie : *Ad quid amat Deus, nisi ut amatur ?* Pourquoi Dieu aime-t-il, si ce n'est pour être aimé ? Le Rédempteur lui-même l'avait dit d'abord : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendantur ?* ( Luc. XII. 49. ) Je suis venu, dit Jésus-Christ, sur la terre pour allumer dans le cœur des hommes le feu sacré de l'amour divin, *et quid volo nisi ut accendantur ?* Dieu ne demande autre chose de nous que d'en être aimé ; aussi la sainte-Église nous fait faire cette prière : *Ille nos igne, quesumus Domine, spiritus inflamet, quem Dominus J.-C. misit in terram et voluit vehementer accendi.* Ah ! de quoi n'ont point été capables les Saints embrasés de ce feu ! ils ont tout laissé, plaisirs, honneurs, pourpre et sceptres, pour s'abandonner tout entiers à l'ardeur de cette flamme bienheureuse. On dira : Mais comment faire pour brûler encore d'amour pour Jésus-Christ ? faites comme David : *In meditatione meâ exardescet ignis.* ( Psalm. xxxviii. 4. ) La méditation est la précieuse fournaise où s'allume le feu sacré de l'amour divin. Faites l'oraison mentale chaque jour, pensant à la passion de Jésus-Christ, et ne la cessez que lorsque vous vous sentirez plus pénétré de cette bienheureuse flamme.

XI. Jésus-Christ, dit St.-Paul, a voulu mourir pour nous, pour conquérir tous nos cœurs : *In hoc Christus mortuus est, et resurrexit, ut mortuorum et vivorum dominatur.* ( Rom. xiv. 9. ) Il a voulu donner sa vie pour tous les hommes, sans en exclure aucun, écrit le même



apôtre , afin qu'aucun d'eux ne vive plus pour lui-même , mais pour ce Dieu qui s'est immolé pour lui : *Pro omnibus mortuus est Christus , ut et qui vivunt jam non sibi vivant , sed ei qui pro ipsis mortuus est* (2. Cor. v. 15.)

XII. Ah ! sans doute pour bien répondre à l'amour de ce Dieu , il faudrait qu'un autre Dieu mourût pour lui , comme Jésus-Christ est mort pour nous : mais on est forcé de s'écrier : ô comble de l'ingratitude humaine ! un Dieu a voulu donner sa vie pour le salut des hommes , et les hommes ne veulent pas seulement y penser ! Ah ! si chacun méditait souvent sur la passion du Rédempteur , et sur l'amour dont il nous y a donné des preuves , comment pourrait-il ne pas le chérir de toute son âme ? A qui contemple avec une vive foi Jésus attaché par trois clous sur un infâme gibet , chaque plaie de Jésus doit parler et lui dire : *Diliges Dominum Deum tuum* ; chéris , ô homme , chéris ton Seigneur et ton Dieu qui t'a tant aimé. Et qui pourrait résister à cette tendre voix ? St.-Bonaventure dit que les plaies de Jésus-Christ *sunt vulnera , dura corda vulnerantia , et mentes congelatas inflammantia* ; ce sont des plaies qui blessent les cœurs les plus durs , et embrasent les âmes les plus froides.

XIII. *Oh ! si scires mysterium crucis !* dit l'Apôtre St.-André au tyran qui cherchait à lui faire renier Jésus-Christ ; ô tyran , voulait-il lui dire , si tu comprenais l'amour que t'a porté ton Sauveur , en voulant mourir sur une croix pour te sauver , tu ne te fatiguerais pas à me tenter , mais tu quitterais tous les biens de ce monde , pour te donner tout entier à chérir Jésus-Christ.

XIV. Je finis , mes très-chers auditeurs , en vous exhortant à méditer dorénavant chaque jour sur la passion de Jésus-Christ ; il me suffit que vous y em-

ployez un quart d'heure. Qu'au moins chacun de vous se procure une belle image du crucifix, la place dans sa chambre, et lui donne de temps à autre un baiser en disant : O mon Jésus, vous êtes mort pour moi, et moi, je ne vous aime pas ! Si un ami souffre pour son ami des outrages, des violences et la prison, il aime qu'il se le rappelle, qu'il y pense et en parle avec reconnaissance, il souffre au contraire, si celui-ci ne veut ni en parler, ni même en entendre parler. De même Jésus-Christ se plaît à nous voir penser souvent à sa passion, et souffre beaucoup de voir que nous ne voulons point y penser. Quelle grande consolation nous trouverions à l'heure de la mort, dans les souffrances et la mort de Jésus-Christ, si, pendant notre vie, nous avons souvent médité avec amour sur ce sujet : N'attendons pas, qu'à notre dernière heure, on nous mette le crucifix dans les mains, et rappelons-nous ce que Jésus-Christ a supporté pour nous de douleur ; embrassons-le pendant que nous vivons encore, et portons-le toujours avec nous, afin de vivre et mourir avec lui. Celui qui est dévot à la passion du Seigneur, ne peut pas ne pas l'être non plus aux douleurs de Marie, sa mère. Leur souvenir aussi le consolera au moment de la mort. Quelle belle méditation, que la méditation de Jésus sur la croix ! quelle belle mort que de mourir en embrassant Jésus crucifié, mourant avec joie pour l'amour de ce Dieu, qui est mort pour l'amour de nous.

---

---

## SERMON V.

POUR LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE NOËL.

En quoi consiste la vraie sagesse.

*Positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum.*

(Luc, II. 34.)

Ainsi parla le vieillard Siméon, au moment où il avait la consolation de tenir dans ses bras l'enfant Jésus. Au nombre des prophéties qui sortirent alors de sa bouche, fut celle-ci : *Positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum*. C'est ainsi qu'il se réjouit du sort des saints, qui, après leur mort, ressusciteront à la vie éternelle dans le royaume des élus; et qu'il déplore le malheur des pécheurs, qui, pour quelques plaisirs courts et misérables, encourent la ruine de leur âme et leur damnation éternelle. Et ces malheureux, qui ne pensent qu'à jouir des biens présents, traitent de fous les saints qui ne demandent qu'à vivre pauvres, humiliés et dans la mortification. Mais viendra le jour où ils reconnaîtront leur erreur, et diront : *Nos insensati vitam illorum estimabamus insaniam*. ( Sap. v. 4. ) *Nos insensati*, voilà comment ils confesseront leur démente. Examinons en quoi consiste la vraie sagesse et nous verrons :

Dans le I<sup>r</sup> point, que les pécheurs sont les vrais insensés.

Dans le II<sup>e</sup> point, que les saints sont les vrais sages ,

## PREMIER POINT.

Les pécheurs sont les vrais insensés.

I. Et quelle plus grande folie, pouvant vivre ami de Dieu, que de le vouloir pour ennemi ; de se faire par là une existence malheureuse, et encourir en outre, en se damnant, un malheur éternel ! St.-Augustin raconte que deux courtisans de l'empereur, s'étant rencontrés dans un couvent de solitaires, l'un d'eux se mit à lire la vie de St.-Antoine, abbé. *Legebat* (écrit le Saint) *et exuebatur mundo cor ejus*. Il lisait, et à mesure qu'il avançait, il se sentait détaché des affections mondaines. Étant allé retrouver son compagnon, il lui dit : *Quid quærimus? major ne esse potest spes nostra; quàm quod amici imperatoris simus? et per quot pericula ad majus periculum pervenitur? Et quandiù hoc erit?* Ami, lui dit-il, nous sommes des insensés : que cherchons-nous ? Que pouvons-nous espérer de plus, en servant l'empereur, que d'obtenir son amitié ? après bien des périls pour arriver à ce but, nous serons encore exposés à un plus grand danger, celui du salut éternel ; et puis, quand deviendrons-nous les amis de César ? il finit par conclure : *Amicus autem Dei, si voluero, ecce nunc fio*. Si je veux être l'ami de Dieu, je puis le devenir sur-le-champ en me réconciliant avec lui ; la grâce divine est ce trésor infini, qui nous rend dignes de son amitié : *Infinitus enim thesaurus est hominibus, quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiaè Dei.* ( Sap. VII. 14. )

II. Les gentils regardaient comme impossible que la créature pût jamais obtenir de se lier d'amitié avec Dieu, parce que l'amitié rend les amis égaux entre eux, comme dit St.-Jérôme : *Amicitia pares accipit, aut*

*pares facit.* Nonobstant cela, Jésus-Christ lui-même a dit que, si nous observons ses préceptes, nous serons ses amis : *Vos amici mei estis, si feceritis quæ præcipio vobis.* (Jean. xv. 14.)

III. Or, je le répète, quelle folie c'est aux pécheurs, pouvant jouir de l'amitié de Dieu, que de préférer vivre dans sa haine ! Le Seigneur ne hait aucune de ses créatures, il ne hait ni le tigre, ni la vipère, ni les crapauds ; *Diligis omnia quæ fecisti, et nihil odisti eorum quæ fecisti.* (Sap. xi. 25.) Au contraire, Dieu ne peut pas ne pas haïr les pécheurs : *Odisti omnes qui operantur iniquitatem.* (Ps. v. 7.) Puisque Dieu ne peut pas ne pas détester le péché, comme son ennemi, contraire en tout à sa volonté, détestant le péché, il doit aussi détester le pécheur, qui ne fait qu'un avec le péché : *Similiter autem odio sunt Deo impius et impietas ejus.* (Sap. xiv. 9.)

IV. Une autre folie du pécheur, c'est de mener une vie opposée au but que Dieu s'est proposé en le créant. Dieu ne nous a point faits et ne nous conserve pas l'existence pour que nous l'emploions à amasser des richesses, à conquérir les honneurs de la terre, et à nous abandonner aux plaisirs, mais bien pour que nous l'aimions et le servions dans ce monde, pour aller l'aimer et nous réjouir éternellement dans l'autre : *Finem vero vitam æternam,* écrit l'Apôtre (Rom. vi. 22.) Ainsi cette vie, comme dit St.-Grégoire, nous est donnée comme un chemin qui nous conduit à notre patrie, qui est le ciel : *In præsentî vitâ quasi in viâ sumus, quâ ad patriam pergimus.* (St.-Grég. Homel. 11, in Evang.)

V. Mais le malheur de la plupart des hommes est de vivre dans l'égarement ; puisque au lieu de suivre la voie de leur salut, ils choisissent celle de leur dam-

nation. Les insensés ! l'un pour les plaisirs des sens, et pour un vil intérêt, perd les jouissances infinies du paradis : L'autre, pour quelques honneurs et un peu de fumée, perd la chance de devenir roi du ciel ; celui-là, pour quelques instants de volupté et de plaisirs périssables, perd la grâce de Dieu, et se condamne à brûler à jamais dans les prisons de l'enfer. Pauvres aveugles ! si à chaque péché ils devaient avoir la main brûlée avec un fer ardent, ou bien être enfermés pour dix ans dans une chambre obscure, certainement ils s'en abstiendraient ; ils ne savent donc pas les malheureux, qu'en péchant, ils seront condamnés à être ensevelis dans les profondeurs de l'enfer, où leur corps sera la proie des flammes pendant toute l'éternité ? Quelques-uns, écrit St.-Chrysostôme (Homel. de recup. laps.) sacrifient leur âme à leur corps ; mais ne voient-ils pas qu'en perdant leur âme, ils perdent aussi leur corps, qui sera condamné à des tourments sans fin ! *Si animam negligimus, non corpus salvare poterimus.*

VI. En somme, les pécheurs tombent dans un tel égarement, qu'ils deviennent semblables aux brutes, et, obéissant à l'instinct des sens, ils se jettent dans les plaisirs de la chair, s'inquiétant peu de ce qui est licite ou défendu. Mais ce n'est pas là, dit St.-Jean-Chrysostôme, se comporter en homme, c'est agir en brute : *Hominem illum dicimus* (écrit le saint), *qui imaginem hominis salvam retinet : quæ autem est imago hominis ? rationalem esse.* Être homme, emporte nécessairement la qualité d'être raisonnable, obéissant, non à l'appétit des sens, mais à la raison. Si Dieu accordait à une brute l'usage de la raison, et que celle-ci agit en conséquence, on dirait qu'elle se conduit comme un homme : Et quand l'homme, esclave de

ses sens, agit toujours contre la raison, que doit-on dire ? Qu'il se ravale au niveau de la brute. Celui qui vit en homme, suivant les Lois de la raison, pense à l'avenir. *Utinam saperent et intelligerent, et novissima præviderent.* (Deut. xxxii. 29.) Il pense à l'avenir, c'est-à-dire à ce qui doit arriver à la fin de la vie, au compte qu'il aura à rendre au moment de sa mort, après laquelle il sera irrévocablement réservé à l'enfer ou au paradis, selon ses mérites.

VII. Les pécheurs ne s'occupent que du présent, peu soucieux du but pour lequel ils ont été créés. Mais qu'importent leurs succès dans tout le reste, s'ils ne peuvent atteindre la fin qui seule peut les rendre heureux ? *Porrò unum est necessarium.* (Luc. x. 42.) Arriver à ce but doit être notre unique affaire, celle-la manquée, tout est perdu avec elle. Et quel est ce but : Obtenir la vie éternelle : *Finem verò vitam æternam.* Les pécheurs vivent sans s'inquiéter nullement de la conquérir; en attendant, la mort approche et l'éternité s'avance, et ils ne savent où ils vont. Si, interrogé sur la route qu'il fait, et sur sa destination, le pilote d'un navire répondait qu'il n'en sait rien, qui ne dirait point, écrit St.-Augustin, que cet homme va faire perdre le vaisseau : *Fac hominem perdidisse quò tendit, et dicatur ei : quò is ? et dicat, nescio; nonne iste navem ad naufragium perducet ?* Et le saint en conclut : *Talis est qui currit præter viam.* Telle est cette fausse sagesse du monde, qui n'est propre qu'à nous damner, qui nous conduit aux honneurs, nous comble de vaines jouissances, mais ne peut rien pour le salut de notre âme. Pauvre Epulon ! il sut acquérir des trésors, et vivre au sein de la splendeur, mais il mourut et fut précipité dans les gouffres de l'enfer ! Pauvre Alexandre-le-grand qui sut conquérir

tan' de royaumes, mais qui fut, après sa mort, condamné à des tourments éternels ! Pauvre Henri Arrigo VIII, qui, après avoir trahi Jésus-Christ et l'Église, sentant à l'agonie que son âme allait être damnée, s'écria désespéré : *Amici, perdidimus omnia !* O Dieu ! et combien d'autres gémissent également dans l'enfer et crient : *Quid profuit nobis superbia, aut divitiarum jactantia ? transierunt omnia illa tanquàm umbra.* ( Sap. v. 8. ) Voici, disent ils, que dans le monde nous faisons un belle figure, nous étions comblés de richesses et d'honneurs, mais aujourd'hui tout cela a passé comme une ombre, et il ne nous reste plus que des plaintes et des tourments éternels.

VIII. En somme, à tous ceux qui ne prennent aucun soin de leur âme, arrive ce que dit Salomon : *Maxima gaudii luctus occupat.* ( Prov. xiv. 13. ) Tous leurs plaisirs, leurs honneurs et leurs grandeurs vont aboutir à une douleur et à des larmes sans fin. *Dùm adhuc ordire, suocidit me.* ( Isa. xxxviii. 1. 2. ) Au moment qu'ils ourdissent la toile de leurs espérances, et qu'ils s'occupent des moyens de faire leur fortune, vient la mort qui tranche le fil de leur vie, leur enlève tout et les envoie brûler dans l'abîme immense du feu. Et quelle plus grande folie peut-on commettre, que de se faire, d'ami de Dieu, esclave de Lucifer ? d'héritier du paradis, devenir, par le péché, la proie de l'enfer ? Car aussitôt que quelqu'un commet un péché, il est immédiatement inscrit au nombre des damnés. St.-François de Sales prétend que si les anges pouvaient pleurer sur le sort d'une âme qui vient de tomber en péché mortel, ils ne feraient jamais autre chose que de gémir.

IX. Mais le comble de l'aveuglement, c'est quand, vivant dans le péché, les méchants mènent une exis-



tence malheureuse, car tous les biens de ce monde ne sauraient satisfaire notre cœur, qui fut créé pour aimer Dieu, et qui ne peut trouver qu'en Dieu seul la paix dont il a besoin. Que sont toutes les grandeurs et toutes les délices du monde; *vanitas vanitatum*? (Eccl. 1. 2.) *vanitas et afflictio spiritûs*? (Ibid. iv. 16.) Vanité des vanités, rien que vanités, erreurs et frivôlités. Voilà comme en parle Salomon, qui en avait fait l'expérience. *Et afflictio spiritûs*, ajoute-t-il : de pareils biens non-seulement ne contentent point notre âme, mais encore ils l'affligent; et son affliction s'accroît en raison de leur nombre. Les pécheurs espèrent trouver la paix dans le péché : mais quelle paix, grand Dieu ! Quelle paix ! *Non est pax impiis, dicit Dominus.* (Isa. XLVIII. 22.) Je n'en dirai pas davantage sur les maux qui poursuivent le pécheur même dès cette vie, me proposant d'en parler ailleurs plus au long. Qu'il me suffise pour le moment de vous apprendre que la paix est un don de Dieu qu'il répand sur les âmes qui l'aiment et non sur celles qui le méprisent, et préfèrent à son assistance le joug du démon, tyran sans miséricorde, qui ne cesse de les tourmenter. *Crudelis est et non miserebitur.* (Jer. vi. 23.) Et s'il nous promet quelques jouissances, gardons-nous de croire, dit St.-Cyprien, que ce soit dans notre intérêt, ce n'est que pour nous associer à son châtement, et nous précipiter avec lui dans l'enfer, *ut habeat socios pœnæ, socios gehennæ.*

## DEUXIÈME POINT.

Les Saints sont les vrais sages.

X. Soyons bien convaincus que les vrais sages sont ceux qui savent aimer Dieu et conquérir le ciel. Heureux ceux auxquels le Seigneur accorde la science

des saints! *Dedit illis scientiam sanctorum.* ( Sap. x. 10. )  
 Oh ! la belle science que de savoir aimer Dieu et sauver son âme ! Il doit s'estimer heureux , dit St.-Augustin , celui qui *Deum novit, etsi alia nescit.* Celui qui sait aimer Dieu et lui porter tout l'amour que nous lui devons, peu importe qu'il ignore tout le reste ; il est au-dessus de tous les savans, dont l'érudition est vaste, mais qui ne savent point aimer Dieu. Eloy, frère de l'ordre de St.-François, dit un jour à St.-Bonaventure : « Que vous êtes heureux, vous qui savez tant de belles choses, et pouvez par-là vous élever en sainteté au-dessus de moi, qui ne suis qu'un pauvre ignorant ! » Apprends, lui répliqua le Saint, qu'il n'est pas de bonne vieille, tant soit-elle ignorante, qui ne me surpasse en science et en sainteté, si elle sait aimer Dieu plus que moi. » Sur quoi Eloy se mit à s'écrier : « O bonne vieille, bonne vieille, entends ce que dit Bonaventure; tu peux le surpasser en sainteté, si tu sais aimer Dieu plus que lui.

II. C'est à cela qu'aspirait St.-Augustin, et c'est aussi ce qui le faisait rougir de lui-même : *Surgunt indocti et rapiunt cælum !* » Malheureux que je suis, s'écriait-il, les ignorants se lèvent et gagnent le ciel ; et nous, savans du monde, que ferons-nous ? » En effet, combien d'ignorants, qui ne savent même pas lire, mais savent aimer Dieu, font leur salut ; et combien de sages de la terre se damnent éternellement ? Oh ! sans doute, ce furent de bien grands sages, qu'un St.-Jean-de-Dieu, un St.-Félix, un St.-Pascal, pauvres frères franciscains, étrangers à toutes les sciences humaines, mais profonds dans la science des Saints ! Mais ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les mondains, bien qu'ils connaissent cette vérité, et vénèrent ceux qui se détachent du monde pour ne vi-

vre que pour Dieu seul, font tout le contraire, quand il s'agit de la mettre en pratique.

XII. Dans quelle classe voulez-vous vous ranger, mes chers frères, est-ce dans celle des sages selon le monde, ou dans celle des sages selon Dieu ? *Proficiscamur ad sepulchra*, suivons ce conseil de St.-Jean-Chrysostôme, et nous sommes sûrs de faire un bon choix. Quelle plus belle école que la sépulture des morts, pour nous démontrer toute la vanité des biens de ce monde, et nous initier à la science des saints ! Pour moi, dit le Saint, *nihil video, nisi putredinem ossa et vermes*. Ce qui signifie : Au milieu de ces cadavres, il m'est impossible de distinguer qui fut noble, riche ou savant ; je ne vois qu'ossements et pourriture, la mort les a tous confondus, faisant disparaître comme un songe leurs grandeurs et leurs triomphes.

XIII. Que nous reste-t-il donc à faire ? Écoutez le conseil de St.-Paul : *Hoc itaque dico, fratres : tempus breve et reliquum est, ut... qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur ; præterit enim figura hujus mundi.* ( I. Corinth. vii. 29 et 31. ) Ce monde n'est qu'une scène qui passe et dure peu, *tempus breve est*. Étudions-nous, pendant le peu de jours qu'il nous reste à passer sur cette terre, étudions-nous à vivre en sages, non pas selon le monde, mais selon Dieu ; faisons tous nos efforts pour opérer notre salut et mettons en œuvre les moyens d'y parvenir ; fuyant avec soin les occasions dangereuses, nous adonnant à l'oraison, fréquentant la congrégation et les sacrements, nous livrant chaque jour à quelque lecture pieuse, entendant, autant que possible, chaque jour la sainte messe, ou du moins allant visiter Jésus-Christ dans le St.-Sacrement de l'autel, ou faire quelques dévotions aux images de Ste.-Marie. Par là nous acquèrerons la

vraie sagesse, et nous trouverons le repos de cette vie et le bonheur de l'éternité.

---

## SERMON VI.

POUR LE PREMIER DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

De la malice du péché mortel.

*Ego et pater tuus dolentes quærebamus te. (Luc. II. 48.)*

Marie ayant perdu, pendant l'espace de trois jours, son fils Jésus, ne pouvait se consoler de ne pas le voir, et ne cessa de le chercher jusqu'à ce qu'elle l'eût retrouvé. Comment peut-il se faire qu'après avoir perdu non-seulement la vue de Jésus-Christ, mais encore sa grâce ineffable, tant de pécheurs ne gémissent point, et dorment en paix, peu soucieux de la recouvrer ? Cela vient de ce qu'ils ne comprennent point que pécher ou perdre Dieu n'est qu'une seule et même chose. On se dit : je commets ce péché, non pour perdre Dieu, mais pour me procurer tel plaisir, pour dérober telle chose à autrui, pour satisfaire cette vengeance. Raisonner ainsi, c'est montrer qu'on ne connaît point toute l'étendue du péché mortel. Qu'est-ce que le péché mortel ?

Point I<sup>er</sup>. C'est un grand mépris que l'on a pour Dieu.

Point II<sup>o</sup>. C'est un grand déplaisir que l'on cause à Dieu.

## PREMIER POINT.

Le péché mortel est un grand mépris que l'on a pour Dieu.

I. Le Seigneur soulève le ciel et la terre contre l'ingratitude dont se rendent coupables envers lui les hommes qui péchent mortellement, lui qui les a créés, nourris de son sang, et élevés jusqu'à en faire les enfants de son adoption : *Audite cæli et auribus percipe terra : filios enutrici , et exaltavi , ipsi autem spreverunt me.* (Isa. 1. 2.) Quel est ce Dieu que méprisent les pécheurs ? C'est une majesté infinie devant laquelle tous les rois de la terre et tous les bienheureux du ciel sont moins qu'une goutte d'eau, moins qu'un grain de sable. *Quasi stilla situlæ , pulvis exiguus.* (Isa. xl. 15.) En somme, Dieu est un être ineffable, aux yeux duquel toutes les créatures sont si petites, quelles sont comme si elles n'étaient point : *Omnes gentes quasi non sint, sic sunt coram eo.* (Isa. xl. 17.) Et l'homme qui l'offense, qu'est-il ? *Saccus vermium , cibus vermium*, répond St.-Bernard, un ver, l'aliment des vers qui le dévoreront dans le tombeau. *Miser , et pauper , et cæcus , et nudus.* Malheureux, car il ne peut rien, aveugle car il ne sait rien connaître, nu, car il ne possède rien. Et ce vermisseau à la hardiesse de mépriser Dieu et de braver sa colère ! *Tam terribilem majestatem audet vilis pulvisculus irritare !* dit encore St.-Bernard. C'est donc avec raison que St.-Thomas, le docteur angélique, avance que le péché mortel renferme une malice infinie : *Peccatum habet quamdam infinitatem malitiæ ex infinitate divinæ Majestatis.* (St.-Thom. p. III. q. 2. a. II ad. 2.) Et St.-Augustin appelle le péché un mal infini. C'est pourquoi l'enfer et mille enfers ne sauraient suffire au châtement d'un seul péché mortel.

II. Les théologiens définissent ordinairement le péché mortel : *Aversio ab incommutabili bono*. (S. Thom. par. 1. q. 24. a. 4.) *Aversio*, ce qui veut dire tourner le dos au souverain bien. C'est ce dont Dieu se plaint envers le pécheur par ces paroles : *tu reliquisti me, dicit Dominus, retrorsum abiisti*. (Serm. xv. 6.) Ingrat, dit Dieu, je ne me serais jamais séparé de toi, et tu as été le premier à m'abandonner; *retrorsum abiisti tu m'as tourné le dos*.

III. Mépriser sa loi, c'est mépriser Dieu, lorsque l'on sait que le mépris de sa loi entraîne la perte de sa grâce. *Per prævaricationem legis*, dit l'Apôtre, *Deum inhonoras*. (Rom. II. 23.) Dieu est le maître de toutes choses, puisque c'est lui qui a tout créé : *in ditione tuâ cuncta sunt posita; tu enim creasti omnia*. (Esther, XIII. 9.) Aussi toutes les choses inanimées, les vents, la mer, le feu, les images, lui obéissent-ils : *Venti et mare obediunt ei*. (Matth. VIII. 27.) *Ignis, grando, nix, glacies faciunt verbum ejus*. (Psalm. CXLVIII. 8.) Quant à l'homme, pécher c'est dire à Dieu : Seigneur, vous êtes mon maître, mais moi je ne veux point vous obéir : vous m'ordonnez de pardonner cette injure, mais moi je veux m'en venger ; vous m'ordonnez de ne point envier le bien d'autrui, mais moi je veux m'en emparer, vous me commandez de m'abstenir de ce péché déshonnête, mais moi je veux m'y livrer. *Confregisti*, dit Dieu, *jugum meum ; dixisti : non serviam*. (Jer. II. 20.) En somme, enfreindre ses préceptes, c'est dire à Dieu : je ne vous reconnais point pour mon maître ; c'est répondre comme Pharaon, quand Moïse lui enjoignit au nom de Dieu de mettre son peuple en liberté. *Quis est Dominus, ut audiam vocem ejus ? nescio Dominum ?* (Exod. v. 2.)

IV. Ce qui ajoute encore à l'outrage fait à Dieu par

le péché, c'est le néant des biens pour lesquels le pécheur l'offense : *Propter quod irritavit impius Deum?* (Psalm. x. 13.) Pourquoi tant de personnes affectent-elles Dieu ? par un peu de fumée, pour satisfaire un mouvement de colère, pour une sensualité brutale : *Violabant me propter pugillum kordei et fragmen panis.* (Ezech. xiii. 19.) On outrage Dieu pour une poignée d'orge, pour un morceau de pain. Oh ! Dieu ! Comment se fait-il que nous nous laissions si facilement séduire par le démon ? *In manu ejus statera dolosa*, dit le Prophète Osée, (xii. 7.) c'est parce que, au lieu de peser les choses dans la balance de Dieu, qui ne peut nous tromper, nous préférons les peser dans la balance du diable, qui ne cesse de nous tendre des pièges pour nous faire tomber avec lui dans l'enfer. *Domine, quis similis tibi?* disait David. (Psalm. xxxiv. 10.) Dieu est un bien infini ; aussi, quand il se voit comparé par les pécheurs à ce peu de bien, à ces misérables plaisirs, a-t-il bien raison de s'en plaindre et de leur dire par la voix d'Isaïe : *Cui assimilastis me et adæquastis me ? dicit sanctus.* (Isa. xl. 25.) Il était donc d'un plus grand prix que ma grâce, ce plaisir, puisque tu me l'as préféré ? *Projecisti me post corpus tuum.* (Ezech. xxiii. 35.) Ainsi, ajoute Salvien, *Deus solus in comparatione omnium tibi vilis fuit?* tu as regardé Dieu comme une chose méprisable, puisque tu l'as dédaigné pour les biens périssables de cette terre.

V. Le tyran, ayant fait étaler sous les yeux de St.-Clément un monceau d'or, d'argent et de pierres précieuses, lui offrant de les lui donner, s'il renonçait à la foi de Jésus-Christ ; le saint se mit à pousser un profond soupir en pensant à l'aveuglement des hommes, qui mettent un peu de terre en comparaison avec Dieu. Combien de pécheurs perdent, pour bien

moins encore, la grâce divine ! Pour s'attacher à quelques misérables plaisirs, ils abandonnent Dieu, qui est un bien infini et qui seul peut les rendre heureux. C'est cet aveuglement que le Seigneur déplore par la bouche de Jérémie, lorsqu'il dit au ciel de tomber dans la stupéfaction et à ses portes de se briser d'horreur : *Obstupescite, cæli, super hoc, et portæ ejus desolamini vehementer* ; puis, il ajoute : *Duo enim mala fecit populus meus ; me dereliquerunt fontem aquæ vivæ et foderunt sibi cisternas, cisternas dissipatas, quæ continere non valent aquas.* ( Jerem. II. XII. 13.) Nous nous étonnons de l'injustice dont les Juifs se rendirent coupables envers Jésus-Christ, lorsque Pilate leur ayant demandé lequel ils voulaient mettre en liberté de Jésus ou de Barrabas, ils répondirent : *non hunc, sed Barrabam.* (Joan. XVIII. 40.) Mais les pécheurs font bien pis, car, lorsqu'interrogés par le démon lequel ils veulent choisir, de ce désir de vengeance, de ce plaisir honteux, ou de Jésus-Christ, ils répondent : *non hunc, sed Barrabam* ; c'est-à-dire le péché.

VI. *Non erit in te Deus recens*, dit Dieu. (Psalm. lxxx. 10.) Je ne veux point que tu m'abandonnes, moi ton vrai Dieu, pour te faire un Dieu nouveau et te mettre à son service. Ce que l'homme préfère à Dieu, dit St.-Cyprien, il en fait son Dieu, il en fait l'objet de ses vœux et de sa fin, tandis que nous ne devons nous proposer d'autre but et d'autre fin que Dieu seul. *Quidquid homo Deo anteponit, Deum sibi facit.* De plus, nous lisons dans St.-Jérôme (in Psal. 80.) *Unusquisque quod cupit, si veneratur, hoc illi Deus est. Vitium in corde, est idolum in altari.* La créature que nous préférons à Dieu, devient elle-même notre Dieu ; ce qui fait dire au St.-docteur que, semblables à ces gentils



qui adoraient les idoles sur les autels, les méchants adorent le péché dans leurs cœurs. Le roi Jéroboam, quand il se fut révolté contre Dieu, essaya de forcer le peuple à encenser avec lui les idoles, et les faisant placer un jour devant lui : *Ecce Dei tui, Israël.* (III. Reg. XII. 28.) lui, dit-il. Ainsi fait le démon ; il met le plaisir sous les yeux du pécheur, et lui dit : Que veux-tu faire de Dieu ? Le voici ton Dieu ; c'est cette jouissance, c'est cette vengeance, c'est cet or : prends-les et laisse-là Dieu. C'est là ce que fait le pécheur, lorsqu'il se laisse aller à la tentation ; il abandonne Dieu, et élève dans son cœur un autel à ses désirs : *Vitium in corde est idolum in altari.*

VII. Ce qui aggrave bien plus encore l'outrage fait à Dieu par le pécheur, c'est qu'il l'offense en sa présence. St.-Cyrille de Jérusalem (Cath. 4). rapporte que certains peuples avaient choisi le soleil pour leur Dieu, persuadés que la nuit, en l'absence de cet astre, ils pouvaient impunément s'abandonner à leurs désirs : *Alii solem ponebant Deum, ut occidente sole, sine Deo essent.* Ces malheureux aveugles n'en étaient pas moins coupables ; mais ils avaient du moins la pudeur d'éviter les regards de leur Dieu. Mais les chrétiens, eux, qui savent que Dieu est partout, qu'il voit tout, comme il le dit lui-même par l'organe de Jérémie. (XXIII. 24.) *Cælum et terram ego impleo*, ne laissent pas néanmoins de pécher et de l'offenser et de braver sa colère sous ses propres yeux. *Ad iracundiam provocant me antè faciem meam.* (Isa. LXV. 3.) Le pécheur, poursuit Dieu, en se rendant coupable en présence de son juge, le fait par là témoin de son crime : *Ego sum judex et testis* (Jer. XXIX. 23.) *Excusatione caret, qui facinus ipso judice teste committit*, dit St-Pierre Chrysologue. Celui qui commet un délit

en présence même du juge , n'a pas d'excuse qui puisse le justifier. Cette pensée d'avoir offensé Dieu sous ses propres yeux , était ce qu'il y avait de plus poignant pour David , aussi disait-il : *Tibi soli peccavi , et malum coram te feci.* ( Psalm. L. 3. ) Mais passons au second point , où nous verrons surtout combien est grande la malice du péché mortel.

### DEUXIÈME POINT.

Le péché mortel est un grand déplaisir que l'on cause à Dieu

VIII. Il n'y a point de déplaisir plus amer que de se voir maltraité par une personne que l'on aime et à laquelle on fait du bien. Quel est celui que méprise le pécheur ? Il méprise un Dieu qui l'a comblé de tant de bienfaits , et l'a aimé jusqu'à mourir pour lui sur la croix. L'homme , en commettant un péché mortel , le bannit de son âme. Un cœur qui aime Dieu est aimé de Dieu , et Dieu lui-même vient habiter en lui : *Si quis diligit me , pater meus diliget eum , et ad eum veniemus et mansionem apud eum faciemus.* ( Jean, XIV. 23. ) Le Seigneur n'abandonne point cette âme , à moins qu'elle ne le repousse elle-même , encore bien qu'il sache qu'elle doit bientôt le bannir : *Non deserit nisi deseratur* , selon le concile de Trente.

IX. En se laissant aller au péché mortel , l'âme dit à Dieu : « Seigneur , éloignez-vous de moi. *Impii dixerunt secum , recede à nobis.* ( Job. XXI. 14. ) Ce n'est point la langue qui parle , mais l'acte , comme le remarque St.-Grégoire : *Recede , non verbis , sed moribus.* Le pécheur n'ignore pas que Dieu ne peut habiter avec le péché ; qu'aussi , du moment où il se rend coupable , Dieu doit l'abandonner ; aussi semble-t-il lui dire : « Vous ne pouvez plus rester avec moi , allez-vous-en ;

bon voyage. Et la même porte, par laquelle Dieu sort de l'âme, s'ouvre pour le démon, qui s'en empare. Quand le prêtre baptise un enfant, il ordonne au démon de sortir de cette âme : *Exi ab eo, immunde spiritus, et da locum spiritui sancto*, comme dit le Rituel, mais lorsque l'homme se livre au péché, il dit à Dieu : *Exi à me, Domine, da locum diabolo*. Sortez de moi, Seigneur, et faites place au démon; c'est lui que je veux servir.

X. On lit dans St.-Bernard que le péché mortel est si odieux à Dieu, que si la mort pouvait l'atteindre, il suffirait pour le faire mourir : *Peccatum, quantum in se est, Deum perimit*. Ce qui fait dire à Job que l'homme, quand il commet un péché mortel, se roidit contre Dieu et lève la main contre lui : *Tetendit enim adversus Deum manum suam, et contra omnipotentem roboratus est*. ( Job, xv. 25. )

XI. Le pécheur sait fort bien qu'aussitôt qu'il commet un péché, Dieu le condamne à l'enfer; d'où il suit que lorsqu'il se résout à pécher, il voudrait que Dieu n'existât point, et par conséquent pouvoir lui arracher la vie, afin qu'il ne pût plus le punir. *Cucurrit* ( poursuit Job, v. 26. ) *adversus eum erecto collo, et pingui cervice animatus est*. Alors il dresse la tête d'orgueil, et court offenser Dieu; et comme il va se mesurer avec une grande puissance, il s'arme, et de quelles armes? Il s'arme *pingui cervice*. L'embonpoint est le symbole de l'ignorance, d'où il suit qu'il s'arme d'ignorance en disant : « Ce n'est point un grand péché; Dieu est plein de miséricorde, la chair est faible, le Seigneur a pitié de nous. Erreur funeste, qui peuple l'enfer de tant de damnés!

XII. En outre, commettre un péché mortel, c'est affliger le cœur de Dieu. *Ipsi autem ad iracundiam pro-*

*rocaverunt, et afflixerunt spiritum sanctum ejus.* (Isa. LXIII. 10. ) Quel chagrin ne ressentiriez-vous pas, si vous veniez à apprendre qu'une personne que vous chérissez et à laquelle vous faites du bien, a tenté de vous priver de la vie ? Dieu est au-dessus de la douleur, mais s'il pouvait l'éprouver, un seul péché mortel suffirait pour le faire mourir de tristesse, comme le dit le P. Médina : *Peccatum mortale, si possibile esset, destrueret ipsum Deum, eo quod causa esset tristitiæ in Deo infinitæ.* Ainsi donc, mon cher frère, quand vous avez commis un péché mortel, si Dieu pouvait mourir, vous l'auriez déjà fait mourir de douleur, navré de voir que vous l'outragez et lui tournez le dos après tous les bienfaits qu'il vous a prodigués, jusqu'à donner tout son sang et sa vie pour l'amour de vous. *Acte de contrition.*

---

## SERMON VI..

POUR LE SECOND DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

De la confiance que nous devons avoir en la mère de Dieu quand nous avons recours à elle.

*Deficiente vino, dicit Mater Jesu ad eam : Vinum non habent.* ( Jean, 2. 3. )

Nous lisons, dans l'Évangile de ce jour, que Jésus-Christ ayant été invité aux noces de Cana, en Galilée, s'y rendit avec sa mère. Le vin étant venu à manquer, Marie dit à son divin enfant : *Vinum non habent*; voulant par là le prier de consoler les deux époux, qui s'affligeaient vivement de ce contre-temps. Mais Jésus

lui répondit : *Quid mihi et tibi est, mulier? nondum venit hora mea.* ( Jean. 4. ) Ce qui signifiait que le temps marqué pour les miracles était celui où il devait prêcher dans la Judée. Néanmoins cette réponse, parut tellement contrarier Marie, dit St.-Jean Chrisostôme, que le fils s'empressa de condescendre aux désirs de sa mère : *Licet hoc dixerit, nondum venit hora mea, maternis tamen precibus obtemperavit.* ( Hom. 2. in Joan. ) En effet, Marie ayant ordonné à ceux qui servaient à table de se conformer aux paroles de son fils, Jésus leur ordonna de remplir les vases avec de l'eau, et cette eau fut changée en excellent vin, à la grande satisfaction des époux et de toute la maison. Dans ce fait considérons :

I<sup>o</sup>. Point Combien est puissante l'intercession de Marie, pour nous faire obtenir de Dieu les grâces que nous désirons.

II<sup>o</sup>. Point. Combien grande est la ferveur de Marie à nous secourir dans toutes nos nécessités.

### PREMIER POINT.

Combien est puissante l'intercession de Marie pour nous faire obtenir de Dieu les grâces que nous désirons.

I. L'intercession de Marie est d'un si grand prix aux yeux de Dieu, dit St.-Bonaventure, que ses demandes ne peuvent pas ne pas être exaucées : *Maria tanti apud Deum est meriti, ut non possit repulsam pati.* ( De. Virg. Cap. 35. ) Mais d'où vient cette grande efficacité des prières de Marie ? St.-Antonin nous en donne la raison : c'est parce qu'elle est mère : *Oratio Deiparæ habet rationem imperii, unde impossibile est eam non exaudiri.* ( Par. 4. tit. 15. ) Les prières des Saints sont des prières de serviteurs, mais les prières de Marie sont

des prières de mère ; d'où il suit , dit St.-Antonin , qu'elles sont pour ainsi dire des ordres pour Jésus-Christ, qui leur porte tant d'amour. C'est pourquoi il est impossible que les sollicitations de Marie éprouvent un refus.

II. C'est pour cette raison que Cosme de Jérusalem appelle tout-puissant le secours de Marie : *Omnipotens auxilium tuum , ô Maria !* Il est juste , ajoute Richard de St.-Laurent, que le fils fasse participer sa mère à sa puissance, aussi le fils qui est tout-puissant a-t-il rendu sa mère toute-puissante, autant qu'une créature peut le devenir, pour obtenir de lui tout ce qu'elle lui demande : *Cùm autem eadem sit potestas filii et matris, ab omnipotente Filio omnipotens Mater facta est.* ( Lib. 4. de Laud. Virgin. ) C'est ce qui fait dire à St.-Bernardin de Sienne, que tout obéit à Marie, et, en quelque sorte, Dieu lui-même : *Imperio Virginis omnia famulantur , ipse Deus.*

II. Un jour Ste.-Brigitte ( Revel. lib. 1. Cap. 4. ) entendit notre Sauveur dire à la Vierge avec laquelle il s'entretenait : *Pete quod vis à me , non enim potest esse inanis petitio tua.* Ma Mère, demandez-moi tout ce que vous voudrez, car je ne puis pas ne pas exaucer vos prières. La raison qu'il lui en donne est bien touchante : *Quia tu mihi nihil negasti in terris, ego nihil tibi negabo in cœlis.* Puisque tu ne m'as jamais rien refusé pendant que nous vivions sur la terre, il est juste que je ne te refuse rien, maintenant que nous sommes ensemble dans le ciel. Nous lisons dans St.-George, Archevêque de Nicomédie, que Jésus-Christ exauce toutes les prières de sa mère, comme s'il voulait par-là s'acquitter envers elle de ce qu'elle a bien voulu l'accepter pour fils, et lui donner la vie : *Filius exsolvens debitum petitiones tuas implet.* ( Orat. ad ex.

Mar.) C'est pourquoi St.-Métodius, martyr, lui adressait ces paroles : *Euge, euge, quæ debitorem habes Fictium ; Deo enim universi debemus, tibi autem ille debitor est.* ( Orat. Hyp. Dom. ) Réjouissez-vous, réjouissez-vous, Vierge Sainte ; vous qui avez pour débiteur ce fils, dont nous sommes tous les débiteurs ; car il vous doit la vie humaine, qu'il a reçue de vous.

IV. St.-Grégoire de Nicomédie encourage les pécheurs en leur apprenant que s'ils ont recours à la Ste.-Vierge avec l'intention de se corriger, elle les sauvera par son intercession ; puis, s'adressant à Marie : *Habes vires insuperabiles, ne clementiam tuam superet multitudo peccatorum.* Les péchés d'une âme, ô Mère de Dieu, quelque grands et nombreux qu'ils soient, ne peuvent point surpasser votre clémence. *Nihil tuæ resistit potentia, tuam enim gloriam creator existimat esse propriam.* Rien ne résiste à votre puissance auprès du créateur, puisqu'il regarde votre gloire comme la sienne propre. Rien ne vous est impossible à vous, ajoute St.-Pierre Damien, qui pouvez relever ceux qui désespèrent, et leur rendre l'espérance de se sauver. *Nihil tibi impossibile, quæ etiam desperatos in spem salutis potes relevare.* ( Serm. 1. de Nativ. B. V. )

V. Richard de St.-Laurent remarque que lorsque l'Archange Gabriel annonça à la Ste.-Vierge que Dieu la choisissait pour mère à son fils, il lui dit : *Ne timeas, Maria, invenisti gratiam.* ( Luc, 1. 30. ) D'où Richard tire cette conséquence : *Cupientes invenire gratiam, quæramus inventricem gratiæ.* Si nous voulons récupérer la grâce après l'avoir perdue, adressons-nous à Marie qui l'a retrouvée. Elle ne perd jamais la grâce divine, elle en jouit sans cesse. Et lorsque l'ange lui annonce qu'elle a retrouvé la grâce, cela signifie qu'elle l'a retrouvée, non pour elle, mais pour

nous, malheureux pécheurs qui l'avions perdue; ce qui fait dire au cardinal Hugon, que nous devons recourir à Marie, et lui dire avec confiance : Vierge sainte, on doit restituer au prochain ce qu'il a perdu : La grâce que vous avez trouvée n'est point à vous, qui ne l'avez jamais perdue : Elle est à nous qui l'avions perdue par notre faute, c'est donc à nous que vous devez la rendre : *Currant ergò, currant peccatores ad Virginem, qui gratiam amiserunt peccando; securè dicant: redde nobis rem nostram, quàm invenisti.*

VI. Ste.-Gertrude eut une révélation dans laquelle elle nous apprend que toutes les grâces que nous demanderons à Dieu par l'intercession de Marie, nous sommes sûrs de les obtenir. Cette sainte entendit un jour Jésus s'entretenir avec sa mère, et lui adresser ces paroles : *Per te omnes, qui petunt misericordiam cum voluntate se emendandi, gratiam habebunt.* Si tous les habitants du ciel se réunissaient pour implorer une grâce de la bonté de Dieu, et que Marie en demandât une autre opposée, le Seigneur exaucerait de préférence sa prière, parce que, comme le dit le P. Suarez, *Deus plus amat sanctam virginem, quàm reliquos sanctos omnes.* Terminons ce premier point par le conseil de St.-Bernard : *Quæramus gratiam et per Mariam quæramus; quia mater est et frustrari non potest.* (Serm. de Aquæd.) Toutes les grâces que nous désirons, demandons-les par l'intercession de Marie, et nous serons sûrs de les obtenir; elle est mère : lorsqu'elle sollicite pour nous quelque grâce auprès de son fils, elle ne saurait éprouver de refus.



## DEUXIÈME POINT.

Combien grande est la bonté de Marie pour nous secourir dans tous nos besoins.

VII. Il suffit de lire attentivement l'évangile que nous avons cité plus haut pour avoir la preuve de la grande bonté de Marie. Le vin vient à manquer et les époux s'en affligent. Marie n'attend point qu'on lui dise de prier son fils de les consoler. Elle obéit à la voix de son cœur, qui ne saurait ne pas compatir aux affligés, comme dit St.-Bernardin de Sienne, et sans que personne l'en prie, elle implore un miracle de son fils : *Officium advocacionis et piæ auxiliatricis assumpsit, non rogata.* (Tom. III. Serm. 9.) Si cette bonne Vierge, ajoute le même saint, fit tant sans en être priée ; que pourrait-elle refuser à nos prières ? *Si hoc non rogata perfecit, quid rogata perficiet ?*

VIII. Le même fait fournit à St.-Bonaventure une autre preuve de la confiance que nous devons avoir en Marie. Puisque tel était son zèle, dit ce saint, pendant qu'elle était sur la terre ; combien plus ardent encore doit-il être maintenant qu'elle est dans le ciel ! *Magna fuit erga miseros misericordia Mariæ adhuc exulantis in mundo, sed multo major est regnantis in cælo* : Il en donne ensuite la raison : *Quia magis nunc vidit hominum miseriam.* ( S. Bon. in spec. Virg. cap. 8. ) Marie dans le ciel, sous les yeux de Dieu, est mieux à même que lorsqu'elle était sur la terre, de voir tous nos besoins ; et le désir de nous soulager s'accroît dans son cœur en proportion de sa pitié pour nous. Ce qui justifie les paroles que lui adresse Richard de St.-Victor : *Adeo cor tenerum habes, ut non possis miserias scire, et non subvenire.* Tel est le zèle de cette tendre mère,

quelle ne peut connaître une affliction sans y compatir et la soulager.

IX. La St.-Vierge, selon St.-Pierre Damien, *amat nos amore invincibili.* ( Serm. 1. de Nat. Virg. ) Ce qui veut dire *qu'elle nous aime d'un amour irrésistible.* Quelque grand qu'ait été l'amour des saints pour cette aimable reine, il était bien loin de celui qu'elle leur portait elle-même. Son amour pour nous va jusqu'à l'anxiété. Les saints, dit St.-Augustin, sont très-puissants auprès de Dieu pour en obtenir les grâces qu'on sollicite par leur intercession; mais, de même que Marie est plus puissante que tous les saints, de même aussi elle est plus soucieuse de nous obtenir les divines miséricordes; *sicut omnibus sanctis est potentior, sic omnibus est pro nobis sollicitior.*

X. Et comme notre grande protectrice le dit elle-même à Ste.-Brigitte : Quand un pécheur implore son secours, elle regarde moins les péchés qui le souillent que l'intention qui l'anime. S'il vient avec la résolution de se corriger, elle l'accueille, et son intercession le guérit et le sauve : *Quantumcumque homo peccat, si ad me reversus fuerit, statim parata sum recipere reverentem. Nec attendo quantum peccaverit, sed cum quali voluntate venit; nam non dedignor ejus plagas unguere et sanare, quia vocor et verè sum mater misericordiæ.* On lit dans Richard de St.-Laurent, que le Seigneur tient les yeux ouverts sur les justes; *oculi Domini super justos.* ( Psal. xxxiii 16. ) La Sainte Vierge tient également les yeux ouverts sur les justes et sur les pécheurs; attentive pour chacun de nous comme une mère, qui ne quitte pas de l'œil son enfant, de crainte qu'il ne tombe, et s'il vient à tomber, s'empresse aussitôt de le relever : *Sed oculi Dominiæ super justos et peccatores;*

*sicut oculi matris ad puerum, ne cadat; vel si occiderit, ut subleuet.*

XI. L'écriture compare la B. Vierge à une olive qu'on voit au milieu des champs : *Quasi oliva speciosa in campis.* ( Eccl. xxiv. 19. ) L'olive ne produit autre chose que de l'huile, et des mains de Marie ne descendent que grâces et miséricordes. On la voit au milieu des champs, ce qui signifie, suivant le cardinal Hugon, que Marie s'offre comme d'elle-même à tous ceux qui l'appellent à leur secours : *Speciosa in campis, ut omnes ad eam confugiant.* Sous l'ancienne loi existaient cinq villes, où les criminels pouvaient trouver un asile, pour quelques délits seulement ; mais selon St.-Jean Damascène, tous les coupables trouvent un refuge chez Marie, quelque soit d'ailleurs leurs crimes aussi le saint l'appelle-t-il, *civitas refugii omnium ad se confugentium.* Quelle crainte alors peut nous empêcher, dit St.-Bernard, d'aller vers Marie, elle qui n'a rien de repoussant et de terrible, mais au contraire est toute douceur et clémence ? *Quid ad Mariam accedere trepidat humana fragilitas? nihil austerum in eâ, nihil terribile, tota suavis est.*

XII. St.-Bonaventure raconte que lorsqu'il regardait Marie, il lui semblait voir la miséricorde elle-même qui l'accueillait : *Domina, cum te aspicio, nihil nisi misericordiam cerno.* La Ste.-Vierge dit un jour à Ste.-Brigitte : *Miser erit, qui ad misericordem, cum possit, non accedit.* Malheureux, dit-elle, et malheureux pour l'éternité sera le pécheur, qui pouvant recourir à moi, qui puis et désire le secourir, ne le fait point et se damne. Le démon, ce lion féroce, tourne sans cesse autour de nous, cherchant qui dévorer, comme dit St.-Pierre. *Circuit quærens quem devoret.* ( 1. Petr. v. 8. ) Mais cette compatissante mère,

dit Bernardin de Bustis, veille sans cesse sur les hommes, cherchant les pécheurs pour les sauver : *Ipsa semper circuit, quærens quem salvet Maria.* (Par. 3. Serm. 3.) Et tel est le zèle de cette reine ajoute Richard de St.-Victor, qu'elle prévient nos prières, et nous porte secours, avant même que nous l'implorions : *Velociùs occurrit ejus pietas, quàm invocetur, et causas miserorum anticipat.* (in Cant. cap. 23.) Et cela vient, (comme le dit un auteur que nous avons déjà cité, de ce que le cœur de Marie est si tendre pour nous, qu'elle ne peut voir nos misères sans en avoir pitié : *Nec possis miserias scire et non subvenire.*

XIII. Ne nous laissons donc jamais, dans tous nos besoins, d'avoir recours à cette mère de miséricorde, qui se montre toujours prête à soulager ceux qui l'implorent : *Invenis semper paratam auxiliari,* dit Richard de St.-Laurent. Elle est prête à nous secourir, et quelquefois même elle devance nos prières ; mais cependant elle aime mieux qu'on l'implore. Quand on ne la prie point, elle se regarde comme offensée : *In te, Domine, peccant* (dit St.-Bonaventure) *non solum qui tibi injuriam irrogant, sed etiam qui te non rogant.* (In spec. Virg.) O bonne vierge ! disait-il, vous vous tenez pour offensée, non-seulement par ceux qui vous font quelque outrage, mais encore par ceux qui ne vous implorent point. Concluons de tout ceci, avec le même docteur, qu'il n'est pas possible que Marie repousse nos prières ; puisqu'elle ne peut et n'a jamais pu s'empêcher de prendre en pitié et de consoler les malheureux qui l'invoquent. *Ipsa enim non misereri ignorat, et miseris non satisfacere,*

XIV. Mais le meilleur moyen de conquérir la faveur de cette bonne mère, c'est de se livrer à quelques actes de dévotion particulière, pratiqués par ses

zélés serviteurs, tels que, 1. dire le chapelet au moins une fois par jour? Jeûner chaque samedi en l'honneur de Marie. 2. Beaucoup de personnes jeûnent au pain et à l'eau; c'est ainsi qu'il faut observer le jeûne, au moins pendant les vigiles des sept fêtes principales de Notre-Dame. 3. La saluer suivant l'usage, de trois *Ave*, quand sonne l'*Angelus Domini*; dans le cours de la journée dire un *Ave maria* chaque fois que l'on entend sonner l'horloge, ou que l'on rencontre en chemin une des images; de plus réciter les mêmes prières lorsqu'on sort de sa maison ou qu'on y entre. 4. Réciter chaque soir les litanies de la Ste.-Vierge, avant d'aller se coucher, et se procurer à cette fin quelque belle image de Marie, que l'on place auprès du lit. 5. Porter le scapulaire et le petit habit de Notre-Dame des douleurs. Il est encore un grand nombre d'autres dévotions, mises en pratique par ses serviteurs; mais la plus profitable est de se recommander souvent à cette divine mère, ne jamais manquer chaque matin de lui adresser trois *Ave*, avec prière de nous délivrer du mal pendant toute cette journée. Quand nous nous sentons surpris par les tentations, recourir aussitôt à elle en lui disant *Marie, secourez-moi*; il suffit de prononcer avec ferveur les noms de Jésus et de Marie pour surmonter toute tentation; si la tentation ne se dissipe point, continuons d'invoquer ces deux saints noms, et de cette manière nous triompherons toujours du démon.

XV. St.-Bonaventure appelle Marie le salut de celui qui l'invoque; *O salus te invocantium!* Et en vérité, si une âme vraiment dévouée à Marie venait à se damner, (j'entends par vraiment dévouée, une âme qui veut s'amender, et recourt avec confiance à cette auguste protectrice des pécheurs) cela arriverait, parce que Marie, ou ne pourrait pas, ou ne

voudrait pas la secourir. Or, cela ne peut être, dit St.-Bernard. Marie, mère de la toute-puissance, et mère de la miséricorde, ne peut manquer ni de pouvoir, ni de volonté pour la sauver. C'est donc avec raison qu'on la nomme le salut de celui qui l'appelle à son aide. On en trouve une infinité d'exemples. Le plus frappant est celui de Marie Égyptienne. Souillée de péchés, après bien des années d'une vie dissolue, un jour qu'elle voulait entrer dans l'Église de Jérusalem, où l'on célébrait la fête de la Ste-Croix, Dieu voulut, qu'ouverte pour tout le monde, l'Église fût fermée pour elle. Chaque fois qu'elle s'approchait pour entrer, une force invincible la repoussait. Alors elle fit un retour sur elle-même, et se tint hors de l'Église dans une profonde affliction. Par bonheur pour elle, sur le porche était une image de Marie. La pauvre pécheresse se recommande à elle, lui promettant de changer de vie; après cet acte de dévotion, elle se sentit le courage d'entrer dans l'Église, dont la porte ne fut plus fermée pour elle; elle y entra, se confessa, et mue par une inspiration divine elle alla s'ensevelir dans le désert, où elle vécut 47 ans, et mourut en odeur de sainteté.



---

## SERMON VIII.

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

Remords des damnés.

*Filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores ; ibi erit fletus et stridor dentium. (Matth. VIII. 12.)*

Nous lisons dans l'évangile de ce jour que Jésus-Christ étant entré dans Capharnaüm, le centurion vint le trouver et le prier de rendre à la santé un de ses serviteurs paralytique, qu'il avait dans sa maison. Le Seigneur lui dit : *Ego veniam et curabo eum.* Non, lui répondit le centurion : Je ne suis point digne que vous entriez dans ma demeure ; il suffit que vous vouliez le guérir, et il sera guéri. Le Sauveur, en récompense de sa foi, rendit, pour le consoler, son serviteur à la santé ; puis, se tournant vers ses disciples, il leur dit : *Multi ab oriente et occidente venient, et recumbent cum Abraham, Isaac et Jacob in regno cœlorum ; filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores ; ibi erit fletus et stridor dentium.* Il voulait par là leur donner à entendre qu'un grand nombre de personnes, nées parmi les infidèles, se sauveront avec les saints, tandis qu'un grand nombre d'autres, nées dans le giron de la sainte Église, iront en enfer, où le ver de sa conscience les déchirera de ses morsures et leur arrachera des larmes amères pendant toute l'éternité. Considérons les remords dont le chrétien damné sera la proie dans l'enfer.

1<sup>er</sup> Remords. Combien peu de chose il avait à faire pour se sauver.

II<sup>e</sup> *Remords*. Pour combien peu de chose il s'est damné.

III<sup>e</sup> *Remords*. Le grand bien qu'il a perdu par sa faute.

PREMIER REMORDS.

Combien peu de chose il avait à faire pour se sauver.

I. Un damné apparut un jour à St.-Umbert et lui dit que deux remords étaient dans l'enfer ses bourreaux les plus cruels : Penser combien peu de chose il avait à faire dans cette vie pour se sauver, et pour combien peu de chose il s'était damné. C'est aussi ce qu'écrivait plus tard St.-Thomas : *Principaliter dolent, quod pro nihilo damnati sunt, et facillimè vitam poterant consequi sempiternam* Arrêtons-nous à considérer le premier remords ; celui qui naît de la frivolité et du peu de durée des plaisirs, pour lesquels un damné s'est perdu. Hélas ! dira le malheureux : « si je m'étais abstenu de telle jouissance, si j'avais triomphé de tel respect humain, si j'avais fui telle occasion et telle société dangereuses, je ne me serais point damné ; si j'avais fréquenté la congrégation . si je m'étais confessé chaque semaine ; si, pour repousser les tentations, je m'étais recommandé à Dieu, je n'aurais point succombé. Je me suis proposé bien souvent de le faire, et puis je ne l'ai pas fait. J'ai commencé de le mettre en pratique, mais bientôt je m'en suis lassé, et de cette manière je me suis perdu.

II. Ce qui ajoutera au supplice de ce remords pour le damné, ce sera le souvenir des bons exemples qu'il aura reçus d'autres jeunes gens de son âge, qui ont mené, même au sein du monde, une vie chaste et pieuse. Mais ce qui mettra le comble à son tour-



ment, cē sera de se rappeler les dons sans nombre dont le Seigneur l'avait comblé pour le mettre à même d'opérer son salut éternel ; dons de nature, santé, fortune, naissance, talens ; avantages dont Dieu l'avait doué, non pas pour qu'il vécût au milieu des plaisirs de la terre, ou se distinguât des autres, mais bien pour qu'il les fît servir au bien de son âme ; et puis encore tant de dons de grâce, illuminations divines, inspirations, tendres appels, et tant d'années d'existence qui lui avaient été accordées pour s'amender et expier ses fautes. Mais il entendra la voix de l'ange du Seigneur, qui lui apprendra qu'il n'est plus temps pour lui de se sauver. *Et angelus, quem vidi stantem, juravit per viventem in secula seculorum.... Quia tempus non erit amplius.* (Apoc. x. 16.)

III. Hélas ! quels coups de poignard affreux seront pour le cœur du pauvre damné tant de bienfaits reçus, au moment où il se verra dans la prison de l'enfer et s'apercevra que le temps est passé pour lui de remédier à sa ruine éternelle ! Il est donc vrai, dira-t-il, en versant des larmes de désespoir, avec ses infortunés compagnons : *Transiit messis, finita est aestas, et nos salvati non sumus.* Le temps de recueillir des fruits pour l'éternité s'est écoulé, la saison est finie dans laquelle nous pouvions nous sauver ; mais nous ne sommes point sauvés ; et l'hiver est venu ; hiver éternel, au sein duquel nous sommes condamnés à vivre à jamais malheureux et désespérés, tant que Dieu sera Dieu.

IV. Insensé que j'étais, dira-t-il encore ! Si les peines que je me suis données pour contenter mes caprices je les avais supportées pour Dieu ; si les fatigues que j'ai essuyées pour me damner, je les avais subies pour me sauver, qu'elle joie n'en éprouverais-je pas aujourd'hui ! et maintenant, que me reste-t-il ; les

*remords et les douleurs qui me déchirent et me déchireront éternellement. Je pouvais être heureux à jamais, et me voilà réduit à être pour toujours malheureux ! Cette seule pensée tourmentera le damné mille fois plus que les flammes et tous les autres supplices de l'enfer.*

#### DEUXIÈME REMORDS.

Pour combien peu de chose il s'est damné.

V. Le roi Saül, étant dans son camp, ordonna, sous peine de la vie, qu'on eût à s'abstenir de certains aliments. Ayant appris que, pressé par la faim, Jonathas son fils, avait mangé un peu de miel, il voulut qu'on lui appliquât la peine due à son infraction, et qu'il fût exécuté. Le pauvre enfant, se voyant condamné à mort versait des larmes et disait : *Gustans gustavi, paululum mellis, et ecce morior.* (1. Reg. xiv. 43.) Tout le peuple touché de compassion pour lui, s'interposa auprès de son père, et finit par obtenir sa grâce. Le malheureux damné, lui, ne trouve et ne trouvera jamais personne qui prenne pitié de lui et intercède auprès de Dieu pour le délivrer de la mort éternelle de l'enfer ; tout le monde, au contraire, se réjouit de son châtement bien légitime, puisque pour un plaisir d'un moment, il a consenti à perdre le ciel et Dieu.

VI. Après s'être repu du ragoût de lentilles, pour lequel il avait vendu son droit d'aînesse, Ésaü, dit l'Écriture, se sentit tellement pénétré de douleur et de remords, à cause de la perte qu'il venait de faire, qu'il se mit à hurler : *Irrugit clamore magno.* (Gen. xxvii. 34.) Combien plus affreux seront les rugissements et les hurlements que poussera le damné, en pensant, que pour quelques jouissances éphémères et empoisonnées il a perdu le royaume éternel du para-

dis, et qu'il est condamné pour toujours à une mort continue.

VII. Il aura sans cesse présente à la pensée la cause malheureuse de sa damnation. Nous qui vivons sur cette terre, la vie écoulée ne nous semble qu'un moment et qu'un songe. Hélas ! que seront aux yeux du damné les cinquante ou soixante ans qu'il aura passés dans le monde, quand il se trouvera dans les profondeurs de l'éternité, quand il aura déjà subi cent mille millions d'années de tourments, et verra que son éternité de douleurs ne fait que commencer, et ne fera jamais que commencer ! Mais quoi ! ces cinquante années n'ont-elles été pour lui qu'une série de plaisirs ? le pécheur, vivant dans la disgrâce de Dieu, se réjouit-il sans cesse au milieu de ses fautes ? Combien durent les jouissances du péché ? un instant seulement ; et pour ceux qui vivent loin de Dieu, tout le reste du temps n'est que dégoût et qu'angoisses. Or, que sembleront au pauvre damné ce moment de plaisir quand il se verra plongé dans ce gouffre de feu ?

VIII. *Quid profuit nobis superbia, aut divitiarum jactantia ? Transierunt omnia illa tanquam umbra.* (Sap. v. 8.) Malheureux que je suis, s'écriera-t-il ; sur la terre je vivais selon mon caprice et contentais tous mes désirs ; à quoi tous ces plaisirs m'ont-ils servi ? ils n'ont duré qu'un instant, il ont répandu sur mon existence l'inquiétude et l'amertume, et me réduisent maintenant à brûler pour toujours dans cette ardente fournaise, désespéré et abandonné de tous.

## TROISIÈME REMORDS.

Le grand bien qu'il a perdu par sa faute.

IX. L'infortunée princesse Élisabeth, reine d'Angleterre, qu'aveuglait l'ambition de régner, disait un jour : *Que le Seigneur m'accorde quarante ans de regne et je renonce au paradis.* Elle les eut la malheureuse, ces quarante années de jouissance, mais aujourd'hui, qu'elle est dans l'autre monde la proie de l'enfer, combien elle doit sans doute se repentir de sa renonciation ! Quelle ne doit pas être sa douleur en pensant que pour quarante ans d'un règne troublé sans cesse par les chagrins, les traverses et les craintes, elle a perdu le royaume du ciel ! *Plus cælo torquentur quàm gehennâ*, écrit St.-Jean Chrysostôme : La pensée qu'ils ont volontairement perdu le paradis est plus piquante pour les damnés, que les supplices même de l'enfer.

X. Le tourment le plus affreux que l'on éprouve en enfer, c'est d'être privé de la vue de Dieu, ce souverain bonheur des élus. On lit dans St.-Bruno. *Addantur tormenta tormentis, et Deo non priventur.* ( Serm. de Jud. fin. ) Les damnés consentiraient volontiers à ce que mille enfers fussent ajoutés à l'enfer qu'ils subissent, pour ne pas être privés de la présence de Dieu ; mais leur enfer sera d'être condamnés à ne plus le voir pendant toute l'éternité. Si l'on perd, disait Ste.-Thérèse, par sa faute, ne fût-ce qu'une bagatelle, une pièce de monnaie, un anneau de peu de valeur, l'idée qu'on l'a perdue par sa négligence, fait qu'on s'en afflige et s'en inquiète beaucoup ; or, quelle sera la douleur du damné en pensant qu'il a perdu un bien infini, qui est Dieu et qu'il l'a perdu par sa faute.

XI. Il verra que Dieu voulait le sauver, et qu'il l'avait laissé libre de choisir entre la vie et la mort éternelle, selon ces paroles de l'Ecclésiaste ( xv. 18. ) *Ante hominem vita et mors... quod placuerit ei, dabitur illi.* Il verra qu'il ne tenait qu'à lui, s'il l'eût voulu, de se rendre éternellement heureux ; et qu'il a mieux aimé se damner. Il verra, au jour du jugement, un grand nombre de ses amis qui se sont sauvés, mais lui, parce qu'il n'aura pas voulu faire une bonne fin, l'enfer sera son partage. *Ergo erravimus,* dira-t-il, en s'adressant à ses compagnons d'infortune; nous avons bravé l'enfer, en perdant, par notre faute, Dieu et le Ciel, et voilà qu'il n'est plus de remède à notre erreur. Et cette idée cruelle lui arrache ces paroles poignantes : *Non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum* ( Ps. xxxvii 4. ) Ce sera pour lui un supplice intérieur qui lui rongera les os, et ne lui laissera jamais de repos. que de voir qu'il a été lui-même l'artisan de sa ruine ; d'où il suit qu'il n'y aura point pour lui de plus grand objet d'horreur que lui-même, exemple terrible du châtement dont le menaçait le Seigneur : *Statuam te contra faciem tuam* (Ps. lxxix 20.)

XII. O mes chers frères, si, par le passé, vous avez été assez insensés pour préférer de misérables plaisirs à la perte de Dieu, ne vous obstinez-point dans votre folie; faites sur-le-champ vos efforts pour vous racheter, pendant qu'il en est temps encore. Tremblez, peut-être que si vous ne prenez pas à l'instant même la résolution de changer de vie, Dieu va vous abandonner, et vous allez être perdus sans retour ! Quand le démon vient vous tenter, souvenez-vous de l'enfer ; la pensée de l'enfer est le préservatif le plus efficace de l'enfer : Souvenez-vous de l'enfer, vous dis-je, et ap-

pelez à votre aide Jésus-Christ et Marie ; ils vous délivreront du péché, qui est la porte de l'enfer.

---

## SERMON IX.

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

Dangers du salut éternel.

*Ascendente Jesu in naviculam , secuti sunt eum discipuli ejus , et ecce motus magnus factus est in mari.*  
Matth. VIII. 123.

PROPOSITION UNIQUE.

Combien sont grands les dangers de notre salut éternel ; moyens de nous en préserver.

I. Dans l'évangile de ce jour, selon St.-Matthieu, nous voyons que Jésus étant monté sur une barque avec ses disciples, il s'éleva tout-à-coup une tempête si violente, que le navire, couvert par les ondes, était sur le point de sombrer. Pendant ce temps le Sauveur dormait; ses disciples, effrayés par l'orage, allèrent l'éveiller en lui disant : « Seigneur, sauvez-nous, ou nous allons périr : *Domine, salva nos, perimus.* Mais Jésus leur rendit le courage par ces paroles : « Que craignez-vous, hommes de peu de foi ? *Qui id timidi estis, modicæ fidei?* Et en même temps, *impe a. it ventis et mari et facta est tranquillitas magna.* Il ordonna aux vents et à la mer de rentrer dans le repos, et aussitôt le plus grand calme se fit. Nous allons examiner ce que signifie ce navire au milieu de la mer, et les vents qui soulèvent la tempête.

II. Ce navire au sein des flots est l'image de l'homme vivant sur cette terre. De même qu'un vaisseau qui navigue sur la mer est sujet à mille périls ; les corsaires , l'incendie , les écueils et les tempêtes ; ainsi l'homme , dans ce monde , est environné de dangers par les tentations de l'enfer , les mauvaises occasions , les scandales et les perfides conseils de ses semblables et le respect humain ; et surtout par les passions désordonnées , figurées par les vents qui excitent la tempête et mettent le vaisseau en grand danger de périr.

III. Or, quel est le moyen de se sauver de tant de dangers ? C'est celui qu'employèrent les saints disciples , qui eurent recours au divin maître , en lui disant : *Salva nos , perimus. Seigneur , sauvez-nous , ou nous sommes perdus.* Quand la tempête est imminente , le pilote ne quitte pas des yeux l'étoile qui le guide au port. A son exemple , nous devons tenir dans cette vie nos regards sans cesse tournés vers Dieu , qui seul peut vous délivrer de ces dangers. C'est ce que faisait David , quand il se sentait assailli par les tentations . *Lecavi oculos meos in montes , unde veniet auxilium mihi.* ( Psal. cxxi. 1. ) Si le Seigneur a voulu que nous vivions sur cette terre , au sein d'une tempête continue , et toujours entourés d'ennemis , c'est afin que nous nous recommandions sans cesse à lui , dont la grâce seule peut nous sauver. Les tentations du démon , les persécutions des hommes , et tous les revers qui nous affligent dans ce monde , nous devons les regarder comme un bien et non comme un mal , si nous savons les faire servir à notre salut , nous conformant en cela à la volonté de Dieu , qui ne les permet et ne nous les envoie que dans ce but unique. Rien n'est plus propre à nous détacher des affections humaines

et à nous les faire détester ; c'est alors que nous découvrons toute l'amertume et les dégoûts qu'on trouve même au sein des honneurs, des richesses, des voluptés et des plaisirs de la terre. Le Seigneur permet toutes ces tribulations, afin de nous inspirer le mépris que méritent ces biens frivoles, qui nous offrent tant d'occasions de nous perdre, et de nous porter à nous unir à lui, qui seul peut nous donner le bonheur.

IV. Notre erreur et notre aveuglement viennent de ce que, lorsque nous sommes en butte à la maladie, à la misère, aux persécutions et autres traverses, au lieu de recourir à Dieu, nous appelons les hommes à notre secours et mettons en eux toute notre confiance, nous attirant ainsi la malédiction du Seigneur, comme il le dit lui-même : *Maledictus homo, qui confidit in homine.* ( Jerem. xvii. 5. ) Dieu ne nous défend pas, dans nos afflictions et nos dangers, d'avoir recours aux moyens humains ; mais il maudit ceux qui font reposer en eux toute leur confiance. Il veut qu'avant tout nous recourrions à lui, et que nous fondions en lui toutes nos espérances, afin d'avoir, lui seul, tout seul notre amour.

V. Pendant que nous sommes sur cette terre, tous nos efforts doivent tendre vers notre salut éternel, selon les paroles de l'Apôtre, tremblant sans cesse d'effroi au milieu des périls qui nous environnent. *Cum metu et tremore vestram salutem operamini.* ( Phil. II. 12. ) Un jour, au milieu de la mer, un vaisseau fut tout-à-coup assailli d'une tempête si furieuse que le capitaine se mit à trembler. Dans ce vaisseau était un animal qui, pendant la bourrasque, mangeait tranquillement, comme si le plus grand calme eût régné. Quelqu'un ayant demandé au capitaine pourquoi il tremblait ainsi : Si mon âme, répondit-il, était sem-



blable à celle de cette brute. comme elle je serais en paix et sans crainte; mais ayant une âme raisonnable et immortelle, je redoute la mort, après laquelle il me faudra comparaître au jugement de Dieu; et c'est là ce qui me pénètre d'une crainte si vive. Tremblons donc aussi, mes très-chers frères; il s'agit de notre âme, il s'agit de l'éternité; celui qui ne tremble point court, selon St.-Paul, le plus grand danger de se damner; car celui-là néglige de se recommander à Dieu. diffère sans cesse de prendre les moyens de se sauver, et par là il s'expose facilement à sa perte.

VI. Le premier moyen que nous devons nous proposer, pour opérer notre salut, est de nous recommander constamment à Dieu, afin qu'il vienne à notre secours, et nous prévienne de l'offenser. Le second, de nous laver de tous nos péchés par une confession générale. La confession générale est un moyen très-efficace pour nous amener à changer de vie. Quand la tempête est violente, empressons-nous de soulager le navire, et de jeter à la mer tous nos effets, pour sauver notre vie. O funeste aveuglement des pécheurs! qui, lorsqu'ils sont aux prises, dans ce monde, avec tant de dangers de se perdre éternellement, au lieu d'alléger le navire, c'est-à-dire de purger leur âme de ses souillures, ne font qu'y ajouter un surcroît de chargement! qui, loin de fuir les occasions de succomber, n'hésitent pas à s'y jeter d'eux-mêmes; et loin de recourir à la miséricorde de Dieu, pour en obtenir le pardon de leurs fautes, l'offensent encore davantage et le forcent à les abandonner.

VII. Un autre moyen est de mettre tous ses soins à triompher de ses penchans déréglés. *Animæ infrunitæ ne tradas me.* (Eccl. xxiii. 6.) Seigneur, disait l'Ecclésiastique, ne m'enchaînez point à une âme aveuglée

par quelque passion. L'aveugle, ne pouvant plus voir ce qu'il fait, est capable de tout mal. Ce qui fait qu'un si grand nombre de personnes se perdent, c'est qu'elles se laissent dominer par les passions. Les uns se font les esclaves de l'amour des richesses. Malheureux que je suis, disait un personnage qui maintenant n'est plus de ce monde, je sens que la soif de l'or commence à s'emparer de moi ! Telles étaient ses paroles, mais néanmoins il ne faisait aucun effort pour se vaincre ; au lieu de s'attacher à résister dans le principe à cette fatale passion, il la couva jusqu'à son dernier jour, et mourut en grand danger de n'être point sauvé. D'autres se laissent posséder par l'amour des jouissances sensuelles, et comme les plaisirs légitimes ne peuvent leur suffire, ils s'abandonnent sans frein aux plaisirs illicites. Il en est qui se laissent dominer par les inspirations de la colère ; ce n'est d'abord qu'une étincelle qu'ils ne cherchent point à éteindre, mais bientôt c'est un feu violent qui devient esprit de vengeance.

VIII. Nous lisons dans St.-Ambroise : *Hi hostes cavendi, hi graviores tyranni. Multi in persecutione publicâ coronati, occultâ hâc persecutione ceciderunt.* (in Psal. 118. Serm. 20.) Les penchants désordonnés, si dès le principe nous ne les domptons point, deviennent nos plus terribles tyrans. Que de personnes, dit St.-Ambroise, après avoir triomphé des persécutions des ennemis de la foi, pour n'avoir point résisté dans le commencement à quelque passion terrestre, ont fini malheureusement par succomber. Origène nous en offre un exemple bien mémorable. Après une vie exemplaire, consacrée à combattre pour la foi, pour laquelle il était prêt à verser son sang, se laissant aveuglément dominer par le respect humain, alla

jusqu'à renier la foi. Salomon en est encore un exemple bien plus frappant. Lui, que Dieu avait comblé de faveurs, jusqu'à le faire l'interprète de l'Esprit-Saint, s'abandonna sans mesure, à la fin de ses jours, à sa passion pour quelques femmes idolâtres, et s'abrutit jusqu'à offrir de l'encens aux idoles. Les bœufs sont le symbole de tous ces infortunés qui se font les esclaves de leur mauvais penchant. Après avoir bien fatigué pendant toute leur vie, ils vont finir à la boucherie. Il en est de même des mondains. Après une vie de fatigue et de souffrance, gémissant sous le poids de leurs iniquités, l'enfer finit par devenir leur partage.

IX. Concluons. Le pilote, lorsque les vents soufflent avec trop de force et d'impétuosité, baisse les voiles, et jette l'ancre à la mer. Imitons son exemple. Lorsque nous nous voyons en proie à quelque mauvaise passion : baissions avant tout les voiles, c'est-à-dire, fuyons toutes les occasions qui peuvent l'alimenter; et puis affermissons-nous sur l'ancre, c'est-à-dire mettons toute notre confiance en Dieu, le suppliant de nous donner la force de résister et de ne point l'offenser.

X. Quelqu'un dira peut-être : Mais que dois-je faire, moi, qui vis au milieu de monde, où, contre ma volonté, toutes ces passions viennent continuellement m'assaillir ? Voici la réponse d'Origène. *Donec quis in tenebris secularibus manet et in negotiorum obscuritate versatur, non potest servire Domino. Exeundum est ergo de Ægypto, relinquendus est mundus, non loco, sed animo.* (Hom. 3. in Exod.) Il est bien difficile, dit Origène, d'être fidèle à Dieu quand on vit au milieu des ténèbres du siècle et des affaires humaines. Que celui donc, qui veut assurer son salut éternel, quitte le monde

et se retire dans quelqu'une de ces maisons de piété , qui sont des ports sûrs au milieu des écueils de cette vie ; que celui qui ne peut quitter le monde de corps , le quitte au moins de cœur , se détachant , autant que possible , des affections mondaines et de ses propres désirs , comme nous l'enseigne l'Esprit-Saint : *Post concupiscentias tuas non eas , et à voluntate tuâ avertere.* (Eccl. 18.) N'écoute pas la voix de tes penchants , et lorsque tu sens que ta volonté te porte au mal , efforce-toi de lui résister , e' garde toi bien de lui complaire.

XI. *Tempus brevè e t ; reliquum est , ut et qui habent uxores , tanquam non hab ntes sint ; et qui flent , tanquam non flentes ; et qui gau le et , tanquam non gaudentes.... præterit enim figura hujus mundi.* (1. Cor. vii. 29. et suiv.)

En somme , notre vie ne dure que peu de temps : Préparons-nous donc à la mort , qui s'approche déjà ; et pour bien nous y préparer , pensons que tout finit dans ce monde. Ainsi , dit l'Apôtre , que ceux qui souffrent sur cette terre , soient comme ceux qui ne souffrent point , *qui flent , tanquam non flentes* ; puisque toutes les misères de cette vie doivent avoir une fin , et que celui qui se sauve sera heureux pour l'éternité. Que ceux qui jouissent des biens de ce monde soient comme ceux qui n'en jouissent point , *et qui gaudent tanquàm non gaudentes* ; puisqu'un jour il faudra tout quitter , et que celui qui se damne sera éternellement malheureux dans l'enfer.

---

## SERMON X.

POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

Peines de l'Enfer.

PROPOSITION DU SERMON.

*Colligite primum zizania , et alligate ea in fasciculos ad comburendum. (Matth. XIII. 30.)*

*Nous parlerons d'abord du feu qui est le principal tourment qui déchire les sens des damnés , et puis des autres supplices de l'enfer.*

I. Voilà ce qui attend enfin tous ces pécheurs, qui s'abusent trop sur la miséricorde divine ; ils vont brûler éternellement dans le feu de l'enfer. Dieu ne nous menace point de l'enfer pour nous y envoyer souffrir, mais bien pour nous en préserver. *Minatur Deus gehennam*, dit St.-Jean Chrysostôme, *ut à gehennâ liberet, et ut firmi ac stabiles evitemus minas.* (Hom. 5. de pœnit.) Soyez bien persuadés, mes chers auditeurs, que Dieu vous fait entendre ce sermon sur l'enfer, pour vous en délivrer : il vous le fait entendre, afin que vous abandonniez le péché, qui seul peut vous y précipiter.

II. Il est certain, mes frères, et c'est même un article de foi, qu'il existe un enfer. Après leur sentence, les justes iront jouir de la gloire éternelle du paradis, et le pécheurs subir dans l'enfer le châtement qui leur est réservé : *Et ibunt hi in supplicium æternum ; justi autem in vitam æternam.* (Matth. xxv. 36.) Considérons ce que c'est que l'enfer. L'enfer est un lieupe

tourments comme l'appelle le malheureux sensuel de l'Évangile : *In hunc locum tormentorum.* ( Luc. xvi. 28. ) Lieu de tourment, ou chaque sens et chaque fibre sensible des damnés ont leur supplice particulier, qui s'accroît en proportion du nombre et de l'énormité de leurs péchés. *Quantum in deliciis fuit, tantum date illi tormentum.* ( Apoc. xviii. 7. )

III. Le pécheur, en offensant Dieu , commet deux grands maux; il abandonne Dieu, souverain bien, qui peut le rendre heureux, et se voue tout entier aux créatures, qui ne peuvent lui donner aucune satisfaction réelle. *Duo enim mala fecit populus meus.* C'est par ces paroles que le Seigneur déplore l'injustice dont les hommes se sont rendus coupables envers lui : *me dereliquerunt fontem aquæ vivæ, et foderunt sibi cisternas, cisternas dissipatas, quæ continere non valent aquas.* ( Jér. ii. 13. ) Puisqu'il a tourné le dos à Dieu, son supplice, dans l'enfer, sera d'être privé de la vue de Dieu, supplice dont nous parlerons dans un autre sermon, (Voyez le sermon XLVIII. pour le XIX dimanche après la Pentecôte.) Comme il n'a pas craint d'offenser Dieu pour se donner tout entier aux créatures, c'est justement par les créatures qu'il sera tourmenté, et principalement par le feu.

IV. *Vindicta carnis impii ignis et vermes.* ( Eccl. vii. 19. ) C'est surtout par le feu et les remords de conscience que Dieu se venge sur la chair de l'impie. Aussi Jésus-Christ, en condamnant les réprouvés à l'enfer, dit-il expressément qu'il les envoie brûler dans le feu éternel : *Discedite à me, maledicti, in ignem æternum.* ( Matth. xxv. 41. ) Ce feu sera donc un des bourreaux les plus acharnés des damnés.

V. Nous ne pouvons, sur cette terre, nous figurer de supplice plus horrible que celui du feu; mais, dit

St.-Augustin, le feu de ce monde est, en comparaison du feu de l'enfer, ce qu'est la peinture à la réalité : *In cujus comparatione noster hic ignis depictus est.* Anselme exprime ainsi la même pensée. » Autant, dit-il, notre feu réel est au-dessus par son ardeur du feu peint sur la toile, autant le feu de l'enfer est au-dessus du nôtre. D'où il suit que le feu de l'enfer cause des douleurs infiniment plus poignantes que le feu de ce monde; et la raison en est bien simple, c'est que notre feu, Dieu l'a créé pour notre usage, mais le feu de l'enfer il l'a créé pour tourmenter les pécheurs; en le faisant ainsi le ministre de sa justice, comme le dit Tertullien : *Longe alius est ignis, qui usui humano, alius qui Dei justitiæ deervit.* « C'est la colère divine qui tient ce feu vengeur continuellement allumé. *Ignis succensus est à furore meo.* (Jér. xv. 14.)

VI. *mortuus est autem dives, et sepultus est in inferno.* (Luc. xvi. 22.) Le damné est enseveli dans un abîme de feu; abîme sous ses pieds, abîme sur sa tête, abîme à ses côtés, abîme de toutes parts. S'il tombe, il touche du feu; s'il regarde, il voit du feu; s'il respire, il respire du feu. Semblable au poisson de la mer que l'eau environne de toutes parts, le malheureux damné sera de toutes parts environné par le feu. Remarquez combien doit être terrible dans l'enfer le supplice du feu, puisque le mauvais riche ne gémit que sur celui-là seul. *Crucior in hac flammâ.* (Ibid. 24.)

VII. Le prophète Isaïe dit en outre que le Seigneur châtiara les souillures des pécheurs avec l'esprit de feu: *Si abluerit Dominus sordes... in spiritu ardoris.* (Isa. iv. 4.) Esprit de feu, est absolument la même chose que quintessence de feu. Tous les esprits ou quintessences, encore bien qu'ils ne soient le produit que des simples ou des fleurs, ont une si grande activité, qu'ils pénètrent

jusque dans la moëlle des os ; tel est le feu de l'enfer. Ce feu est doué d'une vertu si prodigieuse, qu'une seule étincelle suffirait pour mettre en fusion une montagne de bronze. Le Disciple rapporte qu'un damné étant apparu à un religieux, posa sa main dans un vase rempli d'eau : Le religieux y ayant mis ensuite un chandelier de cuivre, il se fondit sur le champ.

VIII. Ce feu tourmentera le damné non-seulement à l'extérieur, mais encore à l'intérieur ; il sentira brûler ses entrailles dans son ventre, son cœur dans sa poitrine, son cerveau dans sa tête, son sang dans ses veines, sa moëlle dans ses membres. La peau du damné sera comme un chaudron placé sur le feu, dans lequel brûleront ses intestins, ses chairs et ses os. Les corps des damnés, dit David, deviendront autant de fournaises de feu : *Pones eos ut clibanum ignis* (Psal. xx. 10.)

IX. Oh Dieu ! il est des pécheurs qui ne peuvent supporter de marcher dans un chemin où donne le soleil, de rester dans une chambre fermée, près d'un brâsier allumé, de souffrir une étincelle qui jaillit d'un flambeau, et cependant ils ne redoutent pas le feu de l'enfer, lequel, suivant Isaïe, non-seulement brûle, mais encore dévore les pauvres damnés ? *Quis poterit habitare de vobis cum igne devorante ?* (Isa. xxxiii. 14.) Comme un lion dévore un chevreau, le feu de l'enfer dévore le damné, mais il le dévore sans le faire mourir, il lui fait endurer une mort continuelle. Poursuis donc, insensé, (dit St.-Pierre Damien, en s'adressant au pécheur impudique) poursuis et abandonne-toi à la sensualité, un jour viendra, ou plutôt une nuit éternelle, où toutes les impuretés se chan-



geront en poix, pour alimenter éternellement le feu dans tes entrailles. *Venet dies, imò nos, quandò libido tua vertetur in picem, quâ se nutriat perpetuus ignis in tuis visceribus.* (St.-Pierre Dam. eptis. 6.) St.-Cyprien ajoute que les souillures des débauchés sortiront et bouillonneront avec la graisse qui sortira de leurs corps maudits.

X. Nous lisons, dans St.-Jérôme, que les pécheurs subiront, au sein de ce feu, non-seulement les douleurs du feu, mais toutes les douleurs que l'on peut éprouver dans ce monde. *In uno igne omnia supplicia sentient in inferno peccatores.* (St.-Jérôme, ep. aux Pamach.) Douleurs de côtés, douleurs de tête, douleurs de reins, douleurs de sciatique, douleurs d'entrailles, le damné les subira toutes à la fois, dans l'enfer.

XI. Ce feu portera de plus avec lui le supplice de l'obscurité, car sa fumée amassera cette tempête de ténèbres, dont parle St.-Jacques, qui aveuglera les yeux des damnés : *Quibus procella tenebrarum servata est in æternum.* (Jac. xii. 13.) De là vient que l'enfer a été appelé une terre de ténèbres, couverte des ombres de la mort : *Terram tenebrosam et opertam mortis caligine..... ubi umbra mortis, et nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat.* (Job. x. 21.) Nous ne pouvons nous empêcher de plaindre un criminel qui est enfermé dans un cachot, depuis dix ou vingt ans : l'enfer est un cachot, fermé de tous côtés, dans lequel jamais ne pénètre un rayon de soleil, où la moindre lumière ; en sorte que le malheureux damné *usque in æternum non videbit lumen.* (Psalm. xlviii. 20.) Le feu de la terre est brillant et répand la lumière, mais celui de l'enfer sera sombre et sans clarté. Voici l'explication que donne St.-Basile de ce texte du psaume. (xxviii. 17.) *Voa Domini intercidentis flammam ignis.* Le

Seigneur, dit-il, sépare, dans l'enfer, le feu qui brûle de la flamme qui éclaire ; ce qui fait que ce feu ne conserve plus que la propriété de brûler. Le B. Albert-le-grand l'explique d'une manière bien plus succincte : *dividit à calore splendorem*. Il leur laisse, ajoute St.-Thomas, juste autant de clarté qu'il en faut pour tourmenter les réprouvés par l'aspect des démons et des autres damnés : *Quantum sufficit ad videndum illa quæ torquere possunt*. ( III. p. q. xcviij. a. 5. ) St.-Augustin prétend que la vue seule de ces monstres et de ces fantômes infernaux glace tellement d'épouvante les damnés, qu'elle suffirait pour les tuer tous s'ils pouvaient mourir : *Videbunt monstra quorum visio posset illos occidere*.

XII. C'est un supplice intolérable, sur cette terre, que d'éprouver une soif ardente et de n'avoir pas une seule goutte d'eau pour l'appaiser ! On a vu des voyageurs, qui, après une longue route, ne trouvant pas de fontaine où se désaltérer, se sont évanouis au milieu des champs, tant était grande la souffrance que la soif leur faisait éprouver. La soif de l'enfer sera si violente, que, lors même que l'on mettrait sous les yeux d'un damné toute l'eau des fleuves et de la mer, il s'écrierait : Qu'est toute cette eau pour la soif que je ressents ? Mais à quoi bon parler de fleuves et de mer ? Le malheureux damné n'aura pas même une goutte d'eau, pour rafraîchir son gosier brûlant. C'est là ce que le mauvais riche ( comme nous les voyons dans St.-Luc. xvi. 24. ) demandait à Abraham, lorsqu'il le conjurait de lui envoyer Lazare, afin que celui-ci trempât le bout de son doigt dans l'eau, et la lui posât sur la langue, pendant qu'il brûlait au milieu de cette flamme. *Mitte Lazarum, ut intingat extremum sui digitis in aquam, ut refringeret linguam meam, quia cracior in*

*hâc flammâ.* Mais hélas ! cette goutte d'eau qu'implorait le mauvais riche, il ne l'a pas obtenue, et ne l'obtiendra jamais. tant que Dieu sera Dieu.

XIII. Ce n'est pas tout encore. Les damnés auront cruellement à souffrir de la puanteur qui règne dans l'enfer. Cette puanteur s'exhalera de leurs cadavres eux-mêmes : *De cadaveribus eorum ascendet fœtor.* (Isa. XLIV. 3.) On donne ici le nom de cadavres aux damnés, non pas parce qu'ils sont morts, puisqu'ils sont vivants et le seront toujours pour leur châtement, mais à cause de l'odeur fétide qu'ils répandent. Quel supplice ne serait-ce point que de se trouver dans une chambre avec un cadavre pourri, d'où s'échapperait une odeur infecte ? St.-Bonaventure prétend que si l'on plaçait sur la terre le corps d'un damné, son odeur seule suffirait pour faire périr tous les hommes. Que sera-ce alors que de se trouver dans les profondeurs de l'enfer, au milieu de cette multitude immense de damnés ! Vous n'êtes pas sans avoir entendu dire par quelques insensés : *Si je vais en enfer, que m'importe, je n'y irai pas seul.* Malheureux ! et vous ne voyez pas que dans l'enfer, plus vous êtes nombreux, et plus vous avez à souffrir ! Là, dit St.-Thomas, loin de l'alléger, le nombre des malheureux ne fera qu'ajouter un nouveau surcroît à leur tourments communs. *Ibi miserorum societas miseriam non minuet, sed augebit.* (St.-Th. Sup. q. LXXXVI. a. 1.) Le nombre ne fera qu'accroître leurs supplices ; parce que chaque damné est un tourment pour ses compagnons ; d'où il suit que plus ils seront nombreux, plus leurs souffrances seront horribles. » *Et erant populi, quasi de incendio cinis, spinæ congregatæ igni comburentur,* (dit Isaie XXI, 12.) Les damnés jetés au milieu de la fournaise de l'enfer seront comme autant de grains réduits en

poudre par cet abîme de feu, et comme autant d'épines réunies ensemble qui se frappent l'une contre l'autre.

XIV. Ils font entr'eux, comme je viens de le dire, un affreux échange d'exhalaisons empestées, de gémissements et de cris. C'est un tourment insupportable, quand on a bien envie de dormir, que d'entendre, toute les nuits, les plaintes d'un malade, les aboiements d'un chien, ou bien les vagissements d'un enfant? Pauvres damnés! ils sont condamnés, eux, à entendre les lamentations et les hurlements de ces désespérés, non pas pour une nuit, non pas pour mille nuits, mais pour toute l'éternité, toujours et sans interruption!

XV. Un autre supplice pour eux, ce sera le défaut d'espace. Quelque vaste que soit la prison de l'enfer, elle sera néanmoins trop étroite pour contenir tant de millions de damnés, qui doivent, comme des troupeaux, y être parqués l'un sur l'autre. *Sicut oves in inferno positi sunt.* (Psal. XLVIII. 16.) L'écriture ajoute que ces malheureux seront plus serrés que les raisins qui sont sous le pressoir et cette gêne sera pour eux la vengeance de Dieu couroucé: *Torcular vini furoris iræ Dei.* (Apoc. XIX. 15.) De là naîtra pour eux le supplice de l'immobilité: *Fiant immobiles quasi lapis.* (Exod. XV. 16.) Comme il sera tombé dans l'enfer au dernier jour, sur le côté, sur la face, sur le dos, la tête en bas, le damné y restera toujours, sans jamais pouvoir changer de position, sans pouvoir remuer ni pied, ni main, ni doigt, tant que Dieu sera Dieu. Enfin, toutes les peines de cette vie, selon St.-Chrysostôme, quelque grandes qu'elles puissent être, ne sont que des bagatelles en comparaison de celles de l'enfer, où plutôt elles n'en sont qu'à peine l'ombre: *Hæc omnia*

*ludrica sunt et rursus ad illa supplicia ; pone ignem , pone ferrum , quid nisi umbra sunt ad illa tormenta ?*

XVI. Le damné sera donc non seulement tourmenté dans tous ses sens , mais encore dans tout son être. Tourmenté dans sa mémoire , par le souvenir des années que lui avait accordées le Seigneur pour se sauver , et qu'il a employées pour se damner ; par le souvenir de tant de grâces et d'illuminations divines , dont il n'a pas su profiter ; dans son intelligence , par la pensée des grands biens qu'il a perdus , âme , paradis , et Dieu , perte devenue pour lui sans remède ; dans sa volonté , par la conviction intime qu'il n'obtiendra jamais rien de ce qu'il peut demander ou désirer. *Desiderium peccatorum peribit.* (Ps. III. 10. ) Le malheureux n'aura jamais rien de ce qu'il voudrait : au contraire , tout ce qu'il ne voudrait pas , il faudra sans cesse qu'il le subisse ; il souhaitera quitter ces tourments et trouver le repos , il ne quittera jamais ces tourments , et ne trouvera jamais le repos.

XVII. S'il avait du moins de temps à autre quelque adoucissement et quelque répit : « Non , dit St.-Cyprien , *nullum ibi refrigerium , nullum remedium , atque ita omni tormento atrocius desperatio.* ( Serm. de Ascens. ) Il n'est pas de douleur ici bas qui n'ait des moments de soulagement et de trêve. Pauvres damnés , ils sont condamnés à rester pour toujours dans cette prison de feu , pour y souffrir , y pleurer , sans jamais goûter un instant de repos ! Encore , s'ils trouvaient au milieu des tourments qu'ils subissent , quelqu'un qui compatît à leurs maux ! Mais non ; dans le moment même de leur plus profonde affliction , les démons ne cessent de leur mettre sous les yeux les péchés qui les ont perdus : » Souffrez , disent-ils , brûlez , désespérez-vous ; c'est vous-mêmes qui avez été les artisans de

votre ruine ; c'est votre affaire. Et les saints, et la divine mère, et Dieu, qu'on appelle le père des miséricordes, n'en prennent-ils point pitié ? Non : *Sol obscurabitur, et luna non dabit lumen suum, et stellæ cadent de cælo.* ( Matth. xxiv. 29. ) Les étoiles, qui signifient ici les saints, non seulement n'ont pas compassion des damnés, mais encore ils se réjouissent de les voir punir des outrages qu'ils ont faits à Dieu ; la divine mère ne peut pas non plus en avoir pitié, puisqu'ils sont odieux à son fils ; et Jésus-Christ, qui les a aimés jusqu'à mourir pour eux, ne peut compatir à leurs douleurs, puisqu'ils ont méprisé son amour, et se sont volontairement perdus.

---

## SERMON XI.

POUR LE SIXIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

Sur la mort des justes.

*Simile est regnum cælorum fermento, quod acceptum mulier abscondit in farinæ satis tribus, donec fermentatum est totum.* ( Matth. xiii. 33. )

Dans l'Évangile de ce jour, nous lisons que la femme, après avoir placé du levain dans la pâte de farine, attend qu'elle soit toute fermentée, ou, comme on dit ordinairement, qu'elle soit suffisamment levée. Le Seigneur veut nous faire comprendre par ces paroles que le royaume des cieux, c'est-à-dire la conquête de la béatitude éternelle, est semblable à ce levain. Le levain est le symbole de la grâce de Dieu, qui donne à l'âme la force d'acquérir des mérites pour

la vie éternelle, que l'on n'obtient qu'alors que *totum est fermentatum*, c'est-à-dire quand l'âme est arrivée au terme de la vie présente, et à l'accomplissement de ses mérites. C'est pourquoi nous allons parler aujourd'hui de la mort des justes, mort que l'on ne doit point redouter, mais désirer de toutes ses forces, suivant ces paroles de St.-Bernard : *Triplex in morte congratulatio, hominem ab omni labore, peccato et periculo liberari*. L'homme, dit le Saint, doit trouver dans la mort trois motifs de se réjouir :

En premier lieu, parce que la mort nous délivre des fatigues, c'est-à-dire des misères de cette vie, et des assauts de notre ennemi.

En second lieu, parce qu'elle nous délivre des péchés actuels.

Enfin, parce qu'elle nous délivre du danger de tomber dans l'enfer et nous ouvre le paradis.

### PREMIER POINT.

La mort nous délivre des misères de cette vie, et des assauts de notre ennemi.

I. Qu'est-ce que la mort ? *Terminus ærumnarum mors est*, répond St.-Euchère. Notre vie, dit Job, quelque courte qu'elle soit, n'en n'est pas moins remplie de misères, de maladies, de traverses, de persécutions, et de terreurs : *Homo natus est de muliere, brevi vivens tempore, multis repletur miseriis*. ( Job. xiv 1. ) Souhaiter de longs jours sur cette terre, qu'est-ce autre chose, dit St.-Augustin, que souhaiter de longues souffrances ? *Quid est diù vivere, nisi diù torqueri ?* ( Serm. 17. de verb. Dom. ) Aussi, comme le remarque fort bien St.-Ambroise, la vie présente nous est donnée, non pour chercher nos aises et nous divertir, mais pour travail-

ler et souffrir, et acquérir par-là le paradis : *Hæc vita homini non ad quietem data est, sed ad laborem.* (Serm. 43.) Quoique la mort, dit le même docteur, ait été donnée à l'homme en expiation du péché, néanmoins les misères de cette vie sont si nombreuses, que la mort paraît nous avoir été donnée plutôt comme un soulagement que comme une punition : *Ut mors remedium videatur esse, non pœna.*

II. Les travaux les plus durs qu'aient à supporter dans cette vie les personnes qui aiment Dieu, sont les assauts que leur livre l'enfer, pour leur faire perdre la grâce divine ; c'est pour cette raison, dit St.-Denis l'Aréopagite, qu'ils vont joyeusement au-devant de la mort, la regardant comme le terme de leurs combats, et l'embrassant avec allégresse, persuadés qu'en faisant, ainsi qu'ils l'espèrent, une bonne mort, ils sont affranchis pour toujours de la crainte de tomber dans le péché : *Divino gaudio ad terminis terminum, tanquam ad finem certaminis tendunt, non amplius metuentes perverti.* ( De Hier. Eccl. Cap. 7. ) Pour une âme qui aime Dieu, rien n'est plus consolant que de penser qu'elle va bientôt se voir délivrée de tant de tentations, de tant de scrupules, de conscience, et de tant de dangers d'offenser Dieu. Pendant tout le cours de notre vie, dit St.-Ambroïse, *inter laqueos ambulamus*, nous marchons au milieu de pièges que nos ennemis ne cessent de nous tendre, pour nous faire perdre la grâce. St.-Pierre d'Alcantara était si vivement pénétré de cette vérité, qu'à sa dernière heure, s'adressant à un frère laïque, qui le changeait de position pour le soulager : *Éloignez-vous, mon frère, lui dit-il, éloignez-vous, car je suis encore en vie, et partant en danger de me damner.* Ste.-Thérèse éprouvait une grande consolation chaque fois qu'elle entendait sonner l'horloge, se félicitant



d'avoir une heure de moins à combattre ce danger continuel qui nous presse ; *car, disait-elle, nous n'avons pas dans la vie un seul instant où nous ne puissions pécher et perdre Dieu.* Aussi les Saints, loin de s'affliger aux approches de la mort, se réjouissent, au contraire, persuadés que là finissent les luttes et les dangers de perdre la grâce divine.

III. *Justus autem, si morte præoccupatus fuerit, in refrigerio erit.* ( Sap. iv. 7. ) Celui qui est bien préparé à mourir, effrayé des dangers et des terreurs sans nombre de cette vie, accepte comme un soulagement la mort, quelle qu'elle soit. Si vous habitiez, dit St.-Cyprien, une maison dont les murs chancellent, dont le plancher et le toit sont près de s'écrouler, enfin où tout menace ruine, vous souhaiteriez certainement d'en sortir le plus vite possible. Sur cette terre, tout menace ruine à notre pauvre âme ; le monde, les démons, la chair, les passions, tout nous entraîne vers le péché et la mort éternelle ; c'est pour cela que St.-Paul s'écriait : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus?* ( Rom. vii. 24. ) Qui m'affranchira de ce corps, que je sens à chaque instant sur le point de mourir, tant sont violentes les luttes continuelles qu'il subit ? Aussi soupirait-il ardemment après le moment de sa mort, la regardant comme un gain, puisqu'il devait acquérir Jésus-Christ qui était pour lui la vie véritable. Heureux donc ceux qui meurent dans le Seigneur, puisqu'ils quittent les peines et les fatigues de cette vie, pour aller goûter le repos éternel. *Beati mortui qui in Domino moriuntur.... Amodo jam dicit spiritus, ut requiescant à laboribus suis.* ( Apoc. xiv. 13. ) Nous lisons dans la vie des anciens pères, qu'un d'entr'eux, déjà très-avancé en âge, étant sur le point de mourir, souriait au milieu des gémissements de tous ceux qui

l'entouraient. Comme on lui en demandait la raison : et vous, répondit-il, pourquoi pleurez-vous ; vous voyez bien que je m'achemine vers le repos ? *Ex labore ad requiem vado , et vos ploratis ?* C'est aussi ce que disait Ste.-Catherine de Sienne à ses derniers moments : Consolez-vous avec moi ; je quitte cette terre de douleurs, pour aller dans le royaume de la paix. La mort des justes est appelée un sommeil, un repos que Dieu accorde à ses élus , en récompense de leurs fatigues : *Cùm dederit dilectis suis somnum , ecce hæreditas Domini.* ( Ps. cxxvi 2. ) Ainsi toute âme qui chérit Dieu, voit arriver le moment de la mort sans se plaindre et sans se troubler, et dit, en extase devant le crucifix qu'elle embrasse avec amour : *In pace in id ipsum dormiam et requiescam* ( Ps. iv. 9. )

IV. Ce *profisciscere de hoc mundo*, qui est pour les pécheurs un si grand sujet de frayeur, au moment de la mort, n'en est pas un pour les Saints. *Iustorum autem animæ in manu Dei sunt, et non tanget illos tormentum mortis.* ( Sap. iii. 1. ) Les justes ne s'affligent pas, comme les mondains, par l'idée de quitter les biens de cette terre, dont ils ont tenu leur cœur constamment détaché ; chacun d'eux a parcouru la vie en proclamant Dieu, comme le seul maître de leur cœur et l'unique richesse qu'il ambitionnait : *Quid mihi est in cælo ? et à te quid volui super terram ? Deus cordis mei, et pars mea Deus in æternum.* ( Ps. lxxii. 26. ) Ils ne s'affligent point de quitter les honneurs ; le seul honneur qu'ils aient souhaité, c'est celui d'aimer Dieu et d'en être aimés ; toutes les gloires du monde, ils les ont estimées ce qu'elles sont, fumée et vanités. Ils ne s'affligent pas de quitter leurs parents, parce qu'ils ne les ont aimés qu'en Dieu seul ; en mourant, ils les recommandent à ce Père céleste, qui les chérit plus qu'ils

ne le font eux-mêmes ; et pleins de confiance pour leur salut, il espèrent pouvoir mieux leur être utiles dans le ciel que sur cette terre. En somme, ce qu'ils disaient souvent pendant la vie, *Deus meus et omnia*, ils le répètent en mourant, avec plus d'ardeur que jamais.

V. En outre, la paix de leur cœur n'est point altérée par les douleurs que la mort porte avec elle ; mais voyant qu'ils touchent aux derniers instants de leur vie, qu'il ne leur sera plus possible à l'avenir de souffrir pour Dieu, et de lui donner d'autres témoignages de leur amour, ils acceptent avec joie les douleurs, dernière épreuve de leur vie ; ils unissent leur mort avec celle de Jésus-Christ, et s'offrent à la majesté divine.

VI. Ils seront affligés sans doute, mais non pas épouvantés par le souvenir des fautes qu'ils ont commises ; car ils savent que le repentir qu'ils en éprouvent leur en assure le pardon, le Seigneur ayant déclaré lui-même ne point vouloir se rappeler les péchés de ceux qui les ont expiés par les pénitences : *Si impius egerit pœnitentiam... omnium iniquitatum ejus non recordabor.* (Ezech. xviii. 22.) St.-Bazile demande comment il est possible d'avoir la conviction que Dieu nous a pardonné ? *Quomodo certo persuasus esse quis potest, quod Deus ei peccata dimiserit ?* et répond lui-même à cette question : *Nimirum si dicat : iniquitatem odio habui, et abominatus sum.* (S. Bas. in Reg. inter. 12.) Celui qui déteste ses fautes, et offre en expiration sa mort à Dieu, peut-être bien certain que Dieu lui a pardonné. On lit dans St.-Augustin : *Mors quæ in lege naturæ erat pœna peccati, in lege gratiæ est hostia pro peccato.* ( Lib. iv. de Trin. c. 22 ) La mort qui, dans la loi de nature, était le châtement de la faute, dans la

loi de la grâce est devenue un sacrifice expiatoire qui en obtient le pardon.

VII. L'amour même que le juste porte à Dieu lui est un sûr-garant de sa grâce, et le délivre de la crainte de se damner: *Charitas mittit foras timorem.* (1. Jo. iv. 18.) Si vous refusez, au moment de votre mort, de pardonner à votre ennemi, de restituer ce qui ne vous appartient pas, de rompre avec cette passion déshonorable, tremblez pour votre salut éternel, car il court le plus imminent danger. Et, si au contraire, vous formez la ferme résolution de fuir le péché, et conservez dans votre cœur quelque gage d'amour envers Dieu, soyez convaincus qu'il ne vous délaissera point; et, s'il est avec vous, qu'avez-vous à redouter? Si vous voulez-être bien assuré de posséder en vous l'amour divin, embrassez avec calme et offrez avec ferveur votre mort à Dieu. Offrir ses maux à Dieu, c'est faire un acte d'amour le plus parfait qu'il soit possible; puisqu'embrasser de bon cœur la mort pour plaire à Dieu, c'est faire dans ce moment suprême, ce qu'il peut y avoir de plus agréable à ses yeux, et se rendre semblable aux saints martyrs, dont tout le mérite consiste en ce qu'ils ont souffert et sont morts pour se rendre agréables à Dieu.

### DEUXIÈME POINT.

La mort nous délivre des péchés actuels.

VIII. Nous, ne pouvons vivre dans ce monde, sans commettre quelque faute, au moins légère. *Septies enim cadit justus.* (Prov. xxiv. 16.) Cesser de vivre, c'est cesser de donner des déplaisirs à Dieu, et c'est pour cette raison que St.-Ambroise appelle la mort le tombeau des vices, qui s'ensevelissent avec elle pour

ne plus reparaitre : *Quid est mors, nisi sepultura vitiorum?* ( St.-Ambr. de bono mortis. Cap. 4 ) Le révérend P. Vincent Garaffa, étant sur le point de mourir, trouvait une consolation infinie dans cette pensée : maintenant, disait-il, que je vais cesser de vivre, je vais cesser aussi d'offenser mon Dieu. Celui qui meurt dans la grâce de Dieu acquiert le bonheur ineffable de l'aimer pour toujours, et de ne pouvoir plus l'offenser. *Mortuus nescit peccare*, dit encore St.-Ambroise, puis il ajoute : *Quid vitam istam desideramus, in quâ quanto diutius quis fuerit, tanto majori oneratur sarcinâ peccatorum?* Comment peut-il se faire, dit le Saint, que nous désirions la prolongation de cette vie, persuadés que nous sommes cependant, que plus elle dure, plus grossit la somme de nos péchés.

IX. C'est pour cette raison que les morts sont infiniment au-dessus des vivants aux yeux du Seigneur : *Laudari magis mortuos, quam viventes.* ( Eccl. iv. 2. ) Et cela, parce que tout homme qui vit, quelque sainte que soit la vie qu'il mène sur cette terre, ne peut être exempt de péchés. Une personne d'un grand sens ordonna que lorsque l'heure de sa mort serait arrivée, on la lui annonçât de cette manière : *Consolez-vous, voici venir le temps où vous n'offenserez plus Dieu.*

X. Saint-Ambroise ajoute que Dieu n'a permis que la mort entrât dans le monde, qu'afin que les hommes, en mourant, cessâssent de pécher : *Passus est Dominus subintrare mortem, ut culpa cessaret.* ( Passage cité plus haut. ) C'est donc une très-grave erreur que de regarder la mort comme un châtement pour celui qui aime Dieu ; c'est au contraire une preuve d'amour que Dieu lui donne, en abrégant ses jours pour l'arracher du centre des péchés, dont il ne peut être affranchi, tant qu'il respire : *Placita erat Deo animâ illius ; propter*

*hoc properavit educere illum de medio iniquitatis. (Sap. 14. 14.)*

### TROISIÈME POINT.

La mort nous délivre du danger de tomber en enfer et nous ouvre les portes du paradis.

XI. *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.* (Ps. cxv. 15.) La mort, quand on la considère avec les yeux des sens, est un objet d'épouvante et d'effroi; mais quand on la regarde avec les yeux de la foi, elle console et se fait désirer. Autant elle apparaît terrible aux pécheurs, autant elle paraît douce et précieuse aux justes. *Pretiosa*, dit St.-Bernard, *tanquam finis laborum, victoriæ consummatio, vitæ janua.* La joie que ressentit l'échanson de Pharaon, lorsque Joseph lui prédit qu'il allait bientôt sortir de prison, et se voir réintégré dans sa charge, à la cour du roi, fut bien au-dessous de celle qu'éprouvera toute âme possédée de l'amour divin, en se voyant sur le point d'être affranchie de l'exil de cette terre, et d'être appelée à jouir de la présence de Dieu dans la céleste patrie. Tant que nous vivons, dit l'Apôtre, revêtus de notre enveloppe mortelle, nous sommes de pauvres exilés de notre patrie, errants sur une terre étrangère, et loin de la vie, qui est la vue de Dieu. *Dum sumus in corpore, peregrinamur à Domino.* (2. Cor. v. 6.) Ce qui fait dire à St.-Bruno, que notre mort ne doit point être appelée mort, mais bien commencement de la vie : *Mors dicenda non est, sed vitæ principium.* Ou comme dit St.-Athanasie : *Non est justis mors, sed translatio.* La mort n'est autre chose pour les justes qu'un passage des misères de ce monde aux délices éternelles du paradis. O mort aimable! s'écriait St.-Augustin,

et qui pourrait ne pas te désirer , toi qui est le terme de nos souffrances, la fin de nos fatigues, et le commencement du repos éternel ! *O mors desiderabilis , malorum finis , laboris clausula , quietis principium !*

XIII. Personne ne peut entrer dans le ciel et voir Dieu, s'il ne passe pas cette porte de la mort. *Ecce porta Domini , justi intrabunt in eam.* ( Ps. cxvii. 20. ) C'est pour cette raison que St.-Jérôme suppliait la mort et lui disait : *Aperi mihi , soror mea* : O mort , ô ma sœur, si tu ne m'ouvres point la porte, je ne puis aller jouir de mon Dieu! St.-Charles Borromée ayant aperçu dans sa maison un tableau qui représentait un squelette, tenant une faux à la main, manda sur-le-champ un peintre, fit effacer cette faux et peindre à sa place une clef d'or, par la raison que c'est la mort qui nous ouvre le paradis. Si une reine était enfermée dans une prison obscure, qu'elle joie ne ressentirait-elle pas en apprenant que les portes vont s'ouvrir, et qu'elle va passer du cachot à la cour ! C'est-là précisément ce que David demandait à Dieu, lorsqu'il disait : *Educ de custodiâ animam meam.* ( Ps. cxli. 8. ) C'était aussi le vœu du Saint vieillard Siméon, lorsqu'il implorait de l'enfant Jésus, qu'il tenait dans ses bras, la grâce d'être délivré, par la mort, de la prison de cette vie : *Nunc dimittis servum tuum , Domine. Quasi necessitate teneretur , dimitti petit*, dit St.-Ambroise; comme s'il eût été forcé par la nécessité de vivre sur cette terre, St.-Siméon demandait d'en être affranchi par la mort.

XIV. Il a bien raison dit St.-Cyprien, de redouter la mort, le pécheur, lui qui doit passer de la mort temporelle, à la seconde mort, qui est la mort éternelle : *Mori timeat , qui ad secundam mortem de hâc morte transibit.* Mais qu'a-t-il à craindre celui qui, vivant dans

la grâce de Dieu, espère passer de la mort à la vie éternelle, qui est la vie véritable. On rapporte qu'un homme riche remit une forte somme à St.-Jean l'aumônier, afin que celui-ci en fit des œuvres de charité, et obtint de Dieu de longs jours pour un fils unique qu'il avait. Il arriva que ce fils mourut peu de temps après. Comme ce père se désolait de ce malheur, Dieu, pour le consoler, lui fit dire par un ange : Vous demandiez une longue vie pour votre fils, le Seigneur vous a exaucé : votre fils est maintenant dans le ciel, où il jouit de la vie éternelle. C'est là la grâce qui nous fut acquise par le Rédempteur, selon la promesse qui en avait été faite par Osée. ( XIII. 41. ) *Ero mors tua, o mors!* Jésus-Christ, par le mérite de sa rédemption, donna la mort à la mort, et de la mort fit pour nous la vie. Aussi St.-Pion le martyr, quand on lui demanda comment il pouvait aller si joyeusement à la mort; vous vous trompez, répondit-il, ce n'est point à la mort que je marche, c'est à la vie : *Erratis, non ad mortem, sed ad vitam contendo.* ( Apud. Euseb. l. iv. c. 14. ) Et Ste.-Symphorose encourageait au martyr son fils St.-Symphorien par ces paroles : *Nate, tibi vita non eripitur, sed mutatur in melius.*

XV. Celui, dit St.-Augustin, qui aime Dieu, souhaite de le voir le plus tôt possible, et pour cela il souffre de vivre et se réjouit de mourir : *Patienter vivit, delectabiliter moritur.* ( St.-Aug. trait. 9. in ep. Joan. ) Ste.-Thérèse prétendait que la vie n'était pour elle qu'une mort, et c'est sur cette idée qu'elle composa son célèbre cantique : *Je meurs, parce que je ne meurs point.* Une vénérable servante de Dieu, D. Sancia Carrillon, pénitente du P. M. Avila, ayant appris par révélation qu'il ne lui restait plus qu'une année à vivre : *Malheureuse, s'écriait-elle! condamnée à vivre encore un an*



*éloignée de Dieu ! année déplorable, qui me paraîtra plus longue qu'un siècle !* Tel est le langage des âmes qui aiment Dieu de tout leur cœur. C'est l'aimer bien froidement, que de ne point souhaiter d'aller au plutôt jouir de sa présence.

XVI. On nous dira peut-être : J'ai le désir d'aller voir Dieu, mais je redoute la mort, je redoute la lutte qu'il me faudra soutenir alors avec l'enfer. Puisque les Saints eux-mêmes ont tremblé au moment de la mort, que ne dois-je point craindre, moi ? Il est vrai, répondons-nous, que l'enfer ne cesse pas de persécuter les Saints, même au moment de leur mort, mais il est certain aussi que, dans cet instant, Dieu ne manque jamais de venir en aide à ses serviteurs. Plus le péril est imminent, dit St.-Ambroise, plus le secours est grand : *Ibi plus auxilii, ubi plus periculi.* ( Ad Jos. cap. 5. ) Le serviteur d'Élisée fut frappé de frayeur en voyant la ville entièrement investie par les ennemis ; mais le Saint lui rendit le courage, en lui montrant une multitude d'AnGES, que Dieu avait envoyés pour la défendre ; puis il ajouta : *Noli timere, plures enim nobiscum sunt, quam cum illis.* ( 4. Reg. vi. 16. ) Certes l'enfer redoublera d'efforts contre le moribond, mais viendra son ange gardien pour le fortifier, viendront tous les saints protecteurs ; viendra St.-Michel, qui a reçu de Dieu la mission de défendre ses serviteurs fidèles, dans ce dernier combat, avec les démons ; viendra la mère de Dieu pour secourir son serviteur zélé ; viendra Jésus-Christ pour protéger contre les assauts de l'enfer son ouaille chérie, pour laquelle il est mort sur la croix ; il lui donnera confiance et force pour résister, et celle-ci, pleine de courage, s'écriera : *Domini illuminatio mea et salus mea, quem timebo ?* ( Ps. xxvi. 1. ) Rien n'est plus vrai que ces paroles d'Origène,

que Dieu prend beaucoup plus de soin de notre salut que le démon de notre perte ; l'amour que Dieu nous porte est infiniment plus fort que la haine que le démon nous a vouée . *Major illi cura est , ut nos ad veram pertrahat salutem , quàm diabolo , ut nos ad æternam damnationem impellat.* ( Orig. hom. 20. in lib. num. )

XVII. Dieu est fidèle à sa parole, il ne permettra jamais que nous soyons tentés au-delà de nos forces : *Fidelis Deus , non patietur vos tentari supra id quod potestis.* ( 1. Cor. x. 13. ) Il est vrai que quelques Saints, à l'heure de leur mort, ont été assaillis de grandes frayeurs, mais c'est le plus petit nombre ; le Seigneur la voulu pour les purifier entièrement , ainsi que le dit un auteur : *Justi quandoque dure moriendo purgantur in hoc mundo.* On sait du reste que les serviteurs de Dieu sont presque toujours morts le sourire sur les lèvres. Un Saint homme , le P. Joseph Scamacca , interrogé s'il mourait plein de confiance en Dieu : Eh quoi ? répondit-il, j'ai peut-être servi Mahomet, pour avoir maintenant à douter de la bonté de mon Dieu et de sa volonté de me sauver ? Certainement le Seigneur ne manque jamais de consoler ses serviteurs à l'heure de leur mort. Au milieu même des douleurs de l'agonie, il leur fait éprouver un bien être ineffable, avant coureur du Paradis qu'il va leur donner. De même qu'à leur lit de mort, les pécheurs éprouvent déjà quelque chose de l'enfer, saisis de frayeurs surnaturelles, assaillis de remords et d'eclairs de désespoir ; de même les justes, par les actes ardents d'amour qu'ils adressent alors à Dieu, par la confiance et le désir qu'ils ont de bientôt le voir, essayent, avant d'expirer, cette paix dont ils vont aller jouir pleinement dans le ciel.

XVIII. Le P. Suarez mourut avec tant de sérénité, qu'il se prit à dire en expirant : *Je n'aurais jamais pu*

*penser que mourir fût si doux.* Le médecin qui le soignait ayant engagé le cardinal Baronius à distraire son esprit de la pensée de la mort ; et pourquoi, répliqua celui-ci ? c'est de crainte peut-être que la peur de la mort n'abrège ma vie ? la mort, je ne la redoute pas, au contraire je l'aime et je la désire. Le cardinal Ruffin, au rapport de Santère, condamné par Henri VIII à mourir pour la foi, se revêtit, pour marcher au supplice, de ses plus beaux habits, disant qu'il allait aux noces. Aussitôt qu'il aperçut le gibet, il jeta son bâton en s'écriant : vite à l'ouvrage, mes pieds, nous voici près du paradis : *Ite, pedes, parum à paradiso distamus.* Avant de mourir, il voulut réciter le *Te Deum*, pour remercier Dieu de ce qu'il daignait le faire mourir pour la foi, puis il présenta gaiement sa tête à la hache du bourreau. Comme St.-François d'assise chantait au moment de sa mort. Père, lui dit frère Élie, en mourant, on doit gémir et non pas chanter. Et moi ! lui répartit le Saint, je ne puis m'empêcher de chanter, en considérant que je vais aller sous peu jouir de la présence de Dieu. Une religieuse de l'ordre de Ste.-Thérèse étant sur le point de mourir et voyant que ses compagnes versaient des larmes autour d'elle : *O mon Dieu, dit-elle, pourquoi pleurez-vous ? je vais rejoindre Jésus-Christ, mon époux ; si vous m'aimez, ne me plaignez pas, mais plutôt réjouissez-vous avec moi.* (Lising. Parol. I. §. 6. )

XIX. Le P. Grenade raconte qu'un chasseur ayant un jour rencontré, dans une forêt, un solitaire qui, mourant, gisait à terre et chantait : Comment, lui dit-il, pouvez-vous chanter dans l'état où vous êtes ? Mon frère, lui répondit l'ermite, entre moi et mon Dieu il n'y a que la muraille de mon corps qui nous sépare. Je vois maintenant que ma chair s'en allant en lam

beaux, ma prison se démolit, et que j'irai bientôt voir Dieu ; c'est ce qui fait que je me réjouis et que je chante. St.-Ignace, martyr, était possédé d'un si grand désir d'aller jouir de la vue de Dieu, qu'il disait que, si les bêtes féroces ne venaient pas se jeter sur lui pour le déchirer, il les irriterait pour s'en faire dévorer : *Ego vim faciam ut devorer.* Ste.-Catherine de Gènes s'étonnait qu'il pût se trouver quelqu'un qui regardât la mort comme un malheur : *O mort que j'aime, disait-elle, comme on te méconnaît ! Pourquoi donc ne viens-tu pas à moi qui ne cesse nuit et jour de t'appeler ?* (Vita. cap. 7.)

XX. Quelle heureuse mort ne font point surtout, ceux qui sont dévots à la mère de Dieu ! Le P. Binetti rapporte qu'un moribond qu'il était allé assister, et qui avait eu toujours une grande dévotion à la B. Vierge, lui disait : Vous ne sauriez croire quelle consolation apporte à mon cœur le souvenir d'avoir servi Notre-Dame. O mon père ! si vous saviez quel contentement j'éprouve d'avoir toujours pieusement servi cette mère divine ! Je ne puis vous l'exprimer. Quelle joie puiseront encore, dans le saint viatique, ceux qui aiment Jésus-Christ ? Heureux celui qui pourrait s'écrier avec St.-Philippe de Néri, au moment de sa mort, lorsqu'il vit arriver le Très-Saint-Sacrement : *Voilà mon amour ! Voilà mon amour ! Donnez-moi mon amour !* Mais pour avoir le droit de parler ainsi, il faut avoir aimé beaucoup Jésus-Christ, pendant tout le cours de la vie.

---

---

## SERMON XII.

POUR LE DIMANCHE DE LA SEPTUAGÈSIME.

De l'importance du salut éternel.

*Misit eos in vineam suam. ( Matth. xx. 2. )*

Les vignes du Seigneur sont nos âmes. Elles nous ont été confiées afin que nous les fassions fructifier par de bonnes œuvres, et quelles soient jugées dignes d'être admises un jour à la gloire éternelle. Mais chose étonnante ! dit Salvien : *Quid causa est quod christianus, si futura credit, futura non timeat ?* Les chrétiens croient à la mort, au jugement, à l'enfer, au paradis, et ne laissent pas cependant de vivre, comme s'il n'y croyaient point, et comme si ces articles de foi n'étaient que des fables et des inventions de beaux-esprits. Il en est un grand nombre qui vivent, comme s'ils ne devaient jamais mourir, et rendre compte à Dieu de leur vie ; comme s'il n'y avait point d'enfer, point de paradis. Sans doute qu'ils n'y croient pas ? Ils y croient bien, mais il n'y pensent pas, et se perdent de cette manière. Ils donnent tous leurs soins aux affaires de ce monde, et ne s'occupent point de leur âme ! C'est ce qui m'engage à vous faire considérer aujourd'hui que le salut de votre âme est une affaire bien plus importante que toutes les autres.

I<sup>er</sup> point. Parce que tout est perdu, si l'âme est perdue.

II<sup>e</sup> point. Parce que l'âme une fois perdue, elle est perdue à jamais.

## PREMIER POINT.

Tout est perdu , si l'âme est perdue.

I. Nous lisons dans l'Apôtre : *Rogamus autem vos, fratres, ut negotium vestrum agatis.* (Thess. iv. 10.) La plupart des mondains épuisent toute leur attention aux affaires de la terre; que de diligences ne font-ils pas pour gagner tel procès, obtenir tel emploi, arriver à tel mariage! Combien de soins et de moyens employés pour parvenir au but! On ne mange plus, on ne dort plus. Et, pour sauver son âme, que fait-on? Il en est qui se sentent humiliés de s'entendre reprocher qu'ils négligent les intérêts de leur maison, et l'on en voit tant, qui n'ont pas honte de négliger le salut de leur âme! Mes frères, dit St.-Paul, ce que je veux de vous, c'est que vous vous occupiez avant tout de votre affaire, *ut negotium vestrum agatis*, c'est-à-dire de l'affaire de votre salut éternel.

II. *Nugæ puerorum*, dit St.-Bernard, *nugæ vocantur; nugæ majorum, negotia vocantur.* Les bagatelles des enfants sont appelées bagatelles, niaiseries, vétilles; devenus hommes, ces vétilles prennent le nom d'affaires; et beaucoup se damnent pour ces vétilles. Quand on a perdu dans une affaire, on peut se refaire dans une autre; mais si l'on vient une fois à mourir en disgrâce avec Dieu et à perdre son âme, quel moyen de compenser une pareille perte? *Quam dabit homo commutationem pro animâ suâ?* (Matth. xvi. 26.) St.-Eutère s'adressant aux personnes peu soucieuses de leur âme : *Quam pretiosus sis, ô homo*, dit-il, *si Creatori non credis, interroga Redemptorem.* (St.-Euter. Hom. 2. in Symb.) Si tu ne comprends pas assez le prix de ton âme pour la confier à Dieu, qui l'a faite à son image,

confie-la du moins à Jésus-Christ, qui l'a rachetée de son propre sang. *Non corruptilibus auro, vel argento*, écrit St.-Pierre, *redempti estis. . . sed pretioso sanguine quasi agni immaculati Christi.* (1. Petr. 1. 18. 19.)

III. Il est donc bien certain que Dieu attache un grand prix à votre âme. Le démon en est si jaloux que, pour s'en rendre maître, il ne cesse point d'épier l'occasion de s'en emparer. *Vigilat hostis*, s'écrie St.-Augustin, *dormis tu?* L'ennemi veille sans cesse autour de toi, et toi, tu dors? Le pape Benoît XII, pressé de la part d'un prince de lui accorder une faveur, qu'il ne pouvait accorder qu'aux dépens de sa conscience, répondit à l'ambassadeur : Écrivez à votre maître que si j'avais deux âmes, j'en perdrais une volontiers pour lui être agréable; mais que, n'en ayant qu'une, je ne puis la lui sacrifier. Je me vois donc forcé de lui refuser la faveur qu'il me demande.

IV. Soyez bien persuadés, mes chers frères, que si vous sauvez votre âme, peu importe que vous succombiez dans toutes les autres affaires de ce monde; sauvez-vous et vous jouirez pendant toute l'éternité d'un bonheur sans mesure. Mais si vous perdez votre âme, à quoi vous servira d'avoir eu, sur cette terre, richesses, honneurs et plaisirs? L'âme perdue, vous avez perdu tout avec elle. *Quid prodest homini, si mundum universum lucratur, animæ vero suæ detrimentum patitur?* (Matth. xvi. 26.) C'est à l'aide de cette maxime que St.-Ignace de Loyola gagna un si grand nombre d'âmes à Dieu, et principalement celle de St.-François Xavier, qui vivait à Paris, uniquement occupé d'acquérir les biens de cette vie. Un jour que St.-Ignace s'entretenait avec lui : « François, lui dit-il, à quoi t'attaches-tu? Tu sers le monde, un traître qui promet et ne tient point. Supposons même qu'il n'en fût pas

ainsi, combien peuvent durer les biens qu'il nous promet ? Vont-ils au-delà de nos jours ? Et après la mort, à quoi te serviront-ils, si tu n'as point opéré ton salut ? » Il lui rappela alors la sentence de l'Évangile, *Quid prodest homini etc. Porro unum est necessarium.* (Luc. x. 42.) Il n'est point nécessaire d'amasser des richesses, d'acquérir des honneurs et des dignités, ce qui est nécessaire, c'est de sauver notre âme, car si nous n'allons point en paradis, nous serons condamnés à l'enfer. Point de milieu, ou sauvés ou damnés. Dieu ne nous a point créés pour cette terre, il ne nous consacre pas la vie, pour que nous l'employions à thésauriser et à nous divertir. *Finem verò, vitam æternam.* (Rom. vi. 22.) Il nous a créés, et il conserve nos jours pour que nous les consacrons à conquérir la vie éternelle.

V. C'est agir en insensé, disait St.-Philippe de Néri, que de ne pas s'attacher, avant tout, à faire le salut de son âme. Supposons que la terre fût en même temps habitée par des hommes mortels et des hommes immortels, en voyant ceux-ci tout occupés à se procurer les jouissances du monde, les hommes mortels ne manqueraient pas de leur dire ! Insensés que vous êtes ! vous pouvez acquérir, dans le paradis, des biens immenses et éternels, et vous perdez votre temps à la recherche des biens fragiles de ce monde, que la mort enlève si vite ? Et, pour les acquérir, vous courez le risque de souffrir éternellement dans l'enfer ? Laissez-nous les poursuivre, ces choses mondaines, nous, infortunés, pour qui tout doit fuir avec la mort. Mais hélas ! Il n'en est point ainsi. Nous sommes tous immortels, et notre sort, à chacun de nous, est d'être, dans l'autre vie, ou à jamais heureux, ou à jamais



malheureux. C'est là le triste partage de ceux qui ne pensent qu'au présent et vivent insoucieux de l'avenir. *Utinam saperent et intelligerent, et novissima præviderent!* (Deuter. xxxii. 29.) Oh ! Que ne peuvent-ils se détacher des biens présents, qui durent si peu, et méditer sur ce qui les attend après la mort, à savoir de devenir rois du ciel, ou bien esclaves de l'enfer pendant toute l'éternité ! St.-Philippe, dont nous parlions tout-à-l'heure, causant un jour avec un jeune homme, appelé François Zazzera, lequel espérait, par son talent, faire fortune dans le monde : Assurément, mon fils, lui dit-il en souriant, tu peux faire une fortune brillante, devenir bon avocat, puis évêque, puis cardinal, et qui sait ? peut-être même pape. Mais puis ? Mais puis ? Va, lui dit-il en terminant, réfléchis bien à ces deux derniers mots. Le jeune homme le quitta, et après avoir médité, dans sa maison, sur ces deux paroles. *Mais puis ? Mais puis ?* Il renonça aux espérances de la terre, et se dévoua tout entier au service de Dieu, abandonnant le monde et se faisant recevoir dans la congrégation de St.-Philippe, au sein de laquelle il mourut dans la suite, en odeur de sainteté !

VI. *Præterit figura hujus mundi.* (1. Cor. vii. 31.) C'est d'après ce texte, que Cornélius à Lápide écrit : *mundus est instar scenæ.* La vie présente n'est qu'un drame qui passe et finit vite. Heureux celui qui accomplit dignement son rôle en sauvant son âme Employer tous ses soins à accumuler les richesses et les honneurs du monde, c'est mériter le nom d'insensé, et au moment de la mort, le reproche adressé à ce riche de l'Évangile. *Stulte, hâc nocte animam tuam repetent à te, et quæ parasti cujus erunt?* (Luc. xii. 20.) Le docteur de Tolède fait remarquer )

ce mot *repetent*, et dit que le Seigneur nous a confié notre âme en dépôt, afin que nous la défendions contre les assauts du démon, et qu'aussi les anges, à notre mort, viendront nous la redemander, pour la présenter au tribunal de Jésus-Christ; mais si nous l'avons perdue en nous attachant uniquement à l'acquisition des biens de la terre, biens qu'il nous faudra quitter pour les laisser à d'autres, cette âme que deviendra-t-elle?

VII. Pauvres mondains! de toutes ces richesses entassées, de tous ces triomphes obtenus dans ce monde, que vous restera-t-il au moment de la mort? *Dormierunt somnum suum et nihil invenerunt in manibus suis.* (Psal. lxxv. 6.) La mort dissipera leur songe, qui est la vie présente, et ils se trouveront n'avoir rien acquis pour l'éternité. Demandez à tant de grands de la terre, princes, empereurs, qui, pendant le cours de leur vie, ont été comblés de richesses, d'honneurs et de plaisirs, et sont maintenant dans l'enfer, demandez-leur ce qui leur reste de tant de biens dont ils ont joui dans ce monde? ils vous répondront en gémissant: Et que voulez-vous qu'il nous en reste? rien, absolument rien. Demandez-leur ce qu'il leur reste de tant de grandeurs, de tant de jouissances, de tant de pompes et de triomphes? ils vous répondront en sanglottant: Rien, rien!

VIII. C'est donc avec raison que St.-François Xavier prétend qu'ils n'ont, dans ce monde, qu'un seul bien et un seul mal: L'unique bien est de se sauver, l'unique mal est de se damner. C'est là ce qui faisait dire à David: *Unam petii à Domino, et hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini.* (Psal. xxvi. 4.) Je n'ai jamais demandé et ne demanderai jamais qu'une seule chose à Dieu, la grâce d'opérer le salut

de mon âme, car l'âme sauvée, tout est sauvé : l'âme perdue, tout est perdu. Et ce qu'il y a de plus important, c'est que l'âme une fois perdue, est perdue pour toujours, ce sera là le sujet du second point.

### DEUXIÈME POINT.

L'âme une fois perdue, elle est perdue pour toujours.

IX. Ce qui est le plus important à considérer, c'est qu'on ne meurt qu'une fois ; si l'on mourait deux fois, on pourrait perdre son âme à la première, et la sauver à la seconde. Mais il n'en est pas ainsi ; on ne meurt qu'une fois, et l'âme une fois déçue est à jamais déçue. Ste.-Thérèse le répétait sans cesse à ses religieuses : *Mes enfants, leur disait-elle, nous n'avons qu'une âme, nous n'avons qu'une éternité. Nous n'avons qu'une âme : celle-là perdue, tout est perdu avec elle ; nous n'avons qu'une éternité : l'âme une fois perdue est perdue pour toujours : Perisse semel æternum est.*

X. Il n'est point, dit St.-Eucher, d'erreur plus grande, que de négliger l'affaire du salut éternel : *Sanè supra omnem errorem est dissimulare negotium æternæ salutis.* Erreur la plus déplorable de toutes les erreurs, parce qu'elle est sans remède ; on peut se relever de tout le reste, regagner par une voie un bien qu'on a perdu par une autre, recouvrer une chose, une dignité, dont on s'est vu dépouillé. Quand on perd la vie, si l'on se sauve, tout est réparé ; mais si l'on se damne et perd son âme, cette perte est irréparable. Ce qui fait surtout gémir les damnés, c'est cette pensée cruelle que le temps est passé pour eux d'opérer leur salut, et qu'il ne leur reste plus d'espoir de porter remède à leur ruine éternelle : *Finita est ætas, et nos*

*salvati non sumus.* (Ger. VIII. 20.) C'est pourquoi ils pleurent et pleureront éternellement, en disant : *Ergo erravimus à viâ veritatis, et justitiæ lumen non luxit nobis.* (Sap. v. 6.) Mais à quoi leur servira de reconnaître leur erreur, alors qu'ils ne pourront plus la réparer ?

XI. Le supplice le plus affreux qu'éprouvent les damnés, c'est de penser qu'ils ont perdu leur âme, et qu'ils l'ont perdue par leur faute : *Perditio tua, Israël : tantummodo in me auxilium tuum.* (Osée. XIII. 9.) Malheureux, dit le Seigneur au damné, *perditio tua*, c'est-à-dire *ex te*, ce qui signifie : En t'abandonnant au péché tu as été toi-même l'artisan de ta damnation, et cependant j'étais prêt à te sauver, si tu avais voulu travailler à ton salut. Si quelqu'un, écrit Ste.-Thérèse, vient, par sa négligence, à perdre un anneau, un habit, une bagatelle, il ne mange plus, ne dort plus, et ne trouve point de repos, tourmenté par l'idée qu'il l'a perdu par sa faute. Oh Dieu ! quel tourment ne sera-ce point pour le damné, lorsqu'il sera entré dans l'enfer, que de penser qu'il a perdu son âme, qu'il a tout perdu, et qu'il l'a perdue à jamais par sa faute.

XII. Tournons donc dorénavant tous nos efforts vers le salut de notre âme. Il ne s'agit point, dit St.-Jean Chrysostôme, de la perte de quelques biens de la terre, dont la mort nous dépouille tôt ou tard ; il s'agit de perdre le paradis, et d'aller souffrir éternellement dans l'enfer : *de immortalibus suppliciis, de cælestis regni amissione res agitur.* Vivons continuellement dans la crainte de nous damner, et nous parviendrons à faire notre salut éternel. *Cum metu et tremore vestram salutem operamini.* (Phil. II. 12.) Pour arriver à ce but, il faut s'efforcer de fuir les occasions, de résister aux tentations, et de fréquenter les Sacraments. Le ciel ne s'ac-

quiert que par le travail. *Violenti rapiunt illud*. Les justes ne peuvent sans effroi penser à l'éternité. St.-André d'Avellino disait en versant des larmes : Et qui peut savoir si je me sauve, ou si je me damne ? St.-Louis Bertrand envisageait l'avenir avec épouvante, quel sera, disait-il, mon sort dans l'autre monde ? et nous, quand tant de justes ont tremblé, nous ne tremblerions pas ? Prions Jésus-Christ et sa Ste.-Mère de nous prêter leur secours pour le salut de notre âme, puisque c'est là notre affaire la plus importante ; si nous la conduisons à bonne fin, nous serons pour toujours heureux, mais si nous échouons, nous serons malheureux pour toujours.

## SERMON XIII.

POUR LE DIMANCHE DE LA SEXAGÈSIME.

Vie malheureuse du pécheur, et vie heureuse de celui qui aime Dieu.

*Quod autem in spinas cecidit, hi sunt qui audierunt, et a sollicitudinibus, et divitiis, et voluptatibus vitæ, euntes, suffocantur, et non referunt fructum. (Luc. VIII. 14.)*

Nous voyons, dans la parabole de l'Évangile de ce jour, qu'un cultivateur étant sorti pour ensemençer un champ, une partie de la semence tomba au milieu des épines. Le Sauveur veut par là nous faire entendre que la semence est la parole divine, et les épines, l'attachement qu'ont les hommes pour les richesses et les jouissances de la terre, épines qui leur font perdre le fruit de la parole de Dieu, non seulement pour la

vie future, mais encore dans la vie présente. Pauvres pécheurs ! ils se condamnent, pas leurs fautes, non-seulement à souffrir éternellement dans l'autre vie, mais encore ils mènent dans ce monde une existence malheureuse. C'est ce que je vais essayer de vous démontrer dans ce sermon.

I<sup>er</sup>. Point. Existence malheureuse que mènent les pécheurs.

II<sup>me</sup>. Point. Existence heureuse que mènent ceux qui aiment Dieu.

### PREMIER POINT.

Existence malheureuse que mènent les pécheurs.

En faisant entrevoir aux hommes qu'en se livrant à leurs appétits sensuels, ils mèneront une vie heureuse et trouveront le repos, le démon se joue d'eux et les trompe. Il n'est point de paix pour ceux qui offensent Dieu : *Non est pax impiis, dicit Dominus.* ( Is. XLVIII. 22. ) Le Seigneur dit que tous ses ennemis ont eu une existence malheureuse et n'ont pas même connu le chemin de la paix : *Contritio et infelicitas in viis eorum, et viam pacis non cognoverunt.*

II. Les animaux, qui n'ont été créés que pour cette terre, trouvent leur satisfaction en obéissant à leur instinct ; donnez à un chien un os à ronger, le voilà pleinement satisfait ; à un cheval, une botte d'herbe fraîche, il est content et ne désire rien au delà. Mais l'homme qui a été créé par Dieu, pour aimer Dieu et rester uni avec Dieu, ne peut trouver son bonheur qu'en Dieu seul, et non pas dans le monde, fût-il comblé de tous les biens qu'il peut en recevoir. A quoi se réduisent tous les biens de la terre ? Plaisirs des sens richesses et honneurs. *Omne quod est in mundo* ( dit

St.-Jean) *concupiscentia carnis est* (jouissance sensuelle) *et concupiscentia oculorum* ( richesses ) *et superbia vitæ* ( honneurs ) ( 1. JEAN. II. 16. ) L'homme, selon St.-Bernard, a beau être comblé de tous ces biens, il ne saurait jamais en être rassasié : *Inflari potest, satiari non potest*. Et comment un homme pourrait-il être rassasié avec de la terre, du vent et des ordures ? Le même Saint, commentant plus bas ces paroles de St.-Pierre : *Ecce nos reliquimus omnia*, dit avoir remarqué dans le monde divers insensés, tourmentés d'une faim violente, dont les uns se gorgeaient de terre, symbole de l'avarice; d'autres s'enflaient de vent, symbole de l'ambition et de l'amour des honneurs et des louanges; ceux-ci, placés autour d'une fournaise, aspiraient, la bouche béante, les étincelles qui s'en échappaient, symbole de la colère et de la vengeance; ceux-là s'abreuyaient des eaux corrompues d'un lac fétide, symbole de l'impureté. Le Saint leur adressant ensuite la parole : Insensés, leur dit-il, ne voyez-vous pas que toutes ces choses, dont vous vous gorgez, loin d'apaiser, votre faim, ne font au contraire que l'irriter ? *Hæc potius famem provocant, quàm extinguunt*. Alexandre-le-Grand nous en offre un exemple remarquable. Après avoir conquis, par ses victoires, la moitié du monde, il gémissait de ce qu'il ne se voyait pas encore le maître de tout l'univers.

III. Il en est un grand nombre qui espèrent trouver la paix dans l'accumulation des richesses; mais comment la terre peut-elle jamais rassasier ? *major pecunia*, dit St.-Augustin, *avaritiæ fauces non claudit, sed extendit*. La quantité des écus ne ferme point le gosier de l'avarice, elle ne fait que le dilater, en d'autres termes, l'avidité ne calme point la faim, au contraire, elle l'excite. *Humiliata es in multitudine ricarum*,

*laborasti, nec dixisti quiescam.* (Isa. LVII. 10.) Pauvres mondains ! ils se fatiguent et souffrent pour amasser le plus d'argent, le plus de biens qu'ils peuvent ; mais le repos les fuit ; plus ils en accumulent, plus s'accroissent leurs inquiétudes et leurs tourments. *Divites egerunt, et esurierunt ; inquirentes autem Dominum non minuentur omni bono.* (Psal. XXXIII. 11.) Les riches de ce monde sont les plus malheureux de tous les hommes, car plus ils ont, plus ils veulent avoir, et comme ils ne peuvent avoir autant qu'ils désirent, ils sont bien plus pauvres que les hommes de bien qui ne cherchent que Dieu seul : ce sont là les véritables riches, puisqu'ils vivent contents de leur sort et trouvent en Dieu tous les biens. *Inquirentes Dominum, non minuentur omni bono.* Ceux-là, parce qu'ils possèdent Dieu, rien ne leur manque ; les riches de la terre, qui sont privés de Dieu, tout leur manque, parce qu'ils n'ont point le repos. C'est donc à juste titre que l'Évangile de St.-Luc (XII. 19.) taxe de folie ce riche, qui, ayant fait une moisson très-abondante, disait : *Anima, habes multa bona posita in annos plurimos, requiesce, comede, bibe, epulare.* Mais pourquoi ce riche fut-il traité d'insensé, *stulte* ? C'est parce qu'il croyait, à l'aide de ces biens, trouver dans la bonne chère le bonheur et la paix. *Requiesce, comede, bibe,* disait-il. Aussi St.-Basile de Séleucie l'apostropha-t-il en ces termes : *Numquid animam porcinam habes ?* Tu crois donc avoir l'âme d'un pourceau, toi qui prétends la contenter par le manger et le boire ?

IV. Ceux qui courent après les honneurs de la terre, dès qu'ils les ont obtenus, sont sans doute satisfaits ? Point du tout. Puisque les honneurs du monde ne sont que vent et fumée, *Ephraim pascit ventum.* (Os. XII. 1.) Comment voulez-vous que du



vent et de la fumée puissent rassasier ? *Superbia eorum ascendit semper*, dit David. (Psal. LXXV. 23.) Les ambitieux, quelque comblés d'honneurs qu'ils soient n'en ont jamais assez ; leur ambition et leur orgueil ne font que s'accroître, et avec eux les inquiétudes, l'envie et la crainte.

V. Et ceux-ci qui vivent plongés dans la fange de l'impureté, de quoi font-ils leur nourriture ? *Qui vescabantur voluptuose*, dit Jérémie, *amplexati sunt stercorea*. (Thren. IV. 5.) Comment des ordures pourraient-elles rassasier et donner la paix à l'âme ? quelle paix, hélas ! quelle paix les pécheurs peuvent-ils goûter loin de Dieu ! Ces biens, ces honneurs, ces plaisirs, ils les auront, les malheureux, mais la paix, ils ne l'auront jamais. Dieu lui-même l'a dit, et sa parole ne peut nous tromper, point de paix pour ses ennemis. *Non est pax impiis*. (Isa. XLVIII. 22.)

VI. L'Esprit-Saint, dans la peinture qu'il fait de l'état déplorable de ces infortunés, les compare à une mer orageuse qui n'a point de repos : *Impii quasi mare fervens, quod quiescere non potest*. (Isa. LVII. 20.) Une vague arrive, une autre vague la suit, mais toutes ces vagues sont amères et furieuses, parce que tous les obstacles qu'elles rencontrent les irritent et les mettent en fureur. Supposons qu'une personne se retrouvât au milieu d'un festin, d'un bal, ou au milieu d'un concert, et qu'elle y fût placée la tête en bas, suspendue par les pieds avec une ficelle, pensez-vous qu'elle pourrait y éprouver du contentement ? Il en est de même de ceux qui vivent dans la disgrâce de Dieu ; leur âme est sens dessus dessous, tournée à l'envers ; au lieu d'être unis avec Dieu et détachés des créatures, ils sont unis avec les créatures et détachés de Dieu. Mais les créatures, suivant St.-Vincent Ferrier, ne peuvent

satisfaire que nos sens, et non pas notre cœur, qui ne peut trouver son contentement qu'en Dieu seul : *Non intrant illuc ubi est sitis*. Le pécheur est semblable à un homme qui meurt de soif, quoiqu'il se trouve au milieu d'une fontaine, il est entouré d'eau de tous les côtés, et ne peut en avaler une goutte pour étancher sa soif, il se sent au milieu même de ces eaux beaucoup plus altéré qu'auparavant.

VII. Le roi David, réfléchissant sur les misères répandues sur ses jours, perdant qu'il vivait dans le péché; *fuerunt mihi*, disait-il *lacrymæ meæ panes die ac nocte, dum dicitur mihi quotidie : ubi est Deus tuus?* ( Ps. xli. 4. ) Il avait recours, pour se soulager, aux champs, à ses jardins, à la musique et aux autres délassements que peu se procurer un roi, mais tout était inutile : David, lui disaient ces créatures, tu espères que nous t'apporterons des soulagemens ? tu es dans l'erreur. *Ubi est Deus tuus? Va et retrouve ton Dieu que tu as perdu ; lui seul peut te rendre le repos. C'est ce qui le forçait à confesser que toute l'opulence des rois était impuissante à donner la paix, et le faisait gémir nuit et jour. Écoutons maintenant son fils Salomon, qui avouait n'avoir jamais rien refusé à ses sens de ce qu'ils lui demandaient : Et omnia quæ desideraverunt oculi mei non negavi eis. ( Eccl. ii. 10. ) Ce qui ne l'empêchait pas de s'écrier : Vanities vanitatum... et ecce universa vanitas, et afflictio spiritûs. ( Eccl. i. ii. 14. ) Remarquez, qu'il ne se contente pas d'appeler vanités toutes les choses de ce monde, mais qu'il ajoute qu'elles sont un supplice pour l'esprit. Et l'expérience nous en offre mille preuves, car il est constant que le péché porte avec lui la crainte de la vengeance divine. Si l'on vient à se faire un ennemi puissant, on perd le sommeil ; et quand on a encouru l'inimitié de Dieu,*

l'on peut vivre en paix ! *Pavor his qui operantur malum.* (Prov. x. 29.) Aussitôt qu'on a commis un péché mortel , on se sent saisi d'une grande frayeur ; une feuille qui bruit suffit pour nous épouvanter : *Sonitus terroris semper in aure ejus* ( Job. xv. 21.) On se sent sans cesse porté à fuir , bien qu'on ne soit poursuivi par personne : *Fugit impius, nemine persequente.* (Prov. xxviii. 1.) Ce ne sont point les hommes alors qui nous poursuivent, c'est notre péché qui nous poursuit. Telfut le sort de Caïn, lequel, après son fratricide, disait, sans cesse harcelé par la terreur : *Omnis igitur qui invenerit me, occidet me.* (Gen. iv. 14.) Et quoique le Seigneur lui eût donné l'assurance qu'il n'avait rien à craindre de personne : *Dixitque ei Deus : nequaquam ita fiet* (Ibid. vers. 15.) néanmoins Caïn , poursuivi par son péché, ainsi que nous l'affirme l'Écriture, erra continuellement sur la terre, fuyant d'un lieu à un autre : *Habitavit profugus in terrâ.* (Vers. 16.)

VIII. De plus, le péché porte avec lui le remords de la conscience, ver impitoyable qui ronge sans relâche et ne meurt pas : *Vermis eorum non morietur.* (Isa. lxxvi. 24.) Le pécheur a beau rechercher, pour s'étourdir, les fêtes, les spectacles, les banquets; la voix de sa conscience est toujours là, qui s'élève contre lui : « Malheureux, lui dit-elle, tu as perdu Dieu; si tu venais à mourir à l'heure qu'il est, ou irais-tu ? » Le remords de conscience est, dès cette vie même, un tourment si insupportable, qu'on a vu des hommes se donner la mort pour s'y soustraire; tel fut Judas, qui se pendit de désespoir. L'assassin d'un jeune enfant éprouvait un si violent remords, qu'il alla s'enfermer dans un cloître, espérant y trouver le repos; mais n'ayant pu l'y trouver il se rendit de lui-

même auprès du juge, confessa son crime, et se fit condamner à la mort.

III. Dieu se plaint amèrement de l'injustice que lui font les pécheurs, qui l'abandonnent, lui qui est la source de toutes les consolations, pour recourir à quelques citernes fétides, qui ne peuvent leur fournir aucune goutte d'eau rafraîchissante : *Duo enim mala fecit populus meus; me dereliquerunt fontem aquæ vitæ, et foderunt sibi cisternas; cisternas dissipatas, quæ continere non valent aquas.* (Jerem. II. 13.) Tu n'as point voulu, dit le Seigneur, me servir en paix, moi qui suis ton Dieu ? Malheureux ! Eh bien ! tu serviras ton ennemi : La faim, la soif, la nudité, le dénuement le plus absolu seront ton partage : *Et quod non servieris Deo tuo in gaudio, servies inimico tuo in fame, et siti, et nuditate, et omni penuriâ.* (Deuter. XXVIII. 48.) Et c'est là ce qu'éprouvent les pécheurs, au moment de leur chute. Quels ne sont point les tourments de celui que l'esprit de vengeance a poussé jusqu'à donner la mort à son ennemi ? Il fuit, cherchant à se dérober aux parents de sa victime, aux ministres de la justice ; la pauvreté, la douleur l'accompagnent, et tout le monde l'abandonne. Et cet impudique, que ne souffre-t-il pas pour arriver à l'accomplissement de ses infâmes désirs ? Et cet avare, à quoi ne se soumet-il pas pour s'emparer du bien d'autrui ? Ah ! S'ils supportaient pour Dieu toutes les souffrances qu'ils se donnent pour pécher, ils s'en feraient des titres pour le ciel et meneraient une heureuse existence ; mais, en vivant dans le péché, ils ont dans ce monde une vie bourelée, qu'ils ne quittent que pour aller subir dans l'autre une éternité de douleurs. C'est-là ce qui arrache aux damnés des gémissements continuels ; au sein de ces tortures sans cesse renaissantes, ils s'écrient : *Lassati sumus in viâ ini-*

*quitatis et perditionis, et ambulavimus vias difficiles.* (Sap. v. 7.) Malheureux que nous sommes ! *Ambulavimus vias difficiles*, nous avons parcouru , sur la terre, un chemin semé d'épines : *Lassati sumus in viâ iniquitatis*, nous nous sommes fatigués , nous avons sué sang et eau , notre existence inquiète a été saturée de fiel et de poison , et dans quel but ? Pour aboutir à ce gouffre de feu où doit s'écouler pour nous une éternité de souffrances !

### DEUXIÈME POINT.

Vie heureuse que mènent ceux qui aiment Dieu.

X. *Delectare in Domino, et dabit tibi petitiones cordis tui*, dit David. (Ps. xxxvi. 4.) Pour bien comprendre le sens de ces paroles, il est nécessaire de réfléchir aux prétentions des mondains qui espèrent satisfaire les appétits de leur cœur avec les biens du monde : Comme ces biens ne peuvent leur suffire, leur cœur ne cesse de former de nouveaux désirs, et quoiqu'ils soient comblés des faveurs du monde, il leur manque toujours quelque chose. C'est pour cela que le prophète nous adresse cette exhortation : *Delectare in Domino, et dabit tibi petitiones cordis tui.* (Ps. xxxvi. 4.) Laisse-là les créatures, cherche ton bonheur en Dieu, et Dieu remplira tous les vœux de ton cœur.

XI. St.-Augustin en est une preuve remarquable. Tant qu'il fit ses délices de la créature, il n'y eut point de paix pour lui ; mais dès qu'il s'en fut détaché pour mettre en Dieu tout son amour : *D'ira sunt omnia*, dit-il, *et tu solus requies.* Ah ! Seigneur, voulait-il dire, je reconnais à présent toute ma folie ; je cherchais mon bonheur dans les plaisirs de la terre, je vois mainte-

nant qu'ils ne sont que tourments et vanité, et que vous seul êtes la paix et la joie de nos cœurs.

XII. La paix que le Seigneur fait goûter à ceux qui l'aiment est bien au-dessus, suivant l'Apôtre, de toutes les jouissances sensuelles que le monde pourrait leur offrir : *Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum*. (Philip. iv. 9.) Interrogez un St.-François d'Assise. *Deus meus et omnia*, disait-il, prouvant par ces paroles qu'il jouissait du paradis par anticipation. Interrogez un St.-François Xavier ; pendant qu'il travaillait, dans les Indes, pour la gloire du Christ, le Seigneur le remplissait d'un bien-être si ineffable, qu'il s'écriait : *Sat est, Domine, sat est*. « Assez, Seigneur, assez : » A-t-on jamais trouvé, je vous le demande, parmi les mondains, une personne riche des biens du monde, qui ait dit : Assez, ô monde, assez : plus de richesses, plus d'honneurs, plus de louanges, plus de plaisirs ? On les voit, au contraire, sans cesse occupés à la poursuite de nouveaux honneurs, de nouvelles richesses, de jouissances nouvelles : Plus ils en ont, plus ils en ont soif, et plus s'accroissent leurs inquiétudes.

XIII. Il faut enfin se bien pénétrer de cette vérité : Dieu seul peut nous satisfaire. Les mondains font tout ce qu'ils peuvent pour ne pas en être persuadés. Ils craignent, en se donnant à Dieu, de mener une existence aride et pénible. Je leur dirai, avec le Prophète : *Gustate et videte, quoniam suavis est Dominus*. (Psal. xxxiii. 9.) Malheureux, pourquoi méprisez-vous et regardez-vous d'avance, comme malheureuse, une vie que vous ne connaissez pas encore ? *Gustate et videte* ; commencez par l'éprouver, entendez chaque jour la messe, livrez-vous à la méditation, visitez le Saint-Sacrement, communiquez au moins une fois par semaine, fuyez les conversations dangereuses, entrete-

nez-vous avec Dieu, et vous verrez alors Dieu répandre sur vous cette félicité et cette paix, que jusqu'ici le monde n'a pas su vous donner, malgré toutes les délices qu'il vous a prodiguées.

## SERMON XIV.

POUR LE DIMANCHE DE LA QUINQUAGÈSIME.

Erreurs du pécheur.

*Domine, ut videam.* ( Luc XVIII. 41. )

I. Le démon entraîne dans l'enfer les pécheurs, non pas les yeux ouverts, mais fermés ; il commence d'abord par les aveugler, et puis il les mène avec lui pécher éternellement. Il est donc nécessaire, si nous voulons nous sauver, de nous adresser sans cesse à Dieu comme l'aveugle dont parle l'Évangile de ce jour : *Domine ut videam : Domine ut videam.* Seigneur, éclairez-moi, montrez-moi le chemin que je dois suivre pour me sauver, et ne pas rester dans les pièges de l'ennemi de mon salut. Aussi, mes chers auditeurs, je vais aujourd'hui, vous mettre sous les yeux les séductions dont le démon se sert pour tenter les hommes, les porter au péché et les y faire persévérer, afin que, dans l'occasion, vous puissiez vous en préserver.

II. Pour mieux nous faire une idée de ces séductions, prenons un exemple, figurons-nous un jeune homme, en proie à quelque passion, lequel vit dans le péché, esclave du démon, sans nullement s'inquiéter de son salut éternel. Mon fils, lui dis-je, quelle vie menez-vous ? En continuant de vivre ainsi, comment

pouvez-vous vous sauver ? Vous ne voyez donc pas que vous courez à l'enfer ? Mais voilà le démon qui lui dit de son côté : Tu as peur de te damner ? Commence par te satisfaire, tu t'en confesseras ensuite, et de cette manière tout sera effacé. Voilà le piège à l'aide duquel le démon conduit en enfer un si grand nombre d'âmes : *Satisfais-toi d'abord, après tu t'en confesseras.* Je vous assure, moi, que si vous l'écoutez, vous perdez votre âme. Dites-moi, si vous aviez dans la main un bijou, de la valeur de mille ducats, le jetteriez-vous au milieu d'une rivière, dans l'espoir de le retrouver ensuite ? Et si vous ne le retrouviez plus ? Oh ! Dieu, vous avez dans votre main votre âme, ce beau joyau que Jésus-Christ, nous a racheté de son propre sang, et vous voulez la jeter dans l'enfer ; puisque, selon la justice présente, pour chaque péché mortel vous êtes déjà inscrit au nombre des damnés ; et vous dites : Mais j'espère la recouvrer après, au moyen d'une bonne confession ? Mais s'il arrive que vous ne la recouvriez point ? Pour faire une bonne confession il est nécessaire d'être pénétré d'une vive douleur pour son péché ; cette douleur est un bienfait de Dieu, si Dieu ne vous accorde pas cette douleur, ne serez vous pas à jamais perdu.

III. Vous me dites : *Mais je suis jeune, Dieu prend pitié de la jeunesse ; je me donnerai dans la suite tout entier à lui.* Ceci est encore un autre piège. Vous êtes jeune ? Mais ne savez-vous point que ce ne sont pas nos années que Dieu compte, mais bien nos péchés ? Vous êtes jeune ? Mais de combien de péchés vous êtes-vous rendu coupable ? Il est peut-être bien des vieillards qui n'ont pas commis le quart des péchés dont vous vous êtes souillé ; ignorez-vous que le Seigneur a fixé le nombre des péchés qu'il veut pardonner à



chacun ? *Dominus patienter expectat, ut eas ( nationes ) cùm judicii dies advenerit, in plenitudine peccatorum puniat.* ( 2. Macch. vi. 14. ) Ce qui signifie que Dieu prend patience et attend jusqu'à un certain terme ; mais quand vient à se combler la mesure des péchés qu'il a résolu de pardonner, il cesse de pardonner et punit le pécheur, soit en le faisant mourir subitement dans l'état malheureux où il se trouve ; soit en l'abandonnant à son péché, menace qu'il lui adresse par le prophète ; *Auferam sepem ejus, et erit in directionem.* ( Isa. v. 5. ) Après avoir cultivé pendant plusieurs années un terrain, l'avoir entouré d'une ceinture de haies vives, et y avoir dépensé beaucoup d'argent, si l'on vient à s'apercevoir que malgré tous ces frais il ne rapporte aucun revenu, que fait-on ? On arrache la haie, on le laisse en friche et à l'abandon, ouvert à qui veut y entrer, hommes ou bestiaux. Tremblez que Dieu n'en agisse de même avec vous. Si vous ne rompez pas avec le péché, vous perdrez peu à peu les remords de conscience et la crainte du châtiment, jusqu'à ce que la haie soit entièrement détruite ; alors vous resterez abandonné de Dieu, punition pire que la mort.

IV. *Mais maintenant, dites-vous, je ne suis pas sûr de pouvoir résister à cette passion.* Troisième artifice du démon, à l'aide duquel il vous fait entendre que vous ne vous sentez pas la force de surmonter la tentation. Mais suivant St.-Paul, Dieu ne veut point nous tromper et il ne permet jamais que nous soyons tentés au de-là de nos forces : *Fidelis autem Deus est, qui non patietur tentari supra id quod potestis.* ( 1. Cor. x. 13. ) Je vous le demande, si vous n'êtes pas sûrs aujourd'hui de résister à la tentation, comment le serez-vous plus tard ? Plus tard, le démon sera devenu plus puis-

sant contre vous, et vous, plus faible ; si vous n'avez pas en ce moment la force d'éteindre le feu de votre passion, comment l'aurez-vous par la suite, lorsqu'il sera devenu plus violent ? Dieu, dites-vous, viendra à mon secours. Mais Dieu est prêt à vous l'accorder à l'heure même, si vous l'implorez ; pourquoi ne le lui demandez-vous point ? Vous espérez peut-être que le Seigneur, sans que vous vous mettiez en peine de l'en prier maintenant, vous comblera de secours et de grâces, lorsque vous aurez accru le nombre de vos iniquités ? peut-être doutez-vous de la bonne foi de Dieu, qui nous a promis de nous accorder tout ce que nous lui demanderons : *Petite et dabitur vobis* (Matth. VII. 7.) Dieu ne peut point manquer à sa parole : *Non est Deus quasi homo, ut mentiatur : nec ut filius hominis, ut metetur. Dixit ergo, et non faciet?* (Nomb. XXIII. 19.) Ayez recours à lui, et vous en obtiendrez la force dont vous avez besoin pour résister. Dieu vous ordonne de résister ; mais vous dites : *Je n'en ai pas la force*, donc Dieu commande une chose impossible ? Non, dit le Concile de Trente, *Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet, et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis.* (Sess. VI. Cap. 13.) Lorsque vous sentez qu'avec les secours ordinaires de Dieu, vous n'avez pas assez de force pour résister à la tentation, implorez de lui toute celle dont vous avez besoin et il vous l'accordera, et vous pourrez de cette manière surmonter toutes les tentations, quelques pressantes qu'elles soient.

V. Mais vous ne voulez point prier ; je vais d'abord, dites-vous, commettre ce péché, et puis je m'en confesserai. Je vous répondrai : Comment pouvez-vous savoir si Dieu vous laissera le temps de vous confesser ? Vous dites : *Je ne laisserai pas passer une semaine sans m'en*

*confesser.* Et cette semaine, qui vous a promis que vous l'aurez ? *Je m'en confesserai demain.* Qui vous a promis que vous aurez ce lendemain ? *Crastinum Deus non promisit*, dit St.-Augustin, *fortasse dabit, et fortasse non dabit.* Ce lendemain, Dieu ne vous l'a pas promis, peut-être vous l'accordera-t-il, peut-être ne vous l'accordera-t-il pas, comme il est arrivé à tant d'autres. Combien sont allés le soir se coucher pleins de vie, qui le matin ont été surpris tout-à-coup par la mort ? Combien, au moment même de l'accomplissement du péché, Dieu en a fait mourir subitement, et envoyés en enfer ! si ce sort vous est réservé comment ferez-vous pour réparer votre malheur éternel ? *Commets le péché, tu t'en confesseras ensuite.* C'est à l'aide de cette perfide insinuation que le démon a séduit et perdu tant de milliers de chrétiens ; car il est difficile de trouver un chrétien qui veuille se damner de propos délibéré ; tous ceux qui s'abandonnent au péché le font dans l'espoir de s'en confesser ; mais c'est de cette manière que se sont damnés un si grand nombre de malheureux, auxquels il ne reste plus maintenant ni confession ni remède qui puisse les racheter de leur damnation.

VI. *Mais Dieu est plein de miséricorde.* C'est là le piège que le démon tend ordinairement aux pécheurs pour les encourager à persévérer dans le péché. Un auteur prétend qu'il va plus d'âmes en enfer à cause de la miséricorde de Dieu, qu'à cause de sa justice. Cela vient de ce que ces aveugles, comptant sur sa miséricorde, continuent à pécher et finissent ainsi par se perdre. *Dieu est plein de miséricorde.* Assurément, personne ne le nie ? mais néanmoins n'en envoie-t-il pas chaque jour un grand nombre en enfer ? Dieu est miséricordieux, mais en même temps il est juste, et

partant obligé de punir ceux qui l'offensent. Il use de miséricorde envers les pécheurs, mais envers ceux seulement qui, après l'avoir offensé, en sont affligés et tremblent de retomber dans leurs fautes. *Et misericordia ejus.... timentibus eum*, dit la divine Mère dans son cantique. ( Luc. 1. 50. ) Mais il fait éclater sa justice contre ceux qui le méconnaissent et abusent de sa miséricorde. Le Seigneur pardonne les péchés, mais il ne peut absoudre la volonté de pécher. Celui, dit St.-Augustin, qui pèche avec la pensée qu'il s'en repentira dans la suite, n'est point un pénitent, mais bien plutôt un malheureux qui cherche à baffouer Dieu : *Irrisor est, non penitens*. Mais Dieu, selon l'Apôtre, ne souffre pas qu'on se joue de lui : *Nolite errare, Deus non irredetur*. ( Gal. vi. 7. ) Ce serait se moquer de Dieu, que de l'offenser à plaisir, et prétendre après cela aller en paradis.

VII. *Mais, dites-vous, j'espère que Dieu me continuera dans l'avenir toutes les miséricordes dont il m'a comblé par le passé.* Erreur nouvelle. De ce que Dieu ne vous a pas châtiés jusqu'à ce jour, vous concluez donc qu'il ne vous châtiara jamais ? Vous vous trompez ; plus ont été grandes les miséricordes qu'il vous a prodiguées, plus vous devez craindre, si vous l'offensez encore, qu'il ne vous pardonne plus et qu'il vous punisse. Écoutez l'avertissement que vous donne l'Esprit-Saint : *Ne dicas : peccavi, et quid accidit mihi triste ? Altissimus enim est patiens redditor*. ( Eccl. v. 4. ) Ne dites point : j'ai péché, sans avoir encouru aucune espèce de châtiment ; Dieu est patient, mais sa patience n'est pas sans borne ; il attend jusqu'à un certain terme, mais ce terme arrivé, il châtie le pécheur pour toutes les iniquités qu'il a commises. Plus celui-ci a différé de faire pénitence, plus sa punition est sévère, comme

le remarque St.-Grégoire : *Quos diutius expectat, durius damnat*. Vous devez donc, mon cher frère, vous estimer heureux de ce que, malgré vos offenses réitérées, Dieu ne vous a point jeté dans l'enfer, et dire : *Misericordiae Domini, quia non sumus consumpti* (Thren. III. 22.) Seigneur, je vous rends grâces de ce que vous ne m'avez point envoyé dans l'enfer après l'avoir si souvent mérité. Ne devez-vous pas vous donner tout entier à Dieu, ne fût-ce que par reconnaissance, en pensant que tant d'autres, moins coupables que vous peut-être, sont ensevelis dans cette prison de feu, sans espoir de jamais en sortir ? La patience dont le Seigneur a usé envers vous doit vous exciter, non seulement à ne plus le méconnaître, mais encore à le servir et à l'aimer, rachetant, par la pénitence et autres œuvres pieuses, les offenses que vous lui avez faites, puisqu'il vous a comblé de tant de miséricordes qu'il a refusées à d'autres. *Non fecit taliter omni nationi*. (Ps. CXLVII. 20.) C'est là ce qui doit vous faire craindre que si vous commettez encore un seul péché mortel, Dieu vous abandonne et vous damne éternellement.

VIII. Il est encore une autre erreur. *Je sais bien, dites vous, que ce péché m'enlève la grâce de Dieu, mais il peut arriver que, malgré ce péché, je fasse mon salut.* J'en conviens, vous pouvez encore vous sauver; mais vous ne pouvez nier qu'après tant de péchés commis, et tant de grâces reçues, si vous ne les faites servir qu'à renouveler vos offenses, il est probable que vous finirez par vous perdre. Croyez-en ces paroles de l'Écriture : *Cor durum malè habebit in novissimis*. (Eccl. 3. 27.) Le pécheur endurci fera une mauvaise mort. *Qui malignantur, exterminabuntur*. (Ps. XXXVI. 9.) La justice divine finira par s'appesantir sur les méchants.

*Quæ seminaverit homo, hæc et metet.* (Gal. vi. 8.) Celui qui sème des péchés, récoltera les éternels supplices. *Vocavi et renuistis...in interitu vestro ridebo, et subsannabo vos.* (Prov. 1. 24.) Je vous ai appelés, dit le Seigneur, et vous vous êtes moqués de moi, je me moquerai de vous à mon tour, à l'article de la mort : *mea est ultio et ego retribuam in tempore.* (Deut. xxxii. 35.) C'est à moi, dit le Seigneur, qu'il appartient de punir les péchés ; je me vengerai, quand viendra l'heure de la vengeance. *Viro, qui corripientem durâ cervice contemnit, repentinus ei superveniet interitus, et eum sanitus non sequitur.* (Prov. xxix. 1.) L'homme qui s'obstine à mépriser celui qui l'avertit de se corriger, trouvera son châtiment dans une mort subite, qui ne lui laisse plus aucun espoir de salut.

IX. Que pensez-vous, mon cher frère, maintenant que vous avez entendu ces menaces que Dieu fulmine contre les pécheurs ? croyez-vous qu'il vous soit facile ou bien très-difficile de vous sauver, si, après tant d'appels que Dieu vous a faits et tant de miséricordes qu'il a répandues sur vous, vous continuez encore à l'offenser ? *Il peut se faire*, dites-vous, *que malgré tout cela je me sauve.* Quelle folie, vous répondrai-je, n'est-ce pas, que de compter pour son salut, sur un *peut-être* aussi peu vraisemblable ! Qu'il en est que ce *peut-être* a précipités dans l'enfer ! et vous voulez vous associer à leur infortune ? faites un retour sur vous-même, mon cher frère, et tremblez que le sermon que vous venez d'entendre ne soit la dernière grâce que Dieu veut vous accorder.

---

---

## SERMON XV.

POUR LE PREMIER DIMANCHE DU CARÊME.

Sur le nombre des péchés.

*Non tentabis Dominum Deum tuum.* (Matth. iv. 7.)

Nous lisons dans l'Évangile de ce jour que Jésus-Christ étant allé dans le désert, permit que le démon le transportât sur le *pinacle*, c'est-à-dire sur le sommet du temple, et qu'il lui dit : *Si filius Dei es, mitte te deorsum* ; ajoutant que, dans ce cas, les anges le préserveraient de tout mal. Le Seigneur lui fit cette réponse que nous ont conservée les saintes Écritures : *Non tentabis Dominum Deum tuum*. Celui qui se laisse aller au péché sans chercher à résister aux tentations et sans daigner même se recommander à Dieu pour en obtenir la force de résister, dans l'espoir que le Seigneur le retirera un jour de ce précipice, celui-là tente Dieu en lui demandant des miracles, et en attendant de lui une miséricorde sans bornes. Dieu, selon l'Apôtre, veut tous nous sauver : *Omnes homines vult salvos fieri.* (1. Tim. ii. 4.) Mais il veut aussi que nous travaillions à notre salut, que nous employions tous nos efforts pour triompher de l'ennemi, et que nous nous montrions obéissants envers lui quand il nous invite à la pénitence. Les pécheurs entendent les invitations de Dieu, mais ils les oublient bientôt, et persévèrent dans leurs offenses ; il n'en est pas de même de Dieu, il ne les oublie point. Il compte également, et les grâces qu'il nous dispense et les péchés que nous commettons, et,

quand vient le temps qu'il a fixé, il nous retire ses grâces, et sa main nous frappe. Le but de ce sermon, est de vous faire voir que lorsque les pécheurs sont parvenus à un certain nombre de fautes; Dieu les punit et reste inexorable. Écoutez-moi bien.

I. Suivant l'opinion d'un grand nombre de Pères, St.-Basile, St.-Jérôme, St.-Ambroise, St.-Jean Chrysostôme, St.-Augustin et autres, de même que Dieu a déterminé le nombre de jours que doit vivre chaque homme, le degré de santé ou de talent qu'il veut lui accorder comme l'atteste l'Écriture : *Omnia in mensurâ, et numero et pondere disposuisti*; (Sap. xi. 12.) de même il a fixé le nombre de péchés qu'il veut pardonner à chacun, ce nombre rempli, plus de pardon. *Illud sentire nos convenit, dit St.-Augustin, tamdiu unumquemque à Dei patientiâ sustineri, quo consummato, nullam illi veniam reservari.* (de vitâ Christi. Chap. 3.) C'est aussi l'avis d'Eusèbe de Césarée : *Deus expectat usquè ad certum numerum, et postea deserit.* (Lib. viii. c. 2.) Tous les Pères dont nous venons de parler, sont d'accord à ce sujet.

II. *Veni ut mederer contritis corde.* (Isa. lxi. 1.) Dieu s'empresse de guérir ceux qui forment une résolution ferme de changer de vie, mais il est impitoyable pour les cœurs endurcis. Le Seigneur pardonne les péchés, mais il ne peut pardonner à ceux qui conservent la volonté de l'offenser. Ne demandons point à Dieu, pour quelle raison il pardonne à celui-ci cent péchés, et en punit d'autres au troisième, au quatrième péché, par la mort et les peines de l'enfer. Il nous dit lui-même par la voix du Prophète Amos. (1. 2.) *Super tribus sceleribus Damasci et super quatuor non convertam eum.* Soumettons-nous; adorons la justice des jugements



divins, et disons avec l'Apôtre : *O altitudo, et divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei! Quam incomprehensibilia sunt judicia ejus.* (Rom. xi. 33.) Celui, dit St.-Augustin, qui a été pardonné, ne doit son pardon qu'à la miséricorde de Dieu; celui qui a été châtié, l'a été justement : *Quibus datur misericordia, gratis datur : Quibus non datur ex justitiâ non datur.* (St.-Aug. 1. de corrept.) Combien en est-il que Dieu a précipités dans l'enfer à leur premier péché ! St.-Grégoire rapporte qu'un enfant de 5 ans, qui avait déjà l'usage de la raison, au moment où il venait de prononcer un blasphème, fut aussitôt saisi par le démon qui l'emporta dans l'enfer. Il fut révélé par la divine mère, à la bienheureuse servante de Dieu, Benoîte-de-Florence, qu'un enfant de 12 ans avait été condamné à son premier péché, et qu'un autre, âgé de 8 ans, à son premier péché, avait été frappé de mort et damné. Mais, dites-vous, je suis jeune; il en est tant dont les péchés surpassent les miens. Mais qu'en résulte-t-il ? Croyez-vous que Dieu, lorsque vous avez péché, est obligé d'attendre que vous veniez à résipiscence ? Nous voyons dans l'Évangile de St.-Matthieu, (xxi. 13.) que notre divin Sauveur, ayant aperçu sur son chemin un figuier sans fruits, le maudit en ces termes : *Nunqudm ex te nascatur fructus*; l'arbre sécha sur pied. Vous devez donc trembler de commettre un péché mortel, surtout si vous en avez déjà commis d'autres.

III. *De propitiato peccato*, dit Dieu, *noli esse sine metu ; neque adjicias peccatum super peccatum.* (Eccl. v. 5.) Ne me dites point alors, pécheur, mon frère : Dieu m'a bien pardonné jusqu'ici mes péchés, pourquoi ne me pardonnerait-il pas encore celui-ci, si je le commets. Détrompez-vous, car en ajoutant un autre péché à celui qui vous a été pardonné, vous devez trembler que ce

nouveau péché joint à l'autre, ne complète le nombre, et que Dieu ne vous abandonne pour toujours. Dans un autre passage l'Écriture s'explique à ce sujet bien plus clairement encore. *Expectat Deus patienter, ut cum judicii Dies advenerit, eas (nationes) in plenitudine peccatorum puniat.* (2. Macch. vi. 14.) Dieu attend et prend patience jusqu'à un certain nombre; mais lorsque la mesure des péchés est comblée, il n'attend plus, et punit : *Signasti quasi in sacco delicta mea.* (Job. xiv. 17.) Les pécheurs entassent leurs péchés dans un sac, sans les compter; mais Dieu en tient bon compte pour se venger, quand la moisson vient à maturité, c'est-à-dire quand le nombre est rempli : *Mittite falces, quoniam maturavit messis.* (Joël. iii. 13.)

IV. Les divines Écritures nous en fournissent mille exemples. Dans un passage, le Seigneur dit au sujet des Hébreux : *Tentaverunt me per decem vices*, voilà comment il compte les péchés, *non videbunt terram*, voilà comment, le nombre accompli, le châtiment arrive. (Nomb. xiv. 22.) Ailleurs, en parlant des Amorrhéens, il dit qu'il tient et réserve le châtiment, parce que le nombre de leurs iniquités, n'est pas encore rempli : *Nondum completae sunt iniquitates Amorrhæorum.* (Gen. xv. 16.) Nous y trouvons encore l'exemple de Saül. A la seconde désobéissance dont il se rendit coupable envers Dieu, il en fut entièrement abandonné, au point qu'ayant prié Samuel de s'interposer en sa faveur, auprès de Dieu : *Porta, quæso, peccatum meum, et revertere mecum, ut adorem Deum;* (Rois. xv. 25.) Samuël, qui le avait abandonné du Seigneur, lui répondit : *Non revertar tecum, quia abjecisti sermonem Domini, et abjecit te Dominus.* (1. Rois. ibid.) Saül, tu as abandonné Dieu, et Dieu t'a abandonné. Dans un autre endroit, nous voyons le châtiment de Balthazar. Pen-

dant qu'il se divertissait à table avec ces concubines en profanant les vases du temple, apparut une main qui traça ces mots sur le mur : *Mane, thecel, phares*. Daniel, mandé pour expliquer le sens de ces paroles, dit au roi, en interprétant le mot *Thecel* : *Appensus es in staterâ, et inventus es minus habens*, (Dan. v. 27.) lui donnant à entendre par là, que le poids de ses péchés, avait fait pencher la balance de la justice divine ; et, en effet, il fut tué dans cette même nuit : *Eâdem nocte interfectus est Balthasar, rex Chaldeus*. (Ibid.) Combien de malheureux ont le même sort ! Ils persistent à offenser Dieu, leurs péchés parviennent à un certain nombre, puis ils sont tout-à-coup surpris par la mort et précipités dans l'enfer ! *Ducent in bonis dies suas, et in puncto ad inferna descendunt*. (Job. xxi. 13.) Tremblez, mon cher frère, qu'au premier nouveau péché mortel que vous commettrez, Dieu ne vous envoie en enfer.

V. Si Dieu se vengeait sur-le-champ de ceux qui l'offensent, on ne le verrait point méprisé comme il l'est aujourd'hui ; mais parce qu'il ne frappe pas aussitôt, qu'il attend dans sa miséricorde et diffère le châtement, les pécheurs se sentent encouragés à persévérer dans leurs offenses. *Quia non profertur citò contrâ malos sententia, ideò filii hominum perpetrant mala*. (Eccl. viii. 11.) Mais on doit bien se convaincre que si Dieu attend et patiente, sa patience aussi a des bornes. Samson, tout en continuant de vivre au sein des plaisirs dans les bras de Dalila, espérait triompher des embûches des Philistins, comme il l'avait fait jusqu'alors : *Egrediar sicut antè feci et me excutiam* ; (Judic. xvi. 20.) Mais cette fois il se trompa, et son erreur lui coûta la vie. Ne dites point : J'ai déjà commis tant de péchés, et Dieu ne m'en a pas encore puni ?

*Ne dicat, peccavi, et quid accidit mihi triste? Altissimus, enim est patiens redditor. (Eccl. v. 4.)* Dieu prend patience jusqu'à un certain terme, mais ce terme écoulé, il punit à la fois et les premiers et les derniers péchés. Vient enfin le jour qui expie tout en même temps, et plus le Seigneur a montré de patience, plus sa vengeance est terrible.

VI. C'est ce qui fait dire à St.-Chrysostôme que la patience de Dieu est plus redoutable que sa vengeance immédiate? *Plus timendum est cum tolerat, quam cum festinanter punit. Et pourquoi? St.Grégoire nous en donne la raison. Ceux, dit-il, envers lesquels Dieu s'est montré le plus miséricordieux, s'ils finissent par en abuser, sont châtiés avec plus de rigueur que les autres: Quos diutius expectat (Deus) durius damnat. Ce sont ceux-là, poursuit le Saint, que le Seigneur frappe souvent de mort subite, sans leur laisser le temps de se convertir: Sæpè qui diù tolerati sunt, subitâ morte rapiuntur, ut nec flere antè mortem liceat. Plus sont grandes les illuminations que le Seigneur envoie à quelques-uns pour les exciter à s'amender, plus s'accroissent leur aveuglement et leur endurcissement dans le péché. Melius enim erat illis, (dit St.-Pierre), non cognoscere viam justitiæ, quam post agnitionem retrorsùm converti. (2. Petr. II. 21.) Malheur à ces pécheurs qui, après avoir reçu la lumière d'en haut, retombent dans leurs coupables habitudes; car il est impossible, moralement parlant, dit St.-Paul, qu'ils se convertissent de nouveau: Impossibile enim est eos qui semel illuminati sunt, et gustaverunt donum cæleste... et prolapsi sunt, rursus renovari ad pœnitentiam. (Hebr VI. 4.)*

VII. Pénétrez-vous donc bien, ô pécheurs, de ces paroles que Dieu vous adresse: *Fili peccasti; non adjicias iterum, sed de pristinis deprecare, ut tibi dimittantur.*

(Eccl. xxi. 1.) Mon fils, n'ajoutez pas de nouvelles offenses à celles que vous m'avez déjà faites ; attachez vous plutôt à en obtenir le pardon par la prière ; car autrement il pourra facilement arriver qu'au premier péché que vous commettrez, les portes des miséricordes divines se fermeront pour vous, et que vous encourrez votre ruine éternelle. Or donc, mon cher frère, toutes les fois que le démon vous tente pour vous exciter au péché, dites-vous à vous-mêmes : Et si Dieu ne me pardonne plus que deviendrai-je pendant toute l'éternité ? Et si le démon vous réplique : Ne craignez rien ; le Seigneur est miséricordieux, répondez-lui : Mais quelle assurance ou quelle probabilité puis-je avoir, si je m'abandonne de nouveau au péché ; que Dieu me continuera sa miséricorde et m'accordera mon pardon ? Voici la menace que le Seigneur adresse à ceux qui méprisent ses salutaires avertissements : *Quia vocavi, et renuistis, ego quoque in interitu vestro ridebo et subsannabo vos.* (Prov. i. 24.) Remarquez bien ces deux mots, *ego quoque*. Puisque vous vous êtes moqués de Dieu en vous confessant, en promettant d'être meilleur à l'avenir, et en trahissant vos promesses ; Dieu, lui aussi, se moquera de vous à votre mort, *ridebo et subsannabo*. Le Seigneur ne souffre point qu'on se joue de lui, *Deus non irridetur.* (Gal. vi. 7.) *Sicut canis, dit le Sage, qui revertitur ad vomitum suum, sic impudens, qui iterat stultitiam suam.* (Prov. xxvi. 1.) Nous trouvons dans le B. Denis de Carthage une excellente interprétation de ce texte. Semblables, dit-il, à ces chiens immondes qui se repaissent des aliments qu'ils viennent de rejeter, les pécheurs se rendent abominables aux yeux de Dieu, au point qu'ils sont regardés comme les mêmes fautes qu'ils détestaient

*resumere est valde abominabile, ac turpe, sic peccata deleta reiterari.*

VIII. Chose étonnante ! Si vous achetez une maison vous prenez toutes vos mesures pour vous en assurer la propriété, et pour ne pas perdre votre argent : avant de prendre un remède, vous voulez être bien certain, qu'il ne peut vous faire aucun mal ; s'il s'agit de passer un fleuve, vous prenez bien vos précautions pour ne pas y tomber ; et pour une courte jouissance, pour un mouvement de colère, pour un plaisir brutal qui finit presque en même temps qu'il commence, vous voulez risquer votre salut éternel, en disant : *Je m'en confesserai ensuite !* Et quand, je vous le demande, vous en confessez-vous ? *Demain ?* Et qui vous le promet ce jour de demain ? Qui vous assure que vous aurez ce temps, que Dieu ne vous fera pas mourir pendant l'acte du péché, comme il est arrivé à tant d'autres ? *Diem tenes*, dit St.-Augustin, *qui horam non tenes ?* Vous ne pouvez pas être sûr d'avoir encore une heure à vivre et vous dites : *Demain je m'en confesserai ?* Le même Saint ajoute : *Qui pœnitenti veniam spondit, peccantem diem crastinum non promisit ; fortassè dabit, fortassè non dabit.* Le Seigneur a promis de pardonner à ceux qui se repentent, mais il n'a point promis à qui l'offense de patienter jusqu'au lendemain ; peut-être vous accordera-t-il le temps de vous repentir, peut-être vous le refusera-t-il ; s'il ne vous le donne pas, quel sera le sort de votre âme ? Vous voyez donc bien que pour obéir à un misérable penchant vous perdez d'abord votre âme, et vous vous exposez à être damné éternellement.

IX. Pour ce plaisir d'un moment, feriez-vous un *va-tout* ? Risqueriez-vous argent, maisons, fermes, liberté, existence ? Non sans doute. Comment alors,

pour cette périssable jouissance , vous exposez-vous à tout perdre d'un seul coup , et votre âme , et le paradis , et Dieu ? répondez , regardez vous comme des articles de foi , le paradis , l'enfer , l'éternité ? Croyez-vous que , si vous êtes surpris par la mort dans le péché , vous serez à ja mais damné ? Quelle témérité , quelle dé-mence , n'est-ce donc pas que de vous condamner vous-même à une éternité de peines , en disant j'espère ensuite y porter remède ? *Nemo sub spe salutis vult ægrotare* , dit St.-Augustin ; il n'est personne d'assez fou pour avaler du poison en disant , je prendrai ensuite des remèdes et je me guérirai ; et vous voulez , vous , vous condamner à l'enfer en disant : je m'en délivrerai ensuite ? Erreur déplorable qui en a conduit et en conduit chaque jour un si grand nombre en enfer , suivant cette menace de Dieu : *Fiduciam habuisti in malitiâ tuâ , veniet supra te malum , et nescies ortum ejus*. (Is. XLVII. 10.) Vous vous êtes abandonné au péché , comptant aveuglément sur la miséricorde divine , le châtiment viendra vous frapper à l'improviste , sans que vous puissiez le voir venir. Après tout ce que vous venez d'entendre , quels sont maintenant vos projets ? Si ce sermon n'a pas fait naître dans votre cœur une ferme résolution de vous donner à Dieu , je vous plains , car je vous regarde déjà comme damné.

---

## SERMON XVI.

POUR LE DEUXIÈME DIMANCHE DE CARÊME.

Sur le paradis.

*Domine , bonum est nos hic esse. ( Matth. xvii. 4. )*

Nous lisons, dans l'Évangile de ce jour, que notre Sauveur voulant donner à ses disciples un avant-goût de la beauté du paradis ; pour les animer à travailler pour la gloire divine, se transfigura, et leur fit voir toute la splendeur de sa face. St.-Pierre en ressentit une telle joie, un épanouissement intérieur si ineffable, qu'il s'écria : *Domine , bonum est nos hic esse.* Seigneur, s'écria-t-il, arrêtons-nous dans ce lieu et ne le quittons plus, car votre seul aspect répand dans l'âme une consolation bien au-dessus de toutes les délices de la terre. Travaillons, mes chers frères, pendant le temps qu'il nous reste encore à vivre, pour acquérir le paradis. Le paradis est un bien si grand, que J.-C. lui-même a voulu sacrifier sa vie sur la croix pour nous en ouvrir les portes. Apprenez qu'il n'est pas dans l'enfer de tourment plus affreux pour les pauvres damnés que la pensée d'avoir perdu le paradis par leur faute. Les biens du paradis, ses délices, ses joies, ses douceurs, on peut s'en rendre digne, mais ils ne peuvent être décrits et compris que par les âmes heureuses qui en jouissent. Disons-en néanmoins le peu qu'on en peut dire humainement en nous appuyant sur le texte des divines écritures.

Les biens immenses, dit l'Apôtre, que Dieu réserve aux âmes qui l'aiment, ne peuvent être compris par



aucun homme vivant sur cette terre : *Nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Dominus iis qui dilligunt illum.* (1. Cor. II. 9.) Dans ce bas monde, nous ne pouvons nous former une idée des biens dont nous jouissons que par le moyen de nos sens. Nous comparons peut-être le paradis à une belle campagne dans les jours du printemps, avec des arbres fleuris, autour desquels s'ébattent et chantent une multitude d'oiseaux; ou bien encore à un magnifique jardin, tout parsemé de fleurs, au milieu desquelles serpentent mille petits ruisseaux? En admirant les richesses de la nature, on ne peut s'empêcher de s'écrier : Quel paradis! Mais quest-ce que cela en comparaison des beautés du paradis? St.-Bernard dit en parlant du paradis : O homme, si tu veux savoir ce qui t'attend dans le paradis, apprend que dans cette heureuse patrie, tu ne trouveras rien qui puisse te déplaire, mais, au contraire, tout ce que tu peux désirer : *Nihil est quod nolis, totum est quod velis.* Si ce monde peut nous offrir quelque chose qui flatte nos sens, combien n'en renferme-t-il pas qui causent notre affliction? La lumière du jour nous plaît, mais l'obscurité de la nuit nous attriste. Nous aimons la douce température du printemps et de l'automne, mais nous ne pouvons souffrir le froid de l'hiver et les chaleurs de l'été. Joignons à cela les tourments que nous font éprouver les maladies, les vexations des hommes, les embarras de la pauvreté; joignons-y les soucis intérieurs, les craintes, les tentations du démon, les scrupules de conscience, l'incertitude du salut éternel.

II. Dès qu'ils sont entrés dans le paradis, les Bienheureux sont délivrés pour toujours de tout ce qui pouvait les chagriner. *Abterget Deus omnem lacrymam ab*

*oculis eorum* (la main de Dieu essuiera les larmes que leurs yeux ont répandues sur cette terre) *et mors ultra non erit, neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultra, quid prima abierunt, et dixit qui sedebat in throno: Ecce nova facio omnia.* (Apoc. xxi. 4.) Dans le paradis, plus de mort, plus de crainte de mourir; là, plus de douleurs, plus de maladies, plus de misère, plus d'embarras; plus d'échange de jours et de nuits, de froid et de chaud. Un jour toujours pur et serein, un printemps éternellement fleuri. Là, plus de persécutions, plus d'envie; tous ceux qui y habitent s'aiment entr'eux tendrement, et chacun se réjouit du bien-être qu'éprouvent les autres, comme s'il l'éprouvait lui-même. On n'y est plus poursuivi par la peur de se perdre, parce que l'âme, confirmée dans la grâce, ne peut plus pécher et perdre Dieu.

III. *Totum est quod velis.* On a, dans le paradis, tout ce que l'on peut désirer. *Ecce nova facio omnia.* Là tout est nouveau, beautés nouvelles, nouveaux plaisirs, nouvelles joies, tout concourt à combler nos vœux. La vue sera satisfaite par l'aspect de cette cité si belle. Certes ce serait un grand plaisir que de voir une ville dont les rues seraient de cristal, les maisons d'argent avec des fenêtres d'or toutes garnies de vases de fleurs! Mais combien plus splendide sera la cité du paradis! L'éclat de sa beauté sera rehaussé par la beauté de ses habitans, tous revêtus avec une magnificence royale, puisqu'ils sont tous rois, comme le dit St.-Augustin. *Quot cives, tot reges.* Quel bonheur de contempler la reine Marie, qui apparaîtra plus belle que tous les autres habitans du paradis! Quel bonheur de contempler la beauté de Jésus-Christ! Ste.-Thérèse ayant à peine entrevu un jour une main de Jésus-Christ, resta toute interdite à l'aspect de tant de

beauté. L'odorat sera satisfait avec des parfums, parfums dont les nôtres ne sauraient même donner une idée. L'ouïe sera satisfaite par les harmonies célestes. St.-François ayant un jour entendu un ange qui jouait d'un instrument, faillit en mourir de plaisir. Quelles délices n'éprouvera-t-on pas à écouter les saints et les anges chanter les louanges de Dieu ! *In secula seculorum laudabunt te.* (Ps. LXXXIII. 5.) Quel plaisir d'entendre Marie chanter les louanges de Dieu. St.-François de Sales compare la voix de Marie à celle d'un rossignol au milieu d'un bois, dont le chant surpasse celui de tous les autres oiseaux. En un mot le paradis renferme toutes les délices que l'on peut souhaiter.

IV. Mais ces délices dont nous avons parlé jusqu'ici ne sont que les moindres biens du paradis. Ce qui fait le paradis c'est de voir et d'aimer Dieu face à face. *Quod tantum expectamus,* dit St.-Augustin, *duæ syllabæ sunt Deus.* La récompense que Dieu nous promet ne s'arrête pas aux beautés, aux harmonies et autres plaisirs de cet heureux séjour ; le plus grand bien, que contienne le paradis, c'est Dieu lui-même qui se fait voir aux élus, ainsi qu'il le dit lui-même à Abraham : *Ego ero merces tua magna nimis.* (Gen. xv. 1.) St.-Augustin prétend que si Dieu montrait aux damnés la splendeur de sa face, *continuò infernus ipse in amorem converteretur paradisum.* (Lib. de trip. habit. tom. 9.) Il ajoute que si l'on donnait à une âme sortie de cette vie le choix ou de voir Dieu et souffrir les peines de l'enfer, ou de ne point le voir et être affranchie de ces peines, *eligeret potiùs videre Dominum, et esse in illis pœnis.*

V. Les joies de l'esprit surpassent infiniment les jouissances des sens. L'amour de Dieu est dès cette vie même une chose si douce, quand il daigne se

communiquer aux âmes de son choix, qu'il suffit pour les emporter au-dessus de la terre. St.-Pierre d'Alcantara tomba un jour dans une extase d'amour si violente, qu'ayant étreint un arbre dans ses bras, il le déracina, et l'enleva avec lui dans les airs. Telle est la suavité de l'amour divin que les saints martyrs, au sein des tourments, ne les ressentaient point et se réjouissaient : ce qui fait dire à St.-Augustin que pendant que St.-Laurent était étendu sur un gril, au-dessus d'un brâsier allumé, l'ardeur de l'amour divin l'empêchait de ressentir l'ardeur du feu : *Hoc igne accensus non sentit incendium*. Les pécheurs même qui déplorent leurs fautes, Dieu les comble d'un bien-être supérieur à tous les plaisirs terrestres, ce qui fait dire à St.-Bernard : *Si tam dulce est flere pro te, quid erit gaudere de te ?*

VI. Quelles délices doit éprouver une âme que Dieu illumine tout-à-coup pendant l'oraison, en lui dévoilant toute sa bonté, les miséricordes dont il l'a comblée, et surtout l'amour infini que Jésus-Christ lui a témoigné dans sa passion ! Il semble alors que l'âme s'évanouisse d'amour. Sur cette terre nous ne voyons point Dieu tel qu'il est, nous ne le voyons qu'à travers l'obscurité. *Videmus nunc per speculum in ænigmate ; tunc autem facie ad faciem*. (1. Cor. XIII. 12.) Ici bas le Seigneur ne se montre point à nous, il se tient caché sous le voile de la foi, que sera-ce quand ce voile se lèvera et que nous verrons Dieu face à face ? Nous contemplerons toute sa beauté, toute sa puissance, toutes ses perfections, tout l'amour qu'il porte à nos âmes.

VII. *Nescit homo, utrum amore, an odio dignus sit*. (Eccl. IX. 1.) Les âmes qui aiment Dieu n'ont pas sur cette terre de plus grand tourment que la crainte de

ne pas l'aimer, et de ne pas en être aimée ; mais dans le paradis, l'âme à la certitude d'aimer Dieu et d'en être aimée : Elle sent que Dieu la tient embrassée d'un grand amour et que ce lien durera toute l'éternité. Son amour puisera une nouvelle ardeur dans celui que lui a porté Jésus-Christ en se sacrifiant pour elle sur la croix, et s'offrant lui-même en holocauste dans le St.-Sacrement de l'autel. Alors, elle verra distinctement et à la fois toutes les grâces que Dieu lui a faites, tous les secours qu'il lui a prodigués pour la préserver de tomber dans le péché et l'attirer à son amour ; elle verra que toutes ses tribulations, misères, persécutions, maladies, qu'elle regardait comme des disgrâces, étaient autant de preuves de l'amour de Dieu et de moyens dont se servait la Providence pour lui faire gagner le paradis. Elle verra toutes les illuminations, les appels salutaires, et les miséricordes, que Dieu a répandus sur elle, lorsqu'elle l'avait méprisé en se laissant aller au péché. Elle verra, du haut de la montagne heureuse du paradis, tant d'âmes damnées au sein de l'enfer, moins coupables qu'elle, et se réjouira de se sentir sauvée, et certaine de ne pouvoir plus perdre Dieu.

VIII. Les plaisirs de ce monde ne peuvent suffire à nos désirs ; au premier abord ils flattent nos sens, mais avec le temps ils s'émeussent par l'habitude, et ne nous offrent plus aucun contentement. Mais les biens du ciel remplissent notre âme et la tiennent dans une satisfaction continuelle. *Satiabor cum apparuerit gloria tua.* (Ps. xvi 15.) Non-seulement ils remplissent le cœur, mais encore ils semblent qu'il soient toujours nouveaux et qu'on les éprouve pour la première fois ; sans cesse on en jouit, sans cesse on les désire, et sans cesse on les obtient : *Desiderium satie-*

*tatis comitatur*, dit St.-Grégoire. ( Liv. xviii. Mor. c. 18. ) En sorte que le désir, chez les élus, n'engendre point le chagrin, puisqu'il est toujours satisfait ; et la satiété n'engendre point le dégoût, puisqu'elle va toujours unie avec le désir ; d'où il suit que l'âme sera sans cesse rassasiée, et sans cesse altérée, sans cesse altérée et sans cesse comblée de contentements. Ainsi, de même que les damnées sont des vases pleins de colère et d'affliction, au dire de l'Apôtre : *vasa iræ aptain interitum* ; ( Rom. ix. 22. ) de même les bienheureux sont des vases remplis de miséricorde et de joie ; de manière qu'il ne leur reste rien à désirer. *Inebriabuntur ab ubertate domûs tuæ*. ( Ps. xxxv. 9. ) Alors il arrivera que l'âme en voyant la beauté de Dieu, sera tellement enflammée et éniivrée d'amour divin, qu'elle restera comme confondue en Dieu ; elle s'oubliera elle-même, pour ne plus penser qu'à aimer et à louer ce bien infini qu'elle possède et doit posséder éternellement, sans craindre de jamais le perdre.

IX. St.-Augustin a donc bien raison de dire que pour conquérir la gloire éternelle, on devrait sans hésiter se soumettre à un labeur éternel : *Pro æternâ requie æternus labor subeundus esset. Pro nihilo salvos faciet eos*, dit David. ( Psal. lv. 8. ) Les saints ont fait peu de chose ( *pro nihilo* ) pour gagner le paradis ; ils ont fait peu, tant de rois, en quittant le trône pour aller s'enfermer dans un cloître ; ils ont fait peu, tant d'anachorètes qui sont allés s'ensevelir dans une grotte ; ils ont fait peu, tant de martyrs, qui ont embrassé les tourments, les ongles de fer, les lames rougies au feu. *Non sunt condignæ passionis hujus temporis ad futuram gloriam*. ( Rom. viii. 18. ) Subir toutes les peines de ce monde pour gagner le paradis, tout cela n'est que peu de chose.

X. Prenons donc la résolution , mes chers frères , de souffrir patiemment tout ce qui pourra nous arriver pendant le temps qui nous reste encore à vivre ; tout cela est peu de chose , rien même , pour obtenir le paradis. Toutes ces peines, ces douleurs, ces persécutions , finiront un jour , et se changeront pour nous si nous nous sauvons , en une joie et un contentement éternels : *Tristitia vestra vertetur in gaudium.* ( Jo. xvi. 20. ) Or donc , lorsque les croix de ce monde viennent nous affliger , levons les yeux au ciel , et consolons-nous par l'espérance du paradis. St.-Zosiam ayant demandé à Marie Égyptienne , qui touchait à son dernier moment , comment elle avait pu faire pour supporter 47 années d'existence au milieu de ce désert où elle allait mourir ; *j'avais l'espérance du paradis* , lui répondit-elle. Cet espoir peut nous mettre au dessus des tribulations de cette terre. Allons , mes frères , du courage ! aimons Dieu , et conquérons le paradis ; là les Saints nous attendent , là nous attend Marie , là Jésus-Christ nous attend , tenant dans ses mains la couronne pour la placer sur nos têtes et nous faire rois de ce royaume éternel.

---

## SERMON XVII.

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE DE CARÊME.

Du danger de céler des péchés dans la confession.

*Erat Jesus ejiciens dæmonium , et illud erat mutum.*  
( Luc. xi. 14. )

Le démon ferme les yeux des pécheurs pour les entraîner dans l'enfer ; il commence d'abord par les aveugler , à l'aide de leurs propres vices. *Excæcarit enim*

*illos malitiâ eorum.* (Sap. II. 21.) Et puis il les conduit à leur perdition éternelle. L'ennemi donc, avant le péché, prend soin de nous rendre aveugles, pour que nous ne voyions point le mal que nous allons faire, et la ruine que nous attirons sur nous, en offensant Dieu; puis, le péché commis, il s'efforce de nous rendre muets, afin qu'une fausse honte nous empêche de le confesser, et de cette manière il nous environne d'une double chaîne pour nous traîner dans l'enfer, en nous faisant commettre, après le péché que nous venons de faire, un péché bien plus horrible encore, un sacrilège. C'est-là le sujet dont je vais vous entretenir aujourd'hui, pour vous faire comprendre quel grand mal c'est que de cacher des péchés dans la confession.

I. St.-Augustin écrivant sur ce texte de David : *Pone, Domine, ostium circumstantiæ labiis meis* (Ps. CXL, 13.) s'exprime ainsi : *Non dixit claustrum, sed ostium; ostium et aperitur et clauditur; aperiat ad confessionem peccati, et claudatur ad excusationem peccati.* Ce qui veut dire que l'homme doit avoir comme une porte sur la bouche, qu'il fermera aux paroles deshonnêtes, aux murmures, aux blasphèmes et à autres choses semblables; et l'ouvrira pour confesser ses péchés. Le saint conclut ensuite. *Ita enim erit ostium continentiæ, non ruinæ.* Nous taire quand nous sommes portés à dire une parole offensante pour Dieu ou pour notre prochain est un acte de vertu; mais nous taire en confession sur un péché déjà commis, c'est aller à la ruine de notre âme. C'est ce que cherche le démon que de nous faire fermer la bouche sur nos péchés, et de ne les point confesser. St.-Antonin nous raconte qu'un solitaire vit une fois le démon rôdant autour de quelques personnes, prêtes à se confesser, et que lui ayant demandé ce qu'il faisait là, le



malin répondit : *Reddo pœnitentibus, quod antea eis abstuli, abstuli verecundiam dum peccarent ; reddo nunc, ut à confessione abhorreant.* J'ai, dit-il, ôté à ces pécheurs la honte du mal, je leur rends celle de l'aveu du péché. *Putruerunt, et corruptæ sunt cicatrices meæ, à facie insipientiæ meæ.* (Ps. xxxvii. 6.) La gangrène se mettant dans les plaies, cause la mort ; or les péchés qu'on tait dans la confession sont les plaies de l'âme où se met la gangrène.

II. On lit dans St.-Jean Chrysostôme : *Pudorem dedit Deus peccato, confessioni fiduciam, invertit rem diabolus ; peccato fiduciam præbet, confessioni pudorem.* (Chrysost. præm. in Isa.) Le Seigneur a attaché la honte au péché, pour nous en faire abstenir, et il nous donne le plus grand motif de confiance en la confession par la promesse du pardon. Le démon a fait tout le contraire. Il encourage au péché par l'espérance du pardon, et le péché commis, il en met la honte devant les yeux, pour éloigner le pécheur de la confession.

III. Un disciple de Socrate, au sortir de la maison d'une courtisane, aperçut son maître qui passait, et il rentra aussitôt pour ne pas être vu. Socrate, se tournant vers la porte, lui adressa ces paroles : Mon fils, ce n'est point de sortir de cette maison qu'il faut avoir honte, c'était d'y entrer : *Non te pudeat, fili, egredi ex hoc loco ; intrasse pudeat.* Je vous en dis autant, pécheurs mes frères. Il y a honte à offenser un Dieu si grand et si bon ; il n'y en a pas à confesser l'offense commise. Ste.-Marie Magdeleine eut-elle honte aux pieds du Christ d'avouer publiquement ses fautes ? Elle acquit la sainteté par cet aveu. La honte empêcha-t-elle St.-Augustin, non-seulement de confesser publiquement ses péchés, mais de les consigner dans

un livre, afin qu'à sa confusion ils fussent connus de tout le monde? Enfin un aveu public coûta-t-il à Marie Égyptienne qui, pendant plusieurs années, avait mené une vie scandaleuse? C'est par là qu'ils devinrent saints et qu'aujourd'hui on les honore sur les autels.

IV. Devant la justice des hommes, qui avoue son crime, dit-on, est condamné. Au tribunal de Jésus-Christ, dans la confession, celui qui s'accuse est absous et couronné dans le ciel. *Post confessionem*, dit St.-Chrysostôme, *datur penitenti corona*. Celui qui veut guérir sa plaie, doit la découvrir au médecin; autrement elle devient maligne et mortelle. *Quod ignorat*, dit le concile de Trente, *medicina non curat*. Et ainsi, ô chère sœur, si votre âme est souillée du péché, ne vous arrêtez pas à la honte de l'avouer en confession, autrement elle est perdue. *Pro animâ tuâ non confundaris dicere verum*. (Eccli. iv. 24.) Mais je rougis de me confesser d'une telle faute! C'est là la honte qu'il faut vaincre, si vous voulez vous sauver. *Est confusio adducens peccatum, et est confusio adducens gloriam et gratiam*. (Eccl. iv. 25.) Il y a deux sortes de honte, dit l'Écclésiastique: l'une porte les hommes au péché, c'est celle qui vous fait taire vos fautes en confession; l'autre est celle qui accompagne l'aveu des péchés, et celle-ci vous donne la grâce de Dieu, dans cette vie, et la gloire du paradis dans l'autre.

V. St.-Augustin fait la remarque que le loup, de peur que la brebis dérobée ne lui échappe, la saisit à la gorge, de façon que ses cris ne puissent lui attirer du secours, et ainsi il l'emporte en sûreté et la dévore. Ainsi fait le démon à tant de pauvres brebis de Jésus-Christ; après les avoir poussées au péché, il les saisit aussi à la gorge pour les empêcher de s'en confesser,

et ainsi il les emporte sûrement en enfer. Quand nous tombons dans le péché, il ne nous reste qu'un remède, c'est la confession. Mais quelle espérance de salut restera à celui qui va se confesser et tait son péché; et qui se sert ainsi de la confession pour offenser Dieu davantage et se rendre doublement esclave du démon? Que penseriez-vous sur la vie d'un malade, qui, au lieu de prendre les remèdes qui lui sont prescrits, avalerait une tasse de poison? Oh Dieu! que devient la confession pour un pécheur qui tait ses péchés, sinon une tasse de poison, puisqu'elle ajoute à sa conscience le poids du sacrilège? Le confesseur en donnant l'absolution au pénitent, verse sur lui le sang de Jésus-Christ, car c'est par les mérites de ce sang qu'il l'absout de ses péchés. Que fait donc celui qui tait ses péchés en confession? Il met sous ses pieds le sang de Jésus-Christ. Maudite honte, combien elle précipite de pauvres âmes dans l'enfer! *magis memores pudoris quam salutis*, dit Tertullien. Malheureuses, elles ne pensent qu'à la honte d'avouer leurs fautes, et oublient qu'en ne les avouant pas, elles assurent leur damnation.

VI. Une pénitente se demande. *Mais que dira mon confesseur quand il saura que j'ai commis cette faute?* Ce qu'il dira? Il dira que vous êtes une infortunée au milieu de tant d'autres sur cette terre, où la chute est si facile: Il dira que si vous avez fait le mal, vous avez aussi fait une belle action en triomphant de la honte, et en confessant sincèrement votre faute.

VII. *Mais si je confesse ce péché, je crains qu'il ne soit divulgué.* Et, dites-moi, à combien de confesseurs avez-vous à le dire? il suffit que ce soit à un seul, lequel en même temps en entend mille semblables, de la bouche d'autres personnes. Il suffit de le con-

fesser une fois, et le confesseur vous donnera la pénitence et l'absolution, qui rendront le repos à votre âme. *Mais j'ai la plus grande répugnance à faire cet aveu à mon père spirituel. Et faites-le à un autre confesseur de ce pays, ou étranger. Mais si mon confesseur vient à le savoir, il en sera mécontent. Que voulez-vous donc en faire? Voulez-vous, par crainte de déplaire à votre confesseur, commettre un si énorme péché, et rester digne de l'enfer? Quelle extrême folie ne serait-ce pas?*

VIII. *Mais je crains que le confesseur ne découvre à d'autres le péché que je lui aurai avoué. Que dites-vous? Quelle absurde folie de soupçonner votre confesseur, et de le croire assez scélérat pour violer le secret de la confession en découvrant à d'autres votre péché. Sachez que le secret de la confession est tellement rigoureux, que hors du confessionnal, un confesseur ne peut parler d'un simple péché véniel, même à sa propre pénitente, ce serait, pour lui, commettre une faute très-grave.*

IX. *Mais vous répliquez Je redoute, en découvrant cette faiblesse, les rifs reproches et les dures paroles de mon confesseur. Oh Dieu! ne voyez-vous pas que toutes ces appréhensions vous sont suggérées par le démon qui cherche à assurer votre chute en enfer? Quels reproches, quelles paroles dures redoutez-vous; votre confesseur vous donnera avec douceur les avertissements convenables; du reste sachez qu'un confesseur ne peut éprouver de plus grande consolation que de donner l'absolution à une pénitente, qui, avec contrition et sincérité, lui fait l'aveu de ses fautes. Si une reine avait reçu d'un esclave un coup mortel, et que vous pussiez lui offrir un remède certain, combien vous vous réjouiriez de la pouvoir guérir et de lui sauver la vie? Telle est la joie d'un confesseur qui absout*

une âme tombée dans le péché ; il coopère à l'arracher à une mort éternelle, et en lui faisant recouvrer la grâce de Dieu, il la fait reine du paradis.

X. Mais vous avez tant de craintes pour vous confesser fidèlement, et vous n'en ressentez pas du péril de votre damnation, en commettant un si énorme péché que celui de céler vos fautes en confession ? Vous redoutez les reproches de votre confesseur, et vous ne redoutez pas ceux que vous adressera Jésus-Christ, lorsqu'il vous jugera au moment de votre mort ? Vous craignez que votre péché ne soit connu des autres, chose impossible lorsque vous l'avouerez secrètement à un confesseur, et vous ne craignez pas ce jour du jugement, où le péché que vous célez maintenant sera révélé à tous les hommes à la fois ? Si vous aviez lieu de croire qu'en taisant votre péché au confesseur, il serait par cela même connu de tous vos parents ou compatriotes, vous vous hâteriez sans doute de vous en confesser. Mais avez-vous la foi ou ne l'avez-vous pas ? Ne savez-vous pas, dit St.-Bernard, que si vous vous refusez par honte à révéler votre péché à un homme, qui, au reste, est coupable comme vous, ce péché au jour du jugement sera connu non seulement de vos parents et de vos compatriotes, mais de tous les hommes ensemble ? *Si pudor est tibi uni homini et peccatori peccatum exponere, quid facturus es in die judicii, ubi omnibus exposita tua conscientia patebit ?* ( St.-Bernard, super illud Jo. cap. 11. Lazare, veni foras. ) Dieu lui-même, pour votre confusion, si vous ne confessez pas votre faute aujourd'hui, révélera, non-seulement ce péché, mais toutes les souillures dont votre vie aura été remplie, et cela en présence de tous les Anges et de tout l'univers : *Revelabo pudenda tua in facie tuâ.* ( Nahum. III. v. )

XI. Écoutez donc ce que vous conseille St.-Ambroise : Le démon tient note de tous vos péchés pour vous en accuser devant Dieu ; voulez-vous éviter, dit ce Saint, une telle accusation ? Prévenez l'accusateur en vous accusant vous-même aux pieds d'un confesseur et vous n'aurez plus à l'entendre parler contre vous : *Præveni accusatorem tuum ; si te ipse accusaveris , accusatorem nullum timebis.* (St.-Ambr. Lib. II. de pœnit. cap. 2. )

XII. Allons, prenez courage ; je m'adresse à celui d'entre vous, s'il en est, qui aurait célé ses péchés par honte, prenez courage et faites un aveu complet à votre confesseur : *Bono animò redde gloriam Deo.* ( Eccl. xxxv. 10. ) Rendez gloire à Dieu en confondant le démon. Une pénitente, tentée par le démon de ne pas confesser un péché dont il lui inspirait une fausse honte, s'arma de résolution, et pendant qu'elle allait vers son confesseur pour tout lui avouer, le démon se présenta devant elle et lui dit : *Où vas-tu ? Je vais, lui répondit-elle courageusement, je vais confondre et moi et toi.* Je vous le répète donc, si vous avez caché quelque faute grave, allez la déclarer pleinement au confesseur et confondez le démon. Pensez bien que plus il vous aura fallu de courage pour faire cette confession, plus grand sera l'amour dont vous paiera Jésus-Christ.

XIII. Allons, détachez ce serpent attaché à votre âme et dont les morsures continuelles vous ôtent tout repos. O quel enfer pour une âme que le poids, au fond du cœur, d'un péché célé par honte ! c'est bien un enfer anticipé. Et il suffit que vous disiez au confesseur : *Mon père, j'ai un remords de ma vie passée, mais j'ai honte de le faire connaître.* Cela suffit, dis-je, et ce sera le soin du confesseur de tirer au-dehors ce ver rougeur de votre conscience. Et afin que vous ne con-

ceviez pas de scrupules mal placés, sachez que si ce péché que vous craignez d'expliquer n'est pas mortel ou que, dans le fait, vous ne l'avez pas tenu pour tel, vous n'êtes pas obligé à le dire, car l'obligation étroite de l'aveu ne frappe que les péchés mortels. En outre si vous doutiez d'avoir confessé quelque ancien péché, mais que vous soyez assuré d'avoir depuis fait scrupuleusement votre examen de conscience, et de n'avoir jamais cédé volontairement et par honte aucun péché; dans ce cas, encore bien que la faute dont vous doutez fût très-grave vous n'êtes point tenu à la confesser maintenant, étant moralement certain que vous l'avez déjà fait. Si vous saviez au contraire que cette faute est grave, et que vous ne l'avez jamais confessée, alors, de toute nécessité, il faudrait le faire ou être damné. Mais non, courez promptement, âme égarée; Jésus-Christ vous attend, les bras ouverts, pour vous pardonner et vous embrasser, si vous avouez votre faute. Et moi je vous assure qu'après une confession complète, vous ressentirez un joie si douce d'avoir purgé votre conscience et recouvré la grâce de Dieu, que vous bénirez l'instant où vous vous serez résolu à faire une confession sincère. Hâtez-vous donc d'aller trouver un confesseur : ne laissez pas au démon le temps de vous tenter à renvoyer encore cette confession sainte, hâtez-vous : car Jésus-Christ vous attend.

---

---

## SERMON XVIII.

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE DE CARÊME.

De la tendre compassion de Jésus-Christ pour les pécheurs.

*Facite omnes discumbere* (Jean, vi. 10.)

Nous lisons dans l'Évangile de ce jour que notre Sauveur se trouvant sur une montagne avec ses disciples et une multitude de près de 5000 personnes qui l'avaient suivi, à cause des miracles qu'elles lui avaient vu faire pour la guérison des malades, il demanda à St.-Philippe : Où prendrons-nous le pain nécessaire pour nourrir tous ces pauvres gens ? St.-Philippe lui répondit : Seigneur, pour acheter tant de pain il ne suffirait pas de deux cents deniers. St.-André dit alors : Il y a ici un jeune garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons, mais qu'est cela pour tant de monde ? Non-obstant cela, Jésus-Christ dit : Dépêchez-vous, faites asseoir tout le monde, *facite omnes discumbere* ; puis il leur ordonna de distribuer ces pains et ces poissons ; et non-seulement ils suffirent à les rassasier tous, mais on recueillit encore douze paniers pleins des restes du pain. Jésus-Christ accomplit ce miracle pour soulager des hommes qui souffraient corporellement ; mais combien plus grande est sa compassion pour ceux qui souffrent spirituellement, tels que sont les pécheurs privés de la grâce divine : Ce sera là le sujet de ce discours : *La tendre compassion de Jésus-Christ pour les pécheurs.*



I. Lui, ce Rédempteur plein d'amour pour nous, ému dans les entrailles de sa miséricorde, en faveur des hommes qui gémissaient misérablement sous la servitude du péché et du démon est descendu du ciel en terre pour les racheter et les sauver de la mort éternelle par sa propre mort : St.-Zacharie, père de Jean-Baptiste, s'écria-t-il, lorsqu'il reçut la visite de la B. Vierge Marie, déjà mère du Verbe incarné : *Per viscera misericordiae Dei nostri, in quibus visitavit nos, oriens ex alto.* (Luc. 1. 78.)

II. Jésus-Christ déclara lui-même plus tard qu'il était le bon pasteur venu sur la terre pour nous sauver, nous, ses brebis : *Ego veni, ut vitam habeant, et abundantius habeant.* (Jean, x. 10.) Remarquez cette parole *abundantiùs* qui signifie qu'il était venu, non pas seulement pour nous faire récupérer la vie de la grâce, que nous avons perdue par le péché, mais pour nous en donner une nouvelle, préférable à celle-là même. Ce qui fait dire à St.-Léon que Jésus-Christ nous a acquis plus de biens par sa mort que le démon ne nous avait fait de dommages par le péché : *Ampliora adepti sumus per Christi gratiam, quam per diaboli miseramus invidiam.* (Serm. 1 de Ascens.) Et c'est-ce qu'entend aussi l'Apôtre quand il dit que la grâce a surpassé le péché : *Ubi abundavit delictum, super et abundavit et gratia.* (Rom. v. 5.)

III. Mais, ô mon Seigneur, lorsque vous avez daigné revêtir une chair humaine, Il suffisait sans doute d'une prière de vous pour racheter tous les hommes : pourquoi avez vous encore voulu mener une vie si pleine de misères et d'humiliations pendant trente-trois ans, puis souffrir une mort aussi amère et ignominieuse, en expirant douloureusement sur un infâme bois et versant tout votre sang dans les sup-

plices ? Oui , répond Jésus-Christ , je sais bien qu'il suffisait d'une seule goutte de mon sang , d'une seule parole de ma bouche pour sauver les hommes ; mais cela ne suffisait pas pour manifester tout l'amour que je leur porte ; et c'est pourquoi j'ai voulu souffrir ainsi et mourir d'une mort si cruelle pour que les hommes m'aimassent en voyant que mon amour m'a fait ainsi mourir pour eux. Tel doit être , dit-il , un bon pasteur : *Ego sum pastor bonus ; bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.* (Jean x. 11.)

IV. O hommes , quelle plus grande marque d'amour pouvait nous donner le Fils de Dieu que de sacrifier sa vie pour nous , ses brebis ? *In hoc* , écrit St.-Jean , *cognovimus charitatem Dei quoniam ille animam pro nobis posuit.* (1. Jean, III. 16.) On ne peut , dit ce même Sauveur , témoigner davantage son amour pour ses amis , qu'en donnant sa vie pour eux ! *Majorem hâc dilectionem nemo habet , ut animam suam ponat quis pro amicis suis* (Jean, xv. 13.) Mais vous , Seigneur , vous êtes mort non pas seulement pour des amis , mais pour nous que le péché avait rendus vos ennemis : *Cum inimici essemus , reconciliati sumus Deo per mortem filii ejus.* (Rom. v. 10.) O amour immense de notre Dieu ! s'écrie St.-Bernard : *Ut parceret servis , nec Pater filio nec filius sibi ipsi pepercit.* Pour nous épargner , nous , serviteurs rebelles , le Père n'a point épargné son fils , le Fils ne s'est point épargné lui-même ; mais il a voulu , par sa mort , satisfaire à la justice divine pour les péchés que nous avons commis.

V. Aux approches de sa passion , Jésus-Christ alla un jour à Samarie , mais les Samaritains ne voulurent pas le recevoir ; alors St.-Jacques et St.-Jean indignés contre les Samaritains pour l'affront qu'ils faisaient à leur maître , s'étant tournés vers lui , lui

dirent : Seigneur, voulez-vous que nous fassions descendre le feu du ciel pour punir ces téméraires? *Domine, vis dicimus ut ignis de caelo descendat et consumat illos?* (Luc. ix. 54.) Mais Jésus, plein de tendresse pour ceux mêmes qui le méprisaient ainsi, que répond-il? *Et conversus, increpavit illos dicens: Nescitis cujus spiritus estis. Filius hominis non venit animas perdere sed salvare.* (Ibid. vers. 55.) Il les reprit sévèrement par ces mots : Et quel est cet esprit que vous montrez? ce n'est pas mon esprit. Le mien est un esprit de patience et de pitié pour les pécheurs, puisque je suis venu pour sauver les âmes, et non pour les perdre; et vous parlez de feu, de punition, de vengeance? De même il dit ailleurs à ses disciples : *Discite à me quia mitis sum et humilis corde.* (Matth. xi. 29.) Je ne veux pas que vous appreniez de moi à châtier, mais à être indulgents, à supporter et pardonner les injures.

VI. Il témoigne bien clairement sa tendresse pour les pécheurs, lorsqu'il dit : *Quis ex vobis homo, qui habet centum oves, et si perdidit unam ex illis, non dimittit nonaginta novem in deserto, et vadit ad illam quæ perierat, donec inveniat eam?* (Luc. xv. 4.) Si quelqu'un, dit-il, a cent brebis et qu'il en perde une, il laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres, et va à la recherche de la brebis perdue, jusqu'à ce qu'il l'ait retrouvée. Il ajoute ensuite : *Et cum invenerit eam, imponit in humeros suos gaudens, et veniens domum, convocat amicos et vicinos, dicens illis: Congratulamini mihi, quia inveni ovem meam, quæ perierat.* (Ibid. vers. 6.) Et quand il l'a retrouvée, de peur de la perdre de nouveau, il la met sur ses épaules, puis il invite ses amis et ses voisins à se réjouir avec lui, de ce qu'il a retrouvé sa brebis perdue. Mais, Seigneur, la joie ne doit pas être tant de votre côté que de celui de cette brebis égarée qui retrouve son pas-

teur et son Dieu. Oui, dit Jésus-Christ, grande doit être la joie de la brebis qui retrouve son pasteur; mais la mienne est bien plus grande de ramener ma brebis égarée. Il conclut ensuite par ces mots : *Dico vobis, quod ita gaudium erit in cælo super uno peccatore pœnitentiam agente, quàm super nonaginta novem justis, qui non indigent pœnitentiâ.* (Ib. vers. 7.) Il y a, dit-il, plus de joie au ciel, pour un pécheur qui se convertit, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui conservent leur innocence. Et quel serait le pécheur assez endurci, qui, entendant ces paroles, et voyant avec quel amour Jésus-Christ l'attend pour l'embrasser, et le porter sur ses épaules dès qu'il se repentira, n'irait pas se jeter de suite à ses pieds ?

VII. Le Seigneur nous apprend encore quelle est sa tendresse pour les pécheurs dans la parabole de l'Enfant prodigue, en St.-Luc, (Cap. 15. ex vers. 12.) où nous lisons qu'un jeune-homme, impatient du joug paternel, et voulant vivre à sa guise, demanda sa portion de biens, que son père lui donna à regret, pleurant d'avance sur sa ruine. Le fils partit alors de la maison paternelle, et peu après ayant dissipé tout son avoir, il tomba dans une telle misère, qu'il se vit réduit pour vivre, à paître des pourceaux. Tout ici est l'image du pécheur qui se séparant de Dieu, et perdant la grâce divine, perd en même temps tous les mérites qu'il avait acquis, et se réduit à vivre misérablement sous l'esclavage du démon. Il est dit ensuite dans St.-Luc, que ce jeune homme se voyant dans un tel excès de misère, résolut de retourner chez son père, et ce père, (qui est la figure de Jésus-Christ) quand il vit son fils revenu et prosterné à ses pieds, se sentit à l'instant ému de compassion : *Vidit illum pater ipsius, et misericordiâ motus est.* De sorte qu'au

lieu de le repousser comme le méritait son ingratitude, *Accurrens cecidit super collum ejus et osculatus est eum*; il alla vers lui les bras ouverts, et se penchant avec tendresse sur son cou, lui prodigua ses embrassements. Puis il dit à ses serviteurs : *Citò proferte stolam primam et induite illum*; apportez les plus beaux habits, et l'en revêtez. *Stolam primam*, c'est la grâce divine que Dieu, avec son pardon, restitue au pécheur pénitent, en y ajoutant de nouveaux dons célestes, comme l'expliquent St.-Jérôme et St.-Augustin : *Et date anulum in manus ejus*; donnez-lui l'anneau de l'épouse, parce que l'âme, en recouvrant la grâce, redevient l'épouse de Jésus-Christ. *Et adducite vitulum saginatum, et occidite, et manducemus et epulemur*; apportez le veau gras, qui figure Jésus dans le Sacrement, mystiquement immolé et sacrifié sur l'autel; c'est la sainte communion. Allons, dit-il, faisons fête, *Manducemus et epulemur*. Mais pourquoi, ô Père divin, tant de réjouissance pour le retour d'un fils ingrat? *Quia*, répond-il, *hic filius meus mortuus erat et revixit; perierat et inventus est*. Je fais fête parce que ce fils déjà mort pour moi est ressuscité, parce qu'il était perdu pour moi et que je l'ai retrouvé.

VIII. Jésus-Christ prouva bien cette tendresse à une pécheresse, (St.-Grégoire, pense que c'est Ste.-Marie Magdeleine) laquelle s'étant jetée à ses pieds, comme on le voit en St.-Luc (7. xxxvii.) les baignait de ses larmes, sur quoi le Seigneur se tournant vers elle, plein de douceur, la consola et lui dit : *Remittuntur tibi peccata.... Fides tua te salvam fecit : vade in pace*. Ma fille, tes péchés te sont remis; ta confiance en moi t'a sauvée; va en paix. Ce pauvre malade, affligé de corps et d'âme depuis trente-huit ans, éprouva les mêmes effets de cette bonté du Sauveur qui, après l'a-

voir guéri et lui avoir pardonné ses péchés lui dit : *Ecce sanus factus es, jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat.* (Jean. 5. ex vers. 5.) Il en fut de même pour le lépreux, (Matth. viii. 2.) qui dit à Jésus-Christ : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir : *Domine, si vis, potes me mundare.* Et Jésus lui répondit : *Volo, mundare* ; comme s'il eût dit : Oui, je le veux, car je suis descendu du ciel pour le soulagement de tous ; sois guéri, comme je le désire ; et la chose s'accomplit à l'instant : *Et confestim mundata est lepra ejus.*

IX. Un exemple semblable, c'est celui de la femme adultère, présentée à Jésus-Christ par les Scribes et les Pharisiens qui lui dirent : La loi de Moïse ordonne que de telles femmes soient lapidées ; et toi, qu'en dis-tu ? *In lege autem Moyses mandavit nobis hujusmodi lapidare ; tu ergo quid dicis ?* (Jean, viii. 5.) Et ainsi, dit St.-Jean, ils espéraient une réponse qui leur eût donné lieu de l'accuser comme transgresseur de la loi, s'il avait dit qu'elle devait être renvoyée libre, ou de lui faire perdre son nom de miséricordieux, s'il eût dit qu'elle devait être lapidée : *Si dicat lapidandam*, dit St.-Augustin, *samam perdet mansuetudinis ; Sin dimittendam transgressæ legis accusabitur.* Mais que répond le Seigneur ? Ni l'un, ni l'autre. Il se pencha vers la terre et y écrivit avec son doigt : *Jesus autem inclinatus se deorsum, digito scribebat in terrâ.* Ce qu'il écrivit était sans doute, selon les interprètes quelque sentence de l'Écriture, qui rappelait aux accusateurs que leurs péchés étaient peut-être plus grands que celui de cette femme ; et puis il leur dit ; Que celui de vous qui est sans péché, lui jette la première pierre : *Qui sine peccato est vestrum primus in illam lapidem mittat.* Là dessus, selon l'Évangéliste, ils disparurent l'un après l'autre, et Jésus

resté seul avec la femme lui dit : *Nemo te condemnavit... Nec ego te condemnabo. Vade, et jam amplius noli peccare.* Allez, lui dit-il, puisque aucun d'eux ne vous a condamnée, vous ne devez pas croire que je vous condamnerai, moi qui suis venu sur la terre, non pour condamner les pécheurs, mais pour leur pardonner et les sauver : Allez en paix, et désormais ne péchez plus.

X. Non, Jésus-Christ n'est point venu pour condamner les pécheurs, mais pour délivrer de l'enfer tous ceux qui veulent s'amender. Et quand il les voit obstinés à leur perte, il leur dit, comme en gémissant par la bouche d'Ézéchiël : (xviii. 31.) *Et quare moriemini, domus Israël ?* C'est-à-dire : Mes enfants, pourquoi voulez-vous mourir et vous plonger dans l'enfer, lorsque je suis venu du ciel pour vous délivrer par ma mort de cet enfer ! Il ajoute par l'organe du même prophète : Vous êtes morts à la grâce divine, mais je ne veux pas votre mort ; revenez à moi et je vous rendrai cette vie que vous avez malheureusement perdue. *Quia nolo mortem morientis, dicit Dominus Deus, revertimini et vivite.* (Ez. xviii. 32.) Mais, dira quelque pécheur tout couvert de souillures : Et qui sait si Jésus-Christ ne me repoussera pas ? Non, lui répond Jésus-Christ lui-même : *Eum qui venit ad me non ejiciam foras.* (Jean. vi. 37.) Nul homme qui viendra à moi, repentant de ses péchés, ne sera repoussé, ses fautes fussent-elles encore plus nombreuses et plus grandes.

XI. Voici comment, dans un autre endroit, notre Rédempteur nous encourage à nous jeter à ses pieds dans la ferme confiance d'être soulagés et pardonnés : *Venite ad me omnes, qui laboratis, et onerati estis, et ego reficiam vos.* (Matth. xi. 28.) Venez tous à moi, pauvres pécheurs, qui travaillez si péniblement à vous per-

dre et gémissiez sous le poids de vos iniquités. Venez et je vous délivrerai de toutes vos peines. Et ailleurs il nous dit : *Venite et arguite me, dicit Dominus ; si fuerint peccata vestra ut coccinum quasi nix dealbabitur.* (Isa. I. 18.) Venez, repentez-vous de vos fautes et si je ne vous pardonne pas, *arguite me* : Comme s'il disait, prévalez-vous contre moi, et accusez-moi de mensonge ; car je vous promets que quand même vos péchés seraient noirs comme la sémence de cramoisi, c'est-à-dire encore qu'ils soient horribles, énormes, votre conscience, que je laverai dans mon sang, deviendra blanche et brillante comme la neige.

XII Hâtons-nous, pécheurs, mes frères, retournons à Jésus-Christ, si nous l'avons quitté. Hâtons-nous avant que la mort nous surprenne dans le péché et que nous restions condamnés à l'enfer, où toutes ces miséricordes, que nous prodigue le Seigneur, ne seront plus pour nous, à défaut de pénitence, que des pointes acérées, qui nous perceront le cœur pendant toute l'éternité !

## SERMON XIX.

POUR LE DIMANCHE DE LA PASSION..

Combien l'état de tiédeur est dangereux pour notre âme.

*Jesus autem abscondit se.* (Jean, VIII. 59.)

Jésus-Christ est la vraie lumière qui éclaire tous les hommes. *Lux vera quæ illuminat omnem hominem.* (Jean, I. 9.) Il les éclaire tous, mais non cependant ceux qui ferment volontairement les yeux à la lumière ; à ceux-là le Sauveur se cache ; et comment alors, restant dans



les ténèbres et marchant sans y voir, pourront-ils éviter les dangers de damnation qui remplissent la vie présente, qui est le chemin où Dieu nous a placés pour arriver à la vie éternelle ? Je veux aujourd'hui faire voir le péril imminent où la tiédeur met une âme ; car alors le Seigneur lui cache sa lumière et retire la main qui répandait ses grâces, et lui prêtait ses secours, sans lesquels il est si difficile d'achever le voyage de la vie sans se précipiter dans quelque abîme, c'est-à-dire sans tomber dans quelque péché mortel.

I. Il ne faut pas entendre par une âme tiède, celle qui vit sans la grâce de Dieu, et non plus celle qui commet quelque péché véniel, mais par pure fragilité et sans une pleine volonté, car aucun homme ne peut-être exempt de telles fautes, à cause du funeste effet de la tache originelle, qui rend impossible, sans une grâce spéciale, qui n'a été accordée qu'à la mère de Dieu, d'éviter toute la vie, la plus légère faute ; c'est pourquoi St.-Jean a écrit : *Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus et veritas in nobis non est.* (1. Jean. II. 8.) Dieu permet ces taches même dans les saints pour les maintenir dans l'humilité et leur faire entendre que si, malgré leurs bonnes dispositions et leurs promesses, ils tombent dans de pareilles fautes, de même ils tomberaient dans de plus graves, sans le soutien de sa main divine. Aussi, quand nous avons ainsi failli, nous devons nous humilier, et, reconnaissant notre faiblesse, nous recommander continuellement à Dieu, pour qu'il veille sur nous, qu'il nous préserve de fautes plus graves, et nous délivre des présentes.

II. Que faut-il donc entendre par une âme tiède ? C'est celle qui commet souvent des péchés véniels vo-

lontainement et avec détermination, comme des mensonges délibérés, des actes d'impatience, des imprécations et autres semblables. Toutes ces fautes peuvent être évitées avec l'aide de Dieu, par une âme résolue à mourir, plutôt que de commettre volontairement un péché véniel. Ste.-Thérèse pensait qu'un seul péché véniel nous cause plus de dommages que tous les démons de l'enfer; aussi disait-elle à ses religieuses : *Mes filles, que Dieu vous préserve de tout péché volontaire, pour si léger qu'il soit.* Plusieurs personnes se plaignent de ce que le Seigneur les laisse dans un état de sécheresse et d'aridité qui n'admet aucune consolation spirituelle. Mais comment voulons-nous que Dieu soit libéral de ses faveurs envers nous, quand nous faisons si peu pour lui? Nous savons bien que ces mensonges, ces imprécations, ces injures contre le prochain, ces murmures, quoique n'étant pas des fautes graves, déplaisent néanmoins à Dieu, et nous ne nous en abstenons pas, et nous voulons que Dieu nous prodigue des consolations!

III. Mais, me dira-t-on, les péchés véniels quels qu'ils soient ne me priveront pas de la grâce de Dieu; ils ne m'empêcheront pas de me sauver; il me suffit de me sauver: il me suffit de me sauver, dites-vous? Mais écoutez St.-Augustin : *Ubi dixisti sufficit, ibi peristi.* Dès que vous dites : *Assez*, là vous décidez votre perte. Pour bien entendre cette parole de St.-Augustin et juger du péril où la tiédeur jette ceux qui tombent habituellement dans des péchés véniels volontaires, sans s'en occuper, sans penser même à s'amender, il faut considérer que l'habitude des fautes légères conduit insensiblement au relâchement pour les graves. Par exemple, l'habitude de garder de petites haines, conduit à en concevoir de fortes; l'habi-

tude des petits larcins conduit au vol ; l'habitude de céder aux affections vénielles envers une personne de sexe différent conduit aux attachements coupables. St.-Grégoire a écrit : *Numquam illic anima, quò cadit, jacet.* ( Moral. Lib. 21. ) L'âme n'en reste pas à une première chute ; mais elle se précipite toujours plus avant. Les maladies mortelles ne commencent pas le plus souvent par des désordres graves, mais elles viennent de dérangements légers et multipliés. De même la chute des âmes, dans le péché mortel, est pour un grand nombre amenée par l'habitude des péchés véniels ; parce que ceux-ci énervent l'âme, au point que lorsqu'il survient une forte tentation elle ne peut y résister et tombe.

IV. Plusieurs ont la bonne intention de ne pas se séparer de Dieu par un péché mortel ; mais ils se contentent de le suivre de loin, ne tenant point de compte des péchés véniels ; ils courent le risque de faillir comme St.-Pierre. Quand Jésus-Christ fut pris par les soldats, au jardin des Oliviers, St.-Pierre ne voulut point l'abandonner, mais il le suivit de loin : *Petrus autem sequebatur eum à longè.* ( Matth. xxix. 58. ) Mais arrivé à la maison de Caïphe, à peine l'accusa-t-on d'être un des disciples de Jésus-Christ, que, saisi de peur, il le renia trois fois. Le St.-Esprit a dit : *Qui spernit modica, paulatim decidet.* ( Eccl. xix. 21. ) Qui méprise les petites chutes se laissera facilement un jour cheoir dans un précipice ; parce que, prenant l'habitude, comme je l'ai dit, de commettre des fautes légères, qui déplaisent à Dieu, il ira à la fin jusqu'à l'offenser gravement.

V. Le Seigneur a dit : *Capite nobis vulpes parvulas, quæ demoliuntur vineas.* ( Cant. ii. 13. ) Il ne dit pas : prenez les lions, les ours ; mais prenez les petits re-

nards : Les lions, les ours épouvantent et chacun se tient en garde pour n'en pas être dévoré ; mais les renards ne sont pas redoutés et cependant ils font périr la vigne, en creusant leurs terriers qui découvrent et sèchent les racines. Le péché mortel épouvante une âme qui a la crainte de Dieu ; mais si elle s'abandonne à l'habitude des péchés véniels, commis sciemment , sans désir de s'amender , ces péchés sont les renards qui feront sécher les racines , c'est-à-dire les remords de la conscience, la crainte de déplaire à Dieu , les bons mouvements pour s'avancer dans le saint amour ; il ne sera pas difficile alors que l'âme ainsi attiédie ne soit portée par quelque passion , jusqu'à perdre la grâce.

VI. Ajoutons que les péchés véniels , habituels et volontaires , non-seulement nous ôtent la force de résister aux tentations , mais encore nous privent des secours particuliers de Dieu , sans lesquels nous tombons dans des fautes graves. Un moment d'attention sur ce point important. Il est certain d'une part que nous n'avons point par nous-mêmes la force suffisante pour vaincre les tentations du démon , de la chair, et du monde ; c'est Dieu seul qui peut empêcher nos ennemis de nous induire en ces tentations auxquelles nous ne pourrions que succomber. Aussi Jésus-Christ nous enseigne-t-il à prier ainsi : *Et ne nos inducas in tentationem* ; c'est-à-dire que Dieu nous délivre de ces tentations qui nous feraient perdre sa grâce. Or les péchés véniels, quand ils sont volontaires et habituels nous privent des secours particuliers de Dieu, qui nous sont nécessaires pour conserver sa grâce. Je dis nécessaires, car le concile de Trente condamne cette proposition : Que nous ne pouvons persévérer dans la grâce sans un secours particulier de Dieu : *Si quis dixerit*

*justificatum, vel sine speciali auxilio Dei in acceptâ justitiâ perseverare posse, vel cum eo non posse, anathema sit.* ( Sess. vi. Can. 22. ) Ainsi donc, avec le secours ordinaire de Dieu seulement, nous ne pouvons nous empêcher de tomber en faute grave et nous avons besoin pour cela d'un secours spécial ; or, ce secours spécial, Dieu le refuse avec justice aux âmes égarées, qui commettent sans remords des péchés véniels nombreux et volontaires, et ainsi elles cessent malheureusement de persévérer dans la grâce.

VII. Qui est avare envers Dieu, mérite bien que Dieu le soit envers lui : *Qui parcè seminat, parcè et metet.* ( 2. Cor. ix. 6. ) Qui épargne la semence récolte peu. Le Seigneur ne lui prêtera que l'aide commun qu'il accorde à tous ; mais il lui refusera ce secours spécial, sans lequel, comme je l'ai dit, l'âme ne peut éviter long-temps de tomber dans des fautes graves. Dieu révéla lui-même au B. Henri Suzon, cette vérité que les âmes tièdes, qui se contentent de fuir le péché mortel, mais s'abandonnent sciemment aux péchés véniels ne peuvent se maintenir dans sa grâce. Le vén. P. Louis de Pont disait : *J'ai commis beaucoup de péchés, mais je n'ai pas fait trêve avec le péché.* Malheur à ceux qui font trêve avec le péché, et qui ne lui font pas toujours la guerre. St.-Bernard écrit que celui qui pèche, mais déteste sa faute, peut un jour s'amender et revenir dans la bonne voie ; mais que si le pécheur ne cherche pas à s'amender, il ira de mal en pis, jusqu'à ce qu'il perde la grâce de Dieu. Aussi St.-Augustin dit-il que l'habitude des péchés véniels fait sur l'âme l'effet de la gale sur le corps et la rend dégoûtante aux yeux de Dieu, qui l'éloigne de ses embrassements : *Sunt velut scabies, et nostrum decus ita exterminant, ut d sponsi amplexibus separent.* ( S. Augustin.

Hom. l. c. 3.) De là vient que l'âme ne trouvant plus sa nourriture et sa joie dans ses exercices de dévotion, dans l'oraison, la communion, la visite au St.-Sacrement, les abandonne volontiers, et, privée ainsi des moyens de salut, finit par se perdre.

VIII. Ce danger sera encore plus grand pour ceux qui commettent ces péchés véniels nombreux par l'effet de quelque passion, comme de l'orgueil, ou de l'ambition ; de la haine ou d'une affection désordonnée pour quelque personne. St.-François d'Assises disait que quand le démon attaque quelqu'un ayant la crainte de Dieu, il ne lui présente pas de suite la chaîne de l'esclavage, en le tentant pour lui faire commettre un péché mortel, dont il aurait horreur et s'éloignerait ; mais, il l'enlace d'abord avec un cheveu, pour en venir plus facilement à le lier avec un fil, puis avec une ficelle, ensuite avec une corde et finalement avec une chaîne d'enfer qui est le péché mortel et le rend ainsi son esclave. Posons en un exemple : Quelqu'un nourrira une affection pour une femme, et cela d'abord par courtoisie ou par reconnaissance, ou à cause de ses bonnes qualités : puis suivront les cadeaux réciproques, ensuite les parolies tendres et enfin, à une nouvelle et plus forte impulsion du démon, le malheureux tombera dans le péché mortel ; il aura le même sort que ces joueurs qui, après avoir perdu de fortes sommes, entraînés par leur passion, font leur *va-tout* et perdent tout ce qu'ils possédaient.

IX. Malheureuse l'âme qui se laisse dominer par une passion ! St.-Jacques dit : *Eccē quantus ignis magnam silvam incendit.* ( Jac. III. 15. ) Une petite étincelle, si elle n'est pas éteinte assez tôt, embrâse toute la forêt ; cela veut dire qu'une passion non combattue entraîne l'âme à sa ruine. La passion nous aveugle ;

et quand on est aveugle , on tombe facilement dans le précipice au moment où on y pense le moins. On lit dans St.-Ambroise que le démon étudie quelle est la passion qui nous domine, le plaisir qui a pour nous le plus d'attraits, et nous le présentant sans cesse pour éveiller notre concupiscence, il prépare la chaîne qui nous retiendra dans l'esclavage : *Tunc maxime insidiatur adversarius , quando videt nobis passiones aliquas generari ; tunc fomites movet , laqueos parat.*

X. St.-Chrysostôme assure avoir connu plusieurs personnes, douées d'une grande vertu, mais qui, pour avoir négligé leurs fautes légères, étaient enfin tombées dans un abîme d'iniquités. Quand le démon voit qu'il ne peut obtenir tout de nous d'un coup, il se contente de peu à la fois , sachant bien que tous ces peu répétés le conduiront à gagner le tout. Nul, dit St.-Bernard , de bon ne devient de suite méchant ; ceux qui se précipitent dans les plus grands désordres ont commencé d'abord par les plus légers : *Nemo repente fit turpissimus ; à minimis incipiunt , qui in maxima prouunt.* ( St.-Bern. tract. de Ord. vitæ ) Il faut en outre considérer que lorsqu'une âme , après avoir été favorisée des lumières et des grâces spéciales de Dieu, sera tombée en péché mortel, elle n'aura pas fait une simple chute, dont elle puisse facilement se relever, mais qu'elle se trouvera au fond d'un précipice, dont il lui sera très-difficile de sortir pour retourner à Dieu.

XI. Le Seigneur, parlant dans l'Apocalypse de celui qui vit dans la tiédeur, dit : *Utinam frigidus esses ! sed quia tepidus es , neque frigidus es , neque calidus , incipiam te exomere ex ore meo.* ( Apoc. III. 15. ) *Utinam frigidus esses* , dit-il , c'est-à-dire mieux vaudrait pour toi que tu fusses privé de ma grâce, parce qu'alors l'amendement ne serait plus attendu de ta part ; mais la tiédeur

ou tu vis sans désir de t'amender fait que *incipiam te vomere*, je commencerai à te vomir, c'est-à-dire à t'abandonner comme cet aliment rejeté de la bouche qu'on aurait horreur d'avaler de nouveau.

XII. Un auteur compare la tiédeur à un fièvre étiqne qui d'abord n'épouvante guère, parce qu'à peine se sent-elle ; mais qui est cependant si maligne que presque personne n'en guérit. Cette comparaison est fort juste, car la tiédeur rend l'âme insensible aux remords de la conscience ; d'où il arrive qu'après être ainsi devenue insensible aux remords des péchés véniels elle le devient plus tard à ceux du péché mortel.

XIII. Venons maintenant au remède. C'est la chose difficile entre toutes que la guérison de l'âme tiède ; il est cependant des remèdes pour qui veut bien les employer. Et quels sont-ils ? Il faut premièrement que l'âme tiède désire sortir de cet état misérable et si dangereux comme nous l'avons vu ; car si elle n'a pas véritablement ce désir elle ne s'efforcera pas à prendre les moyens nécessaires. Il faut secondement, se résoudre à fuir les occasions qui nous font pécher, sans quoi nous tomberons toujours dans les mêmes fautes. Troisièmement, on doit prier instamment le Seigneur de nous relever de cet état. Celui qui y est tombé ne pourra rien par ses propres forces, mais il pourra tout avec l'assistance de Dieu, qui a promis d'exaucer celui qui le prie. *Petite, et accipietis, quærite, et invenietis.* (Luc. xi. 9.) Il faut prier et prier sans cesse ; si nous cessons de prier, nous serons de nouveau vaincus ; mais si nous prions constamment nous obtiendrons enfin la victoire.



---

## SERMON XX.

POUR LE DIMANCHE DES RAMEAUX.

De l'habitude du péché.

*Ite in castellum , quod contra vos est , et statim invenietis asinam alligatam. (Matth. XXI. 2.)*

Notre Seigneur ayant résolu en ce jour d'entrer à Jérusalem, afin d'y être reconnu et confessé pour le Messie promis et envoyé de Dieu pour le salut du monde, ordonna à ses disciples d'aller vers un château, où ils trouveraient une ânesse attachée, (*invenietis asinam alligatam*) qu'ils détacheraient et amèneraient vers lui. St.-Bonaventure explique ainsi ce passage : *Asina alligata denotat peccatorem* ; suivant ce que dit le Sage que l'impie est lié et enchaîné par son péché même : *Iniquitates suæ capiunt impium, et funibus peccatorum suorum constringitur. (Prov. v. 22.)* Or comme Jésus-Christ ne pouvait monter sur l'ânesse qu'elle ne fût détachée de ses liens, de même il ne peut habiter dans une âme retenue dans les liens du péché. Si donc, mes chers auditeurs, il se trouve parmi vous une âme enchaînée par l'habitude du péché ; qu'elle entende cette parole que le Seigneur lui adresse aujourd'hui : *Solve vincula colli tui, captiva filia Sion. (Isa. XII. 2.)* Dégage-toi, ma fille, de cette chaîne du péché qui te rend esclave du démon, et hâte-toi de le faire avant que l'habitude du mal prenne un tel empire sur toi qu'elle t'empêche de t'amender et te conduise à ta perte éternelle. Dans ce dessein, je vais aujourd'hui

démontrer les mauvais effets de l'habitude du péché; je divise en trois points ce que je vais en dire.

I<sup>er</sup> Point. Elle aveugle l'esprit.

II<sup>e</sup> Point. Elle endureit le cœur.

III<sup>e</sup> Point. Elle affaiblit nos forces.

### PREMIER POINT.

L'habitude du péché aveugle l'esprit

I. St.-Augustin s'exprime ainsi sur le péché habituel: *Ipsa consuetudo non sinit videre malum, quod faciunt.* L'habitude du péché aveugle les pécheurs et ne leur permet plus de s'apercevoir ni du mal qu'ils font ni de la ruine où il les entraîne; nous vivons alors comme s'il n'y avait ni Dieu, ni paradis, ni enfer, ni éternité. *Peccata* (continue le saint docteur) *quamvis horrenda, cum in consuetudinem veniunt, parva aut nulla esse videntur.* Les péchés les plus énormes, quand ils sont devenus habituels, nous paraissent légers et ne semblent plus même des fautes et comment l'âme pourra-t-elle les éviter, quand elle ne sentira plus leur gravité et le mal qu'ils lui causent.

II. St.-Jérôme dit que les pécheurs d'habitude ont perdu toute honte; *Ne pudorem quidem habent in delictis.* Une certaine honte accompagne naturellement le péché, mais elle se perd enfin par l'habitude. St.-Pierre compare le pécheur d'habitude à un pourceau qui se vautre dans son fumier: *Sus lota in volutabro luti.* (2. Petr. II. 22.) La fange lui couvre bientôt les yeux et de-là vient que ceux qui vivent ainsi, au lieu de s'attrister et de rougir de leurs souillures, s'en réjouissent et s'en font même gloire: *Quasi per risam stultus operatur scelus* (Prov. X. 23.) *Lætantur cum ma-*

*lefecerint.* (Ibid. II. 14.) Aussi les Saints demandent sans cesse à Dieu de les éclairer, sachant que sans cette lumière tout homme peut devenir le plus coupable du monde. Et comment tant de chrétiens, assurés pourtant par la foi qu'il est un enfer et un Dieu juste qui ne peut manquer à punir le mal, continuent-ils à vivre dans le péché jusqu'à la mort, et se damnent-ils? *Excæcavit illos malitia eorum.* (Sap. II. 21.) Le péché les aveugle, et c'est par là qu'ils se perdent.

III. Nous lisons dans Job que le pécheur d'habitude se remplit de vices : *Ossa ejus implebuntur vitiis.* (Job. XX. 11.) Tout péché apporte un degré d'aveuglement à l'esprit et quand les péchés se multiplient par l'habitude, l'aveuglement croît avec eux. Un vase plein de terre, ne peut recevoir les rayons du soleil ; ainsi la lumière de Dieu ne peut pénétrer dans le cœur plein de vices, et lui faire connaître le précipice où il va tomber. Le pécheur habituel, privé de la lumière, va de faute en faute, sans penser à s'amender : *In circuitu impii ambulat.* (Psalm. XI. 9.) Le malheureux, tombé dans la fosse obscure de l'habitude du péché, ne pense qu'au péché, ne s'occupe que du péché et ne le voit plus comme un mal. Il devient enfin comme les bêtes, privées de raison, qui ne connaissent et ne suivent que les appétits des sens. *Et homo, cum in honore esset, non intellexit; comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis.* (Psalm. XLVIII. 13.) De là vient ce que dit le sage : *Impius cum in profundum venerit, contemnit.* (Prov. XVIII. 3.) St.-Chrysostôme applique ce passage au pécheur d'habitude, qui, enfermé dans cette fosse obscure, méprise tout, dédaigne les prédications, les avertissements de Dieu, les corrections, les censures et l'enfer et Dieu même : qui devient enfin semblable à ce vautour vorace, qui acharné

sur un cadavre qu'il dévore, préfère se laisser tuer par les chasseurs, que de lâcher sa proie.

IV. Tremblons, mes frères, comme David, lorsqu'il disait : *Neque absorbeat me profundum, neque urgeat super me puteus os suum.* (Psalm. LXXIII. 16.) Si quelqu'un tombe dans un puits, tant que l'entrée du puits reste ouverte, il peut espérer d'en sortir, mais si elle vient à être bouchée, il est perdu. Ainsi le pécheur, tombé dans l'habitude du mal, voit ses péchés répétés, fermer continuellement la bouche du puits, qui, une fois fermée entièrement, le sépare de Dieu, dont il reste abandonné. Pécheur, mon frère, si vous êtes retenu dans l'habitude de quelque péché, hâtez-vous de sortir de ce puits d'enfer, avant que la bouche en soit fermée, je veux dire avant que Dieu vous prive complètement de sa lumière et ne vous abandonne ; car cet abandon déciderait votre damnation éternelle.

### DEUXIÈME POINT.

L'habitude du péché endureit le cœur.

V. Non-seulement l'habitude du péché aveugle l'esprit ; mais encore elle endureit le cœur du pécheur. *Cor ejus indurabitur tanquam lapis, et stringetur quasi malleatoris incus.* (Job. XLI. 15.) Par l'habitude du péché, le cœur devient comme la pierre et au lieu d'être touché et attendri des inspirations de la grâce, par les prédications, par la pensée de la justice de Dieu, des peines des damnés, de la passion de Jésus-Christ, il s'endurcit davantage, comme l'enclume sous les coups de marteau ; *Stringetur quasi malleatoris incus.* St.-Augustin écrit : *Cor eorum fit durum adversus imbrem gratiæ, ne fructum ferat.* Les avertissements de Dieu, les remords de la conscience, les terreurs de

la justice de Dieu, sont comme une pluie de grâce; mais si le pécheur d'habitude, au lieu de tirer les fruits de ces bienfaits en gémissant sur ses iniquités et cherchant à s'en guérir, persévère dans le péché. Son cœur n'en devient que plus dur; et c'est là un signe certain de damnation, comme dit St.-Thomas de Villeneuve : *Induratio damnationis indicium*. En effet, l'esprit étant aveuglé et le cœur endurci, le pécheur vivra jusqu'au bout dans son obstination, selon le terrible pronostic de l'Esprit-Saint : *Cor durum habebit malè in novissimo*. (Eccl. III. 27.)

VI. A quoi servent à un tel pécheur les confessions, après lesquelles il retombe aussitôt dans les mêmes fautes? St.-Augustin dit : *Qui pectus tondit et non corrigit, peccata solidat, non tollit*. Quand tu frappes ta poitrine devant un confesseur, et que cependant tu ne t'amendes pas, et n'évites pas les occasions de péché, alors, dit le saint, tu ne déracines pas tes mauvais penchants, tu les consolides et les rends plus vivaces, c'est-à-dire, que tu te plonges dans l'obstination. *In circuitu impii ambulat*. (Psalm. XI. 9.) Telle est la vie misérable des pécheurs, passée à parcourir un cercle d'iniquités; s'ils s'en écartent un peu, ce n'est que pour y retourner à la première occasion. C'est à eux que St.-Bernard pronostique une damnation certaine : *Væ homini qui sequitur hunc circuitum*. (Serm. 12. sup. psalmos.)

VII. Mais non, dira un jeune homme, je veux m'amender plus tard, et me donner sincèrement à Dieu. Et si l'habitude du péché prend l'empire sur vous, quand vous amenderez-vous? Le Saint-Esprit nous enseigne que celui qui, étant jeune, contracte l'habitude du péché, ne la quitte pas, même dans la vieillesse : *Adolescens juxtâ viam suam, etiam cum senuerit, non re-*

*cedet ab eâ.* (Prov. xxii. 6.) On a vu des pécheurs d'habitude commettre encore les mêmes fautes en approchant de la mort. Le P. Recupito raconte qu'un homme condamné à mort et marchant au supplice, aperçut une jeune fille et conçut même en ce moment de mauvaises pensées. Le P. Gisolfo rapporte pareillement qu'un blasphémateur, condamné au gibet, dans le moment ou repoussé de l'échelle il se sentit serrer la gorge, exhala son âme avec un horrible blasphème.

VIII. *Cujus vult (Deus) miseretur, et quem vult indurat.* (Rom. ix. 18.) Dieu use de miséricorde jusqu'à un certain point, passé lequel il endurecit le cœur du pécheur. Comment l'endurcit-il ? St.-Augustin nous l'explique : *Obduratio Dei est nolle misereri.* Ce n'est pas que le Seigneur endurecisse lui-même le pécheur obstiné, mais en punition du mépris qu'il a marqué pour ses bienfaits, il lui retire le secours de sa grâce ; et ainsi son cœur reste dur et se pétrifie. *Non obdurat Deus cor impertiendo malitiam, sed non impertiendo misericordiam.* Dieu n'endurcit pas son cœur en y versant l'obstination, mais en lui refusant sa miséricorde, c'est-à-dire la grâce efficace pour opérer sa conversion. Quand le soleil s'éloigne de la terre, l'eau gèle et se durcit.

IX. L'endurcissement du cœur qui est l'obstination ne se produit pas dit St.-Bernard, tout d'un coup, mais peu à peu, en sorte qu'à la fin le cœur devient si dur qu'il n'est plus sensible aux menaces et que les corrections l'endurcissent encore davantage : *Paulatim in cordis duritiam itur ; cor durum non minis cedit, flagellis duratur.* Il arrive aux pécheurs d'habitude ce que dit David : *Ab increpatione tuâ, Deus Jacob, dormitaverunt.* (Ps. lxxv. 7.) Les tremblements de terre, les coups de

foudre, les morts subites n'effrayent pas un tel pécheur : au lieu de l'éveiller, de lui faire ouvrir les yeux sur son état misérable, il semble qu'ils augmentent ce sommeil mortel, où il reste plongé pour sa perte.

### TROISIÈME POINT.

L'habitude du péché affaiblit nos forces.

X. *Concidit me vulnere super vulnus ; irruit in me quasi gigas.* (Job. xvi. 15.) St.-Grégoire paraphrase ainsi ce texte : Le premier coup que reçoit un homme assailli par un ennemi, ne le met pas hors de combat ; mais s'il en reçoit un second, un troisième, il perdra ses forces et enfin la vie. Tel est l'effet du péché ; à la première ou seconde fois que l'âme en est frappée, il lui reste encore quelque force, provenant toujours de la grâce divine ; mais si elle continue à pécher, le mal devenu habituel, *irruit quasi gigas*, est alors pour elle un géant auquel elle ne peut résister. St.-Bernard dit que le pécheur d'habitude ressemble à un homme renversé sous une énorme pierre et qui, ne pouvant la soulever, se remettra difficilement debout : *Difficile surgit quem moles mala consuetudinis premit.*

XI. St.-Thomas de Villeneuve a écrit que l'âme privée de la grâce de Dieu ne peut rester long-temps sans commettre de nouveaux péchés : *Anima à gratiâ destituta, diù evadere ulteriora peccata non potest.* (Conc. iv. in dom. 4. quadrag.) Et St.-Grégoire, sur ce passage de David : *Pone illos ut rotam, et sicut stipulam ante faciem venti.* (Ps. LXXXII. 14.) Voyez, dit-il, comme une paille est emportée au moindre vent ; ainsi le pécheur, qui, avant d'avoir contracté l'habi-

tude du péché pouvait résister quelque temps, dès que cette habitude est prise, cède à la moindre tentation de péché et fait chute sur chute. Les pécheurs d'habitude, comme l'écrivait St.-Chrysostôme, sont tellement faibles contre les attaques du démon, que souvent ils sont comme contraints à pécher contre leur volonté même, entraînés par la force de l'habitude : *Duru est consuetudo, quæ non nunquam nolentes committere cogit illicita*. Et cela, parce qu'au sentiment du même St.-Augustin, l'habitude du péché devient avec le temps une certaine nécessité de pécher. *Dum consuetudini non resistitur, facta est necessitas*.

XII. St.-Bernardin de Sienne ajoute que l'habitude se tourne en nature ; *Usus vertitur in naturam*. Et dès lors le péché devient, pour le pécheur d'habitude, aussi nécessaire que la respiration pour la vie du corps ; et il en est entièrement esclave. Je dis esclave. Il y a des serviteurs qui servent moyennant un salaire. Les esclaves travaillent par force et sans être payés. C'est à ce dernier degré que parviennent les pécheurs d'habitude, car ils pêchent souvent sans aucune satisfaction, sans avoir à peine occasion de pécher en vrais esclaves du démon. St.-Bernard les compare aux moulins à vent, qui continuent à faire tourner la meule alors qu'il n'y a plus de grain à moudre, c'est-à-dire, que sans occasion présente, ils continuent à pécher, au moins par mauvaises pensées. Les malheureux, dit St.-Chrysostôme, privés du secours divin, n'agissent plus d'après leur volonté, mais d'après celle du démon : *Homo, perduto Dei auxilio, non quod vult agit, sed quod diabolus*.

XIII. Écoutez, à ce sujet, ce qu'un auteur raconte être arrivé dans une ville d'Italie. Un jeune homme



adonné à un vice habituel, bien que rappelé plusieurs fois par la voix secrète de Dieu, et averti par d'autres de changer de vie, persévérait dans son péché. Un jour le Seigneur frappa sous ses yeux une de ses sœurs de mort subite. Cela le toucha pour un moment; mais à peine fut-elle ensevelie, qu'il oublia la leçon, et retourna à son mauvais penchant. Deux mois après la mort de sa sœur, il fut lui-même alité, malade d'une fièvre lente : il fit alors appeler un prêtre et se confessa, mais avec tout cela, il s'écria un jour : Malheur à moi ! je reconnais trop tard toute la rigueur de la justice divine ! et s'adressant au médecin il lui dit : Ne me fatiguez plus de remèdes, car mon mal est incurable et je sens qu'il me mène au tombeau. Puis, se tournant vers ceux qui l'entouraient : Sachez, dit-il, que comme il n'y a plus de remède pour mon corps, il n'y en a pas non plus pour mon âme, qui est dévolue à une mort éternelle. Dieu m'a abandonné, je le vois à l'endurcissement de mon cœur. Quelques amis pieux cherchèrent à ranimer sa confiance en la miséricorde de Dieu, mais il répétait toujours : Dieu m'a abandonné. Celui qui raconte ce fait ajoute que se trouvant lui-même seul avec ce malheureux jeune-homme, il lui dit : Prenez courage, unissez-vous à Dieu; prenez le saint viatique, et que le jeune malade lui répondit : Ami, vous parlez à une pierre; la confession que j'ai faite a été nulle et sans contrition; je ne veux pas de confesseur, je ne veux pas de sacrements, ne me portez pas le viatique, parce que ce serait me donner lieu de faire un scandale. L'auteur le quitta tout affligé et peu après étant revenu pour le voir, les parents lui dirent que la nuit précédente il était mort, sans aucun secours spirituel, et ils ajoutèrent que, près de la

chambre du malade, on avait entendu des hurlements épouvantables.

XIV. Voilà la fin qui attend les pécheurs d'habitude. Pécheurs, mes frères, si vous vous trouvez dans les liens d'une habitude coupable, hâtez-vous de faire une confession générale ; car les vôtres jusqu'ici ne peuvent guère avoir été bonnes. Sortez promptement de l'esclavage du démon. Écoutez ce que vous dit l'Esprit-Saint : *Ne des annos tuos crudeli.* (Prov. v. 9.) Pourquoi voulez-vous continuer à servir un maître aussi cruel que le démon, votre ennemi, qui vous fait mener une vie si malheureuse, pour vous en procurer une plus malheureuse encore, dans l'enfer, pendant toute l'éternité ? *Lazare, exi foras* : sortez de cette fosse du péché ; venez vous donner à Dieu qui vous appelle et vous tend les bras pour vous embrasser, si vous retournez à ses pieds : Ah ! tremblez que ce ne soit son dernier appel, dont le mépris entraînera votre damnation.

## SERMON XXI.

POUR LE DIMANCHE DE PAQUES.

Du malheureux état de rechute.

*Nolite expavescere : Jesum quaeritis Nazarenum crucifixum ; surrexit, non est hic.* (Marc. xvi.)

J'espère, chrétiens, mes frères, que dans ce saint jour de Pâques où Jésus-Christ est ressuscité, vous êtes aussi ressuscités de la mort du péché par la confession. Mais prenez garde à ce que dit St.-Jérôme,

que beaucoup commencent bien et que peu persévèrent : *Incipere multorum est , perseverare paucorum.* D'un autre côté, le St.-Esprit nous avertit que ce n'est pas un commencement de bonne vie, mais la persévérance qui nous sauve : *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.* (Matth. xxiv. 13.) La couronne du paradis, dit St.-Bernard, est seulement promise à ceux qui commencent ; elle n'est donnée qu'à ceux qui persévèrent : *Inchoantibus præmium promittitur , perseverantibus datur.* (Serm. 6 de modo benè viy.) Or, mes frères, puisque vous êtes résolus à vous donner à Dieu, écoutez ce que vous dit l'Esprit-Saint : *Fili, accedens ad servitutem Dei, præpara animam ad tentationem.* (Eccl. ii. 1.) Ne croyez pas qu'il n'y a plus de tentations pour vous. Apprétez-vous au contraire à combattre et gardez-vous de retomber dans les mêmes fautes dont vous vous êtes confessés ; car si vous perdez de nouveau la grâce de Dieu, il vous sera bien difficile de la récupérer. Et voilà ce que je veux vous montrer aujourd'hui ; l'état malheureux de la recherche, c'est-à-dire, de ceux qui commettent de nouveau les mêmes fautes qui leur ont été remises dans la confession.

I. Quand vous vous êtes confessés, chrétiens, mes frères, Jésus-Christ vous dit comme au paralitique : *Ecce sanus factus es ; jam noli peccare, ne deterius tibi contingat.* ( Jean v. 14. ) Par la confession votre âme a été guérie ; elle est guérie, mais non sauvée encore ; car si vous retournez au péché vous la perdrez de nouveau, et le mal de la rechute sera bien plus grand que celui des chutes précédentes. *Audis, dit St.-Bernard, recidere, quam incidere, esse deterius.* Si, après avoir été guéri d'une maladie mortelle, on vient à y retomber, les forces sont tellement épuisées que cette fois il est

impossible de se rétablir. Il arrive de même à ceux qui retombent dans le péché : revenant ainsi à ce qu'ils avaient vomé, c'est-à-dire reprenant les péchés qu'ils avaient comme vomis, dans la confession, ils restent tellement faibles qu'il deviennent le jouet du démon. St.-Anselme dit que l'ennemi des hommes acquiert sur nous un tel empire par les rechutes, qu'il nous fait ensuite tomber et retomber, comme il lui plaît, en sorte que nous devenons semblables à ces oiseaux devenus le jouet des enfants, qui leur permettent de s'élever de terre de temps en temps, mais qui les ramènent quand ils veulent, en tirant le fil qui les retient. Ainsi fait le démon de ceux qui retombent : *Sed quia ab hoste tenentur, voluntas in eadem vitia dejiuntur.*

II. Nous lisons dans St.-Paul que les ennemis que nous avons à combattre ne sont pas des hommes de chair et de sang comme nous, mais des princes des enfers : *Non est nobis colluctatio adversus principes et potestates.* ( Ephes. vi. 12. ) Et par là il nous avertit que nous ne sommes pas assez forts pour résister aux puissances infernales, et que le secours divin nous est absolument nécessaire, sans quoi nous serions toujours vaincus. Au contraire, quand Dieu nous aide, tout nous est possible et nous triomphons, disant avec le même Apôtre : *Omnia possum in eo, qui me confortat.* ( Philip. iv. 13. ) Mais ce secours, Dieu ne l'accorde qu'à ceux qui le lui demandent par la prière : *Petite et accipietis, quærite et invenietis.* ( Matth. vii. 7. ) Celui qui ne le demande pas ne l'obtient pas. Ainsi donc, ne nous fions pas à nos bonnes résolutions ; si nous y cherchons notre appui nous sommes perdus ; mais quand nous serons tentés de retomber dans le péché, rapportons toute notre confiance au secours de Dieu, qui exauce toujours celui qui le prie.

III. *Qui stat, videat ne cadat.* ( 1 Cor. x. 12. ) Celui qui est rentré en grâce avec Dieu, doit, comme dit ici St.-Paul, être attentif à ne pas tomber dans le péché, surtout si auparavant il avait commis des péchés mortels; parce que la rechute de celui qui avait déjà perdu la grâce rend son état présent pire que le premier : *Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus.* ( Luc. xi. 26. )

IV. On lit dans l'Écriture que l'ennemi *sacrificabit* ( totum ) *reti suæ... et cibus ejus electus.* ( Habac. i. 16. ) Ce que St.-Jérôme explique, en disant que le démon cherche à prendre tous les hommes dans ses filets, pour les sacrifier à la justice divine, en opérant leur damnation; et cependant il ne laisse pas d'enlacer de nouvelles chaînes, ces hommes déjà pris, en leur faisant commettre de nouveaux péchés; mais, *cibus ejus electus*, la proie qu'il préfère, ce sont ceux qui se sont reconciliés avec Dieu; avec ceux-ci il redouble d'efforts et de tentations, pour les ramener à l'esclavage et leur faire perdre le bien qu'ils avaient acquis. St.-Denis-le-Chartreux écrit : *Quantò quis fortius nititur Deo servire, tantò acrius contra eum sævit adversarius.* Plus un chrétien s'unit à Dieu et s'efforce de le servir, plus l'ennemi redouble de rage et cherche à rentrer dans son âme, d'où il a été chassé, disant, comme on le lit dans St.-Luc : *Cum immundus spiritus exierit ab homine, querens requiem, et non inveniens, dicit : Revertar in domum meam, undè exivi.* ( Luc. xi. 24. ) Et s'il parvient à y entrer il n'y rentre pas seul, mais avec des compagnons, pour s'y mieux tenir, en sorte que cette seconde captivité de l'âme est pire que la première : *Tunc vadit, et assumit septem alios spiritus nequiores se, et ingressi, habitant ibi, et fiunt novissima pejora prioribus.* ( Luc. xi. 24. )

V. D'un autre côté Dieu s'irrite davantage de la rechute d'un ingrat, que son amour avait rappelé et pardonné, et qu'il voit, oubliant la miséricorde dont il avait usé envers lui, s'abandonner de nouveau et renoncer à sa grâce : *Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique.... tu vero, homo unanimes, dux meus, et notus meus, qui simul mecum dulces capiebas cibos.* (Psal. LIV. *ex vers.* 13.) Dieu dit ainsi : Si j'avais été offensé par un ennemi, j'en aurais moins d'indignation, mais voir que tu te tournes contre moi, toi à qui j'avais rendu mon amour, que j'avais fait asseoir à ma table et nourri de mes propres chairs, cela m'irrite davantage et me porte à te punir. Ah ! malheureux, celui qui de l'état d'ami de Dieu, dans lequel il recevait tant de grâces, passe volontairement à celui de son ennemi ! Il sera bientôt atteint du glaive de la vengeance divine : *Et qui transgreditur à justitiâ ad peccatum, Deus paravit eum ad romphæam.* (Eccl. xxvi. 27.) *Romphæa* signifie une longue épée.

VI. Quelqu'un répondra : Mais si je retombe, je me releverai promptement, car j'ai dessein de m'en confesser aussitôt. A celui-là, il arrivera comme à Samson, qui, trompé par Dalila, et dépouillé de la chevelure qui faisait sa force, disait en s'éveillant : *Egrediar, sicut ante feci, et me excutiam; nesciens*, ajoute l'Écriture, *quod recessisset ab eo Dominus.* (Judic. xvi. 20.) Il comptait se délivrer des mains des Philistins comme il avait fait jusques-là, mais, privé de sa force, il fut réduit par eux en esclavage ; ils lui crevèrent d'abord les yeux et le renfermèrent chargé de chaînes dans une prison. Ainsi le pécheur, après sa rechute, perd la force de résister aux tentations, parce que *recedit ab eo Dominus* : Le Seigneur l'abandonne, il le prive de son

secours, sans lequel il ne peut résister, et ainsi le malheureux reste aveuglé et plongé dans son péché.

VII. *Nemo mittens manum suam ad aratrum, et respiciens retrò, aptus est regno Dei.* (Luc. ix. 52.) C'est l'image du pécheur de rechute. Remarquez bien cette parole *Nemo* : Personne, dit Jésus-Christ, qui veut me servir, et qui se retourne en arrière, n'est apte à entrer en paradis. Origène dit qu'ajouter un péché à un autre, c'est ajouter un coup à un autre coup reçu : *Cum peccatum peccato adjicitur, sicut vulnus vulneri.* (Orig. Hom. 1. in Psalm.) Si quelqu'un reçoit un coup violent sur un membre, assurément ce membre n'aura plus la même vigueur ; mais s'il en reçoit encore un second, le membre perdra toute sa force, tout mouvement, sans espoir de les voir renaître. Voilà le grand mal que la rechute cause à l'âme, c'est de l'affaiblir, de la rendre impuissante contre les tentations ; aussi St.-Thomas dit il : *Remissâ culpâ remanent dispositiones ex præcedentibus actis causatæ.* (St.-Thom. 1. p. q. lxxxvi. art. 5.) Tout péché, même pardonné, laisse toujours la blessure causée par la faute précédente : tellement que si, à la blessure ancienne, il s'en ajoute une nouvelle, celle-ci affaiblit l'âme, au point que sans une grâce spéciale et extraordinaire du Seigneur, il lui est impossible de résister aux tentations.

VIII. Tremblons donc, mes chers frères, de retomber dans le péché, et n'abusons pas de la miséricorde de Dieu pour continuer à l'offenser. St.-Augustin dit : *Qui pœnitenti veniam promisit, nulli pœnitentiam promisit.* Dieu, il est vrai, a promis de pardonner à qui se repentirait, mais il n'a promis à personne de lui faire la grâce de se repentir. La contrition est un pur don de Dieu ; s'il vous la refuse, comment vous re

pentirez-vous ? et, sans repentir, comment pouvez-vous être pardonnés ? Et prenez garde que l'on ne se joue pas de Dieu : *Nolite errare, Deus non irridetur.* (Galat. vi. 7.) St.-Isidore dit que celui qui retombe dans le péché dont il a fait pénitence, n'est plus pénitent, mais qu'il se joue de Dieu. *Irrisor et non pœnitens est, qui adhuc agit quod pœnitet.* (St.-Isid. De summo bono.) Ajoutez ce mot de Tertullien : Que là où il n'y point amendement, il n'y a pas eu de repentir véritable. *Ubi emendatio nulla, pœnitentia vana.* (Tertull. de pœnit.)

IX. St.-Pierre prêchait ainsi : *Pœnitimini, et convertimini, ut deleantur peccata vestra.* (Act. xiii. 9.) Plusieurs se repentent, mais ils ne se convertissent pas ; ils ont quelque remords de leur vie déréglée, mais ils ne reviennent pas sincèrement à Dieu. Ils se confessent, ils frappent leur poitrine, ils promettent de s'amender, mais ils ne forment pas une ferme résolution de changer de vie. Celui qui forme réellement une telle résolution, y persévère, ou au moins se maintient-il long-temps en état de grâce. Mais ceux qui, après la confession, retombent aussitôt, font voir, comme dit St.-Pierre, qu'ils se sont repentis, mais non convertis, et ils arrivent à la fin à une mort funeste. St.-Grégoire écrit : *Plerumque mali sic compunguntur ad justitiam, sicut plerumque boni tentantur ad culpam.* (Past. p. 3. Admon. 31.) Il entend dire par là, que de même que les Justes éprouvent souvent des mouvements vers le mal, et néanmoins n'y pèchent pas, parce que leur volonté y est toute contraire ; aussi les pécheurs ont des mouvements vers le bien, mais qui ne suffisent pas à déterminer leur conversion. Le Sage nous avertit que la miséricorde de Dieu n'est point acquise à celui qui seulement confesse ses



péchés, mais à celui qui, en même-temps, s'en détache: *Qui autem confessus erit scelera sua, et reliquerit ea, misericordiam consequetur.* (Prov. xxviii. 13.) Celui donc qui, après la confession, continue à pécher, n'obtiendra point miséricorde, mais mourra victime de la divine justice; comme il arriva à un jeune homme en Angleterre, suivant ce qu'on trouve dans l'histoire de ce pays. Il était possédé d'une passion deshonnête, dans laquelle il retombait sans cesse, se confessant et retombant toujours; arrivé à l'article de la mort, il se confessa de nouveau et parut mourir avec les signes du salut. Mais pendant qu'un saint prêtre célébrait, ou se préparait à célébrer l'office, pour le secours de son âme, le jeune homme lui apparut et lui dit qu'il était damné; il ajouta qu'à l'instant même de sa mort, saisi d'une mauvaise pensée, il s'était senti comme forcé d'y adhérer, ce qu'il avait fait comme par le passé, et s'était ainsi perdu.

X. Il n'y a donc point de remède, de salut pour celui qui retombe? Je ne dis pas cela, mais je dis comme les médecins qui ont pour maxime: *In magnis morbis, à magnis initium medendi sumere oportet.* Dans les grands maux il faut employer les grands remèdes. Le pécheur en récidive doit, pour se sauver, employer les plus grands efforts pour se remettre dans la voie du salut. *Regnum cælorum vim patitur, et violenti rapiunt illud.* (Matth. xi. 12.) Et surtout au commencement de sa nouvelle vie, il doit se faire violence pour extirper ses mauvaises-habitudes et en acquérir de bonnes; parce que la bonne habitude lui rendra facile et même agréable l'obéissance aux préceptes divins. Le Seigneur révéla à Ste.-Brigitte, que pour ceux qui souffraient avec courage les premières piqûres des

épinés qui se rencontre dans la révolte des sens, dans les efforts pour fuir les occasions de mal faire, et pour rompre un commerce dangereux, ces épines avec le temps deviennent des roses.

XI. Mais pour mettre ce conseil à exécution et mener une vie régulière, il faut en prendre les moyens, ou on n'avance à rien. Au matin, dès le réveil, on doit adresser à Dieu des actes de remerciement et d'amour, et lui offrir les travaux de la journée; et surtout renouveler la résolution de ne plus offenser Dieu, en priant Jésus-Christ et sa sainte Mère de nous préserver du péché pendant ce jour. On fera ensuite l'oraison et on entendra la messe. Puis, dans le courant de la journée, on fera des lectures spirituelles et on visitera le Saint-Sacrement. Le soir, enfin, on récite le rosaire et on fait son examen de conscience. On fréquentera la sainte table, au moins chaque semaine, ou plus souvent, suivant le conseil de son directeur, qu'il faut suivre scrupuleusement. C'est encore une pratique éminemment utile de faire chaque année ses exercices spirituels dans une maison religieuse. On doit honorer chaque jour la mère de Dieu, par quelque dévotion particulière, et en jeûnant tous les samedis. La très-Sainte-Marie est appelée la mère de persévérance, et elle promet la persévérance à qui la sert : *Qui operantur in me, non peccabunt.* ( Eccl. xxiv. 3. ) Par dessus tout il faut, dès le matin, demander à Dieu et à la bienheureuse Vierge le don de persévérance et spécialement au moment des tentations, invoquant alors les noms de Jésus et de Marie, tant que la tentation persiste. Heureux qui fera toutes ces choses et qui paraîtra ainsi devant Jésus-Christ, quand il viendra pour le juger : *Beatus ille servus, quem, cum venerit Dominus, invenerit sic facientem.* ( Matth. xiv. 46. )

---

## SERMON XXII.

POUR LE PREMIER DIMANCHE APRÈS PAQUES.

De la fuite des occasions du péché.

*Cum fores essent clusæ, ubi erant discipuli congregati, venit Jesus, et stetit in medio eorum. ( Jean. xx. 19. )*

Nous lisons dans l'Évangile de ce jour que les Apôtres étant rassemblés dans une maison, Jésus, déjà ressuscité, y entra, bien que les portes fussent fermées, et se plaça au milieu d'eux : *Cum fores essent clusæ. ... venit Jesus et stetit in medio eorum.* St.-Thomas, sur ce passage, dit que le Seigneur, par un sens mystique, veut par là nous faire entendre qu'il n'entre point dans les âmes, qu'elles ne tiennent fermées les portes des sens : *Misticè per hoc datur intelligi, quod Christus nobis apparet quando fores, id est sensus sunt clausi.* Si donc nous voulons que Jésus-Christ habite dans nos âmes, il faut que nous tenions fermées les portes de nos sens à toutes les occasions de péché ; autrement le démon nous rendra ses esclaves. Et ce que je veux vous démontrer aujourd'hui, c'est le grand danger que courent ceux qui ne fuient pas les occasions de péché.

I. Nous voyons dans l'Écriture que le Christ est ressuscité, et que Lazare est ressuscité aussi ; mais le Christ est ressuscité pour ne plus mourir, comme le remarque l'Apôtre : *Christus resurgens ex mortuis jam non moritur.* ( Rom. vi. 9. ) Lazare, au contraire, est mort de nouveau après sa résurrection, et là-dessus l'abbé Guerrico fait la réflexion que le Christ est ressuscité libre et

dégagé de tous liens, tandis que Lazare est ressuscité, *ligatus manibus et pedibus*. ( Matth. xxii. 13. ) Malheureux, ajoute cet auteur, celui qui ressuscite du péché, encore engagé dans quelque occasion dangereuse ; car il mourra de nouveau, en perdant la grâce de Dieu. Si donc on veut se sauver, il faut non-seulement quitter le péché, mais les occasions qui y portent comme telle correspondance, telle maison, tels amis pervers et autres causes de péché.

II. Par le péché originel nous avons contracté tous un funeste penchant au péché, c'est-à-dire à faire ce qui est défendu. C'est pourquoi St.-Paul se plaignait de sentir en lui-même comme une loi opposée à sa raison : *Videō autem aliam legem in membris meis repugnantem legi mentis mee, et captivantem me in lege peccati*. ( Rom. vii. 23. ) Aussi, quand l'occasion se présente, elle réveille la violence de ce mauvais penchant, auquel alors il est bien difficile de résister ; car Dieu refuse son secours à qui s'expose volontairement à la tentation : *Qui amat periculum, in illo peribit*. ( Eccl. iii. 27. ) Ce que le docteur Angélique St.-Thomas explique ainsi : *Cum exponimus nos periculo, Deus nos derelinquit in illo*. Dieu abandonne dans le péril ceux qui ne s'efforcent pas de le fuir. Aussi St.-Bernardin de Sienne, dit-il que le premier de tous les conseils, et qui sert de base à la religion, est celui de fuir les occasions de péché : *Inter consilia Christi, unum celeberrimum, et quasi religionis fundamentum, est fugere peccatorum occasiones*.

III. St.-Pierre écrit que le démon *circuit querens quem devoret*. ( 1. Petr. v. 8. ) Le démon tourne sans cesse autour d'une âme pour y entrer et s'en emparer ; et pour cela il s'étudie à lui présenter les occasions du péché qui lui procure cette entrée. *Explorat*

( dit St.-Cyprien, ) *an sit pars, cujus aditu penetret.* Quand l'âme consent à s'exposer à l'occasion, le démon y entre alors facilement et la dévore. Telle fut la cause de la ruine de nos premiers parents, de n'avoir pas fui l'occasion. Dieu leur avait défendu non-seulement de manger du fruit défendu, mais même d'y toucher ; c'est ce que répondit Ève au serpent qui l'excitait à s'en nourrir : *Præcepit nobis Deus ne comederemus, et ne tangeremus illud.* ( Gen. III. 3. ) Mais l'infortunée *vidit, tulit, comedit* : elle commença par regarder le fruit, puis y porta la main et enfin le mangea. Autant en arrive ordinairement à ceux qui s'exposent souvent à la tentation. Aussi un jour le démon, chassé par les exorcismes, ayant été sommé de dire quelle était l'exhortation chrétienne qu'il redoutait le plus, répondit que c'était celle qui portait à fuir les occasions ; et cela était bien vrai ; car notre ennemi se moque de toutes nos résolutions et de nos promesses à Dieu ; il ne tend qu'à nous insinuer de ne pas fuir l'occasion, parce que l'occasion est comme un bandeau que nous nous mettons devant les yeux, qui nous dérobe les lumières que nous avons reçues ; les vérités éternelles, les bons desseins que nous avons formés, qui enfin, nous faisant tout oublier, nous force pour ainsi dire à pécher.

IV. C'est pourquoi David qui avait tant éprouvé pour son propre malheur le danger de s'être exposé à des occasions de péché, dit que, pour se conserver fidèle à Dieu, il s'était interdit l'approche de toute occasion qui pouvait le faire retomber en faute : *Ab omni viâ malâ prohibui pedes meos, ut custodiam mandata tua.* ( Ps. cxviii. 100. ) Il ne dit pas seulement de tout péché, mais de toute voie mauvaise qui conduit au péché. Le démon ne manque pas de prétextes à nous

présenter pour nous persuader que telle occasion où nous nous exposons n'est point volontaire, mais forcée. Quand l'occasion est vraiment forcée, le Seigneur ne nous laissera pas privés de son secours, pour nous préserver d'une chute : dans tout autre cas, il faut la fuir. Mais combien de fois ne nous faisons-nous pas illusion à cet égard, et ne cherchons-nous pas de fausses excuses ? Ne perdons pas de vue ce conseil que nous donne Jésus-Christ, pour vaincre toutes les tentations et nous sauver : *Si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum, et projice abs te* ( Matth. v. 29. ) Si tu t'aperçois que ton œil droit te soit une cause de damnation, il faut l'arracher et le jeter loin de toi ; *projice abs te* ; c'est-à-dire que, quand il s'agit de la perte de l'âme, il faut fuir toute occasion dangereuse. St.-François d'Assises disait, comme je l'ai rapporté dans un autre discours, que le démon, en attaquant les âmes qui conservaient la crainte de Dieu, ne cherchait pas de suite à les lier de la chaîne énorme du péché mortel, parce qu'effrayées à l'idée seule du péché mortel elles fuiraient et échapperaient à de tels liens ; mais il a l'astuce de les enlacer d'abord d'un lien faible comme un cheveu dont elles s'aperçoivent à peine, et puis il réussit plus facilement à renforcer les liens, jusqu'à les rendre ses esclaves. C'est pourquoi si l'on veut se délivrer d'un tel péril, on doit rompre ces premiers liens encore faibles, c'est-à-dire toutes les occasions dangereuses, ces salutations, ces billets, ces cadeaux, ces paroles affectueuses. Et pour parler spécialement de celui qui a été dans l'habitude de l'impureté, il ne suffira pas qu'il fuie les occasions prochaines ; s'il n'évite pas encore les plus indirectes il retombera facilement dans le péché.

V. L'impureté est un vice, dit St.-Augustin, qui

attaque tout le monde, et dont peu se rendent vainqueurs : *Communis pugna et rara victoria*. Combien de malheureux qui se sont exposés à le combattre, et sont restés vaincus. Mais non, dit le démon à tel chrétien, pour l'engager à ne pas fuir l'occasion ; ne crains rien il n'y a point de victoire sans tentation : *Nolo* (répond St.-Jérôme) *pugnare spe victoriæ, ne perdam aliquando victoriam*. Non, je ne veux pas m'exposer à combattre dans l'espoir de vaincre ; parce que m'exposant ainsi volontairement, j'y perdrai quelque jour mon âme et mon Dieu. En pareil cas il faut, pour vaincre, un grand secours de Dieu ; et afin de nous en rendre dignes de notre côté, il faut nous attacher à fuir l'occasion, et nous recommander sans cesse à Dieu, pour obtenir la force d'observer la continence ; force que nous n'aurions pas par nous-mêmes, et que Dieu seul peut nous donner. *Et ut scivi* (disait le Sage) *quoniam aliter non possum esse continens, nisi Deus det.... adii Dominum, et deprecatus sum illum*. (Sap. VIII. 21.) Mais si nous cherchons l'occasion, comme dit l'Apôtre, nous préparons nous-mêmes la révolte de la chair contre le esprit : *Sed neque exhibeatis membra vestra, arma iniquitatis peccato*. (Rom. VI. 13.) St.-Cyrille d'Alexandrie expliquant ce passage, dit : *Tu das stimulum carnis tuæ, tu illam adversus spiritum armas et potentem facis*. Dans la guerre contre nos passions, dit St.-Philippe de Néri, ce sont les poltrons qui triomphent, c'est-à-dire ceux qui fuient l'occasion ; ceux au contraire qui s'y exposent fournissent des armes à la chair et la rendent si puissante qu'il leur devient moralement impossible de lui résister.

VI. Dieu dit à Isaïe : *Clama : Omnis caro fœnum*. (Isa. XL. 6.) Or si tout homme est foin, dit St.-Chrysostôme, que fait celui qui prétend se maintenir pur,

en s'exposant aux occasions de péché, sinon de vouloir placer un flambeau au milieu du foin, sans que le foin brûle : *Lucernam in fœnum pone, ac tùm aude negare quod fœnum exuratur.* Non, écrit St.-Cyprien, il n'est pas possible de rester au milieu des flammes, sans se brûler : *Impossibile est, flammis circumdari et non ardere.* (De sing. cler.) L'Esprit-Saint exprime la même chose en disant qu'on ne peut marcher sur des charbons ardents sans se brûler les pieds : *Nunquam potest homo ambulare super prunas, ut non comburantur plantæ ejus.* (Prov. vi. 17.) Ne pas se brûler en ce cas serait un miracle. St.-Bernard, va jusqu'à dire que conserver son innocence, en s'exposant à l'occasion prochaine, serait un plus grand miracle que la resurrection d'un mort : *Majus miraculum est, quam mortuum suscitare,* telles sont ses propres paroles.

VII. Il y en a qui se confient follement en leur propre force, oubliant qu'elle n'est rien de plus que l'étau posée sur la flamme : *Et erit fortitudo vestra ut favilla stupæ.* (Isa. i. 31.) D'autres se font illusion sur leur changement de vie, sur les confessions et les promesses faites à Dieu et ils disent : avec la grâce de Dieu, je ne cours plus aucun danger à voir telle personne et je serai préservé des mêmes tentations. Écoutez, vous qui parlez ainsi : en Mauritanie, il est, dit-on, une espèce d'ours qui font la chasse aux singes ; ceux-ci, à l'aspect de leur ennemi, sautent sur les arbres et se mettent ainsi à l'abri de ces poursuites : Mais que fait l'ours ? il s'étend à terre et fait le mort, attendant que le singe descende de l'arbre, et alors il se relève, le saisit et le dévore. Ainsi fait le démon, il nous fait regarder la tentation comme morte, et si l'homme descend, c'est-à-dire s'expose à l'occasion du péché, il fait surgir la tentation et le dévore. O combien d'âmes



malheureuses, qui bien qu'appliquées à la vie spirituelle, faisant l'oraison mentale, communiant souvent, menant enfin une sainte vie, pour s'être exposés à la tentation, sont restées esclaves du démon? Il est rapporté dans l'histoire ecclésiastique, qu'une sainte femme, qui pratiquait le pieux office d'ensevelir les martyrs, en rencontra un jour un qui n'était point encore mort; elle le conduisit dans sa maison, et, à de force soins et de remèdes, parvint à le guérir. Qu'arriva-t-il? ces deux saints, car comment nommer autrement deux personnes dont l'une avait été prête à mourir pour la foi, et dont l'autre, par son œuvre pieuse, bravait la vengeance des tyrans, tombèrent d'abord dans le péché, perdirent la grâce de Dieu, s'enfoncèrent de plus en plus dans le mal, et finirent par renier la foi. St.-Macaire rapporte un trait pareil d'un saint vieillard, qui avait été à moitié brûlé, pour avoir refusé de renoncer à sa foi. Retourné à la prison, il entra en familiarité avec une femme dévote qui soignait les prisonniers, et tomba dans le péché.

VIII. Le Saint-Esprit nous avertit de fuir le péché, comme on fuit la rencontre du serpent : *Quasi à facie colubri, fuge peccatum* (Eccl. xxi. 2.) Ainsi comme on ne redoute pas seulement la morsure du serpent, mais son contact et même son approche, de même il faut fuir, non seulement le péché, mais les occasions de péché, c'est-à-dire, telle maison, telle personne : *Longe fac ab eâ viam tuam, et ne appropinques foribus domus ejus*. (Prov. v. 8.) Le sage dit : Non seulement tu dois t'abstenir d'aller dans cette maison, qui pour toi est la voie de l'enfer : *Via inferi domus ejus*. (Prov. vii. 27) : Mais prends garde à ne pas même en approcher, et passe au loin : *Longe fac ab eâ viam tuam*. Mais si je cesse d'aller dans cette maison, mes intérêts en souf-

friront. Il vaut mieux que tu perdes tout, que de perdre ton âme et Dieu. On doit bien se persuader qu'en fait de chasteté, on ne peut jamais dire qu'on a pris assez de précautions. Si nous voulons nous garantir du péché, craignons et tremblons sans cesse, comme nous y exhorte St.-Paul : *Cum metu et tremore vestram salutem operamini.* (Phil. II. 12.) Qui ne craint pas de se risquer dans les occasions dangereuses se sauvera difficilement. C'est pourquoi nous devons, dans nos prières, répéter chaque jour, et plusieurs fois par jour, ces paroles du *Pater noster* : *Et ne nos inducas in tentationem.* Seigneur, ne permettez pas que je sois exposé à de telles tentations, qu'elles me fassent perdre votre grâce. Nous ne pouvons mériter par nous-mêmes la grâce de persévérance; mais Dieu l'accorde certainement, dit St.-Augustin, à qui la demande puisqu'il a promis d'exaucer celui qui le prie; ce qui a fait dire à ce même saint que le Seigneur *Promittendo, debito rem se fecit.*

---

## SERMON XXIII.

POUR LE SECOND DIMANCHE APRÈS PAQUES.

Du scandale.

*Lupus rapit et dispergit oves* (Jean. x. 12.)

Les loups qui ravissent et dispersent les brebis de Jésus-Christ, comme il est dit dans l'Évangile de ce jour, sont les pécheurs scandaleux, qui, non contents de se perdre eux-mêmes, travaillent à la perte des autres. Mais, malheur, a dit Dieu, *Væ homini illi, per quem scandalum venit.* (Matth. XVIII. 7.) Malheur à celui qui

scandalise les autres et cause leur perte. Mes chers auditeurs, s'il en est parmi vous, qui, par le passé, aient causé quelque scandale, je veux leur démontrer la grandeur du mal qu'ils ont fait, pour qu'ils en gémissent et s'en gardent à l'avenir. Dans ce dessein je ferai voir :

*Dans mon premier point, combien le scandale déplaît à Dieu.*

*Dans le second point, le châtement sévère que Dieu réserve aux auteurs du scandale.*

### PREMIER POINT.

Combien le scandale déplaît à Dieu.

I. Avant tout, disons ce que c'est que le scandale. Voici comment le définit St.-Thomas : *Est dictum, vel factum præbens proximo occasionem ruinæ spiritualis.* (St.-Thom. II. 2. q. 45. a. 1.) Le scandale est donc toute parole ou action par laquelle on cause ou seulement on occasionne la perte de l'âme du prochain. Il peut être direct ou indirect. Le scandale *direct* consiste à tenter et induire directement le prochain à commettre le péché. Le scandale *indirect* est donné lorsque l'on ne s'abstient pas de paroles ou d'actions que l'on prévoit devoir être une occasion de chute pour les autres. Or le scandale direct ou indirect, donné en matière grave, est toujours un péché mortel.

II. Voyons maintenant à quel point irrite Dieu celui qui lui fait perdre une âme. Pour s'en faire une juste idée, il faut considérer combien l'âme de notre prochain, quel qu'il soit, est chère à Dieu. D'abord il l'a faite à son image : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.* (Gen. 1. 26.) Dieu a créé les au-

tres créatures avec un seul mot : *fiat*, par un signe unique de sa volonté ; mais c'est par son propre souffle qu'il a créé l'âme de l'homme : *Et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ.* (Gen. iii. 7.) Cette âme de ton prochain, Dieu l'a aimée de toute éternité : *In charitate perpetuâ dilexi te ; ideo attraxi te, miserans tui.* (Jerem. xxxi. 3.) Il la destinée à régner dans le paradis et à partager sa gloire, comme nous le lisons dans St.-Pierre : *Ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ.* (2. Petr. i. 4.) Il la fera participer dans le ciel à sa propre béatitude : *Intra in gaudium Domini tui.* (Matth. xxi. 29.) Et enfin il se donnera lui-même à elle pour récompense : *Ego ero merces tua magna nimis.* (Gen. xv. 21.)

III. Mais rien ne peut mieux faire connaître l'estime que Dieu fait d'une âme, que ce qu'a fait le verbe incarné pour la racheter de la mort du péché. *Quàm pretiosus sis*, écrit St.-Eucher, *si factori non credis, interroga redemptorem.* Et St.-Ambroise, parlant du soin que nous devons avoir du salut de nos frères : *Quantum valeat salus fratris, ex morte Christi cognoscitur.* La valeur d'une chose se connaît au prix qui en est offert par un acheteur éclairé. Or, si Jésus-Christ a racheté nos âmes de son sang, comme dit l'Apôtre : *Empti enim estis pretio magno ;* (1. cor. vi. 20 :) je peux donc dire qu'une âme vaut tout ce que vaut le sang d'un Dieu, et c'est aussi ce qu'écrit St.-Hilaire : *Tem copioso munere redemptio agitur, ut homo Deum valere videatur.* C'est pourquoi notre sauveur nous déclare que le bien ou le mal que nous faisons au moindre de nos frères, c'est à lui-même que nous le faisons : *Quandiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.* (Matth. xxv. 49.)

IV. De là on peut conclure à quel point Dieu doit

être irrité contre celui qui, par le scandale, cause la perte d'une âme; autant vaut dire qu'il lui enlève et met à mort une fille chérie. pour laquelle il a donné son sang et sa vie. Aussi St.-Léon appelle-t-il homicide l'auteur du scandale : *Quisquis scandalizat, mortem infert animæ proximi*. Homicide plus coupable que les autres, car il donne la mort non au corps, mais à l'âme, et fait perdre à Jésus-Christ tout le prix de ses larmes et de ses douleurs, tout ce qu'il a fait et souffert pour gagner à lui cette âme. L'Apôtre écrit : *Sic autem peccantes in fratres et percutientes conscientiam eorum infirmam, in Christum peccatis*. (1. cor. VIII. 12.) Celui qui scandalise un autre, pèche directement contre Jésus-Christ même; parce que, dit St.-Ambroise, en faisant perdre une âme, il fait perdre à Jésus-Christ l'œuvre pour laquelle il a passé tant d'années dans les fatigues et les tourments. On raconte que le B. Albert-le-Grand avait travaillé trente années de sa vie à composer une tête, semblable à une tête humaine, et qui prononçait certaines paroles; on ajoute que St.-Thomas, soupçonnant que cette merveille fût l'effet d'un art diabolique, saisit cette tête et la brisa. De quoi le B. Albert se plaignit, en lui disant : *Opus triginta annorum fregisti mihi*. Je ne sais si ce fait est vrai, mais ce qui est certain, c'est que Jésus-Christ, en voyant la perte d'une âme causée par un scandale, peut bien dire à celui qui l'a donné : Ah ! Malheureux qu'as-tu fait ? Tu m'as fait perdre une âme pour laquelle j'ai employé trente-trois ans de vie.

V. On lit dans l'Écriture qu'après avoir vendu leur frère, les fils de Jacob dirent à leur père, qu'une bête féroce l'avait dévoré : *Fera pessima devoravit eum*. (Gen. xxxvii. 20.) et que, pour mieux faire croire leur men

songe, ils lui présentèrent la robe de Joseph, teinte du sang d'un chevreau, et lui dirent : *Vide utrum tunica filii tui sit.* (Ibid. v. 32.) Sur quoi le malheureux père s'écria en pleurant : *Tunica filii mei est, fera pessima comedit eum.* (Ibid. v. 33.) Pareillement nous pouvons imaginer que lorsqu'une âme tombe dans le péché, par suite d'un scandale, les démons présentent à Dieu la tunique de notre prochain, teinte du sang de l'Agneau sans tache, de Jésus-Christ, c'est-à-dire la grâce perdue par cette âme scandalisée, que Jésus-Christ avait rachetée de son sang, et qu'ils lui disent : *Vide utrum tunica filii tui sit.* Et alors si Dieu pouvait connaître la plainte, il gémirait amèrement, comme Jacob, en voyant cette âme perdue, cette pauvre fille massacrée, et il dirait : *Tunica filiae meae est; fera pessima comedit eam.* Le Seigneur ira donc à la recherche de la bête féroce : *Où est-elle, où est-elle, s'écriera-t-il, cette bête féroce qui a dévoré ma fille ?* Et quand il l'aura trouvée, que lui fera-t-il ?

VI. Dieu parlant au prophète Osée, (xiii. 8.) dit : *Occurram eis quasi ursae raptis catulis.* Quand l'ours, de retour à sa tanière, n'y retrouve pas ses petits, elle va parcourir la forêt entière, cherchant le ravisseur, et, si elle le rencontre, avec quelle rage elle s'élance pour le déchirer ! Ainsi le Seigneur dit qu'il se jettera sur l'auteur du scandale, qui lui a dérobé sa progéniture. Le coupable aura beau répondre : Mais si mon prochain est damné je n'y peux plus rien. Il l'est par ta faute, dira Dieu, et tu dois me la payer : *Sanguinem vero ejus de manu tuâ requiram.* (Ézéch. iii. 20.) On trouve écrit dans le Deutéronome (xix. 21.) *Non miseraberis ejus sed animam pro animâ.* Tu as fait perdre une âme, tu perdras la tienne. Passons au second point :

## DEUXIÈME POINT.

Du châtement sévère que Dieu réserve à l'auteur du scandale.

VII. *Væ homini illi per quem scandalum venit.* (Matth. XVIII. 7.) Autant est grand le déplaisir que le scandale cause à Dieu, autant doit l'être aussi le châtement qu'il lui destine. Voici comment Jésus-Christ parle de ce châtement : *Qui autem scandalizaverit unum ea pusillis istis, expedit ei, ut suspendatur in collo ejus mola asinaria, et demergatur in profundum maris.* (Matth. XVIII. 6.) Celui donc qui cause le scandale doit être, comme dit le Seigneur, jeté dans la mer, avec une meule de moulin au cou : Le texte dit *mola asinaria*, parce que, d'après la remarque de l'Abbé, les ânes servaient dans la Palestine à faire tourner les moulins. Le criminel exécuté en place publique émeut encore de compassion les spectateurs qui, ne pouvant le délivrer, prient au moins Dieu pour lui ; mais celui qu'on jette dans la mer est privé même de cette compassion. Un auteur dit que Jésus-Christ spécifie un pareil châtement pour l'auteur du scandale, afin de faire voir qu'il est tellement odieux aux anges et aux saints, qu'ils n'osent pas eux-mêmes recommander à Dieu celui qui a causé la perte d'une âme : *Indignus declaratur, qui videatur, nedum adjuvetur.* (Mansi. cap. III. II. 4.)

VIII. St.-Jean-Chrysostôme écrit que, bien que Dieu oublie et pardonne les péchés les plus graves, le scandale lui est tellement odieux qu'il ne le laisse jamais passer sans le châtement qu'il mérite : *Tam Deo horribile est scandalum, ut peccata graviora dissimulet, non autem peccata ubi frater scandalizatur.* Dieu le déclare lui-même dans Ézéchiël, (xiv. 7. 8.) lorsqu'il dit : Par

quelqu'un, *scandalum iniquitatis suæ statuatur... faciam eum in exemplum et in proverbium, et disperdam eum de medio populi mei.* Et en effet le péché que nous trouvons dans la sainte Écriture, le plus rigoureusement puni de Dieu, c'est celui du scandale. Le grand prêtre Héli, pour n'avoir pas corrigé ses fils, qui scandalisaient le peuple, en dérochant les chairs des sacrifices (car les pères ne sont pas seulement tenus du scandale qu'ils donnent eux-mêmes par leur exemple, mais encore de celui de leurs enfants qu'ils négligent de corriger) s'attira cette malédiction de Dieu : *Facio verbum, quod quicumque audierit, tinniet ambas aures ejus; erat enim peccatum grande nimis.* (4. Reg. III. 11.) Quel était ce péché si grand ? St.-Grégoire nous l'explique : *quia ad peccandum alios pertrahebat.* Pourquoi Jéroboam fut-il aussi sévèrement puni ? Parce qu'il causa des scandales : *Qui peccavit et peccare fecit Israël.* (III. Reg. XIV. 16.) Dans la famille d'Achab, toute ennemie de Dieu, la plus cruellement châtiée fut Jézabel, puisqu'elle fut précipitée par une fenêtre et dévorée par les chiens, qui ne laissèrent d'elle que le crâne et les extrémités des membres. Et pourquoi ? parce que, comme le dit le docteur d'Avila, *ipsa incitabat Achab ad omne malum.*

IX. C'est pour le péché de scandale que l'enfer a été créé : *In principio creavit Deus celum et terram.* (Gen. I. 1.) Quand Dieu créa-t-il ensuite l'enfer ? Ce fut lorsque Lucifer commença à séduire les Anges et à les porter à la révolte contre Dieu, car afin qu'il ne pût gagner aussi les autres qui étaient restés fidèles, il fut aussitôt après son péché précipité du ciel. De là ce que dit Jésus-Christ aux Pharisiens, dont le mauvais exemple scandalisait le peuple, qu'ils étaient fils du démon, qui fut dès l'origine le meurtrier des âmes :



*Vos ex patre diabolo estis : ille homicida erat ab initio.* (Jean. VIII. 44.) De même, quand St.-Pierre scandalisait notre Sauveur lui-même, en lui insinuant de ne pas se laisser prendre par les Juifs, et qu'ainsi il tentait de l'empêcher d'accomplir la rédemption des hommes, Jésus-Christ l'apostropha du nom de démon : *Vade post me , Satana , scanalatum es mihi.* ( Matth. xvi. 23. ) Et, en effet, quel autre office remplit l'auteur du scandale que celui de ministre du démon ? Certainement les démons ne gagneraient pas tant d'âmes, s'ils n'y étaient aidés par ces ministres impies. Celui qui scandalise ses frères fait plus de mal que cent démons.

X. St.-Bernard, sur cette parole d'Ezéchias, dans Isaïe : ( xxxviii. 17. ) *Ecce in pace amaritudo mea amarissima*, met dans la bouche de la sainte Église les paroles suivantes : *Pax à paganis, pax ab hæreticis ; non pax à filiis.* Au temps où nous vivons, l'Église n'a plus à souffrir la persécution des idolâtres ni des hérétiques ; mais elle est toujours persécutée par ses propres enfants, c'est-à-dire par ceux qui causent des scandales. Les chasseurs aux filets se servent d'*appeaux* qui sont des oiseaux aveuglés et retenus qui attirent les autres. Ainsi fait le démon, dit St.-Éphrem : *Cum fuerit capta anima, ad alias decipiendas fit laqueus.* Quand le démon a fait tomber quelqu'un dans le péché, il l'aveugle, le lie comme son esclave, et s'en sert comme d'*appeau* pour tromper les autres et les attirer dans les filets du péché. Non-seulement il l'incite à tromper les autres, mais il l'y force même, dit St.-Léon : *Habet hostis multos, quos obligat ad alios decipiendos.* ( S. Leo, Serm. de Nativ. )

XI. Malheureux les scandaleux ! car ils auront dans l'enfer à souffrir seuls la somme de tourments dus à tous les péchés qu'ils auront fait commettre. César

raconte ( lib. II. cap. 6. ) qu'au moment où un scandaleux mourut, un saint homme eut la vision de son jugement et de sa condamnation ; il le vit arriver ensuite à la porte de l'enfer, et là il fut assailli par toutes les âmes qu'il avait scandalisées, et qui lui dirent : Viens, maudit, viens expier tous les péchés que tu nous as fait commettre ; puis elles se jetèrent sur lui et commencèrent, comme autant de bêtes féroces, à le déchirer. St.-Bernard remarque que quand l'Écriture parle des autres pécheurs, elle présente l'espoir d'amendement et de pardon, mais que quand il s'agit des auteurs de scandale, elle en parle comme de réprobus déjà séparés de Dieu et sans espoir de salut : *Loquitur tanquam à Deo separatis, unde hisce nulla spes vitæ esse poterit.*

XII. Tel est l'état déplorable où nous voyons que tombent ceux qui scandalisent leur prochain par leur exemple ; qui tiennent des propos déshonnêtes devant leurs compagnons, leur serviteurs ou devant de jeunes innocents, auxquels ces paroles suggèrent de mauvaises pensées et font commettre mille péchés ; pensez alors à la douleur qu'éprouvent les Anges gardiens des âmes de ces jeunes enfants, en les voyant tomber dans le péché, et comme ils doivent demander à Dieu vengeance contre ceux dont la bouche sacrilège les a scandalisés. Une punition terrible attend également ceux qui raillent et tournent en ridicule la bonne conduite des autres, car un grand nombre, trop sensible à ces moqueries, abandonnent la bonne voie et se jettent dans une vie désordonnée. Mais qu'en sera-t-il de ceux qui vont jusqu'à s'entremettre pour le succès de quelque commerce scandaleux ? de ceux qui osent se vanter du mal qu'ils ont fait ? O Dieu ! bien loin de se repentir, de gémir de vous avoir of-

fensé, ils s'en rient ou s'en glorifient ! J'en vois d'autres qui conseillent le péché ; j'en vois qui y excitent leur prochain ; il y en a même qui enseignent aux autres comment il se commet ; chose que les démons ne font pas ! que dirons-nous de ces pères et mères qui négligent d'éloigner leurs enfants du péché, qui permettent à leurs fils de fréquenter ces sociétés perverses, ces maisons dangereuses ; à leurs filles de s'entretenir avec les jeunes hommes ? O de quels fouets vengeurs seront frappés et châtiés au jour du jugement tous ces auteurs de scandale.

XIII. Peut-être quelqu'un d'entre vous dira-t-il : Ainsi donc, mon père, puisque j'ai causé du scandale, je suis perdu sans rémission ; je n'ai plus aucun espoir de salut ? Non ; je n'entends point dire que vous soyez sans aucun espoir. La miséricorde de Dieu est grande et il a promis de pardonner à qui se repent. Mais si vous voulez-vous sauver, il faut que vous répariez le scandale que vous avez causé. St.-Césaire ( Homel. 8. ) nous dit : *Qui cum multorum destructione se perdidit, cum multorum ædificatione se redimat.* Tu t'es perdu en entraînant avec toi plusieurs autres par tes scandales, tu es obligé à réparer ce mal ; et comme jusqu'ici tu as attiré les autres dans le mal, il faut maintenant les attirer vers le bien par de bons discours, de bons exemples, en fuyant les occasions de péché, en fréquentant les sacrements, en te montrant souvent à l'église pour faire l'oraison ou pour y entendre la parole de Dieu. Et désormais garde-toi plus que de la mort de toute action, de toute parole qui puisse scandaliser autrui. *Sufficiat lapso* ( dit St.-Cyprien ) *ruina sua.* ( Lib. 1. Epist. 3. ) Et St.-Thomas de Villeneuve : *Sufficiant vobis peccata vestra.* Eh ! quel mal t'a fait Jésus-Christ pour que, non content

de l'offenser, tu le fasses encore offenser par d'autres? Ah! c'est trop de cruauté.

XIV. Gardez-vous donc dorénavant du moindre scandale; et, si vous voulez vous sauver, fuyez ceux qui le donnent. Ces démons incarnés se damneront certainement, mais si vous ne les fuyez pas, vous vous damnerez avec eux. *Væ mundo à scandalis*, dit notre Seigneur. (Matth. xviii. 7.) Cela veut dire que beaucoup se perdent à l'occasion du scandale. Mais, dit-on, cette personne est mon ami; je lui ai des obligations, j'espère beaucoup d'elle. Oui, mais Jésus-Christ a dit : *Si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum, et projice abs te : bonum tibi est cum uno oculo in vitam intrare, quam duos oculos habentem mitti in gehennam ignis.* (Matth. xviii. 9.) Ainsi quand cette personne nous serait aussi précieuse que l'œil droit, il la faut quitter et ne la plus voir; il vaut mieux perdre un œil et sauver son âme que de le conserver pour aller en enfer.

## SERMON XXIV.

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

Le prix du temps.

*Modicum, et jam non videbitis me.* (Jean. xvi. 16.)

Il n'est rien de plus court que le temps! et il n'est rien qui soit plus précieux. Rien de plus court que le temps; car le temps passé n'est plus, le futur est incertain, et le présent n'est qu'un instant rapide. C'est là ce qu'entendait Jésus-Christ, quand il disait, en parlant de sa mort prochaine : *Modicum, et non*

*videbitis me.* Autant pouvons-nous dire de notre vie, laquelle, selon St.-Jacques, n'est qu'une vapeur qui se disperse et disparaît : *Quid enim est vita vestra? vapor ad modicum parens.* (Jac. iv. 5.) Mais autant cette durée de notre vie est courte, autant aussi elle est précieuse, puisque chaque moment, bien employé, peut nous valoir des trésors de mérite pour le paradis; de même que son mauvais emploi peut nous conduire au péché et nous rendre dignes de l'enfer. Tel est le sujet que je veux vous développer aujourd'hui, savoir, combien sont précieux tous les instants que Dieu nous accorde, non pour les dissiper, encore moins pour pécher et nous perdre; mais pour faire le bien et nous sauver.

I. Dieu parlant par la bouche d'Isaïe, dit : *In tempore placito exaudivi te, et in die salutis auxiliatus sum tui.* (Isa. XLIX. 8.) St.-Paul explique ce passage en disant que le temps, *placito*, est celui dans lequel Dieu a résolu de nous favoriser de ses bienfaits, puis il ajoute : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.* (2. Cor. vi. 2.) Et là-dessus l'Apôtre nous exhorte à ne pas dissiper inutilement le temps présent qu'il appelle le jour du salut, parce que ce jour perdu, il ne se retrouvera plus peut-être de salut pour nous. Mais ce temps est court, nous dit encore St.-Paul : *Tempus breve est, reliquum est, ut... qui flent (sint) tanquàm non flentes, et qui gaudent tanquàm non gaudentes, etc., et qui utuntur hoc mundo, tanquàm non utantur.* (1. Cor. VII. 29.) Or, si le temps que nous devons passer sur la terre est court, continue l'Apôtre, que ceux qui gémissent, cessent de gémir, car leurs souffrances seront de peu de durée; et que ceux qui se réjouissent ne s'oublient pas dans leurs joies, car elles finiront aussi bientôt; et de là il conclut que

nous devons user des choses de ce monde, non pour jouir des biens périssables, mais pour opérer notre salut éternel.

II. Le Saint-Esprit nous dit : *Fili, conserva tempus.* (Eccl. iv. 23.) Mon fils, sachez ménager le temps qui est la chose la plus précieuse, le don le plus grand que Dieu ait pu te faire. St.-Bernardin de Sienne ne craint pas d'avancer qu'un moment de temps a autant de valeur que Dieu lui-même : *Tantum valet tempus, quantum Deus, nam in tempore bene consumpto comparatur Deus.* (In serm. 4. post dom. I. quadr. cap. 4.) Et, en effet, dit le même saint, un moment suffit pour que l'homme obtienne le pardon de ses péchés, acquiert la grâce de Dieu et la gloire du paradis. *Modico tempore potest homo lucrari gratiam et gloriam.*

III. Dans un autre endroit, St.-Bernard déplore l'erreur des hommes par qui le temps, la chose la plus précieuse, est regardée comme la plus vile : *Nil pretiosius tempore, nil vilis reputatur.* (Serm. 3. ad Scholar.) Je vois un homme passer quatre, cinq heures à jouer, et si je lui dis : Frère, à quoi perdez-vous tout ce temps ? Il me répond : je me divertis. J'en vois un autre qui se tient la moitié d'une journée dans la rue ou à une fenêtre, et si je lui demande : Que faites-vous là ? Je passe le temps, me répond-il. Et pourquoi, dit le même saint, perdre ainsi le temps ? quand il ne s'agirait que d'une heure, pourquoi perdre cette heure, la seule peut-être que Dieu vous accorde pour pleurer vos péchés et mériter la grâce divine ? *Donec hora pertranseat, quam tibi ad agendam pœnitentiam, ad acquirendam gratiam miseratio conditoris indulserat ?*

IV. Oh ! combien ce temps, si méprisé des hommes

pendant cette vie, sera regretté au moment de la mort et encore plus dans l'autre vie ! Le temps est un bien qui n'existe pour nous que dans la vie présente ; il ne se retrouve pas dans l'autre ; il ne se retrouve pas dans l'enfer , ni dans le ciel. Dans l'enfer , le cri des damnés est celui-ci : *Oh si daretur hora !* Ils paieraient à tout prix une heure, une minute de temps qui leur permettrait de réparer leur ruine éternelle ; cette heure , cette minute , ils ne l'auront jamais. Dans le ciel on n'a plus de regret , mais si les bienheureux pouvaient en ressentir , ce serait sans doute d'avoir , pendant leur vie , perdu le temps qu'ils auraient pu employer à acquérir une gloire plus grande et de ne pouvoir plus regagner ce temps. Une religieuse bénédictine apparut après sa mort à une personne à qui elle dit qu'elle était dans le ciel pleinement heureuse ; mais que si elle pouvait désirer quelque chose c'était de retourner sur la terre pour y souffrir davantage et mériter par là une plus grande gloire ; et elle ajouta qu'elle aurait accepté de supporter de nouveau la longue et douloureuse maladie qui l'avait conduite au tombeau , et cela jusqu'au jour du jugement , afin d'acquérir seulement la portion de gloire qui correspond au mérite d'un *Ave Maria*. Par ce motif , St.-François de Borgia s'appliquait à consacrer à Dieu la plus petite parcelle de son temps. Quand les autres se livraient à des entretiens futiles , lui , s'entretenait avec Dieu par de saints mouvements de cœur ; et il s'y absorbait tellement que lorsqu'ensuite on l'interpellait sur ce qui venait d'être dit devant lui , il ne savait que répondre , et comme on l'en blâmait , il répondit : Je préfère cent fois passer pour lourd d'esprit , que de perdre le temps en choses vaines.

V. *Mais, dira-t-on, quel mal fais-je ainsi? Quoi! n'est-ce pas un mal que de perdre le temps en jeux, en conversations, en choses inutiles et qui n'apportent aucun profit spirituel? Dieu, n'est-ce pas, vous a accordé ce temps pour que vous le dissipiez ainsi? Non, vous dit le Saint-Esprit: Non te prætereat particula bona diei. (Eccl. xiv. 14.) Ces ouvriers, dont parle St.-Matthieu (au chap. 20), ne faisaient pas mal non plus, mais ils perdaient seulement leur temps, se tenant oisifs sur la place publique: Ils en furent repris par le Père de famille: Quid hic statis tota die otiosi? (Matth. xx. 6.) Au grand jour du jugement, Jésus-Christ nous demandera compte, non-seulement d'un mois, d'un jour perdu, mais même d'une seule parole oiseuse: Omne verbum otiosum... reddent rationem in die judicii, (Matth. xii. 36.) et c'est avec la même rigueur qu'il comptera le temps perdu. Or, tout le temps qui n'est pas employé en vue de Dieu, est temps perdu, dit St.-Bernard: Omne tempus quo de Deo non cogitasti, cogita te perdidisse (S. Bern. coll. 1. cap. 8.) Aussi le Seigneur nous adresse-t-il ce conseil: Quodcumque facere potest manus tua, instanter operare; quia nec opus, nec ratio... erunt apud inferos, quò tu properas. (Eccl. ix. 10.) N'attends pas à demain à faire ce que tu peux faire aujourd'hui; car demain peut-être tu seras mort et entré dans l'autre vie, où, nec opus, tu n'auras plus le temps de faire le bien, nec ratio, ni de motif même d'agir, puisqu'il ne s'agit alors que de jouir de la récompense qu'on a méritée ou de souffrir la peine qu'on a encourue par le péché. *Ho liè si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra. (Psalm. lxxxiv. 8.)* Dieu t'appelle aujourd'hui à la pénitence, il te crie de restituer ce que tu as dérobé, de faire la paix avec ton ennemi: Fais-le de suite, car demain il peut*



arriver ou que tu n'en auras plus le temps, ou que la voix de Dieu ne se fera plus entendre. Toute l'œuvre de notre salut consiste à répondre fidèlement à la voix de Dieu et dans le temps même où il nous parle.

VI. Mais je suis jeune, m'objecte-t-on; plus tard je me donnerai à Dieu. Mais tu sais bien, mon fils, que Jésus-Christ maudit le figuier sur lequel il ne vit point de fruit; quoique ce ne fût pas alors la saison des figes, ainsi que le remarque l'Évangéliste: *Non enim erat tempus ficorum.* (Marc. xi. 13.) Par là le sauveur a voulu nous faire sentir que l'homme, en tout temps, même dans sa jeunesse, doit produire le fruit des bonnes œuvres; autrement il sera maudit et n'en produira plus à l'avenir, comme l'arbre auquel il fut dit: *Jam non amplius in æternum ex te fructum quisquam manducet.* (Ibid. v. 14.) On lit dans l'Ecclésiastique: *Ne tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem, subito enim veniet ira illius.* (Eccl. v. 8.) Si vous vous trouvez en faute, ne tardez pas à vous repentir et à vous confesser, ne différez pas même au lendemain, parce que si vous ne suivez pas la voix de Dieu qui vous appelle aujourd'hui à la pénitence, il est possible que la mort vous surprenne aujourd'hui même dans le péché, et alors demain plus de remède pour vous. Chose étonnante! Le démon trouve trop court tout le temps de notre vie et n'en laisse passer aucun instant de jour ou de nuit sans nous tenter: *Descendit diabolus ad nos, habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet.* (Apoc. xii. 12.) Notre ennemi donc ne perd pas un moment pour travailler à nous perdre et nous laissons se perdre le temps que Dieu nous accorde pour nous sauver!

VII. Tu dis: *Plus tard je me donnerai à Dieu.* Mais St.-Bernard te répond: *Quid de futuro, miser, præsu-*

*mis, tanquam Pater tempora in tua posuerit potestate?* (Serm. 38. de part. etc.) Malheureux ! pourquoi retardes-tu présomptueusement de te donner à Dieu, comme si Dieu avait mis le temps en ton pouvoir pour te donner à lui quand il te plairait ? Job tremblait en pensant qu'il était incertain que sa vie durât un moment de plus : *Nescio enim, quamdiu subsistam, et si post modicum tollat me factor meus.* (Job. xxxii. 22.) Et toi tu dis : Aujourd'hui je ne veux pas me confesser ; j'y songerai demain. Comment ! dit St.-Augustin ; *Diem tenes, qui horam non tenes?* Quoi ! tu pourrais te promettre un jour de plus de vie quand tu n'es pas même sûr d'une heure ! De là Ste.-Thérèse disait : *Si aujourd'hui je ne suis pas préparée à mourir, je crains de faire une mauvaise mort.*

VIII. St -Bernardin déplore l'aveuglement de ces gens dissipés qui passent dans l'oisiveté les jours de leur salut, oubliant que chaque jour perdu ne se retrouvera jamais pour eux : *Transeunt dies salutis, et nemo recogitat sibi perire diem, et nunquam rediturum.* (St.-Bern. Sen. Serm. ad scholar.) Ils désireront, les malheureux, à l'article de la mort, un an de plus, un mois, un seul jour qui ne leur sera pas donné : Ils entendront alors à leur oreille ce *tempus non erit amplius.* Oh ! combien chacun d'eux paierait une semaine, un jour, une heure seulement pour régler le compte qu'ils ont à rendre à Dieu ? Pour obtenir une seule heure de temps, ils donneraient, selon l'expression de St.-Laurent Justinien, toutes leurs richesses, leurs honneurs, leurs plaisirs : *Erogaret opes, honores, delicias pro unâ hora.* (De vit. solit. cap. 10.) Mais cette heure ne leur sera point accordée : Vite, leur sera-t-il dit par le prêtre qui les assistera ; Vite, partez de

cette terre, il n'y a plus de temps pour vous : *Proficiscere , anima christiana , de hoc mundo.*

IX. A quoi leur servira alors de dire : Ah ! Si je me fusse rendu saint ! si j'eusse employé mes années à aimer Dieu ! Lorsque leur vie se trouvera passée entièrement dans le désordre ? Quelle peine est celle du voyageur qui s'aperçoit qu'il est égaré, lorsque déjà la nuit le surprend, et qu'il n'est plus temps de réparer son erreur ? Telle sera à la mort la peine de celui qui aura vécu de longues années dans le monde, sans les employer au service de Dieu. *Venit nox in quâ nemo potest operari.* (Jean, ix. 4.) Aussi le Seigneur nous avertit : *Ambulate , dum lucem habetis , ut non vos tenebræ comprehendant.* (Jean , xii. 35.) Marchez dans le chemin du salut, pendant que la lumière vous éclaire et avant d'être surpris par les ténèbres de la mort, où rien ne peut plus être fait, sinon de pleurer le temps perdu.

X. *Vocabit adversum me tempus.* (Thren. i. 15.) Au moment de la mort, notre conscience nous rappellera tout le temps que nous avons eu pour travailler à nous rendre saints et que nous avons au contraire employé à grossir nos comptes envers Dieu ; tous les appels , toutes les grâces que le Seigneur nous a faits pour gagner notre amour, et dont nous n'avons pas voulu profiter et dès-lors nous verrons fermée pour nous la voie des bonnes œuvres. Le malheureux moribond , en proie à ses remords, et enveloppé des affreuses ténèbres de la mort, s'écriera : Oh ! insensé que j'étais ! Oh ! vie entière perdue ! Oh ! années dissipées pendant lesquelles j'aurais pu ramasser des trésors de mérites et me faire saint, si je l'eusse voulu ! Je ne l'ai pas fait , et maintenant il n'est plus temps ? Mais, je le répète, à quoi serviront ces gémissements et ces ré-

flexions , alors que va se terminer cette scène du monde, que la lampe est près de s'éteindre, que le moribond touche à ce terrible moment d'où dépend son éternité ?

XI. *Et vos estote parati , quia quâ horâ non putatis , filius hominis veniet.* ( Luc. xii. 40. ) *Estote parati*, nous dit le Seigneur; il ne nous dit pas : Hommes, préparez-vous quand la mort arrivera, mais, trouvez-vous tout prêts pour ce moment ! car lorsque vous y pensez le moins, le fils de l'homme viendra vous demander compte de votre vie et alors combien dans les terreurs et la confusion de la mort il nous sera difficile de régler tellement ce compte, que nous puissions échapper à être trouvés coupables devant le tribunal de Jésus-Christ ? Cette mort peut venir dans vingt, dans trente ans ; mais elle peut aussi arriver tout prochainement, dans un an, dans un mois. Certainement si quelqu'un appréhendait de se voir bientôt sous le poids d'une accusation capitale, il n'attendrait pas jusqu'au jour du jugement, mais il s'occuperait de suite du choix d'un bon défenseur, et de prévenir et d'éclairer les ministres sur ses moyens de défense. Et nous, chrétiens, que faisons-nous ? Nous sommes certains qu'un jour il s'agira de débattre la cause pour nous la plus importante, celle dont dépend notre vie, non plus temporelle, mais éternelle ; nous savons que ce jour peut être prochain et cependant nous perdons le temps ! et au lieu de régler nos comptes envers Dieu, nous ajoutons de nouveaux délits à ceux qui appellent déjà sur nous la sentence d'une mort éternelle !

XII. Ah ! si, par le passé, nous avons malheureusement employé notre temps à offenser Dieu, songeons à en faire pénitence pendant l'espace de vie qui

nous reste, comme fit le roi Ézéchias, disant : *Reco- gitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ.* ( Isa. 38. 15. ) C'est là le but pour lequel Dieu nous laisse encore la vie , afin de l'employer à racheter le temps passé dans le mal. *Dùm tempus habemus operemur bonum.* ( Galat. vi. 10. ) Ne provoquons pas Dieu à punir notre obstination par une mauvaise mort; et si, dans les années écoulées, nous avons été insensés et coupables envers lui, en résistant à sa volonté, soyons sages à l'avenir, suivant le conseil de l'Apôtre et rachetons le temps perdu. *Videte itaque, fratres, quomodo cautè ambuletis : non quasi insipientes, sed ut sapientes, redimentes tempus, quoniam dies mali sunt.... intelligentes quæ sit voluntas Dei.* ( Ephes. v. 15. ad 17. ) Il dit : *quoniam dies mali sunt*; c'est-à-dire, enseigne St.-Anselme : les jours de cette vie présente sont, en effet, mauvais, étant exposés à mille tentations, à mille périls pour notre salut éternel; d'où il nous faut toute notre attention et tous nos soins pour éviter notre perte définitive. Et que signifient ces autres paroles : *redimentes tempus*? St.-Augustin nous l'explique : *Quid est redimere tempus, nisi cùm opus est, detrimentum temporalium ad æterna quærenda comparare*? Nous devons vivre uniquement pour accomplir avec zèle la divine volonté, et s'il est nécessaire, dit St.-Augustin, il vaut mieux souffrir des dommages temporels que de risquer nos intérêts éternels. Oh! comme St.-Paul sut bien racheter le temps de sa vie qu'il avait perdu! St.-Jérôme remarque que, bien qu'il fût le dernier des apôtres, il n'en devint pas moins le premier par ses mérites, à raison de ce qu'il fit depuis sa vocation : *Paulus novissimus in ordine, prior in meritis, quia plus omnibus laboravit.* Puisqu'il en est ainsi, pensons qu'à chaque moment nous pouvons acquérir une plus grande masse de biens éternels.

Dites-moi : S'il vous était assuré de posséder le terrain dont vous pourriez faire le tour dans une journée ou tout l'argent que vous pourriez compter dans un jour, vous amuseriez-vous à perdre le temps ? ou bien vous mettriez-vous promptement en route et vous presseriez-vous à compter la monnaie ? Et pendant que vous pouvez à chaque moment acquérir des trésors éternels pour l'autre vie, vous perdez ce temps précieux ! Ne dites pas que ce que vous pouvez faire aujourd'hui, vous le ferez aussi bien demain. Non, le jour présent n'en sera pas moins perdu pour vous, sans retour, et d'ailleurs, ce jour, si vous l'avez, le lendemain ne sera peut-être pas à vous.

---

## SERMON XXV.

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

De l'obéissance à son confesseur.<sup>1</sup>

*Quo vadis ?* ( Jean. XIII. 36. )

Pour arriver au paradis, il faut suivre la route du paradis. Beaucoup de chrétiens, ( chrétiens par la foi, mais non par leurs œuvres ) vivent dans le péché et demeurent plongés dans les plaisirs et les intérêts du monde. Si vous les interrogez : Frère, vous êtes chrétien : vous croyez à une vie éternelle, à un paradis, à un enfer ; dites-moi, voulez-vous vous sauver ? Je vous dirai avec l'Évangile de ce jour : *Quo vadis ?* où allez vous ? Ils répondront : Je ne sais ; mais j'espère en Dieu pour être sauvé. Vous dites bien : Je ne sais

Mais comment espérez-vous que Dieu vous sauve, si vous voulez vivre en réprouvé ? Comment prétendriez-vous entrer au paradis, en suivant la route de l'enfer ? Il faut absolument changer de direction et pour cela vous remettre aux mains d'un bon confesseur, qui vous guide dans la voie du paradis, et auquel, de votre côté, vous obéissiez ponctuellement. Jésus-Christ a dit : *Ores meæ vocem meam audiunt.* ( Jean, x. 27. ) Sur cette terre, nous ne pouvons, d'une manière sensible, entendre la voix même de Jésus-Christ ; mais à sa place il a institué des prêtres et nous a déclaré que celui qui les écoute, l'écoute lui-même, et que celui qui les méprise, le méprise lui-même. *Qui vos audit, me audit, et qui vos spernit, me spernit.* ( Luc. x. 16. ) Heureux donc ceux qui sont obéissants à leurs pères spirituels et malheur à ceux qui ne leur obéissent pas, car ils montrent par là qu'ils ne font point partie du troupeau de Jésus-Christ. Je veux ainsi vous démontrer aujourd'hui :

*Dans mon premier point*, quelle assurance de salut possède celui qui obéit à son confesseur.

*Dans le second point* : dans quel danger imminent de damnation est celui qui n'obéit pas à son confesseur.

### PREMIER POINT.

Quelle assurance de salut possède celui qui obéit à son confesseur.

I. C'est un des grands bienfaits de Dieu que Jésus-Christ nous ait laissé nos pères spirituels pour nous guider dans la voie du salut. Pour faire notre salut, nous devons accomplir la volonté divine en tout ce que Dieu exige de nous. En effet, quelle est la chose, je le demande, qui soit véritablement nécessaire pour

nous sauver et nous rendre Saints ? Les uns pensent que la sainteté consiste dans les pénitences multipliées ; mais un malade qui voudrait s'imposer de telles mortifications, qui mettraient ses jours en danger, ferait-il une œuvre de sainteté ? Non, et même en cela il pécherait. D'autres font consister la perfection dans l'oraison prolongée ; mais, si un père de famille abandonnait l'éducation de ses enfants pour se retirer au désert et y faire l'oraison, celui-là aussi pécherait, parce que, quelque bonne que soit l'oraison, elle ne peut dispenser un père du soin qu'il doit à ses enfants, d'autant plus qu'il peut remplir l'un et l'autre de ces devoirs sans aller au désert. Enfin il s'en trouve qui placent la sainteté dans la communion fréquente ; mais si une femme mariée voulait communier tous les matins, son mari pourrait justement s'y opposer, parce qu'une telle absence porterait tort à sa famille ; et ainsi cette femme, comme les autres, agirait mal et en devrait compte à Dieu. En quoi donc consiste la sainteté ? Elle consiste à faire complètement la volonté de Dieu.

II. Mais, dira-t-on, comment pouvons-nous bien connaître ce que Dieu demande de nous ? C'est-là un point plein de doute et d'obscurité, selon l'expression de David : *A negotio perambulante in tenebris.* (Ps. xc. 6.) Combien en cela s'égarent, parce que la passion leur fait souvent supposer qu'ils suivent la volonté de Dieu, pendant que, dans le fait, ils n'agissent que d'après leur volonté propre. Mais rendons grâces sans cesse à la bonté de Jésus-Christ qui nous a indiqué un moyen certain d'exécuter, dans toutes nos actions, sa divine volonté, en nous enseignant qu'obéir à nos confesseurs était obéir à lui-même : *Qui vos audit, me audit.* Ste.-Thérèse a écrit



dans son livre des fondations (chap. 10.) : L'âme chrétienne choisit un confesseur dans le but de ne plus penser à son salut , mais de se fier à ces paroles du Sauveur : *Qui vos audit , me audit*. Et elle ajoute , que tel est le moyen certain de faire la volonté de Dieu. Aussi cette grande sainte avouait-elle que c'était par-là, c'est-à-dire par la voix de son confesseur, quelle avait appris à connaître et à aimer Dieu. Et sur cela St.-François de Sales , ( introd. Ec. chap. 4. ) parlant de l'obéissance au confesseur , rapporte l'opinion du P. M. Avila : *Vous chercheriez en vain , disait le pieux Avila , vous ne trouveriez jamais avec certitude la volonté de Dieu que dans la voie de cette humble obéissance, tant recommandée et pratiquée par tous les anciens modèles de dévotion*.

III. Celui qui agit d'après l'avis de son confesseur est toujours sûr de plaire à Dieu, soit qu'il pratique l'oraison , ou les mortifications , ou la communion , soit qu'il les quitte par obéissance ; et par-là aussi il acquiert sans cesse du mérite , même en se récréant , en mangeant, en buvant, selon l'ordre de son confesseur , parce qu'en tout cela il accomplit la volonté de Dieu. C'est pourquoi l'Écriture nous dit : *Melior est obedientia quam victimæ*. ( Eccl. iv. 17. ) L'obéissance est plus agréable à Dieu que tous les sacrifices de pénitences , aumônes et autres que nous pouvons lui offrir. Celui qui sacrifie à Dieu ses biens, en faisant l'aumône son honneur , en souffrant l'injure ; son corps, en le mortifiant par le jeûne et la pénitence , ne lui donne qu'une partie de lui-même et de ce qu'il possède ; mais quand on lui sacrifie sa volonté, en la soumettant par l'obéissance, on donne alors tout ce que peut avoir un homme et on peut dire à Dieu : Seigneur, en vous donnant ma volonté elle-même, je n'ai plus rien à vous donner.

IV. Ainsi l'obéissance à notre confesseur est la chose la plus agréable que nous puissions offrir à Dieu, et le moyen le plus sûr d'accomplir sa divine volonté. Le B. Henri Suzon disait que Dieu ne nous demandera pas compte de ce que nous aurons fait par obéissance. Obéissez, écrit l'Apôtre, à vos pères spirituels, et ne craignez rien pour ce que vous aurez fait par obéissance, car ce sont eux, et non vous, qui rendront compte à Dieu de toutes vos actions : *Obedite præpositis vestris et subjacete eis ; ipsi enim percipiant , quasi rationem pro animabus vestris reddituri.* (Hébr. XIII. 17.) Mais remarquons les paroles qui suivent : *Ut cum gaudio hoc faciant , et non gementes.* Cela veut dire qu'ils faut obéir sans réplique, sans tourmenter son confesseur et le faire gémir. O quelle peine pour les confesseurs quand leurs pénitens résistent à leurs avis, par de vains prétextes, de fauses excuses, ou des plaintes injustes ! Obéissons donc à nos pères spirituels sans répliquer, et puis agissons en toute confiance. St.-Philippe de Néri disait : *Que ceux qui désirent avancer dans la voie de Dieu se soumettent à un confesseur éclairé et lui obéissent comme à Dieu même ; qui en agit ainsi est assuré de n'avoir aucun compte à rendre de ses actions.* Ainsi, si vous pratiquez l'obéissance, et qu'au jour du jugement il vous soit demandé par Jésus-Christ : *Pourquoi as-tu choisi cet état ? Pourquoi as-tu communie aussi souvent ? Pourquoi as-tu cessé telle pénitence ?* Vous pourrez répondre : *Seigneur, ainsi l'a ordonné mon confesseur et Jésus-Christ ne pourra qu'approuver tous ce que vous aurez fait.*

V. Le P. Marquis (Diar. Domen.) rapporte que St.-Dominique ayant conçu quelque scrupule d'obéir à son confesseur en certaine occasion, le Seigneur lui parla ainsi : *Quid dubitus obedire tuo directori ? Omnia*

*quæ dicit, proderunt tibi.* C'est dans ce même esprit que St.-Bernard écrit que tout ce que commande l'homme qui tient pour vous la place de Dieu, doit, à moins que ce ne soit évidemment un péché, être reçu comme si Dieu lui-même l'ordonnait : *Quidquid vice Dei præcipit homo, quod non sit tamen certum displicere Deo, haud secùs omninò accipiendum est quàm si Deus præcipiat.* (St.-Bernard de præcept. et discipl. cap. 11.) Et Jean Gerson (tract. de præp. ad miss.) raconte que le même St.-Bernard ordonna à un de ses disciples d'aller, sur sa garantie, dire la messe que ses scrupules l'empêchaient de célébrer; lui intimant d'obéir et de se guérir de ses scrupules. Mais on me dira, ajoute Gerson : Plût à Dieu que j'eusse un St.-Bernard pour directeur; le mien n'est point un saint Bernard. A cela cet auteur répond : *Quisquis ita dicis, erras; non enim te commisisti in manibus hominis, quia litteratus est, sed quia tibi est præpositus; quamobrem obedias illi, non ut homini, sed ut Deo.* Tu ne parles pas juste; car tu ne t'es point livré à la direction de cet homme, parce qu'il est lettré, mais parce que Dieu te l'a donné pour guide : partant tu dois lui obéir, non comme homme, mais comme Dieu.

VI. *Vir obediens loquetur victorias.* (Prov. xxi. 28.) Précisément, écrit St.-Grégoire, le Sage nous dit que les obéissants sont victorieux de l'enfer et de toutes ses tentations, parce que, ayant soumis eux-mêmes leur propre volonté à celle d'autrui, ils se sont par-là rendus supérieurs au démon, dont la chute fut causée par leur désobéissance. *Victores sunt qui obediunt, quia dum voluntatem aliis subjiciunt, ipsis lapsis per inobedientiam angelis dominantur.* (St.-Grég. in. lib. reg. cap. 10.) En outre, dit Cassien, celui qui dompte sa propre volonté dompte en même temps tous les vices, parce :

qu'ils naissent tous de notre volonté propre, *mortificatione voluntatis marcescunt vitia universa*. De plus, celui qui obéit à son confesseur, triomphera de tous les pièges du démon, lequel, souvent sous-prétexte du bien, fait que nous nous exposons aux occasions dangereuses, ou que nous suivons certains projets qui nous paraissent saints et qui peuvent devenir très-funestes pour notre salut. Ainsi, à certaines personnes adonnées à la dévotion, l'ennemi spirituel fait entreprendre des pénitences immodérées, en sorte que, perdant bientôt la santé, ils abandonnent tout à la fois, et retournent à une vie tout-à-fait relâchée : c'est là ce qui arrive à qui veut agir de son propre chef; mais celui qui se laisse guider par le confesseur n'a aucun de ces dangers à redouter.

VII. Le démon a coutume d'abattre les âmes timides par une autre genre d'inspiration trompeuse, c'est de leur faire craindre de pécher en suivant ce que dit leur confesseur. Ici encore il faut repousser ces vaines terreurs : du moment que votre confesseur vous a donné un conseil, tous les docteurs et théologiens s'accordent à dire qu'au mépris de tout scrupule il faut obéir : *Contra illos est agendum*, écrit le P. Natalis Alexandre, dans sa Théologie. Et il s'appuie de l'autorité de St.-Antonin, lequel, d'accord avec Gerson, reprend ainsi le scrupuleux qui, par une vaine terreur, s'éloigne de l'obéissance, et cède à ses scrupules. *Caveas, ne dum quæris securitatem, præcipites in forcem*. Prenez garde, dit-il, que pour vouloir marcher avec trop de sécurité vous ne tombiez dans le piège que vous tend le démon, en vous détournant d'obéir au confesseur. C'est pourquoi tous les théologiens conseillent d'obéir au confesseur en toute chose qui n'est pas manifestement péché. Voici ce qu'écrit le B. Humbert, domi-

nicain : *Nisi aperte sit malum quod præcipitur, accipiendum est, ac si à Deo præciperetur.* (Lib. erud. rel. c. 1.) Et le B. Denis-le-chartreux : *In dubiis standum est præcepto prelati, quia etsi contra Deum sit, attamen propter obedientiæ bonum non peccat subditus.* (In. II. dist. 39. q. 3.) Gerson, sur ce point dit que, (tract. de consc. et scrup.) autre chose est d'agir contre sa conscience éclairée par l'examen ou contre la crainte de pécher en choses douteuses ; et il décide que, dans ce dernier cas, il faut chasser cette crainte et obéir au confesseur. *Iste timor, quam fieri potest, abjiciendus.* En un mot, qui obéit au confesseur est sûr de bien faire. St.-François de Sales disait, comme on le voit dans sa vie : Jamais l'entière obéissance n'a perdu personne, et il ajoutait que dans la voie de la sainteté nous devons nous contenter de savoir, d'après notre confesseur, que nous agissons bien, sans en chercher une plus ample connaissance.

## DEUXIÈME POINT.

En quel danger de damnation est celui qui n'obéit pas à son confesseur.

VIII. Jésus-Christ a dit : que celui qui hait les prêtres, le hait lui-même, que celui qui les méprise, le méprise : *Qui vos spernit, me spernit.* (Jean XII. 48.) Dieu dit la même chose au prophète Élisée quand il se plaignait d'être en butte au mépris du peuple que Dieu l'avait chargé de diriger ; il lui fut dit : *Non te abjecerunt, sed me, ne regnem super eos.* (1. Rois. VIII. 7.) Qui donc méprise les avis d'un confesseur, méprise Dieu lui-même, qui l'a choisi pour le remplacer.

IX. On lit dans St.-Paul : *Obedite præpositis vestris, et subjacete eis... ut cum gaudio hoc faciant et non gementes ;*

*hoc en imnon expedit vobis.* ( Heb. XIII. 17. ) Certains pénitents entrent en discussion avec leur confesseur pour l'attirer à leur propre volonté et cela fait gémir les pères spirituels ; mais , dit St.-Paul : *Hoc non expedit vobis* ; parce que , quand un confesseur voit qu'il n'est point obéi , et qu'il travaille en vain à vous faire marcher dans la voie droite , il abandonne votre direction. Malheureux le navire que le pilote cesse de gouverner , malheureux le malade abandonné par son médecin. Quand le malade ne veut point obéir ni prendre les remèdes ordonnés , mais qu'il veut au contraire manger ce qui lui plaît , que fait le médecin ? Il l'abandonne à lui-même et le laisse faire. Mais dans un tel cas que deviendra la santé du malade ? *Pro soli , quia.... non habet sublevantem se.* ( Eccl. IV. 10. ) Malheur à ce pénitent qui veut se conduire par lui-même , n'ayant plus qui l'éclaire et qui le redresse : il donnera dans le précipice.

X. L'esprit saint dit à ceux qui viennent dans ce monde. *In medio laqueorum ingrederis.* ( Eccl. IX. 20. ) Nous , mortels , nous marchons sur cette terre au travers de mille embûches ; ce sont les tentations du démon , les occasions de pécher , les compagnies dangereuses , et surtout nos propres passions qui nous égarent sans cesse : Qui se sauvera au milieu de tant de dangers ? *Solus securus est* ( dit le Sage ) *qui cavet laqueos.* ( Prov. XI. 15. ) Celui-là seul se sauvera qui évitera tous ces pièges : Et comment les évitera-t-il ? Si vous aviez à traverser la nuit un bois plein de précipices , sans un guide qui portât devant vous la lumière , et qui vous avertit des pas dangereux à éviter , certainement vous seriez en grand danger de perdre la vie. Tu veux te guider par ton propre jugement. *Vide ergo*, ( dit Dieu lui-même , *ne lumen quod in te est tenebræ sint.* ( Luc. XI.

35.) Cette lumière que tu crois avoir sera ta perte, car elle te conduira au précipice.

XI. Dieu a voulu que dans le chemin du salut nous nous laissions guider par nos directeurs. Ainsi ont fait les saints, même le plus éclairés, et Dieu l'a voulu ainsi, pour que nous pratiquions l'humilité en nous assujétissant à la direction d'un confesseur. Gerson écrit que celui qui rejette cette direction et prétend vivre suivant sa propre volonté, n'a plus besoin des tentations du démon et devient son démon à lui-même : *Qui, spreto duce, sibi dux esse vult, non indiget, dæmone tentante, quia factus est sibi ipsi dæmon.* (Gers. cons. de lib. reg.) Et alors Dieu voyant qu'il se refuse à obéir à son ministre l'abandonne à ses propres caprices : *Et dimisit eos secundum desideria cordis eorum.* (Psalm. LXXX. 13.)

XII. Il est écrit dans le livre des rois : *Quasi peccatum ariolandi est repugnare; et quasi scelus idololatriæ nolle acquiescere.* (1. Reg. xv. 23.) St.-Grégoire dit sur ce texte que le péché de l'idolâtrie consiste à abandonner Dieu pour adorer l'idole. Ainsi fait le pénitent, quand il désobéit à son confesseur pour suivre sa volonté. Il méprise la volonté de Dieu qui lui a parlé par son ministre, et se fait une idole de sa propre volonté, pour agir comme il lui plaît. Aussi St.-Jean de la Croix écrit-il (Tract. delle spine, to. 3. coll. 4. §. 2. n. 8 :) *Ne pas s'en rapporter à ce que dit le confesseur, c'est orgueil et manque de foi. C'est en effet ne pas croire à l'Évangile où Jésus-Christ a dit : Qui vos audit, me audit.*

XIII. Si donc nous voulons nous sauver, obéissons ponctuellement à nos confesseurs; et pour cela prenons soin de choisir un confesseur pour le garder et ne pas aller de l'un à l'autre; que ce soit un prêtre

instruit à qui l'on fasse d'abord sa confession générale, laquelle est un sûr moyen d'opérer un véritable changement de vie ; et puis ne le quittons pas ; parce que sans les plus graves motifs, on ne doit pas changer de confesseur. Ste.-Thérèse disait d'elle-même : Toutes les fois que je voulais quitter un confesseur, j'entendais au dedans de moi une voix qui me faisait des reproches plus poignants que ceux du confesseur lui-même.

---

## SERMON XXVI.

POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

Condition de la prière.

*Petite et accipietis.* (Jean, xvi. 24.)

Dans le trente-neuvième sermon, je démontrerai la nécessité de la prière, et combien elle est efficace pour nous faire obtenir toutes les grâces qui peuvent nous aider à conquérir notre salut éternel. *Omnipotens est oratio*, (écrit St.-Cyprien) *et una cum sit, omnia potest.* Et l'Ecclésiastique dit que nul n'a jamais appelé Dieu à son secours, sans avoir été exaucé : *Quis invocavit eum et despectit illum?* (Eccl. 11. 12.) Non, cela ne peut arriver, parce que le Seigneur a promis d'exaucer celui qui le prie : *Petite, et accipietis.* Mais cela s'entend quand nous le prions comme il doit être prié. Plusieurs prient et n'obtiennent pas les grâces qu'ils demandent, parce qu'ils prient mal. *Petit, et non*



*accipitis, eo quod male petitis.* (Jac. iv. 3.) Pour prier comme il faut, nous devons prier :

I<sup>er</sup> Point. Avec humilité.

II<sup>e</sup> Point. Avec confiance.

III<sup>e</sup> Point. Avec persévérance.

### PREMIER POINT.

Il faut prier avec humilité.

I. St.-Jacques écrit que Dieu n'exauce pas la prière des orgueilleux : *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.* (Jac. iv. 6.) Il ne peut souffrir les orgueilleux, il résiste à leurs prières et ne les écoute point. Qu'ils le sachent donc, ces esprits superbes, tout confiants dans leurs forces, et qui s'estiment meilleurs que les autres, qu'ils sachent que leurs prières sont repoussées par le Seigneur.

II. Au contraire, le Seigneur ne laisse point la prière d'un cœur humble sans l'exaucer. *Oratio humiliantis se nubes penetrabit, et non discedet, donec Altissimus aspiciat.* (Eccl. xxxv. 21.) La prière de celui qui s'humilie, pénètre au ciel et ne retourne pas que Dieu ne l'ait regardée et exaucée : *Humilias te, Deus venit ad te.* (dit St.-Augustin) : *exaltas te, Deus fugit à te.* Quand vous vous humiliez, Dieu lui-même vient à vous les bras ouverts : Mais, si vous vous élevez, si vous vous targuez de votre sagesse et de votre mérite, alors Dieu vous fait et vous abandonne à vous-même.

III. Quand les pécheurs qui ont été les plus dissolus se repentent sincèrement de leurs péchés, et s'humilient devant Dieu, en s'avouant indignes de recevoir aucune grâce, Dieu ne sait point les dédaigner. *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicias,* (Psalm. 50.)

Passons aux autres points, qui nous offrent des réflexions nombreuses.

## DEUXIÈME POINT.

Il faut prier avec confiance.

IV. *Nullus speravit in Domino, et confusus est.* ( Eccl. II. 11. ) Oh quel courage ces paroles doivent inspirer aux pécheurs. Eussent-ils commis les plus énormes iniquités, qu'ils écoutent ce que leur dit l'Esprit-Saint : *Nullus speravit in Domino, et confusus est.* Il n'y a jamais eu personne, ayant placé sa confiance dans le Seigneur, qui se soit vu abandonné. Qui le prie avec confiance obtient ce qu'il demande : *Omnia quæcumque orantes petitis, credite quia accipietis, et evenient vobis.* ( Marc. XI. 24. ) Quand les grâces que nous demandons sont de nature spirituelle et utiles à l'âme, croyons fermement que nous les obtiendrons, et certainement elles seront obtenues. C'est ainsi que le Sauveur nous enseigne qu'en demandant à Dieu ses grâces, nous ne devons l'appeler que du nom de père. *Pater noster* ; et, en conséquence, recourir à lui avec la confiance d'un fils qui l'aime.

V. Or, après la promesse de Jésus-Christ d'exaucer qui le priera, comment pourrait-on craindre, dit St.-Augustin, de voir manquer la promesse faite par la vérité elle-même. *Quis falli metuet, dum promittit veritas ?* Pensez-vous, dit l'écriture que Dieu soit semblable aux hommes qui promettent puis ne tiennent pas, soit parce qu'ils mentent en promettant, ou qu'ils changent ensuite d'intention ? *Non est Deus quasi homo, ut mentiatur, nec ut filius hominis, ut mutetur ; dirit ergo, et non faciet ?* ( Nomb. XXIII. 19. ) Notre Dieu ne peut mentir, parce qu'il est la vérité même,

il ne peut changer parce que tout ce qu'il dispose est juste et saint.

VI. Et comme il veut ardemment notre bien, il nous exhorte avec instance à lui demander les grâces qui nous sont nécessaires : *Petite, et dabitur vobis, quærite, et invenietis, pulsate, et aperietur vobis.* (Matth. vii. 7.) Eh comment, s'écrie St.-Augustin, le Seigneur nous exhorterait-il ainsi à lui demander ses grâces, s'il n'avait pas dessein de nous les accorder ? *Non nos hortaretur, ut peteremus, nisi dare vellet.* (De verb. Dom. serm. 5.) D'autant plus que par cette promesse, il s'est obligé lui-même à exaucer nos prières, à nous donner ce que nous lui demanderions avec confiance. *Promittendo, debitorem se fecit.* (St.-August. ibid. serm. 2.)

VII. Mais, dira quelqu'un, comment aurais-je confiance en Dieu, étant si coupable ; j'ai été trop ingrat envers lui, et je sens que je ne mérite pas d'en être exaucé. Mais St.-Thomas fait remarquer que nos prières n'obtiennent pas les grâces par considération de nos mérites, mais par la divine miséricorde : *Oratio in impetrando non innititur nostris meritis, sed soli divinæ misericordiæ.* (S. Thom. ii. 2. q. 178. a. 2. ad. 1.) Toutes les fois que nous demandons à Dieu une chose utile à notre salut, et que nous le prions avec confiance, Dieu nous exauce : J'ai dit, *chose utile à notre salut*, parce qu'autrement si ce sont choses nuisibles à nos âmes, le Seigneur ne nous exauce point et ne peut nous exaucer. Par exemple, si quelqu'un voulait se venger d'une injure, ou mener à bout une affaire dans laquelle Dieu serait offensé, et qu'il le priaît de lui prêter son secours, certes il ne serait point écouté, parce qu'alors, dit St.-Chrysostôme, le téméraire offense Dieu ; il ne le prie pas mais en quelque

sorte il se joue de lui : *Quia orat , et peccat , non rogat Deum , sed eludit.* (St.-Jean-Chrysost. hom. 2. in Matth. 6. )

VIII. Ainsi encore, si vous implorez le secours divin et l'aide du Seigneur, il faut que vous n'y mettiez point vous-même quelque empêchement qui vous rende indigne d'être exaucé; comme par exemple, si vous priez Dieu de vous donner la force de ne pas retomber dans un tel péché, et que cependant vous ne vouliez pas fuir l'occasion qui vous y porte, vous abstenir d'aller dans telle maison, vous éloigner de tel objet ou de telle société dangereuse; en ce cas Dieu n'écoute pas votre prière; et pourquoi? *Opposuisti nubem tibi , ne transeat oratio.* ( Thr. III. 44. ) Si plus tard vous retombez, ne murmurez point contre Dieu; ne dites pas : J'ai prié le Seigneur de me donner la force de ne pas tomber, mais il ne m'a pas exaucé. Eh! ne voyez-vous point qu'en n'écartant pas l'occasion, vous avez placé devant vous une nuée épaisse qui a empêché votre prière, *ne transeat*, d'aller jusqu'à Dieu et d'en être entendue.

IX. Il faut aussi remarquer, que la promesse de Jésus-Christ d'exaucer celui qui le prie ne saurait s'entendre des grâces temporelles, qui lui seraient demandées, comme serait le succès d'un procès, une bonne récolte, la guérison d'une maladie, la fin d'une persécution : Dieu cependant peut accorder ces grâces à nos prières, mais seulement quand elles sont utiles à notre salut, autrement il nous les refuse; et il les refuse parce qu'il nous aime; parce qu'il sait que ces faveurs seraient pour nous de véritables disgrâces et nuiraient à notre âme. St.-Augustin dit : *Quid infirmo sit utile , magis novit medicus , quam ægrotus.* ( Tom. III. cap. 212. ) Et il ajoute que Dieu refuse à l'une par

miséricorde ce qu'il accorde à l'autre par châtement : *Deus negat propitius , quæ concedit iratus.* Aussi St.-Jean Damascène écrit, que souvent en n'obtenant pas les grâces que nous demandons, nous n'en sommes que mieux partagés, étant meilleur pour nous quelles nous aient été refusées qu'accordées : *Etiamsi non accipias , non accipiendo accepisti ; interdum enim non accipere , quam accipere satius est.* ( S. Jo. Dam. paral. l. III. c. 15. ) Nous demandons souvent le poison qui doit nous tuer. Combien se seraient sauvés, s'ils avaient fini leur vie pendant la maladie ou l'état de pauvreté dont ils souffraient, tandis qu'ayant recouvré la santé, se trouvant depuis au milieu des richesses et des dignités, ils se sont enorgueillis au point d'oublier Dieu, et ainsi se sont damnés. C'est pourquoi St.-Chrysostôme vous fait cette exhortation. *Orantes in ejus potestate ponamus , ut non illud petentes exaudiat , quod ipse nobis expedire cognoscit.* ( Hom. 15. in Matth. ) Nous ne devons demander à Dieu de grâces temporelles qu'à la condition qu'elles soient utiles à notre âme.

X. Au contraire, quand il s'agit des grâces spirituelles, comme le pardon des péchés, la persévérance dans le bien, l'amour de Dieu, la lumière pour connaître sa divine volonté, nous devons les demander absolument avec toute espérance de les obtenir. *Si vos cum sitis mali , nostis bona data dare filiis vestris , quanto magis pater vester de cælo dabit spiritum bonum petentibus se ?* ( Luc. XI. 13. ) Aussi Jésus-Christ nous dit : si vous qui êtes tant attachés à vos richesses, vous ne pouvez refuser à vos enfants les biens que vous avez reçus de Dieu, combien plus facilement votre Père céleste, qui est infiniment riche, et qui désire nous faire du bien plus que nous ne désirons en recevoir, donnera-t-il le bon esprit, c'est-à-dire, le

repentir des péchés, l'amour de Dieu, la résignation à sa sainte volonté, à qui lui demandera ces grâces. *Quando Deus negabit*, dit St.-Bernard, *petentibus*, qui etiam non petentes hortatur ut petant, (St.-Bern. serm. 2. De S. Andr.) Comment Dieu refuserait-il les grâces utiles au salut, à ceux qui les lui demandent, puisqu'il exhorte à les lui demander, ceux-mêmes qui ne le font pas?

XI. Quand le Seigneur est prié, il n'a point égard à ce que celui qui le prie soit juste ou pécheur; il a dit en s'adressant à tous généralement : *Omnis qui petit accipit*. (Luc. xi. 10.) L'auteur de l'œuvre imparfaite commente ce passage et dit : *Omnis, sive justus, sive peccator sit*. (Hom. 18.) Jésus-Christ, pour nous engager à prier et à demander avec une entière confiance les grâces spirituelles, nous a dit : *Amen, amen dico vobis, si quid petieritis patrem in nomine meo dabit vobis*. (Jo. xvi. 23.) Comme s'il eût dit : Pécheurs, si vous n'avez pas le mérite qui fait obtenir les grâces, je l'ai moi, auprès de mon père; demandez donc en mon nom, c'est-à-dire par mes mérites et je vous promets que vous obtiendrez tout ce que vous aurez demandé.

### TROISIÈME POINT.

Il faut prier avec persévérance.

XII. La condition essentielle, est de prier avec persévérance jusques à la mort, sans cesser jamais de prier. C'est là le sens des Écritures qui nous disent : *Opportet semper orare*. (Luc. xviii. 1.) *Vigilate omni tempore orantes*. (Luc. xxi. 36.) *Sine intermissione orate*. (1. Thess. v. 17.) Aussi l'Écclésiastique nous avertit-il : *Non impediaris orare semper*. (Eccl. xviii. 22.) Il

veut dire que non seulement nous devons prier toujours, mais que nous devons encore avoir soin d'écartier les occasions qui nous empêcheraient de prier; puisque, cessant de prier, nous resterions privés du secours divin, et serions bientôt vaincus par les tentations. La persévérance dans la grâce de Dieu, est un don tout gratuit que nous ne pouvons mériter par nous-mêmes, comme le déclare le concile de Trente. (Sess. 6. cap. 13.) Mais St.-Augustin dit que ce don peut être mérité par les prières, c'est-à-dire obtenu par elles : *Hoc Dei donum suppliciter emereri potest, id est supplicando impetrari.* (St.-Aug. de dono persev. cap. 6.) Ce qui a fait dire au cardinal Bellarmin que la grâce de la persévérance, *quotidiè petenda est, ut quotidie obtineatur*, doit être demandée chaque jour, parce que le jour où nous négligerions de la demander nous tomberions dans le péché.

XIII. Si donc nous voulons persévérer et nous sauver, car point de salut sans la persévérance, il faut prier continuellement. Notre persévérance jusqu'à la mort dépend, non pas d'un seul secours, mais de mille secours que pendant toute notre vie nous espérons obtenir de Dieu, pour nous conserver dans sa grâce. Or, à cette chaîne de secours divin doit correspondre la chaîne de nos prières, sans lesquelles le Seigneur ne nous dispense pas ordinairement ses grâces, si nous rompons cette chaîne de nos prières. La chaîne des secours divins se rompra aussi, et nous perdrons la persévérance. Jésus-Christ a dit à ses disciples, comme nous le voyons dans St.-Luc. (cap. xi. et vers. 5.) S'il arrive de nuit à quelqu'un de vous un ami qui lui dise : Prête-moi trois pains parce qu'il m'est venu à la maison une connaissance à qui je n'ai rien à donner, certainement on lui répondra : Maintenant je suis au

lit, la porte est fermée, je ne puis me lever. Mais s'il persévère à frapper à la porte et à ne vouloir pas se retirer, finalement, non par amitié pour lui, mais à cause de son importunité, on se lèvera et on lui donnera tous les pains qu'on aura : *Et si non dabit illi surgens, eo quod amicus ejus sit, propter improbitatem tamen surget, et dabit illi quotquot habet necessarios.* (Luc. xi. 8.) Or si l'on donne à un ami des pains à cause de son importunité, *quantò magis*, dit St.-Augustin, *dabit Deus, qui hortatur ut petamus, cui displicet si non petamus?* A combien plus forte raison, si nous sommes persévérants à prier le Seigneur, nous accordera-t-il ses grâces, puisque lui-même nous exhorte à les demander et que nous lui déplaisons quand nous ne les demandons pas.

XIV. Les hommes trouvent fastidieux de s'entendre demander importunément la même chose; mais Dieu nous exhorte à réitérer nos prières, et loin d'en être dégoûté, il se complait à se voir incessamment prier. Cornelius à Lapidé écrit, (in. Luc. chap. 11.) que le Seigneur *vult nos esse perseverantes in oratione usque ad importunitatem.* Il veut que nous soyons importuns en lui demandant ses grâces et voilà ce que signifient ces exhortations réitérées qui suivent dans St.-Luc. (xi. 9.) : *Petite, et accipietis; quærite, et invenietis; pulsate, et aperietur vobis.* Il suffisait d'avoir dit *petite*; mais non, il a voulu ajouter *quærite, pulsate*; pour nous faire entendre que nous devons pendant toute notre vie, implorer ses grâces, comme font les mendiants, qui demandent l'aumône avec la plus grande importunité, qui, bien que repoussés, ne laissent pas de crier, de frapper à la porte, d'insister pour qu'elle leur soit ouverte, jusqu'à ce qu'ils l'aient obtenu.

XV. Si donc nous voulons persévérer en Dieu, nous



devons le lui demander importunément, quand nous nous levons le matin, quand nous faisons la méditation, quand nous entendons la messe, quand nous visitons le St.-Sacrement, quand nous allons nous coucher le soir, enfin et spécialement quand nous sommes tentés du démon à commettre un péché; en sorte que nous devons avoir constamment à la bouche cette prière : Seigneur, aidez-moi, assistez-moi, éclairez-moi, donnez-moi la force, protégez-moi, ne m'abandonnez pas. Il faut faire violence à Dieu : *Hæc vis grata Deo*, dit Tertullien; cette violence que nous faisons à Dieu par nos prières, loin de le dégoûter, lui plaît et lui est agréable. St.-Jean Climaque ajoute : *Oratio pie Deo vim infert*. Nos prières forcent le Seigneur, mais en lui étant agréable, à nous accorder les grâces que nous lui demandons. C'est pourquoi il se plaît tant à voir honorer sa divine mère, et qu'il a voulu, comme dit St.-Bernard, que toutes les grâces que nous recevons passent par ses mains. Aussi ce saint nous donne-t-il ce conseil. *Quæramus gratiam et per Mariam quæramus, quia mater est et frustrari non potest*. Quand nous nous recommandons à Marie pour obtenir quelque grâce elle nous écoute avec bonté, et prie pour nous, et les prières de Marie ne sont jamais repoussées.

---

---

## SERMON XXVII.

POUR LE SIXIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES, OU LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION.

Du respect humain.

*Omnis qui interficit vos arbitretur se obsequium præstare Deo. (Jean. xvi. 2.)*

Notre Sauveur comme nous lisons dans l'Évangile de ce jour, exhortant ses disciples à lui rester fidèles, dans les persécutions qu'ils auraient à souffrir, leur dit : *Sed venit hora ut omnis qui interficit vos, arbitretur se obsequium præstare Deo.* Aussi les ennemis de la foi pensaient faire un acte agréable à Dieu en mettant à mort les chrétiens. Ainsi agissent plusieurs chrétiens de nos jours. Ils tuent leur âme en perdant la grâce de Dieu par respect humain, et pour plaire à leurs amis mondains. Oh ! combien de malheureux n'a pas envoyé en enfer ce grand ennemi de notre salut, le respect humain ! C'est de lui que je veux vous parler aujourd'hui, âme fidèle, afin que vous le combattiez de toutes vos forces, si vous vouléz servir Dieu et vous sauver. A cet effet, je vous parlerai :

*Dans mon premier point, De l'importance de ne pas tenir compte des motifs de respect humain.*

*Dans mon second point, Des moyens de vaincre le respect humain.*

## PREMIER POINT.

De l'importance de ne pas tenir compte des motifs de respect humain.

I. *Væ mundo à scandalis.* (Matth. XVIII. 7.) Jésus-Christ dit que les scandales précipitent un très-grand nombre d'âmes dans l'enfer. Mais comment est-il possible de rester dans le monde et d'éviter tout scandale? Non, cela n'est pas possible. Pour cela, dit St.-Paul, il faudrait sortir du monde. *Alioquin debueratis de hoc mundo exiisse.* (1. Cor. v. 10.) Mais ce qui est possible, c'est d'éviter la compagnie familière de ceux qui causent le scandale, aussi l'Apôtre ajoute : *Nunc autem scripsi vobis non commisceri... cum ejusmodi, nec cibum sumere.* (Ibid. v. 11.) Nous devons donc nous garder de toute intimité avec de telles personnes, parce que si nous leur sommes liés d'une étroite amitié, nous ne saurions ensuite nous opposer à leur habitude dangereuse, et à leurs mauvais conseils, et ainsi, par respect humain, pour ne pas les contredire, nous imiterions leur exemple et nous perdriions l'amour de Dieu.

II. Ces mondains passionnés, non seulement se glorifient de leur iniquité : *Exultant in rebus pessimis*, comme dit le Sage. (Prov. II. 14.) Mais ce qui est pis, ils veulent avoir des compagnons, et accablent de railleries tous ceux qui veulent vivre en vrais chrétiens et qui pour cela fuient les occasions d'offenser Dieu. C'est là un des péchés dont Dieu s'offense le plus et qu'il défend d'une manière particulière. *Ne despicias hominem advertentem se à peccato, neque improperes ei.* (Eccl. VIII. 6.) Ne méprisez pas celui qui veut s'éloigner du péché, ne cherchez pas à le détour-

ner par vos reproches et vos railleries; car, dit Dieu, J'ai préparé, pour ceux qui raillent les hommes de bien, des châtimens sévères, de lourdes massues, dont ils seront frappés dans cette vie et dans l'autre. *Parata sunt derisoribus judicia et mallei percutientes stultorum corporibus.* (Prov. xix. 29.) Ils ont raillé les serviteurs de Dieu, Dieu se rira d'eux pendant toute l'éternité dans l'enfer. *Illos autem Dominus irridebit, et erunt post hæc decidentes sine honore, et in contumeliâ inter mortuos in perpetuum.* (Sap. iv. 18. 19.) Ils ont cherché à couvrir de honte les saints auprès du monde, et Dieu les fera mourir honteusement, et les enverra en enfer, couverts d'une ignominie éternelle.

III. Et, en vérité, c'est une énorme scélératesse que celle de ceux qui, non seulement offensent Dieu, mais veulent encore le faire offenser par les autres. Trop souvent ils réussissent dans leurs exécrables desseins, car ils trouvent un grand nombre d'âmes lâches et faibles, qui, pour ne pas se voir en butte aux dérisions, quittent le bien et se jettent dans le désordre. C'est ce dont gémissait St.-Augustin, dès qu'il se fut converti à Dieu; il confessait que lorsqu'il vivait au milieu de ces ministres de Lucifer, il avait honte de ne pas paraître aussi méchant et aussi désordonné qu'eux : *Pudebat me non esse impudentem.* Oh ! Combien, pour ne pas s'entendre dire : *Voilà le Saint, voyez le Saint, donnez-moi un peu de ses habits pour reliques : Autant vaut que tu t'en ailles dans le désert. Pourquoi ne te fais-tu pas moine ?* Combien, dis-je, pour ne pas s'entendre ainsi railler par de dangereux amis se sont laissés aller à les imiter ! Combien encore, s'ils reçoivent quelque affront, se décident à en tirer vengeance, non pas tant par sentiment de colère, que par respect humain, et pour ne pas être réputés

hommes de peu de cœur ! Combien, après avoir laissé échapper quelques maximes scandaleuses ne se dédisent pas, comme ils y sont obligés, de peur de perdre auprès des autres leur réputation d'esprit ! Combien, pour ne pas perdre la faveur de quelque ami puissant, vendent leur âme au démon, comme fit Pilate, qui, par crainte de déplaire à César, condamna Jésus-Christ à la mort.

IV. Écoutez, mes frères ; Si nous voulons nous sauver, il faut vaincre le respect humain et supporter le peu de honte que peuvent nous causer les railleries des ennemis de la croix de Jésus-Christ : *Est enim confusio adducens peccatum, et est confusio adducens gloriam et gratiam.* (Eccl. iv. 24.) Cette honte, si nous ne voulons pas la souffrir avec patience, nous conduira dans les abîmes du péché, mais si nous la souffrons pour Dieu, elle nous méritera sa divine bienveillance et une grande gloire dans le paradis.

V. Mais moi, me direz-vous, je règle mes actions ; je veux sauver mon âme. Pourquoi faut-il que je sois persécuté. Il n'y a pas là de remède ; il n'est pas possible que celui qui sert Dieu ne soit pas persécuté. *Abominantur impii eos quia in recta sunt via.* (Prop. xxix. 27.) Ceux qui mènent une vie licencieuse ne peuvent supporter l'exemple d'une vie réglée, parce que celle-ci est un continuel reproche de leurs mauvaises actions et c'est pourquoi ils disent : *Circumteniamus ergo justum, quoniam inutilis est nobis, et contrarius est operibus nostris, et improperat nobis peccata legis.* (Sap. ii. 12.) Ainsi le superbe, qui tire vengeance du petit outrage qu'il reçoit, veut que tous les autres se vengent des affronts qui leur sont faits. L'avare qui fait des gains injustes, voudrait que tous fissent de même : Le buveur voudrait voir chacun s'enivrer comme lui,

le luxurieux qui se vante de ses impudicités, dont toutes les paroles sont infectées d'obscénités voudrait que tout le monde agit et parlât, comme lui-même agit et parle. Tous ces gens dérégés traitent celui qui ne fait pas comme eux d'homme vil, rustre, insociable, sans honneur et sans crédit. Pauvres aveugles que le péché fait parler ainsi : *Hæc cogitaverunt et erraverunt; excæcavit illos malitia eorum.*

VI. Mais je le répète, on ne peut l'éviter, comme dit St.-Paul; ceux qui, dans ce monde, veulent vivre unis à Jésus-Christ, ont à souffrir les persécutions du monde : *Omnes qui piè volunt vivere in Christo Jesu persecutionem patientur.* (2. Tim. III. 12.) Tous les saints ont été persécutés. Mais vous dites : Je ne fais de mal à personne, pourquoi ne me laisse-t-on pas en paix ? Les saints, et surtout les saints martyrs, à qui faisaient-ils du mal, eux qui étaient pleins de charité, qui aimaient tous les hommes et cherchaient à faire du bien à tous ? Et voyez comme les a traités le monde ; il les a affligés de toutes manières, les déchirant avec des ongles de fer, les brûlant avec des lames rougies, leur faisant enfin perdre la vue au milieu des tourments. Et Jésus-Christ, qui fut le Saint des Saints à qui avait-il fait mal ? Il consolait, il guérissait. *Virtus de illo exibat, et sanabat omnes.* (Luc. VI. 19.) Et le monde, comment l'a-t-il traité ? Il l'a persécuté, jusqu'à le faire mourir de douleur sur le gibet infâme d'une croix.

VII. Il en est ainsi parce que les maximes du monde sont toutes contraires à celles de Jésus-Christ. Celui qui est estimé du monde est insensé aux yeux de de Jésus-Christ : *Sapientia enim hujus mundi, stultitia est apud Deum.* (1. cor. I. 19.) D'un autre côté, le monde appelle folie ce qui est d'un grand prix devant Jésus-Christ, c'est-à-dire les croix, les maladies, les

mépris, les ignominies : *Verbum enim crucis pereuntibus quidem stultitia est.* (1. cor. I. 18.) Si nous sommes chrétiens, montrons que nous le sommes aussi bien de fait que de nom, car si nous avons honte de Jésus-Christ, il nous apprend que lui-même aura honte de nous et ne pourra nous placer à sa droite au jour du jugement : *Qui me erubuerit et meum sermonem, hunc filius hominis erubescet, cum venerit in majestate sua.* (Luc. IX. 26.) Il dira alors : Tu as rougi de moi sur la terre, maintenant j'aurai honte de te voir avec moi dans le paradis, va, maudit, va dans l'enfer rejoindre tes compagnons qui ont aussi rougi de moi.

VIII. L'Apôtre qui se glorifiait d'être un disciple de Jésus-Christ, disait : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo.* (Gal. VI. 14.) C'est-à-dire comme je suis aux yeux du monde un crucifié, un objet de moqueries et de mauvais traitements, aussi le monde est-il pour moi un objet de mépris et d'abomination. Il faut se pénétrer de cette vérité, que nous devons mettre sous nos pieds le monde, ou que le monde mettra notre âme sous ses pieds. Mais, en définitive, qu'est-ce que le monde et tous les biens du monde? *Omne quod in mundo est, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ.* (1. Jo. II. 16.) A quoi se réduisent tous les biens du monde? A de la boue comme sont les richesses; de la fumée, comme sont les honneurs, des ordures comme sont les plaisirs de la chair. Et à quoi peuvent nous servir tous ces biens, s'ils nous font perdre notre âme? *Quid prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur?* (Matth. XVI. 26.)

IX. Celui qui aime Dieu et veut se sauver, doit mépriser le monde et tout respect humain : Il faut en cela que chacun se fasse violence à lui-même. Ste.-

Marie-Magdeleine n'eut-elle pas à se faire une violence extrême pour vaincre ces égards du monde, ces blâmes et ces moqueries, quand elle vint au milieu d'un festin, en présence de tant de monde, se jeter aux pieds de Jésus-Christ, qu'elle arrosait de ses larmes, les essuyant avec ses cheveux : C'est pourtant ce que fit la sainte, et elle mérita que Jésus-Christ lui pardonnât et louât même l'ardeur de son amour : *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum.* (Luc. vii. 47.) St.-François de Borgia portait un jour sous son manteau un pot de bouillon pour les prisonniers ; il rencontra sur le chemin, son fils qui se promenait à cheval avec plusieurs amis. Le saint sentit d'abord quelque honte de faire voir ce qu'il portait ; mais pour vaincre ce respect humain, que fit-il ? Il tira le pot, le plaça sur sa tête, se moquant ainsi des risées du monde. Jésus-Christ, notre chef et notre maître, suspendu à la croix, était moqué par les soldats. *Si filius Dei es, descende de cruce.* (Matth. xxvii. 40.) Il l'était également par les prêtres : *Atque saluos fecit, seipsum non potest saluum facere.* (Ibid. v. 42.) Mais il n'eut garde de descendre de la croix, il voulut terminer sa vie ainsi : il vainquit le monde.

X. Chrétiens, mes frères, consolons-nous si les gens du monde nous maudissent et nous blâment, car Dieu au même instant nous loue et nous bénit : *Maledicent illi, et tu benedices.* (Ps. cviii. 28.) N'est-ce donc pas assez pour nous que d'être loué de Dieu, de la reine du ciel, de tous les anges, de tous les saints et de tous les hommes de bien ? Laissons donc dire les mondains, et continuons à plaire à Dieu, qui nous récompensera d'autant plus dans l'autre vie que nous aurons mis plus d'efforts à surmonter les contradictions des hommes : Chacun doit se regarder comme



si, dans le monde, il n'y avait que lui et Dieu. Quand les gens déréglés nous raillent, recommandons à Dieu ces pauvres aveugles qui courent ainsi à leur perte, et nous, au contraire, remercions le Seigneur de nous avoir donné la lumière qu'il refuse à ces misérables, et suivons notre route. Il faut tout vaincre pour tout obtenir.

## DEUXIÈME POINT.

Des moyens de vaincre le respect humain.

XI. Pour vaincre le respect humain, nous devons former dans notre cœur la sainte résolution de préférer la grâce de Dieu à toutes les faveurs du monde, et dire avec St.-Paul : *Neque mors, neque vita, neque angeli, neque principatus.... neque creatura alia poterit nos separare à charitate Dei.* ( Rom. VIII. 38. ) Jésus-Christ nous exhortait à ne pas craindre ceux qui peuvent ôter la vie du corps, mais seulement celui qui peut nous condamner à l'enfer, c'est-à-dire à la perte de l'âme et du corps : *Et nolite timere eos, qui occidunt corpus.... sed potius timete eum, qui potest et corpus et animam perdere in gehennam.* ( Matth. x. 28. ) Ou c'est Dieu que nous voulons suivre ou le monde ; si nous voulons suivre Dieu, il faut quitter le monde : *Usquequò claudicatis in duas partes ?* ( disait Élie au peuple ) *si Dominus est Deus, sequimini eum ; si autem Baal, sequimini illum.* ( 3. Rois. XVIII. 21. ) On ne peut servir à la fois l'un et l'autre. Qui veut plaire aux hommes, ne peut plaire à Dieu a dit l'Apôtre : *Si adhuc hominibus placerem Christi servus non essem.* ( Gal. I. 10. )

XII. Les vrais serviteurs de Jésus-Christ, se rejouissent de se voir mépriser et maltraiter pour l'amour de lui. Les saints apôtres *ibant gaudentes à conspectu*

*concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.* (Act. v. 41.) Moïse pouvait se mettre à l'abri de la colère de Pharaon, en laissant s'accréditer la croyance que sa mère était la fille du prince, mais il renia une telle origine, et préféra partager l'affliction des autres hébreux, estimant, comme l'écrivit St.-Paul, l'opprobre du Christ, au-dessus de toutes les richesses du monde : *Magis eligens affligi cum populo Dei... majores divitias aestimans thesauro Ægyptiorum improprium Christi.* (Heb. xi. 25, 26.)

XIII. Il viendra des amis pervers qui vous diront : Mais quelle folie est la vôtre ? pourquoi ne pas faire comme les autres ? Répondez-leur : Tous les autres ne font point ainsi, il y en a qui mènent une sainte vie. Il y en a peu, il est vrai, mais moi je veux suivre ce petit nombre, parce que je lis dans l'Évangile : *Multi sunt vocati, pauci vero electi.* (Matth. x. 16.) *Si vis salvari cum paucis, vive cum paucis*, dit St.-Jean Climaque. Mais ne voyez-vous pas que chacun murmure et blâme votre conduite ? Répondez, il me suffit que Dieu ne me blâme point. Quel est le meilleur en effet d'obéir à Dieu ou aux hommes ? C'est la réponse que firent St.-Pierre et St.-Jean aux prêtres des Juifs : *Si justum est in conspectu Dei, vos potius audire quam Deum, judicate.* (Act. iv. 19.) Mais cette injure si grave que vous avez reçue, comment la supportez-vous ? Ne sentez-vous pas que vous ne pourrez plus vous présenter dans le monde ? Et vous vous en tenez-là ? Répondez : Je suis chrétien, il me suffit de pouvoir me présenter devant Dieu. C'est ainsi qu'il faut répondre à tout ces satellites du démon, en écartant avec mépris leurs maximes et leurs reproches. Et quand il est nécessaire de reprendre ceux qui ne font pas compte des préceptes divins, armons-nous de courage

et blâmons-les publiquement comme écrit l'Apôtre : *Peccantes coram omnibus argue.* ( 1. Tim. v. 20. ) Et quand il s'agit de l'honneur de Dieu, ne considérons point la qualité de celui qui l'offense, disons-lui ouvertement, cela est un péché et ne se doit point faire. Ainsi Jean-Baptiste parla à Hérode, qui avait un commerce criminel avec la femme de son frère : *Non licet tibi habere eam.* ( Matth. xiv. 4. ) Il est vrai que les hommes nous trouveront insensés, et nous tourneront en ridicule, mais au jour du jugement ils avoueront qu'eux seuls ont été des insensés, et nous aurons la gloire d'être acceptés parmi les saints et parmi les fils de Dieu. Pour eux ils diront : *Hi sunt quos habuimus aliquando in derisum.... nos insensati vitam illorum æstimabamus insaniam, et finem illorum sine honore; ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est.* ( Sap. v. 3. ad 5. )

---

## SERMON XXVIII.

POUR LE DIMANCHE DE LA PENTECÔTE.

De la conformité à la volonté de Dieu.

*Sic ut mandatum dedit mihi Pater sic facio.* ( Jean, xiv. 31. )

Jésus-Christ nous fut envoyé de Dieu comme notre Sauveur, mais aussi comme notre maître. Il vint au monde principalement pour nous enseigner, non-seulement par ses paroles, mais par son propre exemple à aimer Dieu comme notre souverain bien ; aussi dit-il un jour à ses disciples, comme nous le voyons dans l'Évangile de ce jour : *Ut cognoscat mundus quia*

*diligo patrem, et sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio.* Pour faire connaître au monde, dit-il, l'amour que je porte à mon père, je veux exécuter tous ses commandements et dans un autre endroit il dit : *Descendi de cælo, non ut faciam voluntatem meam sed voluntatem ejus qui misit me.* (Jean 6. 38.) Ames pieuses, si vous aimez Dieu, si vous voulez vous sanctifier, vous devez rechercher sa volonté et vouloir ce qu'il aura voulu. St.-Paul dit que l'amour divin se répand dans nos cœurs par le moyen du St.-Esprit : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per spiritum sanctum, qui datus est nobis.* (Rom. v. 5.) Si donc nous sommes envieus du trésor de l'amour divin, nous devons prier sans cesse le St.-Esprit de nous faire connaître et suivre la volonté de Dieu. Demandons-Lui toujours sa lumière pour connaître cette volonté et la force pour la suivre. J'insiste là-dessus, parce que plusieurs prétendent aimer Dieu et cependant ils ne veulent pas suivre sa volonté; mais la leur propre. C'est pour-quoi je veux démontrer aujourd'hui :

*Dans mon premier point, que toute l'œuvre de notre sanctification consiste à nous conformer à la volonté de Dieu.*

*Dans mon second point, comment et en quelles choses nous devons pratiquer cette conformité à la volonté divine.*

### PREMIER POINT.

Toute l'œuvre de notre sanctification consiste à nous conformer à la volonté de Dieu.

Il est certain que notre salut repose sur l'amour de Dieu; une âme qui n'aime pas Dieu ne vit plus, mais elle est morte. *Qui non diligit, manet in morte.*

(1. Jean III. 14.) Mais la perfection de l'amour consiste à conformer sa volonté à celle de Dieu : *Et vita in voluntate ejus* : (Ps. XXIX. 26.) *Charitas est vinculum perfectionis*. (Coloss. III. 14.) L'effet principal de l'amour, écrit St.-Denis l'Aréopagite, c'est d'unir les volontés des amans, en sorte qu'ils n'ont plus qu'un cœur et qu'une volonté. Ainsi toutes nos œuvres, les communions, les oraisons, les pénitences, les aumônes ne plaisent à Dieu qu'autant qu'elles sont faites selon sa divine volonté, car si elles étaient contraires, elles ne seraient plus des vertus, mais des fautes dignes de châtement.

II. Un jour Jésus-Christ, prêchant dans une maison, on vint lui dire que ses frères et sa mère l'attendaient dehors, il répondit : *Quicumque enim fecerit voluntatem patris mei, qui in cælis est, ipse meus frater, et soror, et mater est*. (Math. XII. 50.) Et par ces paroles, il voulut nous faire entendre qu'il ne reconnaissait pour ses parents et amis que ceux qui faisaient la volonté de Dieu.

III. Les Saints, dans le Ciel, aiment parfaitement Dieu. Je le demande, en quoi consiste la perfection de leur amour ? Dans leur entière uniformité à la volonté divine. Aussi Jésus-Christ nous enseigne-t-il à demander la grâce de faire la volonté de Dieu sur la terre, comme la font les saints dans le ciel : *Fiat voluntas tua sicut in cælo et in terrâ*. C'est pourquoi Ste.-Thérèse disait : *Tout ce à quoi doit tendre celui qui s'exerce à l'oraison est de conformer sa volonté à la volonté divine*. Elle ajoutait : *En cela consiste la plus haute perfection ; qui la pratiquera le mieux, recevra de Dieu de plus grandes grâces, et fera plus de progrès dans la vie intérieure*. L'unique fin que se proposaient les saints, dans la pratique de toutes les vertus, était l'accomplissement de la vo-

lonté de Dieu. Le B. Henri Suzon disait : J'aimerais mieux être le plus humble ver de terre par la volonté de Dieu, qu'un séraphin par la mienne.

IV. Un acte parfait de conformité à la volonté divine suffit pour faire un saint. Voyez St.-Paul : Pendant qu'il persécutait l'Église, Jésus-Christ lui apparaît et le convertit. Que fit alors le saint ? Il offrit aussitôt à Dieu le sacrifice de sa volonté, le priant de disposer de lui comme il lui plairait. *Domine quid me vis facere ?* (Act. ix. 6.) Et de suite le Seigneur le qualifie auprès d'Ananias de vase d'élection, d'Apôtre des nations. *Vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum cordm gentibus.* (Act. ix. 15.) Qui sacrifie à Dieu sa volonté, lui donne tout ce qu'il peut avoir. Quand on se mortifie pour Dieu par des jeûnes et des pénitences, ou qu'on fait l'aumône on ne donne à Dieu qu'une partie de soi ou de ses biens ; mais celui qui lui donne sa propre volonté lui donne tout ; aussi peut-il lui dire : Seigneur vous ayant donné ma volonté, je n'ai plus rien à vous donner, car par là je vous ai donné tout. Et c'est là tout ce que Dieu nous demande, en demandant notre cœur ; c'est-à-dire, notre volonté. *Fili mi, præbe cor tuum mihi.* (Prov. xxiii. 26.) Si donc Dieu se plaît tant au sacrifice de notre volonté, disait le saint abbé Nil, ne nous embarrassons point dans nos oraisons à prier Dieu qu'il fasse ce que nous désirons, mais demandons lui la grâce de faire tout ce qu'il exigera de nous. Cette vérité que tout notre bien consiste à faire la volonté de Dieu, chacun la reconnaît ; mais l'important est de la mettre à exécution. Pour cela venons au second point où il me reste à vous dire plusieurs choses nécessaires dans la pratique.

## DEUXIEME POINT.

Comment et en quelle chose nous devons pratiquer la conformité à la volonté de Dieu.

V. Pour nous trouver disposés à exécuter en toute occasion la volonté divine, nous devons par anticipation offrir constamment à Dieu notre soumission à tout ce qu'il disposera et demandera de nous, ainsi faisait le saint roi David, par ces paroles : *Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum.* (Ps. LVI. 8.) Il ne demandait autre chose au Seigneur que de lui enseigner à faire sa divine volonté : *Doce me facere voluntatem tuam,* (Ps. CXLII. 10.) et par là il mérita que Dieu l'appelât l'homme selon son cœur. *Inveni virum secundum cor meum, qui faciet omnes voluntates meas.* (1. Rois. I. 14.) Et pourquoi? Parce que le saint roi était toujours prêt à exécuter ce que Dieu voulait.

VI. Ste.-Thérèse s'offrait à Dieu cinquante fois par jour, afin qu'il disposât d'elle comme il lui plairait. Disposée à embrasser tous les événements soit heureux, soit défavorables. C'est là l'essentiel, de s'offrir à Dieu sans réserve. Tous les hommes sont disposés à se conformer à la volonté de Dieu dans les choses prospères, mais la perfection consiste à s'y conformer aussi dans les choses contraires. Dieu veut sans doute et il a pour agréable que nous le remercions des choses qui nous plaisent, mais il est bien plus satisfait quand nous recevons patiemment les coups de l'adversité. Le P. M. Avila disait : *Il y a plus de mérite dans un BÉNI SOIT DIEU, prononcé dans l'adversité, que dans six mille actions de grâces pour ce qui nous est agréable.*

VII. Et nous devons nous conformer à la volonté divine, non seulement dans les choses contraires qui

nous viennent directement de Dieu, comme les maladies, la perte de nos biens et celle de nos parents et amis, mais encore dans celles qui, bien que Dieu les ait voulues (car rien n'arrive en ce monde que par la disposition de Dieu), néanmoins ne viennent de Dieu qu'indirectement, c'est-à-dire par le moyen des hommes, comme les injustices, les diffamations, les calomnies, les injures et toutes les autres sortes de persécution. Mais comment est-ce que Dieu a voulu que les autres péchassent, en nous nuisant dans notre fortune ou dans notre honneur? Non, entendons-nous bien : ce que Dieu a voulu, ce n'est pas le péché de ceux-là, mais notre patience à supporter telle perte, telle humiliation; ce qu'il veut, c'est que nous nous conformions alors à sa volonté! *Bona et mala... à Deo sunt.* (Eccl. xi. 14.) Tous les biens, comme sont les richesses, les honneurs; tous les maux, comme sont les maladies, les persécutions tout cela vient de Dieu. Mais remarquez que l'Écriture n'appelle ces derniers des maux, que parce que nous-mêmes les appelons ainsi, à cause de notre peu de conformité à la volonté de Dieu; mais en réalité, si nous les acceptons comme nous le devrions, avec patience et comme venant des mains de Dieu, ils deviendraient pour nous, au lieu de maux, de véritables biens. Les joies qui rendent si grande la récompense des saints dans le ciel, sont les tribulations souffertes avec patience pour Dieu, dans la pensée que tout vient de lui. Quand on porta la nouvelle à Job que les Sabéens avaient enlevé toutes ses richesses, que répondit-il? *Dominus dedit, Dominus abstulit.* (Job. i. 21.) Il ne dit point : Le Seigneur m'avait donné ces richesses, les Sabéens me les ont enlevées.



Et il bénit le Seigneur, pensant que tout arrivait par sa divine volonté. *Sicut Domino placuit, ita factum est; sit nomen Domini benedictum.* (Ibid. v. 22.) Les saints martyrs Épictète et Aton, torturés par ordre du tyran avec des ongles de fer et des torches ardentes, ne cessaient de dire : *Seigneur, soit faite en nous votre volonté*, et en mourant telles furent leurs dernières paroles : *Soyez béni, ô Dieu éternel, puisque vous nous avez fait la grâce d'accomplir en nous votre sainte volonté.*

IX. *Non contristabit justum quidquid Dei acciderit.* (Prov. x. 11.) Une âme qui a l'amour de Dieu, n'est troublée par aucun accident sinistre. Il est raconté dans Césaire (Lib. 10. cap. 6.) qu'un moine, bien qu'il ne se distinguât pas des autres par ses austérités, faisait néanmoins beaucoup de miracles. Son abbé, étonné, lui demanda un jour quelle œuvre sainte il pratiquait. Il répondit qu'il était plus imparfait que les autres, mais qu'il mettait toute son attention à la volonté divine. Et n'avez-vous pas, répliqua l'abbé, quelque ressentiment contre cet ennemi, qui, ces jours derniers, a causé du dommage à nos biens ? Non, mon père dit-il, j'en ai même remercié le Seigneur, parce qu'il fait tout ou permet tout pour notre bien. L'abbé connut par là toute la sainteté de ce bon religieux. Et nous aussi, nous devons faire de même dans tous les accidents qui nous arrivent; disons toujours : *Ita, pater, quoniam sic fecit placitum antè te.* (Matth. xi. 26.) Seigneur, puisque cela vous est agréable, que cela soit fait ainsi.

X. Celui qui en agit ainsi, jouit de cette paix que les anges, à la naissance de Jésus-Christ, annonçaient aux hommes de bonne volonté ; c'est-à-dire à ceux qui tiennent toujours leur volonté soumise à celle de Dieu. Ceux-là, comme dit l'Apôtre, jouissent d'une paix qui surpasse tous les plaisirs des sens :

*Pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum.* ( Phil. iv. 7. )  
 Paix profonde, paix solide qui n'est point sujette à changement. *Stultus sicut luna mutatur, sapiens in sapientiâ manet sicut sol.* ( Eccl. xxvii. 12. ) L'insensé, c'est-à-dire le pécheur, change comme la lune, qui aujourd'hui croît, demain diminue ; aujourd'hui, il se livre à une joie folle, demain à une douleur désespérée ; aujourd'hui il est humble et doux, demain superbe et furieux. En somme, le pécheur change avec les événements heureux ou contraires. Mais le juste est comme le soleil, toujours égal à lui-même, et toujours serein, quelque chose qui advienne ; dans la partie grossière de son être, il ne pourra s'empêcher de sentir quelque déplaisir des choses contraires qui lui arrivent, mais tant qu'il tiendra sa volonté unie à celle de Dieu, rien ne pourra lui ôter cette joie spirituelle qui n'est point sujette aux vicissitudes de la vie présente. *Gaudium vestrum nemo tollet a vobis.* ( Jean. xvi. 22. )

XI. Celui qui se repose en la volonté divine, est comme un homme placé au-dessus des nuages, celui-ci voit et entend au-dessous de lui dans toutes leurs fureurs, les éclairs, la foudre et la tempête sans en être aucunement blessé ni troublé. Et comment en effet pourrait-il être troublé, puisqu'il ne peut jamais rien lui arriver qu'il n'ait voulu lui-même ? Celui qui ne veut rien que ce qui plaît à Dieu, obtient toujours tout ce qu'il veut, parce que tout ce qui arrive, arrive par la volonté de Dieu. Les personnes résignées, dit Salvien, si elles sont de basse condition acceptent, veulent leur état ; si elles souffrent de la pauvreté, elles veulent être pauvres, en un mot voulant tout ce que Dieu veut, elles sont toujours contentes : *Humiles sunt, hoc volunt ; pauperes sunt, paupertate delectantur ;*

*itaque beati dicendi sunt.* Qu'il fasse froid, qu'il fasse chaud, qu'il fasse de la pluie ou du vent, celui qui se conforme à la volonté de Dieu dit : Je veux ce froid, je veux ce chaud, je veux qu'il pleuve, qu'il vente, parce que Dieu le veut ainsi. Qu'il lui arrive une perte, une persécution, une maladie et la mort même, et il dira : Je veux cette perte, je veux cette persécution, cette maladie, je veux même la mort, parce que Dieu la le veut. Et quel plus grand contentement peut avoir celui qui cherche à plaire à Dieu, que d'embrasser patiemment les croix qu'il lui envoie, sachant que cette patience est la chose la plus agréable à Dieu. Ste.-Marie-Magdeleine de Pazzi, en entendant seulement les mots *volonte de Dieu*, était transportée intérieurement d'une telle joie, qu'elle en était hors d'elle-même et tombait en extase.

XII. D'un autre côté, combien est grande la folie de ceux qui résistent à la volonté de Dieu ; qui, au lieu de recevoir avec patience les tribulations, s'en irritent et se révoltent contre Dieu, le traitent d'injuste et de cruel ! Eh quoi, leur résistance empêchera-t-elle que ce que Dieu veut ne s'accomplisse ? *Voluntati ejus quis resistet ?* ( Rom. ix. 19. ) Misérables, avec leur impatience, diminueront-ils la croix que Dieu leur impose ? Non, il la rendent plus pesante, ils en redoublent la peine. *Quis resistit ei et pacem habuit ?* ( Job. iv. 9. ) Cela est folie ! résignons-nous à la divine volonté, et par là tout à la fois, nous rendrons nos croix plus légères, et nous augmenterons nos mérites pour la vie éternelle. C'est là ce que Dieu veut quand il nous afflige, il entend que nous en devenions plus saints. *Voluntas Dei sanctificatio vestra.* ( 5. Thess. iv. 3. ) Il ne nous envoie point les afflictions, parce qu'il nous veut du mal, mais au contraire parce qu'il nous veut

du bien, et qu'il sait qu'elles doivent aider à notre salut : *Omnia cooperantur in bonum.* ( Rom. vi. 28. ) Les châtimens même ne nous sont point infligés par Dieu pour notre ruine, mais bien pour notre avantage, pour notre amendement : *Ad emendationem, non ad perditionem nos. ram evenisse credamus.* ( Judith. viii. 17. ) Le Seigneur nous aime tant, que non seulement il désire, mais qu'il sollicite notre propre bien : *Deus,* disait David, *solicitus est mei.* ( Ps. xxix. 18. )

XIII. Abandonnons-nous donc toujours entre les mains de Dieu, qui a un si grand désir, qui prend un si grand soin de notre salut. *Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi cura est de vobis.* ( 1. Petr. l. 7. ) Qui s'abandonne ainsi à Dieu, mènera une vie heureuse et fera une mort sainte. En mourant, résigné à la volonté de Dieu, on meurt en saint; mais celui qui ne se sera pas conformé à cette volonté pendant sa vie, ne le sera pas davantage à la mort, et ne se sauvera pas. Tel doit donc être le but de toutes nos pensées, pendant ce qui nous reste de vie, l'accomplissement de la volonté de Dieu. C'est vers cette fin que nous devons diriger toute nos dévotions, nos méditations, communions, visites au St.-Sacrement, et toutes nos prières, demandant sans cesse à Dieu qu'il nous garde et nous aide à faire sa sainte volonté. *Doce me facere voluntatem tuam.* Et en même temps offrons-lui d'accepter sans réserve tout ce qu'il ordonnera de nous, lui disant avec l'Apôtre : *Domine, quid me vis facere?* Seigneur, dites-moi ce que vous voulez de moi, je suis prêt à tout faire. Puis, dans toutes circonstances, ou agréables ou pénibles, ayons constamment à la bouche la prière du *Pater noster* : *Fiat voluntas tua* : La répétant souvent et du fond du cœur, plusieurs fois

par jour. Heureux si nous vivons et terminons notre vie en disant : *Fiat, fiat voluntas tua.*

---

## SERMON XXIX.

POUR LE DIMANCHE DE LA SAINTE TRINITÉ.

De l'amour des trois personnes divines envers l'homme.

*Euntes ergo, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et spiritûs sancti.* (Matth. xxviii. 19.)

Le Pape St.-Léon a écrit que la nature de Dieu est la bonté même par essence : *Deus, cujus natura bonitas.* Or la bonté est par elle-même naturellement expansive : *Bonum est sui diffusivum.* Et en effet l'expérience nous fait voir parmi les hommes mêmes, que les personnes qui ont un bon cœur sont pleines d'affection pour tous, et veulent faire partager à tous les biens dont ils jouissent. Partout, Dieu, qui est la bonté infinie est tout amour envers nous, ses créatures ; aussi St.-Jean l'appelle-t-il l'amour même, la charité même : *Deus charitas est.* (1. Jean, iv. 8.) Et pour cela il a un immense désir de nous faire participer à ses biens. C'est la foi qui nous enseigne tout ce que les trois personnes divines ont fait pour l'amour de l'homme et pour l'enrichir des dons divins. Quand Jésus-Christ a dit aux apôtres : *Docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii et Spiritûs sancti.* Non-seulement il a voulu qu'ils instruisissent les nations du mystère de la Sainte-Trinité, mais encore qu'ils leur fissent connaître tout l'amour de la Trinité pour l'homme. Je veux donc aujourd'hui, âmes chrétiennes, vous faire considérer :

*Dans mon premier point* : L'amour que nous a porté le Père en nous créant.

*Dans mon second point* : L'amour du Fils dans notre rédemption ;

*Dans le troisième point* : L'amour du Saint-Esprit dans notre sanctification, c'est ce que nous allons examiner.

### PREMIER POINT.

L'amour que nous a porté le Père Éternel en nous créant.

¶ II. *In charitate perpetuâ dilexi te : ideò attraxi te miserans.* (Jer. xxxi. 3.) Mon fils, dit Dieu, je t'ai aimé de toute éternité, et c'est cet amour qui a excité ma miséricorde à te tirer du néant. Ainsi donc, mes frères, le premier de tous ceux qui vous ont aimé, c'est Dieu. Les premiers qui vous ont aimé ici bas, sont vos parents, mais encore n'ont-ils pu vous aimer qu'après vous avoir connus, au lieu qu'avant que vous ayez reçu l'être, Dieu vous aimait déjà. Il vous aimait avant que votre père, que votre mère n'existassent, avant que le monde lui-même fut créé. Et cet amour de Dieu combien remonte-t-il avant la création ? Serait-ce de mille ans, de mille siècles ? Ne parlons pas d'années et de siècles, Dieu vous a aimés de toute éternité : *In charitate perpetuâ dilexi te.* Dieu, depuis qu'il est Dieu, vous a aimés : Dès qu'il s'est aimé lui-même, il vous a aimés aussi. Cette pensée faisait dire à Ste.-Agnès, vierge : *Ab alio amatore præventa sum.* Lorsque les créatures lui demandaient son affection, elle leur répondait : Non je ne puis vous préférer, vous, créatures, à mon Dieu ; il m'a aimée le premier ; il est juste que mon amour le préfère à tout autre.

II. Ainsi, mes frères, Dieu de toute éternité vous a

aimés, et pour cet amour seul, il vous a choisis parmi tant d'autres hommes qu'il eût pu créer à votre place. Il les a laissés dans leur néant pour vous donner l'être et vous placer dans le monde. Par amour pour vous encore, il a fait une foule d'admirables créatures, destinées à vous servir et à vous rappeler l'amour qu'il a eu pour vous et celui que la reconnaissance vous commande pour lui. *Cælum et terra*, disait St.-Augustin, *et omnia mihi dicunt, ut amem te*. Quand ce grand saint contemplait le soleil, les étoiles, les montagnes, la mer et les fleuves, il lui semblait que tous ces objets prenaient la parole et lui disaient : Augustin, aime Dieu, puisqu'il nous a créés pour toi, afin que tu l'aimes. L'abbé de Rancé, fondateur de la Trappe, en voyant les collines, les fontaines, les fleuves, disait que toutes les créatures lui rappelaient combien Dieu l'avait aimé. Ste.-Thérèse disait, dans la même pensée, que ces créatures lui faisaient sentir son ingratitude envers Dieu. Ste.-Marie Magdelaine de Pazzi, quand elle tenait une belle fleur ou un fruit, sentait son cœur comme percé par un trait, pénétré d'amour envers Dieu et s'écriait : Mon Dieu a donc pensé de toute éternité à créer cette fleur, ce fruit, par amour pour moi, et pour que je l'aimasse à mon tour.

III. Ensuite, le Père éternel voyant que l'homme, par sa faute, avait mérité sa condamnation à l'enfer, toujours plein d'amour pour nous, a envoyé son fils sur la terre, pour y mourir sur une croix, et par là nous délivrer de l'enfer et nous ramener avec lui dans le paradis. *Sic Deus dilexit mundum, ut filium suum unigenitum daret*. (Jean, v. 16.) Amour que l'Apôtre ne craint pas d'appeler excessif : *Propter nimiam charitatem suam, quâ dilexit nos : Et cum essemus mortui peccatis, convivificavit nos in Christo*. (Eph. II. 4. 5.)

IV. Considérez en outre l'amour spécial que Dieu vous a porté en vous faisant naître en un pays chrétiens, et au sein de la véritable Eglise, qui est la catholique. Combien d'autres naissent au milieu des idolâtres, des juifs, des mahométans ou des hérétiques, et sont tous damnés ! Considérez, qu'en proportion du grand nombre de ceux-là, ceux qui naissent où règne la vraie foi en sont à peine la dixième partie, et que Dieu vous a choisis pour faire partie de ce petit nombre. Oh ! Quel don immense que ce don de la foi ! Que de millions d'âmes, parmi les incrédules, sont privées de sacrements, des prédications, du bon exemple et de tous les autres secours spirituels, qui, au sein de l'Eglise, nous aident à faire notre salut ! Et le Seigneur a voulu nous accorder de si grandes grâces sans que nous les ayons méritées, et bien plus, quoiqu'il prévît que nous nous en rendrions indignes ; car lorsqu'il pensa à nous créer et à nous faire ces grâces, il savait de quels péchés, de quelles offenses, nous nous rendrions coupables envers lui.

#### DEUXIÈME POINT.

L'amour que nous a porté le Fils de Dieu dans notre rédemption.

V. Notre premier père Adam pécha en mangeant du fruit défendu et fut pour cela condamné à la mort éternelle, ainsi que nous tous ses descendants. Dieu voyant tout le genre humain perdu résolut d'envoyer un rédempteur pour sauver les hommes. Qui sera envoyé pour cette rédemption ? Un ange, un séraphin ? Non, le fils même de Dieu, vrai et souverain Dieu, comme le père, s'offrit à venir sur la terre, pour y revêtir notre chair et mourir pour le salut des hommes. O ! merveille, ô ! prodige de l'amour divin ! L'homme



méprise Dieu, écrit St.-Fulgence, il se sépare de lui ; et Dieu vient sur la terre pour rechercher l'homme rebelle, tant il lui porte d'amour ! *Homo Deum contemnens , à Deo discessit ; Deus hominem diligens , ad homines venit !* ( St.-Fulg. serm. in nat. Christi. ) Comme il ne nous était pas possible , dit St.-Augustin , d'aller vers notre Rédempteur , il n'a pas dédaigné , lui , de venir à nous : *Quia ad mediatorem venire non poteramus , ipse ad nos venire dignatus est. Et pourquoi Jésus-Christ a-t-il voulu venir à nous ? C'est , dit le même saint docteur , pour nous montrer l'amour ardent qu'il nous porte : Propterea Christus advenit ut cognosceret homo quantum eum diligat Deus.*

VI. Aussi l'Apôtre écrit-il : *Benignitas et humanitas apparuit salvatoris nostri Dei.* ( Tet. III. 4. ) On lit dans le texte grec : *Singularis Dei erga homines apparuit amor.* St.-Bernard sur ce texte dit, qu'avant que Dieu fait homme apparût sur la terre , les hommes ne pouvaient avoir l'idée de la grandeur de la bonté divine. C'est pour cela que le Verbe s'est fait chair, afin qu'apparaissant comme homme , les hommes connussent toute sa bonté : *Priusquam appareret humanitas , latebat benignitas ; sed unde tanta agnosci poterat ? Venit in carne , ut apparente humanitate , agnosceretur benignitas.* ( S. Bern. Serm. 2. in Epiph. ) Et comment le fils de Dieu pouvait-il nous montrer plus d'amour et de bonté qu'en se faisant homme ? Oh Dieu ! se faire ver comme nous pour empêcher notre perte ! Quelle merveille ce serait de voir un prince se faire ver pour sauver les vers de son royaume, que dirons-nous donc en voyant un Dieu se faire homme comme nous pour nous sauver de la mort éternelle ! *Verbum caro factum est.* ( Jean , 1. 14. ) Un Dieu fait chair ! Si la foi ne nous l'assurait , qui jamais le pourrait croire. Voilà donc , dit St.-Paul , un

Dieu comme réduit au néant. *Exinanivit semetipsum, formam accipiens servi, et habitu inventus est homo.* (Phil. II. 7.) Le texte grec au lieu de *exinanivit*, porte *vacuavit*, l'apôtre nous donnant ainsi à entendre que celui qui était plein de majesté et de puissance divine a voulu s'abaisser jusqu'à prendre l'humble et faible condition de la nature humaine et la forme, c'est-à-dire la nature de l'esclave; se donnant une figure extérieure semblable à celle de tout autre homme, bien que, remarque St.-Chrysostôme, il ne fut pas seulement un homme. mais homme et Dieu tout ensemble St.-Pierre d'Alcantara, entendant un jour chanter par un vicaire ces paroles de St.-Jean : *Et verbum caro factum est*, poussa un grand cri, et hors de lui, saisi d'une sainte extase, il se trouva transporté dans les airs jusqu'à l'église et devant le St.-Sacrement.

VII. Mais le Verbe incarné, ce Dieu plein d'amour ne se contenta pas de se faire homme seulement, il voulut encore vivre au milieu de nous, comme le dernier, le plus humble, le plus misérable des hommes, ainsi que l'avait prévu le prophète; *Non est species ei, neque decor; et vidimus eum... despectum et novissimum virorum, virum dolorum.* (Isa. LIII. 2, 3.) Hommes de douleur; et en effet la vie de Jésus-Christ fut une vie toute pleine de douleurs; *virum dolorum*, il fut un homme formé pour être en butte à toutes les douleurs, et telle fut en effet la vie de notre Rédempteur, depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

VIII. Et comme il était venu pour gagner l'amour des hommes, ainsi qu'il l'exprime par ces paroles : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo, nisi ut accendatur?* (Luc. XII. 49.) Il voulut à la fin de sa vie nous donner des signes plus frappants, des preuves plus fortes de son amour : *Cum dilexisset suos, in finem di-*

*lexit eos.* (Jean, XIII. 1.) Ainsi, non seulement il s'est humilié jusqu'à mourir pour nous, mais encore il a choisi la mort la plus amère et la plus ignominieuse : *Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis.* (Phil. II. 8.) Parmi les Hébreux celui qui mourait sur la croix restait maudit et en exécration à tout le monde : *Maledictus qui pendet in ligno.* (Deut. XXI. 1, 2. 3.) Ainsi voulut mourir notre Rédempteur avec la honte de la croix, en proie à toutes les ignominies, à toutes les douleurs, comme il l'avait prédit par David ! *Veni in altitudinem maris, et tempestas demersit.* (Ps. LXVIII. 3.)

IX. St.-Jean écrit : *In hoc cognovimus caritatem Dei, quoniam ille animam suam pro nobis posuit.* (1. Jean, III. 16.) Et, en effet, comment Dieu pouvait-il nous montrer plus fortement son amour qu'en donnant sa vie pour nous ? Et comment serait-il possible de voir un Dieu mourir sur une croix par amour pour nous, et de ne pas l'aimer nous-mêmes ? *Charitas Christi urget nos.* (2. Cor. V. 14.) Par ces paroles, St.-Paul nous fait voir que ce n'est pas tant encore ce que Jésus-Christ a fait et souffert pour nous, que la preuve d'amour qui résulte de sa passion et de sa mort ; qui nous oblige et nous force à l'aimer. Il est mort pour tous, ajoute l'Apôtre, afin que chacun de vous ne vive plus par lui-même, mais en celui qui a donné sa vie pour notre amour : *Pro nobis omnibus mortuus est Christus, ut et qui vivunt, jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est.* (2. Cor. V. 15.) Et dans le même but de conquérir tout notre amour, après avoir donné sa vie pour nous, il a voulu encore se laisser lui-même, comme nourriture, quand il dit : *Accipite, et manducate, hoc est corpus meum.* (Matth. XXIV. 26.) Et qui jamais pourrait croire un tel mystère, si la foi ne nous l'affirmait ? Mais nous aurons

à traiter, au prochain dimanche, de cet autre prodige de l'amour divin, du Saint-Sacrement de l'autel. Passons maintenant à de courtes considérations sur le troisième point.

### TROISIÈME POINT.

L'amour que nous a porté l'Esprit-Saint dans notre sanctification.

X. Le Père éternel non content de nous avoir donné son fils pour nous racheter par sa mort, a voulu encore nous faire don du Saint-Esprit, qui habitait dans nos âmes et les tint continuellement enflammées du saint amour. Jésus lui-même après avoir reçu toutes sortes de mauvais traitements des hommes sur la terre, oubliant leur ingratitude, après être monté au ciel, nous a envoyé de là l'Esprit-Saint, pour nous enflammer du divin amour et nous sanctifier; c'est pourquoi l'Esprit-Saint quand il descendit dans le Cénacle, apparut sous la forme de langue de feu : *Et apparuerunt illis dispersitæ linguæ tanquam ignis.* (Act. II. 3.) Aussi l'Église nous fait dire dans ses prières : *Ille nos igne, quæsumus, Domine, Spiritus inflammet, quem Dominus Jesus Christus misit in terram, et voluit vehementer accendi.* C'est là ce feu divin qui entflammait les saints, qui les portait à faire de grandes choses pour Dieu, à aimer leurs plus cruels ennemis, à désirer les humiliations, à se dépouiller des richesses et des honneurs du monde, enfin à embrasser avec joie les tourments et la mort.

XI. L'Esprit-Saint est le lien divin, qui unit le père avec le fils; et c'est le même qui, par le moyen de l'amour, unit nos âmes avec Dieu; car tel est l'effet de l'amour, comme dit St.-Augustin : *Charitas est virtus conjungens nos Deo.* Les liens du monde sont des

liens de mort; mais ceux du Saint-Esprit sont des liens de vie éternelle, car ils nous unissent avec Dieu qui est notre vraie, notre unique vie.

XII. Comprenons bien en outre que toutes les lumières, les inspirations, les avertissements de Dieu et tout ce que dans notre vie nous avons fait d'actes méritoires, soit de repentir de nos péchés, ou de confiance dans la miséricorde de Dieu, d'amour ou de résignation, tout cela n'a été qu'un don du Saint-Esprit. L'Apôtre ajoute : *Similiter autem et Spiritus adjuvat infirmitatem nostram; nam quid oremus, sicut oportet, nescimus; sed ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus.* ( Rom. VIII. 26. ) Ainsi le Saint-Esprit est encore celui qui prie pour nous; car, comme nous ne saurions prier Dieu utilement pour notre salut, le Saint-Esprit nous enseigne comment il faut prier.

XIII. En résumé, la Sainte-Trinité a tout fait pour nous démontrer l'amour que Dieu nous porte, afin de nous obliger à l'aimer à notre tour. *Cùm amat Deus* (écrit St.-Bernard, ) *nihil aliud vult, quàm amari.* Il est donc bien juste que nous aimions ce Dieu qui a été le premier à nous aimer et qui, par tant de bonté, a dû gagner notre amour : *Nos ergo diligamus Deum, quoniam Deus prior dilexit nos.* ( Jean, IV. 19. ) Oh ! quel grand trésor que l'amour ! Trésor infini, puisqu'il nous acquiert l'affection d'un Dieu. *Infinitus est thesaurus, quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitia Dei.* ( Sap. VII. 14. ) Mais pour acquérir un pareil trésor, il est nécessaire que nous détachions notre cœur des choses terrestres. Ste.-Thérèse écrivait : *Détache ton cœur des créatures, et tu trouveras Dieu.* Dans un cœur plein du monde, il n'y a point de place pour l'amour divin. C'est pourquoi prions sans cesse le Seigneur dans nos oraisons, dans les communions, dans les

visites au St.-Sacrement, qu'il nous donne son saint amour, parce que cet amour détruira notre attachement aux choses de la terre. *Quand la maison est en proie à l'incendie, dit St.-François de Sales, on jette les plus riches meubles par la fenêtre.* Il entend par là que quand une âme s'enflamme de l'amour divin, elle se détache d'elle-même de toutes les choses créées. Le P. Paul Ségnéri le jeune, avait coutume de dire que l'amour divin était un voleur qui nous dépouillait de toutes nos affections terrestres et nous faisait dire : *Eh! que puis-je vouloir autre chose que vous seul, ô mon Dieu?*

XIV. *Fortis ut mors dilectio.* (Cant. VIII. 16.) Que veut dire cette expression : L'amour est fort comme la mort! Elle veut dire que comme il n'y a pas de force créée qui puisse résister à la mort quand l'heure en est venue, ainsi pour un âme pleine de l'amour de Dieu, il n'y a point d'obstacle que ne surmonte cet amour. Quand il s'agit de plaire à l'objet aimé, l'amour triomphe de tout, de la douleur, des pertes, de la honte. *Nihil tam durum quod non amoris igne vincatur.* Par l'effet de cet amour, les saints martyrs au milieu des tourments, placés sur les chevalets, sur les pointes de fer rougies, se réjouissaient et rendaient grâces à Dieu de les faire souffrir pour son saint amour. Les autres saints, à défaut des tyrans qui les tourmentassent, se sont eux-mêmes, pour plaire à Dieu, rendus leurs propres bourreaux, par les jeûnes par les macérations et les pénitences. St.-Augustin écrit que, dans une œuvre à laquelle on se complait, on n'éprouve pas de fatigue, ou qu'alors la fatigue elle-même devient agréable; *In eo quod amatur, aut non laboratur, aut ipse labor amatur.*

---

## SERMON XXX.

POUR LE PREMIER DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

De la charité envers le prochain.

*Eadem quippe mensurâ, quâ mensi fueritis, remetietur vobis. ( Luc. 6. 38. )*

Nous lisons dans l'Évangile de ce jour, que Jésus-Christ dit à ses disciples : *Estote misericordes, sicut et Pater vester misericors est.* Votre Père céleste est miséricordieux envers vous, soyez de même miséricordieux envers les autres. Il continue ensuite à leur expliquer comment et en quelle occasion ils doivent pratiquer la charité envers le prochain : *Nolite*, leur dit-il, *judicare, et non judicabimini.* Il entend parler ici de ceux qui se gardent de juger témérairement leur prochain. *Dimittite, et dimittentini.* Il veut dire, par ces paroles, que Dieu ne peut nous pardonner nos offenses envers lui, si d'abord nous ne pardonnons à ceux qui nous ont offensés. *Date, et dabitur vobis.* Il parle enfin contre ceux qui voudraient que Dieu leur accordât tout ce qu'ils désirent, et qui pourtant sont durs et avarés avec les pauvres. Il se résume en disant que Dieu mesure sa charité envers nous, sur celle dont nous aurons usé envers le prochain. Voyons donc nous-mêmes comment nous devons pratiquer la charité envers le prochain. Nous devons la pratiquer :

I<sup>er</sup> Point : En pensées.

II<sup>e</sup> Point : En paroles.

III<sup>e</sup> Point : En actions.

### PREMIER POINT.

Comment nous devons pratiquer en pensée la charité envers le prochain.

I. *Et hoc mandatum habemus à Deo, ut qui diligit Deum, diligat et fratrem suum.* ( 1. Jo. iv. 11. ) Le même précepte qui nous oblige à aimer Dieu, nous ordonne encore d'aimer le prochain. Ste -Catherine de Gènes disait un jour au Seigneur : *Mon Dieu, vous voulez que j'aime mon prochain et je ne puis aimer que vous.* Et le Seigneur lui répondit : *Ma fille, ceux qui m'aiment, aiment tout ce que j'aime.* C'est là ce qui fait dire à St.-Jean : *Celui-là ment, qui dit aimer Dieu et qui hait son frère. Si quis dixerit, quoniam diligo Deum, et fratrem suum oderit, mandata est.* ( 1. Jo. iv. 20. ) Et d'ailleurs Jésus-Christ a déclaré qu'il reçoit, comme pratiquée envers lui-même, la charité dont nous usons envers le dernier de ses frères.

II. Ainsi il faut, en premier lieu, que la charité pour le prochain règle nos pensées, en sorte que nous ne jugions jamais mal d'autrui sans preuves positives. *Nolite judicare, et non judicabimini.* Celui qui juge sans fondement que quelqu'un a commis un péché mortel, se rend coupable d'une faute grave. S'il n'avait fait que former des soupçons téméraires, il ferait au moins un péché véniel, mais cependant lorsqu'il a des motifs fondés de juger ou de soupçonner, il n'y a point de péché. Mais celui qui a la vraie charité pense bien de tout le monde, et il éloigne de lui les jugements comme les soupçons : *Charitas non cogitat malum.* ( 1. Cor. xiii. 5. ) Néanmoins ceux qui



sont chefs de maison sont tenus de prévoir le mal que peuvent faire les membres de la famille. Il est des parents imprudents qui voient leur fils hanter de mauvaises compagnies, ou fréquenter des maisons suspectes ; qui voient leur fille s'entretenir tête à tête avec un homme, et ils laissent aller ces choses en disant : *Nous ne voulons pas penser le mal : Folie !* Dans tous ces cas ils sont obligés de prévoir le mal qui peut arriver, et ils doivent, en conséquence, corriger leurs enfants, pour empêcher qu'il n'arrive. Du reste, celui qui n'est pas chef de maison, doit bien se garder d'épier les défauts et les actions des autres.

III. En outre, lorsque le prochain souffre d'une infirmité, d'une perte ou de quelqu'autre peine, la charité veut que nous en soyons intérieurement affligés, ou que du moins nous le paraissions, en composant nos traits ; je dis que nous le paraissions, parce que si nous apprenons qu'un malheur est arrivé à une personne que nous regardons comme ennemie, notre cœur rebelle semble éprouver quelque plaisir ; mais il n'y a pas de faute si notre volonté n'acquiesce pas à ce sentiment. Remarquons cependant qu'il est quelquefois permis de désirer le mal temporel du prochain, ou de nous en réjouir, c'est lorsqu'il y a lieu d'espérer que de ce mal naîtra un bien spirituel, pour lui ou pour les autres ; par exemple s'agit-il d'un pécheur obstiné ou scandaleux ? St.-Grégoire dit qu'on peut bien se réjouir de la maladie ou de tout autre mal temporel qui lui arrive, on peut même désirer qu'il tombe malade ou qu'il devienne pauvre, afin qu'il change de conduite, ou qu'au moins il cesse de scandaliser les autres. Voici les paroles de St.-Grégoire : *Evenire plerumque potest, ut, non amissâ caritate, et inimici nostri ruina lætificet, et ejus gloria sine invidiâ*

*culpâ contristet ; cum et , ruente eo, quosdam bene erigi credimus , et proficiente illo, plerosque injustè opprimi formidamus. ( Lib. 22. Matth. Cap. 2. )* Du reste, hors ces cas il est contraire à la charité de se réjouir du mal du prochain : On ne se rend pas moins coupable, quand on se plaint du Lien du prochain, par la seule raison que c'est le bien du prochain, c'est là proprement le péché d'envie. Les envieux, dit le Sage, sont des émules du diable, qui, pour ne pas voir les hommes dans le ciel, dont il a été chassé, a tenté Adam et l'a fait révolter contre Dieu. *Invidiâ autem diaboli mors introivit in orbem terrarum ; imitantur autem illum, qui sunt ex parte ejus. ( Sap. II. 24. )* Passons aux autres points sur lesquels nous aurons beaucoup à dire.

#### DEUXIÈME POINT.

De la charité en paroles envers le prochain.

IV. Pour ce qui regarde la charité qui doit se trouver dans nos paroles, remarquons d'abord, et avant tout, que nous devons nous abstenir de toute médisance : *Susurro coinquabit animam suam , et in omnibus odietur. ( Eccl. XII. 31. )* Autant ceux qui disent du bien de tout le monde sont généralement aimés, autant ceux qui ont le défaut de la médisance sont haïs de Dieu et des hommes ; car ceux-ci, bien qu'il se plaisent à écouter les médisants, ne laissent pas de les haïr et de se défier d'eux. Ceux qui ont l'habitude de la médisance en sont punis non-seulement dans l'autre vie, mais même dans celle-ci, car ces langues tranchantes, causes de mille péchés, sèment la discorde dans des familles, et troublent le pays. St.-Thomas de Cantiprenne, raconte ( Apum etc. cap. 37. ) qu'il a personnellement connu un médi-

sant de profession, qui, à son dernier moment, se débattait comme un furieux, et qui mourut en déchirant sa langue de ses propres dents. Un autre médissant fut frappé au moment où il se disposait à dire du mal de St.-Malachie, sa langue s'enfla subitement, les vers le dévoraient tout vivant; et il mourut misérablement au bout de sept jours.

V. On n'est pas seulement coupable de médisance lorsqu'on flétrit la réputation de son prochain, en lui imputant faussement quelque mauvaise action, ou en exagérant le mal qu'il aurait véritablement commis : on le devient encore en découvrant aux autres ses défauts cachés. Il y a des gens qui, lorsqu'ils savent qu'un homme a commis une faute, semblent souffrir les douleurs de l'enfantement, s'ils ne peuvent dire aux autres ce qu'ils ont découvert. Si le péché du prochain est secret, et que ce soit un tort grave, il y a péché mortel à le dévoiler sans juste cause. Je dis *sans juste cause*, parce que si quelqu'un révélait à un père les défauts de son fils, afin qu'il le corrigeât ou qu'il y portât remède, non seulement il n'y aurait point là de faute, mais ce serait encore une bonne œuvre, parce que, suivant St.-Thomas, (II. 2. q. 2. art. 72.) il n'y a de mal à découvrir les fautes d'autrui, que quand on cherche à le perdre de réputation, ce qui n'arrive pas quand on n'agit que pour son bien ou pour celui des autres.

VI. Ceux-là auront un grand compte à rendre à Dieu, qui entendant médire d'autrui, vont le rapporter à la personne intéressée. On désigne vulgairement ces gens-là par ces mots, *pigliæ porta*, prends et porte. Que de mal ne causent pas ces langues rapporteuses, qui vont semant ainsi la discorde : Elles sont l'objet particulier de la haine divine : *Odit Dominus... qui se-*

*minat inter fratres discordias.* (Prov. vi. 16. 19.) Celui qui médit d'une autre personne, peut avoir été offensé, il est moins coupable en quelque sorte, même il est excusable, mais vous, pourquoi a'lez-vous rapporter ce que vous avez entendu? pour faire naître la malveillance et la haine qui seront cause ensuite de mille péchés. Ah! Si désormais vous entendez parler contre votre prochain, suivez le précepte du Saint-Esprit : *Audivisti verbum adversus proximum tuum, commoriatur in te.* (Eccl. xix. 10.) Ce que vous avez entendu contre votre prochain, non-seulement vous devez le tenir renfermé en vous-même, mais encore l'y faire mourir, *commoriatur in te.* Celui qu'on jette dans une prison peut s'échapper et reparaitre, mais celui qui est mort ne peut sortir de la fosse : je veux dire que si vous avez appris quelque mal de votre prochain, vous devez être attentif à n'en rien faire connaître aux autres, ni par demi mots, ni par des signes ou des mouvements de tête. Quelque fois ces signes étranges, ces paroles tronquées, font plus de mal à la réputation d'autrui, que des rapports clairs et précis, parce qu'ils font supposer plus de mal, qu'il n'y en a en réalité.

VII. Gardez-vous encore, dans vos entretiens, d'attaquer les présents et les absents en les tournant en dérision. En vain direz-vous, je le fais pour rire. Ces jeux-là sont contraires à la charité. Jésus-Christ a dit : *Omnia quæcumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis.* (Matth. vii. 12.) Seriez-vous bien aise d'être raillé et d'être joué devant les autres? Ne faites donc pas à votre prochain ce que vous ne voudriez pas pour vous. Évitez aussi de discuter sur des choses inutiles ; souvent pour des bagatelles de nulle importance, on en vient à des contestations qui conduisent aux que-

relles et aux injures. Il y a beaucoup de gens qui, tout pleins de l'esprit de contradiction, et seulement pour le plaisir de contredire, se mettent à combattre tout ce que disent les autres, rompant ainsi tous les liens de la charité. L'esprit saint dit : *De eâ re, quæ te non molestat, ne certeris.* (Eccl. xi. 9.) Mais, dira-t-on, je défends la raison, je ne puis écouter patiemment des choses absurdes. Le cardinal Bellarmiu répondait ainsi à un de ces défenseurs de la raison : *Une once de charité vaut plus que cent mille livres de raison.* Quand on converse, et surtout s'il ne s'agit que de choses peu importantes, qu'on dise simplement son opinion, si on veut le faire pour prendre part à la conversation ; mais il faut s'en tenir là, et ne point s'obstiner à défendre ce qu'on a dit. Dans un tel cas, le meilleur parti c'est de céder ; Le B. Egede disait que céder ainsi, c'était réellement vaincre, parce qu'on restait supérieur aux autres en vertu, et que l'on conservait la paix, bien beaucoup plus précieux que le plaisir qu'on peut trouver à rendre son opinion victorieuse. St.-Joseph Calasance disait : *Que celui qui aime la paix ne contredit personne.*

VIII. Ainsi donc, mes chers auditeurs, si vous voulez-être aimés de Dieu et des hommes ; attachez-vous à dire du bien de tout le monde ; et quand il vous arrivera d'entendre quelqu'un dire du mal d'autrui, gardez-vous bien de le provoquer à parler, ou de paraître curieux de l'entendre, si vous ne voulez devenir complice de sa médisance. Dans ce cas, ou reprenez-le, ou changez de discours, ou bien retirez-vous de cette conversation, surtout ne laissez pas voir le moindre désir d'en apprendre davantage. On lit dans l'Ecclésiastique : (xxviii. 28.) *Se, i aures tuas spinis, linguam nequam noli audire.* Quand vous entendez atta-

quer la réputation d'un homme, entourez vos oreilles d'une haie d'épines, *sepi aures tuas spinis*, afin que la médisance n'y puisse entrer. Alors au moins faites paraître qu'un tel discours vous déplaît, soit en gardant le silence, ou en montrant un visage triste ; soit en baissant vos yeux vers la terre ou en détournant le visage. Et, si vous le pouvez, la charité demande que vous preniez le parti des personnes attaquées. L'époux de l'Écriture veut que les paroles de son épouse soient comme une bande d'écarlate : *Sicut victa coccinea labia tua*. (Cantic. iv. 7.) C'est-à-dire, comme l'explique Théodoret, que les paroles de l'épouse doivent être dictées par la charité, (*victa coccinea*) afin qu'elles couvrent les défauts du prochain, autant que possible, et qu'elles excusent au moins l'intention, si elles ne peuvent excuser l'action, suivant l'exhortation de St.-Bernard : *Excusa intentionem, si opus non potes*. (Serm. 40. in cant.) Les religieuses du monastère de Ste.-Thérèse avaient coutume de dire proverbiallement que là où était leur sainte Mère, elles avaient les épaules en sûreté, sachant bien qu'elle prenait la défense de toutes celles qu'on attaquait.

IX. De plus la charité exige que nous soyons doux envers tout le monde et principalement envers ceux qui nous haïssent ; quelqu'un se courrouce-t-il contre vous, vous maltraite-t-il en paroles ? *Responsio mollis frangit iram*. (Prov. xv. 1.) Répondez-lui avec douceur, et soudain vous le verrez s'appaiser. Si au contraire vous vous livrez au ressentiment, si vous lui parlez avec aigreur, vous ne ferez qu'accroître le feu et l'animosité s'augmentant par degrés, vous serez en danger de perdre votre âme, en vous rendant coupable de quelque acte de colère ou de quelque injure grave. Dès que vous vous sentez troublé, le meilleur

parti c'est de vous faire, quoiqu'il vous en coûte. St.-Bernard dit que l'œil offusqué par l'indignation ne distingue plus le juste de l'injuste : *Turbatus præ irâ oculus, rectum non videt.* (Lib. II. de ocusid. cap. 11.) Et s'il arrivait que, transporté par la colère, vous eussiez outragé le prochain, la charité veut que vous cherchiez de toute manière à l'appaiser, afin d'ôter de son cœur toute haine, toute rancune contre vous. Il n'y a rien de mieux, en pareille circonstance, pour rétablir les liens de la charité, que de s'excuser auprès de la personne que l'on a offensée. Mais ce sera dans notre XXXIV<sup>e</sup> Sermon du V<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte, que nous parlerons spécialement de cette vertu de mansuétude, que nous devons toujours montrer à notre prochain.

X. C'est encore un acte de charité que de reprendre celui qui pèche. Et ne dites pas : Je ne suis pas son supérieur. Car si vous l'étiez, vous seriez obligé par devoir à le faire; mais n'ayant point cette qualité, c'est la charité qui vous y contraint, comme chrétien; *Mandavit illis unicuique de proximo suo.* (Eccl. XVII. 12.) Quelle cruauté n'y aurait-il pas, si l'on voyait un aveugle marcher vers un précipice, à ne pas l'avertir pour lui sauver la vie. Eh bien! n'y aurait-il pas encore de votre part plus de cruauté, si, pouvant arracher votre frère à la mort éternelle, vous négligiez de le faire, par simple indifférence.

### TROISIÈME POINT.

De la charité qui doit diriger nos actions envers le prochain.

XI. Bien des gens font montre de la charité envers tout le monde, et ils ne souffriraient pas le plus

léger dérangement pour secourir leur prochain. St.-Jean a écrit : *Filioli mei, non diligamus verbo, neque linguâ, sed opere et veritate.* (1. Jo. III. 18.) Et on lit dans l'Écriture que l'aumône délivre l'homme de la mort, le purge de ses péchés et lui fait obtenir la miséricorde divine et le salut éternel : *Eleemosyna à morte liberat, et ipsa est quæ purgat peccata, et facit invenire misericordiam et vitam æternam.* (Tob. XII. 9.) Dieu vous aidera comme vous aurez aidé votre prochain : *In quâ mensurâ mensi fueritis, remetietur vobis.* (Matth. VII. 2.) De là St.-Chrysostôme conclut que la pratique de la charité envers le prochain est l'art d'acquérir de grands mérites auprès de Dieu : *Eleemosyna est ars omnium artium questuosissima.* Ste.-Marie-Magdeleine de Pazzi disait qu'elle ressentait plus de contentement quand elle soulageait le prochain, que lorsqu'elle était ravie en extase, et voici sa raison : *Quand je suis en contemplation Dieu vient à mon aide, et quand je porte secours au prochain c'est moi qui aide Dieu.* En effet, Dieu reçoit comme fait à lui-même toutes les charités que nous faisons au prochain. D'un autre côté, dit St.-Jean, comment peut-on dire qu'on aime Dieu, si l'on ne secourt pas son frère dans le besoin ? *Qui viderit fratrem suum necessitatem habere, et clauserit viscera sua ab eo, quomodo charitas Dei manet in eo ?* (1. Jo. VIII. 17.) On n'entend pas seulement par charité le don d'argent ou d'effets, mais encore tout autre secours qu'on accorde suivant les circonstances.

XII. Si la charité nous commande de venir en aide à tous, elle exige bien plus impérieusement que nous secourions ceux qui en ont le plus de besoin, comme sont les âmes du purgatoire. St.-Thomas



nous enseigne que la charité s'étend aux vivants et aux morts, et qu'ainsi nous sommes tenus, comme envers notre prochain vivant, de porter secours à ces saintes âmes prisonnières, qui ne peuvent elles-mêmes soulager leurs souffrances. C'est justement ce que dit un certain moine de Cîteaux, qui, après sa mort, apparut au sacristain de son monastère : *Aidez-moi mon frère de vos prières, car je ne puis rien, par moi-même pour mon soulagement.* (Cron. Cisterc.) Secourons donc autant que nous le pouvons ces épouses chéries de Jésus-Christ, en les recommandant tous les jours à Dieu, et en faisant dire quelques messes à leur intention. Il n'est rien de plus efficace pour ces saintes âmes que le sacrifice de l'autel. De leur côté, elles ne seront point ingrates; elles prieront pour vous à leur tour, et vous trouverez en elles un plus fort appui quand elles seront face à face avec Dieu.

XIII. Il est encore très-agréable à Dieu que vous exerciez une charité particulière envers les malades, affligés de douleur, en proie à la mélancolie, à la crainte de la mort, ils se trouvent souvent abandonnés de tout le monde : accourez, vous, à leurs secours, aidez-les de quelques aumônes ou de quelques aliments saints ; soyez-leur utile comme vous pourrez ; tâchez au moins de les consoler par vos discours : exhortez-les à se résigner à la volonté de Dieu et à lui offrir toutes leurs souffrances.

XIV. Par dessus tout, soyez attentifs à user de charité envers ceux qui se montrent vos ennemis. Quelqu'un dira : Je suis reconnaissant pour qui me fait du bien, mais je ne puis avoir de charité pour celui qui me persécute. Mais les infidèles eux-mêmes, à dit Jésus-Christ, savent être reconnaissants pour leurs bienfaiteurs : *Nonne et ethnici hoc faciunt?* (Matth :

v. 47.) La charité chrétienne consiste à vouloir, à faire du bien à qui nous hait, à qui nous fait du mal : *Ego autem dico vobis, diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos, et orate pro persequentibus et calumniañibus vos.* (Matth. v. 44. et seq.) Cet homme te veut du mal; tu dois l'aimer; il t'a porté préjudice; fais-lui du bien; c'est ainsi que se vengent les saints. Telle est la vengeance céleste que St.-Paulin nous exhorte à tirer de nos ennemis : *Inimicum diligere, vindicta cœlestis est.* Ste.-Catherine de Sienne qui avait vu sa réputation déchirée par une dame, n'hésita pas à l'aller servir comme domestique pendant une longue maladie. St.-Ambroise assigna un revenu suffisant pour vivre commodément, le reste de ses jours, à un malfaiteur qui avait attenté à sa vie. Un certain gouverneur de la Toscane, appelé Venustan, avait fait couper les mains à St.-Sabin, évêque, pour cause de la foi; quelque temps après, le tyran se sentant affligé d'un très-grand mal aux yeux, pria le Saint de le secourir; le Saint pria pour lui, et levant les bras d'où le sang coulait encore, il le bénit, et il obtint pour lui la guérison non-seulement de ses yeux mais encore de son âme, car il se convertit aussitôt. Le P. Ségnéri, (Crist. istr. p. 1. disc. 20. n. 20.) raconte qu'à Bologne le fils unique d'une dame fut tué par un ennemi; peu après le meurtrier vint par hasard se réfugier dans la maison de cette pauvre mère. Que fit-elle alors? Elle le mit d'abord à l'abri des poursuites de la justice et puis lui dit : Allons, courage, puisque j'ai perdu mon fils, c'est vous qui serez dès ce jour mon fils et mon héritier; prenez pour le moment cet argent et sauvez-vous de ces lieux où vous n'êtes point en sûreté. Et voilà comment se vengent les saints, celui qui par-

donne à son ennemi est assuré d'obtenir son pardon de Dieu , qui a dit : *Dimittite et dimittimini.* ( Luc. vi. 37. ) Que si vous ne pouvez faire du bien à votre ennemi qui vous persécute et vous calomnie , au moins recommandez-le à Dieu ; *Orate pro persecutibus et calumniantibus vos.* Ce sont les propres paroles de Jésus-Christ qui saura récompenser ceux qui traitent ainsi leurs ennemis.

---

## SERMON XXXI.

POUR LE SECOND DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

De la sainte communion.

*Homō quidam fecit cœnam magnam.* ( Luc. xiv. 16. )

Nous lisons , dans l'Évangile de ce jour , qu'un homme riche fit préparer un grand repas ; puis il ordonna à un de ses serviteurs d'aller inviter tous ceux qu'il rencontrerait sur la route , fussent-ils pauvres , aveugles ou boiteux , et en cas de refus de les forcer à venir : *Exi in vias , et sepes , et compelle intrare , ut impleatur domus mea.* Il ajouta que nul de ceux qui seraient appelés et ne viendraient pas , ne pourrait ensuite prendre place à sa table : *Dico autem vobis , quod nemo virorum illorum , qui vocati sunt , gustabit cœnam meam.* Ce grand repas , c'est la sainte communion , cène immense où tous les fidèles sont invités à venir se nourrir de la chair sacrée de Jésus-Christ , dans le Saint-Sacrement de l'autel : *Accipite,*

*et comedite, hoc est corpus meum.* (Matth. xxvi. 26.)  
Occupons-nous donc aujourd'hui à considérer :

*Dans le premier point* : L'amour que Jésus-Christ a montré pour nous en se donnant lui-même dans ce sacrement.

*Dans le second point* : Ce que nous devons faire en le recevant pour retirer le plus grand fruit de la communion.

### PREMIER POINT.

De l'amour extrême que Jésus-Christ a montré pour nous en se donnant lui-même dans ce Sacrement.

I. *Sciens Jesus quia venit hora ejus, ut transeat ex hoc mundo ad Patrem, cum dilexisset suos, in finem dilexit eos.* (Jo. xiii. 1.) Jésus-Christ sachant que l'heure de sa mort était arrivée, voulut nous laisser, avant de mourir, la plus grande preuve qu'il pût nous donner de son amour ; ce fut de se livrer lui-même à nous dans la Sainte-Eucharistie ; *in finem dilexit eos*, c'est-à-dire, comme l'explique St.-Chrysostôme, *extremo amore dilexit eos*. St.-Bernardin de Sienne dit que les marques d'amour données au moment de la mort, se gravent mieux dans la mémoire et nous sont plus chères : *Quæ in fine in signum amicitiae celebrantur, firmius memoriæ imprimuntur, et cariora tenentur*. Mais tandis qu'on ne laisse ordinairement à ses amis qu'un anneau ou une pièce d'argent, comme gage de souvenir, Jésus-Christ se donne lui-même dans ce sacrement d'amour.

II. Et en quel temps Jésus-Christ institua-t-il ce sacrement ? Ce fut, remarque l'Apôtre, dans la nuit qui précéda sa mort : *Quâ nocte tradebatur, accepit panem, et gratias agens, fregit, et dixit : Accipite, et*

*manducate , hoc est corpus meum.* ( 1. Cor. xi. 24. ) Ainsi, dans le même moment où les hommes se préparaient à lui donner la mort , ce Rédempteur plein d'amour voulut nous faire ce don immense. Jésus-Christ ne se contenta pas de donner pour nous sa vie sur une croix, mais il voulut, avant de mourir , répandre au-dehors , comme le dit le Concile de Trente, toutes les richesses de son amour, en se donnant lui-même dans la sainte communion, pour nous servir de nourriture. *Divitias sui erga homines amoris velut effudit.* (Sess. XIII. cap. 2.) Et qui pourrait croire, si la foi ne nous l'assurait, qu'un Dieu eût voulu se faire homme, devenir ensuite aliment, et servir de nourriture à ses créatures ? Quand Jésus-Christ révéla à ses disciples ce sacrement qu'il leur voulait laisser , ils ne purent d'abord y ajouter foi , ils s'éloignèrent même du Seigneur , dit St.-Jean , et ils se dirent : *Quomodo potest hic carnes suas dare ad manducandum ? durus est hic sermo , et quis potest eum audire ?* ( Jo. vi. 61. ) Mais ce que ces hommes ne pouvaient croire , le grand amour de Jésus - Christ pour nous l'a conçu et accompli : *Accipite , et manducate : Hoc est corpus meum ;* telles sont les paroles qu'il adressa à ses apôtres dans la nuit qui précéda sa mort , et qu'il nous adresse encore maintenant.

III. Combien s'estimerait honoré, dit St.-François de Sales , un particulier auquel le roi enverrait des mets de sa table ? que serait-ce encore si ces mets étaient une partie de ses membres ? Jésus , dans l'Eucharistie , nous donne , non pas une portion de ses membres , mais son corps tout entier , sans en rien réserver. *Totum tibi dedit* ( c'est ainsi que St.-Chrysostôme nous reproche notre ingratitude ) *nihil sibi reliquit.* Et St.-Thomas dit que Dieu , dans l'Eu-

charistie, a donné tout ce qu'il est et tout ce qu'il a : *Deus in Eucharistiâ totum quôd est et habet, dedit nobis.* ( Opus. LXIII. cap. 2. ) C'est donc bien justement que le même Saint appelle ce sacrement, *sacramentum charitatis, pignus charitatis.* Sacrement d'amour, car l'amour seul a porté Jésus-Christ à nous faire un don aussi grand ; gage d'amour, parce que, si nous avions douté de son amour, nous en aurions trouvé la preuve manifeste dans ce sacrement, que St.-Bernard appelait aussi *amor amorum*, amour des amours ; car le Seigneur, par son incarnation, s'est donné à tous les hommes en général, tandis que, dans ce sacrement, en se donnant à chacun de nous en particulier, il nous a prouvé l'amour particulier qu'il nous porte.

IV. Et combien Jésus-Christ n'a-t-il point désiré s'unir à nos âmes dans la sainte communion ! Ce grand désir il l'a montré lui-même à ses apôtres, en instituant le Sacrement : *Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum.* ( Luc, xxii. 15. ) St.-Laurent Justinien ajoute que ces paroles ne sortirent du cœur aimant de Jésus-Christ, que pour nous peindre son amour excessif : *Flagrantissimæ charitatis est vox hæc.* Et pour nous engager à le recevoir souvent dans la sainte communion, il nous promet la vie éternelle, c'est-à-dire le paradis : *Qui manducat panem hunc, vivet in æternum.* ( Jo. vi. 58. ) Il nous menace au contraire de la privation de sa grâce et de la perte du paradis si nous négligeons la communion : *Nisi manducaveritis carnem Filii hominis... non habebitis vitam in vobis.* ( Ibid. v. 54. ) Toutes ces promesses, toutes ces menaces naissent du grand désir qu'il a de se joindre à nous dans ce Sacrement.

V. Et pourquoi Jésus-Christ désire-t-il si fort que

nous le recevions dans la sainte communion ? Parce-qu'il se plaît à s'unir intimement à chacun de nous. Dans la communion, Jésus s'unit réellement en corps et en âme avec l'homme et l'homme avec Jésus. *Qui manducat meam carnem*, dit-il lui même, *in me manet, et ego in eo.* (Jo. VIII. 57.) En sorte, dit St.-Jean Chrysostôme, que par la communion, nous ne faisons plus qu'un corps et qu'une seule chair avec Jésus-Christ : *Huic nos unimur, et facti sumus unum corpus et una caro.* (St.-Chrysos. hom. 60. ad Pop. Ant.) Aussi St.-Laurent Justinien s'écrie-t-il : *O mirabilis dilectio tua, Domine Jesu, qui tuo Corpori taliter nos incorporari voluisti, ut teum unum cor et animam unam haberemus inseparabiliter colligatam!* Ainsi le Seigneur adresse à tout âme qui reçoit la communion les mêmes paroles qu'il adressa un jour à sa bien-aimée servante Marguerite d'Ypres : *Voyez, ma fille, quelle belle union s'est formée entre vous et moi ; aimez-moi donc et restons unis d jamais sans nous séparer.* Cette union intime qui se forme entre nous et Jésus-Christ est toute produite, dit St.-Chrysostôme, par l'amour ardent que Jésus-Christ a pour nous : *Semetipsum nobis immiscuit, ut unum quid simus... ardentem enim amantium hoc est.* (Hom. Lxi. ib.) Mais, Seigneur, une si grande intimité entre vous et l'homme convient-elle à une majesté divine comme la vôtre ? Ah ! l'amour ne se guide point par la raison, il va où il se sent attiré, et non là où il doit aller : *Amor ratione caret, et vadit quò ducitur, non quò debeat.* (Serm. 143.) On lit dans St.-Bernard de Sienne que Jésus-Christ, en se donnant à nous en nourriture, a voulu en venir au plus haut degré de l'amour, et s'unir à nous aussi intimement que l'aliment s'incorpore à celui qui s'en nourrit. *Ultimus gradus amoris est, cum se dedit nobis in cibum, quia dedit se nobis ad om-*

*nimodam unionem, sicut cibus et cibans invicem uniuntur.* (St.-Bern. Sen. T. II. serm. 54.) St.-François de Sales développe la même idée dans ces belles paroles : *Dans aucune de ses actions le Sauveur ne nous paraîtra ni plus tendre ni plus aimant que dans la communion ; là il s'aveantit pour ainsi dire, et se réduit en aliment pour mieux pénétrer nos âmes et s'unir au cœur de ses fidèles.*

VI. De tout cela, il résulte qu'il n'est rien dont nous puissions tirer autant de fruit que de la communion. Le Saint-Sacrement, dit St.-Denis, plus que tous les autres moyens spirituels, a une vertu souveraine pour sanctifier les âmes : *Eucharistia maximam vim habet perficiendæ sanctitatis.* Et St.-Vincent Ferrier dit qu'il y a plus de profit spirituel pour l'âme, dans une seule communion, que dans toute une semaine de jeûne au pain et à l'eau. La communion, comme nous l'apprend le concile de Trente, est le remède qui nous guérit des péchés véniels et nous préserve des péchés mortels : *Antidotum quo à culpis quotidianis liberemur et à mortalibus præservemur.* Jésus-Christ dit lui-même que celui qui se nourrit de sa chair, source de vie éternelle, recevra sûrement la vie de la grâce : *Qui manducat me, et ipse vivet propter me.* (Jo. VI. 59.) Innocent III écrit que Jésus-Christ, par sa mort, nous a délivrés des péchés commis, et par l'Eucharistie de ceux que nous pouvons commettre. L'Eucharistie, dit St.-Chrysostôme, a la vertu de nous enflammer de l'amour divin, et elle nous rend la terreur du démon : *Carbo est Eucharistia, quæ nos inflamat, ut tanquam leones ignem spirantes, ab illâ mensâ recedamus, facti diabolo terribiles.* (Hom. 61. ad Pop. Ant.) St.-Grégoire expliquant ces paroles de l'épouse du Cantique : *Introduxit me rex in cellam vinariam, ordinavit in me charitatem,* (Cant. II. 4.) dit que la communion est ce cel-



lier où l'âme reste tellement enivrée du divin amour, qu'elle s'oublie et perd de vue toutes les choses créées.

VII. Si je ne communie pas souvent, dira peut-être quelque chrétien peu fervent, c'est que je me sens peu animé de l'amour de Dieu ; à celui-là Gerson répond : Eh quoi ! parce que tu te sens froid, tu t'éloignes du feu ? Eh ! c'est pour cela même que tu devrais t'approcher plus souvent du Saint-Sacrement : *Licet tepidus*, dit St.-Bonaventure, *tamen confidens de misericordiâ Dei accedat ; tantò magis eget medico, quanto quis censerit se ægrotum.* (de præf. rel. cap. 78.) Et St.-François de Sales dans sa Philotée, chap. XXI, s'exprime ainsi : Deux sortes de personnes doivent communier souvent, les saints pour se conserver dans l'état de perfection, et les hommes du ciel pour y parvenir. Au reste il n'y a pas de doute que celui qui veut communier, doit faire tous ses efforts pour faire une bonne communion. Passons au second point.

## DEUXIÈME POINT.

Ce que nous devons faire en recevant la communion pour en retirer le plus grand fruit.

VIII. Deux choses sont nécessaires pour tirer un grand fruit de la communion : la préparation pour la recevoir, et l'action de grâces après l'avoir reçue. Quand à la préparation, il est certain que c'était aux soins qu'ils y apportaient que les saints devaient les biens qui résultaient pour eux de la communion. C'est parce qu'elles négligent de se préparer convenablement, que beaucoup d'âmes, malgré toutes les communions qu'elles font, gardent toujours leurs mêmes imperfections. Ce n'est pas de l'aliment dit le cardi-

nal Bona, que vient le défaut, mais bien de la mauvaise disposition qu'on apporte : *Defectus non in cibo est, sed in edentis dispositione*. Il y a deux espèces de disposition, nécessaires à celui qui veut communier souvent. La première, c'est d'être détaché des créatures, en chassant de son cœur tout ce qui n'est pas Dieu. Plus le monde tient de place dans votre cœur, moins il en reste pour l'amour divin : Ainsi on doit le purger de toute affection mondaine, afin que Dieu le possède entièrement. Voici ce que Jésus-Christ lui-même recommandait à Ste.-Gertrude, pour bien communier : *La seule chose que je te demande, c'est que lorsque tu viens pour me recevoir, tu sois vide de toi-même*. Détachons-nous donc des créatures, et notre cœur sera ainsi tout entier au créateur.

IX. La seconde disposition exigée, pour profiter de la communion est le désir de recevoir Jésus-Christ, afin de l'aimer davantage. St.-François de Salles disait : Nous devons recevoir seulement par amour, celui qui par amour seulement se donne à nous. Ainsi la fin principale de nos communions, doit-être d'augmenter notre amour envers Jésus-Christ. Le Seigneur lui-même a dit à Ste.-Mathilde : Quand tu communieras, désire tout l'amour qu'il est possible qu'un cœur ait pour moi, et j'accepterai ton amour comme s'il était tel que tu l'auras désiré.

X. Il n'est pas moins nécessaire de rendre de convenables actions de grâces après la communion. L'oraison qui se fait après la communion, est la plus agréable à Dieu et la plus profitable pour nous. Après la communion, nous devons être tout entiers aux sentiments d'affection et à la prière. Ces sentiments ne sont pas seulement de reconnaissance, ils sont encore d'humilité, d'amour, de sacrifice de nous-mêmes

Humilions-nous autant que nous le pourrons, en voyant un Dieu devenir notre nourriture, quoique nous l'ayons tant offensé. Un savant docteur dit que le sentiment le plus convenable à celui qui communique, c'est la stupeur, lorsqu'il s'écriera : *Un Dieu à moi ! un Dieu à moi !* Faisons aussi dans ce moment des actes répétés d'amour envers Jésus-Christ ; il est venu en nous exprès pour être aimé, et il se plaît à entendre dire par celui qui l'a reçu : *Mon Jésus, je vous aime, et je ne veux aimer que vous.* Offrons-nous aussi nous-mêmes à Jésus-Christ, nous et tout ce qui nous appartient, afin qu'il en dispose comme il lui plaira et répétons à plusieurs reprises. *Mon Jésus, vous vous êtes donné tout à moi, je me donne tout à vous.*

XI. Les élans du cœur, après la communion, ne suffisent pas : Nous devons répéter aussi les prières avec confiance. Les instants qui suivent la communion, sont ceux où nous pouvons le plus facilement gagner des trésors de faveurs célestes. Ste.-Thérèse dit que Jésus se tient alors dans notre âme comme sur un trône de grâces ; et qu'il lui dit, comme autrefois à l'aveugle : *Quid vis ut tibi faciam ?* Comme s'il lui disait, *me autem non semper habetis.* (Jo. xii. 8.) Maintenant que je suis au-dedans de toi, demande-moi des grâces : je suis venu du ciel exprès pour te les accorder ; demande moi donc ce que tu voudras et tu seras satisfaite. Oh ! que de grâces précieuses perdent ceux qui, après la communion, négligent d'adresser à Dieu leurs prières ? Tournons-nous aussi alors vers le Père éternel, et, lui rappelant la promesse faite par Jésus-Christ : *Amen, amen dico vobis, si quid petieritis patrem in nomine meo, dabit vobis,* (Jo. xvi. 2. 3.) disons-lui : Mon Dieu, par votre amour, pour ce Fils que maintenant je possède, donnez-moi votre amour et faites-

moi tout vôtre. Si nous prions ainsi avec confiance, certainement le Seigneur nous exaucera. Une seule communion ainsi faite peut suffire pour nous sanctifier.

---

## SERMON XXXII.

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

De la miséricorde de Dieu envers les pécheurs.

*Gaudium erit in cælo super uno peccatore pœnitentiam agente. ( Luc, xv. 7. )*

Nous lisons dans l'Évangile du jour que les Phariséens murmuraient contre Jésus-Christ, parce qu'il accueillait les pécheurs, et qu'il mangeait même avec eux. *Hic peccatores recipit, et manducat cum illis.* ( Luc. cap. xv. 2. ) Le Seigneur leur répondit : Si l'un de vous avait cent brebis, et qu'il en perdit une, ne laisserait-il pas les autres au pâturage, pour aller à la recherche de la brebis perdue, et s'en retournerait-il sans l'avoir trouvée ? S'il la trouve, il la rapportera sur ses épaules, et, tout consolé, il appellera ses voisins, ses amis, et il leur dira : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai trouvé ma brebis perdue : *Congratulamini mihi, quia inveni ovem meam quæ perierat.* Il conclut en ces termes : *Dico vobis, quòd ita gaudium erit in cælo super uno peccatore pœnitentiam agente, quàm super nonaginta novem justis qui non egent pœnitentiâ.* On se réjouit plus dans le ciel, dit Jésus, de la conversion d'un pécheur, que de plusieurs jus-

tes qui se sont maintenus en état de grâce. Nous allons donc parler aujourd'hui de la miséricorde dont Dieu a usé envers les pécheurs.

I<sup>er</sup> Point : En les appelant à faire pénitence.

II<sup>e</sup> Point : En les attendant, afin qu'ils se convertissent.

III<sup>e</sup> Point : En les accueillant, quand ils reviennent repentants.

### PREMIER POINT.

De la miséricorde que Dieu montre aux pécheurs en les appelant à faire pénitence.

I. Que les anges dûrent être étonnés, lorsqu'Adam, après avoir mangé le fruit défendu, honteux de son péché, fuyait la face de Dieu, de voir que Dieu, affligé pour ainsi dire d'avoir perdu celui qu'il avait créé, le cherche de toutes parts, s'approche, l'appelle : *Adam, ubi es?* (Gen. iii. 10.) Mon Adam, où es-tu? Ces paroles, dit le commentateur Pereira, sont celles d'un père qui cherche le fils qu'il a perdu : *Sunt verba patris quærentis filium suum perditum*. Eh bien! mes frères, le Seigneur a fait de même avec vous, vous fuyez sa présence, et il n'a cessé de vous appeler à faire pénitence, par la voix de vos confesseurs et des prédicateurs. Quel est celui qui vous parlait maintenant, c'était Dieu. Les prédicateurs sont ses envoyés, comme le dit St.-Paul : *Pro Christo legatione fungimur, tanquàm Deo exhortante per nos*. (2. Cor. v. 20.) L'Apôtre s'adressant ensuite aux pécheurs de Corinthe, leur conseille de conjurer Dieu par les mérites de de Jésus-Christ. *Obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo*. (Ibid. 2.) St-Jean-Chrysostôme, en commentant ce passage, s'exprime ainsi : *Ipsè Christus vos obsecrat,*

*quid autem obsecrat ? reconciliamini Deo.* C'est Jésus-Christ lui-même qui vous conjure, ô pécheurs ! Et de quoi vous prie-t-il avec tant d'instance ? de vous réconcilier avec Dieu. Il ajoute ensuite : *Non enim ipse inimicus gerit, sed vos.* Ce n'est point lui qui se conduit en ennemi, c'est vous. Ce qui signifie : ce n'est point Dieu qui refuse de faire la paix avec le pécheur, c'est le pécheur qui répugne à se réconcilier avec lui.

II. Et malgré cela, le Seigneur continue de l'appeler par des avertissements intérieurs, des inspirations, des remords de conscience, des craintes sérieuses, des châtimens mérités. C'est ainsi, vous dirais-je encore, que Dieu a fait avec vous ; et comme il a vu que vous faisiez le sourd, il a saisi les instruments de sa vengeance ; il vous a appelé au moyen des persécutions, de la perte de vos biens, de la mort d'un de vos parents, de la maladie qui vous menaçait vous-même. Il vous a montré l'arrêt de votre condamnation éternelle, non pour vous voir réellement condamné, mais pour vous voir délivré des peines de l'enfer que vous aviez méritées ; selon ces paroles de David ; *Dedisti metuentibus te significationem, ut fugiant à facie arcus, ut liberentur dilecti tui.* (Psalm. LIX. 6.) Ces maux que tu souffrais, tu les nommais des disgrâces ; non, c'étaient autant de traits de la miséricorde divine ; c'était la voix de Dieu qui t'avertissait de laisser le péché et de ne point te perdre. *Raucae factæ sunt fauces meæ.* (Psalm. LXVIII. 4.) Mon fils, dit le Seigneur, j'ai perdu la voix à t'appeler. *Laboravi rogans.* (Jer. xv. 6.) Je me suis fatigué à force de te prier de ne plus m'offenser.

III. Tu méritais, par ton ingratitude, que Dieu cessât de t'appeler mais il a continué de le faire

Ah ! dis-le moi , as-tu bien connu celui qui t'appelait ? Ce Dieu de majesté infinie , qui doit te juger un jour , et qui tient en ses mains ta ruine ou ton salut éternel ? Et qu'es-tu toi-même , misérable ver de terre , dévoué aux peines de l'enfer ? Il t'appelait pour te faire recouvrer la vie de la grâce , que tu avais perdue. *Revertimini , et vivite.* ( Ez. xviii. 32. ) Ce serait peu sans doute , pour obtenir la grâce , de vivre cent ans dans un désert au milieu des mortifications et des pieux exercices ; Dieu te l'offrait en échange d'un simple acte de douleur , tu as tout rejeté ; il ne s'est point rebuté , il t'a suivi partout , en disant : *Et quare moriemini , domus Israël.* ( Ez. xviii. 31. ) Comme un tendre père qui gémit et pleure sur son fils , qui se précipite volontairement dans les flots de la mer , il est auprès de toi , et plein de compassion et de bienveillance , il te dit : O mon fils ! pourquoi veux-tu te perdre ? *Quare moriemini domus Israël ?*

IV. Comme le pigeon qui veut entrer dans le colombier , et qui en trouve l'entrée fermée , se met à tourner tout autour , et tourne jusqu'à ce qu'il trouve une ouverture par laquelle il puisse entrer , de même , dit St.-Augustin , agit la miséricorde divine avec le pécheur qui a perdu la grâce : *Circuibat super me fidelis à longe misericordia tua.* Le Seigneur a fait ainsi pour vous , ô mes frères ; chaque fois que vous péchiez , vous repoussiez Dieu loin de votre âme , comme dit Job : *Impii dicebant Deo : recede a nobis.* ( Job , xxi. 14. ) Mais , au lieu de vous abandonner , Dieu se plaçait à la porte de vos cœurs ingrats , il frappait de temps en temps pour vous avertir qu'il était dehors , vous dire qu'il voulait entrer : *Ecce sto ad ostium , et pulso.* ( Apoc. III. 20. )

Il te priait de le recevoir presque par pitié ; *Aperi mihi , soror mea.* ( Cant. v. 2. ) Ouvre-moi, disait-il , car je veux te sauver de ta ruine , et si tu quittes le péché , j'oublierai tout le mal que tu m'as fait. Peut-être ne veux-tu point m'ouvrir maintenant de peur de devenir pauvre , en restituant tous les biens qui ne t'appartiennent pas , ou parce que tu crains de te séparer de la personne qui te plaît ? Et moi , ne puis-je donc te plaire et te suffire ? Tu crains de mener une vie triste et pleine d'amertume , en te privant de ces affections qui maintenant te tiennent séparé de moi ? Je ne puis donc , moi , te satisfaire et te rendre heureux ? Demande-le à ceux qui m'aiment de cœur ; ils sont humbles et pauvres , mais contents d'avoir ma grâce , ils ne changeraient pas leur sort contre celui des plus riches souverains de la terre.

### DEUXIÈME POINT.

Miséricorde de Dieu , attendant les pécheurs , afin qu'ils se convertissent.

V. Nous avons vu la miséricorde divine appelant les pécheurs ; voyons maintenant la patience de Dieu qui les attend. Cette bienheureuse servante du Seigneur, Sancia Carillo, pénitente du P. Jean d'Avila, voulait faire construire une église sous le nom de *Patience de Dieu*. Quand on considère en effet la patience extrême de Dieu envers les pécheurs , on se demande qui aurait jamais supporté autant que Dieu et souffert autant de nous ? Si vous aviez commis envers un homme les offenses dont vous vous êtes rendu coupable envers Dieu , cet homme , eût-il été votre meilleur ami , eût-il été votre père , aurait



fini par vouloir se venger. Quand vous offensiez Dieu, il aurait pu vous punir ; vous l'offensiez de nouveau, et, en place des châtimens, il vous faisait du bien, il vous conservait la vie, il pourvoyait à vos besoins ; il feignait de ne point voir les injures dont vous l'abreuviez, afin que vous pussiez vous amender : *Dissimulat peccata hominum propter pœnitentiam.* ( Sap. xi. 24. ) Mais comment se fait-il, Seigneur, que vous qui ne pouvez souffrir un seul péché, vous gardiez le silence quand vous en voyez tant ? *Respicere ad iniquitatem non poteris ; quare respicis super iniquitates , et taces ?* ( Abac. i. 11. ) Vous voyez cet homme vindicatif qui estime son honneur plus que le vôtre ; cet homme avide qui, au lieu de rendre ce qu'il a pris, continue à exercer ses rapines ; cet homme dépravé qui, au lieu de rougir de la laideur du vice, s'en vante et en fait trophée ; ce dangereux prédicateur de scandales, qui, non content de vous avoir offensé, pousse encore les autres à vous offenser ; vous les voyez, vous gardez le silence et vous ne frappez pas ?

VI. *Omnis creatura tibi Factori deserviens excandescit adversus injustos*, dit St.-Thomas. Toutes les créatures, la terre, le feu, l'air, l'eau, voudraient, par une sorte d'instinct naturel, punir le pécheur et venger l'injure de leur créateur ; mais Dieu, par sa bonté, les empêche d'agir : Il attend encore les méchans, afin qu'ils reviennent à lui, et les méchans abusent de son indulgence pour l'outrager encore. *Indulxisti, Domine*, dit le prophète Isaïe ( xxvi. 15. ) *indulxisti Genti, numquid glorificatus es ?* Vous les avez attendus longtemps, vous avez suspendu la vengeance ; quelle gloire vous en est-il revenue ! Ils ont fait pis qu'auparavant. Pourquoi tant de pa-

tience avec ces ingrats ? Pourquoi les attendez-vous encore , au lieu de les punir ? *Propterea expectat, Deus* , répond le même prophète , *ut misereatur vestri.* ( Isaïe , xxx. 18. ) Dieu attend le pécheur afin qu'un jour il s'amende et qu'il puisse obtenir le pardon et le salut. Je ne veux point la mort du pécheur , a dit le Seigneur , je veux qu'il se convertisse et qu'il se sauve ; *Non mortem impii , sed ut convertatur , et vivat.* ( Ez. xxxiii. 11. ) St.-Augustin va jusqu'à dire que si Dieu n'était pas Dieu , il serait injuste , à cause de la trop grande patience qu'il montre aux pécheurs : *Deus , Deus meus , pace tuâ dicam , nisi quia Deus esses , injustus esses.* Attendre constamment celui qui abuse de la patience divine pour pécher davantage , n'est-ce pas en quelque sorte un tort fait à l'honneur divin ? *Nos peccamus inhæremus peccato* , continue St.-Augustin , *gaudemus de peccato , et tu placatus es ? te nos provocamus ad iram , tu nos ad misericordiam ?* Il est en effet des hommes qui , pour ainsi dire , fraternisent avec le péché et s'endorment ainsi des mois entiers et des années ; il en est d'autres qui font ostentation de leur méchanceté ; on dirait qu'il s'agit entre Dieu et nous de savoir qui l'emportera , de lui qui nous invite à accepter le pardon , ou de nous qui semblons le défier de nous punir.

§ VII. Qu'est-ce que l'homme , ô Seigneur ! s'écrie Job , que vous fassiez de lui tant d'estime ? Pourquoi vous appliquez-vous autant à l'aimer ? *Quis est homo , quia magnificas eum ? Aut quid apponis erga eum cor tuum ?* ( Job. vii. 17. ) St.-Denis l'Aréopagite a dit que Dieu court après le pécheur , comme un amant méprisé , le conjurant de ne point se perdre. *Deus etiam a se aversos amatorie sequitur , et deprecatur ne pereant.* Ingrats ! Leur crie-t-il , pourquoi me fuyez-vous ? je vous

aime et ne désire que votre bien. Ah ! pécheurs , dit Ste-Thérèse , ouvrez donc les yeux : celui qui vous appelle , celui qui marche auprès de vous , est le Seigneur qui doit un jour vous juger ; et si vous vous perdez , sachez d'avance que toutes les miséricordes dont il aura usé envers vous , seront autant de supplices cruels que vous subirez dans l'enfer.

### TROISIÈME POINT.

Miséricorde de Dieu , accueillant le pécheur qui se repent.

VIII. Si un vassal se révolte contre un prince de la terre , et qu'il aille ensuite demander son pardon , le prince le bannit de sa présence et l'honneur à peine d'un regard. Dieu ne fait point ainsi avec nous , quand nous nous humiliions devant lui et que nous lui demandons l'oubli de nos fautes. *Non avertet faciem suam à vobis , si reversi fueritis ad eum.* (2. Paral. III. 9.) Dieu ne détourne point son visage de celui que le repentir conduit à ses pieds. Jésus même a protesté qu'il ne repousserait jamais celui qui reviendrait à lui : *Eum qui venit ad me , non ejiciam foras.* (Jo. VI. 37.) Comment le repousserait-il , quand c'est lui-même qui l'invite à revenir et qui lui promet de lui ouvrir ses bras ? *Revertere ad me , et suscipiam te.* (Jer. III. 11.) Il a dit ailleurs : J'ai dû vous tourner le dos , ô pécheur , parce que vous me l'avez d'abord tourné vous-même , mais retournez-vous vers moi et je me retournerai vers vous. *Convertimini ad me , convertar ad vos , ait Dominus.* (Zach. I. 3.)

IX. Avec combien de tendresse , Dieu n'embrasse-t-il pas un pécheur qui se convertit ? C'est là ce que Jésus-Christ veut nous faire entendre , quand il dit , comme nous l'avons déjà rapporté , qu'il est le bon

pasteur qui s'attache à la brebis qu'il a perdue et retrouvée, et qui la pose sur ses épaules : *Et cum inveni-erit eam, imponet in humeros suos.* (Luc. xv. 5) La parabole de l'enfant prodigue a la même signification; elle nous démontre qu'un père qui a perdu son enfant court au-devant de lui, l'embrasse, le caresse, et dans l'accueil qu'il lui fait, se livre tout entier à son allégresse : *Accurrens cecidit super collam ejus; et oscu-tatus est eum.* (Luc. xv. 20.)

X. Dieu nous assure en outre que lorsque le pécheur se repent, il veut oublier tous les péchés commis, comme s'il n'avait jamais été offensé. *Si autem impius egerit pœnitentiam... vivet; omnium iniquitatum ejus quas operatus est, non recordabor.* (Ez. xviii. 21. 22.) Dieu nous dit même, par l'organe d'Isaïe, xi. 18. : *Venite et arguite me, dicit Dominus, si fuerint peccata vestra ut coccinum, (1) quasi nix deæltabuntur.* Votre conscience serait-elle complètement noircie par le péché, elle deviendra blanche comme la neige. Remarquons surtout ces paroles : *Venite et arguite me*, comme si Dieu disait : Pécheurs, venez à moi, et si je ne vous pardonne, si je ne vous tends les bras, reprochez-moi d'avoir violé mes promesses. Mais ne craignons rien : Dieu ne méprise pas le cœur qui s'humilie et se repent. *Cor contritum et humiliatum Deus non despiciet.* (Psalm. l. 9.)

XI. Le Seigneur fait consister sa gloire dans sa miséricorde envers le pécheur. *Exaltabitur parcens vobis.* (Isa. xxx. 18.) Dieu manifeste principalement sa toute-puissance, dit la sainte Église, en pardonnant et en usant de miséricorde envers le pécheur. *Deus, qui om-*

(1) *Coccinum* et mieux *cœcum*, baie qui fournit la teinture écarlate.

*nipotentiam tuam parcendo maxime et miserando, manifestas.* Ne pensez point, mes frères, que Dieu veuille vous faire attendre long-temps le pardon ; vous ne le demandez pas plus tôt, qu'il vous l'accorde. Voici ce qu'on lit dans l'Écriture : *Plorans, nequaquam plorabis, miserans miserebitur tui.* (Is. xxx. 19.) Vous n'avez pas besoin de pleurer long-temps, à la première larme que fera couler la douleur d'avoir péché, Dieu aura miséricorde de vous : *Ad vocem clamoris tui, statim ut audierit, respondebit tibi.* (Ibid.) Dieu ne fait point avec nous comme nous faisons avec lui ; il nous appelle et nous faisons les sourds ; Mais Dieu, *statim ut audierit, respondebit tibi* : aussitôt qu'il vous entendra dire : Mon Dieu , pardonnez-moi , il vous répondra : Je te pardonne.

---

## SERMON XXXIII.

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

La mort est certaine et incertaine.

*Laxate retia vestra in capturam.* (Luc. v. 5.)

L'Évangile du jour nous apprend que Jésus-Christ étant monté un jour sur une barque, et ayant entendu St.-Pierre se plaindre d'avoir travaillé toute la nuit avec ses compagnons et de n'avoir point pris de poisson, il lui dit : *Duc in altum, et laxate retia vestra in capturam.* Les pêcheurs firent ce que Jésus leur disait ; ils poussèrent leur barque en pleine mer, et là, jetant leurs filets, ils prirent tant de poisson, que les filets

manquèrent de se rompre. Chrétiens, mes frères, nous sommes, nous, ceux que Dieu a placés au milieu des vagues de cette vie, en nous ordonnant de jeter nos filets pour prendre du poisson, c'est-à-dire de faire de bonnes œuvres pour acquérir des droits à la vie éternelle, heureux si nous remplissions ce précepte et si nous nous sauvions; mais malheureux que nous sommes, au lieu d'acquérir des mérites pour le paradis, nous encourageons, en péchant, les peines de l'enfer. C'est au moment de notre mort que l'on peut présenter l'éternelle félicité, ou la condamnation éternelle. La mort est certaine et à la fois incertaine. Elle est certaine, nous a dit le Seigneur, afin que nous nous y préparions; elle est incertaine en ce qui concerne le temps où elle doit venir, afin que nous nous tenions toujours prêts. Ce sont-là deux points essentiels à considérer; nous allons les traiter successivement.

### PREMIER POINT.

Il est certain que nous devons mourir.

I. *Statutum est hominibus semel mori.* (Hebr. ix. 27.)  
 Nous devons tous mourir; c'est notre arrêt commun. Nous naissons tous *la corde au cou*, dit St.-Cyprien, et chaque pas que nous faisons dans la vie nous rapproche du gibet où elle doit finir. Le gibet de chacun de nous, ce sera notre dernière maladie. Ainsi, mes frères, de même que vous fûtes un jour inscrits sur le livre du baptême, vous serez inscrits un autre jour sur le livre des morts. De même qu'en parlant de vos prédécesseurs, vous dit s : La mémoire de mon père, de mon oncle, de mon frère; de même en parlant de vous, vos neveux tiendront un jour un semblable

laogage, et tout comme vous avez plus d'une fois entendu le glas des morts pour les autres, d'autres l'entendront un jour pour vous.

III. Tout l'avenir est incertain, mais la mort est certaine. *Cetera nostra bona et mala incerta sunt, sola mors certa est.* On ignore si cet enfant sera riche ou pauvre, s'il aura une bonne ou une mauvaise santé, s'il mourra jeune ou vieux ; mais, fils d'un pauvre ou fils d'un monarque, il est certain qu'il mourra ; quand l'heure arrive, il n'est pas de puissance capable de résister. C'est ce que dit St.-Augustin : *Resistitur ignibus, undis, ferro; resistitur regibus; venit mors, quis ei resistit?* On affronte l'incendie, on maîtrise le débordement des rivières, on repousse le fer de l'ennemi, on brave même la puissance des rois ; mais qui résiste à la mort ? Un roi de France, sentant sa mort prochaine, dit à ceux qui l'entouraient : Je ne saurais, avec toute ma puissance, obtenir de la mort qu'elle se retarde seulement d'une heure. Il avait raison, car dès que l'instant fatal est arrivé, la mort n'attend pas : *Constituisti terminos ejus, qui præteriri non poterunt.* (Job. xiv. 5.)

III. Il faut mourir. C'est-là une vérité que non-seulement nous croyons, mais que nous voyons encore de nos propres yeux. Dans le cours d'un siècle, les maisons, les places publiques, les villes se peuplent de générations nouvelles, et les générations existantes vont successivement s'ensevelir dans la tombe. Ceux qui auront vécu sur la terre, auront vu leur vie s'évanouir, et un temps viendra où aucun de ceux qui vivent maintenant, ne verra plus la lumière du jour. *Dies formabuntur, et nemo in eis.* (Psal. cxxxviii. 16.) *Quis est homo qui vivit, et non timebit mortem?* (Psalm. lxxxviii. 49.) Si quelqu'un se

flattait de n'être point sujet à la mort, il ne pécherait pas seulement contre la foi qui nous enseigne que nous devons tous mourir, mais encore il serait fou. Nous savons que tous les hommes, quels qu'ils soient, doivent mourir au bout de quelque temps; et après leur mort, que sont-ils, demande St.-Bernard; *Dic mihi, ubi sunt amatores mundi?* Il répond: *Nihil ex eis remansit, nisi cineres et vermes.* De tous ces grands de la terre, ensevelis sous leurs mausolées de marbre, qu'est-il resté? un peu de poussière, des ossements décharnés. N'oublions pas que tous nos prédécesseurs sont morts; leurs portraits, leurs livres de famille, les lits qui leur servaient, les vêtements dont ils se couvraient, tout nous prouve qu'ils ne sont plus; et qui pourrait espérer qu'il ne mourra pas? De ceux qui vivaient dans ces lieux il y a cent ans, en est-il un seul qui vive encore? Non; ils sont tous entrés dans l'éternité, les uns pour y jouir d'éternelles délices, les autres pour y souffrir des tourments éternels; et nous mourrons, nous-mêmes, dans cette alternative.

IV. Mais hélas! nous savons tous que nous devons mourir; et par malheur nous nous imaginons que la mort est si éloignée qu'elle n'arrivera jamais, de sorte que nous n'y pensons pas; mais tôt ou tard, que nous y pensions ou que nous n'y pensions pas, elle nous saisira, car nous nous approchons chaque jour d'elle. *Non habemus hic*, nous dit l'Apôtre, *manentem civitatem, sed futuram inquirimus.* (Hebr. xiii. 14.) Ce n'est point ici notre patrie, car nous sommes voyageurs sur cette terre de passage. *Dum sumus in corpore, peregrinamur à Domino.* (2. Cor. v. 6.) Notre patrie c'est le paradis, si toute-fois nous savons le gagner par nos bonnes œuvres, et en nous



aidant de la grâce de Dieu. Notre maison n'est point celle où nous habitons maintenant en passant ; elle est dans l'éternité. *Ibit homo in domum æternitatis suæ.* (Eccles. xii. 5.) Cela posé, ne serait-ce pas une grande folie, dans un voyageur qui ne ferait que traverser un pays, d'y acquérir des biens, une habitation, des emplois, et d'y dépenser toute sa fortune, pour aller vivre ensuite misérablement là où il doit finir ses jours ? N'est-ce pas de même un acte de démence que de chercher le bonheur dans ce monde, d'où il faudra si promptement déloger, et de courir la chance, par ses péchés, de se rendre à jamais malheureux dans l'autre où il faudra vivre éternellement ?

V. Dites-moi, mes très-chers frères, si vous voyiez jamais un condamné que déjà l'on traîne à l'échafaud, au lieu de se préparer à la mort qui est si près de lui, s'en aller par les rues d'un air insouciant, regarder les choses qui lui plaisent le plus, penser aux spectacles et aux festins, prononcer des paroles obscènes, médire du prochain, ne diriez-vous pas que ce misérable a perdu l'esprit, ou qu'il est déjà délaissé de Dieu ? Eh bien ! Ne marchez-vous pas vous-même à la mort ? Pourquoi donc ne songez-vous qu'aux plaisirs de vos sens ? que ne pensez-vous plutôt à régler le compte que vous devrez un jour, bientôt peut-être, rendre à Jésus-Christ ? Ames qui avez de la foi, laissez les insensés du siècle chercher la fortune sur la terre ; ne la cherchez, vous, que dans l'autre vie qui sera éternelle ; car la vie d'ici-bas doit finir, et finir dans peu.

VI. Jetez vos regards sur cette fosse qui renferme vos parents, vos amis, regardez ces cadavres qui tous vous disent : *Mihi heri, et tibi hodie.* (Ecc.

xxiii. 23. ) Ce qui m'est arrivé t'arrivera un jour ; tu seras cendre et poussière , comme je le suis ; que deviendra ton âme alors , si , avant de mourir , tu ne comptes pas avec Dieu ? O mes chers frères , si vous voulez bien vivre et tenir vos comptes prêts pour ce grand jour , où il s'agira pour vous de la vie ou de la mort éternelle , tâchez de vivre les jours qui vous restent comme si déjà vous vous trouviez en face de la mort. *O mors , bonum est judicium tuum !* (Eccl. xxxxi. 3.) Oh ! qu'il juge sainement des objets , qu'il est réglé dans sa conduite celui qui juge et se conduit comme si la mort était sous ses yeux ! Le souvenir de la mort nous ôte l'affection que nous pourrions avoir aux choses de la terre. *Consideretur vitæ terminus*, dit St.-Laurent Justinien , *et non erit in hoc mundo quid ametur.* ( De ligno vitæ cap. 5. ) Oui , celui-là méprise les richesses , les honneurs et les plaisirs de ce monde , qui pense qu'il doit tout quitter dans très-peu de temps , pour aller dans une fosse , servir de pâture aux vers.

VII. Il y a des hommes qui rejettent loin d'eux l'idée de la mort , comme si , en évitant de penser à elle , on pouvait éviter aussi ses atteintes. Non ; vous ne sauriez échapper à la mort ; et celui qui en repousse la pensée , court grand risque de faire une mauvaise mort. Les saints , en pensant à la mort , ont méprisé tous les biens de la terre. St.-Charles Borromée avait toujours les yeux sur un crâne de mort , placé sur sa table. Le cardinal Baronius avait fait graver ces mots sur son anneau : *Memento mori.* Le vénérable P. Juvenal Ancina , évêque de Saluces , avait un autre crâne sur lequel étaient écrits ces mots : Tu seras un jour ce que je suis. Quand les saints solitaires se retiraient dans les déserts ou dans

les grottes, ils emportaient une tête de mort ; pourquoi faire ? pour se préparer à mourir. On demandait un jour à un ermite moribond pourquoi il paraissait si content. J'ai toujours eu , répondit-il , la mort sous les yeux ; voilà pourquoi , maintenant qu'elle arrive , elle ne m'effraie pas. Mais que la mort est terrible pour celui qui n'y a pas songé durant sa vie !

### DEUXIÈME POINT.

L'époque de la mort est incertaine.

VIII. *Nihil certius morte*, nous dit-on , *horâ autem mortis nihil incertius*. Nous devons mourir : Dieu a déterminé d'avance l'année , le jour , l'heure , l'instant où chacun de nous quittera la terre pour entrer dans l'éternité ; mais le Seigneur a voulu que cet instant ne nous fût point connu ; aussi il nous exhorte à nous tenir prêts : *Estote parati, quia, quâ horâ non putatis, Filius hominis veniet.* (Luc. XII. 40.) Il veut seulement que nous sachions que la mort viendra quand nous y penserons le moins , afin que nous soyons toujours préparés à mourir , comme dit St.-Grégoire : *De morte incerti sumus, ut ad mortem semper parati inveniamur.* St.-Paul nous dit aussi que le jour du Seigneur c'est-à-dire le jour où le Seigneur doit nous juger , viendra nous saisir furtivement , comme le voleur qui arrive de nuit. *Dies Domini, sicut fur in nocte, ita veniet.* (2. Thess. v. 2.) Puisque la mort peut l'arrêter en tout temps , en tout lieu , dit St.-Bernard , si tu veux bien mourir et te sauver , il faut qu'en tout temps , qu'en tout lieu tu l'attendes. *Mors ubique te expectat, tu ubique eam expectabis.* *Latet ultimus dies*, dit St.-Augustin , *ut*

*obsercentur omnes dies.* ( Hom. 13. ) Le Seigneur ne nous dit pas quel sera le dernier jour de notre vie, afin que chaque jour nous tenions prêts les comptes que nous devons rendre après la mort.

IX. Le mal de beaucoup de chrétiens qui se lamentent vient de ce qu'ils se flattent que leur mort est éloignée, et qu'ils auront le temps de s'y préparer avant qu'elle arrive ! Penseriez-vous ainsi, mes chers auditeurs ? Et comment savez-vous si votre mort est éloignée ou prochaine ? Comment savez-vous que vous aurez le temps de vous y préparer ? Combien n'en avez-vous point vus, frappés de mort subite, l'un en marchant, l'autre assis, un autre encore durant son sommeil ! Ceux qui sont morts ainsi prévoyaient-ils leur sort ? Et si, dans cet instant terrible, ils ne se trouvaient point en état de grâce, où seront allées leurs âmes ? O âme infortunée de celui que la mort surprend à l'improviste ! Je dirai plus maintenant ; tous ceux qui vivent la conscience chargée, meurent comme frappés de mort subite, bien qu'ils aient eu plusieurs jours pour se préparer à bien mourir, parce qu'il est bien difficile, dans ces jours de confusion et de terreur, de mettre ordre à sa conscience et d'avoir pour Dieu un retour sincère. Mais, je le répète, la mort peut vous assaillir de manière qu'elle ne vous donne pas le temps de recevoir les sacrements. Qui nous répondra que dans une heure nous vivrons encore ? Cette pensée faisait trembler Job, qui s'écriait : *Nescio quamdiu subsistam, et si post modicum tollat me Factor meus.* ( Job. xxxii 22. )

X. Ainsi quand le démon vous tente et qu'il vous dit : Tu te confesseras après, de ton péché, et il te sera remis, répondez-lui : Eh ! que sais-je, moi, si ce jour sera le dernier de ma vie ? Et si la mort

me surprenait sans me laisser le temps de me confesser, que deviendrais-je durant l'éternité ? A combien de pauvres pécheurs n'est-il pas arrivé, qu'au moment où ils se nourrissaient de quelque fruit défendu, la mort les a enlevés et les a précipités dans l'enfer ? *Sicut pisces capiuntur hamo, sic capiuntur homines in tempore malo.* ( Eccles. ix. 12. ) Les poissons ont été pris à l'hameçon au moment où ils mangeaient l'amorce dont était garni l'hameçon, instrument de leur mort. *In tempore malo*, le temps mauvais est précisément celui où le pécheur offense Dieu. En péchant il est tranquille, parce qu'il s'imagine qu'une bonne confession lui suffira pour le faire rentrer en grâce ; mais la mort vient le surprendre quand il ne l'attend pas, et il n'a plus le temps de travailler à son salut : *Cum dixerint, pax et securitas, tunc repentini eis superveniet interitus.* ( Prov. i. 29. )

XI. Chose étrange ! un homme aura une somme d'argent à toucher d'un autre homme ; il prend sur le champ ses précautions, il exige de son débiteur une obligation, en disant : Que sait-on ce qui peut arriver ? une mort peut venir. Et pourquoi ne prend-il pas la même précaution pour son âme dont le salut est de tous nos intérêts le plus grand ? Pourquoi ne dit-il pas : Que sait-on ce qui peut arriver ? Pourtant, s'il vient à perdre cette somme d'argent, il n'aura pas tout perdu, ou même il peut compenser la perte par un gain d'une autre espèce. Mais celui qui, en mourant, perd son âme, perd tout, et cette perte ne peut se compenser par aucun moyen. Si on mourait deux fois, on pourrait perdre son âme d'abord, la sauver ensuite. Mais non : *Statutum est hominibus semel mori.* Remarquez le mot *semel*, une seule fois pour chacun de nous. Qui se trompe cette

fois s'est trompé pour toujours ; et c'est pour cela qu'on appelle la damnation erreur sans remède. *Periisse semel æternum est.*

XII. Le vénérable P. Jean d'Avila, saint Apôtre de l'Espagne, était atteint de grave maladie. On lui annonça que sa mort était prochaine et qu'il ne lui restait que peu d'heures à vivre. Que répondit ce digne serviteur de Dieu, qui, depuis son enfance, avait eu la conduite la plus régulière ? Oh ! si j'avais encore, s'écria-t-il d'une voix tremblante, si j'avais un peu de temps pour me préparer à bien mourir ! Ainsi s'exprimait encore St.-Agaton, abbé, après plusieurs années de pénitence. Que sera-ce de moi ? disait-il ? Qui peut deviner les jugements de Dieu ? Et vous, chrétiens relâchés, que direz-vous, quand on vous apportera la nouvelle de votre mort, et que le prêtre prononcera ces mots : *Proficiscere, anima christiana, de hoc mundo ?* Ame chrétienne, partez promptement de ce monde. Vous direz peut-être : Doucement, arrêtez, attendez, laissez-moi me préparer. Non ; partez sur le champ ; la mort n'attend pas ; c'est pour cela qu'il faut se tenir prêt d'avance. *Cum metu et tremore vestram salutem operamini.* (Philip. 11. 12. ) Si vous voulez vous sauver, vous dit St.-Paul, craignez et tremblez durant votre vie que la mort ne vous surprenne dans le péché. Soyez donc attentifs mes frères ; il s'agit de l'éternité. *Si ceciderit lignum ad austrum, aut ad aquilonem, in quocumque loco ceciderit, ibi erit.* (Eccl. xi. 3. ) Si quand l'arbre de votre vie s'abattra, il tombe du côté du midi, c'est-à-dire du côté du salut éternel, cent fois heureux ! dans les transports de votre allégresse vous pourrez dire : Je suis au port, je suis sauvé, je suis heureux à jamais, je ne puis perdre Dieu. Mais que direz-vous

s'il tombe vers l'aquilon où sera la réprobation éternelle ; dans les accès de votre désespoir , vous vous écrierez : Malheureux que je suis , je me suis trompé et mon erreur n'a point de remède. Courage donc ? faites ce matin même , après ce sermon , une bonne résolution de vous donner véritablement à Dieu. Cette résolution vous procurera une bonne mort, et de-là naîtra votre éternelle félicité.

## SERMON XXXIV.

POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Contre la colère.

*Omnis qui irascitur fratri suo, reus erit iudicio. (Matth. 5.)*

La colère est semblable au feu. Le feu agit avec violence, et quand il est bien embrasé, il cache ses ravages sous des tourbillons de fumée. Ainsi la colère pousse l'homme aux plus grands excès, sans lui laisser voir ce qu'il fait ; elle le soumet à une éternelle condamnation. *Omnis qui irascitur fratri suo, reus erit iudicio.* La colère est si pernicieuse à l'homme qu'elle le rend difforme, même à l'extérieur. La plus belle personne du monde, et la plus gracieuse, quand la colère la transporte, devient semblable à un monstre furieux, qui sème l'épouvante. *Iracundus*, dit St.-Basile, *humanam quasi figuram amittit, feræ speciem indutus.* (Hom. 21.) Si la colère nous défigure devant les hommes, à combien plus forte raison nous doit-elle rendre difformes devant Dieu ! Je vais démontrer dans ce discours :

*Dans le premier point* : Que la colère, non réprimée, est cause de la ruine de l'âme.

*Dans le second point* : Qu'il est nécessaire en toute occasion de mettre un frein à la colère.

### PREMIER POINT.

La colère non réprimée cause la ruine de l'âme.

I. La colère, dit St.-Grégoire, est la porte qui donne entrée dans l'âme à tous les vices : *Omnium vitiorum janua est iracundia*. Elle porte l'homme à la vengeance, au blasphème, à l'injustice, aux murmures, au scandale et à d'autres iniquités ; car elle obscurcit la raison et elle fait agir l'homme comme une bête féroce ou comme un insensé. *Caligavit ab indignatione oculus meus.* ( Job. xvii. 9. ) David tient le même langage : *Conturbatus est in ira oculus meus.* ( Psalm. iii. 20. ) St.-Bonaventure a dit aussi que l'homme irrité agit en aveugle et qu'il ne distingue plus le juste de l'injuste. *Iratus non potest videre quod justum est, vel injustum.* St.-Jérôme dit que la colère fait perdre à l'homme la prudence, le sens et la raison : *Ab omni consilio deturbat, ut donec irascitur, insanire credatur* ; et St.-Jacques ajoute que les œuvres d'un homme sujet à la colère ne peuvent être conformes à la justice divine ni par conséquent innocentes. *Ira enim viri justitiam Dei non operatur.* ( Jac. i. 20. )

II. L'homme pris de colère, et qui ne cherche pas à la réprimer, arrive aisément à la haine contre celui qui a excité son ressentiment. Sa haine, dit St.-Augustin, n'est pas autre chose qu'une colère qui persévère. *Odium est ira diuturno tempore perseverans.* Ce



qui a fait dire à St.-Thomas : *Ira subita est , odium vero diuturnum.* (Opusc. 5.) On peut conclure de là que lorsqu'un homme conserve la colère, c'est que la haine s'est glissée dans son cœur. Mais direz-vous? je suis chef de famille , je dois corriger mes enfans , mes serviteurs , élever la voix , s'il le faut , contre les désordres que je vois. Je réponds que s'emporter contre la faute de son frère , n'est pas la même chose que s'emporter contre son frère. Dans le premier cas , ce n'est pas de la colère , c'est du zèle ; et cela n'est pas seulement licite , mais encore il y a nécessité de le faire , pourvu qu'on y mette la prudence convenable , et qu'on fasse clairement voir que c'est contre le péché , non contre le pécheur qu'on s'emporte ; car si la personne que nous voulons corriger s'apercevait que nous parlons avec passion ou par impulsion de la haine que nous avons pour elle , la correction serait plus dangereuse et plus nuisible qu'utile et fructueuse. Mais si la colère n'attaque point la personne , et qu'elle ne s'en preigne qu'au péché , elle devient légitime , car , comme le dit St.-Augustin : *Non fratri irascitur , qui peccato fratris irascitur ;* ou comme le disait David. *Irascimini , et nolite peccare.* (Psalm. iv. 5.) Mais il ne faut pas que la haine du péché nous fasse haïr le pécheur , car le même St.-Augustin a soin de nous dire qu'il ne nous est point permis de haïr les autres , à cause de leurs vices. *Nec propter vitia ( licet ) homines odisse,* (St.-Aug. in Psal. cxviii.)

III. La haine entraîne souvent après elle le désir de la vengeance , et la colère , suivant St.-Thomas , est toujours unie à ce désir : *Ira est appetitus vindictæ.* Si je me venge , dira l'homme colère , Dieu me pardonnera , parce que je n'aurai eu que de trop justes motifs de le faire. Qui trouve ces motifs si justes? repou-

drais-je ; c'est vous qui le dites, vous que la colère offusque. Mais je vous en ai averti, la colère fascine l'esprit, trouble les sens et la raison. Tant que ce sentiment vous agite, il vous semble que l'acte dont vous vous plaignez est une injure sanglante, insupportable. Attendez que la colère s'apaise, et ce même acte perdra beaucoup, à vos propres yeux, de sa prétendue gravité. Mais l'injure fût-elle grave et très-grave, comment osez-vous dire que Dieu vous pardonne votre vengeance ? Non, vous a dit Dieu lui-même, la vengeance des péchés ne te regarde point, c'est à moi seul qu'elle appartient, et quand le temps sera venu, je saurai bien infliger le châtiement. *Mea est ultio, et ego retribuam in tempore.* (Deut. xxxii. 35.) Vous voulez vous venger, dites-vous, de l'injure que vous avez reçue de votre prochain ; et si Dieu veut à son tour se venger de toutes celles dont vous êtes coupable envers lui, et principalement de celle que vous lui faites en ce moment, en violant la loi qu'il vous a imposée de pardonner ! *Qui vindicari vult, a Domino inveniet vindictam.* (Eccl. xxviii. 1.) Chose surprenante ! dit l'Ecclésiastique ; *Homo homini reservat iram, et a Deo querit medelam. . ipse, cum caro sit, reservat iram, et propitiationem petit a Deo; quis exorabit pro delictis illius ?* (Eccl. iii. 5.) Un homme, un ver de terre, garde le ressentiment et le courroux, il veut se venger de son frère, et il ose ensuite demander à Dieu sa miséricorde pour lui-même. Et quel est celui qui osera prier pour ce téméraire ? *Quâ fronte, dit St.-Augustin, indulgentiam peccatorum obtinere poterit, qui præcipienti dare veniam non acquiescit ?* Celui qui ne veut point pardonner à son prochain, quoique Dieu le lui ordonne, aura t-il l'impudeur de prétendre au pardon de ses propres péchés ?

IV. Prions le Seigneur qu'il nous délivre du joug des passions et principalement de la colère. *Animo irreverenti et infrunito ne tradas me.* (Eccl. xxiii. 27.) Car il serait bien difficile, en restant soumis aux passions, de ne pas tomber dans quelque faute grave contre Dieu ou contre le prochain. Combien d'hommes, dans les transports de leur colère, éclatent en blasphèmes horribles contre Dieu et ses saints ! Mais prenons-y garde ; au moment où la colère nous égare, Dieu arme sa main des fléaux dont il frappe les hommes. Le Seigneur, interrogeant un jour Jérémie, lui demanda ce qu'il voyait : *Quid tu vides, Jeremia? et dixit: virgam vigilantem ego video.* (Jer. i. 11.) Seigneur, je vois une verge, qui veille pour châtier. Que vois-tu encore, lui demanda pour la seconde fois le Seigneur ? *Quid tu vides? ollam succensam ego video.* (Ibid. v. 13.) Je vois une chaudière qui bout. Or, cette chaudière représente la personne enflammée de colère, au-dessus de laquelle est la verge qui surveille, c'est-à-dire la vengeance céleste. Concluons de là que la colère d'un homme, qui ne cherche pas à la réprimer, cause souvent sa ruine totale, d'abord en lui faisant perdre la grâce de Dieu, et plus d'une fois en lui faisant perdre la vie temporelle, comme le dit l'Ecclésiastique : *Zelus et iracundia minuunt dies* ; (xxxvi. 26.) ou du moins l'esprit et la raison, comme le dit Job, (v. 22.) *Virum stultum interfecit iracundia.* Au surplus ces gens colères mènent une vie très-malheureuse, parce qu'ils sont toujours agités. Passons maintenant au second point, où je trouverai à donner quelques avis utiles à ceux qui veulent porter remède à ce défaut.

## DEUXIÈME POINT.

De la manière de réprimer la colère, quand elle se manifeste.

V. Soyons d'abord bien convaincus qu'il est au-dessus des forces de l'homme, au milieu de tant d'événements qui l'agitent, de le garantir toujours de quelque mouvement de colère. Personne n'est tout-à-fait exempt de cette passion, comme le disait Sénèque. (Lib. III. cap. 12.) *Iracundia nullum genus hominum excipit.* Tous nos soins doivent donc tendre à modérer notre colère, quand nous sentons qu'elle est entrée dans notre cœur. Eh ! comment modérer la colère ? par la mansuétude, cette vertu que nous appelons *la vertu de l'agneau*, c'est-à-dire la vertu chérie de Jésus-Christ qui, tel qu'un agneau, souffrit la passion et la mort sur la croix, sans s'emporter contre ses bourreaux, sans pousser même la moindre plainte : *Sicut ovis ad occisionem ducetur, et quasi agnus coram tondente se obmutuit, et non aperuit os suum.* (Isa. LIII. 7.) Aussi nous a-t-il recommandé d'apprendre de lui à être doux et humbles de cœur : *Discite a me, quia mitis sum et humilis corde.* (XI. 29.).

VI. O combien plaît à Dieu celui qui souffre en paix et avec douceur les événements contraires, les disgrâces, les persécutions et les injures. Le paradis est promis à ceux qui ont la mansuétude. *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram.* (Matth. v. 4.) On les appelle fils de Dieu. *Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur.* (Ibid. v. 9.) Quelques personnes se vantent de leur douceur, mais c'est à tort : Elles ne sont douces qu'avec ceux qui les louent ou qui leur font du bien ; mais avec ceux qui les injurient ou leur font

éprouver quelques dommages elles y sont toutes fureur, toutes vengeance. La véritable mansuétude consiste à se montrer doux et calme avec ceux qui nous offensent et nous haïssent. *Cum his, qui oderunt pacem, eram pacificus.* (Psalm. cxix. 7.)

VII. Il faut revêtir ses entrailles de miséricorde, nous dit St.-Paul, envers le prochain, et se supporter mutuellement l'un l'autre : *Induite vos... viscera misericordiae etc., supportantes invicem, et donantes vobis met-ipsos, si quis adversus aliquem habet querelam.* (Coloss. iii. 12. 13.) Vous voulez que les autres supportent les défauts que vous avez; vous voulez que les autres, s'ils ont quelque motif de plainte contre vous, l'oublient et n'en tiennent pas compte. Eh bien! faites de même avec eux. Si vous êtes assailli par un homme irrité contre vous, souvenez-vous que : *Responsio mollis frangit iram.* (Prov. xv. 1.) Un religieux traversait un terrain semé. Le fermier se porta au devant de lui, en l'accablant d'injures. Le religieux lui répondit d'un ton humble : Vous avez raison, mon frère, j'ai mal fait; pardonnez-moi. Cette réponse adoucit tellement l'humeur du fermier, que non-seulement toute sa colère s'évanouit, mais qu'il voulut encore suivre le religieux et embrasser avec lui l'état monastique. Les humiliations qu'on veut faire subir aux superbes ne font qu'irriter leur orgueil. Celles que reçoivent les hommes doux et humbles de cœur ne servent qu'à augmenter leur humilité : *Est humilis, qui humiliatorem convertit in humilitatem.* (St.-Bern. serm. 24. in Cant.)

VIII. *Mansuetus utilis sibi et aliis*, a dit St.-Jean Chrysostôme. L'homme doux est utile à lui-même; le P. Alvarez disait que le temps où l'on reçoit des humiliations est le temps des mérites. C'est dans ce sens

que Jésus-Christ appelait heureux ses disciples, à cause des malédictions et des persécutions qu'ils éprouvaient. *Beati estis, cum maledixerint vobis, et persecuti vos fuerint.* (Matth. v. 11.) Aussi le désir des saints fut-il toujours d'être méprisés et chargés d'opprobre, comme l'avait été Jésus-Christ. Il est utile aux autres, parce que, selon le même St.-Jean Chrysostôme, rien n'excite autant les gens du monde à se donner à Dieu, que l'aspect d'un homme doux, qui reçoit les injures *Nihil ita conciliat Domino familiares, ut quod illum vident mansuetudine jucundum.* Voulez-vous en savoir la raison ? C'est que la vertu se reconnaît à l'épreuve. Et tout comme l'or s'éprouve par le feu, de même la mansuétude s'éprouve par les humiliations. *In igne probatur aurum, homines vero in camino humilationis.* (Eccl. ii. 5.) On lit dans les cantiques sacrés : *Nardus mea dedit odorem suum.* (Cant. i. 11.) Le nard est une plante odoriférante, mais elle ne donne son odeur que lorsqu'on la froisse fortement, ou qu'on la broie ; ce qui signifie qu'on ne peut dire avec certitude d'un homme qu'il a de la mansuétude que lorsqu'on s'en est convaincu par expérience, c'est-à-dire, lorsqu'on le voit souffrir patiemment et sans colère, les mauvais traitements et les injures ; c'est alors seulement qu'on peut sentir l'odeur de son nard. Dieu veut que nous soyons doux et indulgents même envers nous. Quand un homme commet une faute, le Seigneur, il est vrai, exige qu'il s'humilie, qu'il se repente, qu'il forme la résolution de s'amender ; mais il ne lui demande pas de s'irriter contre lui-même, ni de se fourmenter l'esprit ; car, dans un tel état, l'homme n'est point capable de faire le bien. *Cor meum conturbatum est, dereliquit me virtus mea.* (Psalm. xxxvii. 10.)

IX. Ainsi, quand on nous offense, efforçons-nous de réprimer l'indignation que nous éprouvons, et de répondre avec douceur, ou du moins sachons garder le silence. De cette manière nous sortirons triomphans de l'épreuve. *Quamvis quisque irritet*, dit St.-Isidore, *tu dissimula, quia tacendo vinces*. Une réponse emportée ne peut que nuire à tous. Le mal serait plus grand encore si vous répondiez avec colère à celui qui vous corrige. *Medicanti irascitur*, dit St.-Bernard, *qui non irascitur sagittanti*. (Serm. 3. de nativ. Dom.) Il est des cas où il conviendrait en quelque sorte de s'emporter; c'est quand on nous flatte; mais la plupart des hommes se montrent alors très-indulgents. Ils réservent toute leur indignation pour ceux qui veulent les reprendre, et leur offrir un remède à leurs désordres. C'est contre ces derniers que le sage prononce anathème : *Eò quod detraxerint universæ correptioni, prosperitas stultorum perdet eos*. (Prov. I. 32.) Ces derniers mots, *prosperitas stultorum*, signifient que les insensés regardent comme un bonheur de n'avoir personne qui les corrige, ou de pouvoir dédaigner les remontrances qui leur sont faites; mais ce bonheur passager et trompeur est cause de leur ruine. Ainsi, quand les événements nous fournissent l'occasion de nous emporter, tenons-nous sur nos gardes, et fermons tout accès à la colère. *Non sis velox ad irascendum*. (Eccl. VII. 10.) Il est des gens si susceptibles, qu'à la moindre chose qui les blesse, ils changent de visage, et se mettent en colère; et quand une fois la colère s'est emparée d'eux, Dieu seul peut savoir où elle les conduira. Il est donc nécessaire de nous prémunir par la prière contre de tels accidents; car il nous sera aussi difficile de mettre un frein à la colère, si nous ne

sommes point préparés, qu'il serait difficile de brider un cheval lorsqu'il court.

X. Mais si déjà la colère s'est emparée de vous, tâchez de la hannir au plutôt de votre cœur. Si au moment d'apporter votre offrande à l'autel, dit Jésus-Christ, vous vous souvenez qu'un de vos frères a quelque ressentiment contre vous. courez avant tout vous réconcilier avec votre frère. *Vade prius reconciliari fratri tuo, et tunc veniens, offer munus tuum.* (Matth. v. 24.) Quand à celui qui a été offensé, il doit se dépouiller de tout sentiment d'irritation, de toute rancune contre l'offenseur. C'est-là ce que St.-Paul recommande expressément : *Omnis amaritudo et ira et indignatio... tollatur à vobis.* (Ephes. iv. 31.) Le conseil du Sénèque est encore très-bon à suivre, tant que le ressentiment dure : *Cum iratus fueris, nihil agas, nihil dicas, quod ab irâ imperetur.* Ne faites rien, ne dites rien qui soit dicté par la colère. Se taire dans ce cas, comme faisait David, c'est le meilleur parti. *Turbatus sum et non sum locutus.* (Psal. LXXVI. 5.) Combien de gens ne voit-on pas qui, après avoir fait ou dit quelque chose sous l'influence de la colère, se repentent, quand le premier feu est passé, et s'écrient : Je sens maintenant que j'étais alors en colère. Dans la colère, il faut donc se taire et ne rien faire, ne prendre même aucune résolution, parce que tout ce qui se fait dans ces moments d'agitation et de trouble, est entaché d'injustice, suivant cette maxime de St.-Jacques : *Ira enim viri justitiam Dei non operatur.* (Jac. i. 20.) Il est encore nécessaire de s'abstenir de recevoir les conseils de personnes capables de fomenter le ressentiment. Voici ce que dit l'Ecclésiaste à l'homme mal conseillé : *Si sufflaveris in scintillam, quasi ignis*



*exardebit ; et si expueris super illam , extinguetur.* ( xxviii. 14. ) Quand on voit un homme vivement piqué d'une injure reçue, un conseil sage de patience peut éteindre le feu ; mais le souffle de la vengeance peut produire un grand incendie. C'est pour cela que l'homme, atteint d'un accès de colère, doit se garder avec soin d'un faux ami, dont les imprudentes paroles, peuvent le conduire à sa perte.

XI. Suivons le conseil de l'Apôtre ; *Noli vinci à malo , sed vince in bono malum.* ( Rom. xii. 31. ) *Noli vinci à malo*, ne vous laissez point vaincre par le péché ; et c'est ce qui arriverait si vous cherchiez à vous venger. Mais, direz vous, je suis d'un naturel fougueux. Eh bien avec quelques efforts et le secours de la grâce vous triompherez de votre mauvais naturel. *Noli*, ne veuillez point vous irriter, et vous aurez la victoire sur vous-même. Mais je ne puis souffrir les choses injustes. Injustes ? ne savez-vous pas que la colère aveugle, et qu'elle ne laisse pas voir les choses telles qu'elles sont ? *Supercecidit ignis , et non viderunt solem.* ( Psalm. lvii. 9. ) Si vous voulez rendre à votre ennemi mal pour mal, vous risquez le salut de votre âme : *Si reddidi retribuētibus mihi mala , decidam meritō ab inimicis meis inanis.* ( Psal. vii. 4. ) Si je rends le mal à ceux qui me font du mal, je serai abattu par mes ennemis. *Vince in bono malum*, nous dit Jésus-Christ, rends le bien pour le mal ; *benefacite his , qui oderunt vos.* ( Matth. v. 44. ) Voilà la vengeance que St.-Paulin appelle vengeance céleste ; vengez-vous ainsi et la victoire vous restera. Et si quelqu'un de ces hommes, dont le roi prophète a dit : *Venum aspidum sub labiis eorum.* ( Psalm. xiii. 5. ) venait vous dire : Eh ! quoi, vous dévorez

cette injure ? répondez-lui : *Calicem , quem dedit mihi Pater , non bibam illum ?* ( Jo. xviii. 11. ) Vous retournant ensuite vers Dieu , vous ajouterez : *Non aperi os meum , quoniam tu fecisti.* ( Psalm. xxxviii. 10. ) Toute peine qui nous arrive ne nous vient-elle pas de Dieu ? *Bona et mala à Deo sunt.* ( Eccl. xi. 14. ) Si quelqu'un prend votre bien , si vous pouvez le savoir , faites-le ; sinon , dites comme Job : *Dominus dedit , Dominus abstulit.* ( 1. 21. ) Un philosophe de l'antiquité avait perdu tous ses biens dans une tempête sur mer : J'ai perdu mes biens , s'écria-t-il ; mais je n'ai point perdu la paix de mon cœur ; vous , chrétiens , vous direz : J'ai perdu mes biens , mais je ne veux point perdre mon âme.

XII. En dernier résultat , quand il nous survient des accidents sinistres ou fâcheux , élevons nos regards vers Dieu , qui nous recommande la patience , et nous éviterons la colère. *Memorare timorem Domini , et non irasceris.* ( Eccl. xxviii 8. ) Pensons que telle est la volonté de Dieu , qui dispose tout pour notre bien , et la colère s'apaisera. Tournons aussi nos yeux vers Jésus-Christ crucifié , et nous n'oserons plus nous plaindre. L'épouse du saint roi Éléazar lui demandait un jour , comment il faisait pour recevoir tant d'injures sans en montrer aucun ressentiment ; je me tourne , dit-il , vers Jésus-Christ crucifié , et cela me suffit pour m'apaiser. Considérons enfin l'énormité de nos péchés , qui certainement mériteraient de plus grands châtimens , et nous souffrirons en paix ce qui nous arrive. Il peut se faire , dit St.-Augustin , que nous soyons innocents du fait pour lequel on nous persécute ; mais nous n'en sommes pas moins coupables d'un grand nombre d'autres péchés , dignes de punition exem-

plaire : *Esto , non habemus peccatum quod obicitur ; habemus tamen , quod digne in nobis flagelletur.* ( St.-Aug. in Psalm. 68. )

## SERMON XXXV.

POUR LE SIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

De la vanité du monde.

*Nec habent quod manducent.* ( Marc. VIII. 1. )

I. Notre divin Sauveur avait des manières si douces et si attrayantes , il accueillait avec tant de bonté ceux qui s'approchaient de lui , qu'il avait toujours une suite nombreuse. Il se vit un jour entouré d'une foule d'hommes qui , retenus auprès de lui par le plaisir de l'écouter , avaient passé trois jours sans manger. Alors , touché de compassion , Jésus dit à ses disciples : *Misereor super turbam , quia ecce jam triduo sustinent me , nec habent quod manducent.* J'ai pitié de cette multitude qui depuis trois jours me suit , et n'a pas même de quoi manger. Ce fut alors qu'il opéra le miracle de la multiplication des pains et des poissons ; de sorte que tous furent rassasiés. Voilà le sens littéral , voici le sens mystique ; il n'est point d'aliment dans ce monde qui puisse rassasier nos âmes. Tous les biens de la terre , ses honneurs , ses plaisirs flattent les sens corporels , mais ils ne sauraient satisfaire l'âme , qui a été créée pour Dieu , et que Dieu seul peut contenter. Ceci me conduit à vous parler aujourd'hui de la vanité

du monde, et à tâcher de vous démontrer combien se trompent grossièrement ces amants passionnés des choses de la terre, lesquels, après avoir mené ici bas une vie malheureuse, s'exposent à être plus malheureux encore dans l'éternité.

II. *Filii hominum*, s'écrie le prophète roi, *usquequo gravi corde? ut quid diligitis vanitatem, et quæritis mendacium?* (Psalm. iv. 3.) Insensés, nous dit-il, jusques à quand vos cœurs resteront-ils attachés à la terre? Pourquoi aimez-vous la vanité, et les illusions dont se composent les biens de ce monde? Vous croyez que la possession de ces biens vous rendra heureux? mais comment voulez-vous trouver le bonheur, si vous vous éloignez de la voie qui peut y conduire, pour suivre un chemin semé d'écueils et de douleurs? *Contritio et infelicitas in viis eorum, et viam pacis non cognoverunt.* (Psalm. xlii. 3.) Vous comptez obtenir la paix du monde; mais le monde peut-il vous donner la paix que vous cherchez, puisqu'il n'est rempli que d'iniquités: *Mundus totus in maligno positus est.* (Jo. v. 19.) Et que les hommes du siècle vivent esclaves du démon? Il n'y a point de paix, dit le Seigneur, pour les impies privés de ma grâce: *Non est pax impiis.* (Isa. xxxviii. 22.)

III. Les biens de ce monde n'ont que l'apparence; ils ne peuvent satisfaire le cœur de l'homme. *Come-distis, et non estis satiati.* (Aggæi. ii. 6.) Au lieu d'assouvir notre faim, dit St.-Bernard, ils ne font que l'augmenter. *Hæc potius famem provocant quam extinguunt.* Si les biens de la terre pouvaient remplir le cœur de l'homme, les puissants et les riches seraient heureux; mais l'expérience démontre le contraire, et l'on voit que les puissants et les riches, dévorés de soucis, de crainte, de jalousie, sont les

plus malheureux de tous les hommes. Salomon qui eut de ces biens en abondance, s'exprime ainsi, *Et ecce universa vanitas, et afflictio spiritûs.* (Eccles. 1. 14.) Tout ici bas n'est que vanité, mensonge, illusion; c'est encore plus que vanité; c'est affliction, tourment de l'âme qui n'y trouve aucun bien, dont elle soit satisfaite, qui au contraire y trouve des motifs d'affliction, et une abondante source d'amertume; juste châtiment de ceux qui, au lieu de servir Dieu avec joie, veulent servir le monde, ce qui les prive des biens réels. *Eo quod non servieris Deo tuo in gaudio, servies inimico tuo in fame, in siti, et nuditate, et omni penuriâ.* (Deut. xxviii. 48.) C'est que l'homme pense qu'ces biens terrestres pourront satisfaire son cœur; mais comme il éprouve pour chacun de ceux qu'il obtient le même vide, il n'est jamais content, et il desire chaque jour davantage. O bienheureux celui qui ne désire et ne veut que Dieu! car Dieu saura bien connaître ce qu'il lui faut et lui accorder tous les secours nécessaires: *Delectare in Domino, et dabit tibi petitiones cordis tui.* (Psalm. xxxvi 4.) St.-Augustin a dit encore: *Quid quæris homuncio, quærendo bona? quære unum bonum, in quo sunt omnia bona.* St.-Augustin avait appris à ses dépens que les biens de ce monde ne peuvent contenter le cœur de l'homme; mais il s'élevait vers son créateur et il s'écriait: *Dura sunt omnia, et tu solus requies.* St.-François, bien qu'il se fût dépouillé volontairement de tous ses biens; se trouvait néanmoins le plus riche et le plus heureux des hommes, surtout lorsqu'il répétait, suivant son usage: *Deus meus et omnia.* La douce paix dont jouit celui qui ne cherche que Dieu, surpasse en effet de beaucoup le plaisir que peuvent donner les créatures, plaisir

qui flatte les sens , mais qui ne remplit point le cœur.  
*Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum.* ( Phil. iv. 7. )

IV. Le monde , nous dit le prophète Osée , tient dans ses mains une balance qui nous trompe : *Canaan in manu ejus statera dolosa.* ( Os. xii. 7. ) C'est dans la balance de Dieu , non dans celle du monde , que nous devons peser le bien et le mal ; car le monde nous montre les choses différentes de ce qu'elles sont. A quoi se réduisent en réalité les biens de cette vie ? *Dies mei* , disait Job , *velociores fuerunt cursore : pertransierunt quasi naves poma portantes.* ( Job. ix. 25. ) Ces vaisseaux , ce sont les vies des hommes qui ne font que passer et courent à la mort ; et si ces hommes n'ont cherché qu'à se pourvoir des biens de la terre , ils éprouveront que ces biens ressemblent à des fruits qui se gâtent , au moment de la mort , et qu'il ne peut conserver pour les avoir dans l'autre vie. C'est bien à tort , dit St.-Ambroise , que nous appelons *nôtres* , des biens que nous ne pouvons emporter avec nous dans la vie éternelle qui nous attend , et où la vertu seule nous accompagnera. *Non nostra sunt , quæ non possumus auferre nobiscum ; sola virtus nos comitatur.* Vous passez votre vie , nous dit St.-Augustin , à regarder , à compter tout ce que possède ce riche ; mais de tous ses trésors , dites-moi , lequel voyez-vous qu'il emporte ? *Quid hic habebat , attendis ; quid secum fert , attende.* ( Serm. 13. de Adv. Dom. ) Savez-vous ce qu'ils emporteront ? le linceul qui les couvre. Ils eurent pendant leur vie un grand renom , et bientôt on perdra d'eux jusqu'à la mémoire. *Periit memoria ejus cum sonitu.* ( Psalm. ix. 6. )

V. Oh ! pourquoi les hommes n'ont-ils pas toujours sous les yeux cette belle sentence de Jésus-Christ.

*Quid prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur.* (Matth. xvi. 26.) Ah! Certes, ils cesseraient tous d'aimer le monde. De quoi nous servira, au dernier moment, d'avoir possédé tous les biens qu'il renferme, si l'âme doit ensuite aller expier ses fautes dans les tourments éternels de l'enfer? Combien d'hommes que ces divines paroles ont portés à se renfermer dans des monastères, à s'enfoncer dans les déserts, à chercher les tourments et la mort, comme firent les saints martyrs! On lit dans l'histoire d'Angleterre que plus de trente rois ou reines quittèrent le monde et embrassèrent l'état monastique, pour faire une bonne mort. Ce fut cette pensée des vanités du monde qui détermina la retraite de St.-François Borgia. Ce fut à l'aspect de l'impératrice Isabelle, ravie par la mort, à la fleur de l'âge, qu'il résolut de se consacrer exclusivement au service de Dieu. C'est donc ainsi, s'écria-t-il, que finissent la grandeur et les puissances du monde? Ah! Consacrons désormais notre vie à un maître qui ne puisse mourir. On appelle *dies perditionis* le jour de la mort; *juxta est dies perditionis.* (Deut. xxix. 21.) Jour de perdition, parce que, lorsqu'il arrive, il faut tout quitter, richesses, honneurs et plaisirs. Les ombres de la mort obscurcissent les trésors et les gloires de la terre, le trône et la pourpre en sont enveloppés. A quoi servent les royaumes, à l'heure de la mort? s'écriait sœur Marguerite de Ste.-Anne, Carmélite déchaussée, fille de l'empereur Rodolphe II. *Malitia horæ facit oblivionem luxuriæ magnæ.* (Eccl. xi. 9.) L'heure fatale de la mort, fait évanouir les pompes et les délices de la terre.

VI. Les malheureux, condamnés aux peines de l'enfer, confessent cette vérité, mais c'est sans aucun fruit

pour eux. Vainement ils s'écrient en pleurant : *Quid profuit nobis superbia, aut divitiarum jactantia?... transierunt omnia illa tanquam umbra.* (Sap. v. 8.) Quel bien retirons-nous aujourd'hui de nos grandeurs passées, si maintenant tout est passé comme une ombre, s'il ne nous reste que peine et désespoir pour l'éternité? O chrétiens! ouvrons les yeux; cherchons, en passant sur la terre, à sauver notre âme; car, une fois entrés dans l'autre vie, il ne sera plus temps. Le philosophe Aristipe, traversant un jour la mer, fit naufrage sur la côte et perdit tout ce qu'il possédait; mais comme la renommée avait étendu au loin sa réputation de science, il ne fût pas plutôt arrivé au rivage que les habitants se hâtèrent de remplacer ce qu'il avait perdu. Écrivant ensuite à ses amis, il les exhorta fortement à faire provision de ces biens qui ne se perdent point dans le naufrage. C'est là justement ce que nous disent nos parents et nos amis qui sont déjà dans l'éternité : Tâchez d'acquérir, pendant votre vie, les biens que la mort ne ravit pas. Que si vous n'avez acquis que les biens périssables de la terre, on vous appellera justement insensés, quand sonnera pour vous la dernière heure, et vous entendrez dire autour de vous ce qui fut dit à certain riche, mentionné par St.-Luc. (xii. 19. et 20.) Il avait eu d'abondantes moissons, et, plein de joie, il s'écriait : *Anima, habes multa bona posita in annos plurimos; requiesce, comede, bibe, epulare.* Mais Dieu lui répondit : *Stulte, hâc nocte animam tuam repetent à te; quæ autem parasti, cujus erunt?* Remarquez ce mot *repetent* : on te reprendra ton âme. L'âme en effet n'a pas été donnée à l'homme en propriété; il ne l'a reçue que comme un dépôt, afin qu'il la conserve fidèlement pour Dieu, et qu'il la rende



lorsqu'il sera cité au tribunal du juge suprême. *Sic est qui sibi thesaurizat*, ajoute St.-Luc, *et non est in Deum dives*. (Ibid. 21.) Cela arrive à quiconque cherche à s'enrichir des biens de la terre, non des trésors de l'amour divin. *Quid habet dives*, dit St.-Augustin, *si charitatem non habet? Pauper, si charitatem habet, quid non habet?* Celui qui possède toutes les richesses de la terre et ne possède point Dieu, est le plus pauvre du monde; le plus riche, c'est le pauvre qui a Dieu et qui n'a pas d'autre bien.

VII. Voici qui est bien étrange, dit Jésus-Christ. *Filii hujus seculi prudentiores filiis lucis sunt*. (Luc. xvi. 8.) Que les gens du monde, qui vivent dans les ténèbres du siècle sont prudents pour les choses de la terre. *Intueamur* dit St.-Augustin, *quanta homines sustineant pro rebus, quas vitiosè diligunt!* Que de peines, que de peines pour acquérir telle chose, pour obtenir tel poste! Que de soins pris pour conserver la santé du corps. Ils emploient le meilleur médecin, prennent le remède le plus efficace. Et quand il s'agit du salut de l'âme, ces fils de la lumière, les chrétiens, ne prennent, ne veulent prendre aucun soin, ne supportent rien. Ce ne sera qu'aux tristes lueurs des torches funéraires, lorsqu'arrivera le temps de vérité, que les hommes du siècle reconnaîtront et confesseront leur folie. Ah! disent-ils, que n'ai-je cherché à me sanctifier! Que n'ai-je tout abandonné pour n'aimer que Dieu? Le roi d'Espagne Philippe II., sur son lit de mort, fit appeler son fils, et se dépouillant de la pourpre royale, il lui fit voir sa poitrine déjà rongée de vers, et il lui dit : Mon fils, vois comme on meurt; vois quel terme ont les grandeurs du monde. Il fit ensuite attacher sur son sein une croix de bois, fit ses dernières dispositions, et se retournant vers son fils,

j'ai voulu, ajouta-t-il, que tu assistasses à cet acte, afin que tu voies comment les rois eux-mêmes sont traités, à la fin de leur carrière. Il mourut en disant : Plût au ciel que j'eusse été membre d'un ordre religieux, au lieu d'être roi. Et c'est à peu près ainsi que s'expriment, au moment de la mort, ces grands, ces puissants de la terre, que les hommes appellent les heureux du siècle. Mais de quoi leur servent ces regrets tardifs ! Ils ne font qu'accroître leurs peines et leurs remords, à l'instant où finit le drame de la vie.

VIII. Et qu'est-elle en effet, cette vie, si ce n'est un drame de courte durée, et qui peut finir à l'instant le moins prévu, comme cela arriva à Casimir, roi de Pologne, qui, se trouvant un jour à table, avec plusieurs Seigneurs, mourut subitement, comme il portait une coupe à ses lèvres ? Et ce fut ainsi que le drame finit pour lui. L'empereur Celse fut assassiné le septième jour qui suivit son élection ; le roi de Bohême, Ladislas, âgé de dix-huit ans, attendait l'épouse qui lui était promise, la fille du roi de France ; on préparait les fêtes du mariage. Un mal subit, le saisit un matin et lui enleva la vie ; des courriers furent expédiés à la jeune princesse, pour qu'elle ne continuât point sa route. Ainsi finit pour lui, comme il avait fini pour l'empereur Celse, le drame incomplet de la vie. C'est dans ce sens qu'il faut entendre ce passage de St.-Paul : *Præterit figura hujus mundi* ; c'est-à-dire, la scène qui se joue sur le théâtre du monde. *Mundus est instar scenæ*, dit le commentateur Corneille à Lapeire, *generatio præterit, generatio advenit. Qui regem agit, non auferet secum purpuram. Dic mihi, ô villa, ô domus ! quot Dominos habuisti.* Les habitants de cette terre se renouvellent chaque siècle. Les villes et les contrées se remplissent toujours d'hommes nou-

veaux. Les uns passent à l'autre monde et sont remplacés bientôt par d'autres, qui ne tarderont pas à l'être eux-mêmes. Celui qui, sur ce théâtre, a joué le rôle de roi, n'est plus roi ; le maître de cette maison, de cette campagne n'en est plus le maître. *Tempus breve est....* nous dit l'Apôtre, *qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur; præterit enim figura hujus mundi.* Puisque notre séjour sur la terre est si court et que tout finit avec nous, ne considérons le monde que pour le mépriser, comme s'il n'était point pour nous ; tâchons au contraire d'acquérir les trésors éternels du paradis, où, comme dit l'Évangile, il n'y aura point de mal qui les ronge, point de voleurs qui les ravissent. *Thesaurizate autem vobis thesauros in cælo, abique ærugo, neque tinea demolitur; et ubi fures non effodiunt, nec furantur.* (Matth. vi. 20.) Nous ne devons tenir aucun compte, disait Ste.-Thérèse, des choses qui finissent avec nous. La véritable vie consiste à vivre de manière qu'on ne doive pas craindre la mort. Celui là ne craindra pas la mort, qui vit détaché des vanités mondaines, et ne cherche pas d'autres biens que ceux qui peuvent le suivre dans l'éternité, et y faire son bonheur.

---

---

## SERMON XXXVI.

POUR LE SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

De l'éducation des enfans.

*Non potest arbor bona malos fructus facere ; neque arbor mala bonos fructus facere. ( Matth. VII. 18. )*

L'évangile de ce jour nous apprend qu'une bonne plante ne peut produire de mauvais fruits , et qu'une plante mauvaise n'en peut produire de bons. Cela signifie , mes chers auditeurs , que si les pères sont bons , leurs enfans le sont aussi ; mais comment les enfans seraient-ils bons , s'ils sont issus d'un méchant père ? Avez-vous vu jamais , dit le même évangile , cueillir des grappes de raisin sur des buissons épineux , ni des figues sur les chardons ? *Numquid colligunt de spinis uvas , aut de tribulis ficus ? ( Matth. Ibid. 16. )* De même il est impossible ou du moins très-difficile que les enfans aient de bonnes mœurs , quand leurs pères sont adonnés aux vices. O pères , soyez attentifs à mes paroles , car elles sont de la plus grande importance , pour vous et pour vos enfans ; soyez aussi attentifs , jeunes-gens qui n'avez pas encore choisi d'état ; si vous voulez vous marier , songez à toutes les obligations dont vous vous chargez , touchant l'éducation des enfans ; songez que si ensuite vous ne les remplissez point , vous serez tous damnés , vous et vos enfans. Je diviserai donc ce sermon en deux points , dans lesquels je démontrerai,

*Dans le premier* : Combien est importante l'éducation des enfants.

*Dans le second* : Ce que les parents doivent faire pour les bien élever.

### PREMIER POINT.

Combien est importante l'éducation des enfans.

I. Les pères sont tenus envers leurs enfans de deux obligations : leur fournir les aliments nécessaires, leur donner une bonne éducation. Sur ce qui concerne les aliments je me contenterai de dire : qu'on voit quelquefois des parents plus cruels que les bêtes féroces ; car les bêtes nourrissent leurs petits ; et ces parents dénaturés dépensent en plaisirs, au jeu, en objets de luxe tout ce qu'ils possèdent, et ils laissent leurs enfans mourir de faim dans leur maison. Mais venons-en à l'éducation, objet de mon sermon.

II. Une chose certaine, c'est que le sort futur des enfans dépend de l'éducation qu'ils reçoivent. La nature même, au surplus, enseigne aux pères à élever leurs enfans d'une manière convenable, car il ne suffit pas de leur avoir donné la vie, il faut encore leur assurer, autant qu'on le peut, une vie heureuse. Ce n'est point pour s'en faire des serviteurs que Dieu accorde des enfans aux pères, c'est pour que ces enfans élevés dans la crainte de Dieu, puissent marcher de bonne heure dans les voies de leur salut éternel. *Magnum habemus depositum filios* ; dit St.-Jean Chrysostôme ; *ingenti illos servemus curâ.* ( Hom. ix. in 1. ad Tit. ) Les enfans ne sont pas donnés au père pour qu'il en puisse disposer à son gré ; mais un dépôt, dont ils devraient rendre compte

à Dieu, s'il venait à se perdre par leur négligence. Si le père se conduit d'une manière agréable à Dieu, lit-on dans le Deutéronome, ( xvii. 25. ) Il sera bien dans l'autre vie lui et ses enfants. *Ut benè sit tibi, et filiis tuis post te, cum feceris quod placet in conspectu Domini.* La bonne ou la mauvaise conduite des parents se décèle aux yeux même d'un étranger par celle que mènent les enfants. *Ex fructu arbor cognoscitur.* ( Matth. xii. 33. ) L'Ecclésiaste ajoute que lorsque le père meurt, et qu'il laisse des enfants, il ne meurt pas tout entier, puisqu'il reste après lui des enfants qui lui ressemblent : *Mortuus est pater, et quasi non est mortuus; similem enim reliquit sibi post se.* ( Eccl. xxx. 4. ) Quand le fils est blasphémateur, déhonté, voleur, on peut croire que le père avait les mêmes défauts. *In filiis suis agnoscitur vir.* ( Eccl. xii. 30. )

III. Au jour du jugement, dit Origène, les pères devront rendre compte de tous les péchés de leurs enfants. *Omnia quæcumque delinquerint filii, à parentibus requiruntur.* Celui qui aura enseigné à ses enfants à bien vivre, aura une mort tranquille et heureuse : *Qui docet filium suum.... in obitu suo non est contristatus, nec confusus.* ( Eccl. xxx. 3. 5. ) Et il se sauvera par ses enfants, à cause de la bonne éducation qu'il leur aura donnée. *Salvabitur autem per generationem filiorum.* ( 1. Timto. ii. 15. ) La mort au contraire sera pénible et douloureuse pour ceux qui ne se seront occupés qu'à augmenter leur patrimoine et l'honneur de leur maison, ou qui n'auront songé qu'à vivre dans les plaisirs, sans avoir surveillé les mœurs de leurs enfants. Ceux-là, dit St.-Paul, sont semblables aux infidèles, ou même pires qu'eux. *Si quis autem suorum, et maxime domesticorum, curam*

*non habet, fidem negavit, et est infideli deterior.* (1. Timot. v. 8.) Les parents auraient beau vivre dévotement, prier, et même communier tous les jours, ils ne se sauveraient point s'ils abandonnaient le soin de leurs enfants. Plût aux cieux que certains parents qu'on voit dans le monde, prissent de leurs enfants le même soin qu'ils prennent de leurs chevaux et de leurs ânes. Voyez comme ils sont attentifs à ce qu'on leur donne l'avoine et le foin, à ce qu'ils soient bien gouvernés. Quant à leurs enfants, ils s'embarrassent peu de ce qu'ils font, s'ils vont aux instructions religieuses, s'ils entendent la messe, s'ils ont un confesseur. *Majorem asinorum et equorum*, dit St.-Jean Chrysostôme, *quàm filiorum curam habemus.* (Hom. 10. in Matth.)

IV. Si tous les pères veillaient comme ils le doivent, à l'éducation de leurs enfants, il n'y aurait ni coupables ni supplices; il n'y en aurait du moins qu'en petit nombre. Ce sont les pères, dit le même saint, qui, par la mauvaise éducation qu'ils leur ont donnée, précipitent leurs enfants dans les vices qui finissent par les conduire aux mains des bourreaux. *Majoribus illos malis involvimus, et carnificum manibus damus.* (St.-Chrys. serm. 20. de divers.) C'était par cette raison que les Lacédémoniens châtiaient les délits dans la personne des pères, plus encore que dans celle des enfants qui les commettaient, parce qu'ils regardaient les premiers comme auteurs de tous les désordres. C'est un bien grand malheur pour les enfants, que d'avoir de mauvais parents, qui ne savent point les élever, et qui, les voyant roulés dans la fange du vice, livrés à des amis dangereux, cherchant les rixes et les querelles au lieu de les réprimander et de les corriger, ont l'air de s'appi-

toyer en disant : Que faire à cela ? Ils sont jeunes , il faut que jeunesse ait son cours. Oh les belles maximes ! oh la bonne éducation ! Et tu t'imagines , père imprudent , que , lorsque ton fils sera grand , il deviendra saint ? Écoute Salomon qui te dit : *Adolescens juxta viam suam , etiam cum senuerit , non recedet ab eâ.* ( Prov. xxii. 6. ) Un jeune homme qui vit mal , et qui prend l'habitude du péché , ne changera pas en vieillissant. *Ossa ejus , ajoute Job , implebuntur vitiiis adolescentiæ ejus , et cum eo in pulvere dormient.* ( xx. 11. ) Cela veut dire qu'un jeune homme qui a commencé à se livrer au vice , se remplira si fort des travers de sa jeunesse , qu'il les conservera jusqu'à la mort , et même au delà , *et cum eo in pulvere dormient* ; ces débauches , ces blasphèmes , ces haines invétérées de sa jeunesse , l'accompagneront au tombeau , et dormiront avec lui , mêlés avec ses ossements en débris. Autant il est facile aux enfants d'apprendre le bien , quand ils sont très-jeunes , autant il leur est difficile de se corriger , lorsqu'ils ont grandi avec la connaissance du mal. Mais venons à notre second point , c'est-à-dire , à la manière pratique d'élever les enfants ; et je vous en conjure , pères et mères , n'oubliez pas ce que je vais vous dire , car de là dépend le salut de vos âmes , et des âmes de vos enfants.

### DEUXIÈME POINT.

Ce que doivent faire les pères et mères pour bien élever les enfants.

V. St.-Paul nous dit assez clairement , bien qu'en peu de paroles , en quoi consiste la bonne éducation des enfants ; c'est dit-il , dans la discipline et la correction : *Educate illos in disciplinâ et correctione Domini.* ( Eph. vi. 4. ) La discipline , c'est-à-dire la règle à



laquelle on soumet les habitudes et les mœurs des enfants , entraîne l'obligation de les instruire par les paroles et par l'exemple. Par les paroles : le bon père réunira souvent ses fils autour de lui, il leur insinuera de bonne heure la sainte crainte de Dieu. Ainsi faisait Tobie avec son jeune enfant ; il lui avait appris, encore tout petit, à craindre Dieu, et à s'abstenir du péché. *Ab infantiâ timere Deum docuit et abstinere ab omni peccato.* (Tob. I. 10.) Le fils bien élevé, dit le Sage, devient le soutien et la consolation de son père. *Erudi filium tuum, et refrigerabit te, et dabit delicias animæ tuæ.* (Prov. XXIX. 17.) Mais de même que, l'enfant bien élevé fait les délices de son père, le fils ignorant, fait sa tristesse et sa honte ; car l'ignorance des choses qu'il faut savoir pour se bien conduire va toujours unie aux mauvaises mœurs. St.-Thomas de Cantiprenne ( Liv. I. chap. 20. ) raconte, qu'en 1248, dans un synode, on donna un discours à faire à un prêtre ignorant, ce qui le mit dans une grande perplexité. Pendant que ce prêtre rêvait à ce qu'il devait dire, le démon lui apparut et lui inspira ces mots : « Les recteurs des ténèbres infernales saluent les recteurs des paroisses, et les remercient de leur négligence à instruire le peuple, parce que de l'ignorance naît la mauvaise conduite, qui traîne à sa suite la damnation éternelle. » On peut dire la même chose des pères négligents. Le premier devoir d'un père, c'est d'instruire son fils des choses de la foi, et principalement des quatre principaux mystères, savoir : Qu'il n'y a qu'un seul Dieu, créateur et maître de toutes choses ; que ce Dieu est rémunérateur, et que dans l'autre vie il récompense les bons par la jouissance éternelle du paradis, et qu'il châtie les méchants en les préci-

pitant dans les enfers ; que la Trinité se compose d'un Dieu en trois personnes, qui ne font ensemble qu'un seul Dieu, parce que leur essence est une ; que le Verbe divin, fils de Dieu et Dieu comme lui, se fit homme dans le sein de Marie, et qu'il souffrit et mourut pour nous sauver. Il se trouvera peut-être un père, une mère qui dira : Mais j'ignore toutes ces choses là. Mauvaise excuse ; c'est tomber dans un péché pour en éviter un autre, qui n'en existe pas moins. Vous l'ignorez, dites-vous, c'est votre faute, vous devez le savoir pour l'enseigner à vos enfants ; envoyez-les du moins à la doctrine. Quelle misère, que tant de pères et de mères ne sachent pas instruire leurs enfants des choses les plus nécessaires, et qu'au lieu de les envoyer à l'église, les jours de fête, ils les occupent à des choses de peu d'importance, jusqu'à ce qu'arrivant à la jeunesse, ces pauvres enfants ne sachent pas même ce que signifient les mots de péché mortel, d'enfer et d'éternité. Ils ne savent pas mieux le Credo, le Pater noster, l'Ave Maria, prières que tout chrétien doit pourtant savoir, sous peine de péché grave.

VI. Le bon père ne fait pas connaître seulement à son fils les principaux articles de la foi, dont nous avons parlé, il lui apprend encore quels sont les actes qu'il doit faire chaque matin, en se levant, savoir : remercier Dieu de lui avoir conservé la vie ; offrir à Dieu toutes les bonnes œuvres qu'il pourra faire dans la journée, toutes les souffrances qu'il aura ; prier Jésus-Christ et Marie, de le préserver dans ce jour de tout péché ; faire ensuite son examen de conscience, avec l'acte de contrition à la suite ; dans le cours de la journée, faire les actes de foi, d'espérance et de charité ; réciter le rosaire ; visiter enfin

le St.-Sacrement. Il y a des pères de famille qui font faire chaque jour une demi-heure d'oraison mentale, ou qui font lire un chapitre de quelque livre de méditation. C'est à cela que nous exhorte l'Esprit-Saint. *Erudi illos et curva illos à pueritiâ illorum.* (Eccl. vii. 25.) Faites en sorte que, dès leur plus tendre enfance, ils contractent de bonnes habitudes, qu'ils puissent aisément conserver dans un âge plus avancé. Accoutumez-les encore à aller souvent à confesse, et à communier tous les huit jours une fois. Qu'ils commencent à se confesser dès l'âge de sept ans, et qu'ils communient à dix, comme le voulait St.-Charles Borromée; et dès qu'ils arrivent à l'âge de raison, faites-leur recevoir le sacrement de la confirmation.

VII. Il est très-utile encore, d'insinuer de très-bonne heure aux enfans de sages maximes. Que de tort font à leurs fils les pères qui ne les initient qu'aux maximes du monde! « Il est essentiel de se faire estimer; on ne doit pas se laisser mettre le pied sur la gorge. Dieu est miséricordieux; il est des péchés auxquels il fait grâce. » Malheur au jeune-homme qui pêche en vertu d'une maxime! Les bons pères ont un autre langage. La reine Blanche, mère de St.-Louis roi de France, lui disait souvent : Mon fils, j'aimerais mieux te voir mort dans mes bras, qu'en état de péché. Vous devez donc chercher à inculquer dans l'esprit de vos enfans quelques axiômes utiles, tels que ceux-ci : Que nous servirait d'avoir tout le monde, si nous perdions notre âme? Tout finit : l'éternité ne finit jamais. Que tout se perde, mais ne perdons pas Dieu. Une seule de ces maximes, bien imprimée dans l'esprit d'un enfant, suffira pour qu'il se maintienne toute sa vie en état de grâce.

VIII. Au reste, ce n'est pas seulement avec les paroles qu'un père doit instruire ses enfans; il leur doit encore les bons exemples. Si vous leur donnez mauvais exemple, comment pouvez-vous espérer qu'ils se conduiront bien? Souvent même il arrive que si l'on adresse une remontrance à un jeune-homme de mœurs relâchées, il vous répond: Que voulez-vous donc que je fasse? Mon père faisait bien pis. *De patre impio quæruntur filii, quoniam propter illum sunt in opprobrio.* (Eccl. xli. 10.) Est-il possible qu'un homme ait de bonnes mœurs, s'il a eu sous les yeux l'exemple de son père, blasphémant, prononçant des paroles obscènes, passant les journées dans les tavernes à jouer et à s'enivrer, fréquentant des maisons suspectes et faisant tort au prochain? Et vous, père trop négligent, comment voulez-vous que votre fils remplisse souvent ses devoirs religieux, si vous les remplissez à peine vous-même, une fois l'année? Les enfans sont comme les singes; ils font tout ce qu'ils voient faire. On dit que l'écrevisse voyant un jour ses enfans qui marchaient de côté, les reprit et leur dit: Pourquoi marchez-vous ainsi tout de travers? Et vous, ma mère, comment marchez-vous, lui répondirent les enfans? La mère allait encore plus de travers que ses petits. C'est là ce qui arrive aux pères qui donnent mauvais exemple; il ne leur est pas permis de reprendre dans leurs enfans les fautes dont eux-mêmes se rendent occupés à leurs yeux.

IX. Car s'ils les reprenaient, quel fruit porteraient des paroles qui seraient démenties par le fait? *Magis oculis credunt homines quàm auribus*, a-t-on dit dans un concile d'évêques. Ce sont les pères, dit St.-Thomas, qui par leur mauvais exemple entraînent leurs enfans à mal faire. *Eos ad peccatum, quantum in eis fuit,*

*obligaverunt.* (St.-Thom. in ps. 16.) De tels pères, ajoute St.-Bernard, sont les assassins de leurs enfants; ils ne font point périr leur corps, mais ils tuent leur âme. *Non parentes, sed peremptores.* Et qu'ils ne disent pas que les enfants sont nés avec un mauvais naturel. Cela n'est point vrai, (dit Sénèque, epist. 94.) *Erras, si putas vitia nobiscum nasci; injecta sunt.* Non, les vices ne sont point innés dans vos enfants; c'est vous qui les leur communiquez par le mauvais exemple. Si votre conduite avait été régulière et honnête, votre fils ne serait point déréglé dans ses mœurs. Fréquentez les sacrements, allez au sermon, dites chaque jour le rosaire, soyez modeste dans votre langage, ne médisez pas du prochain, fuyez les querelles, et votre fils fréquentera les sacrements, ira au sermon, récitera le rosaire, en un mot vous imitera dans ce que vous ferez. C'est principalement lorsque vos enfants sont jeunes, que vous devez former leurs mœurs. *Curva illos à pueritiâ;* car lorsqu'ils sont grands, et que les mauvaises habitudes ont été contractées, il est extrêmement difficile de les ramener, par des paroles ou des exhortations, à de meilleurs sentiments.

X. C'est encore une affaire de discipline, dans la manière de gouverner les enfants, que de leur ôter les occasions de mal faire. Pour cela, il faut d'abord les empêcher de sortir de nuit; d'aller dans des lieux suspects, de hanter de mauvaises compagnies. Sara exigea d'Abraham qu'il chassât Agar, sa servante, et son fils Ismaël, de peur que leur fils Isaac ne s'appropriât les défauts d'Ismaël. *Ejice ancillam hanc et filium ejus.* (Gen. xxi. 10.) Les mauvaises compagnies sont le fléau de la jeunesse, et le père ne doit pas seulement porter remède au mal qu'il voit; il faut encore qu'il

surveillance avec soin la conduite de ses enfants , celle des domestiques , celle même des étrangers ; qu'il sache où va son fils , lorsqu'il sort de la maison , à quoi il s'occupe , quels sont ceux qu'il fréquente. En second lieu , le père privera son fils de sa mandoline ou de sa guitare , qui lui fournit un prétexte pour sortir , la nuit ; il lui ôtera aussi ses pistolets , son stilet et toutes ces armes prohibées , qui ne servent qu'à produire des rixes , ou à faire commettre mille impertinences ; il doit le faire avec d'autant plus de raison que tous ceux qui portent de telles armes sont infailliblement en état de péché mortel , parce que la force et la confiance qu'elles leur donnent les dispose toujours à la vengeance , et plus d'une fois à l'attaque. Troisièmement , il expulsera de chez lui les domestiques de mauvaises mœurs , et , si ses fils sont grands , les servantes jeunes. Il y a des pères qui font à cela peu d'attention ; puis , quand le mal est fait , ils s'en prennent à leurs fils , tout comme si l'étaupe sur le feu ne pouvait pas s'enflammer. Quatrièmement , il doit veiller à ce que les enfants n'apportent chez lui aucun objet dérobé , comme des fruits , des poulets et autres choses semblables. Tobie entendit dans sa maison le bêlement d'un chevreau ; il dit aussitôt : *Videte , ne forte furtivus sit , reddite eum dominis suis.* ( Tob. II. 21. ) Malheur aux mères qui , lorsque leur fils a dérobé quelque chose , lui disent : Apporte-moi cela , mon fils. Le père doit prohiber encore les jeux défendus , qui dévorent la fortune et perdent l'âme , les mascarades , les bals , les spectacles scandaleux et les conversations libres. En cinquième lieu , il doit supprimer les mauvais livres , ceux dont la morale , est pernicieuse , ou le langage obscène ; ceux qui traitent d'amours profanes , et les romans qui pervertis-

sent la jeunesse. Ensuite, il fera disparaître de sa maison les tableaux trop libres qui donnent de mauvaises pensées. Septièmement, il ne souffrira pas que les hommes et les femmes couchent ensemble dans la même chambre. Huitièmement, il empêchera que ses filles parlent en particulier à des hommes, quels que jeunes ou quels que vieux qu'ils soient. Vainement dirait-on que l'un montre à lire, l'autre à écrire; que ce sont des hommes d'une piété exemplaire. Qu'est-il ici question de lire, ni de piété exemplaire. L'homme le plus pieux, tant qu'il est sur terre, est de chair, et l'occasion peut en faire un démon. Enfin, le père qui a des filles, doit fermer aux jeunes gens l'entrée de sa maison. Il y a des mères qui reçoivent les jeunes gens, afin de faire naître l'occasion de marier leurs filles; et elles ne s'embarrassent guère de savoir si leurs filles sont en état de péché. Ce sont là les mères dont parle David : *Immolaverunt filias suas demoniis.* (Psal. cv. 37.) Elles immolent leurs filles au démon, puis elles viendront vous dire : Mon père, nous n'y entendons point malice. Vous n'y entendez point malice ? Oh ! combien de mères nous verrons condamnées au feu éternel, au jour du jugement, à cause de leurs filles. N'y eût-t-il pas d'autre mal, les gens parlent, il y a scandale; et les pères et mères doivent compte de tout à Dieu. Pères et mères, amendez-vous, avant qu'arrive ce jour terrible du jugement.

XI. Une autre obligation des pères, c'est de corriger les fautes de la famille : *Disciplinâ et correctione.* Il y a des parents qui voient faire leurs enfants, et qui ne disent rien. Une mère gâtait ainsi son enfant. Le mari prit un jour un bâton et se mit à battre sa femme. Celle-ci de s'écrier : Je ne fais rien, pourquoi me bats-

tu ? C'est précisément parce que tu ne fais rien , dit le mari ; tu vois , et tu ne corriges pas ; tu ne fais rien. D'autres parents, non moins faibles, pour ne pas causer de chagrin à leurs enfants, ne les reprennent pas. Mais si vous voyiez votre fils tomber dans un étang , et qu'il fût près de se noyer , si vous ne pouviez le sauver de la mort qu'en le saisissant par les cheveux , ne le feriez-vous pas ? La crainte de lui faire du mal vous retiendrait-elle ? *Qui parcit virgæ , odit filium suum.* ( Prov. XIII. 24. ) Si , donc , vous aimez votre fils , reprenez-le et le châtiez ; infligez-lui , même , s'il le faut , des punitions corporelles , sans rendre pourtant ces punitions trop rigoureuses , car c'est en père que vous devez agir ; non en comité des galères. Ne le châtiez pas non plus , quand vous êtes en colère , car , d'un côté , vous pouvez aller au-delà de ce qui est juste , et de l'autre , le châtiment ne produirait aucun bon résultat , car votre fils prendrait un traitement trop rude , pour l'effet du ressentiment ; il n'y verrait pas le désir de le rendre meilleur. Vous ne devez user , au surplus , de corrections corporelles que pendant le temps de l'enfance , car , lorsque votre fils sera déjà grand , des corrections de ce genre pourraient le mettre en fureur , et le pousser à vous manquer de respect. Peu vous serviraient alors les paroles dures et les voies de fait ; mais bannissez le coupable de votre table ; refusez-lui l'habit qu'il désire ; enfermez-le dans une chambre. Qu'il vous suffise , mes chers auditeurs , de ce que je viens de vous dire ; retenez-bien surtout la conclusion qu'il en faut tirer : Celui qui aura mal élevé ses enfans dans ce monde sera sévèrement puni dans l'autre ; celui qui aura bien élevé les siens , sera au contraire dignement récompensé.



---

## SERMON XXXVII.

POUR LE HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Du jugement particulier.

*Redde rationem villicationis tuæ. (Luc. xvi. 2.)*

De tous les biens que nous avons reçus de Dieu, de la nature, de la fortune et de la grâce, auditeurs chrétiens, aucun ne nous appartient. Nous ne pouvons pas en disposer à notre gré, car nous n'en sommes que les administrateurs. Nous devons donc les employer suivant la volonté de Dieu, qui est notre Seigneur. Quand la mort arrive, nous en devons un compte rigoureux à J.-C.. *Omnes autem nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum sive malum. (2 Corint. v. 10.)* Ceci doit nous rappeler ce : *Redde rationem villicationis tuæ*, qu'on lit dans l'évangile de ce jour, et le commentaire de Saint-Bonaventure sur ce passage : *Non es dominus, sed villicus in rebus tibi commissis. Ideò de ipsis redditurus es rationem.* Je vais aujourd'hui mettre sous vos yeux la rigueur de ce jugement particulier, que nous subirons tous, au jour de notre mort. Il est donc nécessaire de considérer la terreur qu'éprouvera l'âme :

- I. Quand elle se présentera au jugement ;
- II. Quand elle sera examinée ;
- III. Quand elle sera condamnée.

## PREMIER POINT.

De l'âme se présentant pour être jugée.

*Statutum est hominibus semel mori ; post hoc autem judicium.* (Hebr. ix. 27.) Il est de foi, qu'après notre mort, nous devons être jugés pour toutes les actions de notre vie. Eh ! quelle sera notre terreur, dans ce moment suprême, quand nous penserons au jugement que nous allons subir, dès que notre dernier soupir se sera exalé, jugement qui décidera irrévocablement de notre vie éternelle, ou de notre réprobation. A l'instant où l'âme va passer de cette vie à l'éternité, le souvenir des péchés commis, la rigueur du jugement qui nous attend, l'incertitude cruelle où l'on est de son sort, ont fait trembler les plus grands saints. Ste.-Marie Madgdelaine tremblait, en pensant au jugement ; et comme son directeur cherchait à l'encourager, elle lui répondit : Ah ! mon père ! C'est chose terrible que cette nécessité de comparaître devant Jésus-Christ, juge. Après un grand nombre d'années de pénitence, passées par St.-Agathon dans le désert, la pensée de la mort épouvantait le saint solitaire. Que sera-ce de moi, s'écriait-il, quand je serai jugé ? Le vén. P. Louis de Ponte, pensant aux comptes, qu'il aurait à rendre à Dieu, tremblait si fort de tous ses membres que son lit même en tremblait sous lui. Ce fut la crainte de ce jugement qui porta le vén. P. Juvenal Amina de l'Oratoire, depuis, évêque de Saluces, à quitter le monde pour se donner tout-à-fait à Dieu. Ce fut un jour qu'il entendit chanter le *Dies iræ, dies illa*, que cette salutaire frayeur le saisit.

II. C'est une opinion générale parmi les théologiens, qu'à l'instant même de la séparation de l'âme

et du corps , et sur le lieu même où cette séparation s'est opérée , le tribunal divin apparaît , et que Jésus-Christ, devenu juge sévère , prononce la sentence. Là, chacun de nous doit rendre compte de tout ce qu'il a pensé , de tout ce qu'il a dit , de tout ce qu'il a fait. *Omnes enim nos manifestari oportet antè tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis, proit gessit, sive bonum, sive malum.* (II Cor. v. 10.) On a vu des accusés se couvrir d'une sueur froide , au moment où ils comparaissaient devant leurs juges. On raconte de Pison , que , lorsqu'il comparut devant le sénat , en costume d'accusé , il éprouva tant de confusion , que , ne pouvant en soutenir l'excès , il se tua de sa propre main. Quelle peine n'éprouve pas un vassal, un fils, lorsqu'ils se présentent, l'un devant le prince, l'autre devant son père , pour y rendre compte de quelques fautes graves , qu'on leur impute. O combien plus grande serait la peine et la confusion de l'âme , quand elle devra comparaître devant Jésus-Christ, irrité du mépris qu'elle fit de lui , tant qu'elle fut sur la terre ! *Tunc videbunt filium hominis, s'écrit St.-Luc, (xxi. 27.)* Ils verront Jésus-Christ, revêtu de la forme humaine. et couvert des mêmes plaies avec lesquelles il monta au ciel. *Grande gaudium intuentium, dit Robert, abbé, grandis timor expectantium.* Ces plaies du sauveur consoleront les justes , mais elle épouvanteront le pécheur qui verra pour lors tout l'amour que Jésus eut pour lui, et toute l'ingratitude dont il a payé cet amour.

III. *Antè faciem indignationis ejus, quis stabit?* (Naum. i. 6.) L'âme sera donc justement effrayée, de se trouver devant son juge, en état de péché. Alors dit St.-Basile, l'âme sera plus tourmentée de ses propres remords, qu'elle ne le serait par tous les feux de l'enfer. *Horridior quàm ignis erit pudor.* Philippe II

s'étant aperçu qu'un de ses serviteurs lui avait assuré un fait faux, se contenta de lui dire d'un ton sévère : C'est ainsi que tu me trompes ? Ce malheureux de retour chez lui mourut de douleur. Les frères de Joseph, quand ils s'entendirent reprocher leur crime, et que Joseph leur adressa ces paroles : *Ego sum Joseph quem tradidistis*, ne surent que répondre, et ils gardèrent le silence. *Non poterant respondere fratres, nimio terrore perterriti.* (Gen. xlv. 3.) Et que répondra le pécheur à Jésus-Christ, quand Jésus lui dira : Je suis ton rédempteur et ton juge ; je suis celui que tu as tant dédaigné ! où fuira l'âme, en ce moment terrible, dit St.-Augustin, quand elle verra d'une part le courroux de Jésus-Christ, d'autre part, l'enfer ouvert sous elle, les démons qui vont l'y traîner, les péchés qui l'accusent, le remords qui la déchire ? *Superius erit Judex iratus, inferius horrenlum chaos, d dexteris peccata accusantia, d sinistris demonia ad supplicium trahentia, intus conscientia urens ; quò fugiet peccator sic comprehensus ?* Alors sans doute il demandera miséricorde. Mais, dit Eusèbe d'Emesse, osera-t-il implorer la pitié, celui qui doit commencer par rendre compte du mépris qu'il a fait du sacrifice de Jésus-Christ ? *Quà fronte misericordiam petes, primùm de misericordiæ contemptu judicandus ?* Passons maintenant au compte que nous aurons à rendre.

## DEUXIÈME POINT.

Terreur de l'âme quand elle sera examinée.

IV. Dès que l'âme aura comparu devant le tribunal de Jésus-Christ, son juge lui dira : *Redde rationem villicationis tuæ* ; allons, rends-moi compte de toute ta vie. Pour que l'âme soit jugée digne du salut

éternel, il faut, dit l'Apôtre que toute la vie ait été conforme à la vie de Jésus-Christ. *Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis filii sui, illos et glorificavit.* (Rom. VIII. 30.) Ce jugement de Jésus-Christ, dit St.-Pierre, sera si sévère, qu'à peine le juste pourra-t-il se sauver, bien qu'il ait observé la loi divine, qu'il ait pardonné à ses ennemis, qu'il ait respecté les saints, qu'il ait eu de la chasteté, de la mansuétude etc. *Justus via salvabitur.* (1. Petr. IV. 18.) Qu'arrivera-t-il donc aux vindicatifs, aux blasphémateurs, aux médisants, aux débauchés? qu'arrivera-t-il surtout à ceux dont la vie fut toujours contraire à la vie de Jésus-Christ.

V. Le juge suprême demandera d'abord compte au pécheur de toutes les grâces qu'il lui a faites pour opérer son salut, et dont il n'a pas su profiter. Il demandera compte ensuite de toutes les années que le pécheur a eues pour servir Dieu, *Vocabit adversum me tempus.* (Thren. I. 15.) et qu'il n'a employées que pour l'offenser; il sera question ensuite des péchés particuliers. Les pécheurs commettent les fautes et puis ils les oublient; mais Jésus-Christ ne les oublie pas. Il les tient comptés, dit Job, comme dans un petit sac. *Signasti quasi in sacculo delicta mea.* (XIV. 17.) Sachons encore qu'en ce jour fatal, il scrutera toutes les actions de notre vie, un fanal à la main. *Ego in die illâ scrutabor Jerusalem in lucernis.* (Soph. I. 12.) *Lucerna* dit le commentateur Mendocce, *omnes angulos permittit.* Le fanal-avec sa lumière, pénètre tous les angles de la maison; ce qui veut dire, que Dieu découvrira tous nos défauts, grands et petits; car alors il sera demandé compte d'un simple coup-d'œil, suivant St.-Anselme : *Exigitur usque ad ictum oculi: et* de toute parole oiseuse, suivant St.-Matthieu.

(XII. 36.) *Omne verbum otiosum, quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii.*

VI. De même qu'on épure l'or, dit le prophète Malachie, en le séparant des scories, de même toutes nos actions seront examinées avec soin, pour en séparer tout ce qu'elles auront d'impur. *Et purgabit filios Levi, et colabit eos quasi aurum.* (Malach. III. 3.) Les bonnes-œuvres, les confessions, les communions, les oraisons seront pareillement examinées et jugées, telles que nous les aurons faites. *Cum accepero tempus, ego justitias indicabo.* (Psalm. LXXIV. 3.) Eh! Si l'on juge une œillade, une parole inutile et même les bonnes œuvres, avec quelle rigueur ne jugera-t-on pas les paroles impures, les blasphèmes, la calomnie, les vols, les sacrilèges? Dans ce jour, ajoute St.-Giroulaise, pour comble de confusion, chaque âme verra tout le mal qu'elle a fait: *Videbit unusquisque quod fecit.*

VII. *Pondus et statera in manu Domini.* (Prov. XVI. 11.) Dans la balance du Seigneur, ne seront pesées ni les grandeurs, ni les richesses, ni la science, mais la vie et les œuvres. Ainsi le pauvre et l'ignorant seront récompensés, s'ils sont trouvés innocents. Le noble, le riche, le savant, seront condamnés s'ils sont trouvés coupables. Daniel disait au roi Balthazar: *Appensus es in staterâ, et inventus es minus habens.* (Dan. v. 27.) *Non aurum, non opes in staterâ veniunt,* dit en commentant ce passage le P. Alvarez, *solus rex appensus est*

VIII. Le démon à son tour viendra pour accuser le pécheur. *Ante tribunal Christi,* dit St.-Augustin, *recitabit verba professionis nostræ; objiciet nobis in faciem quæ fecimus, in quâ die, in quâ horâ peccavimus.* (St.-Aug. cont. jud. tom. 6.) *Verba professionis nostræ,* c'est-à-dire qu'il récapitulera toutes les promesses que nous

aurons faites à Dieu, et auxquelles nous aurons manqué ; *Objiciet in faciem*, il nous reprochera en face toutes nos fautes , signalera le jour et l'heure où nous les aurons commises , et il terminera l'accusation par ces mots : *Ego pro isto nec alapas nec flagella sustinui*. (Ibid.) Seigneur, je n'ai rien souffert pour cet ingrat ; il vous a tourné le dos, malgré tout ce que vous avez fait pour le sauver, et il s'est fait mon esclave ; il m'appartient donc. L'Ange gardien lui-même viendra l'accuser, comme dit Origène : J'ai pris bien de la peine durant beaucoup d'années, et il a méprisé tous mes avis : *Unusquisque angelorum perhibet testimonium, quot annis circa eum laboraverit, sed ille monita sprexit*. (Orig. hom. 66.) Les amis du coupable le mépriseront aussi. (Thren. 1. 2.) *Omnes amici ejus spreverunt eum*. Ses péchés même l'accuseront, dit St.-Bernard : *Et dicent : Tu nos fecisti, opera tua sumus, non te deseremus*. (Lib. med. c. 2.) Nous sommes ton ouvrage, nous ne te quitterons pas, nous t'accompagnerons aux enfers, pour y demeurer avec toi durant l'éternité.

IX. Voyons maintenant quelles excuses pourra donner le pécheur. Il dira que ses mauvaises inclinations l'ont porté au mal, et on lui répondra que s'il se sentait entraîné vers le mal, il n'était pas forcé pour cela de le commettre, et que s'il avait eu recours à Dieu contre les tentations, Dieu lui aurait donné pour résister le secours de sa grâce. N'est-ce point dans cette intention que Jésus-Christ nous a laissé les sacrements ? Nous n'en avons pas profité ; de qui avons-nous à nous plaindre, si ce n'est de nous-mêmes ? *Nunc autem excusationem non habent de peccato suo*. (Jo. xv. 22.) Le démon l'a tenté, dira-t-il : St.-Augustin a répondu d'avance : *Alligatus est tanquam canis innexus catenis, et neminem potest mordere, nisi illi mortifera securitate se*

*conjunxerit*. Le démon aboie, mais il ne peut mordre, à moins qu'on ne l'écoute et qu'on ne s'attache à lui. *Jam videte, quam stultus est ille, quem canis in catenâ positus mordet*. Alleguera-t-il encore pour excuse une mauvaise habitude ? Cette excuse sera rejetée ; s'il est difficile, dit encore St.-Augustin, de résister à une mauvaise habitude, cela n'est point impossible : *Sed si se quisque non deserat, Deo adjuvante, superabit*. Si l'homme ne s'abandonne pas au péché et s'il se recommande à Dieu, il doit, Dieu aidant, remporter la victoire. Le Seigneur ne permet pas, dit St.-Paul, que nous soyons tentés au de-là de nos forces. *Fidelis autem Deus est, qui non patietur vos tentari supra in quod potestis*. (1. Cor. x. 13.)

X. *Quid enim faciam*, s'écriait Job. ( xxxi. 14. , ) *cùm surrexerit ad judicandum Deus ; et cum quæsierit, quid respondebo illi ?* Que pourra répondre le pécheur à Jésus-Christ, surtout quand il se verra confondu ? Il gardera le silence de la honte, comme l'homme dont parle St.-Matthieu, ( xxi. 12. ) *at ille obmutuit*. Le péché lui fermera la bouche. *Omnis iniquitas opilabit os suum*. ( Psalm. cvi. 42. ) Vous n'aurez plus d'intercesseur auxquels vous puissiez avoir recours, dit St.-Thomas de Villeneuve : *Non ibi precandi locus ; nullus intercessor assistet, non amicus, non pater*. Qui pourrait donc te sauver ? Dieu seul le pourrait ; mais comment Dieu te sauvera-t-il, si tu l'as méprisé ? *Quis te eripiet ? Deus ne ille, quem contempsisti ?* ( S. Basil. or. 4. de Pen. ) Ah ! que l'âme coupable qui sort de cette vie en état de péché, se juge d'abord elle-même, et la sentence de réprobation lui semblera juste. Occupons-nous maintenant de cette sentence même.



## TROISIÈME POINT.

Terreur de l'âme condamnée.

XI. Autant l'âme du juste éprouvera d'allégresse, lorsqu'au moment de la mort même elle sera accueillie de Jésus-Christ par ces douces paroles : *Euge, serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam; intra in gaudium Domini tui.* (Matth. xxv. 21.) Autant sera horrible le désespoir de l'âme coupable, lorsqu'elle entendra ces mots : *Discede à me, maledicta, in ignem æternum.* (v. 41.) Oh ! que cette sentence sera terrible ! *Quam terribiliter personabit, tonitruum illud !* L'épouvante des pécheurs sera telle, dit Eusèbe, que lorsqu'ils entendront ces paroles de condamnation, qu'ils voudraient mourir encore s'ils le pouvaient. *Tantus terror invadet malos, cum viderint Judicem sententiam proferentem, ut nisi essent immortales, iterum morerentur.* Mais avant que je finisse, mes chers auditeurs, faisons ensemble quelques utiles réflexions. Il y a des personnes, dit St.-Thomas de Villeneuve, (conc. 1. de jad.) qui entendent parler du jugement et de la condamnation des malfaiteurs, et qui s'en mettent peu en peine, comme si la chose ne les regardait point, ou que le jour du jugement ne dût jamais venir pour elles. *Heu quàm securi hæc dicimus et audimus, quæsi nos non tangeret hæc sententia, aut quasi ille nunquàm esset venturus !* Mais quelle folie, ajoutait-il, que de conserver cette sécurité au milieu d'un si grand péril. *Quæ est ista securitas in discrimine tanto !* D'autres, dit St.-Augustin, vivent dans le péché et ne peuvent s'imaginer que Dieu les condamne aux peines de l'enfer : *Numquid Deus verè damnatur*

*est ?* Ne tenez point un pareil langage, ajoute-t-il ; il n'est point de répruvé qui crût d'abord à sa damnation éternelle ; mais enfin le jour est venu et ils ont été jetés dans l'enfer, suivant la menace d'Ézéchiel. *Finis venit, venit finis ; nunc implebo furorem meum in te, et judicabo.* ( Ez. II. 6. ) O pécheur ! tu ignores si ce jour est encore éloigné, et tu t'endors, tu te joues dans le péché ? Qui ne devra trembler à ces paroles : *Jam enim securis ad radicem arborum posita est ; omnis ergo arbor, quæ non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur.* ( Matth. III. 10. ) Tout arbre qui ne donnera pas de bons fruits sera coupé au pied et jeté au feu. La hache est déjà posée contre la racine de chaque arbre ; et par les arbres ce sont les pécheurs qu'il faut entendre, ce qui signifie que le châtiment est tout prêt. Suivons, mes très-chers frères, le conseil que nous donne l'Esprit-Saint : *Ante judicium para justitiam tibi.* ( Eccl. XVIII. 19. ) Réglons nos comptes avant le jour où les comptes seront demandés. Cherchons Dieu, tandis que nous pouvons le trouver encore ; car un temps viendra où nous le chercherons et ne le trouverons plus. *Quæretis me, et non invenientis* ( Jo. XXXIV. 36. ) Ajoutons à cela ce que dit St.-Augustin : *Judex ante judicium placari potest ; in judicio non potest.* En changeant maintenant de vie, nous pouvons apaiser Jésus-Christ et reconquérir sa grâce ; mais lorsqu'il remplira les fonctions de juge, si nous sommes en état de péché, il devra laisser agir sa justice, et nous serons infailliblement perdus.

## SERMON XXXVIII.

POUR LE NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

De la mort du pécheur.

*Circumdabunt te inimici tui vallo. (Luc. XIX. 43. )*

Jésus-Christ voyant un jour de loin la ville de Jérusalem où les Juifs devaient dans peu le faire mourir, pleura sur cette ville : *Videns civitatem, flevit super illam.* Le Rédempteur versa des larmes, parce qu'il voyait dans l'avenir le châtement qui lui était destiné : *Circumdabunt te inimici tui vallo.* Malheureuse cité, tu te verras un jour entourée d'ennemis qui te dévasteront et ne laisseront pas dans tes murs pierre sur pierre. Mes chers auditeurs, cette ville infortunée est l'image de l'âme du pécheur, qui, au moment de sa mort se trouvera de tout côté enveloppé d'ennemis et ces ennemis seront :

- I. Les remords de sa conscience.
- II. Les assauts du démon.
- III. Les craintes de la mort éternelle.

### PREMIER POINT.

Le pécheur, sur son lit de mort, sera tourmenté par sa conscience.

I. *Moriatur in tempestate anima eorum. (Job. xxxvi 14. )* Les pauvres pécheurs qui vivent dans le péché, meurent au sein d'une grande tempête qui leur a été, au surplus, annoncée par Dieu lui-même.

*Tempestas erumpens super caput impiorum veniet.* (Jer. XXI. 19.) Au commencement de la maladie le pécheur ne s'afflige guère, parce qu'il ne craint rien : Ses parents, ses amis, les médecins, tous lui ont dit que son mal n'offre aucun danger ; il se flatte, il espère ; mais quand le mal empire et que les symptômes de malignité, précurseurs de la mort, apparaissent, la tempête dont le Seigneur menace les méchants, commence pour ne finir qu'à la mort, *Cùm irruerit interitus, quasi tempestas ingruerit.* (Prov. I. 5.) Cette tempête se formera d'abord des douleurs de la maladie, et du regret de quitter la terre et tout ce qui attache à la terre, mais plus encore des remords de la conscience, qui remettra sous les yeux du malade tous les désordres de la vie passée. *Venient in cogitatione peccatorum suorum timidi, et traducent illos ex adverso iniquitates ipsorum.* (Sap. IV. 20.) Tous ses péchés lui reviendront alors en mémoire, et en voyant leur nombre et leur énormité, il restera frappé de terreur ; car *traducent ex adverso iniquitates ejus* ; le souvenir de ses fautes l'assailira ; et lui fera pressentir la condamnation éternelle.

II. Ces malades se confesseront, mais, dit St.-Augustin (Serm. 57. de temp.) *Pœnitentia, quæ ab infirmo patitur, infirma est.* Sur cent mille pécheur, ajoute St.-Jérôme, qui continuent de vivre dans le péché jusqu'à la mort, à peine s'en sauvera-t-il un seul, dans ce moment fatal. *Vix de centum millibus, quorum vita mala fuit, meretur in morte à Deo indulgentiam unus.* (In epist. de mort. Eus.) St.-Vincent Ferr. (Serm. 1. de nativ. Virg.) ajoute que ce serait un plus grand miracle de sauver un de ces hommes que de rendre la vie à un mort. *Majus*

*miraculum est , quod malè viventes faciant bonum finem , quàm suscitare mortuos.* Ces malheureux connaissent le mal qu'ils ont fait , ils voudraient le détester et ils ne le peuvent. Antiochus mourant s'écriait : *Nunc reminiscor malorum , quæ feci in Jerusalem.* ( 1. Mach. vi. 3. ) Il se rappela ses péchés , mais il n'eut pas le courage de s'en repentir , et il mourut dans la tristesse et le désespoir , comme il le dit lui-même : *Et ecce pereo tristitiâ magnâ.* ( Ibid. ) La même chose arriva à Saül , suivant St.-Fulgence ; il connut ses péchés ; il frémit en songeant au châtimeut qu'il méritait , mais il ne les détesta pas : *Non odit quod fecerat , sed timuit quod nolebat.*

III. Oh ! qu'il est difficile à un pécheur qui a vécu plusieurs années dans le péché , de se convertir sincèrement à l'heure de la mort , tandis que son esprit est couvert de ténèbres et son cœur endurci. *Cor ejus indurabitur quasi lapis , et stringetur quasi malleatoris incus.* ( Job. xli. 15. ) Au lieu de se ramollir , pendant sa vie , par l'effet de la grâce divine qui l'appelait , il s'est endurci de plus en plus , comme l'enclume du forgeron sous les coups de marteau ; la mort aussi le trouvera dur. *Cor durum habebit malè in novissimo ; et qui amat periculum , peribit in illo.* ( Eccl. iii. 27. ) Il a aimé le péché jusqu'à sa mort , il a bravé le péril de la damnation ; Dieu permettra qu'il périsse , au milieu de ce péril qu'il n'a pas redouté.

IV. Celui qui est abandonné par le péché avant qu'il l'ait abandonné lui-même , dit St.-Augustin , ne saurait le détester convenablement à l'heure de la mort ; car s'il le déteste c'est moins en haine du péché lui-même , que pour obéir à la nécessité ; *Qui prius à peccato relinquitur , quam ipse relinquitur ,*

*non libere , sed quasi ex necessitate condemnât.* Comment pourrait-il haïr sincèrement le péché , celui qui l'a toujours aimé ? Aimer l'ennemi qu'on a toujours haï , haïr l'ami qu'on a toujours aimé ; ce sont là de rudes montagnes à franchir ! Savez-vous ce qui arrive alors au pécheur ? ce qui arriva jadis à quelques personnes qui tenaient en réserve des bêtes féroces, pour les lâcher contre leurs ennemis. Quand ceux-ci s'approchèrent, et que les bêtes eurent été dégagées de leurs liens, au lieu de se diriger contre les ennemis, elles attaquèrent et dévorèrent leurs propres maîtres. Quand le pécheur voudra rejeter loin de lui ses iniquités, celles-ci consommeront sa ruine, soit en reportant son imagination sur les objets qui lui furent jusqu'alors agréables, soit en le remplissant du désespoir du pardon, par leur nombre et leur énormité : *Virum injustum mala capiunt in interitu.* (Psal. cxxxix. 12.) St.-Bernard ajoute qu'au moment de sa mort, le pécheur se verra pressé et lié par ses péchés, qui lui diront : *Opera tua sumus, non te deseremus.* Nous sommes ton ouvrage, nous ne voulons pas nous séparer de toi, nous t'accompagnerons au jour du jugement, de là nous te suivrons aux enfers

## DEUXIÈME POINT.

Le pécheur sera assailli par le démon.

V. *Descendit diabolus ad vos, habens iram magnum, sciens quod modicum tempus habet.* (Apoc. xii. 2.) Au moment de la mort le démon met tout en œuvre pour retenir dans ses lacs cette âme qui est près de sortir de la vie, et il redouble d'efforts, parce qu'il prévoit que la maladie lui laissera peu de temps

pour réussir. Le Concile de Trente a dit, ( Ses. xv. Cap. 9. in doct. de sacr. e. unct. ) Que Jésus-Christ nous a donné le Sacrement de l'Extrême-onction comme le meilleur préservatif contre les tentations du démon à nos dernières heures. *Extremæ-Unctionis sacramento finem vitæ, tamquam firmissimo quodam præsidio, munivit.* Il ajoute qu'en aucun temps l'ennemi des hommes ne combat avec autant d'acharnement pour nous perdre, et nous faire désespérer de la miséricorde divine. *Nullum tempus est, quo vehementiùs ille omnes suæ versutiæ nervos intendat ad perdendos nos penitùs, et à fiduciâ, etiamsi possit, divinæ misericordiæ deturbandos, quàm cum impendere nobis exitum vitæ perspicit.*

VI. Qu'ils sont dangereux les assauts que le démon livre aux moribonds, à ceux même dont la vie fut exemplaire; que les embûches qu'il leur tend sont difficiles à éviter! Le saint roi Éléazar, rétabli d'une maladie qu'on avait jugée mortelle, dit qu'il n'est pas possible, sans y avoir été exposé, de se faire une juste idée de la violence des tentations que le démon fait subir aux mourants. On lit dans la vie de St.-André d'Avellino que pendant son agonie, il soutint contre le démon un combat si terrible que tous les religieux qui l'entouraient en tremblèrent. Son visage s'enfla et devint tout noir, tous ses membres tremblaient, un torrent de larmes coulait de ses yeux. Tous les assistants pleuraient aussi, pleins de compassion et d'épouvante, de voir ainsi mourir un Saint; mais ils se consolèrent promptement lorsqu'après lui avoir présenté une image de la Ste.-Vierge, ils le virent reprendre toute sa sérénité, et bientôt après rendre l'âme au milieu d'un élan d'allégresse.

VII. Or , si pareille chose arrive aux saints , que ne doivent-ils pas craindre , ces pécheurs endurcis , qui ont toujours vécu dans l'impénitence ? Le démon tentateur n'est pas seul alors , mais il appelle d'autres démons à son aide , et la tentation se présente sous toutes les formes. *Replebuntur domus eorum draconibus.* ( Isa. XIII. 21. ) La maison du mourant se remplit de démons qui réunissent contre lui leurs efforts. *Omnes persecutores ejus apprehenderunt eam inter angustias.* ( Thren. I. 3. ) Tous ces ennemis entourent son lit de mort. Ne crains rien , lui dit l'un ; tu ne mourras point de cette maladie. Toi qui pendant tant d'années , dira l'autre , fut sourd à la voix de Dieu , tu crois maintenant que Dieu voudra te sauver ? Comment réparer , dira un troisième , tout le mal que tu as fait par tes fraudes , par tes violences , par tes calomnies ? Quelle espérance te reste , dit encore un autre ? ne vois-tu pas que les confessions que tu as faites sont de nul effet pour toi , puisque tu n'avais ni contrition , ni ferme résolution de t'amender ? Voudrais-tu maintenant les refaire avec ce cœur endurci que tu as ? Ne vois-tu pas que tu es damné ? Et au milieu de toutes ces angoisses et de tous ces assauts du désespoir , le pauvres mourant , plein de confusion et de trouble passe de cette vie à l'éternité. *Turbabuntur populi , et pertransibunt.* ( Job. xxxiv. 20. )

### TROISIÈME POINT.

Il sera assailli par la crainte de la mort éternelle.

VIII. Malheureux le malade qui entre dans son lit chargé d'un péché mortel ; celui qui vit jusqu'à la mort dans le péché mourra dans le péché. *In peccato*



*vestro moriemini.* (Jov. III. 21.) Il est vrai que Dieu a promis le pardon au pécheur, à quelque heure qu'il se convertisse. Mais il n'a point promis qu'il ferait convertir le pécheur au moment de sa mort. *Quærite Dominum, dum inveneri potest.* (Isa. LV. 6.) Un temps viendra donc, où les pécheurs chercheront Dieu et ne le trouveront pas; *Quæretis me, et non inveniatis.* (Jo. VII. 34.) Si ces malheureux se confessaient au moment de la mort, ils promettraient, pleureraient, demanderaient grâce, mais sans savoir ce qu'ils feraient. Figurez-vous un homme qui est sous les pieds de son ennemi, et que celui-ci lui met le poignard à la gorge en le menaçant de le tuer; il pleurera, demandera la vie, promettra tout; cet ennemi le croira-t-il? non sans doute; il se dira que ce ne sont là que des paroles feintes, qui ont pour but de la part de cet homme de se soustraire au danger; il se dira que s'il lui rend la liberté, il deviendra son ennemi plus acharné encore qu'auparavant. De même, Dieu qui verra que toutes ces douleurs, toutes ces promesses du moribond, lui sont arrachées par la crainte de la mort et des tourments éternels, et qu'elle ne viennent pas du cœur, Dieu ne pardonnera pas.

IX. Le prêtre qui assiste le moribond, prie le Seigneur, en lui recommandant l'âme qui va paraître devant lui, de reconnaître sa créature : *Agnosce, Domine, creaturam tuam.* Je connais en lui ma créature, répond le Seigneur; mais il n'a pas reconnu en moi son créateur, il m'a traité en ennemi. Le prêtre continue de prier : *Ne memineris, Domine, iniquitatum ejus antiquarum.* Je lui pardonnerai, répond le Seigneur, les fautes passées, celles qu'il commit dans sa jeunesse; mais depuis cette époque jusqu'à ce moment il a continué de me mépriser. *Verterunt ad me tergum; et non faciem,*

*et in tempore afflictionis tuæ, dicent : Surge, et libera me. Ubi sunt Dii tui, quos fecisti tibi? surgant, et liberent te.* (Jerem. II. 27. 28.) Tu t'es détourné de moi toute la vie, dit le Seigneur, et tu veux maintenant que je t'exempte du châtiment ? Appelle donc tes dieux, c'est-à-dire, ces créatures, ces richesses, ces amis que tu m'as préférés ; dis-leur qu'ils viennent maintenant et qu'ils te délivrent de l'enfer qui te réclame. Mais c'est à moi maintenant à me venger des injures que j'ai reçues de toi. Tu as dédaigné les menaces que j'ai faites aux pécheurs obstinés. *Mea est ultima*, leur ai-je dit, *et ego retribuam eis in tempore, ut labatur pes eorum.* (Deut. XXXI. 35.) Ce temps de vengeance est arrivé ; il est juste qu'elle s'accomplisse, Écoutez ce qui arriva à un habitant de Madrid, dont parle le P. Charles Bovie. (Part. III. exemp. 9.) Cet homme menait depuis long-temps une vie déréglée ; la mort malheureuse d'un de ses compagnons l'ayant fait rentrer en lui-même, il alla se confesser et il résolut même d'entrer dans une congrégation religieuse ; mais ayant négligé d'exécuter sur le champ la résolution qu'il avait d'abord prise, il retourna à son premier genre de vie. Réduit à la misère, il parcourut en vagabond la terre et les mers jusqu'à ce qu'étant arrivé à Lima il tomba dangereusement malade. Il fut reçu dans un hôpital, demanda un confesseur, et promit de nouveau, dans le cas où la santé lui serait rendue, d'entrer dans un monastère ; mais il ne fut pas plutôt guéri, qu'il reprit le cours de ses désordres. La vengeance divine ne tarda pas à fondre sur lui. Le religieux qui l'avait confessé à l'hôpital, traversait un jour les montagnes pour le service des missions auxquelles il appartenait ; il entendit des cris qui ressemblaient aux hurlements d'une bête féroce ; il reconnut bientôt une voix

humaine ; il s'avança vers le lieu d'où elle partait, et il aperçut un malheureux dont les membres à demi-pourris tombaient par fragments. Le missionnaire voulut lui adresser quelques mots de consolation. Le moribond ouvrant les yeux, reconnut le religieux. C'est vous, lui dit-il ? Dieu veut que vous assistiez au spectacle de sa juste vengeance. Apprenez que je suis ce malade que vous confessâtes à l'hôpital de Lima et qui vous promit de changer de vie et d'embrasser l'état monastique. Je ne l'ai point fait et maintenant je meurs désespéré. Le misérable espagnol rendit l'âme, peu de temps après, au milieu des convulsions d'un affreux désespoir.

X. Concluons. Dites-moi, mes chers auditeurs ; si vous voyiez un homme en état de péché, saisi subitement d'un mal qui lui ferait perdre l'usage de ses sens, et qu'ensuite vous le vissiez mourir privé des sacrements et sans qu'on pût lui donner des secours spirituels, n'auriez-vous pas compassion de ce malheureux ? Et quand on a le temps de se réconcilier avec Dieu, n'est-ce pas une folie que de persister dans le péché et de se mettre en péril de mourir hors de la grâce *Quâ horâ non putatis*, a dit le Seigneur, *filius hominis veniet*. (Luc. XII. 40.) Une mort subite, comme cela est arrivé à tant de personnes, peut nous surprendre. Et remarquons que pour tous les hommes de mauvaises mœurs, la mort vient toujours les surprendre à l'improviste, même quand la maladie dure plusieurs jours, parce que tous ces jours sont de trouble, de confusion, de douleur, et qu'il est difficile, disons même impossible, dans un temps semblable, de ramener l'ordre et la paix dans une conscience toute souillée de vice et de péché. Dites-moi, mes frères, si vous vous trouviez maintenant gravement malades,

abandonnés des médecins, agonisants et en péril de mort, pour combien voudriez-vous avoir encore un mois, une semaine pour mettre ordre aux affaires de votre conscience ? Eh bien ! Dieu vous accorde ce temps, mais songez qu'il vous appelle et qu'il vous fait connaître le péril où vous êtes. Point de délai : donnez-vous à Dieu ; qu'attendez-vous ? Attendez-vous qu'il vous envoie aux enfers ? *Ambulate, dùm lucem habetis.* (Jo. xii. 35.) Sachez faire usage de cette lumière que vous avez, et du temps que Dieu vous accorde ; et pendant que vous le pouvez, mettez-vous en règle ; car un temps peut venir où vous ne le pourrez point. (1).

## SERMON XXXIX.

POUR LE DIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

De l'efficacité et de la nécessité de la prière.

*Deus propitius esto mihi peccatori.* (Luc. xviii. 13.)

Nous lisons dans l'Évangile de ce jour, qu'un pharisien et un publicain se rendirent au temple. Le premier, au lieu de s'humilier devant Dieu, et de lui

(1) Je prie mes lecteurs de lire le Sermon XLIV, pour le quinzième dimanche après la Pentecôte, sur la mort pratique, c'est-à-dire sur ce qui arrive d'ordinaire à la mort des gens du monde. J'affirme, sur ma propre expérience, que partout où j'ai prêché ce sermon, tout dépourvu qu'il est de passages latins, il a fait beaucoup de sensation et laissé l'auditoire frappé de terreur. En toutes choses, la pratique fait toujours plus d'impression que les théories.

demander sa grâce, disait : Seigneur je vous remercie de ce que je ne suis pas comme les autres hommes. *Deus, gratius ago tibi, quia non sum sicut cæteri homines.* Le publicain au contraire, priait avec humilité, disant : *Deus propitius esto mihi peccatori.* Ce publicain, dit St.-Luc, emporta le pardon de ses péchés. Le pharisien s'en retourna méchant et superbe comme il était venu. Concluez de là, mes chers auditeurs, que la prière est agréable à Dieu, et qu'elle nous est nécessaire à nous-mêmes, pour obtenir de Dieu toutes les grâces dont nous avons besoin pour nous sauver. Je veux dans le sermon de ce jour, vous prouver ;

I. L'efficacité de la prière,

II. La nécessité de prier.

### PREMIER POINT.

#### Efficacité de la prière.

I. Pour se convaincre du prix et de l'efficacité de la prière, il suffit de remarquer toutes les promesses que Dieu a faites à ceux qui le prient. *Incoca me, et eruam te.* (Psalm. XLIX. 15.) Appelle-moi et je te sauverai de tout danger. *Clamabit ad me et ego exaudiam eum.* (psalm. xc 15.) *Clama ad me et exaudiam te.* (Job. xxxiii. 3.) Prie-moi, et je t'exaucerai. *Quodcumque volueritis, petatis, et fiat vobis.* (Jo. xv. 7.) Demandez tout ce que vous voudrez, et vous l'obtiendrez. Mille expressions semblables, répandues dans l'ancien et dans le nouveau testament, attestent l'efficacité de la prière. Dieu par sa nature est la bonté même, dit St.-Léon, *Deus, cujus natura bonitas.* C'est pour cela qu'il a un désir extrême de nous faire part de ses biens, et qu'il a dit à Ste.-Marie Magdeleine

que lorsqu'une âme le prie pour obtenir quelque grâce, il demeure en quelque sorte son obligé, parce que, par la prière, elle lui fournit l'occasion de satisfaire le désir qu'il éprouve sans cesse de nous distribuer ses grâces. Rien ne nous est aussi spécialement recommandé dans l'Écriture, par le Seigneur, que de lui demander, et de le prier. Contentons-nous de citer ce passage de St.-Mathieu (VII. 7.) *Petite et accipietis; quærite et invenietis; pulsate et aperietur vobis.* Par toutes ces promesses, nous dit St.-Augustin, Dieu s'est engagé, à nous accorder les demandes que nous lui ferions. *Promittendo debitorem se fecit.* (De verb. Dom. serm. 2.) Il ajoute dans son cinquième sermon sur la même matière, que Dieu ne nous exhorterait pas si fortement à lui demander ses grâces, s'il ne voulait pas nous les accorder. *Non nos hortaretur, ut peteremus, nisi dare vellet.* Aussi voyons-nous que les psaumes de David, de même que les livres de Salomon et des prophètes, sont tous remplis de prières.

II. La prière, suivant Théodoret, est si efficace auprès de Dieu, qu'elle obtient de lui toute sorte de choses. *Oratio, cum sit una, omnia potest.* St.-Bernard ajoute que, lorsque nous avons prié, si le Seigneur ne nous accorde pas ce que nous lui avons demandé, il nous accorde quelque autre bien qui nous est plus utile. *Aut dabit quod petimus, aut quod nobis noverit esse utilius.* (Serm. 5. in fer. 4. cin.) Est-il quelqu'un en effet qui l'ait jamais invoqué en vain? *Quis invocavit eum et desepxit illum?* (Eccl. II. 12.) Il n'est point de nation sur la terre qui ait des Dieux aussi prompts à exaucer les prières que l'a toujours été notre Dieu, le seul vrai Dieu. *Nec est alia natio tam grandis, quæ habeat Deos appropinquantes sibi, sicut Deus noster : adest*

*cunctis obsecrationibus nostris.* (Deut. iv. 7.) Les princes de la terre, dit St.-Jean Chrysostôme, ne donnent audience qu'à peu de personnes, mais Dieu l'accorde à qui la demande. *Aures principis paucis patent : Dei verò omnibus volentibus.* (Lib. 2. de orat.) Et David disait que cette bonté qu'à le Seigneur d'exaucer en tout temps ceux qui le prient, nous doit prouver qu'il est notre vrai Dieu, plein d'amour pour nous. *In quâcumque die invocavero te, ecce cognovi quia Deus meus es tu.* (Psalm. lv. 10.) Dieu veut nous combler de ses faveurs, il désire le faire, mais il veut qu'on le prie. Jésus-Christ disait un jour à ses disciples : *Usquemodo non petitis quidquam in nomine meo ; petite et accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum.* (Jo. xiv. 24.) Comme s'il eût dit : Vous vous plaignez de ce que je ne vous ai pas pleinement satisfaits ; plaignez-vous de vous-mêmes qui ne m'avez pas demandé ce qui vous était nécessaire ; demandez-le moi dorénavant et vous serez exaucés. Beaucoup de gens se plaignent, dit St.-Bernard que le Seigneur les abandonne ; mais le Seigneur se plaint bien plus justement de ce que les hommes l'abandonnent et qu'ils ne lui demandent point ses grâces. *Multi quærentur deesse sibi gratiam, sed multo justius gratia quæreretur deesse sibi multos.*

III. Les anciens pères de l'Église, conférant entre eux sur l'exercice le plus utile pour acquérir le salut éternel, décidèrent un moment que le meilleur moyen à prendre c'était de prier et de dire ; Seigneur ; aide-moi ; Seigneur, aide-moi promptement : *Deus in adiutorium meum intende ; Domine, ad adjuvandum me festina.* C'est pour cela que l'Église fait répéter si souvent ces deux prières, dans les divers offices où il s'agit de prier pour tout le monde chrétien. Nos prières, a dit St.-Jean Climaque, font à Dieu une douce vio-

lence en l'obligeant à nous exaucer : *Oratio piè vim deo infert*. Aussitôt que Dieu est prié, il répond à ceux qui demandent en leur accordant l'objet de leurs vœux. *Ad vocem clamoris tui, statim ut audierit, respondit*. (Isa. xxx. 19.) Et non seulement il nous accorde sur le champ, mais encore il donne avec abondance, plus même qu'on ne lui demande. Dieu est riche, dit l'Apôtre, c'est-à-dire libéral de ses grâces envers ceux qui le prient : *Dives in omnes qui invocant illum*. (Rom. x. 12.) St.-Jacques ajoute : *Si quis vestrum indiget sapientiâ, postulet à Deo, qui dat omnibus affluenter, nec improperat*. (Jac. i. 15.) Ces derniers mots signifient qu'alors que le Seigneur est prié, il ne nous reproche point les offenses dont nous sommes coupables envers lui, mais qu'il semble au contraire qu'il oublie toutes nos injures, et qu'il se plaît à répandre sur nous ses grâces.

## DEUXIÈME POINT.

Nécessité de la prière.

IV. Dieu veut nous sauver tous, dit St.-Paul : *Omnes homines vult salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire*. (1. Timot. ii. 4.) Il ne voudrait pas qu'aucun d'eux se perdît, comme le dit St.-Pierre : *Patienter agit propter vos, nolens aliquos perire, sed omnes ad pœnitentiam reverti*. (2. Petr. iii. 9.) C'est là ce qui fait dire à St.-Léon, comme Dieu veut que nous observions ses préceptes : il nous offre son appui afin que nous les gardions : *Iuste instat præcepto, qui præcurrit auxilio*. (Serm. 16. de pass.) Et St.-Thomas commentant ces paroles de l'Apôtre : *Vult omnes homines salvos fieri*, dit formellement : *Et ideò gratia nulli deest, sed omnibus, quantum in se est, se communicat*. (In epist. ad Hebr. c.



XII. Lect. 3.) Et il ajoute ailleurs : *Hoc ad divinam providentiam pertinet, ut cuilibet provideat de necessariis ad salutem, dummodo ex parte ejus (hominis) non impediatur.* Mais le secours de sa grâce, le Seigneur ne l'accorde qu'à celui qui le prie, comme dit Gennade : *Nullam salutem, nisi Deo auxiliante, operari; nullum, nisi orantem, auxilium promereri.* (De eccles. dogm.) St.-Augustin confirme cette proposition. Excepté, dit-il, la grâce de la vocation à la foi et à la pénitence, Dieu n'accorde les autres qu'à ceux qui les demandent, et surtout celle de la persévérance. *Constat alia Deus dare etiam non orantibus, sicut initium fidei; alia non nisi orantibus, præparasse, sicut usque in finem perseverantiam.* (De dono Persev. cap. 16.) *Deus dare vult, sed non dat nisi petentibus.* Le même, (In Psalm. 100.)

V. C'est une opinion généralement adoptée par tous les théologiens, comme elle l'a été par St.-Basile, St.-Chrysostôme, St.-Augustin, Clément d'Alexandrie et beaucoup d'autres que la prière est nécessaire aux adultes, de nécessité absolue; ce qui signifie que sans la prière il est impossible de se sauver. L'Écriture ne cesse de nous dire la même chose : *Oportet semper orare.* (Luc. xviii. 1.) *Petite et accipietis.* (Jo. xvi. 24.) *Sine intermissione orate.* (1. Thessal. v. 17.) Ces paroles impératives, *oportet, petite, orate*, comme nous l'enseignent les docteurs, d'après St.-Thomas, renferment un précepte grave, qui oblige particulièrement dans trois cas : Quand on est en état de péché; qu'on est en grand péril de pécher, où qu'on se trouve en danger de mort. En tout autre circonstance, les docteurs prétendent que ceux qui ne prient pas de deux mois et même d'un mois seul, tombent en état de péché mortel. La raison qu'ils en donnent, c'est que sans la prière nous ne pouvons obtenir les secours

nécessaires pour bien observer la loi divine. De même que l'eau est nécessaire aux arbres pour qu'ils ne se dessèchent point, dit St.-Jean Chrysostôme, de même nous avons besoin de la prière pour ne point nous perdre. *Non minus quam arbores aquis, precibus indigemus.* (Tom. 1. Homel. 77.)

VI. C'est donc bien injustement que Jansénius avance qu'il y a des préceptes qu'il nous est impossible d'observer, même avec le secours de la grâce. Le Concile de Trente, (sess. vi. cap. 11.) se fondant sur un passage de St.-Augustin, déclare que si l'homme n'est point capable de garder tous les préceptes avec le seul secours de la grâce ordinaire, il peut par le moyen de la prière obtenir tout le secours dont il a besoin. *Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet, et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis.* A ces mots décisifs on peut joindre cette autre maxime célèbre : *Eo ipso quo firmissime creditur, Deus impossibilia non potuisse præcipere, admonetur, et in facilibus quid agamus, et in difficilibus quid petamus.* (S. Aug. lib. de nat. et grat. cap. LXXI. N. 83.)

VII. Mais pourquoi Dieu qui connaît notre faiblesse, permet-il que nous soyons assaillis par des ennemis auxquels nous ne pouvons résister ? Il le permet, afin que nous lui demandions son secours et que nous puissions profiter de tous les biens que nous apporte la prière. Ainsi donc, celui qui est vaincu ne doit pas compter sur cette excuse banale : Je n'ai pas eu la force de résister ; car s'il ne l'a pas eue c'est qu'il ne l'a pas demandée : c'est pour cela que s'il est vaincu, Dieu le punit, et il le mérite puisqu'il pouvait être vainqueur. Si le commandant d'une place, dit St.-Bonaventure, était forcé de se rendre,

faute d'avoir demandé à temps du secours à son souverain , il serait regardé comme un traître. *Reputatur infidelis nisi expectaret auxilium regis.* ( S. Bon. dicet. sit. c. 5. ) De même Dieu doit regarder comme traître celui qui , assailli par les tentations, n'a pas recours à lui. Le Seigneur s'est expliqué, dit Ste.-Thérèse ; celui qui demande obtient ; *petite, et accipitis* ; celui qui ne demande pas n'a donc rien à obtenir : *Non habetis, propter quod non postulatis.* ( Jac. iv. 2. ) La prière , dit encore St.-Jean Chrysostôme , est la meilleure des armes contre toute sorte d'ennemis. *Magna sanè armatura est oratio.* ( Hom. 41. ad pop. ) Suivant St.-Ephrem , celui qui se garde par la prière , empêche le péché d'entrer dans son âme. *Si orationem operi præmiseris, aditus in animâ peccato non patebit.* ( Serm. de orat. ) David l'avait déjà dit avant tous : *Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero.* ( Psalm. xvii. 4. )

VIII. Si nous voulons bien vivre et nous sauver , nous devons donc nous livrer à la prière. *Rectè novit vivere,* dit St.-Augustin, *qui rectè novit orare.* ( Hom. 43. ) Il faut savoir prier ; pour obtenir la grâce de Dieu quelques conditions sont nécessaires : D'abord nous devons quitter le péché , car Dieu n'exauce point les obstinés. Si par exemple un homme conservait de la haine contre un autre homme et qu'il priât , tandis qu'il chercherait à satisfaire sa vengeance , Dieu ne l'exaucerait point. *Cùm multiplicaveris orationem, non exaudiam; manus enim vestræ sanguine plenæ sunt.* ( Isa. i. 15. ) Celui qui , nourrissant des ressentiments , prie , dit St.-Jean Chrysostôme , ne prie pas mais se joue de la divinité. *Qui orat et peccat, non rogat Deum, sed eludit.* ( Hom. xi. in Matth. 6. ) Mais s'il priait Dieu d'ôter de son cœur la haine,

Dieu alors l'entendrait. Nous devons en second lieu prier avec attention. Il y a beaucoup de personnes qui croient prier, parce qu'elles récitent plusieurs fois l'oraison dominicale, mais qui le font avec tant de distraction qu'elles ne savent ce qu'elles disent ; ces personnes-là parlent mais ne prient pas. C'est d'elles qu'a parlé le Seigneur, par la bouche d'Isaïe, ( xxix. 13. ) *Labiis suis glorificat me, cor autem ejus longè est à me.* Il faut enfin éviter les occasions qui nous empêcheraient de prier, suivant l'avis que nous donne l'Esprit-Saint : *Non impediaris orare semper.* ( Eccl. xviii. 22. ) Celui qui s'occupe d'affaires et de soins inutiles au salut de l'âme, dit Jérémie, met pour ainsi dire, entre sa prière et Dieu, un nuage qui empêche la prière de passer et d'arriver jusqu'au ciel. *Opposuisti nubem tibi, ne transeat oratio.* ( Thren. iii. 44. ) Je ne terminerai pas sans citer l'utile conseil de St.-Bernard, qui nous exhorte à demander à Dieu la grâce qui nous est nécessaire par le canal de sa sainte mère. *Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus; quia Mater est, et frustrari non potest.* ( Serm. de Aquæd. ) Ajoutons ces paroles de St.-Anselme : *Multa petuntur à Deo, nec obtinentur; que petuntur à Mariâ, obtinentur; non quia potentior sit, sed quia Deus decrevit eam sic honorare, ut sciant homines omnia per ipsam obtineri posse à Deo.*

---

---

## SERMON XL.

POUR LE ONZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Des conversations et des paroles libres.

*Tetigit linguam ejus.... et solutum est vinculum.*

( Marc. VII. 33. 35. )

St.-Marc rapporte dans l'évangile du jour le miracle que fit notre Sauveur, lorsqu'il guérit un muet, en lui touchant la langue. *Tetigit linguam ejus, et solutum est vinculum.* On peut déduire de ces derniers mots que cet homme n'était point tout-à-fait muet, mais qu'il avait la langue liée, de manière à ne pouvoir parler; ce qui fait ajouter par St.-Marc, qu'après le miracle il parla bien distinctement; *loquebatur rectè.* Venons à nous. Il fallut un miracle pour délier la langue de cet homme, et détruire l'obstacle qui l'empêchait de parler. Ah ! que Dieu ferait une grande grâce à bien des personnes s'il les rendait muettes, afin de mettre un terme à leur langage impur, par lequel elles font un grand tort aux autres et un grand tort à elles-même.

Ce seront les deux points que je vais traiter dans ce sermon.

### PREMIER POINT.

Celui dont le langage est libre et obscène fait beaucoup de mal à ceux qui l'entendent.

I. St.-Augustin, ( in psal. 160 , ) appelle intermédiaires de satan, *satanæ mediatores*, ces hommes à

langage impur, qui font par leurs discours obscènes ce que satan n'a pu obtenir de ses suggestions perfides. *Et lingua ignis est... inflammata a geiennâ*, s'écrie St.-Jacques, (iii. 6.,) en parlant de ces langues maudites c'est un feu allumé dans l'enfer, avec lequel l'homme obscène brûle les autres et se brûle lui-même; et le langage qu'il emploie, c'est la troisième langue dont parle l'Ecclésiaste, (xxviii. 16.,) *Lingua tertia multos commovet, et dispersit illos.* La langue spirituelle est celle qui parle de Dieu; la langue civile est celle dont on se sert pour parler des affaires du monde; il est une troisième langue, qui sert à exprimer l'impureté; c'est celle de l'enfer, en usage parmi les personnes dépravées, cause de la ruine de beaucoup d'âmes.

II. Le prophète roi, parlant de la vie des hommes sur la terre, s'exprime ainsi : *Via illorum tenebræ et lubricum.* (Psalm. xxxiv. 6.) L'homme marche au milieu des ténèbres sur un chemin glissant; il court le danger de tomber à chaque pas, s'il ne regarde avec soin où il met le pied afin d'éviter les écueils, c'est-à-dire les occasions de péché. Supposez que pendant qu'il chemine péniblement, un homme le pousse ou le heurte à dessein, pour le faire tomber; ce sera un miracle s'il ne tombe pas. C'est-là ce que font les auxiliaires du démon qui, par leurs expressions obscènes, poussent les autres à pécher; et ceux-ci, qui vivent dans les ténèbres, et qui sont de chair, tombent facilement dans le péché d'impureté, c'est bien avec raison que le psalmiste a dit, en parlant de ces langues effrénées, *sepulchrum patens est guttur eorum.* (Psalm. v. 9.) Les bouches d'où sortent tant de scandaleux propos, dit St. Jean Chrysostôme, sont autant de tombes

ouvertes de cadavres en état de putréfaction. *Talia sunt ora hominum qui turpia proferunt.* ( Hom. 2. de proph. obs. ) Les miasmes qui s'exhalent des corps qui pourrissent amoncelés dans une fosse, infectent tout ceux qu'ils atteignent.

III. *Flagelli plaga*, dit l'Ecclésiaste, *livorem facit; plaga autem linguæ comminuit ossa.* ( xxviii. 21. ) Les plaies faites par un instrument n'offensent que la chair; celles que font les langues perverses, pénètrent jusqu'aux os ceux qui les écoutent. St.-Bernardin de Sienne, raconte qu'une jeune fille d'une conduite jusqu'alors exemplaire, ayant entendu une parole obscène d'un jeune homme, eut aussitôt de mauvaises pensées qui l'entraînèrent aux vices, auxquels elle s'abandonna de telle manière, dit le saint, que si le démon lui-même avait pris chair humaine, il n'aurait pu pécher autant que cette infortunée.

IV. Le pire, c'est que les hommes qui parlent malhonnêtement, regardent ce qu'ils disent comme des choses de peu d'importance, dont ils ne se mettent nullement en peine. Si leur confesseur les reprend, ils répondent qu'ils n'ont rien dit que pour plaisanter, et sans la moindre malice. Pour plaisanter? Apprenez, pauvre insensé que vous êtes, que ces plaisanteries font rire aujourd'hui les démons, et qu'ils vous feront pleurer un jour dans l'enfer. Eh? ne dites pas que vous avez agi sans malice, car il est presque impossible que vous ne soyez pas en actions ce que vous êtes en paroles: *Non longè est a facto, qui delectatur in verbo*, dit St.-Jérôme, d'ailleurs lorsqu'un homme parle si librement devant les personnes du sexe, il n'est pas à présumer qu'il n'y trouve pas quelque plaisir. Le scandale qu'on cause n'est-ce pas d'ailleurs un pé-

ché? vous proférez une seule parole libre, et vous faites tomber aussitôt en péche tous ceux qui vous ecoutent. *Unus loquitur, dit St.-Bernard, et unum tantum verbum profert, et tamen multitudinis audientium animas interficit.* ( Serm. 24 in cant. ) Péché plus grave que si, d'un seul coup d'arquebuse, vous aviez tué plusieurs personnes, car vous n'auriez tué que les corps, au lieu que vos paroles obscènes tuent les âmes, *animas interficit.*

V. En un mot ces langues obscènes sont la ruine du monde : une seule fait plus de mal que cent démons, puisqu'elles causent la perte des âmes. Ceci, ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'Esprit saint. *Os lubricum operatur ruinas.* ( Prov. xxvi. 28. ) Et quel est le temps où Dieu reçoit le plus d'offenses de ce genre. C'est précisément celui où Dieu nous donne le plus de biens ; je veux parler des biens temporels. Ce temps, c'est l'été, qui nous fournit des grains, du vin, de l'huile, des légumes et des fruits; et c'est quand on moissonne, quand on vendange, qu'on dépouille le maïs, qu'on cueille les olives, les châtaignes et d'autres choses semblables, que les occasions de pécher se multiplient. Les paroles obscènes qui se prononcent dans cette saison et pendant ces travaux, font commettre plus de péchés qu'on ne récolte de grains de froment et de grains de raisin. Quelle ingratitude ! pourquoi Dieu le supporte-t-il ? où est la cause du mal ? Je l'ai déjà dit ; mais les coupables seront punis, et dans le compte qu'ils devront rendre au Seigneur ils resteront chargés de tous les péchés qu'ils auront fait commettre par ceux qui les ont écoutés. *Sanguinem*



*ejus de manu tuâ requiram.* ( Ezech. III. 18. ) Nous allons passer maintenant au second point.

## DEUXIÈME POINT.

Il se fait beaucoup de tort à lui-même.

VI. Vous entendez cet homme : *Je parle sans malice.* J'ai déjà répondu à cette mauvaise excuse. J'ai dit qu'il était bien difficile de parler de choses obscènes sans y trouver un secret plaisir, surtout quand on le fait devant de jeunes filles ou de jeunes femmes. D'ailleurs, par des propos de ce genre, on s'expose à vouloir pécher en action, suivant l'axiome de St.-Jérôme : *Non longè est à facto, qui delectatur in verbo.* Tout homme a du penchant au mal. *Sensus et cogitatio cordis humani prona sunt ad malum.* ( Gen. VIII. 21. ) L'homme est surtout entraîné par la nature même au vice de la lubricité ; ce qui fait dire à St.-Augustin, que dans ces sortes de combats, la victoire coûte cher ; *communis est pugna, et rara victoria.* Or, lorsque de propos délibéré un homme tient des discours obscènes, il n'est pas douteux qu'il doit avoir presque toujours sous les yeux les choses dont il parle ; et il n'en faut pas davantage pour émouvoir ses sens, lui inspirer des désirs illiçites ; et de ces désirs à l'œuvre, le passage est glissant ; telle est la conséquence de ces entretiens impurs. Puis, qu'on vienne nous dire : *Je parle sans malice.*

VII. *Lingua tuâ ne capiariis,* nous dit l'Ecclésiaste, ( v. 18. ; ) prenez garde de faire de votre langue une chaîne qui vous traîne aux enfers. *Lingua.... maculat totum corpus, et inflammat rotam natiuitatis*

*nostræ*. (Jac. III. 6.) La langue est un des membres de notre corps, mais quand elle parle mal, elle infecte le corps tout entier, *rotam naturæ nostræ*: c'est-à-dire qu'elle corrompt toute notre vie, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse; on voit par expérience que ces hommes à langage obscène ne changent pas en vieillissant. On lit dans la vie de St.-Valère, au premier du mois d'avril, que se trouvant un jour en voyage, le saint, pour s'abriter du froid, entra dans une maison dont le maître s'entretenait en ce moment avec un juge ou magistrat du pays. Il entendit qu'il s'agissait entre eux de propos très-libres, quoiqu'ils fussent avancés en âge. Le saint les reprit fortement; mais ils ne tinrent nul compte de ces paroles. Dieu les punit plus tard l'un et l'autre, le premier par la perte de la vie, le second par une plaie qui lui faisait sentir les douleurs de la mort. On lit dans un autre ouvrage, qu'un de ces hommes à langue dépravée mourut subitement dans l'impénitence, et qu'ensuite on le vit dans l'enfer, se déchirant la langue avec les dents; et comme sa langue se renouvelait sans cesse, il recommençait à la déchirer.

VIII. Pourquoi Dieu aurait-il compassion de ceux qui n'en ont pas des âmes de leur prochain? *Judicium enim sine misericordiâ illi qui non fecit misericordiam*. (Jac. II. 13.) N'est-ce-pas une pitié de voir ensemble des jeunes gens, de jeunes filles, des femmes récemment mariées, et au milieu d'eux un de ces hommes qui, plus est nombreux le cercle qui l'entoure, plus il s'attache à mettre de la licence dans ses propos. Souvent ce ne seront que des enfants des deux sexes, âmes innocentes, qu'ils ne frémissent pas d'initier au vice: Le fils d'un

noble de Bourgogne , dit Thomas de Cantiprenne , élevé dans une maison de religieux de Cluni , était un ange de pureté. Il eut un jour le malheur d'entrer dans la boutique d'un forgeron , et les paroles obscènes que pronouça la femme de cet homme le rendirent coupable et lui firent perdre la grâce. Le P. Sabatine , dans son livre intitulé : Lumière évangélique , rapporte qu'un enfant de quinze ans entendit un jour une expression impure. La nuit suivante , ce qu'il avait entendu lui revenant à l'esprit , il eut de mauvaise pensées , auxquelles il s'arrêta. Dans la même nuit il mourut de mort subite. Son confesseur ayant appris sa mort voulait dire pour lui une messe ; mais l'âme du malheureux enfant , lui apparut et lui dit de ne point célébrer pour elle le saint sacrifice , parce qu'elle était damnée , à l'occasion des mots obscènes , qui avaient été pour elle cause de péché. Ah ! grand Dieu ! que les anges verseraient de larmes , s'ils pouvaient en verser , sur le sort de ces malheureux enfants , que scandalisent et perdent ensuite des propos imprudents , tenus devant eux ! Comme ils en demanderaient vengeance à Dieu ! C'est-là ce que signifient ces paroles de Jesus-Christ : *Videte, ne contemnatis unum ex his pusillis ; dico enim vobis , quia angeli eorum in cælis semper vident faciem Patris mei.* ( Matth. xviii. 10. )

IX. Songez-y donc , mes chers frères ; gardez-vous des paroles obscènes comme de la mort ; prenez le conseil du Saint-Esprit : *Et verbis tuis facito stateram, et frænos ori tuo rectos ; et attende , nè fortè taberis in linguâ.... et sit casus tuus insanabilis in mortem.* ( Eccl. xxviii. 28. 29. 30. ) *Facito stateram*, c'est-à-dire, pesez vos paroles avant de les dire ; *et frænos ori tuo*, quand

des paroles libres arrivent à vos lèvres, fermez-leur le passage; autrement vous ferez à votre âme et à celles des autres une plaie mortelle que rien ne pourra guérir. Dieu nous a donné une langue pour le bénir et le louer, non pour l'offenser. *Fornicatio autem, dit l'Apôtre, et omnis immunditia... nec nominetur in vobis, sicut decet sanctos. ( Ephes. v. 3. )* Remarquez ces mots, *et omnis immunditia*, Nous ne devons pas nous abstenir seulement des paroles obscènes, et même de tout mot équivoque, dit en plaisantant, mais encore de toute parole immoderate qui ne convient pas aux saints; c'est-à-dire aux chrétiens, comme l'entend St.-Paul. Il est bon au surplus d'observer que les paroles équivoques font plus souvent de mal que les paroles à sens découvert, parce qu'elles s'impriment mieux dans l'esprit, à cause du piquant qu'elles renferment.

X. N'oubliez pas, dit St.-Augustin, que vos bouches sont des bouches de chrétiens, et que plusieurs fois Jésus-Christ y est entré par la sainte communion. Vous devez donc détester toute parole deshonnête, comme vous détesteriez du poison que satan vous offrirait. *Videte, fratres, si justum est ex ore christianorum, ubi corpus Christi ingreditur, luxuriosum canticum quasi venenum diaboli proferatur. ( S. Aug. serm. 15. de temp. )* Le langage d'un chrétien, dit St.-Paul, doit toujours être assaisonné de sel. *Sermo vester semper in gratiâ sale sit conditus. ( Coloss. iv. 6. )* Ce sel, c'est la grâce; que vos discours soient donc assaisonnés par la parole de Dieu, qu'ils excitent les autres à l'aimer et à éviter de l'offenser. *Felix lingua, s'écrie St.-Bernard, quæ non novit nisi de divinis texere sermonem!* Heureuse la langue qui ne sait parler que de Dieu! Ne vous bornez pas, mes

très-chers frères, à banuir de votre langage toute parole impure ; fuyez encore comme la peste, ceux dont la langue n'a point de frein. Quand vous entendez une conversation commencer sur de telles matières, bouchez vos oreilles. *Sepi aures tuas spinis ; linguam nequam noli audire.* ( Eccl. xxviii. 28 ) *Sepi spinis.* Montrez vous armé d'épines, c'est-à-dire reprenez avec chaleur celui qui parle mal ; du moins détournez votre visage, faites voir que ce discours vous déplaît. Ne rougissons pas de paraître disciples de Jésus-Christ, si nous ne voulons pas qu'ensuite Jésus-Christ rougisse de nous admettre avec lui dans son paradis.

---

## SERMON XLI.

POUR LE DOUZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Abus de la miséricorde divine.

*Curam illius habe.* ( Luc. x. 35. )

On lit dans l'Évangile de ce jour, qu'un homme tomba aux mains d'une bande de voleurs qui, après l'avoir dépillé, l'accablèrent de coups et le laissèrent à demi-mort. Un samaritain vint à passer et il eût compassion de ce malheureux ; il commença par bander ses blessures, et il le conduisit ensuite à une auberge où il le laissa, recommandant expressément à l'hôte d'en prendre grand soin : *Curam illius habe.* Ces mêmes paroles je les adresse aujourd'hui, à celui d'entre vous, mes chers auditeurs, qui aurait l'âme chargée de péchés, et qui au lieu de chercher un re-

mède à son mal ne ferait que l'aggraver de plus en plus par des péchés nouveaux, abusant ainsi de la miséricorde divine qui ne lui laisse encore la vie qu'afin qu'il s'amende et qu'il sauve son âme. Je vous dis donc, ô mon frère, *curam illius habe*, ayez soin, ayez compassion de votre âme qui n'est que trop malade : *Miserere animæ tuæ*. (Eccel. xxx. 24.) Elle est malade, et ce qu'il y a de pire, c'est qu'elle est près de mourir de la mort éternelle de l'enfer ; car celui qui abuse de la miséricorde de Dieu, s'expose à ce que qu'au premier jour, au premier moment, Dieu lui retire sa miséricorde. Ce sera sur ce point unique que roulera mon discours.

I. Le démon, dit St.-Augustin, a deux manières de tromper les chrétiens ; c'est en leur inspirant à contre-temps le désespoir ou la confiance. Après que l'homme a commis plusieurs péchés, il lui montre la justice de Dieu, rigoureuse, inflexible, implacable, et il le pousse à désespérer de sa miséricorde. Avant le péché au contraire, il l'invite à le commettre sans scrupule. Dieu est si bon, si miséricordieux ! il pardonnera. C'est avant le péché, dit encore St.-Augustin, qu'il faut craindre la justice divine ; après le péché, au contraire, ayons recours à sa miséricorde. *Post peccatum spera misericordiam ; ante peccatum pertimesce justitiam*. Désespérer du pardon quand on a péché, c'est offenser Dieu par un péché nouveau ; demandez-lui miséricorde et il pardonnera. C'est avant de pécher qu'il faut craindre, car celui qui abuse de la bonté de Dieu pour l'offenser encore, ne mérite point d'éprouver cette bonté. Celui qui offense la justice, dit le vén. d'Avila, peut recourir à la miséricorde, mais où recourir quand on a offensé la miséricorde !

II. Qui t'a promis la miséricorde divine quand tu

veux pécher ? Certainement, ce ne peut-être Dieu : c'est le démon, qui veut que tu te perdes. *Cave*, dit St.-Chrysostôme, *ne unquam canem illum suscipias, quæ misericordiam Dei pollicetur.* (Hom. 50. ad Pop.) Si vous avez autrefois offensé Dieu, espérez et tremblez ; si vous voulez quitter le péché et que vous le détestiez, espérez, car il promet le pardon au repentir ; mais si vous ne voulez pas changer de vie, tremblez que le Seigneur ne vous attende plus et qu'il ne prononce votre arrêt. Pourquoi Dieu attend-il le pécheur ? Est-ce pour que le pécheur continue de l'offenser ? Non, il l'attend pour qu'il s'amende et se rende digne du pardon. *Propterea expectat Dominus, ut misereatur vestri.* (Isa. xxx. 18.) Mais quand le Seigneur voit que le temps qu'il accorde n'est employé qu'à augmenter le nombre et la gravité des fautes, il rend son cours à la justice, et il permet que le pécheur meure dans l'impénitence, pour qu'en mourant il cesse de l'offenser. Le temps même qui avait été donné au pécheur pour faire pénitence, réclame alors contre lui. *Vocabit adversum me tempus ;* (Thren. i. 15.) *Ipsium tempus,* dit St.-Grégoire, *ad judicandum venit.*

III. C'est une erreur commune à beaucoup de chrétiens, que de vouloir pécher et se sauver en même temps. Sans doute il n'est point de pécheur assez insensé pour dire : je veux me damner ; Mais il s'en trouve en grand nombre qui disent : La miséricorde de Dieu est grande ; ce que je fais est mal, mais j'en ferai plus tard pénitence. Ils ne sentent pas que c'est là un piège qui leur est tendu par le démon, piège où déjà tant d'âmes sont tombées. Mais qu'ils en croient le Seigneur lui-même : *Et ne dicas : Miseratio Domini magna est ; multitudinis peccatorum meorum miserabitur.* (Ecol. v. 6.) Ne dites pas que la miséricorde

du Seigneur est grande ; écoutez-le encore parler. *Misericordia enim et ira ab illo citò proximunt, et in peccatore respicit ira illius.* (Ibid. 7.) La miséricorde de Dieu diffère de sa compassion. La miséricorde est infinie, mais les actes de miséricorde, qui sont les actes de compassion, sont finis. Dieu est miséricordieux, mais il est juste. Les pécheurs, dit dit St.-Basile ne veulent considérer en Dieu que la moitié de ses attributs. Il est miséricordieux et il pardonne, disent-ils ; ils n'ajoutent pas : Il est juste et il punit. Le Seigneur lui-même se plaignit un jour à Ste.-Brigitte de cette manière dont il était jugé par les pécheurs. *Ego sum justus et misericors ; peccatores tantùm misericordem me existimant.* Dieu est juste et la justice l'oblige à châtier l'ingratitude. Tolérer que les pécheurs abusent de la miséricorde divine pour l'offenser davantage, ce ne serait point de la miséricorde, ce serait défaut de justice. La miséricorde est promise à celui qui craint Dieu, non à celui qui le dédaigne ; *Et misericordia ejus timentibus eum.* (Luc. I. 50.)

IV. Dieu s'est toujours montré miséricordieux envers moi, dit le pécheur ; pourquoi ne dois-je pas espérer qu'il le sera encore. Je réponds : Il le sera si vous voulez changer de vie ; mais si vous persistez dans le vice, il laissera tomber sur vous le poids de sa vengeance. *Meu est ultio, et ego retribuam in tempore, ut labatur pes eorum.* (Deut. xxxii. 35.) *Nisi conversi fueritis, dit de son côté le prophète-roi, arcum suum vibrabit.* (Psa. vii. 13.) Le Seigneur tient son arc tendu, il attend que le pécheur se convertisse ; mais si à la fin le pécheur ne se convertit pas, la flèche fatale partira, et le pécheur restera frappé de mort éternelle. O Dieu ! Il y a des gens qui ne veulent pas croire aux enfers, s'il ne les voient de leurs propres yeux. Les



malheureux ! Quand ils les verront , il n'y aura plus pour eux de miséricorde. Et qui pourra se plaindre que la chose est ainsi ! Qui accusera la miséricorde de Dieu qui en a tant montré en attendant si long-temps ? Vous devriez toujours , la face contre terre , le remercier en disant : *Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti.* (Thren. III. 22.) Si vous aviez fait à un de vos frères les offenses que vous avez faites à Dieu , il ne les aurait point souffertes ; Dieu a tout souffert , sa patience ne s'est point lassée ; il vous appelle encore. Si à la fin l'enfer devient votre partage , qui faudra-t-il accuser ? *Quid ultra, a dit le Seigneur, debui facere vineæ meæ et non feci ?* (Isa, V. 4.) Que pouvais-je faire pour toi que je n'aie fait ?

V. O fausse espérance , fatale à tant de chrétiens ! *Sperant ut peccent ; Væ à peruersâ spe ;* dit St.-Augustin. (In Psalm. 144.) Ils n'espèrent pas seulement que Dieu leur pardonne les péchés dont ils se repentent ; mais ils espèrent que bien qu'ils continuent de pécher , Dieu se montrera toujours miséricordieux , de sorte que pour eux la miséricorde divine n'est qu'un prétexte pour persévérer dans le péché. O espérance maudite , que Dieu déteste ! *Et spes illorum abominatio.* (Job. XI. 20.) Elle sera cause que Dieu punira plutôt. Le pécheur a beau dire : *Bonus est Deus, faciam quod mihi placet :* Le bon maître , parce qu'il est bon , ne diffère pas la juste punition due à un serviteur infidèle. On ne saurait compter ajoute St.-Augustin , tous ceux qu'a trompés cette vaine espérance. *Dinumerari non possunt, quantos hæc inanis spei umtra deceperit.* Lucifer , dit St.-Bernard , ne fut sitôt puni que parce qu'il espérait , en se révoltant , qu'il trouverait grâce devant Dieu , s'il était vaincu. Ammon , fils du roi Manassé , voyant que son père avait obtenu le pardon de ses pé-

chés, imagina qu'il l'obtiendrait de même pour les siens, et ses mœurs s'étant relâchées, il pécha; mais il ne trouva point de miséricorde devant Dieu. Suivant St.-Jean Chrysostôme, Judas ne se perdit que parce qu'il avait compté sur la bonté de Jésus : *Fidit in lenitate Magistri.*

VI. Celui qui péche, parce qu'il a l'espérance d'obtenir le pardon, et qui dit en péchant : Je me repentirai ensuite, et Dieu me pardonnera, *irrisor est*, dit St.-Augustin, *non pœnitens*. Mais Dieu, dit St.-Paul, ne souffre point qu'on se joue de lui : *Deus non irridetur.* (Gal. vi. 7.) Or ce serait se jouer de lui que de l'offenser toujours et de vouloir toujours le pardon. *Quæ enim seminaverit homo, hæc et metet*, dit St.-Paul, (Ibid. viii. 6.) Celui qui sème des péchés, ne peut recueillir que la haine de Dieu et l'enfer. *An divitias bonitatis ejus, et patientiæ et longanimitatis contempnis?* (Rom. ii. 4.) Pécheur, est-ce que tu méprises les richesses de la bonté divine, de sa patience et de sa longanimité? Ignores-tu que la miséricorde dont il use envers toi après ton péché, est le plus riche de tous les trésors? Mais ignores-tu que si le Seigneur daigne t'attendre encore ce n'est point pour que tu continues de l'offenser, mais pour que tu fasses pénitence? *Ignorâs quoniam benignitas Dei ad pœnitentiam te adducit?* (Ibid.) Prends-y garde, pécheur, continue l'Apôtre, car par ton obstination et ton impénitence, tu accumules sur ta tête un trésor de colère, pour le jour de la colère, tel que sera celui du jugement de Dieu : *Secundùm autem duritiam tuam, et imperitens cor, thesaurizas tibi iram in die iræ, et revelationis justi judicii Dei.* (Ibid. v. 5.)

VII. L'endurcissement du pécheur entraînera l'abandon de Dieu qui dira pour cette âme plongée dans

le péché, ce qu'il dit pour Babylône : *Curavimus Babylonem, et non est sanata; derelinquamus eam.* (Jerem. LI. 9.) Et comment s'opère cet abandon de la part de Dieu ? Où Dieu lui envoie une mort imprévue et le laisse mourir dans le péché, où il le prive de la grâce qui lui serait nécessaire pour se convertir. Il ne lui accorde que la grâce suffisante avec laquelle il pouvait encore se sauver, mais il ne se sauvera point ; les ténèbres de l'esprit, l'endurcissement du cœur, les mauvaises habitudes rendront sa conversion moralement impossible ; il restera, non absolument mais moralement abandonné. *Auferam sepem ejus, et erit in direptionem.* (Isa. v. 5.) Quand le maître de la vigne détruit la haie qui l'entoure, et qu'il permet à tout le monde d'y entrer, qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie qu'il l'abandonne. C'est ainsi que Dieu fait, lorsqu'il abandonne une âme : il la dépouille des craintes salutaires et des remords de conscience ; il la laisse dans les ténèbres, ouverte à tous les vices. *Posuisti tenebras, et facta est nox; in ipsâ pertransibunt omnes bestię sylvę.* (Psalm. cxi. 20.) Le pécheur abandonné dans cette mer de péchés méprisera tout, admonitions, excommunications, grâce de Dieu, châtimens, enfer, sa damnation même. *Impius, cùm in profundum peccatorum venerit, contemnit.* (Prov. xviii. 3.)

VIII. *Quare via impiorum prosperatur ?* demande Jérémie. (xii. 1.) Il répond : *Congrega eos quasi gregem ad victimam.* (Ibid. 1. 3.) Malheur au pécheur qui est heureux dans cette vie. C'est une preuve que Dieu veut le récompenser par des faveurs temporelles de quelqu'une de ses œuvres moralement bonnes, mais qu'en même temps il l'agarde comme une victime, à qui sa justice destine l'enfer, semblable à l'ivraie

maudite par J.-C. *In tempore messis, dicam messoribus : Colligite primum zizania , et alligate ea in fasciculos ad comburendum. ( Matth. XIII. 30. )*

IX. Le défaut de châtiement infligé à un pécheur dans cette vie, est le plus grand châtiement qu'il puisse recevoir, suivant la menace d'Isaïe (xxvi. 10.) *Miseremur impio , et non discat justitiam.* Miséricorde fatale ! s'écrie St.-Bernard ; je n'en veux point : *Misericordiam hanc ego nolo ; super omnem iram miseratio est. ( Serm. XLII. in cant. )* Et quelle plus terrible punition que d'être abandonné au péché, de telle sorte que tombant de faute en faute, le pécheur finira par souffrir autant d'enfer qu'il s'est rendu de fois coupables, selon ces paroles de David : *Appone iniquitatem super iniquitatem ; deleantur de libro viventium. ( Psalm. LXVI. 28. )* Le P. Bellamin dit sur ce passage : *Nulla pœna major quàm cum peccatum est pœna peccati.* Il aurait mieux valu pour le pécheur qu'il fût mort après son premier péché, car après cette accumulation de péchés qui s'est faite en lui, il aura autant de fois les tourments de l'enfer à souffrir, qu'il aura commis de péchés. Voici ce qui arriva à un comédien de Palerme, appelé César. Se promenant un jour avec un de ses amis, il lui dit que le P. Lanuse, missionnaire, lui avait prédit autrefois, qu'il n'avait que douze ans à vivre, et qu'au bout de ce temps, s'il ne changeait de vie, il ferait une mauvaise mort. J'ai parcouru, ajouta-t-il, un grand nombre de contrées, j'ai eu plusieurs maladies, dont l'une me réduisit à l'extrémité ; mais dans ce moment, c'est l'époque où s'accomplissent les douze années, je me sens mieux que je ne fus jamais. Après ces mots il invita son ami à venir écouter une comédie nouvelle qu'il avait composée,

Qu'arriva-t-il ? c'était le vingt-quatre novembre 1668 ; le jour même du spectacle , au moment où César allait entrer en scène , il fut attaqué d'un accès d'apoplexie , et il mourut presque aussitôt entre les bras d'une comédienne. Ce fut ainsi que se termina pour lui le drame du monde.

X. Revenons à nous maintenant , pour terminer ce discours. Mes chers frères , jetez , je vous en conjure , un coup d'œil sur votre vie passée ; voyez de combien d'offenses graves vous êtes coupables envers Dieu , combien de fois il a usé de miséricorde , il vous a envoyé la lumière de la grâce , il vous a appelé à changer de conduite. Aujourd'hui encore il vous appelle par ma voix ; il vous dit : *Quid ultra debui facere vineæ meæ , et non feci ?* ( Isa. vi. 4. ) Que pouvais-je faire encore pour vous que je n'aie point fait. Que dites-vous ? que répondez-vous ? Vous voudriez vous donner à Dieu tout en continuant de l'offenser ? Le châtement est différé dit St.-Augustin , mais il ne vous est point remis. *O arbor infructuosa ! dilata est securis , noli esse secunda : amputaberis.* Si vous abusez encore de la miséricorde divine , le châtement ne tardera pas ; *amputaberis.* Qu'attendez-vous ? attendez-vous que Dieu vous ait précipité dans l'enfer ? Jusqu'à présent le Seigneur s'est tu , mais il ne se taira pas toujours. Quand le jour des vengeances arrivera , il vous dira , *Hæc fecisti , et tacui. Existimasti , inique , quod ero tui similis ? Arguam te , et statuam contra faciem tuam.* ( Psalm. xlix. 21. ) Je mettrai sous tes yeux toutes les grâces que je t'ai faites et que tu as méprisées ; c'est par elles que tu seras jugé et condamné. Ne résistez donc plus à Dieu qui vous appelle ; tremblez que l'avis que je vous donne ne

soit le dernier pour vous. Allez confesser vos fautes ; prenez une ferme résolution de changer de vie , car il ne vous servirait de rien de vous confesser , pour recommencer le lendemain. Vous n'avez pas , dites-vous , la force de résister à la tentation ? Mais écoutez ce que vous annonce l'apôtre : *Fidelis autem Deus est , qui non patietur vos tentari supra id quod non potestis.* ( 1. Corint. x. 13. ) Dieu ne permettra point que la tentation excède vos forces. Si vous n'en avez pas en vous-même de suffisantes pour résister , demandez-les à Dieu : il vous les donnera : *Laudans invocabo Dominum , et ab inimicis meis salvus ero.* ( Psalm. xvii. 4. ) Dites comme St.-Paul : Je ne puis rien par moi-même , mais avec le secours divin je puis tout. *Omnia possum in eo qui me confortat.* ( Phil. iv. 13. ) Recommandez-vous donc à Dieu dans les tentations , et il vous empêchera de succomber.

---

## SERMON XLII.

POUR LE TREIZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Du besoin d'éviter les mauvaises compagnies.

*Occurrerunt ei decem viri leprosi... Dum irent, sanati sunt.* ( Luc. xvii. 12. 14. )

Dix lépreux de certain château, lit-on dans l'évangile de ce jour , rencontrèrent Jésus-Christ sur leur route , et le prièrent de les guérir de la lèpre qui les dévorait. Le Seigneur leur dit de s'aller présenter aux prêtres du temple , mais avant d'arriver

au temple les lépreux se trouvèrent guéris. Pourquoi, dit-on, le Sauveur pouvant les guérir subitement, commença-t-il par les renvoyer, pour les guérir ensuite pendant qu'ils cheminaient ? Certain auteur assez obscur, prétend que Jésus-Christ prévoyant que s'il avait guéri de suite les dix lépreux, ils n'auraient pas manqué de converser avec les autres malades, qui probablement leur auraient communiqué de nouveau le mal, il préféra les envoyer loin de ce lieu et ne les guérir que lorsqu'ils seraient hors de danger d'une rechute. Quoiqu'il en soit de cette supposition, venons au sens moral qu'on peut tirer du fait. La lèpre est semblable au péché ; de même que la lèpre est un mal contagieux, de même les vices des méchants infectent ceux qui les fréquentent. Ainsi le lépreux qui veut guérir, doit commencer par s'éloigner des mauvaises compagnies, suivant ce vieil adage : Celui qui hante des galeux, devient galeux lui-même. Je prendrai donc aujourd'hui pour texte de mon sermon cette sage maxime : Que pour bien vivre, il faut éviter les mauvaises compagnies.

I. *Amicus stultorum*, à dit l'Esprit-Saint, *similis efficietur.* ( Prov. XIII. 20. ) Les chrétiens, qui vivent dans la disgrâce de Dieu, sont tous des insensés, qui mériteraient d'être enfermés dans la maison des fous. Est-il en effet de plus grande folie que de courir à l'enfer et de vivre dans le péché ? Mais sachons que celui qui fréquente ces insensés deviendra bientôt semblable à eux. Il pourra bien entendre les sermons des plus célèbres prédicateurs, et il n'en sera pas moins vicieux ; suivant cet autre adage : *Magis movent cœmpla, quam verba.* Le roi-prophète a dit de même : *Cum sancto sanctus eris, et cum perverso*

*perverteris.* (Psalm. xvii 27.) La fréquentation des méchants , écrit St.-Augustin , est contagieuse , et le vice se communique ; fuyons les amis dangereux , *ne d consortio ad vitii communionem trahamur.* De-là St.-Thomas conclut qu'un grand moyen de salut , c'est de savoir fuir le danger : *Firma tutela salutis , scire quem fugiamus.*

II. Tout homme qui vit sur la terre , marche dans les ténèbres par un chemin scabreux et glissant , si un mauvais ange , c'est-à-dire , un compagnon pervers , pire que tous les démons , le poursuit et le pousse vers le précipice , comment évitera-t-il la mort ? *Fiat via illorum tenebræ et lubricum ; et Angelus Domini persequens eos.* (Psalm. xxxiv. 6.) *Talis eris ,* disait Platon , *qualis conversatio quam sequeris.* Et St.-Jean Chrysostôme ajoute que pour connaître quelles sont les mœurs d'un homme , il suffit d'observer les gens qu'il fréquente , car les amis sont semblables à nous , ou ils nous rendent semblables à eux : *Vis nosce hominem ? attende quorum familiaritate assuescat ; amicitia aut pares invenit , aut pares facit.* Et cela par deux raisons ; l'une c'est qu'en général pour plaire à son ami on cherche à l'imiter ; l'autre , c'est que l'homme , comme Sénèque l'observe , est naturellement imitateur et qu'il fait ce qu'il voit faire. Le psalmiste avait déjà dit : *Commixti sunt inter gentes , et didicerunt opera eorum.* (Psalm. cv. 35.) St.-Bernard , parlant de St.-Pierre , dit que ce prince des apôtres n'avait renié Jésus-Christ que parce qu'il s'était trouvé pendant quelque temps au milieu des ennemis de son maître. *Existens cum passionis dominicæ ministris , negavit.*

III. Des amis dépravés , et vivant dans l'incontinence , dit St.-Ambroise , vous donneront-ils des leçons



de charité ? Ceux qui haïssent la religion et les choses saintes , vous rendront-ils religieux ? Ceux qui ont perdu toute honte et qui offensent Dieu à découvert , vous apprendront-ils la réserve , la modestie et la crainte de Dieu ? *Qui tibi demonstrent castitatem quam non habent ? devotionem quam non sequuntur ? verecondiam quam projiciunt ?* St.-Augustin , dans ses confessions , ( livre II , chap. IX ) , nous apprend , que lorsqu'il était lié avec des méchants , qui se vantaient de leurs vices , il se sentait entraîné au péché , sans en ressentir la moindre honte , et pour ne point paraître au-dessous d'eux , il se glorifiait du mal qu'il faisait : *Pudebat me non esse impudentem.* Isaïe avait eu soin de nous avertir du danger de fréquenter des gens souillés de vices ; *Pollutum noli tangere.* ( LI. 11. ) de peur que la souillure n'arrive jusqu'à nous. *Qui tetigit picem inquinabitur ab eâ* , dit l'Écclésiaste , et *qui communicaverit superbos , induit superbiam.* ( Eccl. XIII. 1. ) Celui qui manie la poix , restera les mains poisseuses ; celui qui fréquente le superbe deviendra superbe lui-même.

IV. Que faut-il donc que nous fassions ? *Prohibe pedem d semitis eorum.* ( Prov. I. 15. ) Non seulement nous devons fuir les vices des hommes corrompus , mais nous devons encore éviter avec soin de mettre nos pieds sur les vestiges de leurs pas ; c'est-à-dire : qu'il faut être sourd à leur conversation , à leurs propos , à leurs invitations , repousser les plaisirs qu'ils nous offrent , rejeter les dons avec lesquels ils veulent nous amorcer , pour nous faire tomber dans leurs filets , ainsi que nous le dit Salomon : *Fili mi , si te lactaverint peccatores , ne acquiescas eis.* ( Prov. I. 10. ) L'oiseau ne se prend pas au piège , s'il ne voit pas l'appau. qu'emploient les chasseurs. *Numquid cadit*

*axis in laqueum, sine ancupio?* (Amos. III. 5.) Le démon se sert des méchants amis comme d'appaux pour prendre les âmes dans les filets du péché, comme le dit Jérémie. *Venatione caperunt me, quasi avem inimici mei gratis.* (Thren. III. 52.) Demandez à un de ces corrupteurs pourquoi il a entraîné son ami au péché? Je voulais répondre-t-il, le voir faire comme moi. Tel est l'art du démon, dit St.-Ephrem, que lorsqu'il s'est emparé d'une âme, il s'en sert comme d'un appau pour en prendre d'autres: *Cùm primum capta fuerit anima, ad alias decipiendas fit quasi liquæus.*

V. Fuyons donc, comme la peste, la société de ces suppôts d'enfer. Par ce mot de société, j'entends tous les actes ordinaires de la vie, comme fraterniser, avoir de fréquens entretiens, manger, se promener etc.; car, comme le dit l'apôtre, il est presque impossible de cesser d'avoir quelques rapports avec eux. *Alioquin debueratis de hoc mundo exisse.* (1 Cor. v. 10.) Mais ce qui est possible, c'est de ne point se familiariser avec eux. *Nunc autem scripsi vobis non commisceri... cum ejus molli nec cibum sumere.* (Ibid. 11.) Ces faux amis, Ezéchiël les appelle des scorpions. *Subversores sunt tecum, et cum scorpionibus habitas.* (Ez. II. 6.) Voudriez-vous habiter au milieu des scorpions? Non sans doute. Eh, bien! fuyez comme vous fuiriez ces venimeux insectes, les dangereux amis qui, par leurs exemples et leurs paroles, empoisonnent votre âme. *Inimici hominis domestici ejus.* (Math. x. 36.) Les méchants amis, plus ils sont intimes plus ils sont dangereux. *Quis miserebitur incantatori à serpente percusso, et omnibus qui appropriant bestiis? et sic, qui comitatur, cum viso iniquo.* (Eccl. XII. 13.) On n'a point compassion de ceux qui prétendent apivoiser des serpents et des bêtes féroces, lorsqu'il leur en arrive du mal.

Il en est de même de celui qui fait son ami d'un homme vicieux : s'il se perd , ni Dieu ni les hommes n'en auront pitié , parce qu'il aura méprisé l'avis qu'on lui avait donné de se tenir sur ses gardes.

VI. Un homme corrompu suffit pour corrompre tous ceux qui le fréquentent. *Nescitis* , dit St.-Paul, *quia modicum fermentum totam massam corrumpit?* (1. Cor. v. 6.) St.-Thomas dit sur ce passage : *Uno peccato scandalu tota societas inquinatur*. Ce sont là ces faux prophètes , de qui Jésus-Christ nous dit de nous méfier. *Attendite à falsis prophetis*. (Matth. vii 15.) Non seulement ils trompent avec leurs fausses prophéties , mais encore il luiissent avec leurs fausses doctrines ; car , ainsi que le dit Sénèque , ils laissent dans l'âme des germes de mal , qui , tôt ou tard se développent : *Semina in animo relinquunt , quæ inducunt ad malum*. Il n'est que trop vrai , comme l'expérience le démontre qu'un langage licencieux corrompt les mœurs de ceux qui l'entendent. *Corrumpunt mores bonos colloquia prava*. (1 Cor. xv, 33.) Un jeune homme refusera de commettre un péché , retenu qu'il sera par la crainte de Dieu ; un faux ami viendra , un démon incarné qui lui dira , comme le serpent dit à Ève : *Nequaquam moriemini*. (Gen. iii. 4.) Que craignez-vous ? Il y en a tant qui le font ; vous êtes jeune , Dieu est indulgent pour la jeunesse. Il lui dira ensuite , comme cela est écrit dans le livre de la Sagesse (ii. 11.) *Veni nobiscum ; relinquamus ubique signa lætitiæ*. Venez avec nous prendre du plaisir , soyez joyeux. *O nimis iniqua amicitia !* dit St.-Augustin . *cùm dicitur ; Eamus , faciamus ; pudet non esse impudentem*. Allons , faisons ; etc. Ceux qui s'entendent provoquer ainsi , rougissent en quelque sorte de ne pas avoir autant d'impudence qu'en montre l'auteur de l'invitation.

VII. Nous devons surtout veiller sur nous-mêmes quand nous sentons quelque passion s'allumer dans nos cœurs. Soyons surtout scrupuleux sur le choix de ceux à qui nous demandons conseil ; car la passion qui nous domine nous porte naturellement à choisir pour conseiller ceux en qui nous comptons trouver les dispositions les plus favorables à la passion qui nous enchaîne. Mais gardons-nous, comme d'un ennemi, de quiconque n'a pas un langage conforme à celui de Dieu ; car la passion unie aux mauvais conseils pourrait nous porter aux plus déplorables excès. Lorsque la passion se sera un peu calmée, nous connaissons l'erreur où nous sommes tombés, plus encore par les conseils de nos amis, que par notre propre faute ; mais il ne nous sera plus possible alors de réparer le mal ; au lieu que le bon conseil d'un ami qui nous parle avec l'ascendant de la vérité et la mansuétude chrétienne, nous fera éviter bien des désordres, et amènera dans votre cœur la paix qui en était bannie.

VIII. *Discede ab iniquo*, nous dit le Seigneur, *et deficiet mala abs te.* ( Eccl. vii. 2. ) fuyez, séparez-vous des mauvaises compagnies, et vous ne commettrez plus de péchés. *Nec tibi placeat malorum via ; fuge ab eâ*, etc. ( Prov. iv. 14. ) Fuyez aussi les routes que vous tracent ces méchants amis, et ne vous rencontrez jamais avec eux. *Ne derelinquas amicum antiquum ; novus enim non erit similis illi.* ( Eccl. ix. ) Ne quittez pas votre ancien ami, celui qui vous aimait avant-même que vous fussiez au monde, c'est-à-dire, Dieu. *In charitate perpetuâ dilexi te.* ( Jér. xxxi. 3. ) Les amis nouveaux ne nous aiment point ; on peut même dire qu'ils vous haïssent plus qu'un ennemi cruel, puisqu'ils ne cherchent pas votre bien, comme Dieu l'a toujours fait, qu'ils ne cherchent au con-

traire que leurs plaisirs , la satisfaction d'avoir des compagnons de libertinage , et la fausse gloire de vous avoir rendu semblable à eux. Mais , direz-vous peut-être , je ne puis me décider à me séparer d'un ami qui m'a voulu du bien. Je me croirais ingrat. Que voulez-vous dire de l'ingratitude ? Dieu seul vous veut du bien , puisqu'il désire votre salut éternel , tandis que votre ami prétendu , s'embarrassant peu si vous vous sauvez ou non , ne songe qu'à vous traîner à sa suite. Il n'y a pas d'ingratitude à l'ami qui vous conduit à votre ruine ; elle serait toute entière à laisser Dieu qui vous a créé , qui est mort pour vous sur la croix , et qui veut que vous vous sauviez.

IX. Fuyez par conséquent la conversation de ces amis dangereux : *Sepe aurem tuam spinis , et linguam requam noli audire.* Leurs paroles pourraient causer votre perte. Si vous entendez qu'ils parlent mal reprenez-les fortement , non seulement pour que votre approbation ne les encourage pas , mais encore pour qu'ils se corrigent. *Ut non solum repellantur , dit St.-Augustin , sed etiam compungantur.* Qu'un exemple terrible vous fasse connaître tout le danger qu'entraîne une liaison avec des méchants. Le P. Salatino , dans son livre intitulé *Lumière évangélique* , rapporte que deux amis de ce genre se trouvant un jour ensemble , l'un d'eux , pour faire plaisir à l'autre , commit un péché ; mais à peine se fut-il séparé de ce dernier qu'il mourut de mort subite. Le second qui ne savait rien de ce funeste accident , s'était endormi profondément. Soudain le défunt lui apparut ; il voulut , suivant sa coutume , courir à lui pour l'embrasser ; mais le défunt se montra tout entouré de flammes , et avec d'affreux blasphèmes il lui reprocha d'être cause de sa damnation. Cette hor-

rible vision l'ayant réveillé, il réfléchit sérieusement sur sa conduite, et il changea tout-à-fait de vie; ce qui n'a pas empêché l'autre malheureux d'être damné, infortune qui ne saurait avoir de remède, et qui doit durer toute l'éternité.

---

## SERMON XLIII.

POUR LE QUATORZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Tout finit et finit promptement.

*Fœnum agri quod hodie est, cras in clibanum mittitur.*  
( Matth. vi. 30. )

Tel est le sort de tous les biens de la terre : ils passent , semblables à l'herbe des champs qui née d'hier et parée de ses fleurs se montre aujourd'hui toute verdoyante , et l'emain flétrie desséchée et privée de fleurs, ira servir d'aliment au feu. Ce fut là ce que le prophète Isaïe fut chargé de prêcher par ordre exprès de Dieu. *Clama... et dixi : Quid ciamabo ? Omnis caro fœnum , et omnis gloria ejus quasi flos campi.* ( Isa. xl. 6. ) St.-Jacques compare les riches de la terre aux fleurs des champs ; à la fin de leur voyage à travers cette ville ils se flétrissent avec toutes leurs richesses et toutes leurs pompes. *Dives... autem sicut flos fœni transibit.... Sic et dives in itineribus suis marcescet.* ( Jac. i. 10. 11. ) Ils se flétrissent , et on les jette au feu ; *cras in clibanum mittitur* ; comme cela arrive à l'amateur des festins ; il joue un grand rôle en ce monde et ensuite *sepultus est in inferno.* ( Luc. xvi. 22. ) Ainsi, ô chrétiens ,

travaillons au salut de notre âme , amassons des richesses pour l'éternité , car dans ce monde

I<sup>er</sup>. Tout finit.

II. Tout finit promptement.

### PREMIER POINT.

Tout finit.

I. Jetez les yeux sur ces grands de la terre ; ils jouissent de leurs richesses au sein des honneurs dont ils sont comblés. Soudain la mort se présente , elle dit : *Dispone domui tuæ , quia morieris , et non vives.* ( Isa. xxxviii. 1. ) O heure de douleur ! Il faudra donc qu'à son tour le riche dise : Adieu monde , adieu maisons de plaisance , adieu palais , adieu parents , amis , honneurs. Tout est fini pour moi ! Plus de remède ; bon-gré , mal-gré il faut qu'il abandonne tout. *Cum interierit , non sumet omnia ; nec descendet cum eo gloria ejus.* ( Psal. xlviii. 17. ) Si , pour ces grands du siècle que le monde appelait heureux , le nom seul de la mort a tant d'amertume qu'ils ne peuvent en entendre parler , s'ils n'ont songé , pendant leur vie qu'à trouver la paix dans leurs jouissances terrestres , comme pour justifier ces paroles de l'Ecclésiaste : *O mors , quam amara memoria tua homini habenti pacem in substantiis suis !* ( xli. 1. ) O combien leur sera cruelle la mort elle-même , quand elle viendra réellement ! Que vous êtes à plaindre , vous qui fûtes si attaché aux biens de ce monde ! toute blessure est douloureuse ; mais lorsque blessé à mort il faut que votre cœur abandonne ces biens qui firent tout son amour , ô quelle douleur sera la vôtre. Voilà ce qui arrachait au roi Arriac des cris de désespoir , quand sa mort lui fut

annoncée : *Siccine separat amara mors!* ( 1. Reg. xv. 32. ) C'est là le plus grand tourment de tous ceux qui, au moment de comparaître devant leur juge suprême, au lieu de se préparer à subir cette épreuve, ne songent qu'aux choses de la terre. Le premier châtement, dit St.-Jean Chrysostôme, qui attend le pécheur, c'est l'oubli de lui-même à l'heure de la mort. Il avait oublié Dieu durant toute sa vie. *Hâc animadversione percussus impius ut moriens obliviscatur sui, qui vivens oblitus est Dei.*

II. Mais on a beau aimer le monde et les biens qu'il offre, la mort rompt toutes les affections, et nous dépouille de tout. Nous sommes entrés nus dans la vie, nous en sortons nus. *Nudus egressus sum de utero matris meæ, et nudus revertar illuc.* ( Job. 1. 21. ) En un mot, ceux qui ont passé leur vie à accumuler des richesses aux dépens de leur sommeil, de leur santé et de leur âme, n'emporteront rien en mourant de ce qu'ils ont péniblement acquis; ils ouvriront les yeux et ils ne verront rien autour d'eux; dans cette nuit de confusion, leur âme se plongera dans une mer orageuse de tristesse et de peine. *Dives cum dormierit, nihil secum auferet; aperiet oculos suos, et nihil inveniet... nocte opprimet eum tempestas.* ( Job. xxvii. 19. 20. ) St.-Antonin raconte que Saladin roi des Sarrasins ( 1 ) ordonna en mourant, que lorsqu'on transporterait son cadavre au tombeau, on portât devant lui le linceul funéraire, et qu'un iman criât, pendant la marche du convoi : Voilà tout ce que Saladin emporte de ses richesses : *Tantum hoc deportabit Saladinus de om-*

(1) Salah Edin, Sultan d'Égypte.



*nibus rebus suis.* Le même saint personnage ajoute qu'après la mort d'Alexandre le grand, un philosophe disait en parlant de lui : Voilà celui qui faisait trembler la terre : maintenant la terre le recouvre, et celui qui trouvait trop étroit le monde entier, n'a besoin maintenant que de quatre palmes de terrain. *Qui terram heri conculcabat, hodiè ab eà conculcatur; et cui heri non sufficiebat mundus, hodiè suffi-ciunt quatuor vulnæ terræ.* On lit dans le sermon vingt-huit *ad Fratres*, attribué à St.-Augustin, que se trouvant un jour devant le tombeau de Jules César, il s'écria : *Te verebantur principes, te colebant urbes, te timebant omnes : quò ivit tua magnificentia ?* David avait dit, ( Psalm. xxxvi. 37, et 38. ) *Vidi impium super-exaltatum et elevatum sicut cedros Libani, transivi, et ecce non erat.* O combien d'événements du même genre arrivent chaque jour dans le monde ! Ce pécheur était d'abord pauvre et méprisé ; puis il s'est enrichi, il a acquis des honneurs et des dignités, il est devenu un objet d'envie. Aujourd'hui la mort le frappe, et chacun dit : Il avait fait fortune dans le monde ; maintenant il est mort : tout est fini pour lui.

III. *Quid superbis terra et cinis ?* ( Eccl. x. 9. ) C'est ainsi que le Seigneur s'adresse à ceux qui s'enorgueillissent des honneurs et des richesses d'ici-bas : Misérable créature, lui dit-il, d'où te vient tant d'orgueil ? Tu possèdes des biens et des honneurs ; mais n'oublie point que tu es sur la terre, *Quia pulvis es et in pulverem reverteris.* ( Gen. iii. 19. ) Tu dois mourir ; de quoi te serviraient en mourant, ces richesses et ces honneurs dont tu es si fier ? Transporte-toi, dit St.-Ambroise, à ce cimetière, où riches et pauvres sont ensevelis ; vois si maintenant tu distingues entre-eux

celui qui , comme toi fut riche , et celui qui fut pauvre ; tous sont nus ; quelques ossements décharnés, voilà tout ce qui reste d'eux. *Respice sepulchra ; dic mihi, quis ibi dives, quis pauper sit?* (Lib. vi. exam. cap. 8.) Oh combien les hommes qui vivent dans le monde tireraient d'avantage de la pensée de la mort ! *Ipsæ ad sepulchra ducetur, et congerie mortuorum evigilabit.* (Job xxi. 32.) A l'aspect des cadavres, il se souviendrait que lui-même un jour sera semblable à eux, et il sortirait peut-être de la mortelle apathie où il vit plongé. Le mal vient de ce que les gens du monde ne veulent point penser à la mort jusqu'au moment où ils doivent quitter le séjour terrestre pour entrer dans l'éternité ; en attendant ils vivent attachés au monde comme s'ils n'en devaient jamais sortir ; mais hélas ! la vie est courte, elle doit finir. Tout finit dans ce monde.

## DEUXIÈME POINT.

Tout finit promptement.

IV. Les hommes savent et croient qu'ils doivent mourir, mais ils s'imaginent que la mort est très-éloignée ; c'est comme si jamais elle ne devait arriver. Mais la vie de l'homme est courte : *Homo brevi vivens tempore, quasi flos egreditur, et conteritur.* (Job. xiv. 2.) La santé des hommes, s'est tellement affaiblie, qu'au moment présent la plupart d'entre-eux meurent, comme l'expérience le démontre, avant l'âge de soixante ans. Et notre vie, dit St.-Jacques, qu'est-elle autre chose qu'une vapeur qui disparaît et s'évanouit au moindre mal ? *Quæ est vita vestra? vapor est ad modicum parens.* (Jac. iii. 14.) *Omnes morimur, et quasi aquæ dilabimur in terram, quæ non revertuntur.* (2. Reg.

xiv. 14.) Tout cela est vrai; de même que toutes les eaux se rendent à la mer, sans pouvoir jamais retourner en arrière; de même nos jours se passent, ne reviennent plus, et à mesure qu'ils s'écoulent, nous avançons vers la mort.

V. Nos jours s'écoulent, ou plutôt il courent. *Dies mei, velociores cursore.* (Job. ix. 25.) La mort court plus vite encore, elle vient à notre rencontre. Chaque pas, chaque instant nous rapproche d'elle. St.-Jérôme disait en écrivant: Le moment où j'écris est retranché de ma vie: *quod scribo, de meâ vitâ tollitur.* Disons donc avec Job: (xvii. 1.) Les années passent et avec elles les plaisirs, les honneurs et toutes les pompes de ce monde; il ne me restera qu'un tombeau; *et solûm mihi superest sepulchrum.* Toutes les peines que nous aurons prises dans ce monde, pour acquérir de la gloire, de la richesse, le renom d'homme de lettres, d'homme de génie, d'homme de guerre, comment finiront-elles? Elles finiront par nous conduire au tombeau, où bientôt il ne restera rien de nous. Hélas! s'écriera l'homme du monde, ce palais, ces beaux jardins, ces meubles élégants, ces riches peintures, ces vêtements superbes, ne seront plus à moi! Eh! Qu'aurai-je donc à leur place? *Et solum mihi superest sepulchrum.*

VII. Mais supposez un homme quelqu'il soit, dit St.-Jean Chrysostôme, tout livré aux affaires et aux plaisirs, quand les terreurs de la mort commenceront d'entrer dans son âme, comme un feu qui dévore toutes les choses de la terre, il réfléchira, et dans sa cruelle inquiétude il se demandera ce qu'il deviendra dans l'éternité. *Cum pulsare animam incipit metus mortis, ignis instar præsentis vitæ omnia succendens, philosophari eam cogit, et futura sollicitâ mente versari.* (Serm. in 2. Tim.) Et c'est au moment de la mort, nous dit

Isaïe, que nos yeux s'ouvrent; *Tunc aperientur oculi cæcorum.* (xxxv. 5.) Alors se vérifie pour tous ceux qui n'ont songé qu'à leurs intérêts terrestres et se sont peu occupés de ceux de leurs âmes, ce que le Seigneur leur a depuis long-temps annoncé, que la mort leur arrive quand ils y pensent le moins; *Quâ horâ non putatis filius hominis veniet.* (Luc. xii. 40.) La mort les prend toujours à l'improviste; et c'est à leurs derniers moments; car il est d'usage chez les gens du monde qu'on n'instruit un malade de son danger que lorsque la mort est imminente. C'est à leurs derniers moments qu'ils devront s'occuper d'un compte à rendre de cinquante ou soixante ans d'une vie désordonnée. Ils voudraient alors un autre mois, une autre semaine au moins pour mettre en paix leur conscience, mais ils n'obtiendront rien; *Pacem requirunt et non erit.* (Ez. vii. 25.) Le prêtre qui les assiste lit l'ordre que Dieu donne à l'âme de partir bientôt de ce monde : *Proficiscere, anima christiana, de hoc mundo.* Mais grand Dieu ! quelle périlleuse entrée ne font-ils pas dans l'éternité, tous ces gens du monde qui meurent ainsi au milieu des craintes, de la confusion et du trouble de la conscience !

VIII. *Pondus et statera judicia Domini.* (Prov. xv. 31.) Les richesses, les dignités, la naissance ne se pèseront point au tribunal du Seigneur. Deux choses seulement sont mises en balance, les péchés de l'homme et les grâces que Dieu lui a faites. Celui qui aura répondu fidèlement à la voix de Dieu sera récompensé. Une condamnation terrible repoussera le chrétien infidèle. Nous ne tenons pas compte, nous, des faveurs divines; mais le Seigneur l'a tenu. S'il voit que ses grâces sont dédaignées jusqu'au dernier moment, il se retire du pécheur et le laisse mourir dans le péché. *Quæ*

*enim seminaverit homo, hæc et metet.* (Galat. vi. 8.) Tout ce qu'on a fait pour le monde est perdu; les bonnes œuvres faites pour l'amour de Dieu, les tribulations souffertes patiemment au même nom, voilà les seules choses que le juge suprême reçoit dans sa balance.

IX. De-là St.-Paul prend l'occasion de nous exhorter, de nous conjurer, même de prendre soin de nos affaires. *Rogamus autem vos fratres... ut vestrum negotium agatis.* (1. Thess. iv. 10. 11.) De quelles affaires, parle l'Apôtre. Est-ce de se procurer de l'argent, de gagner du renom dans le monde? Non il s'agit uniquement du salut de l'âme. C'est-là l'affaire dont parle Jésus-Christ, lorsqu'il nous dit : *Negotiamini dum venio.* (Luc. xix. 13.) La seule chose que le Seigneur ait voulu que nous fissions dans ce monde, c'est de sauver notre âme par le moyen des bonnes œuvres pratiquées sur la terre. *Finem verò vitam æternam.* (Rom. vi. 22.) L'affaire de notre âme n'est pas seulement la plus importante que nous ayons, c'est encore la seule; car, l'âme sauvée, tout est sauvé; et, l'âme perdue, tout est perdu. Nous devons donc, comme le dit l'Écriture, agoniser pour le salut de notre âme, et combattre jusqu'à la mort, pour l'observation de la loi divine. *Agonizare pro animâ tuâ, et usque ad mortem certa pro justitiâ.* (Eccl. iv. 33.) Ce sont là aussi les négociations que le Seigneur nous recommande, *Negotiamini dum venio*, et qui ne réussiront qu'autant que nous aurons toujours sous les yeux le jour où il doit venir pour nous demander compte de toute notre vie.

X. Toutes les choses de ce monde, honneurs, grandeurs, richesses, etc. doivent promptement finir. *Præterit figura hujus mundi*, a dit l'Apôtre. (2. Cor. vii. 31.) Heureux celui qui sur cette scène du monde,

et dans ce drame de la vie, s'est bien acquitté de son rôle, et a sauvé son âme, en mettant l'intérêt de son salut avant tous les intérêts personnels, comme cela nous est recommandé par les paroles de St.-Jean, (xii. 25.) *Qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam.* C'est une folie dans les gens du monde, que de dire : Heureux celui qui a de l'argent, de la réputation, des plaisirs, et des jouissances. Il faut dire : Heureux celui qui aime Dieu et qui sauve son âme. David ne demandait que le salut éternel : *Unam petii à Domino, et hanc requiram.* (Psalm. xxvi 4.) Et St.-Paul disait qu'il méprisait tous les biens de ce monde, pour ne chercher que la grâce de Jésus-Christ, qui contient la vie éternelle. *Omnia detrimentum feci, et arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam.* (Phil. iii. 8.)

XI. Mais dira un père de famille; ce n'est pas tant pour moi que je prends de la peine que pour mes enfants, que j'en voudrais laisser dans l'aisance. Je réponds: Si vous dissipiez les biens que vous avez, et que vos enfants se trouvassent réduits à l'indigence, vous seriez coupable et vous pécheriez, mais pour donner de l'aisance à vos enfants, vous voulez perdre votre âme? Si vous allez ensuite en enfer, vos enfants iront-ils vous en tirer? Folie! Écoutez ce que vous dit le prophète. Roi : *Non vidi justum derelictum, nec semen ejus quærens panem.* (Psalm. xxxvi. 15.) Servez Dieu avec zèle, conduisez-vous suivant la justice, et le Seigneur ne laissera point vos enfants manquer du nécessaire. Ainsi vous vous sauverez, et vous acquerrez ce trésor d'éternelle félicité qu'on ne pourra vous ravir, au lieu que tous les biens de la terre vous seront enlevés à la mort, comme par un larron. *Theaurizate autem vobis thesauros in cælo, ubi neque æriugo,*

*neque tinea , demolitur ; et ubi fures non effodiunt , nec furantur.* (Matth. VI. 20.) Voici, pour conclusion, le bel avis que donne St.-Grégoire à ceux qui veulent bien vivre, afin d'acquérir le salut éternel. *Sit nobis in intencione æternitas, in usu temporalitas.* Le but de toutes nos actions sur la terre doit-être l'acquisition des biens éternels; les biens temporels ne doivent nous servir qu'à soutenir notre vie pendant le peu de temps que nous avons à rester ici-bas. *Sicut nulla est proportio, continue S.-Grégoire, inter æternitatem et nostræ vitæ tempus, ita nulla debet esse proportio inter æternitatis et hujus vitæ curas.* Comme il n'y a point de proportion possible entre l'éternité et le cours rapide de notre vie, nous devons mettre aussi une différence totale entre les soins que nous devons donner à l'affaire de notre salut éternel, et ceux que peuvent exiger nos biens temporels dont nous perdrons sitôt le domaine.

---

## SERMON XLIV.

POUR LE QUINZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

De la mort pratique, ou tableau de ce qui arrive ordinairement à la mort d'un homme du monde.

*Ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ.*

( Luc. VII. 12. )

L'évangile de ce jour nous apprend que Jésus-Christ se rendant un jour à la cité de Naïm, rencontra sur son chemin un jeune homme mort, fils unique de sa mère; on allait l'ensevelir hors de la ville; *Ecce defunctus efferebatur.* Arrêtons-nous, mes

chers auditeurs , à ces premières paroles , et souvenons-nous de la mort. L'église veut que tous les ans , le jour des cendres , les prêtres la rappellent aux chrétiens en ces termes : *Memento , homo , quia pulvis es , et in pulverem reverteris*. Oh ! Plût au ciel que les hommes eussent toujours devant les yeux l'image de la mort ! ils n'auraient pas une conduite aussi déréglée. Maintenant , mes très-chers frères , pour que cette image puisse rester gravée dans votre mémoire , je veux mettre sous vos yeux la mort pratique , c'est-à-dire le tableau de ce qui se passe ordinairement à la mort des hommes du monde , avec toutes les circonstances qui accompagnent leurs derniers moments. Nous considérerons avec soin ,

*Dans le premier point : Ce qui se passe durant la maladie.*

*Dans le second point : Ce qui se passe au moment d'administrer les sacrements au malade.*

*Dans le troisième point : Ce qui arrive au temps de la mort.*

### PREMIER POINT.

*Ce qui arrive au temps de la maladie*

I. Je n'entends nullement dans ce discours , vous parler d'un pécheur endurci , qui vit habituellement dans l'impénitence , mais d'un homme du monde qui néglige son âme et s'occupe beaucoup d'affaires temporelles , de commerce , d'inimitiés , de jeux et de galanteries. Souvent il est tombé en péché mortel , mais plus rarement il est allé à confesse. Sa vie n'est guère qu'une suite de chutes et de rechutes ; il a souvent encouru la disgrâce du Seigneur , et sa conscience n'a jamais été bien nette. Considérons



la mort de cet homme, d'après ce que nous voyons d'ordinaire arriver à la mort des hommes de cette trempe.

II. Nous commençons au moment où se déclare sa dernière maladie. Il s'est levé le matin, il est sorti de chez lui pour ses affaires, mais tandis qu'il s'en occupe il est pris d'un grand mal de tête, ses jambes chancellent, un frisson subit circule dans ses veines, des nausées lui soulèvent l'estomac, une grande faiblesse saisit tous ses membres. Il rentre chez lui, se jette sur son lit. Ses parents, sa femme, ses sœurs accourent. Qu'avez-vous ? lui dit-on ; pourquoi rentrez-vous sitôt ? — Je me sens malade, je me tiens mal sur mes jambes, j'ai la tête souffrante — Avez-vous la fièvre ? — Que sais-je moi ? cela se peut ; envoyez-moi chercher le médecin. Le médecin est mandé à la hâte ; en attendant le malade se met dans son lit. Là il éprouve un froid violent qui le fait trembler de la tête aux pieds ; on le couvre avec soin, mais le froid continue ; il ne cesse qu'au bout de deux heures, et il est remplacé par une chaleur qui va toujours croissant. Le médecin arrive, il interroge, observe le pouls, trouve la fièvre déclarée, mais pour ne pas effrayer son malade ; « vous avez la fièvre, lui dit-il, mais c'est peu de chose. Vous y avez peut-être donné lieu ? — Il y a quelque temps que je sortis de nuit, et je fus saisi par le froid. Je m'étais rendu à l'invitation d'un ami et je mangeai plus que de coutume. — Allons, courage, ce ne sera rien ; l'estomac un peu chargé, ou quelqu'une de ces fluxions qui courent par ce changement de temps. Vous ferez diète ce matin et même ce soir ; on vous fera du thé, et ne craignez rien ; nous verrons demain. »

Oh ! que ne se trouve-t-il pas là un Auge qui, prenant la parole au nom de Dieu, s'écrie : Que, dites-vous ? complaisant médecin. Vous prétendez que ce n'est rien ? quoi ! Vous n'avez pas reconnu le signal qu'a donné la justice divine , dès le premier moment de la maladie ? La mort de cet homme est résolue ; le temps des vengeances célestes est arrivé.

III. La nuit vient et le pauvre malade n'a point de repos. La difficulté de respirer augmente , les douleurs de tête s'accroissent ; la nuit dure un siècle. Dès les premiers rayons du jour, il appelle ; les parents , la famille arrivent. « Avez-vous bien reposé cette nuit ? — Que parlez-vous de reposer ? je n'ai pu fermer l'œil un moment. Oh Dieu ! quel malaise j'éprouve ! quels spasmes. J'ai comme deux clous qui me percent les tempes ; courez vite chez le médecin , qu'il vienne de suite. » Le médecin se présente ; la fièvre est avancée , mais il n'en dit pas moins : Tenez-vous tranquille, ce n'est rien ; la fluxion doit faire son cours, cet accès de fièvre emportera le mal. Le troisième jour arrive, et le malade n'est pas mieux. Le lendemain apparaissent tous les symptômes de la malignité. La bouche amère , la langue noire , un malaise général ; les discours inutiles recommencent. Cependant le médecin ordonne un purgatif, des saignées, de l'eau à la glace , pour opposer à la fièvre qui est devenue très-aigüe. Ensuite il dit aux parents ; sur mon honneur , la maladie est très grave ; je ne voudrais pas être seul ; il faudrait appeler d'autres médecins pour une consultation. Mais il ne parle de cela qu'en secret, aux membres de la famille ; on n'en dit rien au malade, pour ne pas l'effrayer ;

on continue au contraire par le propos banal :  
Soyez tranquille , ce ne sera rien.

IV. Ainsi l'on parle de remèdes, de consultations de médecins ; mais de confession et de sacrements, il n'en est nullement question. Pour moi, je ne sais comment des médecins de ce genre pourront se sauver. Ils ont juré, à leur réception, et conformément à la bulle de notre saint-père Pie V., qu'ils ne visiteraient plus le malade si, dès le troisième jour de la maladie, le malade ne s'est confessé ; mais les médecins se dispensent aujourd'hui de tenir la promesse qu'ils ont faite ; et voilà pourquoi tant de pauvres âmes se perdent, car, sitôt que le malade commence à perdre la tête et l'usage de ses sens, de quoi lui sert la confession ? Mes frères, dès que vous vous sentez malades, n'attendez pas que le médecin vous dise de vous confesser : faites-le de vous-même. Car les médecins, pour ne pas déplaire au malade, ne lui parlent du danger où il est que lorsque le mal est désespéré. Faites donc appeler d'abord votre confesseur ; que le médecin de l'âme précède chez vous le médecin du corps. Il s'agit ici d'éternité, et prenez-y bien garde, si par malheur vous vous trompiez, l'erreur ne serait pas seulement pour un jour ; elle serait à jamais sans remède.

V. Ainsi le médecin cache le péril au malade ; les parents font pire ; ils le flattent, cherchant à lui faire illusion, ils lui disent qu'il est mieux, que les médecins sont très-satisfaits. O parents cruels, amis traîtres et perfides, plus dangereux que l'ennemi le plus acharné ! Au lieu d'avertir le malade, de lui ouvrir les yeux sur son état, ce que vous devriez faire par devoir, surtout le père

le frère , le fils , afin qu'il eût le temps de mettre ordre à sa conscience , vous le trompez , vous le flattez , et vous le faites mourir damné. Toutefois les parents et le médecin ont beau vouloir cacher la vérité , le pauvre malade , au mal qu'il éprouve , au silence que ses amis gardent autour de lui , aux larmes qui s'échappent de quelques yeux , commence à l'entrevoir , à la craindre , à juger sa maladie mortelle. Hélas ! dit-il , l'heure de la mort est déjà venu pour moi , et tous ceux qui m'entourent , pour ne pas accroître mon mal , ne me disent rien.

VI. Non , les parents ne l'instruisent pas du danger qu'il court ; mais comme aucun d'eux ne perd ses intérêts de vue , et que chacun compte sur quelque legs , on mande le notaire. Celui-ci arrive. Que me veut-on ? dit le malade. C'est le notaire , répondent les parents. Il vient pour le cas où vous seriez bien aise , pour avoir ensuite l'esprit tranquille , de faire vos dispositions. — Je suis donc bien malade et bien près de mourir ? — Non , mon père ; non , mon oncle ; non , mon frère , répondent les parents ; cette précaution n'est nullement nécessaire , nous le savons ; mais ne voudrez-vous pas un jour faire votre testament ? Il vaut bien mieux le faire quand on a toute sa tête. — Allons , puisque le notaire est venu et que vous désirez que je fasse mon testament , faisons-le. Écrivez , monsieur le notaire. Celui-ci commence par lui demander dans quelle église il veut être enseveli , en cas de mort. O quelle parole douloureuse ! Cependant le malade se résigne , il choisit le lieu de sa sépulture , puis il dicte : je laisse à mes enfants , tel héritage ; à mon frère , telle maison :

cette pièce d'argenterie à N.... mon ami , ce meuble, à tel autre etc. — Que faites-vous donc ? Vous avez pris tant de peine pour acquérir tous ces biens , vous avez même pour cela chargé votre conscience , et maintenant vous répandez à pleines mains ? Il le faut bien ; quand la mort arrive , ne doit-on pas laisser quelque chose à ses amis , à ses parents ? — Cela se fait assez ; mais il en coûte au malade de se dépouiller. Son cœur était attaché à ces meubles , à ces terres , à ces jardins ; à toutes ces richesses. La mort vient , elle frappe , et d'un coup elle sépare le cœur de tout ce qu'il aimait. Ce coup doit être rude , j'en conviens. Ainsi , mes chers auditeurs , sachons détacher notre cœur des choses de ce monde , avant que la mort vienne l'en détacher avec tant de violence , et tant de péril pour notre âme.

## DEUXIÈME POINT.

Ce qui se passe au moment d'administrer les Sacremens.

VII. Voilà le testament fait ; vers le neuvième ou le dixième jour de la maladie , les parents voyant que le mal va toujours empirant , et que la mort s'approche , se consultent entre eux. Quand le ferons-nous confesser , dit enfin l'un d'eux ? Il vivait dans le monde : nous savons que ce n'était pas un saint. C'est une chose convenue ; tous sont d'accord sur la nécessité d'avoir un confesseur ; mais personne ne veut se charger de donner au malade cette triste nouvelle. Cependant on fait avertir le curé de la paroisse ou tout autre confesseur pour qu'il la lui apporte ; mais quand le fait-on ? Quand le malade a presque tout-à-fait perdu connaissance. Le con-

fesseur s'informe auprès des personnes de la maison de l'état de la maladie et du genre de vie qu'a eu le malade ; il apprend que ce dernier s'est mis peu en peine de sa conscience , et d'après les circonstances qu'on lui rapporte , il tremble pour le salut de cette âme. Cependant comme le malade est à l'extrémité , et que le temps presse , il fait éloigner tout le monde et reste seul avec lui , il s'approche , le salue. Qui êtes-vous ? — Je suis le curé de la paroisse ou le P. N... — Que voulez-vous de moi ? — J'ai appris votre grave maladie , et je suis venu voir si vous voulez-vous réconcilier avec Dieu. — Mon père , je vous rends grâce , mais je vous prie à présent de m'e laisser reposer ; voici plusieurs nuits que je ne dors pas , et je crains de ne pouvoir parler ; recommandez-moi à Dieu , et allez en paix.

VIII. Alors le confesseur , qui connaît le triste état de l'âme et du corps du malade , insiste avec force ; Monsieur , lui dit-il , espérons du Seigneur et de la très-sainte Vierge que vous triompherez de votre mal ; mais nous devons tous mourir une fois ; votre maladie est grave ; il convient que vous vous confessiez , que vous mettiez ordre aux affaires de votre conscience , et si vous avez quelques scrupules , je serai là exprès pour vous aider. — Mon père , je n'ai pas la conscience bien pure ; je devrai donc vous faire une confession longue ; mais dans ce moment , je le répète , ma tête a des vertiges ; j'ai un malaise qui me laisse respirer à peine. Mon père , nous nous reverrons demain. — Oh ! d'ici à demain , qui sait ce qui peut arriver ? Un nouvel accès , un surcroît de mal , quelque accident enfin qui ne vous permette pas de vous confesser ? — Mon père , ne me tourmentez pas d'avantage ; je vous ai dit ce qui en était ; je ne saurais.

Mais le confesseur qui sait qu'il reste peu d'espérance de sauver le malade, va parler plus clairement. Apprenez, lui dit-il, que votre vie touche à sa fin. Je vous invite à vous confesser aujourd'hui, parce que demain peut-être vous ne serez plus. — Pourquoi donc ? — Parce que les médecins l'ont ainsi déclaré. Le malade alors se déchaîne contre les médecins et contre ses parents. O les traîtres, s'écrie-t-il, comme ils m'ont trompé ! Ils le savaient tous, et aucun ne m'a averti. Oh ! malheureux que je suis ! — Ne craignez rien pour ce qui regarde votre confession ; il suffit que vous disiez les choses les plus graves dont vous aurez souvenir, je vous aiderai dans cet examen de votre conscience, n'en doutez point. Allons commencez. Le malade fait quelques efforts pour commencer sa confession, mais il se trouble, il ne sait par où commencer ; il s'explique mal, il entend à peine ce que le confesseur lui dit. O mon Dieu ! quel emploi choisissent donc tous ces hommes pour l'affaire la plus importante de toutes, celle du salut éternel ! Le confesseur a pourtant conduit le malade au bout de sa confession ; il a entendu parler de mauvaises habitudes, de restitutions, de calomnies, de confessions faites sans douleur et sans ferme propos de s'amender. Il l'a aidé de son mieux ; enfin, après plusieurs débats il lui dit : Cela suffit, faisons maintenant un acte de contrition. Mais Dieu veuille qu'il n'en soit pas de ce moribond comme de celui qui expira dans les mains du cardinal Bellarmin. Celui-ci lui dictait l'acte de contrition et le malade l'interrompit en disant : Mon père, ce n'est pas la peine que vous insistiez : ce sont-là des choses que je ne saurais comprendre. Cependant votre confesseur a donné l'absolution ; mais Dieu la ratifiera-t-il ?

IX. Allons, dit ensuite le confesseur, préparez-vous maintenant à recevoir J.-C. dans le St.-Viatique. — Mais il est bien tard maintenant; la nuit est avancée; je commencerai demain. — Non, demain peut-être il ne sera plus temps. Il faut que vous receviez maintenant tous les sacrements, le viatique et l'Extrême-Onction. — O misérable que je suis! Je suis déjà mort! Et il a raison de le dire, car c'est l'usage des médecins de ne faire prendre le viatique aux malades que lorsqu'ils sont près d'expirer et qu'ils sont sans connaissance. Le viatique, enseignent les docteurs, doit être donné toutes les fois qu'il y a péril de mort. Remarquez ici ce que recommande Benoit XIV dans sa bulle 53 *in Euchol. Grec. §. 46. Tom. IV*, de donner l'Extrême-Onction au malade toutes les fois que la maladie est dangereuse et que le malade *gravi morbo laborat*. De là il s'ensuit que lorsque le malade peut recevoir le viatique, on peut aussi lui donner l'Extrême-Onction, sans attendre qu'il soit à l'agonie et qu'il n'ait plus l'usage de ses sens, comme les médecins le font faire.

X. Mais voici le viatique. Oh! comme le son de la clochette qui l'annonce fait trembler le malade! Son épouvante s'accroît lorsqu'il voit le prêtre entrer dans sa chambre, avec le Sacrement, et que les personnes qui accompagnent le viatique se rangent autour du lit, avec leurs torches allumées. Le prêtre récite les paroles du rituel: *Accipe, frater, Viaticum corporis Domini nostri J.-C. qui te custodiat ab hoste maligno et perducat in vitam æternam. Amen.* Après quoi, il lui met sur la langue l'hostie consacrée, et il lui fait prendre un peu d'eau afin qu'il puisse l'avaler; ce qu'il ne pourrait faire sans cette précaution, à cause de la sécheresse de son gosier.



XI. Vient ensuite l'Extrême-Onction. Le prêtre oint d'abord les yeux en prononçant ces paroles : *Per istam sanctam unctionem et suam piissimam misericordiam, indulgeat tibi Deus, quidquid per visum deliquisti.* Il continue successivement l'Onction sur tous les sens, les oreilles, le nez, la bouche, les mains, les pieds, les reins, en disant : *Quidquid per auditum deliquisti, per odoratum, per gustum et locutionem, per tactum, per gressum, per lumborum delectationem.* Dans ce même temps le démon rappelle au malade tous les péchés qu'il a commis par tous ces divers sens, et ensuite il lui dit : Avec tant de péchés, comment peux-tu te sauver ? Oh ! comme alors l'âme est effrayée de tous ces péchés, qu'on nommait auparavant : effets de la fragilité humaine ; que Dieu ne punissait pas. On n'en tenait aucun compte, mais dans ce moment terrible, chaque péché mortel sera un trait acéré qui traversera l'âme, en la remplissant de douleur. Mais venons-en à la mort.

### TROISIÈME POINT.

Ce qui arrive au temps de la mort.

XII. Après que les Sacrements ont été administrés le prêtre se retire et le malade reste seul, plus effrayé encore qu'il ne l'était auparavant, car il sent bien qu'il a tout fait avec une âme troublée et une conscience inquiète. Cependant quelques signes précurseurs de la mort commencent à se manifester, une sueur froide inonde le malade, ses yeux s'obscurcissent ; il ne connaît plus ceux qui l'entourent, il ne peut parler, la respiration devient de plus en plus gênée. C'est au milieu des angoisses de la mort qu'il se dit :

Oh ! si j'avais le temps ! seulement un seul jour avec l'Esprit Saint , pour faire une bonne confession ! Car il doute beaucoup de l'efficacité de celle qu'il a faite , surtout lorsqu'il se souvient qu'il n'a pu même recueillir ses esprits pour faire un bon acte de contrition. O quel temps ! quelle journée ! *Tempus non erit amplius.* ( Apoc. x. 6. ) Le confesseur se tient déjà prêt à réciter la sentence fatale : *Proficiscere , anima christiana , de hoc mundo ;* et le malade dit en lui-même : O années que j'ai perdues ! Insensé que j'étais ! Mais quand est-ce qu'il tient ce langage ? Quand le drame touche à sa fin , et qu'il ne reste plus d'huile dans la lampe ; quand il est près de ce moment suprême où son sort va se décider pour l'éternité.

XIII. Déjà les yeux du malade achevent de s'obscurcir , le corps se place de lui-même sur le dos , dans la situation où la mort doit le trouver , les extrémités se refroidissent , l'agonie commence , et le prêtre récitera la recommandation de l'âme. Cela fait le prêtre touche le pouls du moribond , et dès qu'il observe qu'il ne bat plus , il dit : Allumez vite le cierge béni. O cierge saint ! éclaire nous maintenant que nous sommes en vie ; car dans ce dernier moment , ta lumière ne servira qu'à nous effrayer davantage. Mais la respiration du malade devient de plus en plus difficile , bientôt elle va s'arrêter. Alors le prêtre élève la voix , il dit à l'agonisant : Répétez avec moi : Mon Dieu secourez-moi , ayez pitié de moi. Jésus crucifié , par votre passion sauvez-moi ; mère de Dieu , aidez-moi. St.-Joseph , St.-Michel Archange , ange gardien , assistez-moi. Tous les saints du paradis , priez Dieu pour moi. Jésus , Jésus et Marie , je vous donne mon cœur et mon âme. Alors on aperçoit les derniers symptômes qui annoncent la mort , la bouche

qui se ferme, un faible gémissement, une larme qui jaillit des yeux. Bientôt le malade tord la bouche, les yeux se retournent, trois ou quatre soupirs s'exhalent de sa poitrine; son âme sort avec le dernier.

XIV. Le prêtre alors place le cierge devant la bouche, pour voir si la respiration dure encore; si la flamme ne se meut pas, c'est une marque que la vie a cessé. *Requiescat in pace*, dit-il; puis se tournant vers les assistants, il ajoute : il est mort. — Et comment est-il mort? S'est-il sauvé? S'est-il perdu? On l'ignore : On sait qu'il est mort au milieu d'une grande tempête; c'est la fin qui attend tous les malheureux qui pendant leur vie se sont peu occupés de Dieu. *Morietur in tempestate anima eorum.* ( Job. xxxvi. 14. ) Le prêtre en se retirant dit : Adieu, messieurs; il est déjà en paradis. C'est-là ce qu'on dit ordinairement de tous ceux qui meurent ; *Il est allé en paradis.* Il y sera allé s'il l'a mérité : et s'il avait mérité l'enfer? Est-ce que tous ceux qui meurent vont en paradis? Le nombre des élus est si petit !

XV. On habille, on couvre le cadavre avant qu'il se refroidisse, on choisit les vêtements les plus usés, puisqu'ils sont destinés à pourrir avec lui; on met dans la chambre deux cierges allumés, on tire les rideaux du lit, et on sort de la chambre. On avertit le curé pour qu'il se hâte d'enlever le défunt. Les prêtres arrivent le lendemain matin; le convoi se met en marche; le défunt le termine; c'est la dernière promenade qu'il fera sur la terre. On chante le *De profundis*. Ceux qui voient passer le convoi, parlent du mort. C'était un orgueilleux, dit l'un; plutôt au ciel, dit l'autre, qu'il fût mort dix ans plus tôt. Un autre ajoute : Il avait de la fortune, il en était l'artisan; une belle maison, une belle campagne,

de l'argent comptant ; il n'emporte rien de tout cela ! Et pendant que les étrangers s'entretiennent de la sorte, déjà peut-être le défunt brûle dans l'enfer. On arrive à l'église, on dépose au milieu le cadavre, six cierges brûlent à l'entour. Quelques-uns vont le regarder et ils détournent promptement les yeux parce qu'il leur fait horreur. On chante une messe et après la messe le *libera* ; tout se termine par ces mots : *Requiescat in pace* : Qu'il repose en paix. Il reposera en paix s'il est mort en paix avec Dieu ; mais s'il est mort en état de péché ? Quelle paix ! Quelle paix ! Il n'aura point de paix tant que Dieu sera Dieu. Immédiatement après on ouvre la tombe , on y place le cadavre, on recouvre la fosse, et le défunt est abandonné aux vers. Ainsi finit pour chacun la scène du monde. Les parents s'habillent de deuil mais il n'oublient pas de procéder au partage. pendant un ou deux jours ; ils font tomber de leurs yeux quelques larmes, ensuite on ne se souvient plus de rien. Et le défunt ? Heureux s'il s'est sauvé ; dans le cas contraire il est condamné à d'éternels tourments : mais personne ne s'en met plus en peine.

---

---

## SERMON XLV.

POUR LE SEIZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

De l'impudicité.

*Ecce homo quidam hydropicus erat ante illum. (Luc, xiv. 2.)*

L'impudique ressemble à l'hydropique. Celui-ci souffre tellement de la soif que plus il boit plus il reste altéré. Tel est le vice maudit de l'impudicité : Jamais il ne s'assouvit. *Sicut hydropicus*, dit St.-Thomas de Villeneuve, *quantò magis abundat humore, tantò amplius sitit : sic fluctus carnalium voluptatum*. Je profiterai aujourd'hui de l'occasion que me donne l'évangile de ce jour de vous parler de l'impureté, pour vous faire connaître,

*Dans le I<sup>e</sup> point* : L'erreur de ceux qui disent que le péché de la chair n'est qu'un petit mal.

*Dans le II<sup>e</sup> point* : L'erreur de ceux qui pensent que Dieu y compatit, et qu'il le ne châtie pas.

### PREMIER POINT.

Erreur de ceux qui disent que le péché de la chair n'est qu'un petit mal.

I. L'homme licencieux dans ses mœurs, dit que son péché d'habitude est de peu d'importance. Cependant tout le monde en voit la laideur, et le regarde avec dégoût; lui seul ne voit, ne sent rien, semblable, dit St.-Pierre à l'animal immonde qui se roule dans la fange, *sus lota in volutabro luti*. (2. Petr. 11.

22. ) Dites-moi, vous qui parlez ainsi, pouvez-vous nier que l'impudicité ne soit un péché mortel? Si vous le niez, vous êtes hérétique; car St.-Paul vous dit : *Nolite errare; neque fornicarii, neque adulteri, neque molles etc. regnum Dei possidebunt.* ( 1 Cor. vi. 9. 10. ) Si c'est un péché mortel, et je soutiens que c'est un des plus graves, plus que le vol, que la médisance que la violation du jeûne et les autres péchés mortels, comment pouvez-vous dire que ce n'est qu'un petit mal? Un péché mortel ne vous semble donc qu'un petit mal? Mépriser la grâce de Dieu, lui tourner les épaules, perdre son amitié pour satisfaire un vil penchant?

II. Le péché mortel, dit St.-Thomas l'Angélique, renfermant le mépris qu'on fait d'un Dieu infini, contient une malice infinie. *Peccatum in Deum commissum quamdam infinitatem habet ex infinitate divinæ majestatis.* ( St.-Thom. III. p. q. 1. a. 2. ad. 2. ) Un péché mortel, peu de mal? C'est un mal si grand que si tous les anges tous les saints, tous les apôtres, tous les martyrs et la mère de Dieu elle-même, offraient tous leurs mérites pour l'expier, tant de mérites ne suffiraient pas, parce que l'offense étant infinie, une satisfaction finie ne saurait l'effacer. Dieu porte à l'impureté une juste haine. Supposez qu'une dame délicate trouve un cheveu sur son assiette; elle ne pourra manger de tout le matin, parce que son estomac sera révolté. De quel œil, Dieu, la pureté même, pourra-t-il regarder l'obscénité, la licence, les actes deshonnêtes que les hommes appellent un petit mal? Les démons eux-mêmes qui, avant leur chute, excédaient en dignité tous les autres anges, dédaignent de tenter l'homme pour l'exciter à ce péché.

III. On lit dans St.-Thomas, ( lib. 5. de erud. princip. c. 51. ) que lucifer, qu'on croit être le démon qui tenta J.-C. dans le désert, le tenta aussi d'autres péchés, mais qu'il dédaigna de lui suggérer aucun désir impur. Ce péché, dit-on, est peu grave; c'est donc une chose peu grave, que de voir un homme doué de raison et dont l'âme a été enrichie par Dieu de tant d'attributs, se rendre par ce péché semblable aux bêtes? *Homo, cum in honore esset, comparatus est jumentis, et similis factus est illis.* ( Psalm. XLIX. 13. ) Rien n'est plus vil ni plus bas, dit St.-Jérôme, que de se laisser vaincre par l'attrait de la chair. *Nihil vilius vinci à carne.* C'est un petit mal que d'oublier Dieu et de le bannir de son âme, pour donner à son corps une jouissance passagère qui n'est pas plutôt passée que l'on est pour ainsi dire honteux de l'avoir désirée. Le Seigneur s'en plaint en termes exprès. *Dicit Dominus meus : Quia oblita es mei, et projecisti me post corpus meum.* ( Ez. XXIII. 35. ) St.-Thomas dit que tous les vices éloignent l'homme de Dieu, mais qu'aucun ne l'en éloigne autant que l'impureté. *Per luxuriam maximè recedit à Deo.*

IV. Ajoutez que ce péché, par la facilité avec laquelle il se multiplie produit un mal immense. Un blasphémateur ne blasphème pas toujours; cela ne lui arrive que lorsqu'il s'enivre, ou qu'il a occasion de se mettre en colère. Un voleur ne vole pas tous les jours; il ne le fait que lorsque les circonstances l'y invitent. Un assassin, qui fait métier de tuer pour un salaire, ne pourra commettre au plus que dix ou douze assassinats. Mais l'impudicité est comme un torrent continu de péchés, de pensées, de paroles, de regards, d'attouchements de complaisances, tellement qu'il n'est pas possible à l'impudique, s'il va se confesser,

d'expliquer le nombre des fautes qu'il a commises. Ce n'est pas tout; pendant le sommeil de l'impudique, le démon lui représente mille objets obscènes, afin que le lendemain, à son réveil, il cherche à satisfaire les désirs que ces illusions lui ont inspirés, et qu'il se rende ainsi de plus en plus l'esclave de ses passions. La raison en est que l'habitude de ce péché se prend très-aisément, parce que la nature y pousse. C'est pour cela sans doute que St.-Thomas a dit qu'il n'est pas de pécheur qui soit aussi prompt que l'impudique à s'éloigner de son Dieu. *Nullus ad Dei contemptum promptior.* Au reste ce péché en entraîne toujours d'autres avec lui, la médisance, le vol, la haine, l'ostentation du vice lui-même; et il est d'autant plus odieux que, par le scandale qu'il cause, il entraîne souvent d'autres personnes à le commettre; au lieu que d'autres péchés, tels que le blasphème, l'assassinat, le parjure, font en général trop d'horreur pour tenter personne.

V. St.-Cyprien dit que le démon *totum hominem agit in triumphum libidinis.* (Lib. de bono publi.) Il triomphe de tout l'homme, en ce qui concerne le corps comme en ce qui regarde l'âme; de la mémoire, en lui rappelant les plaisirs des sens, pour qu'elle se plaise dans cette peinture; de l'intelligence, pour lui faire désirer les occasions de pécher; de la volonté, en lui faisant aimer l'objet du péché, comme étant son unique fin. *Pepigi fœdus* disait Job *cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine; quam enim partem haberet in me Deus desuper?* (Job. xxxi. 1. 2.) Job craignait de regarder une jeune fille; s'il avait eu seulement, disait-il, une mauvaise pensée, Dieu aurait cessé d'avoir part à ses affections. Aussi St.-Thomas disait que



le démon prenait grand plaisir à voir l'homme livré au péché de luxure, parce qu'ayant ici la nature pour auxiliaire, il était sûr qu'il n'y aurait jamais d'amendement. *Diabolus dicitur gaudere maximè de peccato luxurix, quia est maximæ adhærentiæ, et difficile ab eo homo potest eripi; insatiabilis est enim delectabilis appetitus.* Et venez maintenant nous dire que le péché d'incontinence n'est qu'un petit mal. Au moment de votre mort, vous ne parlerez pas ainsi; alors tout péché de ce genre que vous aurez commis vous semblera monstrueux. Vous changerez surtout de langage devant le tribunal de Jésus-Christ, qui vous dira : *Omnis fornicator, aut immundus, non habet hereditatem in regno Christi.* (St.-Paul. Ephes. v. 5.) Celui-là n'est pas digne de vivre avec les anges, qui n'a pas rougi de vivre sur la terre comme les bêtes.

VI. Prions toujours Dieu, mes très-chers frères, qu'il nous délivre de ce péché, où sans cela nos âmes courent risque de se perdre. Ce vice entraîne toujours avec lui l'aveuglement et l'obstination. Plus qu'aucun autre, il obscurcit la raison de l'homme : *Fornicatio et vinum et ebrietas auferunt cor.* (Osée. iv. 11.) Le vin fait perdre l'esprit et le sens, la même chose arrive avec l'impudicité. Aussi St.-Thomas dit-il que l'impudique ne vit point d'une manière raisonnable ; *In nullo procedit secundum judicium rationis.* Mais si l'impudique ne voit pas le mal qu'il fait, comment pourra-t-il se repentir et se corriger. L'impudique, dit le prophète Osée, ne peut avoir la pensée de retourner vers Dieu, puisqu'ils ne se connaît pas. *Non dabunt cogitationes suas ut revertantur ad Deum suum, quia spiritus fornicationis in medio eorum, et Dominum non cognoverunt.* (Os. iv. 5.) Ce péché suivant St.-Laurent Justilien nous fait oublier Dieu : *Delectationes carnis obli-*

*tionem Dei inducunt.* St.-Jean de Damas ajoute : *Carnalis homo veritatis lumen prospicere nequit.* L'impudique ne sait plus ce que signifient ces mots : Grâce de Dieu, jugement, enfer, éternité. *Supercecidit ignis, et non viderunt solem.* (Psalm. LVII. 9.) Quelques-uns de ces hommes prétendent que ce péché, commis avec des femmes libres, n'est point un péché en lui-même, puisqu'il était autorisé par l'ancienne loi, et ils citent Osée, à qui Dieu a dit : *Vade, sume tibi uxorum fornicationum, et fac tibi filios fornicationum.* (Os. 1. 2.) Mais on répond qu'avec ces paroles, Dieu n'a pas permis à Osée autre chose que de prendre pour épouse, la femme qui avait été d'abord sa concubine. Les enfants qu'il aurait de cette union, seraient justement appelés *fili fornicationum*, parce qu'ils auraient pour mère une ancienne prostituée. St.-Jérôme explique ainsi ce texte : *Idcirco fornicationis appellandi sunt filii, quod sint de meretricè generati.* Mais sous l'ancienne loi comme sous la nouvelle, ce péché fut toujours regardé comme mortel, comme St.-Paul nous le dit : *Omnis fornicator... non habet hereditatem in regno Christi.* L'aveuglement des impudiques les rend presque incapables de s'amender; leurs confessions, qu'ils font sans vraie douleur demeurent sans effet. Et comment auraient-ils une douleur véritable, s'ils ne connaissent point leurs péchés ?

VII. L'impudicité a, disons-nous encore, l'obstination pour compagne. Pour ne pas succomber aux tentations de ce genre, ayons recours à la prière, comme le Seigneur lui-même nous le recommande : *Vigilate, et orate, ut non intretis in tentationem.* (Matth. XXIII. 41.) Mais l'impudique priera-t-il Dieu de le délivrer de la tentation, s'il recherche et s'il aime l'occasion d'être tenté? Peut-être s'abstiennent-ils aussi de prier,

de peur qu'en les exauçant Dieu ne les guérisse trop-tôt d'un mal qu'il veulent faire durer, comme St.-Augustin le dit de lui-même dans ses confessions, (lib. VIII. cap. 7.) *Timebam, ne me citò exaudires, et cito sanares à morbo concupiscentiæ, quem malebam expleri quàm extingui.* St.-Pierre appelle ce vice délit perpétuel : *Oculos habentes plenos adulteriù, et incessabilis delicti*, (II. 14.) *incessabilis* ou perpétuel, à cause de l'obstination à laquelle on arrive par l'impudicité. Pourtant, dira l'un, je m'en confesse toujours. Eh ! voilà le pire, car ces confessions ne servent qu'à vous entretenir dans le péché, en vous faisant dire : je m'en suis confessé. Cependant si vous étiez assurés que ce péché vous porte infailliblement aux enfers, vous ne diriez pas sans doute : Je ne veux point changer, et il importe peu que je me damne ; mais le démon vous séduit par ces mots : *Faits, agis toujours, tu te confesseras ensuite.* Pour que la confession soit bonne, il faut le repentir du cœur et un ferme propos mais lorsqu'on se confesse avec ces deux conditions, retombe-t-on sans cesse dans la même faute ? Si vous les aviez eues, si vous aviez reçu la grâce vous ne seriez pas retombé, du moins sitôt ; mais vous, au bout de peu de jours, vous avez fait comme auparavant ; qu'est-ce que cela prouve ? que vous avez toujours été dans la disgrâce de Dieu. Si un malade rendait sur le champ les remèdes qu'on lui ferait prendre, on dirait que son mal est incurable.

VIII. L'impureté, dit St -Jérôme, devient bientôt habitude, et cette habitude ne cesse qu'au jour où le coupable est précipité dans les feux de l'enfer. *O ignis infernalis luxuria, cujus materia est gula, scintillæ prava colloquia, cujus finis gehenna!* Les impudiques se rendent semblables aux vautours qui aiment mieux

se laisser tuer par les chasseurs que d'abandonner les cadavres dont-ils se nourrissent. Le fait suivant prouve la vérité de ce que je viens de dire. C'est le P. Segneri qui le rapporte : ( *Crist. Istr. Ragio. II. 4. n. 10.* ) Une jeune fille avait entretenu un commerce illégitime avec un jeune homme. Elle tomba dangereusement malade et elle paraissait convertie ; mais vers la fin de sa maladie, elle demanda à son confesseur la permission de faire appeler son ancien amant afin, de l'exhorter à changer de vie par l'exemple que lui donnerait sa mort. Le confesseur trop confiant lui accorda cette permission ; il lui dicta même ce qu'elle aurait à lui dire. A peine le jeune homme fut-il arrivé, qu'oubliant tout ce qu'elle avait promis, elle fit un effort pour se soulever et s'asseoir sur son lit ; puis elle ouvrit ses bras au jeune homme et elle lui dit ces mots : Mon ami, je t'ai toujours aimé, et maintenant, à ma dernière heure je t'aime encore. Je sens que pour toi je vais en enfer : mais pour l'amour de toi je me soucie peu d'être damnée. Elle n'eut pas plutôt fini de parler, qu'elle tomba sur le dos et rendit l'âme. O combien il est difficile que celui qui a l'habitude de l'impureté, se convertisse de cœur à Dieu ! Et qu'il est à craindre qu'il n'aille terminer en enfer sa carrière, comme cela arriva à l'infortunée dont nous venons de parler.

## DEUXIÈME POINT.

Erreur de ceux qui disent que Dieu compatit à ce péché.

IX. Ainsi parlent les impudiques ; mais les saints docteurs tiennent un autre langage. St.-Thomas de Villeneuve, dit qu'il n'est point de péché que, dans la sainte Écriture, on voie plus sévèrement puni que

celui de l'impureté. *Luxuriæ facinus præ aliis punitum legimus.* (Serm. iv. in Dom. 1.) Ce fut pour châtier ce péché que le feu du ciel descendit sur quatre villes, qui furent consumées en un instant avec tous ceux qui les habitaient. *Igitur Dominus pluit super Sodomam et Gomorrham sulphur et ignem à Domino de cælo.* (Gen. xix. 24.) St.-Pierre Damien rapporte qu'un homme et une femme furent trouvés l'un et l'autre brûlés par le feu, et noirs comme le charbon.

X. Ce fut encore pour punir l'impureté des hommes, dit Salvien, que le déluge universel fut envoyé sur la terre. On sait qu'après une pluie de quarante jours et de quarante nuits, les eaux couvrirent la surface du globe et qu'elles s'élevèrent de quinze coudées au-dessus des plus hautes montagnes; que huit personnes seulement furent sauvées dans l'arche de Noé, par la permission de Dieu, et que tous les autres hommes dont la terre se trouva peuplée périrent submergés en punition de leurs désordres. Remarquons les mots dont le Seigneur se servit en infligeant ce châtiment au monde. *Non permanebit spiritus meus in homine in æternum, quia caro est.* (Gen. vi. 3.) *Pœnitent enim me fecisse me.* (Ibid 7.) Ces mots *Quia caro est*, signifient, suivant les commentateurs *Nimis implicatus peccatis carnalibus*, trop livré aux plaisirs de la chair. Au reste le courroux céleste n'est pas comme celui de l'homme, qui trouble l'esprit et entraîne à des excès; C'est un jugement juste et tranquille, où la rigueur de la peine est proportionnée à la grandeur du péché. Ce fut pour nous faire connaître combien il déteste l'impureté, qu'il montra le regret d'avoir créé l'homme qui l'offensait tellement par ce vice, vice qu'encore aujourd'hui nous voyons puni plus qu'aucun autre, de peines temporelles. Entrez dans un hôpital public :

écoutez les cris et les plaintes de tant de jeunes hommes. L'un est mutilé par le rasoir, l'autre est cautérisé par le feu. Et pourquoi? C'est la punition de leur péché. S'ils ne perdent point la vie, ils sont condamnés à la traîner désormais faible, languissante et tourmentée, selon cette menace de l'Écriture : *Projecisti me post corpus tuum , tu quoque porta scelus tuum , et fornicationes tuas.* (Ezech. xxiii. 24.)

XI. Suivant St.-Rémi, peu d'adultes se sauvent, à cause de ce péché; il n'est guère que les petits enfants qui en soient exempts. *Exceptis parvulis , ex adultis propter carnis vitium pauci saltantur.* (Apud S. Cypr. de bono pudic.) Conformément à cette proposition, il a été révélé à une sainte âme, (Colloq. dis. ix. exemp. 192.) que de même que l'orgueil peupla jadis l'enfer de démons, de même l'impureté le remplit aujourd'hui d'hommes. La raison qu'en donne St.-Isidore, c'est qu'aucun autre péché ne rend les hommes esclaves du démon, autant que celui de l'impureté. *Magis per luxuriam humanum genus subditur diabolo , quàm per aliquid aliud.* (S. Isid. lib. ii. cap. 39.) Ce qui fait dire à St.-Augustin que dans cette espèce de péché, *communis est pugna , et rara victoria.* De là vient que ce péché donne tant d'âmes à l'enfer.

XII. Tout ce que je viens de vous dire, mes chers auditeurs, s'il en est parmi vous qui soient souillés de ce vice, je ne l'ai point dit pour vous désespérer, mais pour vous guérir. Quels sont donc les remèdes qu'on peut employer. Il en est deux principaux, la prière, et la fuite, quand l'occasion se montre. Salomon dit en parlant de lui-même. *Et ut scivi quoniam aliter non possem esse continens , nisi Deus det... adii Dominum , et deprecatus sum illum.* (Sap. xviii. 21.) On ne peut résister à ce vice, si Dieu ne nous soutient ;

Ainsi dès qu'une tentation se fait sentir; nous devons recourir à Dieu sur le champ, et invoquer à plusieurs reprises les saints noms de Jésus et de Marie, lesquels ont une vertu spéciale pour chasser de l'imagination les mauvaises pensées, notre recours à Dieu doit-être prompt, car il ne faut point perdre le temps à discuter avec la tentation, mais aussitôt que la tentation arrive il est nécessaire de se secouer, comme on se secoue pour faire tomber les étincelles que le feu nous envoie, et appeler de suite à notre aide Jésus et Marie.

XIII. Pour ce qui est d'éviter les occasions, disons avec St.-Philippe de Néri, que dans cette guerre ce sont les poltrons qui remportent la victoire, c'est-à-dire ceux qui fuient les occasions; et pour cela, il importe d'abord de se garder soigneusement de l'aspect des jeunes femmes; autrement, dit St.-Thomas, il est très-difficile d'éviter l'influence de ce vice. *Luxuria vitari vix potest, nisi vitetur aspectus mulieris pulchræ.* (S. Thom. II. 1. q. 167. a. 1.) Job craignait de regarder les jeunes filles, parce que, disait-il, les regards engendrent les désirs, et que les désirs conduisent à l'œuvre. *Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine.* (Job. xxxi. 1.) St.-François de Sales disait à ce sujet que ce qu'il y a de plus dangereux avec les femmes, c'est de s'arrêter à les regarder; parce que, si le démon ne nous a pas vaincus par le premier coup d'œil jeté sur elles, il nous subjugue certainement par le second. Fuyons donc, nous dit-il, la vue des femmes, et surtout leur conversation. L'Ecclésiaste nous donne le même conseil : *In medio mulierum noli commorari.* (xli. 12.) Soyons persuadés, lorsqu'il s'agit de nos sens, qu'il n'y a pas de précaution suffisante; il faut toujours craindre et fuir : *Sapiens te,*

*met... stultus confidit.* (Prov. xiv. 16.) L'homme sage craint et fuit ; l'insensé se fie en lui-même et tombe.

---

## SERMON XLVI.

POUR LE DIX-SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

De l'amour de l'homme pour Dieu.

*Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo*  
(Matth. xxii. 37.)

*Porrò unum est necessarium.* (Luc. xi. 20.) Quel est cet objet unique dont nous avons besoin ? Ce n'est pas d'acquérir des richesses, d'obtenir des dignités, un grand nom : c'est seulement d'aimer Dieu. Tout ce que nous ne faisons point pour l'amour de Dieu est perdu pour nous ; voilà le premier précepte de la loi divine, en même temps le plus important, comme le dit Jésus-Christ au pharisien, qui lui demandait quel était ce précepte : *Diliges Dominam Deum tuum ex toto corde tuo ; hoc est maximum et primum mandatum.* Mais ce précepte si essentiel est celui que les hommes négligent le plus ; il en est bien peu qui l'observent. La plus grande partie d'entre-eux aiment leurs parents, leurs amis, les bêtes même ; mais ils n'aiment point Dieu. Ceux-là n'ont point de vie, dit St-Jean, ils sont dans la mort, *Qui non diligit, mare in morte.* (1. Jo. iii. 14.) La valeur d'une âme s'apprécie à la mesure de l'amour qu'elle a pour Dieu. *Quantitas animæ æstimatur de mensurâ charitatis quam habet.* (St.-Bern. in Cant. serm. 27.) Nous allons voir aujourd'hui,



*Dans le premier point* : Combien nous devons chérir le précepte d'aimer Dieu de tout notre cœur.

*Dans le second point* : Ce que nous devons faire pour obtenir cet amour.

### PREMIER POINT.

Combien nous devons chérir le précepte d'aimer Dieu de tout notre cœur.

I. Est-il un objet plus noble, plus grand, plus puissant, plus riche, plus beau, plus compatissant, plus agréable, plus aimable, plus aimant que Dieu? Dieu pouvait-il nous donner à aimer mieux que lui-même? Qui est plus noble que Dieu. Il est des hommes qui vantent leur noblesse de cinq cents ans, de mille ans; Mais la noblesse de Dieu est de toute éternité. Qui est plus grand? Il est le maître de tous les anges du ciel, les grands de la terre, devant Dieu, ne sont qu'une goutte d'eau et un peu de poussière : *Ecce gentes quasi stilla situlæ, pulvis exiguus.* (Isa. xl. 15.) Qui est plus puissant? Dieu peut ce qu'il veut. A un signe de sa volonté le monde est sorti du néant; à un autre signe, il peut être détruit. Qui est plus riche? Il possède toutes les richesses du ciel et de la terre. Qui est plus beau? Toute la beauté des créatures disparaît, comparée à la beauté de Dieu. Qui est meilleur? Dieu dit St.-Augustin, désire plus de nous faire du bien que nous ne désirons, nous, de le recevoir. Qui est plus compatissant. Un pécheur, le plus coupable de tous, n'a qu'à s'humilier devant Dieu et à se repentir de ses péchés : Dieu aussitôt lui pardonne et l'embrasse. Qui est plus reconnaissant? Dieu ne laissa jamais sans récompense une chose faite pour l'amour de lui. Qui est plus aimable? Dieu est si aimable que

les saints se tiennent pour infiniment heureux et satisfaits de pouvoir jouir éternellement dans le paradis, de sa vue et de son amour. Les damnés n'ont pas de plus grand tourment que celui de connaître combien Dieu est aimable et de ne pouvoir l'aimer.

II. En un mot, qui est plus aimant que Dieu ? L'homme, dans l'ancienne loi, pouvait douter de l'amour de Dieu pour lui ; mais depuis que nous l'avons vu mourir sur une croix, pourrions-nous douter encore de toute sa tendresse et de la vivacité de son affection. Levons les yeux et regardons Jésus, vrai fils de Dieu, suspendu par des clous à un instrument de supplice, et voyons si son amour pour nous pouvait aller plus haut. Cette croix, ces plaies, nous dit St.-Bernard, nous disent hautement combien il nous aime. *Clamat crux, clamat vulnus quod ipse verè dilexit.* Que pouvait-il faire de plus, pour nous faire connaître son grand amour, que de mener pendant trente-trois ans une vie de privations et de peine, et de périr ensuite sur un infâme gibet, afin de laver nos péchés de son propre sang ? *Dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis.* (Ephes. v. 2.) *Dilexit nos, et lavit nos à peccatis nostris in sanguine suo.* (Apoc. 1. 5.) Comment se peut-il, dit St.-Philippe de Néri, que celui qui croit en Dieu aime autre chose que Dieu ? Ste.-Marie Magdeleine de Pazzi, considérant l'amour que Dieu avait pour les hommes, se mit un jour à sonner les cloches du monastère, disant qu'elle voulait appeler tous les habitants de la terre à aimer ce Dieu si aimant. Nous devrions avoir, dit St.-François de Salles, un amour infini pour aimer notre Dieu, et nous l'usons à aimer, ces choses vaines et abjectes !

III. O prix inestimable de l'amour que nous vaut la possession de Dieu. C'est là le trésor qui nous sert

à payer son amitié. *Infnitus est thesaurus, quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiae Dei.* ( Sap. vii. 14. ) Suivant St.-Laurent Justinien, c'est par l'amour que le pauvre devient riche ; sans l'amour, le riche est pauvre. *Nullæ majores divitiæ, quam charitatem habere ; in charitate pauper dives est, et sine charitate dives est pauper.* ( S. Lor. Just. in Matth. xiii. 44. ) Combien ne se réjouit pas un homme qui obtient l'affection d'un grand Seigneur ? Combien plus doit-il se sentir heureux, d'être aimé de Dieu même ! *Ego diligentes me diligo.* ( Prov. viii. 17. ) Toute la Sainte-Trinité habite dans l'âme qui aime Dieu. *Si quis diligit me, diligitur à Patre meo ; sermonem meum servabit, et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus.* ( Jo. xiv. 23. ) Parmi toutes les vertus, dit St.-Bernard, la charité est celle par qui nous nous unissons à Dieu : *Charitas est virtus conjungens nos Deo.* L'amour est un nœud d'or, disait Ste.-Catherine de Bologne, il attache l'âme à Dieu ; ou comme le disait St.-Augustin : *Amor est junctura copulans amantem cum amato.* Ainsi, où trouverions-nous Dieu, si Dieu, étant immense, n'était partout ? Cherchez une âme qui aime Dieu, et bien, certainement Dieu est dans cette âme. *Qui manet in charitate in Deo manet, et Deus in eo.* ( Jo. iv. 16. ) Un homme pauvre aimera la richesse, mais il ne possédera point pour cela la richesse ; mais celui qui aime Dieu possède Dieu : *In Deo manet, et Deus in eo.*

IV. St.-Thomas dit de plus que l'amour a pour cortège toutes les autres vertus, et qu'il les dirige toutes vers l'union avec Dieu. Aussi St.-Laurent Justinien appelait la charité *matrem virtutum*, parce que d'elle naissent toutes les vertus. Celui qui aime Dieu, ne peut faire que le bien ; s'il fait le mal, c'est preuve

qu'il a cessé d'aimer Dieu. Sans cet amour , rien ne lui sert , comme l'a dit l'Apôtre. Il aurait beau donner son bien aux pauvres , soumettre son corps à tous les tourments , si la charité lui manque , c'est comme s'il n'avait rien fait. *Et si distribuero in cibos pauperum omnes facultates meas , et si tradidero corpus meum , ita ut ardeam , charitatem autem non habuero , nihil mihi prodest. ( 1. Cor. xiii. 3. )*

V. Il y a plus ; l'amour de Dieu empêche de sentir les peines de cette vie. L'amour de Dieu dit St.-Bonaventure , est comme le miel qui adoucit les choses les plus amères. Et qu'y a-t-il de plus doux pour une âme aimant Dieu , que de souffrir pour l'amour de lui , puisque nous savons que nous lui plaisons , lorsque nous embrassons avec joie les peines qu'il nous donne , et que ces peines formeront dans le paradis les plus beaux fleurons de notre couronne ? Quel est celui qui ne souffrirait volontiers jusqu'à perdre la vie , en suivant Jésus-Christ , qui le précède avec la croix , et se sacrifie pour lui , l'invite en ces termes à s'unir à lui : *Si quis vult post me venire , tollat crucem suam , et sequatur me ? ( Matth. xvi. 24. )* C'est pour que nous le suivissions , qu'il a voulu subir la mort par le supplice ignominieux de la croix : *Humiliavit semetipsum factus obediens usque ad mortem , mortem autem crucis. ( Phil. ii. 8. )*

## DEUXIÈME POINT.

Ce que nous devons faire pour aimer Dieu de tout notre cœur.

VI. C'est trop de faveur , disait Ste.-Thérèse , que Dieu fait à une âme , lorsqu'il l'appelle à l'aimer. Ainsi , mes chers auditeurs , quand Dieu nous appelle à l'aimer , rendons lui grâce et aimons-le de tout

notre cœur, car il veut que nous l'aimions comme il nous aime. *Ad quid amat Deus*, dit St.-Bernard, *nisi ut ametur*? N'est-ce point pour nous enflammer de son amour divin que le verbe éternel est descendu sur la terre? Il nous l'a dit lui-même, en ajoutant que tout ce qu'il désire c'est de voir brûler en nous ce feu divin. *Ignem veni mittere in terram; et quid volo, nisi ut accendantur*? (Luc. XII. 49.) Voyons donc quels moyens nous avons à prendre pour aimer Dieu.

VII. En premier lieu, nous devons nous garder de péché, quelque léger qu'il soit. *Qui diligit me*, dit le Seigneur, *mandata mea servabit*. (Jo. XIV. 23.) La première marque de l'amour, c'est de ne causer aucun déplaisir à celui qu'on aime. Dira-t-il qu'il aime Dieu de tout son cœur, celui qui sciemment commet des fautes qui lui déplaisent, bien que légères? Dieu nous délivre, disait Ste.-Thérèse, de tout péché volontaire. Le péché véniel, dira-t-on peut-être, n'est qu'un petit mal : ce n'est jamais un petit mal que de déplaire à un Dieu aussi bon, et rempli pour nous de tant d'amour.

VIII. En second lieu, pour aimer Dieu de tout son cœur, il faut en avoir le désir. Les saints désirs sont, en quelque sorte, les ailes qui nous font voler vers Dieu; puisque, comme le dit St.-Laurent Justinien, les bons désirs fortifient, et rendent les peines moins fortes; ils nous poussent en avant, et ils allègent la fatigue du chemin dans les voies qui nous mènent vers Dieu, voies où l'on recule lorsqu'on n'avance pas, ainsi que le disent tous les docteurs. De son côté Dieu se donne à ceux qui le cherchent. *Bonus est Dominus animæ quærenti illum*. (Thren. III. 15.) Et il remplit de ses faveurs ceux

qui le désirent avec amour. *Esurientes implevit bonis.* ( Luc. I. 53. )

IX. En troisième lieu, il faut que l'âme prenne la ferme résolution d'arriver au parfait amour de Dieu. Mais on ne se décide pas à en prendre les moyens. *Desideria occidunt pigrum.* ( Prov. XXI. 25. ) Je voudrais me sanctifier, dit-on, je voudrais tout laisser pour Dieu, et, en attendant, ils ne font pas un seul pas en avant. Ce ne sont point ces âmes irrésolues que craint le démon, disait Ste.-Thérèse. Comme elles ne se déterminent jamais à se donner entièrement à Dieu, elles restent toujours dans le même état d'imperfection. Cependant Dieu ne nous demande que la ferme résolution de nous sanctifier, pour faire ensuite de son côté tout le reste. Si nous voulons donc aimer Dieu de tout notre cœur, décidons-nous d'abord à faire, sans réserve, ce qui lui est le plus agréable, et à mettre sur le champ la main à l'œuvre. *Quodcumque facere potest manus tua, instanter operare.* ( Eccl. IX. 10. ) Ce que vous pouvez faire aujourd'hui, ne le renvoyez pas à demain, faites-le le plus-tôt que vous le pouvez. Une religieuse du monastère de la Tour-des-Miroirs à Rome, nommée sœur Bonaventure, montrait d'abord assez de tiédeur; mais un jour, se sentant appelée de Dieu, pendant qu'elle se livrait à ses exercices spirituels, elle prit la résolution de répondre immédiatement à la voix de Dieu; elle dit à son directeur : Mon Père je veux être sainte et l'être bientôt. Elle fit comme elle avait dit. Depuis ce jour elle vécut saintement, et aidée de la grâce de Dieu elle mourut de même. Nous devons donc nous déterminer une fois pour toutes, et prendre sans délai les moyens.

X. Le premier consiste à se détacher de tout ce qui

est créé , et à bannir de notre cœur toute affection qui n'est point pour Dieu. Quand un néophyte se présentait aux anciens pères du désert , pour s'agrèger à leur compagnie, on lui faisait cette première demande: *Affersne cor vacuum , ut possit spiritus sanctus illud implere ?* Si on n'arrache du cœur tout intérêt terrestre , Dieu ne peut y entrer. Détache ton cœur de la créature , dit sainte Thérèse , et cherche Dieu ; tu le trouveras. Le Romains adoraient trente mille Dieux ; mais le sénat Romain refusa d'admettre Jésus-Christ dans le nombre , sur le motif que c'était un Dieu superbe, qui voulait qu'on n'adorât que lui. Ils avaient raison en cela ; notre Dieu veut posséder tout notre cœur. Il en est jaloux , comme dit Saint-Jérôme : *Zelotypus est Deus* , il ne veut pas de rivaux dans notre amour. C'est pour cela que l'épouse des Cantiques se disigne par les mots de *Jardin fermé : Hortus conclusus , serror mea sponsa.* ( Cant. iv. 12. ) Ainsi l'âme qui veut être à Dieu toute entière , doit se fermer à tout amour qui n'est point pour Dieu.

XI. C'est pour cela que le divin époux se dit blessé d'un trait parti des yeux de l'épouse. *Vulnerasti cor meum , soror mea sponsa , vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum.* ( Cant. iv. 9. ) Ces derniers mots donnent à entendre que l'unique but de l'épouse, dans toutes ses actions et dans toutes ses pensées est de plaire à Dieu seul ; à la différence des gens du monde, qui , plus d'une fois , même dans leurs exercices de piété , ont plusieurs motifs : l'intérêt propre , le désir de plaire aux hommes , ou de se satisfaire eux-mêmes. Les saints n'avaient en vue que la seule satisfaction de Dieu ; et , tournés vers lui , ils disaient : *Quid mihi est in cælo ? et à te , quid vobis super terram ? Deus cordis mei , et pars mea Deus in æter-*

*num.* (Psalm. LXXII. 26). C'est ainsi que nous devons agir nous-mêmes , si nous voulons nous sanctifier. Si nous pouvons faire quelque chose qui soit agréable à Dieu , dit St.-Jean Chrysostôme , que pouvons-nous vouloir encore ? *Si dignus fueris agere aliquid quod Deos placet , aliam præter id mercedem requiris.* ( Lib. II. 2. de compunct. cord. ) Quelle plus grande récompense peut obtenir une créature que de plaire à son créateur , dans tout ce que nous désirons ou que nous faisons , ne cherchons donc que Dieu seul. Un solitaire qu'on appelaît Zénon , cheminant par le désert , tout absorbé dans la contemplation , rencontra , un jour l'empereur Macédonius , qui allait à la chasse. Celui-ci lui demanda ce qu'il cherchait. Tu cherches des animaux , répondit le solitaire , et moi , je cherche Dieu. Le pur amour de Dieu , disait St.-François de Salles , brûle et consume tout ce qui n'est point Dieu.

XII. Il faut encore pour aimer Dieu de tout son cœur , l'aimer sans réserve , c'est-à-dire , avec un amour de préférence à toute autre chose , et une ferme résolution de perdre mille fois la vie , plutôt que d'encourir la disgrâce de Dieu ; il faut dire avec St.-Paul : *Neque mors , neque vita , neque angeli , neque principatus , neque creatura alia poterit nos separare à charitate Dei.* ( Rom. VIII. 38. 39. ) Il est encore nécessaire d'avoir : 1°. Un amour de bienveillance , c'est-à-dire , désirer qu'il soit aimé de tous. Celui qui aime Dieu doit chercher autant qu'il le peut à faire naître l'amour dans les autres , ou tout au moins prier Dieu , pour la conversion de tous ceux qui ne l'aiment point ; 2°. Un amour *dououreux* , c'est-à-dire , regretter sincèrement d'avoir donné à Dieu du déplaisir en l'offensant. 3°. Un amour de conformité à la volonté divine ;



car l'un des principaux effets de l'amour , c'est d'unir la volonté de ceux qui s'aiment. On dit à Dieu : *Domine , quid vis me facere ?* Dites-moi , Seigneur , ce que vous voulez de moi , je ferai tout ; car je ne veux rien de moi-même ; je ne veux que ce que vous voulez.

4°. Un amour de *souffrance*. Ce véritable amour , qui , chez les hommes dévoués à Dieu , leur fait tout supporter avec joie , au point que la mort même paraît douce. *Fortis ut mors dilectio !* ( Cant. VIII. 6. ) *Nihil tam durum , quod non amoris igne vincatur.* ( St.-Aug. lib. de mor. Eccl. c. 22. ) On n'éprouve point de fatigue quand le travail plaît , ou , celle qu'on éprouve on l'aime , dit le même saint docteur. *In eo quod amatur non laboratur , aut labor amatur.* St.-Vincent de Paule disait que l'amour se mesure sur le désir qu'à l'âme de souffrir et d'être humiliée pour plaire à Dieu. Que Dieu soit satisfait de nous , et que la mort vienne ; que tout se perde avant de causer à Dieu le moindre déplaisir. Laissons tout pour gagner ce qui est tout ; *totum pro toto* , dit Thomas de Kempis. Si nous ne nous sanctifions pas , c'est dit Ste.-Thérèse , parce que nous n'achevons pas de donner à Dieu toute notre affection , quoiqu'il nous ait donné tout son amour. Disons donc avec l'épouse des Cantiques : *Dilectus meus mihi , et ego illi.* ( Cant. II. 16. ) Mon bien-aimé s'est donné à moi tout entier ; il est juste que je me donne à lui tout entière. Quand on s'est donné à Dieu , dit St.-Jean Chrysostôme , on ne se met plus en peine ni de l'ignominie ni des souffrances , ni du dégoût que toutes les choses inspirent. Comme on ne trouve de repos nulle part , on se met à la recherche de son bien-aimé ; on n'a d'autre souci que le désir de le retrouver.

· XIII. Pour obtenir et conserver en nous l'amour

divin , trois choses sont nécessaire : la méditation , la communion et la prière. Qui pense peu à Dieu , l'aime peu. *In meditatione meâ exardescet ignis.* (Psal. xxxviii. 4.) La méditation est l'heureux foyer où s'allume et croît l'amour envers Dieu , surtout quand elle a pour objet la passion de Jésus-Christ. *Introducit me rex in cellam vinariam ; ordinavit in me charitatem.* (Cant. ii. 4.) Les âmes introduites dans ce cellier céleste ont à peine regardé Jésus mourant sur la croix pour l'amour de nous , qu'elles restent comme frappées et enivrées du saint amour. Jésus-Christ n'a voulu mourir pour nous tous , dit St.-Paul , qu'afin que chacun de nous vive pour l'aimer. *Et pro omnibus mortuus est Christus ; ut et qui vivunt jam non sibi vivant , sed ei qui pro ipsis mortuus est.* ( 2 Cor. v. 16.) La communion est le second foyer où nous nous enflammerons de l'amour divin. *Carbo est Eucharistia*, dit St.-Jean-Chrisostôme, *quæ nos inflamat ut, tanquam leones ignem spirantes , ab illâ mensâ recedamus , facti diabolo terribiles.* (Hom. lxi. ad pop.). La prière est ensuite nécessaire, car c'est par elle que Dieu dispense toutes ses grâces , et principalement celle qui nous fait obtenir son amour. La méditation est d'un grand secours , pour demander à Dieu cet amour. Il est donc nécessaire qu'en tout temps, chaque jour, et plusieurs fois le jour, nous conjurons Dieu de nous accorder la grâce de l'aimer de tout notre cœur. Pour nous accorder ces faveurs , dit St.-Grégoire, Dieu veut être en quelque sorte importuné, forcé par nos prières à ouvrir ses mains. *Vult Deus orari , vult cogi , vult quodam modo importunitate vinci.* Ainsi nous demanderons sans cesse à Jésus-Christ son saint amour , et nous le demanderons aussi à la sainte mère Marie, trésorière et dispensatrice de toutes les grâces , com-

me le dit St.-Bernard : *Omnes gratiæ per ipsius manus dispensantur*. Demandé par elle , ce don suprême de la divine grâce , nous sera infailliblement accordé.

---

## SERMON XLVII.

POUR LE DIX-HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Des mauvaises pensées.

*Cum vidisset cogitationes eorum dixit : Ut quid cogitatis mala in cordibus vestris. (Matth. ix. 4.).*

On lit dans l'évangile de ce jour qu'un paralytique fut présenté à Jésus-Christ, pour qu'il le guérit. Le Seigneur fit plus qu'on ne lui demandait, il guérit son corps, et son âme, en lui disant : *Confide fili, remittantur tibi peccata tua*. Des Scribes qui étaient présents et qui entendirent ces mots, dirent en leur cœur : Cet homme blasphème ; *hic blasphemat*. Mais le Seigneur voulut leur faire connaître qu'il lisait dans leur cœur leur mauvaise pensée ; il leur dit : *Ut quid cogitatis mala in cordibus vestris ?* Dieu voit donc à découvert nos pensées les plus secrètes ; il les voit et les punit. Les juges de la terre ne peuvent proscrire et punir que les delits extérieurs, parce que les hommes ne voient que ce qui se passe au dehors : *Homo videt ea quæ parent*. (1. Reg. xvi. 7). Mais Dieu qui lit dans nos cœurs, défend et punit les mauvaises pensées ; *Deus autem intuetur cor*. (Ibid.) Nous allons examiner :

1<sup>er</sup> Point : En quel cas la mauvaise pensée est un péché.

II<sup>e</sup> Point. Le péril auquel on s'expose, en accueillant les mauvaises pensées.

III<sup>e</sup> Point. Quels remèdes on doit employer.

### PREMIER POINT.

En quel cas les mauvaises pensées sont un péché.

I. Les hommes se trompent doublement sur ce qui concerne les mauvaises pensées ; par le trop de scrupule ou par le défaut contraire. Les uns craignant Dieu , mais doués de peu d'entendement , et scrupuleux à l'excès , sont tentés de regarder comme des péchés toutes les mauvaises pensées qui se présentent à leur esprit. C'est une erreur ; les mauvaises pensées ne sont point un péché ; le péché est dans la complaisance avec laquelle on les accueille. Toute la malice du péché consiste dans la manière dont agit notre volonté , dans le consentement qu'on donne au péché , en connaissance de cause , et de son plein gré. Là où la volonté n'est point , il ne peut y avoir de péché. *Nulla modo sit peccatum*, dit St.-Augustin , *si non sit voluntarium* (De verâ religione cap. xiv.) Quelle que soit la tentation ou la révolte de nos sens , nous sommes exempts de fautes , tant que notre volonté demeure étrangère à ces mouvements désordonnés. *Non nocet sensus*, dit St.-Bernard , *ubi non est consensus*. ( De inter. domo. cap. 19. )

II. Les saints ont aussi leurs tentations , même violentes ; le démon prend plus de peine pour entraîner un saint dans le péché , que pour y faire tomber un pécheur d'habitude , parce qu'il compte sur une plus riche proie. Les saints dit le prophète Habacuc , sont l'objet des prédilections du démon : *In ipsis increassata est pars*

*ejus, et cibus ejus electus.* (Habac. 1. 16.) Il ajoute que le malin esprit tend ses filets pour tout le monde ; sans excepter personne , afin de nous priver tous de la vie de la grâce. *Propter hoc ergo expandit sagenam suam, et semper interficere gentes non parcat.* (Ibid. v. 17.) St.-Paul , devenu vase d'élection du Seigneur , était tourmenté de tentations impudiques , comme il le dit lui-même. *Datus est mihi stimulus carnis meæ , angelus satanæ qui me collaphiset.* (2 cor. 127.) Il pria trois fois le Seigneur de le délivrer ; mais le Seigneur lui répondit : Il doit se suffire de ma grâce. *Propter quod ter Dominum rogavi ut discederet à me ; et dixit mihi : sufficit tibi gratia meæ ; nam virtus in infirmitate perficitur* (Ibid. v. 8. 9. ). Dieu permet que nous soyons tentés , quoique nous le servions bien , autant pour nous éprouver que pour nous purger de nos imperfections. Je parlerai ici pour la consolation des âmes timides et scrupuleuses , de la doctrine des théologiens sur cette matière. Ils enseignent que , lorsqu'une âme qui craint Dieu et qui déteste le péché , est dans le doute sur la question de savoir si elle a ou non accueilli les mauvaises pensées , n'est point obligée de s'en confesser , si elle n'est pas certaine qu'elle y a donné son consentement ; car si elle était tombée véritablement dans un péché grave , elle ne pourrait en douter , le péché mortel étant trop horrible de sa nature , pour que l'homme qui craint Dieu puisse l'admettre dans son cœur sans le reconnaître.

III. Les autres personnes dont j'ai parlé n'ont point de scrupules , elles ont au contraire la conscience accommodante , et elles sont ignorantes. Ceux-là pensent que les mauvaises pensées , bien que nous les accueillions , ne sont point un péché , tant qu'elles ne nous ont point conduit à consommer l'acte. Cette erreur est

pire que celle des premiers. On ne désire guère que ce qu'on peut faire; ainsi les mauvaises pensées que nous entretenons ne sont pas moins coupables que ne le serait l'œuvre même, et elles nous séparent de Dieu tout comme les mauvaises actions. *Perversæ cogitationes separant à Deo.* ( Sap. 1. 3. ) Les uns et les autres se montrent à découvert devant lui; ils les remarque et les punit. *Deus scientiarum Dominus est, et ipsi præparantur cogitationes.* ( 1. Reg. 11. 3. )

IV. Cependant toutes les mauvaises pensées ne sont point criminelles, elles ont d'ailleurs plusieurs degrés de méchanceté. Trois choses peuvent se trouver dans les mauvaises pensées, la suggestion, le plaisir qu'elles donnent, le consentement. On donne le nom de suggestion à la mauvaise pensée, au premier moment où elle se montre. La suggestion n'est point un péché, elle est au contraire pour nous une occasion de mérite, si nous sommes prompts à la repousser. *Quoties resistis, dit St.-Antoniu, toties coronaris.* Le plaisir ou la délectation existe toute les fois qu'on garde et qu'on entretient cette mauvaise pensée, sans chercher à la combattre. La volonté, n'est pas encore engagée, mais on pèche, bien que légèrement. Le pire c'est qu'on se met ainsi en danger de consentir. Si l'occasion de pécher est encore éloignée, ce danger où l'on se met ne contribue pas encore au péché mortel. Toutefois si la mauvaise pensée roule sur des matières obscènes, tous les docteurs conviennent que le défaut de résistance positive de notre part constitue une faute grave, parce que de ce plaisir à s'occuper de la mauvaise pensée, à l'action de notre volonté pour y consentir, le passage est glissant. *Nisi quis repulerit delectationem, dit St.-Anselme, delectatio in consensum transit, et occidit.* ( St.-Ans. de

Simil. Cap. 40.) Lors même que la personne ne consentirait pas à commettre le péché, il suffit qu'elle prenne plaisir aux pensées ou aux images obscènes, sans opposer aucune résistance à la suggestion pour qu'elle pèche mortellement, à cause de péril très-prochain où elle se met de consentir. *Usquequo morabuntur in te cogitationes noxiæ?* (Jerem. iv. 14.) Pourquoi, dit le prophète, conservez-vous cette pernicieuse pensée, sans chercher à l'éloigner de vous? Dieu veut que nous gardions notre cœur avec le plus grand soin, parce que du cœur, c'est-à-dire de la volonté, dépend notre vie. *Omni custodiâ serva cor tuum, quoniam ex ipso vita procedit.* (Prov. iv. 23.) Le consentement existe, quand la personne connaît clairement que l'objet de sa pensée constitue une faute grave, et malgré cette connaissance, il embrasse l'objet de son plein gré.

V. On peut donc pécher gravement par pensées de deux manières différentes, savoir : Par le désir et par la complaisance. On pèche par désir quand on veut faire le mal qu'on désire ou qu'on voudrait le faire, si on en trouvait l'occasion. Le désir est alors plus ou moins coupable, suivant la nature de l'acte dont il s'agit. Il est vrai que dans la pratique le péché consommé extérieurement accroît le tort de la volonté, à cause de la plus grande complaisance qui est nécessaire pour la consommation de l'acte, ou du moins de la plus grande durée de cette complaisance; on aura donc soin d'expliquer en confession si l'acte a suivi le désir. Nous entendons par *complaisance* ce sentiment qu'éprouve l'homme qui ne veut pas commettre actuellement le péché mais qui se complait dans l'idée de péché, comme s'il le commettait. C'est-là ce qu'on appelle *délectation morale*; ce dernier mot

s'emploie moins pour exprimer qu'on se complait dans la pensée de l'acte impudique, que pour faire entendre que la volonté s'arrête de plein gré à l'idée de cet acte. Il ne faut donc qu'un instant pour commettre ce péché de complaisance, comme St.-Thomas nous l'enseigne; *Dicitur morosa, non ex morâ temporis, sed ex eo quòd ratio deliberans circa eum immoratur, revoltens libenter quæ statim respui debuerunt.* (1. 2. q. 74. a. 1. ad. 3.) Le mot *libenter* est placé à dessein pour lever les scrupules des âmes timorées qui quelquefois souffrent malgré elles des mouvements de la chair, et qui font d'inutiles efforts pour s'en déliendre. L'espèce de jouissance que le corps peut retirer de ces mouvements n'est pas un péché, n'est pas du moins un péché grave, toutes les fois que notre volonté y reste étrangère. *Malum*, dit St.-Augustin, *nullo modo sit peccatum, si non sit voluntarium.* (De verâ rel. c. 14.) Dans ces occasions, les directeurs spirituels doivent donc conseiller aux personnes atteintes de mauvaises pensées, de porter et d'arrêter leur esprit sur d'autres choses spirituelles, ou au moins indifférentes, plutôt même que de chercher à les combattre directement. Attaquer corps à corps les mauvaises pensées pour les expulser, c'est une bonne et salutaire méthode, dans les cas ordinaires; mais il ne faut pas l'employer contre les pensées impudiques.

## DEUXIÈME POINT.

Péril auquel on s'expose en accueillant les mauvaises pensées.

VI. Gardons nous avec le plus grand soin des mauvaises pensées, que Dieu abhorre. *Abominatio*



*Domini cogitationes malæ* ( Prov. xv. 26. ) On les appelle *abominatio Domini* parce que, suivant le St.-Concile de Trente, les mauvaises pensées peuvent quelquefois devenir plus pernicieuses pour l'âme que les actes extérieurs même, surtout lorsqu'elles se dirigent contre le neuvième et le dixième commandement : *Nonnumquam animum gravius sauciant, et periculosiora sunt iis que in manifesto admittantur.* ( Sess. 14 de pœnâ. Cap. 5. ) Elles sont plus dangereuses par plusieurs raisons ; d'abord parce que les péchés par pensée sont plus aisés à commettre que les péchés par action, car pour ces derniers il faut une occasion qui ne se présente pas toujours, au lieu que les mauvaises pensées se forment indépendamment de l'occasion. Quand une fois le cœur s'est éloigné de Dieu, il est toujours disposé à vouloir le mal qui a pour lui le plus d'attrait ; et de cette manière les péchés se multiplient à l'infini. *Cuncta cogitatio cordis intenta ad malum omni tempore.* ( Gen. v. 13. )

VII. Secondement ; au moment de la mort il n'est plus possible de pécher par action, mais on peut pécher par pensée. On sent que les mauvaises pensées doivent assaillir pour lors ceux qui en ont eu toute leur vie, d'autant que les tentations du démon sont plus continues et plus violentes. Le démon qui sert que peu de temps lui reste pour se rendre tout-à-fait maître de cette âme, redouble d'efforts. *Descendit diabolus ad vos, habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet.* ( Apoc. xii. 12. ) St.-Éléasar se trouvant en péril de mort eut de si fortes tentations, qu'au rapport de Surius, il s'écria après son rétablissement : Oh combien est grande la force du démon, au moment de la mort ! Le saint vainquit les tenta-

tions , parce qu'il avait toujours eu l'habitude de repousser les mauvaises pensées , aussitôt qu'elles se montraient ; mais ils sont bien à plaindre , ceux qui ont pris l'habitude contraire. Le P. Segneri parle d'un pécheur , qui , durant sa vie , s'était toujours laissé aller aux mauvaises pensées , mais qui se sentant près de sa fin se confessa de ses péchés avec une véritable douleur. Quelque temps après sa mort , il apparut à un de ses amis , auquel il déclara qu'il s'était damné. Il dit que sa confession avait été bonne , et que Dieu lui avait accordé le pardon de ses péchés , mais qu'au moment de sa mort , le démon lui avait représenté que s'il guérissait de son mal , il y aurait de sa part de l'ingratitude à abandonner une femme , de laquelle il était tendrement aimé. Il ajouta qu'il avait d'abord résisté à la première et à la seconde tentation , mais que s'étant arrêté un peu trop à ses pensées , et une troisième tentation étant survenue , il y succomba , ce qui avait été cause de sa damnation.

### TROISIÈME POINT.

Quels remèdes on doit employer.

VIII. Le prophète Isaïe dit que pour se délivrer des mauvaises pensées , il faut d'abord guérir le mal des pensées. *Auferte malum cogitationum vestrarum.* (1. 16.) Que signifient ces mots : guérir le mal des pensées ? Ils signifient ôter les occasions des mauvaises pensées , fuir les conversations dangereuses , s'éloigner des mauvaises compagnies. Je connais particulièrement l'histoire d'un jeune homme , qui était un ange , et qui pour un mot qu'il entendit sortir de la bouche

d'un méchant camarade, eût une mauvaise pensée, à laquelle il finit par consentir. Je crois au reste que ce fut l'unique péché dont-il se rendit coupable durant sa vie; car il embrassa depuis l'état monastique, et au bout de quelques années il fit une sainte mort. Il est encore nécessaire de s'abstenir de lectures obscènes, et de livres entachés d'erreurs; de bals avec des femmes, et de spectacles profanes, au moins de ces bals et de ces spectacles où la modestie n'est pas épargnée.

Un jeune homme va me demander si l'amour est un péché. Je réponds qu'il n'est pas possible de dire positivement que celui qui fait l'amour fait un péché mortel; ce que je puis affirmer c'est qu'il est très-voisin des occasions du péché mortel. L'expérience nous fait voir que de tous ceux qui se livrent à l'amour profane, il en est très-peu qui soient exempts de fautes graves. On a beau dire que c'est à bonne fin et qu'on n'a pas de mauvaise pensée, c'est ainsi que le démon nous trompe. Dans les commencements il ne suggère pas de mauvaises pensées; mais, lorsqu'à force de se voir et de parler d'amour, l'affection s'est fortifiée, il ne nous laisse plus voir ce que nous faisons; mais à la fin, et sans savoir comment, on se trouve chargé de mille péchés d'impureté, et pour peu que cela dure l'âme se perd sans retour. Oh! Combien de jeunes gens et de jeunes personnes le démon réussit à corrompre par cette voie. Mais de tous leurs scandaleux péchés, ce sera aux parents que Dieu en demandera compte; car, par leur négligence à empêcher ces entretiens dangereux qui ont perdu leurs enfants, ils sont la cause réelle de tout le mal, et Dieu les en punira sévèrement.

IX. Surtout, si nous voulons éviter les mauvaises

pensées, que les hommes fuient les regards des femmes, que les femmes fuient les regards des hommes. Répétons encore ces paroles de Job que j'ai citées plusieurs fois : *Pepigi fœdus cum oculis meis , ne quidem cogitarem de virgine.* Pourquoi Job parle-t-il ici de ses yeux et de ses pensées ? La vue a-t-elle rien de commun avec la pensée ? Les yeux ne pensent point, c'est l'esprit ; mais l'expression de Job n'en est pas moins juste, car c'est par les yeux, dit St.-Bernard, que l'amour impudique lance ses traits et tue l'âme. *Per oculos intrat in mentem sagitta impuri amoris.* C'est pour cela que le St.-Esprit nous avertit de nous garder d'une femme parée. *Averte faciem tuam à muliere comptâ.* (Eccl. ix. 8.) La vue d'une telle femme est toujours dangereuse ; la regarder, même sans aucune intention, c'est faire au moins un péché véniel.

X. Lorsqu'ensuite viennent les mauvaises pensées, et elles viennent souvent, même sans l'occasion présente, et qu'elles se rapportent à quelque matière obscène, il faut les chasser sans délai de son esprit, et ne pas entrer, pour ainsi dire en discussion avec elles. Aussitôt que vous vous apercevez du mauvais côté de vos pensées, repoussez-les sans les écouter ni vous embarrasser de ce qu'elles vous veulent. Dans le livre des sentences des P. P., §. 4, on lit que St.-Pacôme vit un jour un démon qui se vantait d'avoir fait souvent tomber un moine en péché, parce que, chaque fois qu'il le tentait, le moine, au lieu d'invoquer Dieu, perdait le temps à discourir avec la tentation. En même temps un autre démon se lamentait de ce qu'il ne pouvait rien gagner sur le religieux qu'il avait entrepris de séduire, parce qu'à peine tenté, le religieux avait recours à Dieu, ce qui le faisait triompher. Écoutez le conseil que vous donne St.-Jérôme : *Statim ut*

*libido titillaverit sensum, erumpamus in vocem : Domine, auxiliator meus. (Epist. 22. ad Eustach.)*

XI. Si la tentation dure, il est bon que vous la découvriez à votre confesseur. La tentation découverte dit St.-Philippe de Néri, est à demi-vaincue. On a vu des saints, tourmentés de tentations impures, avoir recours à de rudes mortifications. St.-Benoît se roulaît nu à travers les buissons épineux, St.-Pierre d'Alcantara se jeta une fois dans un étang gelé; mais suivant moi, le meilleur moyen d'obtenir la victoire, c'est d'invoquer Dieu avec ferveur. *Laudans invocabo Dominum*, disait David, *et ab inimicis meis salvus ero.* (Psalm. xvii. 4.) Si, malgré le recours à Dieu, la tentation dure, prions sans relâche, élevons nos supplications, vers le ciel; soupirons, gémissons au pied du Saint-Sacrement dans l'église, aux pieds du crucifix si nous sommes chez-nous, ou devant quelque image de la sainte vierge Marie, mère de toute pureté. Car, nos efforts ne serviraient de rien, si Dieu ne nous soutenait de sa main puissante, mais il faut savoir que Dieu exige de nous que nous combattions et qu'il ne veut que nous aider pour nous mettre en état de remporter la victoire. Il est bon encore dans ces occasions de renouveler la promesse de ne plus l'offenser et de vouloir perdre la vie plutôt que sa grâce. Il faut enfin répéter souvent cette prière : Seigneur, donnez-moi la force de résister; ne souffrez pas que je me sépare de vous; envoyez-moi plutôt la mort.

---

---

**SERMON XLVIII.**

POUR LE DIX-NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Du supplice de la privation de Dieu dans l'enfer.

*Mittite eum in tenebras exteriores, ibi erit fletus.*

(Matth. xxii. 13.)

Selon toutes les lois divines et humaines la peine doit répondre à la gravité du délit. *Pro mensurâ erit et plagarum modus.* (Deut. xxv. 2.) Or la principale injure du pécheur envers Dieu quand il commet un péché mortel, c'est de s'éloigner de son créateur, son souverain bien. *Aversio ab incommutabili bono.* C'est ainsi que St.-Thomas définit le péché mortel. C'est de cette injure que se plaint le Seigneur : *Tu reliquisti me, dicit Dominus, retrorsum abiisti.* (Jer. xv. 6.) Comme la plus grande culpabilité du pécheur consiste à vouloir perdre Dieu volontairement, son plus grand châtiement dans l'enfer sera d'avoir perdu son Dieu. *Ibi erit fletus.* Dans l'enfer on gémit sans cesse; mais quel sera le sujet le plus amer de ces gémissements? Ce sera de penser à la perte qu'ils auront faite par leur faute. Tel est le point unique que je me propose de traiter dans ce sermon.

I. Non, chrétiens, non; ce n'est point pour acquérir les biens de ce monde que Dieu vous a mis sur la terre; il ne vous a créés que pour vous faire acquérir la vie éternelle : *Finem verò vitam æternam.* (Rom. vi 22.) La vie éternelle c'est d'aimer Dieu et de le posséder dans l'éternité. Celui qui atteint ce but sera toujours heu-

reux ; celui qui par sa faute ne l'atteint pas et perd Dieu aura en partage un malheur éternel, et il dira en gémissant : *Periit finis meus.* (Thren. III. 18.)

II. La douleur que fait éprouver la perte d'une chose répond à la valeur de la chose perdue. S'agit-il d'une pierre précieuse, d'un diamant qui valait cent écus ? on a du regret. Ce regret serait bien plus vif, si la valeur était plus considérable. Maintenant je demande : Quel est le bien qu'a perdu le damné ? Ce bien c'est Dieu, bien infini. La peine sera donc infinie : *Pœna damnati, dit St.-Thomas, est infinita, quia est amissio boni infiniti.* (St. Thom. 1. 2. q. 87. ar. 4.) St.-Bernard a dit pareillement que la valeur de cette perte se mesure sur l'infinité du bien suprême, qui est Dieu. Ainsi les tourments de l'enfer ne consistent pas dans ce feu qui dévore, dans cette puanteur qui révolte les sens, dans les cris et les hurlements continuels des damnés, dans l'effrayable aspect des démons, dans les horreurs de ce gouffre de douleurs où les malheureux sont entassés les uns sur les autres ; mais ils consistent dans la douleur infinie d'avoir perdu le Seigneur. Toutes les autres peines ne sont rien en comparaison de celle-là. Le prix des serviteurs fidèles dans le paradis, c'est Dieu lui-même. Il l'a dit à Abraham. *Ego ero merces tua magna nimis.* (Gen. xv. 1.) De même que la récompense de l'élu est la possession de Dieu, la privation de cette possession sera le plus grand châtiment du damné.

III. Quelques tourments, dit là-dessus St.-Bruno, qu'on fit subir aux damnés, tous ensemble n'égaleraient pas la peine d'être privés de la présence de Dieu. *Addantur tormenta tormentis, ac Deo non priventur.* (Serm. de Judic. fin.) St.-Jean Chrysostôme tient le même langage. *Si mille dixeris gehennas, nihil par dices*

*illius doloris.* (Hom. 49. ad Pop.) Dieu a tant de qualités pour être aimé qu'il mérite un amour infini. Il est si aimable que tout le ciel se remplit d'allégresse par sa présence, et les bienheureux absorbés dans son amour ne songent qu'à l'aimer de toutes leurs forces. Ici-bas les pécheurs, pour ne pas laisser leurs indignes plaisirs, ferment les yeux afin de ne pas connaître Dieu et l'amour qu'il mérite; mais dans l'enfer le Seigneur se montre à eux tel qu'il est, c'est le châtement qu'il leur inflige. *Cognosceatur Dominus judicia faciens.* (Psalm. ix. 17.) Au milieu des plaisirs sensuels qui l'entourent, le pécheur connaît à peine Dieu; il ne le voit qu'à travers les ténèbres et c'est pour cela qu'il se met peu en peine de le perdre. Mais dans l'enfer, il ne le connaîtra que trop pour son malheur, et cette pensée le tourmentera éternellement. Un docteur de Paris apparut à son évêque, et lui dit qu'il était damné. L'évêque lui demanda s'il se souvenait en enfer des sciences où il avait été si versé durant sa vie. Il lui répondit qu'en enfer, on n'a qu'une seule pensée, un seul regret : la perte de Dieu.

*Discedite à me maledicti in ignem æternum.* (Matth. xxv. 41.) *Discedite à me*, séparez-vous de moi, vous n'êtes plus à moi, je ne suis plus à vous; dans ces paroles est tout l'enfer : *Vos non populus meus, et ego non ero vester.* (Osée. i. 9.) Cette peine dit St.-Augustin, il n'y a sur la terre que les saints qui la craignent. *Hæc amanti bus, non contemnentibus, pœna est.* Cette peine épouvante les âmes de Dieu plus que tous les autres tourments de l'enfer; mais elle n'effraie pas les pécheurs, qui veulent vivre plongés dans les ténèbres du péché; mais pour leur plus grande punition, ils connaîtront en enfer, le bien qu'ils auront perdu par leur faute.



V. Il est nécessaire d'entendre que l'homme a été créé par Dieu, et que naturellement il est porté à l'aimer. Dans cette vie les ténèbres du péché et les affections terrestres qui remplissent leur cœur, tiennent en quelque sorte assoupie cette tendance naturelle à s'unir avec Dieu ; aussi se montre-t-il peu affligé d'en être séparé ; mais à l'époque où l'âme abandonnant le corps, se dégage de l'influence des sens, elle voit clairement qu'elle a été créée par Dieu, et que Dieu seul est le bien qui peut la satisfaire, comme le dit Saint-Antoine : *Separata autem anima à corpore, intelligit Deum summum bonum, et ad illud esse creatam.* Aussi, dès qu'elle a rompu les liens qui la liaient au corps, elle s'élance vers Dieu son bien suprême, pour s'unir à lui. Mais si elle se trouve en état de péché, Dieu la repousse comme une ennemie. Mais bien que bannie et repoussée, elle ne perd pas le penchant qui la porte à s'attacher à Dieu ; et toujours entraînée vers lui, toujours rejetée, ce sera là son véritable enfer.

VI. Si un chien voit un lièvre, que d'efforts ne fait-il point pour rompre la chaîne qui le lie, et pouvoir courir sur la proie. De même l'âme en se séparant du corps, est entraînée d'une part vers Dieu, mais de l'autre le péché l'en éloigne et la pousse vers l'enfer. Le péché, dit le prophète, est comme un mur immense qui s'interpose entre l'âme et Dieu : *Iniquitates vestrae dividerunt inter vos, et Deum vestrum.* (ISA. LIX. 2.) Ame infortunée ! enfermée dans ton horrible prison, à jamais éloignée de ton Dieu, que de pleurs tu verseras ! que de gémissements inutiles ! *Ibi erit fletus.* Tu t'écrieras : Mon Dieu, je ne vous appartiendrai plus ! vous ne serez plus à moi ! je ne pourrai vous aimer ! vous ne m'aimerez point. L'idée de,

cette séparation épouvantait David : *Numquid, disat-il, in æternum projiciet Deus ? aut non apponet, ut complacitior sis adhuc ?* ( Psalm. LXXVI. 8. ) Quelle douleur serait la mienne si Dieu venait à me repousser pour toujours , et que sa colère ne dût jamais s'apaiser ? Mais cette douleur qui effrayait David , c'est celle que souffre tout répruvé , celle qu'il souffrira éternellement. Pendant que David était livré au péché , il sentait les reproches de sa conscience qui lui disait : *Ubi est Deus tuus ?* O David ! où est ton Dieu , qui t'aimait tant ? Tu l'as perdu , il n'est plus à toi ; et David tourmenté par ces pensées , ne faisait que pleurer le jour et la nuit. *Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte , dum dicitur mihi quotidie : Ubi est Deus tuus ?* ( Psalm. XLI. 8. ) Enfin les démons diront au condamné : Malheureux , où est ton Dieu ? David par ses larmes , apaisa le sien et le reconquit , mais le répruvé versera un océan de larmes , et il ne pourra ni apaiser son Dieu ni le recouvrer.

VII. St.-Augustin dit que si les damnés voyaient la beauté de Dieu , *nullam pœnam sentirent, et infernus ipse verteretur in paradisum.* ( Lib. de trip. hab. ) Mais non , le damné ne peut plus voir Dieu. Quand David condamna son fils Absalon ne plus paraître devant lui , la douleur d'Absalon fut telle qu'il pria son serviteur d'aller dire à son père que s'il lui était défendu de le voir , il aimait autant mourir : *Obsecro ergo, ut videam faciem regis ; quod si memor est iniquitatis meæ, interficiat me.* ( 2. Reg. XIV. 32. ) Philippe II. dit à un de ses courtisans , qu'il vit se tenir indécemment dans l'Église : Je vous défends de paraître jamais devant moi. La douleur de cette homme fut si grande qu'il en mourut le même jour. Que sera-ce quand Dieu dira au répruvé : Je ne veux plus

te voir ; tu ne me verras plus toi-même. *Abcondam faciem ab eo, et invenient eum omnia mala.* ( Deut. xxxi. 17. ) Quelle compassion d'entendre un fils , qui fut toujours tendrement uni à son père , s'écrier au milieu des sanglots quand il l'a perdu : O mon père ! je ne te verrai plus ! Supposez maintenant que nous entendons les gémissements d'une âme souffrante et que nous lui disons : Ame, de quoi te plains-tu ? Elle nous répondrait , l'infortunée : J'ai perdu mon Dieu, et je ne le verrai plus !

VIII. Ce qui accroîtra les douleurs du réprouvé , ce sera la connaissance qu'il acquerra de la gloire et de la félicité dont jouiront les bienheureux dans le paradis , et dont ils sont eux-mêmes privés pour toujours. Supposons un homme que le prince aurait invité à une fête donnée dans son palais , et qu'au moment où elle commence le prince l'en aurait exclus pour quelque faute qu'il aurait commise. Quelle douleur pour cet homme qui entend du dehors le son des instruments et la voix des chanteurs. Les pécheurs regardent maintenant comme choses très-peu importantes le paradis , et le pardon de leur péchés , comme si, pour leur faire acquérir ces biens , Jésus-Christ n'avait pas versé son sang. Mais quand les malheureux auront été plongés dans l'enfer , la connaissance de ce qu'ils auront perdu sera pour eux le plus cruel supplice. Les damnés, dit St.-Jean Chrysostôme , en se voyant chassés du séjour céleste , éprouveront une douleur dix mille fois plus grande que tous les tourments de l'enfer. *Decem millia quis ponat gehennas, nihil tale dicet, quale est à beatâ gloriâ excidere.* ( S. Chrys. ap. Thom. suppl. qu. xcviij. art. 9. ) Si j'avais au moins l'espérance , dira le damné , qu'après mille siècles , un million de siècles ,

je pourrais rentrer en grâce auprès de Dieu et me rendre digne d'aller le voir dans le ciel. Mais non, on lui répondra : *Mortuo homine impio , nulla erit ultra spes.* ( Isa. xi. 7. ) Quand il vivait , il pouvait se sauver ; mais il est mort dans le péché , le mal est irréparable. Alors les malheureux s'écrieront avec l'accent du désespoir : *Non videbo Dominum Deum in terrâ viventium.* ( Isa. xxxviii. 11. )

IX. Une chose augmentera encore la douleur des réprouvés ; ce sera de penser qu'ils n'auront rien perdu que par leur faute. « Je pouvais être heureux sur la terre en aimant Dieu , dira chacun d'eux ; je pouvais acquérir l'éternelle félicité dans le paradis ; mais parce que j'ai aimé mes vices , je resterai dans ce lieu de tourments tant que Dieu sera Dieu. Il dira peut-être encore avec Job : *Quis mihi tribuat , ut sim juxta menses pristinos , secundùm dies , quibus Deus custodiebat me ?* ( Job. xxix. 2. ) Ah ! que ne puis-je retourner au temps de ma vie où Dieu me protégeait et me gardait , afin que je ne tombasse point dans les feux éternels. Je n'étais point né parmi les barbares , parmi les Indiens ni parmi les Chinois ; là , j'aurais été privé des lumières de l'Évangile ; je suis né dans le giron de l'Église ; j'ai été instruit et averti par les prédicateurs et les confesseurs. Ce ne sont point les démons qui m'ont trainé dans cet abîme , j'y suis venu volontairement , sur mes propres pieds ; ces chaînes qui me lient et me tiennent éloigné de Dieu , c'est moi qui les ai forgées de mon plein gré. Combien de fois Dieu ne m'a-t-il point parlé au cœur et ne m'a-t-il point dit : Amande-toi et reviens à moi ; prends garde qu'il ne vienne un temps où tu ne pourras empêcher ta ruine. Malheureux que je suis ! Ce temps est venu ! la sentence est portée ; je suis damné , et

ma damnation est un mal qui n'a point, qui n'aura point de remède dans l'éternité. » Au moins s'il a perdu ce Dieu qu'il ne verra plus, que ne peut-il l'aimer ! mais non, la grâce l'a abandonné, et, devenu esclave de son péché, il est contraint à le haïr. Se voir ennemi de Dieu, parce qu'il l'a méprisé durant sa vie, c'est là un sujet de désespoir pour le damné. *Quare me posuisti contrarium tibi, et factus sum mihi metipsi gravis.* ( Job. VII. 20. ) Le damné, se voyant *contraire à Dieu* au moment même où il le connaît, où il le juge digne d'un amour infini, se fera horreur à lui-même. Ce sera le plus terrible châtement qu'il devra subir ; connaître Dieu dans toute la grandeur de ses attributs, et se trouver lui-même si difforme, et son ennemi pour l'éternité. *Statuam te contra faciem tuam.* ( Psalm. LXXIX. 20. )

X. Pour accroître sa peine, le damné se retracera tout ce que Dieu fit pour le sauver. *Peccator videbit, et irascetur.* ( Psalm. CXI. 10. ) Il verra toutes les grâces qui lui ont été faites par le Seigneur, les traits de lumière qui ont pu l'éclairer, les appels qui lui ont été adressés, la patience avec laquelle Dieu l'a supporté ; il verra surtout combien Jésus-Christ l'a aimé, combien Jésus-Christ a souffert pour lui ; et il verra que par sa faute il a encouru la haine divine. Eh ! quoi dira-t-il, ce Rédempteur, qui pour l'amour de moi, a sué jusqu'au sang, a souffert l'agonie, a voulu mourir abandonné de tous, n'aura donc plus compassion de moi ? Je me plains, je gémiss, et il ne veut plus ni me voir, ni m'entendre ! Je suis tout-à-fait oublié de lui ! Un temps fut où il m'aimait ; il me hait maintenant, et c'est avec raison, puisque, dans mon ingratitude, j'ai refusé de l'aimer. « David a dit, que les damnés sont jetés

dans le puits de la mort. *Deduces eos in puteum interitûs.* (Psalm. LIV. 24.) Et St.-Augustin ajoute : *Puteus claudetur sursum , aperietur deorsum , dilatabitur in profundum , et ultra nescientur à Deo , qui Deum scire noluerunt.* ( Hom. xvi. cap. 50. )

XI. Ainsi le damné , voit que Dieu mérite un amour infini et qu'il ne peut l'aimer. Tourmentée un jour par un démon , Ste.-Catherine de Gènes lui demanda qui il était ; il lui répondit d'un ton douloureux : *Ego sum ille nequam privatus amore Dei* ; je suis ce méchant qui ne peut aimer Dieu. De même le réprouvé , non seulement n'aime pas Dieu , mais encore , abandonné à son péché , il est forcé de le haïr. C'est là son enfer ; haïr Dieu qu'il voit digne d'amour infini , l'aimer comme source de tout bien , le détester comme auteur du châtimement qu'il éprouve. Un savant docteur a dit : *Res miserrima amare vehementer , et amatum simulodisse.* (Magnotius , medit.) L'amour naturel l'attire sans cesse vers Dieu , mais la haine l'en éloigne avec violence. Ces deux passions contraires sont comme deux bêtes féroces qui , à chaque instant , déchirent le cœur du réprouvé , et qui lui font souffrir tous les tourments d'une mort qui doit durer toute l'éternité. Il haïra donc et il maudira Dieu , et en maudissant Dieu , il maudira aussi tous les biens qu'il en a reçus , la création , la rédemption , les sacrements ; et parmi ceux-ci , le sacrement de baptême qui l'a rendu plus coupable encore devant Dieu , celui de la pénitence , avec lequel il lui eût été si facile de se sauver , s'il l'eût voulu , et surtout celui de l'Eucharistie , par lequel Dieu se donnait à lui tout entier. Il haïra de même tous les autres moyens qu'il a eus de travailler à son salut ; il maudira les anges et les saints , il maudira

spécialement son ange gardien , les saints qui furent ses patrons , la sainte Vierge ; il maudira les trois personnes divines , le Père , le Fils et le Saint-Esprit , et surtout Jésus-Christ , le verbe incarné qui souffrit un jour et mourut pour lui. Il maudira ses plaies , son sang , sa passion. Et voilà , chrétiens , à quelle déplorable fin le péché conduit les âmes que Jésus-Christ a rachetées au prix de son sang.

---

## SERMON XLIX.

POUR LE VINGTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

De la passion dominante.

*Incipiebat enim mori.... Domine descende , priusquam moriatur filius meus. ( Jo. iv. 47 et 59. )*

Les passions ne sont par elles-mêmes ni mauvaises ni pernicieuses ; quand elles sont réglées par la raison et par la prudence , loin de nuire à l'âme elles lui sont utiles. Mais si elles sont désordonnées , elles causent infailliblement la ruine de celui qui s'y livre ; car la passion qui s'empare du cœur , jette un voile sur la vérité , et ne permet plus de distinguer le bien et le mal. L'Écclésiaste priait le Seigneur de le délivrer de tout esprit passionné : *Animæ irreverenti et infrunitæ ne tradas me. ( Eccl. xxiii. 6. )* Cherchons donc à nous garantir de toute passion qui nous domine. On lit dans l'évangile de ce jour , qu'un certain Regulus , dont le fils se trouvait en danger de mort , ayant appris que Jésus était en Galilée , alla au devant de lui pour le prier de guérir son fils : *Descende,*

*Domine , priùsquam moriatur filius meus.* Celui qui commence à se laisser dominer par une passion , pourrait tenir le même langage ; car il commence à mourir , *incipit mori* ; c'est-à-dire que son âme est près de sa perte , malheur bien plus grand que celui de la mort du corps. S'il veut se sauver , qu'il prie le Seigneur de le délivrer de cette passion : *Domine , descende , priùsquam moriatur anima mea* ; sans cette précaution , il périra misérablement. C'est là ce que je veux vous démontrer aujourd'hui ; je vous ferai voir en quel danger extrême de se damner , se trouve celui qui se laisse dominer par une passion.

I. *Solummodò hoc inveni*, dit Salomon, *quod fecerit Dominus hominem rectum, et ipse se infinitus miscuerit quæstionibus.* (Eccl. vii. 30.) Dieu a créé l'homme droit, c'est-à-dire juste sous le rapport de l'âme; mais lui, prêtant l'oreille aux suggestions du serpent, a soutenu des combats où il a été vaincu. Il s'est bientôt révolté contre Dieu, et ses passions se sont révoltées contre lui-même. Ce sont celles dont parle St.-Paul, formant une guerre continuelle entre l'esprit et la chair *Caro enim concupiscit adversus spiritum, spiritus autem adversus carnem.* (Gal. v. 17.) Malgré cela l'homme a pu résister avec le secours de la grâce, et se rendre maître de ses passions, au lieu de se laisser dominer par elles. Le Seigneur dit à Caïn : *Sed sub te erit appetitus ejus, et tu dominaberis illius.* (Gen. iv. 7.) Les assauts de la chair et du démon, pour nous entraîner hors de la bonne voie, sont souvent d'une extrême violence ; mais Jésus-Christ a dit : *Eccè enim regnum Dei intra vos est.* Il y a dans nous-mêmes un royaume constitué par Dieu même. Là règne notre volonté, afin qu'elle puisse dominer sur nos sens et sur nos passions. Eh ! quel plus beau prix



quel plus grand honneur pour un homme que d'être le régulateur de ses passions.

II. C'est en cela qu'à proprement parler consiste la mortification intérieure qui nous est si fortement recommandée par les docteurs, *regere motus animi*; le salut de l'âme dépend du succès. La santé du corps gît dans la manière dont les humeurs se tempèrent; quand une de ces humeurs devient trop abondante et qu'elle met du désordre dans l'organisation, elle cause la mort; de même la santé de l'âme exige que les passions soient soumises à la raison et réglées par elle. Mais quand la passion domine sur la raison, elle rend l'âme esclave et elle finit par la tuer.

III. Bien des gens font toute leur étude de se composer un maintien modeste et respectueux; mais ils ne laissent pas de conserver dans leur cœur des affections dépravées qui ne se peuvent concilier ni avec la justice, ni avec la charité, l'humilité et la chasteté. Ceux-là trouveront tout préparé pour eux le châtement dont le Sauveur menaça les Pharisiens et les Scribes, qui s'attachaient à teuir bien propres leurs verres et leurs assiettes, et qui nourrissaient dans leur cœur des sentiments injustes ou impurs. *Væ vobis, Scribæ et Pharisæi hypocritæ, quia mundatis quod de foris est calicis et paropsidis; intus autem pleni estis rapinâ et immunditiâ.* (Matth. xxiii. 25.) Le prophète-roi dit que toute la gloire d'une âme, fille de Dieu, dépend de sa bonne volonté. *Omnis gloria ejus filiæ regis ab intus.* (Psalm. xlv. 14.) De quoi sert donc de jeûner et de s'abstenir de jouissances, dit St.-Jérôme, si l'on est rempli d'orgueil; de se priver de vin, si l'on se montre ivre de colère? *Quid prodest renuari abstinentiâ, si animus superbiâ intumescit? quid vinum non bibere, et odio inebriari?* Ceux-ci ne se dépouillent point du vice, mais ils le

recouvrent du manteau de la dévotion. Il est pourtant nécessaire que l'homme se défasse de tous ses mauvais penchans ; autrement , au lieu de maîtriser ses affections, il deviendra leur esclave, et le péché dominera sur lui, malgré le conseil de l'Apôtre : *Non ergo regnet peccatum in vestro mortali corpore, ut obedientis concupiscentiis ejus.* (Rom. vi. 12.) L'homme au reste, dit St.-Thomas, n'est véritablement le roi de son cœur et de ses inclinations, que lorsqu'il les soumet à la raison. *Rex est homo per rationem, quia per eam regit totum corpus et affectus ejus.* (St.-Thom. in. Jo. 4.) Mais quand ses vices l'entraînent, disons-nous avec St.-Jérôme, *Perdit honorem regni, quando anima vitiiis servit.* (In Thren. 11. 7.) Il perd les honneurs de la royauté, et il devient esclave du péché, suivant cette expression de St.-Jean : *Qui facit peccatum, servus est peccati.* (Jo. viii. 34.)

IV. Usez de votre corps et de ses appétits, dit St.-Jérôme, comme vous vous servez de votre cheval. Vous bridez votre cheval, vous le soumettez au frein, et vous le dirigez ensuite à votre gré. *Equis fræna in ore mittimus ad consentiendum nobis, et omne corpus illorum circumferimus.* (Jac. 111. 3.) Ainsi quand nous sentons en nous quelque passion qui nous presse de la satisfaire, il est nécessaire de lui faire subir le joug de la raison ; autrement, en faisant ce qu'elle nous demande, elle nous rendra semblables aux animaux qui n'ont pour guides que leurs appétits brutaux. *Homo cum in honore esset, comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis.* (Psalm. XLVIII. 13.) Il vaudrait mieux, dit St.-Jean Chrysostôme, être né brute que d'être assimilé aux brutes. *Pejus est comparari quàm nascere jumentum; nam naturaliter non habere rationem tolerabile est.* Ce n'est point une chose extraordinaire,

dit le Saint, que de manquer de raison par suite de l'organisation naturelle; ce qui révolte, c'est de voir un individu qui naît homme, doué de raison, et qui vit ensuite comme les bêtes, ne suivant que les appétits de la chair sans faire aucun usage de la raison qu'il a reçue. Que diriez-vous d'un homme qui, par goût, habiterait l'écurie avec les chevaux, se nourrirait de paille et d'orge et dormirait sur la litière comme ces animaux? Il paraîtra pire encore devant Dieu, celui que ses passions entraînent sans résistance.

V. Ainsi vivaient les Gentils. Leur esprit couvert de ténèbres ne distinguant pas le bien et le mal, ils se laissaient toujours conduire par leurs sens. *Non ambulatis*, dit St.-Paul, *sicut et Gentes ambulantes in vanitate sensûs tui, tenebris obscuratum habentes intellectum.* (Eph. iv. 17. 18.) Aussi les voyait-on se livrer à tous les vices et leur obéir aveuglément: *Qui desperantes semetipsos tradiderunt impudicitiae; in operationem immunditiae omnis in avaritiam.* (Ibid. v. 19.) C'est à ce misérable état que descendent ces chrétiens, qui, méprisant la raison, et Dieu même, ne font que ce que la passion leur dicte; Dieu de son côté les abandonne, en punition de leurs péchés, comme il abandonna les Gentils, à l'ascendant de leurs désirs dépravés. *Propter quod tradidit illos Deus in desideria cordis eorum.* (Rom. i. 24.) Et cette punition est la plus terrible de toutes.

VI. Deux cités, dit St.-Augustin, peuvent s'élever en nous; l'une d'amour divin, l'autre d'amour de nous-mêmes. *Cœlestem (civitatem) ædificat amor Dei usque ad contemptum sui; terrestrem ædificat amor sui usque ad contemptum Dei.* Si c'est l'amour de Dieu qui règne en nous, le mépris de nous-même en sera la suite; si c'est l'amour propre, nous dédaignerons

Dieu. Mais c'est-là le cas de combattre, pour tâcher de se vaincre soi-même. La couronne de gloire éternelle sera le prix de la victoire. *Vince teipsum, vince te ipsum*; c'était la maxime favorite de St.-François Saverien, celle qu'il s'efforçait d'inculquer à ses disciples. Tous les sens de l'homme, dit l'Écriture, toutes ses pensées s'inclinent au mal dès sa plus tendre enfance. *Sensus enim et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentiâ suâ.* (Gen. VIII. 21.) De-là il suit que nous devons, durant tout le cours de notre vie, combattre pour vaincre les mauvaises inclinations qui naissent continuellement en nous, comme la mauvaise herbe croît dans les jardins. Mais, me dira-t-on, comment faire pour nous délivrer des mauvaises inclinations, puisqu'elles naissent en nous? St.-Grégoire va répondre pour moi : *Aliud est has bestias aspicere, aliud intra cordis caveam tenere.* (Mor. lib. 6.) Il y a grande différence entre considérer ces bêtes hors de nous, (c'est ainsi qu'il désigne nos mauvaises pensées) et leur ouvrir notre cœur. Hors de nous, elles ne sauraient nous faire aucun mal; quand elles sont dans nous, elles nous dévorent.

VII. Toutes les passions malignes naissent de l'amour-propre. L'amour-propre est le plus constant, le principal ennemi que nous ayons à combattre; et pour le vaincre, nous devons faire abnégation de nous-mêmes, comme Jésus-Christ l'a dit à ceux qui veulent le suivre. *Qui vult venire post me, abneget semetipsum.* (Matth. xvi. 24.) *Non intrat in te amor Dei,* dit encore Thomas de Kempis, *nisi exultet amor tui.* Si nous ne bannissons de notre cœur l'amour de nous-mêmes, l'amour divin n'y saurait entrer. La B. Angélique de Foligno disait qu'elle craignait plus l'amour-propre que le démon; elle trouvait à celui-ci moins de force

qu'à l'amour-propre pour nous faire tomber. Ste.-Marie Magdeleine de Pazzi, tenait un langage semblable, comme on le voit dans l'histoire de sa vie. « Le plus grand ennemi que nous ayons c'est l'amour-propre; traître comme Judas, il nous trompe en nous embrassant. Qui peut le vaincre, pourra tout vaincre; malheur à celui qui sera vaincu! Il sera vaincu sans ressource. » Mais comme on ne peut le détruire tout-à-fait, parce que cet ennemi maudit, suivant l'expression de St.-François de Salles, ne meurt qu'après nous, on doit au moins s'efforcer de l'affaiblir autant qu'on le peut; car, s'il est fort, il nous tue. Voilà, dit St.-Basile, le fruit qu'on retire de l'amour-propre : la mort. *Stipendium amoris proprii mors est, initium omnis mali.* (St.-Basil. ap. Liræum. lib. 2.) L'amour-propre ne cherche ni l'honnête ni le juste, mais ce qui plaît aux sens. Aussi Jésus-Christ a dit. *Qui amat animam suam, c'est-à-dire sa volonté, perdet eam.* (Jo. XII. 25.) Celui qui s'aime véritablement lui-même et veut se sauver, doit refuser à ses sens tout ce qu'ils lui demandent de ce qui est défendu par le Seigneur, autrement il perdra Dieu et se perdra lui-même.

VIII. Nous avons donc pour ennemies deux passions principales; la concupiscence et la colère, c'est-à-dire l'amour et la haine. J'ai dit principales, parce que chacune d'elles a son cortège, d'autres passions qui prennent le même caractère. La première est accompagnée de témérité, d'ambition, de gourmandise, d'avarice, de jalousie, de scandale; la colère traîne à sa suite la vengeance, l'injustice, la médisance, l'envie. Dans les combats que nous livrerons à ces passions, nous dit St.-Augustin, nous ne devons pas chercher à les abattre toutes ensemble, nous ne pouvons les vaincre qu'en les attaquant successive-

ment. Quand l'une d'elles est terrassée, foulons-la aux pieds jusqu'à ce qu'elle n'ait plus la force de combattre; après cette victoire, nous attaquerons celle qui résiste encore. *Calca jacentem, conflige cum resistente.* (In cap. 8. Rom.)

IX. Nous devons surtout rechercher avec soin notre passion dominante, afin de travailler à la vaincre; nous serions perdus, si elle l'emportait sur nous. Dieu avait ordonné à Saül de détruire tous les Amalécites, leurs animaux et leurs biens. Mais Saül n'obéit qu'à demi; il détruisit les objets les moins précieux, et il accorda la vie au roi Agag, il conserva aussi quelques objets d'une grande valeur. *Et pepercit Saül et populus Agag.... et universis quæ pulchra erant, etc. Quidquid verò vile fuit, demoliti sunt.* (1. Reg. xv. 9.) Saül fut imité en cela par les Phariséens et les Scribes, auxquels il fut dit par le Seigneur: *Væ vobis Scribæ et Pharisæi hypocritæ, qui dicimatis mentham, et anethum, et cyminum, et reliquistis quæ graviora sunt legis, judicium, et misericordiam et fidem.* (Matth. xxiii. 23.) Ils avaient grand soin de payer la dîme des choses les plus viles, et ils ne se mettaient nullement en peine des choses bien plus importantes de la loi, telles que la justice, la charité envers le prochain, et la foi dans le Seigneur. C'est ainsi que font beaucoup de chrétiens; ils cherchent à se défaire de certains défauts de peu d'importance et ils gardent leur passion dominante; cependant s'ils ne triomphent pas de cette passion, il leur sera impossible peut-être d'obtenir leur salut. Le roi de Syrie, à la veille d'un combat, ordonna à ses guerriers, de négliger les soldats ennemis, de ne chercher et de n'attaquer que leur prince. *Ne pugnetis contra minimum, vel contra maximum, nisi contra solum regem.* (2. Par. xviii. 30.) Les Syriens obéis-

rent, ils assaillirent et tuèrent le roi Achab, et ils remportèrent ensuite une victoire facile.

X. La même chose nous arrive, si nous ne tuons pas le roi, c'est-à-dire la passion dominante, nous n'obtiendrons jamais le salut. Quand la passion domine l'homme, elle commence par l'aveugler, ce qui ne lui permet pas de voir son propre danger. Mais l'aveugle qui se laisse guider par un autre aveugle, tel que la passion que la raison ne dirige pas, ne peut manquer de tomber dans le précipice. *Cæcus autem si cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt.* (Matth. xv. 14.) L'art du démon, dit St -Grégoire, consiste à enflammer sans cesse la passion dominante; par là il entraîne les hommes à d'horribles excès. Hérode ne versa le sang de tant d'enfants innocents que pour satisfaire sa passion de régner. Henri VIII (1), par son amour pour une femme, attira sur lui tant de maux spirituels, qu'il ôta la vie à beaucoup de personnes, et qu'il finit par se séparer de l'église. Ce n'est pas au fond une grande merveille que de voir un homme que la passion domine, sourd aux avis et aux remontrances, mépriser l'excommunication, ne parler même de sa damnation que comme d'une chose qui l'intéresse peu. Il ne songe qu'à soulager sa passion; quelque chose qu'il en soit, dit-il, commençons par nous satisfaire, de même qu'une vertu éminente a toujours d'autres vertus pour compagnes. De même, le vice éminent est suivi d'autres vices. *In catenâ iniquitatis fœderata sunt vitia,* dit St.-Laurent Justinien.

(1) Roi d'Angleterre

Quand nous voyons qu'une passion prend sur nous de l'ascendant , tâchons d'abord de l'abattre , ne lui laissons pas le temps de se fortifier. *Ne cupiditas robar accipiat*, dit St.-Augustin ; *cùm parvula est allide illam*. (In Psalm. 136.) St.-Ephrem , dit de même : *Nisi citiùs passiones sustuleris ulcas efficiunt*. (De pers.) La plaie qu'on ne ferme pas ne tarde pas à devenir un ulcère incurable. Prouvons-le par un exemple. Un religieux des premiers âges , dit St.-Dorothee ( Serm. 11 ), ordonna à un de ses disciples d'arracher de terre un jeune cyprès. Le disciple obéit et arracha l'arbre. Le religieux lui ordonna ensuite d'en arracher un autre , un peu plus grand ; le disciple n'y réussit qu'avec peine, mais il ne lui fut pas possible d'en déraciner un troisième plus grand que le second. Mon fils , lui dit alors le religieux ; telles que ces cyprès sont nos passions ; quand elles ont pris racine dans notre cœur ; il n'est plus possible de les en extirper. Mes chers auditeurs , ayez toujours cette maxime présente à votre esprit ; point de milieu possible ; il faut que l'âme subjugue la chair , ou que la chair subjugue et tue l'âme.

XII. Cassien nous donne encore sur cette matière une règle bonne à retenir. Faisons en sorte , dit-il , que nos passions changent d'objet ; alors , de vicieuses elles peuvent devenir saintes. Cet homme est enclin à maltraiter tous ceux qui ne le respectent pas ; que sa passion change d'objet , qu'il tourne toute sa colère contre le péché , plus dangereux pour lui que tous les démons de l'enfer. Cet autre montre de l'inclination pour les personnes douées de quelque beauté : eh bien ! qu'il porte ses affections vers Dieu , qui pos-



sède toutes les qualité aimables. Mais , disons-le , le meilleur remède contre les passions , c'est la prière , c'est de se recommander à Dieu , pour qu'il nous délivre ; et si la passion résiste encore , il faut redoubler nos prières. Nos raisonnements , et nos réflexions servent de peu de chose , parce que la passion obscurcit tout ; souvent même il arrive que , plus on réfléchit , plus l'objet que la passion nous présente , nous semble délicieux. La seule ressource alors , c'est d'avoir recours à Jésus-Christ et à sa divine mère , et de les prier avec larmes : *Domine , salva nos , perimus. Ne permittas me separari à te. Sub tuum præsidium confugimus , sancta Dei genitrix.* Courage donc , âmes créés pour aimer Dieu ; élevons-nous au-dessus de la terre , cessons de placer nos pensées et nos affections sur les méprisables choses de ce monde , cessons d'aimer la poussière , la fumée et la boue ; et employons toutes nos facultés à aimer le souverain bien , ce Dieu , infiniment aimable , qui nous a créés pour lui , et qui nous attend dans le ciel pour nous rendre heureux , et nous faire partager sa gloire dans l'éternité.

---

## SERMON L.

POUR LE VINGT-UNIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

De l'éternité de l'enfer

*Tradidit eum tortoribus quoadusquè redderet univ-  
sum debitum. ( Matt. XVIII. 34. )*

L'évangile du jour nous apprend qu'un serviteur ayant mal administré les biens de son maître , se trouva débiteur , en rendant ses comptes , de la

somme de dix mille talents. Comme le maître voulait être payé, le serviteur lui dit : *Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi*. Le maître, touché de compassion, lui remit toute la dette. Ce serviteur était créancier d'un autre serviteur de son maître en une somme de cent deniers, et comme il en exigeait le paiement, le débiteur le pria de lui accorder un délai; mais l'impitoyable créancier refusa de l'entendre, et il le fit mettre en prison. Quand le patron eut appris la conduite de cet homme, il le fit venir en sa présence : Méchant, lui dit-il, je t'ai remis dix mille talents, et pour cent deniers tu n'as pas eu pitié de ton compagnon? Après ces mots, il le remit aux mains de ses serviteurs, auxquels il ordonna de le soumettre à la torture jusqu'à ce qu'il eût payé toute sa dette. *Tradidit eum tortoribus, quoadusque redderet universum debitum*. Voyez dans ces mots, mes chers auditeurs, la condamnation des pécheurs à la mort éternelle. Ceux que leurs derniers moments trouvent dans le péché, meurent débiteurs envers Dieu de toutes leurs iniquités; et comme dans l'autre vie il n'est plus possible de satisfaire Dieu pour les fautes commises dans celle-ci, ils restent toujours débiteurs envers la justice divine; les tourments de l'enfer ne cesseront donc jamais pour eux. C'est de cette éternité malheureuse que je vous parler aujourd'hui; écoutez-moi attentivement.

I. C'est une grande pensée que celle de l'éternité; *Magna cogitatio*, dit St.-Augustin. Si Dieu nous a faits chrétiens, ajoute-t-il, s'il nous a dévoilé les maximes de la foi, c'est pour nous faire songer à l'éternité. *Ideo christiani sumus, ut semper de futuro seculo cogitemus*. C'est cette pensée qui a porté tant de grands de la terre, à se dépouiller de leurs richesses, à dire adieu au

monde, à s'enfermer dans un cloître, et à vivre dans la pauvreté et dans la pénitence; c'est encore cette pensée qui a peuplé les déserts de pieux anachorètes, et fourni tant de martyrs aux échafauds; tous ont voulu sauver leur âme pour l'éternité. *Non enim habemus hic manentem civitatem, s'écrie St.-Paul, sed futuram inquirimus.* (Hebr. XIII. 14.) Notre patrie, ô chrétiens, n'est point sur cette terre, elle n'est pour nous qu'un lieu de passage, que nous devons traverser pour arriver à l'éternité. *Ibit homo in domum æternitatis suæ.* (Eccl. XII. 5.) Mais dans cette éternité, la maison des justes, palais de délices, diffère beaucoup de la maison des pécheurs, prison de tortures et de douleurs. C'est dans une de ces deux maisons que nous devons aller incontestablement. *In hanc vel in illam æternitatem cadam, necesse est.* (St.-Ambros. in Psalm. 118.)

II. Là où nous arriverons d'abord, nous resterons toujours. *Si lignum ceciderit ad austrum aut ad aquilonem, in quocumque loco ceciderit, ibi erit.* (Eccl. XI. 3.) Quand on coupe un arbre, de quel côté tombe-t-il? du côté vers lequel il penche. Où tomberez-vous, ô mon frère, quand la mort viendra renverser l'arbre de votre vie? Vous tomberez du côté vers lequel vous pencherez. Si vous penchez vers le midi, c'est-à-dire si vous avez la grâce divine, vous aurez en partage un éternel bonheur; mais si vous tombez du côté des aquilons, vous serez à jamais malheureux. Il n'y a point de milieu entre la béatitude céleste, et le désespoir de la damnation. Ce que nous savons, c'est qu'il faut mourir; ce que nous ignorons, c'est de ces deux éternités celle qui nous reviendra. *Necesse mori; post hæc autem dubia æternitas.*

III. Cette incertitude faisait trembler David; il en perdait le sommeil et le repos. *Anticipaverunt vigiliis*

*oculi mei ; turbatus sum , et non sum locutus ; cogitavi dies antiquos , et annos æternos in mente habui.* ( Psalm. LXXVI. 5. 6. ) Qu'est-ce qui portait les saints , se demande St.-Cyprien , à vivre dans les austérités , dans les souffrances volontaires et dans la pénitence , à se condamner à un martyre continué ? c'était la pensée de l'éternité. Un moine s'était enfermé dans une fosse , et de là on l'entendait toujours s'écrier : O éternité ! ô éternité ! La pécheresse fameuse qui fut convertie par l'abbé Paphnuce , avait sans-cesse l'éternité sous les yeux : O qui m'assurera , disait-elle , que j'aurai l'éternité heureuse ! St.-André d'Avellino conserva jusqu'à sa mort les mêmes terreurs ; il pleurait et gémissait continuellement , demandant à tous ceux qu'il rencontrait : Qu'en dites-vous ? me sauverai-je , ou serai-je damné ?

IV. Plût au ciel que nous eussions toujours l'éternité devant les yeux ! nous serions certainement bien moins attachés à ce monde ! *Quisquis in æternitatis desiderio figitur , dit St.-Grégoire , nec prosperitate attollitur , nec adversitate quassatur ; et dum nihil habet in mundo quod appetat , nihil est quod de mundo pertimescat.* Celui qui attache sa pensée sur l'éternité ; qui ne s'enorgueillît point dans la prospérité et ne se laisse pas abattre dans la mauvaise fortune , n'ayant rien à désirer de ce monde , n'a rien à craindre de lui ; il n'a qu'un désir : l'heureuse éternité : il n'a qu'une crainte : l'éternité de malheurs. Une dame très-attachée aux vanités de monde , alla se confesser un jour au P. d'Avila , qui lui imposa pour toute excercice de pénitence , de retourner chez elle et de méditer sur ces deux mots : Toujours et jamais. La dame obéit , et il en résulta que perdant toute son affection pour le monde elle se consacra au Seigneur.

Celui qui pense à l'éternité , dit St.-Augustin , et qui ne se convertit pas à Dieu, ou n'a point de foi , ou il n'a point de sens. *O eternitas , qui te cogitat nec pœnitet , aut certò fidem non habet , aut si habet , cor non habet.* ( S. Aug. in Soliloq. ) A l'appui de ces paroles , citons celles de St.-Jean Chrysostôme. Les Gentils , disait-il , reprochaient aux Chrétiens d'être menteurs ou insensés ; menteurs , s'ils disaient qu'ils croyaient à des choses auxquelles ils ne croyaient pas ; insensés , puisque croyant à l'éternité , ils n'en commettaient pas moins des péchés : *Exprobrabant Gentiles , aut mendaces , aut stultos esse Christianos : mendaces , si non crederent quod credere dicebant : stultos , si credebant , et peccabant.*

V. Malheur aux pécheurs , dit St.-Césarien d'Arles ; ils entrent dans l'éternité sans l'avoir connue ; mais là seront les cris de douleurs , lorsqu'ils y seront entrés et qu'ils n'en pourront plus sortir : *Væ peccatoribus ! Incognitam ingrediuntur æternitatem ; sed vœ duplex ! ingrediuntur , et non egressiuntur.* Pour celui qui entre dans l'enfer la porte s'ouvre ; mais , à peine est-il entré qu'elle se ferme sur lui pour toujours. *Et habeo claves mortis et inferni.* ( Ap. 1. 18. ) Dieu lui-même garde les clefs de l'enfer ; c'est pour nous faire entendre que celui qui a eu le malheur d'y entrer est condamné à n'en plus sortir. La sentence des pros-crits , dit St.-Jean Chrysostôme , est gravée sur la colonne de l'éternité ; elle ne sera jamais révoquée. On ne compte plus en enfer ni les jours ni les années. Si un damné , disait St.-Antonin , recevait la nouvelle qu'il sortirait un jour de l'enfer , mais quel jour ? Lorsqu'il y aurait d'écoulés autant de millions de siècles qu'il y a de gouttes d'eau dans la mer et de grains de sable sur la terre ; ce damné se trouverait

plus heureux que ne le serait le malheureux qui recevrait sa grâce sur l'échafaud , et qui en descendrait pour monter sur le plus beau trône du monde. Mais hélas ! tous ces millions de siècles, aussi nombreux que les sables du rivage et les gouttes d'eau de l'Océan, passeront, et quand ils seront passés, l'enfer du damné ne sera encore qu'au commencement. Si on multipliait tous ces millions par autant de millions, lorsque tous ce temps serait écoulé, on serait toujours obligé de recommencer. A quoi bon dit St.-Hilaire, compter les années dans l'éternité. *Ubi putas finem invenire, ibi incipit. Quæ finem habent, dit St.-Augustin sur le pseume 36, cum æternitate comparari non possunt.* Tout damné se contenterait de pouvoir faire ce pacte avec Dieu : Seigneur, augmentez mes souffrances autant qu'il vous plaira, mais fixez un terme; quelque éloigné qu'il soit, pourvu que vous m'accordiez un terme, je serai satisfait. Mais, vaine espérance ! il n'y aura point de terme. *Periit finis meus, dit le damné. (Thren. III. 18.)* Ses souffrances ne finiront donc jamais ? Non ! La voix terrible de la justice divine tonne sous les voûtes infernales, pour dire sans cesse aux malheureux réprouvés : que leur enfer durera toujours.

VI. Si l'enfer n'était point éternel, le supplice serait bien moins grand qu'il n'est. *Modicum est, et grave omne quod transit cum tempore, dit Thomas de Kempis.* Toute peine qui peut finir n'est point grave. Un malade doit souffrir une incision sur un abcès, et la cautérisation sur une partie gangrénée de son corps ; la souffrance sera grande, mais il la supportera parce qu'elle doit finir. Mais quand la douleur est intense et qu'elle dure plusieurs mois sans cesser, elle devient insupportable. Pauvres pécheurs aveu-

glés, si on leur parle de l'enfer, ils vous répondent : Eh bien ! si j'y vais, patience. Ils changeront de langage lorsqu'ils seront en enfer : là il ne s'agira plus d'une souffrance de quelques jours ou de quelques mois, ni d'une douleur plus ou moins aiguë ; il s'agira de tous les maux, de tous les tourments accumulés. *Congregabo super eos mala.* ( Deut. xxxii. 23. ) Et ces maux, ces tourments n'auront point de fin.

VII. Ils ne finiront point et ils ne diminueront jamais de la moindre partie. Le damné aura toujours à souffrir les mêmes feux, la même privation de Dieu, la même tristesse, le même désespoir. Dans l'éternité rien ne change, dit St.-Cyrien, parce que la volonté y est immuable. Cette pensée redoublera la peine du damné en lui faisant sentir par anticipation, et à chaque instant, tout ce qu'il doit souffrir dans l'éternité. Daniel, décrivant le bonheur des élus et la misère des réprouvés, s'exprime ainsi : *Evigilabunt alii in vitam æternam, et alii in opprobrium, ut videant semper.* ( Dan. xii 2. ) Ils verront toujours sous les yeux leur malheureuse éternité, *ut videant semper.* Ainsi l'éternité charge le réprouvé non seulement de tout le poids de la peine présente, mais encore de tout celui de la peine future qui doit être éternelle.

VIII. Il n'est pas question ici d'opinions controversées parmi les docteurs ; il s'agit d'articles de foi, de choses clairement exprimées dans l'Écriture, mais on a dit : C'est le feu qui est éternel, non la peine du damné : *Discedite à me, maledicti, in ignem æternum.* Ainsi parle l'incrédule, mais il parle sans réflexion. Pourquoi Dieu aurait-il créé ces feux éternels, s'ils ne devaient servir pour le châtement des réprouvés qui sont éternels ? Au surplus, le doute n'est point permis, lorsque dans un grand nombre

de passage de l'Écriture , on lit que ce n'est pas seulement le feu qui est éternel , mais que c'est encore la peine du damné. *Ibunt hi in supplicium æternum,* ( Matth. xxv. 46. ) *ubi vermis eorum non moritur , et ignis non exinguitur.* ( Marc. ix. 43. ) *Et fumus tormentorum eorum ascendet in secula seculorum.* ( Apoc. xv. 11. ) *Qui pœnas dabunt in interitu æternas.* ( 2. Thess. i. 9. )

IX. Comment Dieu, dit un autre incrédule, peut-il justement punir de peines éternelles un péché qui ne dure qu'un moment. Je réponds que la gravité d'un délit ne se mesure pas sur la durée du temps, mais sur le degré de malice qu'il offre. La malice du péché mortel est infinie, dit St.-Thomas. ( 1. 2. q. 87. a. 4. ) Le damné mériterait donc une peine infinie ; mais comme une créature n'est point capable de supporter une peine infinie , dans l'intention , Dieu la rend infinie dans l'extension. D'un autre côté il est juste que la peine dure autant que le péché ; or , de même que dans le ciel, la vertu des bons est toujours récompensée, parce que toujours elle dure , de même dans l'enfer le châtement du damné sera éternel, parce que son péché l'est aussi. *Quia non recipit causæ remedium , carbit sine supplicium.* Tant que durera la cause de la volonté dépravée, le châtement n'aura point de fin. Le damné est si obstiné dans son péché que si Dieu lui offrait le pardon, il le refuserait , tant est grande la haine qu'il conserve contre Dieu. Jérémie fait parler ainsi le pécheur. : *Quare factus est dolor meus perpetuus , et plaga mea desperabilis ; renui curari ?* ( Jer. xv. 18. ) Ma plaie est incurable, c'est parce que je ne veux pas être guéri. Comment Dieu pourrait-il en effet guérir la plaie du réprouvé , si le réprouvé refuse le remède qu'on lui offre ? C'est



pour cela que le châtement des damnés s'appelle une épée et une vengeance à jamais irrévocable. *Ego Dominus eduxi gladium meum de vaginâ suâ irrevocabilem.* (Ezech. xxi. 3.)

X. De-là vient que la mort qui, sur cette terre, cause tant d'épouvante, est désirée ardemment par les damnés, qui ne peuvent mourir. *Et in diebus illis quærent homines mortem, et non invenient eam; et desiderabunt mori, et fugiet mors ab eis.* (Apoc. ix. 6.) Ils voudraient être exterminés et anéantis pour trouver une trêve à leurs peines, mais *non est in illis medicamentum exterminii.* (Sap. i. 14.) Si un malheureux condamné à mourir a été déjà précipité en bas du gibet, et que les bourreaux ne se hâtent point de le faire périr afin de terminer ses souffrances, il fait compassion au peuple. Pauvres damnés! Ils vivent dans les angoisses continuelles de la mort, mais ils n'ont de la mort que le tourment : elle ne leur ôte point la vie. *Prima mors, dit St.-Augustin, animam nolentem pellit de corpore; secunda mors nolentem tenet in corpore.* La première mort arrache pour ainsi dire, l'âme du corps du pécheur qui ne voudrait point mourir. La seconde mort, la mort éternelle retient dans le corps l'âme qui voudrait mourir. *Sicut oves in inferno positi sunt, mors depascet eos.* (Psalm. xlviii. 15.) La brebis dans ses pâturages arrache et broute les feuilles de la plante et laisse la racine. La plante ne meurt pas ; elle croit et se couvre de feuilles nouvelles. Ainsi fait la mort avec les réprouvés ; elle les tourmente, les accable de peines mais elle leur laisse la vie, racines de ses peines.

XI. Mais puisque ces malheureux n'ont plus d'espoir de sortir de l'enfer, ne pourront-ils pas du moins se faire illusion en disant : Qui sait si, un

jour cédant à la compassion, Dieu ne finira point nos tourments ! Non ; dans l'enfer il n'est pas d'illusion possible, tout est positif. Le réprouvé est certain, comme il est certain de l'existence du Dieu qui le punit, que son enfer ne finira jamais. *Existimasti iniquè, quod ero tui similis ; arguam te , et statuam contra faciem tuam.* ( Psalm. XLIX. 21. ) Il verra toujours ses péchés devant lui, avec la sentence qui le condamne, *statuam contra faciem tuam.*

XII. Concluons, mes très-chers frères, de tout ce que je viens de vous dire, que l'affaire de notre salut éternel doit être pour nous la plus pressante et la plus essentielle. *Negotium*, dit St.-Eucher, *pro quo contendimus, æternitas est.* Il est question d'éternité, d'un bonheur qui ne finira point si nous nous sauvons, d'un malheur sans bornes dans un gouffre de douleur, si nous sommes damnés. Ce n'est point une petite affaire, car tout pour nous est là, et tout pour toujours. Quand Thomas Morus fut condamné à mort par Henri VIII, sa femme tenta de l'engager à céder aux volontés du roi. Dites-moi, Louise, lui répondit-il, combien d'années pourrais-je vivre encore ? je suis déjà vieux. — Vous pouvez bien vivre vingt ans. — O femme insensée qui voulez marchander ! répliqua l'époux, vous voulez que pour vingt-ans de vie ici-bas, je me condamne à une éternité de peines ?

O mon Dieu ! on croit à l'enfer et on péche ! mes chers auditeurs, ne faisons point la folie que tant d'autres ont faite, folie qu'ils pleurent maintenant dans l'enfer. Les infortunés ! que leur reste-t-il maintenant des plaisirs qu'ils ont pris sur la terre ? *Infelix felicitas*, s'écrie St.-Chrysostôme, en parlant des riches et des puissants, *quæ divitem ad æternam infelicitatem trahit ! O felix infelicitas, quæ pauperem ad æternam*

*felicitatem perduxit !* Les saints se sont ensevelis tout vivants dans cette vie , pour ne pas être ensuite ensevelis dans l'enfer toute l'éternité. Si cet article de l'éternité était une chose douteuse , nous n'en devrions pas moins faire tous nos efforts pour éviter une éternité possible de peines. Mais il n'y a point de doute ici , c'est un article de foi ; chacun de nous doit , en sortant de la vie , entrer dans l'éternité pour y être à jamais heureux ou malheureux. Beaucoup de chrétiens se damnent , disait Ste.-Thérèse , parce qu'ils manquent de foi. Ranimons donc cette foi languissante , en répétant ces paroles du *Credo : Credo vitam æternam*. Rappelons-nous qu'après cette vie , il y en a une autre qui ne finit pas ; prenons tous les moyens , faisons tout , abandonnons tout ; et si pour assurer notre salut il est nécessaire de nous séparer du monde , quittons-le sans regret. Aucune précaution n'est superflue , dit St.-Bernard , quand il est question d'éternité : *Nulla nimia securitas , ubi periclitatur æternitas*.

---

## SERMON LI.

POUR LE VINGT-DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Angoisses et tourments des moribonds.

*Reddite ergo quæ sunt Cæsaris , Cæsari , et quæ sunt Dei Deo. ( Matth. xxii. 21. )*

Un jour les Pharisiens , dans l'intention perfide de prendre Jésus-Christ par ses paroles , afin de pouvoir l'accuser ensuite , lui firent demander s'il était licite de payer le cens à César. Dites-moi , répondit Jésus , en montrant les pièces de monnaie qui devaient

servir au paiement, quelle est cette image? — C'est celle de César. — Eh bien! rendez à César ce qui est à César, et rendez à Dieu ce qui est à Dieu. *Reddite ergo* etc. Jésus par ces dernières paroles a voulu nous enseigner que nous devons donner aux hommes ce qui leur est dû; mais notre amour il le veut, pour lui seul, puisque c'est pour l'aimer qu'il nous a créés; il nous en a fait d'ailleurs un précepte formel. *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo*. Malheur à l'homme qui au moment de la mort, s'apercevra qu'il a aimé les créatures, qu'il a aimé ses propres penchans, et qu'il n'a pas aimé Dieu. *Angustiâ superveniente, requirent pacem, et non erit.* (Ezech. vii, 25.) Alors il cherchera la paix, et il ne la trouvera pas, car les angoisses l'assailliront en grand nombre. Et quelles angoisses? Les voici; le malheureux dira :

I<sup>er</sup> point. O mon Dieu! je pouvais me sanctifier, et je ne l'ai point fait.

II<sup>e</sup> point. Oh! que n'ai-je encore le temps de réparer le mal que j'ai fait; mais hélas! le temps est passé.

III<sup>e</sup> point. Que ne puis-je au moins le réparer durant le peu d'instans qui me restent : mais il n'est plus temps de remédier à rien.

### PREMIER POINT.

O mon Dieu! je pouvais me sanctifier et je ne l'ai point fait!

I. Les saints n'ont travaillé, pendant toute leur vie, qu'à faire ce qui plaît à Dieu, et à se sanctifier. Aussi quand la mort arrive, ils sont remplis de confiance, et ne la craignent point. La mort au contraire les délivre des misères et des dangers de cette vie; elle les unit parfaitement avec Dieu.

Mais celui qui n'a songé qu'à se satisfaire lui-même, vivant avec relâchement, sans se recommander à Dieu, sans penser aux comptes qu'il devra un jour lui rendre, verra-t-il venir la mort d'un œil calme et assuré ? Infortunés pécheurs ! ils repoussent la pensée de la mort quand elle se montre à eux, ils ne s'occupent que de leurs plaisirs, comme s'ils ne devaient point mourir, comme si chacun de nous n'avait pas un dernier jour ? *Finis venit, venit finis.* (Ezech. vii. 2.) Et quand ce terme arrive, chacun recueille les fruits de ce qu'il a semé de son vivant. *Quæ enim seminaverit homo, hæc et metet.* (Gal. vi. 8.) S'il a semé de bonnes œuvres, il en recueillera le produit et le prix dans la vie éternelle ; s'il n'a semé que de mauvaises actions, il n'aura en partage que les châtimens et la mort éternelle.

II. La première chose qui se représentera aux yeux du moribond, dès qu'on lui aura donné la fatale nouvelle, ce sera le tableau de sa vie passée. Alors il verra les choses sous un aspect un peu différent de celui qu'elles avaient dans le cours de sa vie. Les vengeances qui lui semblaient permises, le scandale dont il faisait peu de compte, le langage libre sur des matières obscènes, ces paroles dirigées contre la réputation du prochain, ces plaisirs regardés comme innocents, ces injustices qu'on se permettait, tout alors se montrera sous son véritable caractère : ce seront des péchés et des offenses graves envers Dieu, péchés qui chacun méritent l'enfer. Ces aveugles volontaires qui de leur vivant ont fermé les yeux à la lumière, arrivés à ce dernier moment, verront distinctement et à leur grand regret tout le mal qu'ils ont fait : *Tunc aperientur oculi cæcorum.* (Isa. xxxv. 5.) A la lumière des torches funéraires, *Peccator videbit et*

*irascetur.* (Psalm. cxi. 10.) Il verra tous les désordres de sa vie, les sacrements qu'il a méprisés, les confessions faites sans repentir et sans résolution de s'amender; des contrats conclus contre le cri de la conscience, les torts causés au prochain dans ses biens ou sa réputation, des railleries offensantes, des haines invétérées, de vieux ressentiments, des pensées de vengeance. Il verra, *Videbit*, les exemples qu'il a eu sous les yeux, des personnes craignant Dieu et qu'il a tournées en dérision, en leur donnant les noms de bigots, de *cou torts*, de fourbes, traitant d'hypocrisie leurs exercices de vertu et de piété. *Videbit* les lumières que Dieu lui a fournies, les avertissements qu'il lui a donnés, les remontrances de ses directeurs spirituels, toutes les résolutions qu'il a prises mille fois, et oubliées au même instant.

III. *Videbit*, il verra spécialement les mauvais principes qu'il a suivis durant sa vie. *Il faut se faire estimer, avoir soin de son honneur, sans s'embarrasser de l'honneur de Dieu. Il faut prendre le plaisir quand il vient, sans voir si ce plaisir n'est pas une offense contre le Seigneur. Que fait au monde le pauvre qui n'a point d'argent? Il a mieux aimé gagner de l'argent et perdre son âme. Que faire? Nous sommes dans le monde; il faut bien se montrer sous un extérieur convenable.* Ainsi parlent les mondains de leur vivant; mais à la mort ils changent de langage, et ils reconnaissent la vérité de cette autre maxime de Jésus-Christ: *Quid prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ verò suæ detrimentum patiatur?* (Matth. xvi. 28.) Malheureux que je suis, dira le malade à cette heure fatale, j'ai eu tant de temps pour régler les affaires de ma conscience, et j'arrive à la fin de ma vie sans y avoir mis ordre! Que m'aurait coûté de me détacher de telle affection,

de me confesser chaque semaine, de fuir les occasions? Et lors même qu'il aurait dû m'en coûter quelque incommodité, ne devais-je pas tout faire pour sauver mon âme? — Mais grand Dieu! combien les pensées de ce moribond, à la conscience troublée, ressemblent à celles des damnés, qui, dans l'enfer, ont l'impuissant regret d'avoir péché, parce que le péché les a perdus?

IV. Les fêtes qu'il a données, les plaisirs qu'il a pris, les succès qu'il a obtenus, les vengeances qu'il a tirées de ses rivaux, rien ne les console; tout au contraire devient un trait aigu qui leur perce le cœur. *Verum injustum mala capient in interitu* (Psalm. cxxxix. 12.) Tant qu'on est sur la terre on recherche les banquets, les bals, les ris, les jeux, les réunions joyeuses. Mais aux approches de la mort tous ces vains divertissements se changeront en deuil et en tristesse. *Risus vester in luctum convertatur, et gaudium in mœrorem.* (Isa. iv. 9.) Et cela n'arrive que trop souvent. Le voilà gravement malade, ce brillant jeune homme, qui rendait la conversation si piquante par ses bons mots, ses saillies, ses obscénités même; ses amis vont le visiter, ils le trouvent mélancolique et souffrant; il ne raille plus, ne rit plus, ne parle plus; ou si quelques mots lui échappent ce sont des mots de terreur et de désespoir. Que dites-vous lui demande-t-on? quelle est cette tristesse? Soyez donc tranquille, ce ne sera rien. Soyez tranquille! Cela ne coûte rien à dire. Mais comment sera-t-il tranquille ce pauvre malade, dont la conscience est chargée de péchés et de remords, qui voit arriver le moment d'aller rendre compte à Jésus-Christ de toute sa conduite passée, et qui a tant de raisons de craindre une sentence de réprobation? Il dira sans

doute alors : Insensé que j'ai été ! oh ! pourquoi n'ai-je pas aimé Dieu ; je ne serais pas maintenant tourmenté comme je le suis. Oh ! si j'avais le temps de remédier au désordre de ma conscience !

### DEUXIÈME POINT.

Ah ! que n'ai-je encore le temps de réparer le mal que j'ai fait ! mais hélas ! le temps est passé.

V. Oh ! si j'avais le temps ! si j'avais le temps ! s'écriera-t-il ! mais quand prononcera-t-il ces tristes paroles ? Quand il ne reste déjà plus d'huile dans la lampe , quand il est près d'entrer dans l'éternité. Une des plus fortes angoisses que donnent les approches de la mort , c'est de voir le mauvais usage qu'on a fait du temps , qu'au lieu de l'employer à se faire des mérites pour le paradis , on a follement dépensé en actions criminelles dignes de l'enfer. *Oh ! si j'avais le temps !* Vous demandez du temps ? Vous avez perdu tant de nuits au jeu , tant d'années à satisfaire vos désirs , sans penser à votre âme , et maintenant le temps vous manque ? Mais , vains désirs : *Tempus non erit amplius.* ( Ap. x. 6. ) Il n'y a plus de temps pour vous N'aviez-vous pas été averti cent fois par les prédicateurs de vous tenir prêt pour la mort , puisque la mort pouvait arriver au moment où vous y penseriez le moins ! *Estote parati* , a dit le Seigneur , *quia quâ horâ non putatis , filius hominis veniet.* ( Luc. xii. 40. ) Tu as méprisé mes avertissements , tu as voulu perdre le temps que ma bonté t'accordait , bien que tu ne le méritasses point ; maintenant le temps est passé pour toi. Entends-tu le prêtre qui t'assiste te donner déjà l'ordre de partir de ce monde. *Proficiscere , anima christiana , de hoc mundo.* Et où ira-t-elle ton âme ? à l'éter-



nité; la mort n'épargne personne, ni le pauvre ni le roi; quand elle est arrivée, elle n'attend pas. *Constituisti terminos ejus, qui præteriri non poterunt.* (Job. xiv. 5.)

VI. Oh ! comme ces paroles rempliront d'épouvante le cœur du moribond ! Il dira en lui-même : Ce matin , je vis encore ; ce soir je serai mort. Aujourd'hui , je suis dans cette maison ; demain , je serai dans une fosse ; et mon âme où sera-t-elle ? L'épouvante augmentera lorsqu'il verra s'allumer le cierge qui doit éclairer sa mort , lorsqu'il entendra son confesseur ordonner aux parents de sortir de la chambre pour n'y plus rentrer. Et , quand le confesseur , plaçant dans ses mains le saint crucifix , lui dira : Embrassez-vous avec Jésus-Christ , et ne pensez plus au monde. De quelle terreur ne se sentira-t-il point frappé. Il prendra le crucifix , il le baisera ; mais , tandis qu'il le baise , il tremble en pensant à toutes les injures qu'il lui a faites ; il voudrait alors en avoir un repentir sincère , mais il sent que ce n'est qu'un repentir forcé , produit par la crainte de la mort imminente. *Qui prius d peccato relinquitur , dit Saint-Augustin , quàm ille relinquat , non liberé , sed quasi ex necessitate ( illud ) condemnat.*

VI. L'erreur commune des mortels , c'est que toutes les choses de la terre leur semblent grandes , et que celles du ciel leur paraissent petites et incertaines , parce qu'elles sont éloignées. Les tribulations sont pour eux insupportables , les péchés les plus graves leur sont légers. Ils sont , les malheureux ! comme enfermés dans un lieu rempli de fumée , où ils ne peuvent distinguer clairement les objets. Mais à l'heure de la mort , ces ténèbres se dissipent , et l'âme aperçoit les choses sous leurs véritables formes. Toutes

les choses de la terre se montrent alors ce qu'elles sont réellement : vanité, mensonge, illusion ; et celles de l'éternité apparaissent dans leur grandeur ; le jugement, l'enfer, le séjour éternel, toutes choses, dont les vivants s'inquiètent peu, se font voir alors sous un aspect formidable ; et, à mesure que ces nouveaux objets se développent sous les yeux du mourant, ses craintes et ses terreurs montent au plus haut degré. *In morte, dit St.-Grégoire, tantò timor fiet acior, quantò retributio vicinior, et quantò vicinior judicium tangitur, tantò vehementius formidatur.* (S. Greg. mor. 24.) Plus la sentence du juge s'approche ; plus se fait sentir la crainte d'une sentence de condamnation. Le malade s'écrie en soupirant : Je meurs privé de consolation. Oh ! que n'ai-je prévu combien elle serait douloureuse, la mort qui m'attendait ! — Il ne l'a point su, mais il devait le prévoir, car il n'ignorait pas qu'une mauvaise vie entraîne toujours une mauvaise mort. Il continue : Ah ! puisqu'il faut que je meure, que ne puis-je au moins, dans ce peu de temps, tranquilliser ma conscience ! C'est là le sujet de mon troisième point.

### TROISIÈME POINT.

Que ne puis-je au moins réparer le mal dans le peu d'instants qui me restent ! mais il n'est plus temps de remédier à rien.

- VIII. Le temps que le mal laisse avant la mort à ceux qui ont négligé le soin de leur âme, n'est plus propre à remédier aux désordres de la conscience, et cela par deux raisons : l'une, c'est que ce temps est toujours fort court, parce que, dans les premiers jours de la maladie, on ne songe guère qu'aux médecins, aux remèdes, au testament à faire ; d'ailleurs

les parents et les amis , les médecins eux-mêmes ne font que tromper le malade sur son état , en lui donnant l'espérance que son mal ne sera pas mortel , de sorte qu'ensuite le malade , que cette espérance avait flatté , ne se persuadera qu'avec peine que la mort est voisine. Ce ne sera même qu'au moment où elle se dispose à le frapper qu'il demeurera convaincu de la triste réalité , et c'est la seconde raison qui fait que ce temps n'est pas propre à réparer le mal , dont le souvenir épouvante. Ce n'est point le corps seul qui souffre dans ce moment , c'est encore l'imagination. L'oppression de la poitrine , les douleurs spasmodiques de la tête , les évanouissements , le délire tourmentent si fort le malade , qu'il lui est impossible de fixer son esprit sur un point déterminé. Comment aura-t-il cette haine profonde du péché , ce regret véritable d'en avoir commis , cette contrition qui donnent seuls au pécheur le moyen d'apaiser sa conscience ? La seule nouvelle qu'on lui donne de sa mort prochaine l'étourdit , l'abat et le laisse plus qu'à demi mort.

IX. Si on souffre d'une forte migraine , et que la douleur ait ôté le sommeil pendant deux ou trois nuits, on ne s'en rapportera pas à soi-même pour écrire une simple lettre d'étiquette. Ajoutez à cela maintenant une conscience bourrelée par le remords , l'état de faiblesse physique du malade , les idées qui épouvantent son imagination , de quoi sera-t-il capable ? N'est-ce pas alors que se vérifiera ce que dit l'Évangile : *Venit nox , quando nemo potest operari ?* ( Jo. ix. 4. ) Le malade lui-même n'entendra-t-il pas une voix intérieure lui dire : *Jam enim non poteris villicare.* ( Luc. xvi. 2. ) Il n'est plus temps de négocier maintenant ;

ce qui est fait est fait. *Angustia supereriente, conturbatio super conturbationem veniet.* (Ezech. vii. 25. 26.)

X. On entend dire assez souvent : Cet homme a mené une mauvaise vie , mais il a fait une belle mort , une mort chrétienne. Mais écoutons Saint-Augustin : *Morientes non delecti pœnitentiâ, sed mortis urgentes admonitio compellit.* (Serm. 36.) Leurs plaintes , leurs gémisséments viennent de la crainte de la mort , plus que de la douleur des péchés. *Non metuit peccare, sed ardere,* dit le même St.-Augustin. ( Epist. 114.) Hâira-t-il maintenant , ce malheureux , abattu par le mal , ce qu'il a tant aimé jusqu'à ce jour ? Qui vous dit qu'il ne l'aimera pas davantage encore ? L'objet de nos affections nous devient plus cher , quand nous craignons de le perdre. Le maître fameux de St.-Bruno mourut en donnant les marques de pénitence ; mais , ensuite , en entrant au cercueil . il dit qu'il était damné. Si les saints eux-mêmes se plaignent qu'au moment de la mort ils ont la tête si faible qu'ils ne peuvent penser à Dieu , ni faire de bonnes prières , comment celui qui n'a jamais prié de sa vie pourra-t-il le faire au moment de la mort. Cependant , en l'écoutant parler , on est tenté de croire qu'il a une véritable douleur de sa mauvaise conduite passée. Mais voilà le point : est-ce une véritable douleur ? Le démon , par ses illusions , peut donner les apparences de la véritable douleur au désir de l'avoir ; mais il trompe. Je me repents , j'ai de la douleur , je m'afflige de tout mon cœur , etc. , voilà des mots qui peuvent sortir d'un cœur de pierre : *De medio petrarum dabunt voces.* ( Psalm. ciii. 12.) Il se sera confessé plusieurs fois , il aura reçu tous les sacrements ; mais je demande , moi , s'il s'est sauvé ? Dieu sait comment se sont faites ces confessions , comment les sacrements

ont été administrés. On insiste , on prétend qu'il est mort tout résigné. Résigné ? Le condamné qu'on traîne à l'échafaud paraît aussi fort résigné ; mais pourquoi ? parce qu'il ne peut se soustraire aux sbires qui le conduisent attaché.

XI. *O momentum, à quo pendet æternitas !* Ce moment faisait trembler les saints sur leur lit de mort, ils s'écriaient sans cesse : Mon Dieu ! dans quelques instants où serai-je ? *Nonnunquam, dit St.-Grégoire, terrore vindictæ etiam justî anima turbatur. (Mor. 24.)* Que sera-ce donc de celui qui ne s'est pas occupé de Dieu, lorsqu'il verra se dresser l'échafaud sur lequel il doit être immolé. *Videbunt oculi ejus interfectionem suam, et de furore Omnipotentis bibent. (Job. XXI. 20.)* Il verra de ses propres yeux la mort de son âme qui lui aura survécu, et dès ce moment il commencera d'éprouver le courroux céleste. Le Viatique qu'il devra recevoir, l'Extrême-Onction qu'on lui donnera, le Crucifix qu'on met en ses mains, les prières de la recommandation de l'âme à Dieu récitées par le prêtre qui l'assiste, le cierge béni qu'on allume, voilà l'échafaud préparé par la justice divine. Quand le malade l'aperçoit, des sueurs froides coulent déjà sur ses membres, il ne peut plus ni parler ni se mouvoir, ni presque respirer ; il sent que le moment fatal s'approche de plus en plus ; il voit son âme souillée de péchés, le juge qui l'attend, l'enfer qui brûle sous ses pieds ; et c'est au milieu de ces ténèbres, de ce trouble et de cette confusion qu'il entrera dans l'éternité.

XII. *Utinam saperent et intelligerent, ac novissima præviderent. (1. Deut. xxxii. 29.)* Voilà, mes chers auditeurs, comment le Saint-Esprit nous avertit de nous préparer et de nous fortifier contre les angoisses

terribles qui nous attendent à notre dernière heure. Ainsi, mettons dès ce moment en ordre le compte que nous devons rendre à Dieu ; parce que nous ne saurions, sans cette précaution, les régler de manière à faire le salut de notre âme. O Jésus crucifié ! je ne veux pas attendre la mort pour vous embrasser, je vous embrasse dès aujourd'hui. Je vous aime par dessus tout ; et parce que je vous aime, je me repents de tout mon cœur de vous avoir offensé, vous, bonté infinie. Je me propose, et j'espère l'obtenir par le secours de votre grâce, de vous aimer toute ma vie et de ne plus vous offenser. Aidez-moi, Seigneur, par les mérites de votre passion.

---

## SERMON LII.

POUR LE VINGT-TROISIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

De l'impénitence

*Domine, filia mea modò defuncta est. (Matth. ix. 18.)*

Que Dieu est bon ! si nous devons obtenir le pardon de la part d'un homme qui aurait contre nous quelque sujet de plainte, combien de dégoûts n'aurions-nous pas à souffrir ! Il n'en est pas de même de Dieu ; quand un pécheur s'humilie, et tombe à ses pieds avec le repentir de ses fautes, soudain il lui pardonne et il l'embrasse. *Convertimini ad me, ait Dominus exercituum, et convertar ad vos. (Zach. i. 3.)* Pécheurs, a dit le Seigneur, si je vous ai tourné les épaules, c'est parce que, vous le premier, vous me les avez tournées ; revenez à moi et je reviendrai à vous, et je vous ouvrirai mes bras. Quand David fut repris de

son péché par le prophète Nathan, il s'écria : *Peccavi, Domine, j'ai péché contre le Seigneur, je l'ai offensé, et Dieu aussitôt lui pardonna, car le prophète lui annonça que Dieu lui avait pardonné. Dominus quoque transtulit peccatum tuum.* (2. Reg. xii. 13.) Mais venons-en à l'Évangile du jour, où il est dit : Qu'un certain prince, dont la fille venait de mourir, eut immédiatement après recours à Jésus-Christ, pour qu'il rendit la vie à son enfant : *Domine, filia mea modo defuncta est ; sed veni, impone manum tuam super eam, et vivet.* St.-Bonaventure expliquant ce texte, se retourne vers le pécheur, et il lui dit : *Filia tua est anima ; per culpam modo defuncta est ; festina conversionem.* Mes chers frères, cette fille, c'est votre âme que depuis peu le péché a tuée ; convertissez-vous promptement à Dieu ; mais faites-le promptement ; car, si vous tardez, si vous différez de jour en jour, la colère céleste arrivera, et vous serez précipité dans l'enfer. *Non tardes converti ad Dominum et ne differas de die in diem. Subito enim veniet ira illius, et in tempore vindictæ disperdet te.* (Eccl. v. 8. 9.) Voilà le texte que je prends aujourd'hui pour mon sermon ; je vous ferai voir :

I<sup>r</sup> point. Le danger que court le pécheur qui tarde à se convertir.

II<sup>e</sup> point. Le remède à employer par le pécheur qui veut se sauver.

### PREMIER POINT.

Danger que court le pécheur qui tarde à se convertir.

I. St.-Augustin trouve trois sortes de chrétiens. Les premiers sont ceux qui, depuis le baptême, ont conservé leur innocence ; les seconds sont ceux qui, après

avoir péché, se sont convertis et ont persévéré en état de grâce ; la troisième classe se compose de tous ceux qui sont tombés et retombés dans le péché, et qui arrivent ainsi à la mort. Il assure que les premiers et les seconds seront sauvés ; quand aux troisièmes il ajoute : *Non dico, non præsumo, non promitto.* (Hom. xli. int. 50.) Il ne dit pas qu'ils se sauveront, il ne présume rien, ne promet rien, et par ces paroles même il donne clairement à entendre qu'à son avis ces pécheurs auront beaucoup de peine à se sauver. St.-Thomas, II. 2. qu. 109. art. 8, nous enseigne que celui qui est en péché mortel ne peut s'empêcher de commettre de nouveaux péchés. *Peccatum quod pœnitentiâ non deletur, mox suo pondere ad aliud trahit, unde fit, quod non solum est peccatum, sed causa peccati.* (Lib. mor. c. 9.) Un péché entraîne un autre péché, et cela vient de ce que le pécheur, porté au mal, et n'ayant point sa raison bien saine, ne peut résister longtemps à la tentation. *Quando quis manet in peccato,* dit St.-Anselme, *ratio jam est deordinata ; et ideò, veniente tentatione, faciet id quod est facilius agere.* Le pécheur, dit encore St.-Antonin, connaît tout l'avantage d'être dans la grâce de Dieu ; malgré cela, lorsqu'il est privé de cette grâce, il a beau s'efforcer de résister, il succombe. *Per peccatum non potest prosequi bonum quod cognoscit, conatur, et labitur.* La branche séparée du tronc ne peut plus porter de fruit. Le Seigneur a dit : *Sicut palmes non potest ferre fructum à semetipso, nisi manserit in vite ; sic nec vos, nisi in me manseritis.* (Jo. xv. 4.)

N. Mais moi, dit un jeune homme, je veux dans quelque temps me donner tout à Dieu. Voilà cette fausse espérance qui conduit les pécheurs à persévérer



rer dans le péché jusqu'à la mort, et qui, de la mort, les fait tomber dans l'enfer. Bientôt ? dites-vous, et qui vous promet que vous aurez le temps de vous donner à Dieu, comme vous le dites ? Que vous ne serez point surpris par une mort imprévue, qui ne vous laissera pas accomplir votre dessein. *Qui pœnitenti veniam spondit, peccanti diem crastinum non promisit.* (St.-Greg. Hom. 12. in Evang.) Dieu a promis le pardon à celui qui se repent de ses fautes, mais il n'a point promis de donner le temps de se convertir à celui qui veut persister dans le péché. Vous dites : Bientôt ; mais le temps n'est pas à nous, il appartient à Dieu. *Non est vestrùm nosce tempora, vel momenta, quæ Pater posuit in suâ potestate.* (Act. 1. 7.) St.-Luc rapporte que le Sauveur vit un figuier qui, de trois ans, n'avait pas donné de fruit. *Ecce anni tres sunt ex quo venio quærens fructum in ficulneâ hæc ; et non invenio.* (Luc. XIII. 7.) Il dit alors au maître de la vigne : *Succide ergò illam ; ut quid etiam terram occupat ?* (Ibid.) Répondez-moi, vous qui dites : Bientôt ; pourquoi le Seigneur vous conserve-t-il la vie ? Est-ce pour que vous persistiez dans le péché ? Non ; c'est au contraire pour que vous vous amendiez. *Ignorans, quoniam benignitas Dei ad pœnitentiam te adducit ?* (Rom. 11. 4.) Lorsqu'ensuite vous voudrez vous corriger, ne craignez-vous pas que Dieu ne vous fasse entendre les mêmes paroles qu'il adressa au maître du figuier : *Succide ergò illam ?* Que fait, sur la terre, ce pécheur endurci ? Veut-il continuer à m'offenser ? Allons, qu'il soit vite coupé cet arbre qui ne donne point de fruits ; qu'on le jette au feu. *Omnis ergò arbor quæ non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur.* (Matth. III. 10.)

III. Supposons pourtant que le Seigneur vous donne le temps de vous convertir : Si vous ne le faites à pré-

sent, le ferez-vous ensuite ? Les péchés sont autant de chaînes qui lient le pécheur : *Funibus peccatorum suorum constringitur.* (Prov. v. 22.) O mon frère, si vous ne pouvez maintenant rompre vos liens, comment espérez-vous les rompre plus tard, c'est-à-dire lorsqu'ils seront renforcés par les nouveaux péchés que vous aurez commis ? Ce fut là ce que le Seigneur lui-même voulut un jour démontrer à l'abbé Arsène, comme cela est dit dans les Vies des Pères ; pour lui faire comprendre quelle était la folie des pécheurs impénitents, il lui fit voir un éthiopien qui travaillait à soulever un faisceau de bois et qui, ne pouvant y réussir, y ajoutait toujours de nouveaux morceaux de bois, ce qui en augmentait le poids de plus en plus, et rendait plus vains ses efforts. Ensuite le Seigneur lui dit : C'est ainsi que font les pécheurs ; « Ils voudraient se décharger des péchés commis, et ils en font toujours de nouveaux. » Ces péchés les entraînent à d'autres excès encore plus graves et plus nombreux. Caïn pécha d'abord par envie contre son frère, puis il le haït, le tua, et finit par désespérer de la miséricorde divine, en disant : *Major est iniquitas mea, quàm veniam merear.* (Gen. iv. 13.) De même Judas pécha d'abord par avarice, ensuite il trahit son maître, et il finit par se donner la mort. C'est là le résultat infailible des péchés. Ils lient le pécheur qu'ils rendent tellement esclave, qu'il marche volontairement à sa ruine qu'il prévoit : *Iniquitates sue capiunt impium.* (Prov. v. 22.)

IV. De plus, les péchés aggravent tellement l'aveuglement du pécheur qu'ils ne lui permettent plus de voir le ciel ni le salut éternel : *Iniquitates meæ, disait David en gémissant, supergressæ sunt caput meum, et sicut onus gravatæ sunt super me.* (Psalm. xxxv. 3.) Le

pécheur ne tarde donc pas à perdre l'usage de sa raison ; il ne considère plus que les biens de la terre , et il achève d'oublier le jugement de Dieu. *Et everterunt sensum suum , et declinaverunt oculos suos , ut non viderent cælum , neque recordarentur judiciorum justorum.* (Dan. XII. 9.) Il arrive au point de haïr la lumière , car la lumière trouble ses vils plaisirs : *Qui male agit , odit lucem.* (Jo. III. 20.) De là vient que ces malheureux , devenus aveugles , tombent toujours de péchés en péchés. *In circuitu impii ambulat.* (Psalm. XI. 9.) Ils méprisent tout , avertissements , parole divine , enfer , paradis , Dieu lui-même. *Impius , cum in profundum venerit peccatorum , contemnit.* (Prov. XVIII. 3.)

V. *Concidit me vulnere super vulnus , irruit in me quasi gigas.* (dit Job. XVI. 15.) Quand l'homme triomphe d'une tentation , il acquiert plus de force pour triompher des autres à l'avenir , et l'ascendant du démon diminue ; mais aussi quand la tentation l'emporte , le démon devient géant et l'homme devient si faible qu'il n'a presque plus la force de résister. Si un homme est blessé par un ennemi , ses forces diminuent ; si plus tard il reçoit d'autres blessures , il reste si affaibli qu'il ne peut plus se défendre. Voilà ce qui arrive à ces insensés qui vous disent : Plus tard je me donnerai à Dieu. Comment pourront-ils résister au démon , s'ils ont perdu les forces et si leurs blessures se sont gangrenées. *Putruerunt , et corruptæ sunt cicatrices meæ à facie insipientiæ meæ.* (Psalm. XXXVII. 6.) Les blessures peuvent se guérir aisément dans les premiers temps , mais quand la gangrène s'y est attachée , la guérison devient très-difficile. Il faut appliquer le feu , et malgré le feu il y en a beaucoup qui ne guérissent point.

VI. Mais j'entends qu'on me dit : Dieu veut que tous les hommes se sauvent ; c'est St.-Paul qui nous l'ap-

prend : *Omnes homines vult salvos fieri.* (1. Tim. i. 15.)  
 Oui, sans doute, Dieu veut nous sauver tous ; qui le nie ? Mais il veut sauver ceux qui veulent se sauver, non ceux qui veulent se perdre. Jésus-Christ est venu pour sauver les pécheurs, non les obstinés. Il ne nous suffit pas, pour opérer notre salut, d'avoir la grâce de Dieu ; il faut encore, que nous travaillions pour l'acquérir. *Ecce sto ad ostium, et pulso ; si quis audierit vocem meam, et aperuerit mihi januam, intrabo ad illum.* (Apoc. iii. 20.) Ainsi, pour que Dieu entre en nous avec sa grâce, il faut que nous obéissions à sa voix et que nous lui ouvrons notre cœur. *Cum metu et tremore, nous dit l'Apôtre, vestram salutem operamini.* (Phil ii. 12.) Par ce dernier mot il nous fait entendre que nous devons coopérer par nos bonnes œuvres à celle de notre salut. Car autrement le Seigneur ne nous donnera que la seule suffisante, avec laquelle, tant qu'elle restera suffisante et qu'elle ne deviendra pas efficace, comme l'expliquent les théologiens, nous pourrions nous sauver, mais avec laquelle certainement nous ne nous sauverons pas ; voici pourquoi. Celui qui est en état de péché et qui continue de pécher, plus il s'attache à la chair, plus il s'éloigne de Dieu ; or, faut-il que Dieu se rapproche de nous avec sa grâce à mesure que nous le fuyons. Alors aussi Dieu se retire et sa main cesse de répandre sur nous ses faveurs. *Et ponam eam desertam... et nubibus mandabo ne pluant super eam imbrem.* (Isa. v. 6.) Quand l'âme continue d'offenser Dieu, Dieu l'abandonne et la prive de son secours ; elle n'aura pour lors ni remords de conscience, ni lumières ; son aveuglement augmentera avec l'endurcissement du cœur ; elle restera insensible aux avertissements divins, aux maximes de la foi et aux salutaires exemples qu'elle pour-

rait prendre sur le sort funeste des âmes rebelles que leurs péchés ont conduites aux enfers.

VII. Mais qui sait, ajoute-t-on, si Dieu n'aura point pitié de moi comme il en a eu de plusieurs grands pécheurs? *Fortasse dabit, inquis*, répond St.-Jean Chrysostôme; *cûr dicis fortasse? Contigit aliquando; sed cogita, quod de animâ deliberas.* (Hom. xxii. in 2. cor.)— Dieu me donnera peut-être la grâce nécessaire pour me sauver. — Pourquoi peut-être? Cela s'est vu quelquefois; mais songez qu'il s'agit de votre âme qui, perdue une fois, l'est pour toujours. J'ajouterai maintenant quelques mots à ce qu'a dit le saint docteur. Il est vrai que Dieu, par l'effet d'une grâce extraordinaire, a sauvé quelques grands pécheurs; mais ces cas sont très-rares; ce sont des prodiges, des miracles de la grâce, par lesquels Dieu a voulu faire voir jusqu'où pouvait aller sa miséricorde; mais d'ordinaire, avec les pécheurs indécis qui n'achèvent point de se déterminer, il se détermine, lui, à les envoyer dans l'enfer, suivant les menaces que tant de fois il leur a faites, comme l'atteste la sainte Écriture. *Desperistis omne consilium meum, et increpationes meas neglexistis; ego quoque in interitu vestro ridebo, et subsannabo vos.* (Prov. i. 25. 26.) *Tunc invocabunt me, et non exaudiam.* (Ibid. v. 28) Je les ai appelés plusieurs fois, dit encore le Seigneur, et ils ont refusé de m'entendre. *Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem suam; sed induraverunt cervicem suam, ne audirent me.* (Jer. xvi. 23.) Maintenant, ils m'appellent; je ne les entendrai pas. Dieu supporte les offenses; mais il ne les supporte pas toujours; quand le moment du châtement arrive, il punit les fautes passées et les fautes présentes. *Allissimus enim est patiens redditor.* (Eccl. v. 4.) Plus il a attendu le pécheur négligent, dit St.-Augustin, plus il le punit

ensuite sévèrement. *Quantò diutiùs expectat Deus, ut emenderis; tantò graviùs judicabit, si neglexeris.* (Lib. de util. ag. pœn.) Celui qui promet de se convertir et qui ne le fait point par sa négligence, se rend indigne de la grâce d'une véritable conversion.

VIII. Mais Dieu, dit-on encore, est plein de miséricorde. Il est plein de miséricorde, mais il n'agit point sans raison et sans jugement; user de miséricorde envers celui qui veut continuer de l'offenser, ce ne serait point bonté, ce serait démençe. Le Seigneur a dit : *An oculus tuus nequam est, quia ego bonus sum?* (Matth. xx. 15.) Parce que je suis bon, tu veux être méchant? Dieu est bon, mais il est juste. Il nous exhorte à bien garder les préceptes de sa loi, si nous voulons nous sauver : *Si autem vis ad vitam ingredi, serva mandata.* (Matth. xix. 27.) Si la miséricorde de Dieu s'étendait indistinctement sur les bons et sur les méchants, s'il faisait à tous la grâce de se convertir avant la mort, ce serait, certes, même pour les bons, une grande tentation de pécher; mais non, quand il est arrivé au terme de ses miséricordes, il punit et ne pardonne plus. *Et non parcat oculus meus super te, et non miserebor.* (Ezéch. vii. 4.) *Orate autem, ut non fiat fuga vestra in hyeme, vel sabbato.* (Matth. xxiv. 20.) Dans l'hiver, le froid est un obstacle, le samedi, l'obstacle vient de la loi; cela signifie que pour les pécheurs impénitens, il viendra un temps où ils voudraient se donner à Dieu, et leurs mauvaises habitudes les empêcheront de le faire. Nous avons de nombreux exemples de malheurs de ce genre. Le P. Catanée, dans ses sermons sur la bonne mort, rapporte qu'un jeune débauché, quand on l'invitait à changer de conduite, répondait : J'ai une sainte qui est toute puissante, et cette sainte

c'est la miséricorde de Dieu. Ce malheureux , menacé de mort , appela un confesseur ; mais , tandis qu'il se préparait à la confession , le démon lui plaça sous les yeux un tableau de tous ses péchés. Hélas ! s'écria-t-il , plein de terreur , quelle longue liste de péchés , il mourut dans le désespoir , avant d'avoir pu se confesser. Un homme de haut rang , dit le Campadelli , dans sa dominicale , vivait plongé dans le péché des sens. Averti plusieurs fois par Dieu et par les hommes de ses excès , il méprisa tout ; mais , étant tombé dangereusement malade , il se confessa , et promit de changer de vie. Il ne fut pas plutôt guéri qu'il reprit ses habitudes. Voici maintenant le châtiment de Dieu. Se trouvant un jour à la campagne , pendant les vendanges , il fut surpris par la fièvre. De retour chez lui , il envoya chercher un religieux ; celui-ci arriva à la hâte , et il entra dans la chambre du malade , après l'avoir salué , le religieux s'approche , mais il le voit , la figure décomposée , les yeux ouverts , la bouche béante , noir comme le charbon ; il l'appelle en vain ; le misérable était mort. Mes chers auditeurs , ne veuillez point vous-mêmes devenir de terribles exemples de la justice divine. Laissez le péché , mais laissez-le promptement , parce que , si vous retardez , le même châtiment qui est tombé sur tant d'autres pécheurs pourrait bien aussi vous frapper maintenant. Voyons quels sont les moyens que vous avez à prendre pour réussir.

### DEUXIÈME POINT.

Moyens à employer par le pécheur qui veut se sauver.

IX. On demanda un jour à J. C. si ceux qui se sauvaient étaient en petit nombre. *Domine , si pauci sunt qui salvantur.* Il répondit : *Contendite intrare per*

*angustam portam, quia multi, dico vobis, quærent intrare et non poterunt.* (Luc. XIII. 23. 24.) Beaucoup d'individus, dit-il, veulent entrer dans le ciel, et ils n'entrent pas. C'est qu'ils veulent entrer sans incommodité, sans fatigue, sans prendre aucune peine pour s'abstenir de plaisirs illicites. Mais la porte du ciel est étroite, il faut faire effort pour la franchir. Persuadons-nous bien d'ailleurs que ce que nous pouvons faire aujourd'hui, demain, peut-être, nous ne le pourrons pas. C'est par suite du faux calcul qui fait renvoyer à un temps prochain ce qu'on ne veut pas faire sur le champ, que tant d'âmes se perdent; car plus le temps s'écoule, plus on devient faible, indécis, endurci; Dieu nous prive alors de ses secours, et l'âme reste pour ainsi dire anéantie dans le péché. Ne dites donc pas : Je me convertirai bientôt; mettez de suite la main à l'œuvre, puisque vous connaissez que pour vous sauver vous devez quitter le péché, pourquoi ne le feriez-vous pas dès ce jour même ! *Si aliquandò*, disait St.-Augustin, *cur non modò ?* L'occasion que vous avez aujourd'hui de réparer le mal, bientôt peut-être vous ne l'aurez plus; et cette miséricorde dont Dieu veut bien user encore aujourd'hui envers vous pourra vous manquer plus tard. Si vous désirez donc vous sauver, faites promptement ce que vous devez faire. Confessez-vous le plutôt possible; tremblez que le moindre retard ne devienne funeste à votre âme.

X. Si vous étiez malade, dit St.-Fulgence, et que le médecin vous offrit un remède éprouvé pour votre mal, diriez-vous : Je ne veux pas me guérir maintenant, mais je me guérirai plus tard ? Et quand il s'agit de votre âme, vous restez tranquillement dans le péché, vous contentant de dire, j'espère que plus



tard Dieu me fera miséricorde ? *Nuillus sub spe misericordiæ debet diutiùs in peccatis remanere , cum nolit in corpore sub spe salutis diutiùs ægrotare.* ( S. Fulg. ad pet. Diac. ) Et si le Seigneur , dans sa justice , refuse de vous entendre , que deviendrez-vous ? Ne serez-vous point damné ? Faisons donc le bien , dit l'Apôtre , maintenant que nous avons le temps de le faire. *Ergo dum tempus habemus , operemur bonum.* ( Gal. vi. 10. ) Peut-être n'aurions-nous pas le temps ensuite ? Le Seigneur lui-même nous exhorte à la vigilance , pour tout ce qui concerne notre âme , parce que nous ignorons l'heure à laquelle il viendra nous demander compte. *Vigilate itaque , quic nescitis diem , nequè horam.* ( Matth. xxv. 13. )

XI. *Anima mea in manibus meis semper.* ( Psal. cxviii. 119. ) Celui qui porte à son doigt un diamant d'une grande valeur , regarde souvent à sa main pour s'assurer si le diamant y est encore. Nous devons veiller avec le même soin sur notre âme. Et si , par malheur , nous l'avions perdue par quelque péché , nous devons de suite prendre tous les moyens de la recouvrer , en ayant recours à notre sauveur , comme fit la Madeleine , qui , aussitôt qu'elle eut reconnu son état , *ut cognovit,* ( Luc. vii. ) courut se jeter aux pieds de J.-C. , et , avec ses larmes , obtint son pardon ! *Jam enim securis ad radicem arborum posita est ,* dit St.-Luc. ( iii. 9. ) La hache de la justice divine s'approche de celui qui vit dans le péché. Qu'il tremble d'être frappé au jour de la vengeance. Courage donc , âme chrétienne ; si vous vous trouvez jamais sous le joug de quelque mauvaise habitude , brisez promptement vos liens ; repoussez l'esclavage du démon. *Solve vincula colli tui , captiva filia Sion.* ( Isa. lxi. 2. ) *Posuisti vestigium,* dit St.-Ambroise , *suprà voraginem culpæ , citò*

*aufer pedem.* Vous avez posé le pied sur le gouffre du péché, c'est-à-dire de l'enfer; hâtez-vous de le retirer, et de vous retirer vous-même. Autrement, vous risquez de tomber dans un abîme sans fond.

XII. Si vous voulez abandonner le péché, rien ne vous force à pécher; vainement diriez-vous que vous avez de mauvaises habitudes. Ces habitudes, et toutes les tentations de l'enfer avec elles, vous les vaincrez si vous vous recommandez de cœur à Jésus-Christ; Jésus-Christ vous donnera les forces et la grâce nécessaires. Si vous apercevez ensuite l'occasion prochaine d'un péché, fuyez cette occasion; autrement vous courez le risque de retomber. *Potius præscinde, quàm solve*, dit St.-Jérôme. Ne perdez pas le temps à vouloir vous dégager peu à peu, car le démon ne cherche qu'à gagner du temps. Allez trouver un bon confesseur, il vous dira de quelle manière vous devez vous conduire. Si vous aviez par la suite le malheur de tomber dans une faute grave, allez déclarer sur le champ cette faute à votre directeur. Écoutez celui qui vous dit maintenant que Dieu est prompt à secourir ceux qui l'invoquent, et qui veulent se sauver. Tremblez surtout, mes frères, que ces paroles que je vous adresse ne deviennent pour vous, si vous refusez de les entendre, autant de traits aigus qui vous déchireront dans l'éternité.

---

## SERMON LIII.

POUR LE VINGT-QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Du blasphème.

*Cùm ergò videritis abominationem desolationis.* (Matth. xxiv. 15.)

Dieu hait tous les péchés; mais le plus odieux à ses yeux sans doute, c'est le blasphème, qu'on peut appeler l'abomination du Seigneur; parce que le blasphème tend directement à outrager Dieu, dont il maudit le saint Nom, tandis que les autres péchés mortels, ne contenant qu'une transgression de la loi, ne l'outragent en quelque sorte que d'une manière indirecte; *per prævicationem legis Deum inhonoras*, dit l'Apôtre. (Rom. 11. 23.) St.-Jean Chrysostôme disait, avec raison, qu'aucune faute des hommes n'aigrit autant le Seigneur que d'entendre blasphémer son nom. Je vais aujourd'hui, mes chers auditeurs, vous montrer :

I<sup>er</sup> point. La gravité du péché de blasphème.

II<sup>e</sup> point. La rigueur avec laquelle Dieu punit le blasphémateur.

### PREMIER POINT.

*Gravité du péché de blasphème.*

I. Qu'est-ce que le blasphème? c'est une parole, une expression injurieuse à Dieu. *Est contumeliosa in Deum locutio.* C'est ainsi que les docteurs le définis-

sent. Oh! grand Dieu, à qui en veulent donc les hommes quand ils blasphèment; c'est Dieu lui-même qu'ils attaquent directement. *Contrà Omnipotentem roboratus est.* (Job. xv. 24.) Eh! quoi, s'écrie St.-Ephrem, il ne craint point, le blasphémateur, que le feu du ciel tombe sur lui et le dévore! Que la terre s'entr'ouvre sous ses pieds pour l'engloutir? *Non metuis ne fortè ignis de celo descendat et decoret te, qui sic os adversus Omnipotentem aperis? neque vereris ne terra te absorbeat?* (St.-Ephr. *paren.* 2.) Les démons tremblent au nom du Christ, dit St.-Grégoire de Nazianze, et nous ne craignons pas, nous, de l'injurier. *Dæmones ad Christi nomen exhorrescunt, nos vero nomen adeo venerandum contumeliâ afferre non veneremur.* (St.-Greg. Naz. *orat.* 21.) Le vindicatif s'en prend à un homme son égal; le blasphémateur semble, lorsqu'il blasphème, vouloir se venger de Dieu même, parce que Dieu a permis les choses qui le contrariaient ou lui déplaisent. Il y a beaucoup de différence entre l'offense faite à l'image du roi, et l'offense faite à sa personne. L'homme est l'image de Dieu, mais le blasphémateur attaque directement la divinité même. *Qui blasphemat,* dit St.-Athanasie, *contrà ipsam deitatem agit.* Celui qui transgresse la loi du roi, pèche; celui qui attaque sa personne commet le crime de lèse-majesté, crime qui le prive du droit d'asile dans les églises, et le soumet à d'horribles supplices. Que dirons-nous de celui qui outrage la majesté de Dieu. La prophétesse Anne, disait dans son cantique: *Si peccaverit vir in virum, placari ei potest Deus. Si autem in Dominum peccaverit, quis orabit pro eo.* (1. Reg. II. 25.) Le péché de blasphème est donc si énorme que les saints eux-mêmes semblent peu disposés à prier pour le blasphémateur.

II. Des bouches sacrilèges blasphèment contre celui qui les soutient. *Tu Deo beneficienti tibi*, dit St.-Jean-Chrysostôme, *et tui curam agenti maledicis* ? Un de tes pieds est déjà dans l'enfer ; si Dieu ne te conservait la vie par ses miséricordes , tu serais déjà damné à jamais ; et, au lieu de le remercier, tu le maudis au moment même où il te fait du bien ? *Si inimicus meus maledixisset mihi*, dit le Seigneur, *sustinuissem utique*. (Psalm. LIV. 13.) Si tu m'injuriais au temps où je te châtie, je pourrais le souffrir ; mais c'est au moment même où je te fais du bien, que tu me maudis. — O langue infernale, s'écrie St.-Bernardin de Sienne, quelle raison peut te pousser à blasphémer le Dieu qui t'a créé, et qui ensuite t'a racheté au prix de son sang ? *O lingua diabolica, qui potest te inducere ad blasphemandum Deum tuum, qui te psalmavit, qui te pretioso sanguine redemit*. (Serm. 33.) Quelques-uns blasphèment plus particulièrement contre Jésus-Christ, contre celui qui est mort pour eux sur une croix ? Si nous ne devons pas mourir, nous devrions désirer la mort pour donner une légère marque de reconnaissance au Dieu qui a donné pour nous sa vie. Je dis une *légère marque*, parce qu'on ne peut établir de comparaison entre la mort d'un Dieu, et celle d'une misérable créature ; et, au lieu de le bénir et de l'aimer, vous le maudites ? *Flagellatus est Christus*, dit St.-Augustin, *flagellis Judæorum ; sed non minus flagellatur blasphemiis falsorum Christianorum*. (St.-Aug. in Joan.) D'autres ont blasphémé contre la Ste.-Vierge Marie, cette bonne mère de Dieu qui nous aime tant et qui toujours prie pour nous. Mais ces scélérats ont été punis d'une manière terrible. Surius (pour le 7 août) rapporte qu'un impie blasphéma d'abord contre la Vierge, et qu'ensuite il frappa de plusieurs

coups de poignard une de ses images qui était dans une église. La punition fut prompte. En sortant de de l'église, il fut atteint de la foudre, et réduit en cendres. L'infâme Nestor, qui avait aussi blasphémé contre Marie, et induit les autres à l'imiter, et à dire comme lui qu'elle n'était pas mère de Dieu, mourut dans le désespoir, la langue rongée par les vers.

III. *Quis loquitur blasphemias?* (Luc. v. 21.) Quel est le blasphémateur? c'est un chrétien, un homme qui a reçu le baptême, et dont la langue a été en quelque sorte consacrée, suivant un savant docteur. On pose le sel béni sur la langue de l'enfant qu'on baptise, pour qu'elle apprenne à bénir Dieu. *Ut lingua Christiani quasi sacra efficiatur, et Deum benedicere consuescat.* (Clericat. tom. 1. dec. tract. 52.) Et il faudra que cette langue devienne une épée qui traverse le cœur de Dieu, dit St.-Bernardin? *Lingua blasphemantis efficitur quasi gladius cor Dei penetrans.* (Tom. 4. serm. 33.) C'est pour cela que, selon le même St.-Bernardin, nul péché ne renferme autant de malice que le blasphème. *Nullum est peccatum qui habeat in se tantum iniquitatem sicut blasphemia.* St.-Chrysostôme l'a dit de même en d'autres termes: *Nullum hoc peccato deterius, nam in eo accessio est omnium malorum, et omne supplicium.* St.-Jérôme a tenu le même langage, en soutenant que, comparé au blasphème, tout autre péché est moins grave. *Nihil horribilitatis blasphemia; omne quippe peccatum comparatum blasphemiae levius est.* (St.-Hier. in Isa. c. 15.) Il est bon d'avertir ici que les blasphèmes qui attaquent les saints et les choses saintes, tels que les sacrements, la messe, etc. sont de la même espèce que les blasphèmes contre Dieu, parce que, comme St.-Thomas nous l'apprend, de même que les honneurs qu'on rend aux saints et aux choses

saintes se rapportent à Dieu, de même l'injure faite aux saints rejaillit sur la divinité, source de la sainteté. *Sicut Deus in sanctis suis laudatur, (Laudate Dominum in sanctis ejus. Psalm. 150.) ita et blasphemia in sanctos in Deum redundat. (St.-Thom. qu. 13. art. 1. ad 2.)* Et c'est le plus grand péché contre la religion ajoute-t-il. (Ibid. art. 3.)

V. Ainsi, reprenant les paroles de St.-Jérôme, nous dirons que le blasphème est plus grave que le vol, que l'adultère, que l'homicide. Tous les autres péchés, dit St.-Bernardin, proviennent de fragilité ou d'ignorance, mais le blasphème est le produit de la malice même. *Omnia alia peccata videntur procedere partim ex fragilitate, partim ex ignorantia; sed peccatum blasphemiae procedit ex propria malitia. (Cit. serm. 33.)* Car il est né de la mauvaise volonté, et d'une sorte de haine que nous avons conçue contre Dieu, de telle sorte que le blasphémateur se rend semblable aux damnés qui, dit St.-Thomas, ne blasphèment pas avec la bouche, parce qu'ils n'ont point de corps, mais blasphèment avec le cœur, maudissant la justice divine qui les punit. *Detestatio divinae justitiae in eis interior cordis blasphemia. (xxii. qu. art. 4.)* Il ajoute qu'il est vraisemblable qu'après la résurrection, de même que les saints dans le ciel loueront Dieu avec la voix, ce sera de même avec la voix que les réprouvés blasphèmeront dans l'enfer. *Et credibile est quod, post resurrectionem, erit in eis etiam vocalis blasphemia, sicut in sanctis vocalis laus Dei.* Un auteur instruit appelle le blasphème langage d'enfer, parce que c'est le démon qui parle par la bouche des blasphémateurs, de même que Dieu parle par la bouche des saints. *Blasphemia est peccatum diabolicum, loquela infernalis; sicut enim Spiritus sanctus*

*loquitur per bonos , ita diabolus per blasphemus.* ( Mansi. discours. vii. 2. ) Lorsque St.-Pierre , au palais de Caïphe , reniait Jésus-Christ , en jurant qu'il ne le connaissait pas , les Juifs lui dirent que son langage le trahissait et le faisait reconnaître pour disciple de Jésus. *Vere et tu ex illis es ; nam et loquela tua manifestum te facit.* ( Matth. xxvi. 73. ) On peut dire de même à tout blasphémateur : Tu viens des régions infernales , et tu es un vrai disciple de Lucifer , car tu as le même langage que les damnés. St.-Antonin a dit que les damnés , dans l'enfer , n'ont pas d'autre occupation que de blasphémer et maudire Dieu. *Non aliud opus in inferno exercent , nisi blasphemare Deum et maledicere.* ( Part. ii. tit. 7. cap. 5. ) Le texte de l'apocalypse vient à l'appui : *Et commanducaverunt linguas suas præ dolore , et blasphemaverunt Deum cæli.* ( Apoc. xvi. 10. 11. ) Enfin , St.-Antonin ajoute que celui qui a le vice de blasphémer appartient , dès cette vie , à la classe des damnés , dont il fait les fonctionnaires. *Qui ergo hoc vitio detinetur , ostendit se pertinere ad statum damnatorum , ex quo exercet artem eorum.* ( Ibid. )

V. A la malice du blasphème , il faut ajouter le scandale que presque toujours il entraîne avec lui ; le blasphème étant un péché extérieur et qui très-souvent se commet devant d'autres personnes. St.-Paul repre-  
 nait les Juifs de ce que , par leurs péchés , ils étaient cause que les gentils blasphémaient contre notre Dieu et qu'ils tournaient sa loi en dérision. *Nomen enim Dei per vos blasphematur inter Gentes.* ( Rom. ii. 24. ) Combien plus coupables sont les chrétiens qui , par leurs blasphèmes , induisent d'autres chrétiens à les imiter. Mais comment se fait-il , demanderai-je , que , dans certaines provinces , on n'entend point de blasphémateurs et que s'il y en a ils sont très-rares , tandis que , dans



d'autres provinces , ils sont très-communs , de sorte qu'on pourrait leur dire ce que Dieu disait par la bouche d'Isaïe : *Jugiter , totâ die nomen meum blasphematur.* Sur les places , dans les rues , dans la campagne , de toutes parts on n'entend que blasphèmes. D'où cela vient-il ? Cela vient de ce que les uns apprennent des autres , les fils de leur père , les ouvriers de leurs maîtres , les enfants des vieillards. On voit spécialement des familles dans lesquelles on dirait que le blasphème est héréditaire , et cette belle hérédité est recueillie avec soin. O malheureux parents qui , au lieu d'enseigner à vos enfants à louer Dieu , ne leur avez appris qu'à le maudire ; quel compte vous aurez à rendre ! Mais , dites-vous , vous reprenez vos enfants quand vous les entendez. Oh ! qu'elles seront efficaces les représentations d'une bouche où le blasphème réside. Ne sentez-vous pas que le mauvais exemple que vous leur donnez détruit tout l'effet de vos remontrances ? Par charité , pères de famille , ne blasphémez plus , ou si cela vous arrive encore que ce ne soit pas devant vos enfants ; et quand vous entendrez que ces derniers blasphèment , reprenez-les fortement : *Contere os ipsius* , dit St.-Chrysostôme , *et manum tuam percussione sanctifica.* ( Hom. 1. ad pop. ) Brisez-leur la bouche , vous sanctifierez votre main. Il y a des pères qui , si leurs enfans ne font pas sur-le-champ ce qu'ils leur commandent , les assomment de coups ; mais qu'ils les entendent blasphémer , il ne font qu'en rire , où , du moins , ils ne disent rien. Saint-Grégoire raconte ( dial. iv. cap. 18. ) qu'un enfant de 5 ans , fils d'un noble romain , avait l'habitude de tourner en dérision le saint nom de Dieu ; le père ne le reprenait pas. Un jour , l'enfant assailli par plusieurs hommes noirs , courut se réfugier dans les bras de son père ; mais

les hommes noirs , qui étaient autant de démons , le poursuivirent , le tuèrent et l'entraînèrent aux enfers.

## DEUXIÈME POINT.

Rigueur avec laquelle Dieu punit le blasphémateur.

VI. *Væ genti peccatrici !* s'écriait Isaïe (1. 4.) *Blasphemaverunt sanctum Israël.* Malheur éternel aux blasphémateurs , car tous ceux qui blasphèment seront condamnés. *Condemnati erunt omnes qui blasphemaverint te.* (Tob. xiii. 16.) Dieu a dit , par la bouche de Job : *Imitabis linguam blasphemantium ; condemnabit te os tuum et non ego.* (Job. xv. 5. 6.) En condamnant le blasphémateur , Dieu lui dira : Ce n'est pas moi qui te condamne aux peines de l'enfer , c'est ta propre bouche , ta bouche qui a osé me maudire , moi et mes saints. Ces malheureux blasphémateurs ! ils iront continuer de blasphémer dans l'éternité ; ce sera leur plus grande peine , car les blasphèmes eux-mêmes leur rappelleront sans cesse que c'est par eux qu'ils ont perdu leur salut.

VII. Ce n'est pas seulement dans l'enfer que les blasphémateurs sont punis , ils le sont aussi dans cette vie. Sous l'ancienne loi , ils étaient lapidés par le peuple. *Et qui blasphemaverit nomen Domini morietur ; lapidibus opprimet eum omnis multitudo.* (Levit. xxiv. 16.) Sous la loi nouvelle , au temps de l'empereur Justinien , ils étaient pareillement condamnés à mort ; St.-Louis , roi de France , leur faisait percer la langue et marquer le front avec un fer chaud ; la récidive était punie de mort. Un auteur rapporte que la loi civile leur refusait le droit de rendre témoignage en justice. La constitution de Grégoire XIV les avait

d'abord exclus des honneurs de la sépulture. Et le blasphémateur se plaint et se lamente de ce qui lui arrive. Je prends , dit-il , beaucoup de peine , je me donne du souci , et je me vois toujours pauvre , toujours dans la misère. On dirait qu'une excommunication a été lancée sur ma maison ! — Une excommunication ? dites - vous ; et ce sont ces blasphèmes qui sont toujours dans votre bouche , qui sont cause de votre mal ; ils vous feront toujours maudire de Dieu que vous outragez sans cesse.

VIII. Oh ! combien d'exemples je pourrais vous citer de blasphémateurs qui ont fait une mauvaise mort ! Le P. Ségnéri ( tom. 1. rag. 8. ) rapporte que, dans la Gascogne, deux hommes qui avaient blasphémé par le sang de Jésus-Christ , furent peu de temps après tués dans une rixe , et que leurs corps furent déchirés par les chiens. Un habitant du Mexique , repris pour ses blasphèmes , répondit : Je ferai pire d'ici en avant ; mais , dans la nuit de ce même jour , sa langue se trouva fortement adhérente au palais. Ce malheureux mourut peu après , désespéré , et sans donner aucun signe de repentir. Dresselius rapporte qu'un homme se livrant à d'horribles blasphèmes perdit subitement la vue , et qu'en outre , blasphémant contre St.-Antoine , il sortit de l'image du saint une flamme active qui le dévora. Sarnelli , dans son livre contre les blasphèmes , dit qu'à Constantinople , un homme ayant blasphémé contre Dieu , entra dans une rage telle qu'il déchira ses propres chairs avec ses mains , ce qui lui causa la mort. Thomas de Cantiprenne parle d'un homme , appelé Simon de Tournai , qui , après avoir proféré d'horribles blasphèmes , tomba sur le sol avec d'affreuses convulsions , et mugissant comme une bête féroce.

Ses yeux se retournèrent dans leur orbite , sa bouche se tordit , et il expira dans les tourments Je pourrais citer beaucoup d'autres cas ; mais pour ne point vous fatiguer , je vais passer à la conclusion de mon discours. Seulement , je vous dirai que le livre du père Sarnelli vous fournira , si vous voulez le lire , un grand nombre d'autres faits semblables.

IX. Dites-moi , blasphémateurs qui m'entendez , s'il s'en trouve parmi vous , mes frères , dites-moi ce que vous retirez de cette détestable habitude. Elle ne vous vaut point de plaisir , comme dit le cardinal Bellarmin ; c'est un péché sans plaisir que le blasphème. Elle ne vous enrichit pas , car la fortune fuit les blasphémateurs. Elle ne vous fait point d'honneur dans le monde , car lorsque vous blasphémez , vous faites horreur à ceux qui vous entendent , même à ceux qui ont la même habitude que vous , et qui tous vous appellent bouche de damné. Ditez-le moi donc : pourquoi blasphémez-vous ? — C'est une habitude, — Une habitude ? Mais croyez-vous que cette raison-là vous servirait d'excuse devant Dieu ? Si un fils maltraitait son père de coups , et qu'ensuite il lui dit : Mon père , excusez-moi , je n'agis que par habitude , pensez-vous que son père devrait l'excuser. Vous ne blasphémez , dites-vous , que parce que vos fils , votre femme , vos serviteurs vous font mettre en colère ; eh bien ! ce sont vos fils , vos serviteurs , votre femme qui excitent votre colère , et c'est à Dieu et aux saints que vous vous en prenez. Les saints prient Dieu pour vous , et , pour les payer , vous blasphémez contre eux ! c'est le démon qui vous tente , ajoutez-vous ? Si le démon vous tente , faites ce que fit un homme qui , dans un cas assez semblable au vôtre , alla consulter l'abbé Pémène. Celui-ci lui conseilla de dire , toutes les fois

qu'il se sentirait tenté par le démon, les paroles suivantes : Pourquoi blasphèmerai-je contre Dieu qui m'a créé, et qui me fait tant de bien ? Je veux au contraire le louer et le bénir sans cesse. Cet homme suivit ce conseil, et le démon cessa de le tourmenter. Quand vous éprouvez quelque mouvement de colère, ne trouvez-vous rien à dire sans recourir au blasphème ? Ecrivez-vous : Maudit soit le péché ! Seigneur, venez à mon aide ! Vierge sainte, donnez-moi de la patience. Et si vous avez réellement une longue habitude du blasphème, tous les matins, en vous levant, à compter de ce jour, renouvelez la résolution que vous aurez prise de ne plus blasphémer, et ne manquez pas d'invoquer la sainte Vierge, pour qu'elle obtienne pour vous la grâce de pouvoir résister aux tentations.

FIN DES SERMONS.

---

## AVIS DE L'AUTEUR (1).

---

Il se trouvera sans doute des gens qui diront que ces sermons ne sont pas écrits d'un style assez élevé ; mais je l'avoue, j'ai toujours désiré que les orateurs sacrés prêchassent d'une manière simple, et qu'ils fissent retentir souvent la parole divine aux oreilles des gens grossiers et peu éclairés qui se trouvent toujours en grand nombre dans un auditoire : c'est le moyen, selon moi, de gagner plus d'âmes à Dieu, ainsi que je l'ai démontré dans une Lettre sur la Manière de Prêcher. C'est donc à dessein que j'ai écrit d'un style humble et tout-à-fait dénué d'ornement. D'un autre côté, j'ai eu l'intention d'écrire principalement pour les curés des campagnes et les prédicateurs qui, parcourant le pays, n'ont guère pour auditeurs que des paysans ignorans. Au fond, je crois que chacun de mes sermons renferme, sur le sujet qui lui sert de texte, assez de matière pour que les prédicateurs, au style élevé et fleuri, puissent en tirer, s'ils le veulent, des discours ornés, polis et lumineux. Réussiront-ils

(1) Si quelque personne désire avoir les Sermons pour les sept principales fêtes de la Très-Sainte-Vierge, je la renverrai à la seconde partie de mon livre des Gloires de Marie, où j'ai beaucoup écrit sur ce sujet. Là on trouvera des matériaux abondans, non-seulement pour des Sermons de ce genre, mais encore pour d'autres Sermons sur les douleurs de Marie.

mieux que moi, tant pour eux-mêmes que pour les autres. Le temps et l'expérience pourront le dire. *Ipsi viderint*

*Loués soient le nom de Jesus notre amour, et celui de Marie notre esperance.*

## SERMON

DE LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

Hélas ! quels signes funestes frappent mes yeux dans ce temple. Je vois l'air obscurci, l'autel nu et sans ornements. J'entends des accents plaintifs. Dieu ! je les comprends, ces signes extérieurs de la douleur que souffre l'église de la mort de son époux Jésus. Il est donc juste que dans ce jour nos larmes se mêlent aux pleurs de l'église notre mère, et que nous arrêtions nos pensées sur la mort de notre Dieu, qui, après une vie de peine et de fatigue, a voulu mourir sur un gibet infâme, au milieu d'un océan d'opprobres et de douleurs.

Venez, Croix sainte, venez ! montrez-vous à tout ce peuple. Vous êtes l'arche fortunée où nous trouverons un refuge contre les naufrages du monde ; vous êtes la baguette miraculeuse qui transforme les hommes, de monstres d'iniquités en verges fleuries de vertus ; vous êtes le serpent d'airain, dont l'aspect salutaire garantit les pécheurs du poison de leurs fautes ; vous êtes l'arbre resplendissant, choisi entre mille pour soutenir les membres du Rédempteur. Vous fûtes, en un mot, l'autel douloureux sur lequel le Sauveur du monde voulut s'immoler pour notre

salut : Donnez-moi donc la force nécessaire pour que je puisse représenter , devant ces âmes fidèles , les outrages , les souffrances et les angoisses de Jésus-Christ , lorsqu'attaché à vous il rendit l'esprit.

Toute la vie de Jésus-Christ fut semée d'ignominie et de douleur ; mais ce fut dans trois occasions principales que se montra plus spécialement l'amour qu'il avait pour nous. Le premier théâtre de ses souffrances fut le Jardin, le second fut le Prétoire, le Calvaire fut le dernier. Dans le jardin de Gethsémani, ses douleurs furent cachées aux yeux des hommes ; Dieu seul et ses anges le virent. Ce fut là que commença la passion de notre Rédempteur.

#### LE JARDIN, PREMIER THÉÂTRE DE DOULEUR.

Après avoir , dans la nuit du jeudi , lavé les pieds à ses disciples, après nous avoir laissé son propre corps, dans le sacrement de l'autel , comme un gage de son amour pour nous, il arriva vers minuit au jardin , où , se prosternant contre terre , il se mit en oraison. Là , il fut assailli par la crainte , par le dégoût et par la tristesse.

Il commença par éprouver une grande crainte de la mort et des peines qu'il devait souffrir. *Cæpit pavere.* Mais comment ? ne s'était-il pas offert volontairement à ces souffrances ? *Oblatus est , quia ipse voluit.* N'avait-il pas désiré ardemment le temps de sa Passion ? Ne sont-elles pas de lui , ces paroles : *Desiderium desideravi hoc pascha manducare vobiscum ?* Et maintenant la mort lui inspire tant de terreur qu'il prie son père de l'en délivrer ! *Pater mi , si possibile est , transeat à me calix iste.* Ah ! toujours plein



d'amour et voulant le montrer, voulant aussi que les hommes comprissent à quel degré de tourments et de douleurs il allait se dévouer dans sa Passion, il se montra accablé et vaincu par la crainte : *cæpit timere.*

*Cæpit tædere.* Il commença aussi de sentir un grand dégoût à l'aspect des tourments qu'on lui préparait. Lorsqu'on éprouve du dégoût, les délices même sont à charge. Dans un pareil état, où le dégoût dominait, qu'elles angoisses ne dut-il point causer à Jésus-Christ, l'horrible appareil qui se fit voir à son esprit, de tourments intérieurs et extérieurs, qui devaient si cruellement remplir le reste de sa vie, déchirer à la fois son corps et son âme. Oui, sans doute, il aperçut distinctement alors les douleurs, les railleries, l'opprobre, les traitements infâmes, la flagellation, les épines, la croix et surtout cette mort ignominieuse sur un gibet, où, privé de consolation, abandonné de Dieu et des hommes, il devait expirer au milieu des souffrances. Ce fut là ce qui lui causa ce dégoût si amer, qu'il fut obligé de demander du secours et de la force à son père. *Cæpit tædere.*

La crainte et le dégoût ne tardèrent pas à produire une grande mélancolie et une profonde affliction d'esprit. *Cæpit contristari et mæstus esse.* Mais, n'est-ce point vous, ô mon Dieu, qui avez donné à vos martyrs tant de force que, non seulement ils méprisaient les tourments et la mort, mais qu'ils la recevaient encore avec joie ? Oh ! sans doute, dans ce moment, le Seigneur vit sous ses yeux tous les péchés du monde, le blasphème, le sacrilège, l'impudicité et toutes les fautes où les hommes devaient tomber après sa mort. Tous ces péchés lui apparurent comme autant de monstres cruels qui déchirèrent son cœur. Alors,

le Seigneur, dans un état voisin de l'agonie, dut s'écrier: C'est donc là, ô mortels, la récompense que vous me gardez pour mon amour infini? Après tant de souffrances que je dois endurer, voir tant de péchés; après tant d'amour, tant d'ingratitude, voilà ce qui m'afflige, ce qui me cause une tristesse mortelle, ce qui me fait suer jusqu'au sang; *et factus est sudor ejus sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram.*

Oh mon Jésus! je ne vois dans ce jardin ni les verges, ni les épines, ni les clous dont vous fûtes blessé, et pourtant je vous vois baigné de sang de la tête aux pieds! Ce furent donc mes péchés qui, comme un poids immense de tristesse et d'affliction, ont pressé votre corps, et en ont fait sortir tant de sang? Je fus donc alors un de vos plus cruels bourreaux? Mais pourquoi m'entretiendrai-je à parler à Jésus, au moment où Jésus court à sa passion tant désirée. Voici venir Judas, accompagné d'une troupe de Juifs et de soldats, qui viennent pour se saisir de la personne de Jésus-Christ dans le jardin. Jésus le voit: et encore tout baigné de sang, et le cœur plein d'amour pour nous, il se lève, et dit aux trois disciples qui sont avec lui: *Surgite, eamus ecce qui me tradet.* (Marc. xiv. 32.) Allons à la rencontre des ennemis qui viennent pour me prendre. Quand il les eut rencontrés, Judas s'avança, l'embrassa, et le balsa. Ce baiser était le signal donné par le traître. Le Seigneur le lui reprocha. *Juda, osculo filium hominis tradis?* (Luc, xxii. 48.) Se tournant ensuite vers les Juifs, il leur dit: *Quem quæritis?* ils répondirent: Jésus de Nazareth. Aussitôt ils le saisirent brutalement, et ils le lièrent comme un malfaiteur: *Comprehenderunt Jesum et ligaverunt eum.* (Jo. xviii. 12.) Hélas! un Dieu lié comme un criminel! ô roi des

rois, s'écrie St.-Bernard, *O rex regum, quid tibi et vinculis?* Que les liens soient réservés pour les coupables, non pour vous, Seigneur, qui êtes l'innocence, vous, le saint des saints. *Inluere, homo, canes illum trahentes*, dit St.-Bonaventurc.

Ainsi lié et garrotté, au milieu de cette populace effrénée, Jésus-Christ fut traîné du jardin à Jérusalem chez le grand prêtre Caïphe. Et ses disciples où sont-ils? Si du moins ils se trouvaient avec leur maître pour le défendre? non, ils l'ont tous abandonné. *Tunc discipuli ejus, relicto eo, fugerunt* (Marc. xiv. 50.)

Jésus entra de nuit dans Jérusalem. Au bruit de tant de gens qui passent, les habitants se réveillent, ils se mettent aux fenêtres, demandent quel est celui qu'on conduit, et on leur répond: C'est Jésus de Nazareth, un menteur et un imposteur.

On le mène en présence du pontife qui l'attend: le superbe est assis, et Jésus est devant lui, comme un criminel, les yeux baissés, le maintien humble et soumis. Le pontife lui demande quelles sont les doctrines qu'il enseigne. Jésus répond: *Ego palàm locutus sum mundo....ecce hi sciunt quæ dixi ego.* (Jo. xviii. 20. 21.) Cette réponse était juste et mesurée. Un des bourreaux s'avance avec fureur, et lui appliquant un rude soufflet, *sic respondes pontifici?* lui dit-il. Mais une réponse aussi humble avait-elle mérité une injure aussi grande en présence de tant de personnes? Et le pontife, au lieu de reprendre son insolent ministre, se tait et semble par ce silence approuver sa conduite. *Si malè locutus sum,* dit Jésus, *testimonium perhibe de malo; si autem bene quid me cædis?* (Jo. xviii. 28.)

Ensuite Caïphe conjura le Seigneur de lui avouer,

au nom de Dieu, s'il était véritablement le fils de Dieu : *Adjuro te per Deum vivum, ut dicas mihi si tu es Christus filius Dei.* (Matth. xxvi. 63.) En entendant le nom sacré de Dieu, le Seigneur répondit la vérité et dit : *Ego sum, je le suis*; et vous me verrez un jour assis à la droite de mon père, où je viendrai sur les nuées pour juger le monde. A ces mots, Caïphe, au lieu de se jeter la face contre terre et d'adorer le fils de Dieu, s'écrie en déchirant ses vêtements, que le Christ a blasphémé : *Nunc audistis blasphemiam; quid vobis videtur?* (Matth. xxvi. 65.) Tous répondirent qu'il méritait la mort : *Reus est mortis.* Oui, mon Sauveur, vous méritiez la mort, puisque vous aviez voulu vous charger de la peine de nos péchés.

Alors les boucreaux s'emparèrent de lui, et comme si la peine de mort avait été déjà prononcée, ils commencèrent à le maltraiter de paroles et de coups, et à lui cracher sur le visage. *Tunc exspuerunt in faciem ejus, et colaphis eum cœciderunt; alii autem palmas in faciem ejus dederunt.* (Matth. lxxvii. 68.) Ils se moquaient de lui, en l'appelant faux prophète, lui couvraient la figure, et puis lui disaient en le frappant : Devine qui t'a frappé : *Prophetiza nobis, Christe, quis te percussit.*

Le lendemain, dès que le jour fut venu, on conduisit Jésus chez Pilate, pour le faire condamner à mort; mais Pilate, ne trouvant aucun motif de condamnation, déclara que Jésus était innocent : *Nihil invenio causæ in hoc homine.* (Luc. 2. 23.) Mais comme les Juifs insistaient, il renvoya Jésus à Hérode, pour que celui-ci le jugeât. Hérode fut bien aise qu'on eût amené Jésus devant lui, dans l'espérance de lui voir faire quelque miracle pareil à ceux dont il avait entendu parler plusieurs fois; en conséquence, il lui

fit un grand nombre de questions ; mais le Seigneur dédaigna de répondre ; le roi le fit alors revêtir d'une robe blanche, comme un insensé, et il le renvoya à Pilate, au milieu des huées et des moqueries de ses courtisans. *Sprevit autem illum Herodes cum exercitu suo et illudit, indutum veste albâ, et remisit ad Pilatum.* (Luc. xxiii. 11.) O fils de Dieu, sagesse éternelle, il ne vous manquait que cet opprobre : être traité comme un insensé.

Pilate voyant qu'il ne lui avait servi de rien d'envoyer Jésus à Hérode, et ne voulant pas néanmoins condamner un innocent, imagina de le sauver par un autre moyen. Il existait une coutume, suivant laquelle le peuple, au temps de Pâques, jouissait du droit d'obtenir la liberté d'un criminel ; Pilate demanda au peuple s'il voulait la grâce de Jésus ou celle de Barrabas, scélérat convaincu d'homicide ; mais le peuple, excité par les prêtres, qui voulaient la mort de Jésus, répondit par acclamation : *Non hunc, sed Barrabam.* (Matth. 27.) Voyons là-dedans l'image de ce qui arrive aux hommes dans le monde : Que voulez-vous ? leur a-t-on dit. Qu'aimez-vous mieux, de Jésus-Christ ou de ce péché que vous allez commettre, de cette vengeance qui vous sourit, de ce plaisir qui vous attend ? Le pécheur tombe dans ce péché : il répond : *Non hunc, sed Barrabam.*

Pilate voyant échouer le moyen qu'il avait pris, de proposer Jésus et Barrabas, pensa qu'en le faisant battre de verges, il pourrait satisfaire le peuple, et puis sauver l'innocent : *Emendatum ergo illum dimittam.* (Luc. xxiii. 15.) Nous arrivons au second théâtre des souffrances de Jésus-Christ. *Tunc ergo apprehendit Pilatus Jesum et flagellavit.* (Jo. xix. 1.) Combien le Seigneur aurait moins souffert, si Pilate, sans com-

passion l'avait condamné au supplice de la Croix ! Tout ne servit qu'à augmenter la fureur des bourreaux , et accroître les outrages du Seigneur.

LE PRÉTOIRE , SECOND THÉÂTRE.

Aussitôt que Jésus fut arrivé au Prétoire , les bourreaux lui ordonnèrent de se dépouiller de ses vêtements, ce qu'il fit sans murmure ; ensuite il embrassa la colonne et tendit ses mains pour y être attaché. O mon Dieu ! voilà tes cruelles tortures qui commencent. Anges du ciel , venez assister à ce douloureux spectacle ; et s'il ne vous est pas permis de soustraire votre roi aux injurieux traitements des hommes , venez au moins pleurer près de lui par compassion. Et vous , âme chrétienne , figurez-vous que vous êtes présente à cette sanglante exécution de votre Rédempteur bien-aimé. Voyez Jésus dans l'affliction , les yeux baissés vers la terre , le front couvert de rougeur. Mais déjà les barbares , armés de verges , se jettent sur l'innocent agneau , tels que des chiens enragés. L'un le frappe sur la poitrine , l'autre sur les épaules , celui-ci sur les bras , celui-là jusque sur les jambes ; sa tête sacrée et sa noble figure ne sont pas à l'abri des coups. Hélas ! le sang divin coule de toutes parts, le sang teint les verges , les mains des bourreaux , la colonne et la terre. *Læditur , dit St.-Pierre d'Amiens, totoque flagris corpore laniatur : nunc scapulos, nunc crura cingunt ; vulnera vulneribus , et plagas plagis recentibus addunt.*

Oh ! cruels ! contre qui vous acharnez-vous ? arrêtez , arrêtez : cet homme que vous tourmentez est innocent et saint ; nous sommes , nous , les coupables , à nous sont dus les coups et les tortures. Et vous , père éternel ! comment supportez-vous que

votre fils bien-aimé subisse tant d'outrages , sans que vous le secouriez ? Quel délit a-t-il commis , qui mérite un supplice aussi honteux et aussi cruel ? *Propter scelus populi mei , percussi eum*. Je sais bien que mon fils est innocent , qu'il est saint et sans tache , mais puisqu'il s'est volontairement offert à satisfaire ma justice , pour tous les péchés des hommes , je dois l'abandonner à la fureur de ses plus cruels ennemis.

Barbares ! êtes-vous contents ? Non ; ils ne le sont point ! Après l'avoir ainsi déchiré à coups de verges , les bourreaux ajoutent l'insulte à la cruauté ; on lui donne le titre de roi. On le fait asseoir sur une pierre , on jette sur ses épaules un lambeau d'étoffe rouge , en guise de pourpre royale ; un roseau placé dans sa main lui tient lieu de sceptre ; un faisceau d'épines qui lui couvre la tête , depuis le front jusqu'au cou , lui sert de couronne , et afin que les épines pénètrent davantage , ils les battent avec des roseaux. *Acceperunt arundinem , et percutiebant caput ejus*.

Cela ne les satisfait point encore ; ils se mettent à genoux devant lui , en lui disant : Nous te salueons , roi des Juifs ; puis ils se lèvent , en riant , et ils le frappent sur la figure. *Et genuflexi antè eum , illudebant ei , dicentes : Ave , rex Judæorum : et dabant ei alapas*. ( Matth. xxvii. 29. et Jo. xix. 3. ) Approche , âme dévote , dans cet homme sujet de raillerie et d'outrages , viens reconnaître ton Seigneur. Il est roi , mais dans ce moment il est roi de douleur , il est aussi roi d'amour , puisque c'est pour l'amour de toi qu'il souffre tant.

Après l'avoir ainsi maltraité , les bourreaux se saisirent de nouveau de sa personne , et tout couvert qu'il est de sang et de plaies , ils le conduisent devant Pilate. Celui-ci , le voyant réduit à ce triste état , crut

pouvoir appaiser les Juifs , en le leur faisant voir. Aussitôt , sortant avec Jésus sur une terrasse , il le montra au peuple , en disant : *Ecce homo. Exiit Pilatus foras , et dixit eis ; Ecce homo.* ( Jo. xix. 4. 5. ) Comme s'il eût dit : Voici cet homme de qui vous craigniez qu'il voulût être votre roi ; le voilà réduit à un état d'où il est presque impossible qu'il sorte ; souffrez qu'il aille mourir dans son logis , puisqu'il ne lui reste que quelques jours de vie. Le voilà ; ce n'est plus que l'ombre d'un homme ; laissez-le en liberté ; votre fureur doit être satisfaite. Mais si vous exigez que je le condamne à mort , je vous dis que je ne puis le faire , parce que je ne trouve aucune raison de le condamner. *Non invenio in eo causam.*

Mais , tandis que Pilate , de sa terrasse , montre Jésus au peuple , le père éternel , du haut des cieux , nous présente son fils chéri , en nous disant aussi : *Ecce homo* , voici mon fils unique , que j'aime autant que moi-même ; *Hic est filius meus dilectus , in quo mihi bene complacui.* Voilà l'homme , votre Sauveur , que je vous avais promis , et que vous attendiez ; le voilà devenu l'homme des douleurs. Voyez l'état déplorable auquel il s'est réduit pour l'amour de vous. Admirez-le , et l'aimez , et si vous n'y êtes portés par ses propres mérites , soyez touchés au moins de ses douleurs et des injures qu'il souffre.

La cruauté des ennemis de Jésus s'est-elle calmée à la voix de Pilate ? non ; les prêtres répandus dans la foule crient aussitôt : *Tolle , tolle , crucifige eum.* Cependant Pilate résistait encore , il ne pouvait se résoudre à prononcer la condamnation ; mais on le menace de l'accuser d'être ennemi de César. *Si hunc dimittis , non es amicus Cæsaris.* ( Jo. xix. 12. ) Ce moyen réussit à ces furieux ; mais avant de prononcer la



sentence fatale, Pilate, se lavant les mains, se déclare innocent de la mort de cet homme. *Innocens ego sum à sanguine justì hujus; vos videritis.* (Matth. xxvii. 24.) O injustice inouïe ! le juge déclare l'accusé innocent, et il le condamne à mourir !

Misérables Juifs ! vous répondites alors : *Sanguis ejus super nos et super filios nostros.* (Ibid. xxvii 25.) Vous prononçâtes vous-mêmes le châtimeut , il vous a été infligé. Vos fils portent la peine de ce sang innocent ; ils la porteront jusqu'à la fin du monde.

La sentence est prononcée. Jésus l'accepte sans résistance , en expiation de nos péchés. *Humiliavit semetipsum , factus obediens usquè ad mortem , mortem autem crucis.* (Ph. II. 8.)

La sentence ayant été publiée, on le couvrit de nouveau de ses vêtements, afin que le peuple le reconnût, pendant qu'on l'abreuvait d'outrages. Ensuite on lui présente la croix, instrument de son futur supplice; Jésus l'embrasse et il en charge ses épaules : *Et bajulans sibi crucem exiit in eum qui dicitur Calvarie locum.* (ix. 17.) Les agents de la justice précèdent notre Rédempteur, portant la croix où il laissera la vie : O Dieu ! ce Messie qui peu de jours auparavant, le dimanche des rameaux, avait été fêté, *Benedictus qui venit in nomine Domini*, traverse maintenant les mêmes rues de Jérusalem, chargé de liens, maudit de tous, condamné au supplice des scélérats. La condition de Jésus pendant le trajet était si déplorable, il inspirait tant de compassion, que tous ceux qui le voyaient répandaient des larmes. *Sequebatur illum turba populi et mulierum, quæ plangebant, et lamentabantur eum.* (Luc. xxxiii. 25.) Regardez-le encore, âmes dévotes, amantes de Jésus-Christ, voyez ses chairs déchirées et le sang qui ruisselle sous le faisceau d'épines dont sa tête est chargée ;

considérez le lourd fardeau sous lequel il succombe. Un des bourreaux le tire brutalement au moyen d'une corde, et lui, le corps courbé, les genoux chancelants chemine avec tant de peine qu'à chaque pas il semble près de rendre l'esprit. O agneau divin ! n'êtes-vous pas encore rassasié de douleurs ? qu'il vous en coûte cher d'avoir voulu m'apprendre jusqu'où va la charité dont vous avez usé envers moi. Accordez-moi donc, pour que je vous aime, les secours que vous m'avez mérités par vos souffrances ; donnez-moi ce feu sacré que vous êtes venu allumer sur la terre en mourant pour nous. Rappelez-moi toujours votre mort, afin que je n'oublie jamais de vous aimer.

*Factus est principatus super humerum ejus.* (Isa. 9.) La croix, dit Tertulien, a été le noble instrument avec lequel Jésus-Christ a gagné tant d'âmes ; c'est qu'en expiant nos péchés par sa mort il nous a rachetés de l'enfer, et nous a faits siens. *Quia peccata nostra ipse pertulit in corpore super lignum.* (1. Petr. 2.) Ainsi, ô mon Jésus, si le Père Éternel vous a chargé de tous les péchés des hommes, *posuit in eo iniquitatem omnium nostrarum*, j'ai moi-même, avec mes péchés, rendu plus pesante la croix que vous portâtes au Calvaire.

O mon très-doux Sauveur, vous voyez dès-lors toutes les injures que vous deviez recevoir de moi, et malgré cela vous n'avez pas cessé de m'aimer et de me préparer toutes les miséricordes qu'ensuite vous m'avez faites. Si je vous ai été si cher, moi pécheur vil et ingrat qui vous ai tant offensé, combien ne devez-vous pas m'être cher vous-même ô mon Dieu, beauté et bonté infinie ! Ah ! que n'ai-je toujours pu éviter de vous causer du chagrin ! Je reconnais maintenant, ô mon Jésus, le tort que je vous ai fait ; ô péchés maudits que j'ai commis, c'est par vous que j'ai rempli

d'amertume le cœur aimant de mon Rédempteur. O mon Jésus, pardonnez-moi, car je me repents de vous avoir méprisé ; mais soyez à l'avenir l'unique objet de mes affections , je vous aime , ô aimable infini , de toutes les forces de mon cœur , et je ne veux désormais aimer que vous. Pardonnez-moi, Seigneur, accordez-moi votre amour et je ne vous demanderai plus rien. *Amorem tuî solum* , vous dirai-je avec St.-Ignace , *cum gratiâ tuâ mihi dona, et dives sum satis.*

#### LE CALVAIRE, TROISIÈME THÉÂTRE.

Voici Jésus-Christ arrivé au troisième théâtre de ses douleurs , au Calvaire où doit se terminer sa vie. A peine le Seigneur y fut-il arrivé que les bourreaux lui arrachèrent les vêtements qui couvraient ses membres déchirés , et ils le jetèrent avec fureur sur la croix. L'Agneau divin leur présente ses mains et ses pieds , et il offre au Père Éternel le grand sacrifice de sa vie pour notre salut. Lorsqu'une main eut été clouée , les nerfs se retirèrent. Il fallut avec des cordes attachées à l'autre main ainsi qu'aux pieds , étendre les membres divins, en les tiraillant jusqu'aux lieux où les clous devaient être plantés , de sorte que les nerfs et les veines se rompirent. *Manus et pedes cum fune trahant ad loca clavorum , ita ut nervi et venæ extenderentur et rumperentur.* Cette circonstance a été révélée à Ste.-Brigitte. Ainsi on pouvait compter tous ses os , comme David l'avait prédit. *Foderunt manus meas , et pedes meos ; dinumeraverunt omnia ossa mea.* (Psalm. 21.)

St.-Augustin dit qu'il n'y a pas de mort plus cruelle que celle de la croix. *Pejûs nihil fuit in genere mortium.* (Tract. 26. in Jo.) Et St.-Thomas l'explique en disant que les pieds et les mains que les clous traversent ,

étant tout composés de nerfs, de muscles et de veines, sont extrêmement sensibles à la douleur, douleur que le poids du corps ne fait que rendre plus vive et accroître jusqu'à la mort. D'ailleurs les douleurs de Jésus-Christ ont dû surpasser en intensité toutes les douleurs des hommes, car son corps, parfaitement conformé, a dû être plus vivace et plus sensible aux douleurs. Ce corps, l'Esprit-Saint l'avait préparé pour les souffrances : *Corpus autem aptasti mihi.* (Hebr. x. 5.) Il y a plus encore, Jésus-Christ a souffert, dit St.-Thomas, des douleurs proportionnées à la rigueur de tous les châtimens que nos péchés méritaient.

O mon âme, vois ton Seigneur qui est ta vie, suspendu à cette croix. *Et erit vita tua quasi pendens ante te.* (Deut. 28.) Vois-le sur ce douloureux gibet où il ne peut trouver de repos. Tantôt il se suspend sur les mains, tantôt il s'appuie sur les pieds, mais partout où il s'appuie la douleur s'accroît. Il tourne tantôt d'un côté tantôt de l'autre sa tête endolorée. S'il la penche sur sa poitrine, ses mains surchargées et tirées en avant se déchirent; s'il l'abaisse sur ses épaules, les épines s'y enfoncent; s'il l'appuie contre la croix, les épines entrent plus avant dans la tête même, ô mon Jésus, quelle mort douloureuse est la vôtre !

Oh ! mon Rédempteur crucifié, je vous adore sur ce trône d'ignominie et de peine ; je lis sur cette croix une inscription qui me dit que vous êtes roi : *Jesus Nasarenus, rex Judæorum.* Mais sans nous arrêter à ce titre, qu'on vous donna par dérision, par où montrez-vous que vous n'êtes pas roi ? Ah ! ces mains clouées, cette tête couronnée d'épines, ces chairs déchirées, ce trône de douleur, vous font reconnaître pour roi, mais roi d'amour. Jė m'approche

donc , humble et attendri , pour baiser vos pieds sacrés ; j'embrasse votre croix , sur laquelle , victime d'amour , vous avez voulu vous immoler pour moi à la justice divine. *Factus obediens usque ad mortem , mortem autem crucis.* O heureuse obéissance qui nous a valu le pardon de nos péchés. Que serait-ce donc de moi , ô mon Sauveur , si vous n'aviez payé ma dette ?

Quand Jésus eut été cloué sur la croix , la croix fut élevée perpendiculairement. St.-François de Paule , à l'aspect de Jésus crucifié , ne pouvait se lasser de louer l'amour de ce Dieu , ni de s'écrier : O charité , ô charité , ô charité ! Encore une fois , âme dévote , contemple ton Sauveur suspendu à trois clous , pesant de tout son poids sur les plaies de ses mains et de ses pieds , ne trouvant de repos dans aucune position.

Enfin , le roi du ciel touche à sa dernière heure. Demandons-lui avec le prophète : *Quid sunt plagæ istæ in medio manuum tuarum ?* (Zachar. XIII. 6.) Oh ! dites-moi , mon Jésus , quelles plaies sont celles que vous avez au milieu des mains ? *Sunt monumenta charitatis , pretia redemptionis* , répond l'abbé Rupert ; ce sont les signes de l'amour véhément que j'ai pour vous ; c'est le prix pour lequel je vous ai délivré des mains de vos ennemis et de la mort éternelle. Aimez donc , âmes fidèles , aimez le Dieu qui vous a tant aimés , et si jamais vous doutez de son amour , dit St.-Thomas de Villeneuve , regardez cette croix , ces douleurs et cette mort cruelle qu'il a souffertes pour vous , témoignages peu équivoques de son amour. *Testis crux , testes dolores , testis amara mors , quam pro te sustinuit.* (Cons. III.) La croix , ajoute St.-Bernard , chaque plaie de

Jésus-Christ , nous crient que Jésus nous aime avec le plus tendre amour. *Clamat crux , clamat vulnus , quod ipse verè dilexit.*

Quand il fut sur la croix , Jésus désira trouver des consolations , et il n'en eut point. *Et sustinui qui consolaretur , et non inveni.* (Psalm. LXXVIII. 11.) Il n'entendit autour de lui que des railleries amères ou des blasphèmes. Les bourreaux lui disaient : *Si filius Dei es , descende de cruce.* (Matth. XXVII. 40.) *Vah qui destruis templum Dei , saluum fac teipsum.* (Marc. XIV. 30.) *Alios salvos fecit , semetipsum non potest saluum facere.* (Matth. XXVII. 42.) O mon Dieu ! pourquoi souffrez-vous qu'on afflige , par ces grossiers sarcasmes , le malheureux condamné qui se meurt ?

Et , pendant ce temps , que fait Jésus. Peut-être vait-il prier son père de les punir. Non , il le conjure de de leur pardonner. *Pater , dimitte illis , non enim sciunt quod faciunt.* (Luc. XXIII. 34.) Oui , dit St.-Thomas , ce fut afin de montrer l'immensité de son amour pour les hommes , que le Rédempteur demanda le pardon pour ceux-là même qui l'avaient crucifié. *Ad ostendendam abundantiam suæ charitatis , veniam persecutoribus postulavit.* (3. p. qu. 49 a. 4. ad. 1.) Il le demanda et il l'obtint ; car , lorsqu'ils le virent mort , ils se repentirent de leur péché. *Revertentur percutientes pectora sua.*

O mon cher Sauveur ! me voici à vos pieds. J'ai été un de vos plus ingrats persécuteurs ; priez pour moi votre père qu'il me pardonne. Il est vrai que les Juifs en vous crucifiant , ne savaient pas ce qu'ils faisaient , tandis que je savais , moi , qu'en péchant , j'offensais un Dieu crucifié et mort pour moi. Mais

votre sang et votre mort m'ont acquis la miséricorde divine ; puis-je douter encore du pardon ?

La mère désolée était au pied de la croix, avec quelques femmes dévotes. *Stabant autem juxta crucem Jesu, mater ejus, etc.* (Jo. xix. 25.) O mon Dieu, qui n'aurait compassion d'une mère auprès de son fils mourant ? Marie, sous la croix, contemplant les douleurs de son fils bien-aimé, désirait avec ardeur pouvoir le soulager, mais elle vit que sa présence accroissait les tourments de son fils, et ce fut-là le martyr qui fit de Marie la reine des martyrs.

Jésus se voyant donc abandonné de tous, se tourna vers son père, et il lui demanda du secours ; mais le père, le voyant chargé de tous nos péchés, qu'il ne pouvait expier en satisfaisant l'éternelle justice, que par sa mort douloureuse, le père l'abandonna aussi, et ce fut alors que Jésus s'écria à haute voix : *Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me ?* (Matth. xxvii. 46.) Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné ?

Mais déjà le Sauveur touche au dernier moment. Chrétien, lèvez les yeux sur la croix ; voyez ce beau visage qui se couvre de pâleur, ces yeux qui s'obscurcissent, ce corps sacré qui s'affaisse et s'abandonne à la mort. Avant d'expirer, Jésus-Christ dit ces mots : *Consummata est*, tout est accompli ; c'est comme si, tourné vers nous ; il nous eût dit : Hommes, hommes, aimez-moi, car je ne puis faire davantage pour me faire aimer de vous. Voyez quelle vie j'ai menée pendant trente-trois ans, voyez comme je la termine, couvert d'opprobre, de coups, de blessures, de plaies sur tout mon corps. Que faut-il encore ?

que je meure pour l'amour de vous? Eh bien! oui : je veux mourir. Viens, mort; je le permets, frappe-moi, prends ma vie, afin que mes brebis vivent. *Et clamans voce magnâ Jesus, ait : Pater, in manus tuas commendo spiritum meum.* (Luc. xxv. 46.) Mon père, je meurs pour la gloire et pour le salut des hommes; je te recommande mon esprit. Mais déjà il se meurt. Venez, anges du ciel, venez assister à la mort de votre Dieu; et vous, mère affligée, rapprochez-vous un peu de la croix; voyez votre fils qui expire.

Et vous, chrétiens, contemplez son agonie, ces yeux éteints, cette face décolorée, un cœur qui bat à peine, l'esprit va se séparer du corps. Mais le ciel s'obscurcit, la terre tremble, les tombeaux s'entr'ouvrent. Que veulent dire ces signes effrayants? ils annoncent la mort du Rédempteur. *Et clamans voce magnâ, ait : Pater in manus tuas commendo spiritum meum, et hæc dicens expiravit.* (Luc. 23.)

Tous ceux qui étaient chargés de le garder, l'ayant vu rendre le dernier soupir, et remarquant qu'il ne faisait plus aucun mouvement, dirent : Il est mort! il est mort! Ces mots répétés par toutes les bouches, frappèrent l'oreille de Marie, et de son côté elle s'écria : Mon fils est mort!

Il est mort! O Dieu! qui est mort? Le roi du ciel, le créateur du monde, un Dieu a voulu mourir.... pour qui? pour nous, pauvres pécheurs.



## ACTE DE DOULEUR EN DÉCOUVRANT L'IMAGE DU CRUCIFIX.

Venez pécheurs, voici Jésus-Christ qui tient ses bras ouverts pour vous recevoir.

Que craignez-vous? qu'il ne vous pardonne pas, celui qui est mort pour pouvoir vous pardonner.

Vous craignez que le pardon vous soit refusé? pourquoi manqueriez-vous de confiance dans la pénitence que vous avez encourue, si elle est accomplie? Soyez sans inquiétude, ne voyez-vous pas que cette pénitence c'est Jésus-Christ qui l'a faite pour vous sur cette croix? Repentez-vous de cœur de l'avoir offensé; cela suffit.

Regardez de toutes parts; cherchez qui vous ait aimés plus que n'a fait Jésus-Christ? Allons relevez-vous, âmes chrétiennes. Aimez-le, puisqu'il est mort pour que vous l'aimiez. Dites-lui, Seigneur, qui voudrais-je aimer, si je n'aimais le Dieu qui est mort pour moi.

O la plus tendre des mères! par la douleur que vous avez ressentie en voyant mourir votre fils, demandez pour moi la sainte persévérance, et un véritable amour pour Jésus-Christ.

NOTE DES SERMONS CONTENUS DANS CET OUVRAGE, ET LES PLUS PROPRES A ÊTRE PRÊCHÉS DANS LES MISSIONS.

I. <i>De l'importance du salut.</i>	Sermon	12
Ou bien, <i>De la miséricorde de Dieu.</i>		32
II. <i>Du péché mortel.</i>		6
III. <i>Des mauvaises habitudes.</i>		20

Ou bien , <i>Du scandale.</i>	Sermon. 23
IV. <i>Illusion des pécheurs.</i>	44
V. <i>Du sacrilège qui se commet , en omettant de dire tous ses péchés , dans la confession.</i>	18
VI. <i>De la mort pratique.</i>	44
VII. <i>Du jugement universel.</i>	1
VIII. <i>De l'enfer.</i>	10
Ou bien , <i>De l'éternité de l'enfer.</i>	50
IX. <i>De la confiance en Marie.</i>	7
X. <i>De la récidive.</i>	21
Ou bien , <i>Des mauvaises occasions.</i>	22
Ou bien , <i>Du respect humain.</i>	37
Ou bien , <i>Des mauvaises compagnies.</i>	42

Sur le Sermon X *De la Récidive*, on a coté comme pouvant s'y réunir plusieurs autres Sermons, et l'on a cru d'autant plus devoir le faire que, s'agissant du dernier Sermon de la Mission, dans lequel on recommande au peuple la persévérance, c'est là qu'il convient de parler du péril que courent ceux qui, après la Mission, retombent dans le péché; et il est bon de laisser s'il se peut, des souvenirs qui préservent d'une rechute. Les principaux moyens à indiquer sont les suivans : Fuir les occasions et les mauvaises compagnies, ne pas tenir compte du respect humain; fréquenter les Sacrements, prier souvent, recourir à Dieu dans les tentations et lui demander tous les jours la grâce de persévérer.

On a mis au N°. IX le Sermon de Marie, Sermon qu'il ne faut jamais négliger, parce qu'il produit plus de fruit que beaucoup d'autres. Je sais, par expérience, que des pécheurs que tous les autres Sermons avaient laissés dans l'endurcissement, se sont convertis au Sermon de la Vierge. Ce Sermon au surplus ne doit

point paraître chose étrangère aux Missions. Le P. Léonard de Port-Maurice n'a jamais omis le Sermon de Marie dans ses Missions diverses. Le P. Ségnéry Junior faisait de même; et dans notre congrégation du Très-Saint Rédempteur, on ne l'oublie dans aucune Mission. Je sais encore que d'autres Missionnaires commencent à suivre la même marche. Il est certain que l'âme qui est pénétrée de véritable dévotion pour la Vierge, et qui lui demande souvent son intercession, obtiendra la grâce de la persévérance; car Marie a parmi ses titres celui de Mère de la persévérance.

Si la Mission devait se prolonger quelques jours, il ne faudrait pas négliger le Sermon *De la Prière*, Serm. 26 et Serm. 37. Je dirai ici que ce Sermon de la Prière me semble très-essentiel; car ceux qui ont suivi la Mission, ne pourront certainement persévérer qu'autant qu'ils se recommanderont à Dieu constamment. Si le temps manquait pour faire ce Sermon en particulier, le Prédicateur devrait l'insérer, au moins en partie, dans quelque autre Sermon de sa Mission, ou bien parler de la prière dans les exercices spirituels, et exhorter fréquemment ses auditeurs à se recommander à Jésus et à Marie, car pour obtenir les grâces divines, il n'y a pas d'autre moyen que la prière, surtout s'il s'agit de la persévérance, ainsi que nous l'enseigne St.-Augustin.

Si la Mission devait tirer encore beaucoup plus en longueur, soit dans quelque ville, soit dans une contrée populeuse, il y a d'autres Sermons qui ne seraient pas moins propres à la Mission que les premiers; tels sont le Serm. III : *Des moyens nécessaires au salut*; le V<sup>e</sup>, *De la science des Saints et de la*

*folie des pécheurs ; le VIII<sup>e</sup>, Des remords du damné ; le XIII<sup>e</sup>, De la vie malheureuse des pécheurs ; le XV<sup>e</sup>, Du nombre des péchés ; le XVI<sup>e</sup> Du Paradis ; le XXIV<sup>e</sup>, Du prix du temps ; le XXXIII<sup>e</sup>, La mort est certaine et incertaine ; le XXXV<sup>e</sup>, De la vanité du monde ; le XXXVIII<sup>e</sup>, De la mort du pecheur ; le XLI<sup>e</sup>, De l'abus de la miséricorde ; le XLIII<sup>e</sup>, Tout finit et finit promptement ; le XLVII<sup>e</sup>, Des mauvaises pensées ; les L<sup>e</sup>, LI<sup>e</sup> et LII<sup>e</sup>, De De l'Eternité, De l'impénitence et Des angoisses de la mort.*

Avant de faire le dernier Sermon de la Bénédiction, c'est assez l'usage, dans beaucoup de congrégations de Missionnaires, de faire, au lieu de Sermon, des méditations sur la Passion de J.-C. Cette méthode m'a toujours semblé très-utile pour obtenir la persévérance de la part des auditeurs. Celui qui ne quitte le péché que par la crainte des châtimens, ne verra pas plus tôt la Mission finie que, perdant de vue les choses dont il s'effrayait, il retombera dans ses anciennes erreurs. Celui qui demeure lié à Dieu par amour persévérera facilement dans la bonne voie. Ainsi, durant ces deux ou trois jours, le prédicateur de la Mission fera une demi-heure d'instruction sur l'oraison mentale afin d'en rendre la pratique aisée ; il fera faire aussi les divers actes d'avant et d'après la Communion. Ensuite on pourra faire l'oraison mentale en considérant les mystères de la Passion et en mêlant à ses méditations quelques expressions de repentir, d'amour, de regret et de saintes résolutions pour l'avenir. Les Missionnaires recommanderont ensuite au Curé de la paroisse de faire faire tous les jours au peuple l'oraison mentale en commun.

NOTE DES SERMONS CONTENUS DANS CET OUVRAGE ET  
POUVANT SERVIR AUX EXERCICES SPIRITUELS.

I. De la véritable Sagesse.	Sermon. 1
II. Du prix du temps.	24
III. Abus de la miséricorde divine.	41
IV. Des angoisses de la mort.	52
V. Du jugement particulier.	37
VI. Des peines de l'enfer.	48
VII. De la confiance en Marie.	7
VIII. De l'amour de J.-C. pour nous, et de l'obligation de l'aimer.	4



---

## PROTESTATION DE L'AUTEUR.

---

En exécution des divers décrets d'Urbain VIII, publiés en 1625, 1631 et 1634, je proteste que je n'entends nullement qu'on ajoute plus de confiance aux divers faits rapportés dans cet ouvrage, qu'il ne convient d'en donner aux seuls témoignages humains ; me soumettant pour le tout au jugement du Saint-Siège Apostolique Romain, duquel je me glorifie d'être en tout le très-obéissant fils ;

ALPHONSE-MARIE DE LIGUORI,

*Évêque de Ste.-Agathe de' Goti.*

FIN DU TOME QUATORZIÈME.

---

**TABLE**  
**DES MATIÈRES.**

---

	page.	
<i>Préface.</i>	1	
<i>But de l'ouvrage.</i>	5	

**SERMON I.**

Pour le premier dimanche de l'Avent.

<i>Sur le jugement dernier.</i>	19
<i>Premier Point. Comparution des justes et des pécheurs dans la vallée de Josaphat.</i>	20
<i>Deuxième Point. Examen de conscience.</i>	22
<i>Troisième Point. Sentence prononcée sur les élus et sur les réprochés.</i>	25

**SERMON II.**

Pour le second dimanche de l'Avent.

<i>De l'utilité des souffrances.</i>	26
<i>Premier Point. Combien les tribulations nous sont utiles.</i>	27
<i>Deuxième Point. Comment nous devons nous comporter dans les tribulations.</i>	33

**SERMON III.**

Pour le troisième dimanche de l'Avent.

<i>Des moyens nécessaires au salut.</i>	37
<i>Premier moyen. Défiance de nous-mêmes.</i>	Ib.
<i>Deuxième moyen. Confiance en Dieu.</i>	40
<i>Troisième moyen. De la résistance aux tentations.</i>	42

**SERMON IV.**

Pour le quatrième dimanche de l'Avent.

<i>Sur l'amour que nous porte Jésus-Christ, et sur l'obligation où nous sommes de l'aimer.</i>	44
<b>Premier Point.</b> <i>Combien est grand l'amour que nous a témoigné Jésus-Christ.</i>	Ib.
<b>Deuxième Point.</b> <i>Combien nous sommes obligés d'aimer Jésus-Christ.</i>	49

**SERMON V.**

Pour le dimanche dans l'octave de Noël.

<i>En quoi consiste la vraie sagesse.</i>	52
<b>Premier Point.</b> <i>Les pécheurs sont les vrais insensés.</i>	53
<b>Deuxième Point.</b> <i>Les saints sont les vrais sages.</i>	58

**SERMON VI.**

Pour le premier dimanche après l'Épiphanie.

<i>De la malice du péché mortel.</i>	61
<b>Premier Point.</b> <i>Le péché mortel est un grand mépris que l'on a pour Dieu.</i>	62
<b>Deuxième Point.</b> <i>Le péché mortel est un grand déplaisir que l'on cause à Dieu.</i>	67

**SERMON VII.**

Pour le second dimanche après l'Épiphanie.

<i>De la confiance que nous devons avoir en la mère de Dieu, quand nous avons recours à elle.</i>	69
<b>Premier Point.</b> <i>Combien est puissante l'intercession de Marie pour nous faire obtenir de Dieu les grâces que nous désirons.</i>	70
<b>Deuxième Point.</b> <i>Combien grande est la bonté de Marie pour nous secourir dans tous nos besoins.</i>	74



**SERMON VIII.**

Pour le troisième dimanche après l'Épiphanie.

<i>Remords des damnés.</i>	80
Premier Remords. <i>Combien peu de chose il avait à faire pour se sauver.</i>	81
Deuxième Remords. <i>Pour combien peu de chose il s'est damné.</i>	83
Troisième Remords. <i>Le grand bien qu'il a perdu par sa faute.</i>	85

**SERMON IX.**

Pour le quatrième dimanche après l'Épiphanie.

<i>Dangers du salut éternel.</i>	87
----------------------------------	----

Proposition unique.

<i>Combien sont grands les dangers de notre salut éternel ; moyens de nous en préserver.</i>	Ib.
--	-----

**SERMON X.**

Pour le cinquième dimanche après l'Épiphanie.

<i>Peines de l'enfer.</i>	94
---------------------------	----

Proposition du sermon.

**SERMON XI.**

Pour le sixième dimanche après l'Épiphanie.

<i>Sur la mort des justes.</i>	103
Premier Point. <i>La mort nous délivre des misères de cette vie , et des assauts de notre ennemi.</i>	104
Deuxième Point. <i>La mort nous délivre des péchés actuels.</i>	109
Troisième Point. <i>La mort nous délivre du danger de tomber en enfer et nous ouvre les portes du paradis.*</i>	111

**SERMON XII.**

Pour le dimanche de la Septuagésime.

<i>De l'importance du salut éternel.</i>	118
<b>Premier Point.</b> <i>Tout est perdu , si l'âme est perdue.</i>	119
<b>Deuxième Point.</b> <i>L'âme une fois perdue , elle est perdue pour toujours.</i>	124

**SERMON XIII.**

Pour le dimanche de la Sexagésime.

<i>Vie malheureuse du pécheur , et vie heureuse de celui qui aime Dieu.</i>	126
<b>Premier Point.</b> <i>Existence malheureuse que mènent les pécheurs.</i>	127
<b>Deuxième Point.</b> <i>Vie heureuse que mènent ceux qui aiment Dieu.</i>	134

**SERMON XIV.**

Pour le dimanche de la Quinquagésime.

<i>Erreurs du pécheur.</i>	136
----------------------------	-----

**SERMON XV.**

Pour le premier dimanche de Carême.

<i>Sur le nombre des péchés</i>	144
---------------------------------	-----

**SERMON XVI.**

Pour le deuxième dimanche de Carême.

<i>Sur le paradis.</i>	153
------------------------	-----

**SERMON XVII.**

Pour le troisième dimanche de Carême.

<i>Du danger de céler des péchés dans la confession.</i>	160
--	-----

**SERMON XVIII.**

Pour le quatrième dimanche de Carême.

<i>De la tendre compassion de Jésus-Christ , pour les pécheurs.</i>	169
---	-----

**SERMON XIX.**

Pour le dimanche de la Passion.

<i>Combien l'état de tiédeur est dangereux pour notre âme.</i>	177
--	-----

**SERMON XX.**

Pour le dimanche des Rameaux.

<i>De l'habitude du péché.</i>	186
<i>Premier Point. L'habitude du péché aveugle l'esprit.</i>	187
<i>Deuxième Point. L'habitude du péché endurecit le cœur.</i>	189
<i>Troisième Point. L'habitude du péché affaiblit nos forces.</i>	192

**SERMON XXI.**

Pour le dimanche de Pâques.

<i>Du malheureux état de rechute.</i>	195
---------------------------------------	-----

**SERMON XXII.**

Pour le premier dimanche après Pâques.

<i>De la fuite des occasions du péché.</i>	204
--	-----

**SERMON XXIII.**

Pour le second dimanche après Pâques.

<i>Du scandale.</i>	211
<i>Premier Point. Combien le scandale déplaît à Dieu.</i>	212
<i>Deuxième Point. Du châtement sévère que Dieu réserve à l'auteur du scandale.</i>	216

**SERMON XXIV.**

Pour le troisième dimanche après Pâques.

<i>Le prix du temps.</i>	221
--------------------------	-----

**SERMON XXV.**

Pour le quatrième dimanche après Pâques.

<i>De l'obéissance à son confesseur.</i>	231
--	-----

	paho.
Premier Point. <i>Quelle assurance de salut possède celui qui obéit à son confesseur.</i>	232
Deuxième Point. <i>En quel danger de damnation est celui qui n'obéit pas à son confesseur.</i>	238

### SERMON XXVI.

Pour le cinquième dimanche après Pâques.

<i>Condition de la prière.</i>	241
Premier Point. <i>Il faut prier avec humilité.</i>	242
Deuxième Point. <i>Il faut prier avec confiance.</i>	243
Troisième Point. <i>Il faut prier avec persévérance.</i>	247

### SERMON XXVII.

Pour le sixième dimanche après Pâques ou le dimanche dans l'octave de l'Ascension.

<i>Du respect humain.</i>	251
Premier Point. <i>De l'importance de ne pas tenir compte des motifs de respect humain.</i>	252
Deuxième Point. <i>Des moyens de vaincre le respect humain.</i>	258

### SERMON XXVIII.

Pour le dimanche de la Pentecôte.

<i>De la conformité à la volonté de Dieu.</i>	260
Premier Point. <i>Toute l'œuvre de notre sanctification consiste à nous conformer à la volonté de Dieu.</i>	261
Deuxième Point. <i>Comment et en quelle chose nous devons pratiquer la conformité à la volonté de Dieu.</i>	264

### SERMON XXIX.

Pour le dimanche de la Sainte-Trinité.

<i>De l'amour des trois personnes divines envers l'homme.</i>	270
---	-----

page.

Premier Point. <i>L'amour que nous a porté le père éternel en nous créant.</i>	271
Deuxième Point. <i>L'amour que nous a porté le Fils de Dieu dans notre rédemption.</i>	273
Troisième Point. <i>L'amour que nous a porté l'Esprit-saint dans notre sanctification.</i>	277

**SERMON XXX.**

Pour le premier dimanche après la Pentecôte.

<i>De la charité envers le prochain.</i>	280
Premier Point. <i>Comment nous devons pratiquer en pensées la charité envers le prochain.</i>	281
Deuxième Point. <i>De la charité en paroles envers le prochain.</i>	283
Troisième Point. <i>De la charité qui doit diriger nos actions envers le prochain.</i>	288

**SERMON XXXI.**

Pour le deuxième dimanche après la Pentecôte.

<i>De la sainte communion.</i>	292
Premier Point. <i>De l'amour extrême que Jésus-Christ a montré pour nous en se donnant à nous dans ce Sacrement.</i>	293
Deuxième Point. <i>Ce que nous devons faire en recevant la communion, pour en retirer le plus grand fruit.</i>	298

**SERMON XXXII.**

Pour le troisième dimanche après la Pentecôte.

<i>De la miséricorde de Dieu envers les pécheurs.</i>	301
Premier Point. <i>De la miséricorde que Dieu montre aux pécheurs, en les appelant à faire pénitence.</i>	302
Deuxième Point. <i>...En attendant le pécheur afin qu'il se convertisse.</i>	305
Troisième Point. <i>...En accueillant le pécheur qui se repent.</i>	308

**SERMON XXXIII.**

Pour le quatrième dimanche après la Pentecôte.

<i>La mort est certaine et incertaine.</i>	310
Premier Point. <i>Il est certain que nous devons mourir.</i>	311
Deuxième Point. <i>L'époque de la mort est incertaine.</i>	316

**SERMON XXXIV.**

Pour le cinquième dimanche après la Pentecôte.

<i>Contre la colère.</i>	320
Premier Point. <i>La colère non réprimée cause la ruine de l'âme.</i>	321
Deuxième Point. <i>Manière de réprimer la colère quand elle se manifeste.</i>	325

**SERMON XXXV.**

Pour le sixième dimanche après la Pentecôte.

<i>De la vanité du monde.</i>	332
-------------------------------	-----

**SERMON XXXVI.**

Pour le septième dimanche après la Pentecôte.

<i>De l'éducation des enfants.</i>	341
Premier Point. <i>Combien est importante l'éducation des enfants.</i>	342
Deuxième Point. <i>Ce que les parents doivent faire pour les bien élever.</i>	345

**SERMON XXXVII.**

Pour le huitième dimanche après la Pentecôte.

<i>Du jugement particulier.</i>	354
Premier Point. <i>De l'âme se présentant pour être jugée.</i>	355
Deuxième Point. <i>Terreur de l'âme quand elle est examinée.</i>	357
Troisième Point. <i>Terreur de l'âme condamnée.</i>	362

**SERMON XXXVIII.**

Pour le neuvième dimanche après la Pentecôte.

<i>De la mort du pécheur.</i>	364
Premier Point. <i>Le pécheur mourant tourmenté par sa conscience.</i>	Ib.
Deuxième Point. <i>Le pécheur assailli par le démon.</i>	367
Troisième Point. <i>Le pécheur assailli par la crainte de la mort éternelle.</i>	369

**SERMON XXXIX.**

Pour le dixième dimanche après la Pentecôte.

<i>De la prière.</i>	373
Premier Point. <i>De l'efficacité de la prière.</i>	374
Deuxième Point. <i>De la nécessité de la prière.</i>	377

**SERMON XL.**

Pour le onzième dimanche après la Pentecôte.

<i>Des conversations et des paroles libres.</i>	382
Premier Point. <i>Celui dont le langage est obscène, fait beaucoup de mal à ceux qui l'entendent.</i>	Ib.
Deuxième Point. <i>Il se fait beaucoup de tort à lui-même.</i>	386

**SERMON XLI.**

Pour le douzième dimanche après la Pentecôte.

<i>Abus de la miséricorde divine.</i>	390
---------------------------------------	-----

**SERMON XLII.**

Pour le treizième dimanche après la Pentecôte.

<i>Du besoin d'éviter les mauvaises compagnies.</i>	399
---	-----

**SERMON XLIII.**

Pour le quatorzième dimanche après la Pentecôte.

<i>Tout finit et finit promptement.</i>	407
Premier Point. <i>Tout finit.</i>	408
Deuxième Point. <i>Tout finit promptement.</i>	411

**SERMON XLIV.**

Pour le quinzième dimanche après la Pentecôte.

<i>De la mort pratique.</i>	416
Premier Point. <i>Ce qui se passe durant la maladie.</i>	417
Deuxième Point. .... <i>Au moment d'administrer les Sacrements.</i>	422
Troisième Point. .... <i>Au moment de la mort.</i>	426

**SERMON XLV.**

Pour le seizième dimanche après la Pentecôte.

<i>De l'impudicité.</i>	430
Premier Point. <i>Erreur de ceux qui disent que le péché de la chair n'est qu'un petit mal.</i>	Ib.
Deuxième Point. .... <i>Que Dieu compatit à ce péché.</i>	437

**SERMON XLVI.**

Pour le dix-septième dimanche après la Pentecôte.

<i>De l'amour de l'homme pour Dieu.</i>	441
Premier Point. <i>Combien nous devons chérir le précepte d'aimer Dieu de tout notre cœur.</i>	442
Deuxième Point. <i>Ce que nous devons faire pour aimer Dieu de tout notre cœur.</i>	445

**SERMON XLVII.**

Pour le dix-huitième dimanche après la Pentecôte.

<i>Des mauvaises pensées.</i>	452
Premier Point. <i>En quel cas les mauvaises pensées sont un péché.</i>	453
Deuxième Point. <i>Péril auquel on s'expose en les accueillant.</i>	457
Troisième Point. <i>Quels remèdes on doit employer.</i>	459



**SERMON XLVIII.**

Pour le dix-neuvième dimanche après la Pentecôte.

*Du supplice de la privation de Dieu dans l'enfer.* 463

**SERMON XLIX.**

Pour le vingtième dimanche après la Pentecôte.

*De la passion dominante.* 472

**SERMON L.**

Pour le vingt-unième dimanche après la Pentecôte.

*De l'éternité de l'enfer.* 482

**SERMON LI.**

Pour le vingt-deuxième dimanche après la Pentecôte.

*Angoisses et tourments des moribonds.* 492

Premier Point. *Je pouvais me sanctifier et je ne l'ai point fait.* 493

Deuxième Point. *Que n'ai-je encore le temps de réparer le mal ; hélas ! le temps est passé.* 497

Troisième Point. *Que ne puis-je au moins le faire dans le peu d'instant qui me restent ! Il n'est plus temps de remédier à rien.* 499

**SERMON LII.**

Pour le vingt-troisième dimanche après la Pentecôte.

*De l'impénitence.* 503

Premier Point. *Péril de celui qui vit dans le péché et qui néglige de se convertir.* 504

Deuxième Point. *Moyens à employer par celui qui veut se sauver.* 512

**SERMON LIII.**

Pour le vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte.

<i>Du blasphème.</i>	516
Premier Point. <i>Gravité du péché de blasphème.</i>	Ib.
Deuxième Point. <i>Rigueur avec laquelle Dieu punit ce péché.</i>	523
<i>Avertissement de l'auteur sur le genre de ses sermons.</i>	527
<i>Sermon de la passion de Jésus-Christ.</i>	528
<i>Acte de douleur à la suite.</i>	546
<i>Note des sermons propres aux missions.</i>	Ib.
<i>Note des sermons propres aux exercices spirituels.</i>	550
<i>Protestation ou déclaration de l'auteur.</i>	551
<i>Table des matières.</i>	553

FIN DE LA TABLE.